

N° avis	Nom	Prenom	Adresse électronique	Rue	Ville	Code Postal	Objet	Commentaire
1	BRUYERE	Christian	bruyerec@orange.fr	Christian BRUYERE	ROUSSILLON	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis favorable bien entendu à ce projet qui permettra de désengorger la RN7 mais concernant la traversée de VIENNE par les poids lourds arrivant d' HEYRIEUX , existe t'il une solution pour améliorer la sécurité : il serait souhaitable de contrôler leur vitesse notamment sur l'axe longeant le Rhône qui est limité à 70 KMH et qu'ils traversent à des vitesses voisines des 90 voire 100 KMH la plupart du temps. cordialement Christian BRUYERE
2	Morales	Javier	gabriel.morales@sfr.fr	Chemin noir	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis favorable bien entendu à ce projet qui permettra de désengorger la ville de VIENNE Cordialement
3	Morales	Incarnation	nani.morales@sfr.fr	Chemin noir	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis favorable bien entendu à ce projet qui permettra de désengorger la ville de VIENNE Cordialement
4							Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis tout à fait favorable à ce projet qui va permettre de diminuer le nombre de véhicules en transit sur le territoire.
5	COTE	Amandine	amandine_cote@live.fr		Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Je fais parti des gens qui habitent au sud de Vienne. J'ai été amené à travailler sur Lyon pendant 3 ans, j'ai traversé Vienne, traversé le barrage, j'ai un peu tenté toutes les solutions sauf que les gens faisaient tous comme moi afin d'éviter les bouchons inimaginables. Un demi - échangeur serait miraculeux pour régler ce problème sauf que sur la commune de Reventin, c'est trop près du village et cela va engendrer beaucoup de nuisances. Vous ne vous rendez peut - être pas compte du nombre de gens qui font des trajets comme les miens, c'est beaucoup de bordel et ne parlons même pas des camions ! C'est malheureux pour le village. L'alternative proposée au Sud, à proximité de l'aérodrome, de la zone d'entrepôt est tellement mieux. C'est à côté pour les camions, imaginez - vous donc tous les camions en moins sur la N7, dans Vienne et en bas des grands pavés. Le plus grand nombre tourne en direction du barrage en bas des grands pavés sauf que deux camions (un montant et un descendant) ça ne croise pas, ils sont obligés de prendre extrêmement large et ça fou un vrai fouillis aux heures critiques. Ceux qui viendront de la N7 directement seront du bon côté pour prendre l'A7 en direction de Lyon, et les gens qui seront sur la D131 tourneront à la hauteur de la Rue Du Curtil sur la gauche (au niveau du dos d'âne) pour rejoindre le chemin de la Tour et être à la bretelle d'entrée. Franchement, c'est 100 fois mieux. Et pour le trajet retour c'est pareil. La sortie 9 de l'A7 aux heures critiques étant toujours complètement bloquée jusqu'à Leclerc, cela nous obligeait au mieux à sortir à la sortie Condrieu sauf que, problème identique, le barrage est impossible à traverser et la sortie Condrieu est en plein virage et est très très courte. C'est dangereux. Les gens comme moi sortiraient donc à Reventin, au niveau de la Zone, miracle. Plus de bouchons dans Vienne, plus de bouchons dans les grands pavés. En effet, le rond point sur la N7 à côté du garage Occasions Reventinoises et de la petite station essence, engendre un bouchon qui traîne jusque dans les grands pavés. Cela permettrait d'éviter tout ça. Si vous ajoutez l'échangeur à ce niveau, ce petit rond point va prendre encore plus de circulation, et il en a déjà bien assez !
6	GIACOMO BONO	Romain	r.giacomobono@gmail.com	Route de reventin vaugris	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Projet longtemps plébiscité par les habitants du bassin de vie du sud de Vienne. La réalité sans cette entrée/sortie d'autoroute est une traversée de Vienne interminable, une pollution atmosphérique importante dans cette grande ville, une perte de temps et une pollution sonore sans nom. La position proposée pour le projet est le fruit d'une étude complexe et d'un entre deux entre l'impact sur les terrain agricole, la rentabilité et l'importance du projet sur le nombre de passage, financier, rentabilité. La proposition sud souhaitée par la mairie de reventin depuis quelques semaines aurait un impact considérable sur l'emprise des terrains agricoles, déjà énormément bétonnés. La position centrale est le projet le moins coûteux en infrastructure à construire et les aménagements à effectuer. Cette position permettra à cette zone d'être moins accidentogène.
7	JANKOV	Marie-Paule		chemin du Vieux Pavé	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la création du demi échangeur à Reventin-Vaugris tel qu'il est prévu. Je vais travailler tous les jours à Lyon et la traversée de Vienne ou du barrage est très difficile.
8	Romet	Thierry	thierry.romet@gmail.com	Chemin du Manin	Saint Sorlin de Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	La saturation de la sortie Vienne Nord est telle que le projet échangeur vienne sud devient vital pour les automobilistes du canton.
9							Déclaration d'utilité publique	On parle de ce projet depuis tant d'année, je souhaite réellement qu'il puisse aboutir là où il est prévu et budgété
10	Goulouzel	Gael	gael.goulouzel@hotmail.fr	Rue beaufort Chopin	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Nous sommes favorables. Nous habitons au sud de vienne. Le secteur est très bruyant a cause de la circulation et des camions.
11	VEAUX	Nicolas	nicolasvox@orange.fr	Route de Reventin-Vaugris	Les Côtes-d'Areay	38138	Déclaration d'utilité publique	Favorable demi-échangeur (au niveau de la gare de péage existante) prévu depuis quelques années déjà, avec une hâte de le voir sortir de terre afin de pouvoir désengorger la ville de Vienne par un perpétuel va-et-vient de poids lourds et véhicules légers qui provoque une insécurité routière permanente, une pollution atmosphérique importante dans cette grande ville, une perte de temps pour effectuer la traversée et une pollution sonore sans nom. De plus le projet en zone centrale permettra au gymnase et au stade d'être détruit et relocalisé dans une zone plus propice à la santé des enfants. À moindre coût pour la mairie de Reventin. Actuellement le long de l'autoroute, ses infrastructures ne laissent gérer pas le choix à nos enfants de respirer à plein poumon les polluants émis par la circulation de l'A7. Comme tout projet il y a des points positifs et des points négatifs, mais en réfléchissant le pour et le contre, il y a bien plus de points positifs à la construction de cet échangeur et à ne pas la faire plus au sud qui favorisera la bétonnisation supplémentaire des terres agricoles et de trop grosse infrastructures à reconstruire et traversée de deux gares de péage serait ridicule. Une dernière suggestion pourquoi ne pas créer un échangeur direction le sud (Marseille) et direction le nord (Lyon) ? Merci de m'avoir lu et d'être à l'écoute par cette enquête publique !
12	TERZIAN	GUEVORK	guevork.terzian@gmail.com	Chemin de l'amballan	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable demi-échangeur (au niveau de la gare de péage existante) prévu depuis quelques années déjà, avec une hâte de le voir sortir de terre afin de pouvoir désengorger la ville de Vienne et accéder à Chonas plus rapidement.
13	Protno	Noel	noelprotno@gmail.com	Impasse de la Perle	Givors	69700	Déclaration d'utilité publique	Ces échangeurs Cela répond à une vraie nécessité Je suis très favorable a sa réalisation Et rapidement Merci
14	Larippe	Isabelle	iboullay@gmail.com	Rue du trievroz	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis tout à fait pour ,car le centre ville de vienne est sature tout les matins ainsi que l acces par ampuis vernay

15	PRU DHO MME	Alain	alain.pruhdhomme@gmail.com	rue du Sablier	condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord avec le projet qui me semble utile à désengorger Vienne et la zone de Verenay et du pont Barrage de Reventin que j'emprunte quotidiennement.
16	MAC HILL OT	AMINA	aminaleli@gmail.com	chemin de Corneyzin	SAINT PRIM	38370	Déclaration d'utilité publique	Bonjour je suis pour le demi échangeur VIENNE SUD et défends ce projet bonne journée Mme MACHILLOT
17	Cha mpy	Peggy	p.champy@gmail.com	Chemin des amoureux	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pleinement favorable à la création de cet échangeur que nous attendons depuis des années afin de désengorger la circulation à Vienne.
18	BERA UD	Pierrick	pierrickberaud42160@hotmail.com	Chemin du Vieux Pavé	Reventin- Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	POUR! Mais la proposition de l'échangeur SUD est mieux! Pour des raisons de nuisances sonores. Le péage est déjà extrêmement brouillant. En été c'est pire, de nuit cela nous réveille du au bouchon qui se construit au barrière et du coup aux jeux de klaxonne des camions et automobilistes... Vivant à proximité c'est juste impossible de rajouter encore plus avec ce échangeur alors que une solution Sud est possible. Je rajouterai également que cela va séparer notre jolie village en 2 parties... Merci pour votre temps.
19	Duar eb	Vincent		Chemin du Vieux Pavé	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Échangeur oui mais pour le projet Sud. Trop de nuisances sonores du au péage déjà existant. A quand les radars sonores???
20	CUES TA	David	cuestadavid@msn.com	Rue de l'argentièrre	AUBERIVE S SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable à la mise en place de cet échangeur qui permettra de "désaturer" la circulation locale aux heures de pointe.
21	Lett	Jonathan	jonathan.lett26@gmail.com	Impasse des sources	Les Côtes- d'Are	38138	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
22	Delay e	Hugues	huguesdelay@yahoo.fr	route des perdrix	Lapeyrouse- Mornay	26210	Déclaration d'utilité publique	
23	Letan g	Damien	www.damien.letang@sf.fr		SALAISE SUR SANNE	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour. Je suis pour l'échangeur de Reventin Vaugris, cela est une très bonne idée. Cela dit il faudrait rajouter une voie d'autoroute entre vienne et Valence pour une circulation plus fluide lors des vacances.
24	DON ER	Bunjamin	bunjamin.doner@hotmail.com	Bunjamin DONER	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Cet échangeur est nécessaire à sa réalisation. Sa finalité s'appuie sur plusieurs états de fait : - Un désengorgement des bouchons sur les sorties 9 et 10 (Vienne et Condrieu) pour lesquelles un bon nombres d'usagers se rendent dans le sud aux alentours de reventin-vaugris. - Un désengorgement d'axes saturés - La route départementale 386 entre la sortie du péage de Condrieu jusqu'au Barrage de Reventin-Vaugris - et la route de Condrieu) - Une diminution importante du trafic qui occasionne des pollutions sonores et environnementales sur la ville de Verenay (commune d'Ampuis) Je reste à votre disposition pour tout compléments d'informations sur le sujet. Bien cordialement,
25	Koru kcu	Emrekan	emrekan.korukcu@hotmail.com	Chemin Romanais	Saint Rambert D'Albon	26140	Déclaration d'utilité publique	
26	CHA MEL	Christelle	christelle.bijot@hotmail.fr	Rue De L'argentièrre	Auberives Sur Varez	38550	Enquête parcellaire relative à l'opération	Bonjour Je pense que cet échangeur serait une très bonne chose . Je travaille sur Saint Fons et tous les jours je fais 80km. Bcp de bouchons. Je suis pour a 100% de ce projet Christelle Chamel
27	buis son	olivier	b.olive72@free.fr	route du pilat	cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	Pour ce demi échangeur au niveau de la barrière de péage de Reventin existante, cela désengorgera le secteur de reventin - vienne nord
28	Gilles	ABATTU	aurianyles@gmail.com	Chemin des Lèches	SOYONS	07130	Déclaration d'utilité publique	AVIS FAVORABLE
29	Lecle rcq	Dominique	domleclercq@neuf.fr	Chemin des Pierres	ST PRIM	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis tout à fait favorable à la mise en place de ce demi échangeur qui a mon avis allégera considérablement le trafic sur la RN7 en particulier des camions et sur cette portion dangereuse qu'est la montée des Grands Pavés. Il dégagera aussi l'accès à l'autoroute pour la rive gauche du Rhône qui actuellement le rejoint où en sort à Condrieu avec des bouchons ++aux heures de pointe.
30	Valla	Gerard	valla.gerard@free.fr	COURS FAURIEL	SAINTE ETIENNE	42100	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable a ce projet Merci
31	BENE CH	DAVID	dbenech13@gmail.com	JEAN VINCENT	VERIN	42410	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'échangeur Bien cordialement,
32	Jury	Marc	marc-jury@outlook.com	Rue du village	Saint-Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	D'accord avec l'entrée d'autoroute qui permettra de désengorger Vienne et facilité l'accès à Lyon pour toute la zone.
33	BAU DOT	Pascal	pascal.baudo@gmail.com	Chemin de la corniche	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	
34	Jano nato	sylvie	sylvie.janonato@orange.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour arrêter les bouchons et la circulation des poids lourds dans Vienne. La pollution
35	lefev re	gilles	ietg.lefevre@gmail.com	chemin des sources	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Tout à fait favorable au projet

36	MORIANI Patrick	moriani_p@yahoo.fr	chemin des fontenettes	chonas	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>bonjour cela fait 24 ans que j'habite à chonas, je travaille à lyon et fais le trajet aller/retour tout les jours. du fait que beaucoup de gens ont acheté des terrains la région lyonnaise devenant trop chère ,ces personnes sont venus chercher des prix abordables et une vie plus paisible. Cependant ces dernières années j'ai constaté une augmentation des trafics routiers (aussi bien voitures, camionnettes et de plus en plus de camions) je trouve que pour accéder à l'entrée d'autoroute d'Ampuis ,cela devient de plus en plus chargé et dangereux car toutes les voies convergent vers cette entrée. donc de ce point de vue là, je suis très favorable à un accès autoroutier tel que le projet le défini: facilité accès autoroute pour tous les usagers, moins d'engorgements moins de risques et moins d'accidents surtout au niveau du sens de monter à lyon et surtout les grands pavés très dangereux par le nombre de véhicule et surtout en cas de pluie</p> <p>mon avis très favorable pour la sécurité de tous nos proches</p> <p>P MORIANI</p>
37	PION frederic	f.pion@orange.fr	frederic PION	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	le projet le plus au nord c'est à dire au niveau du péage de l'autoroute me parait le plus pertinent
38	Dumond Colonal	sophie.colonal@gmail.com	Chemin de la Balme	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour je suis tout à fait pour cette échangeur a l'endroit prévu. Il sera d'une grande utilité. Vivement les travaux qu'à cela dure depuis quelques temps maintenant
39	Jamin					Déclaration d'utilité publique	
40	MAILLON Chantal	chantal.maillon@gmail.com	route de la cité	Saint-Étienne-de-Fontbellon	07200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à un échangeur permettant d'éviter la commune de Vienne
41	SAATDJIAN Grégory	gremana@gmail.com		chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Pour a 100% pour cette ouvrage au lieu choisi, plus de 40 ans que je vis près de l'autoroute en ayant que les inconvénient et jamais les avantages (d'entrée et de sortir facilement). INDISPENSABLE et a construire au plus vite !!!
42	Da Silva Sandrine	sdasilva1971@gmail.com	Route de la Brula	Cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour ce deli échangeur qui va faire beaucoup de bien à la circulation de la ville de Vienne et Ampuis
43	ROLLET Michel	m.rollet@wanadoo.fr	Michel ROLLET	BOUGE CHAMBALUD	38150	Déclaration d'utilité publique	Oui je suis pour la création de cet ouvrage qui va améliorer l'accessibilité et le trafic.
44	agorobert	jagguero@gmail.com	chemin du savel	les cotes d'arey	38138	Enquête parcellaire relative à l'opération	je travail à Solaize et emprunte l'autoroute A7 tous les jours de la semaines. Je suis favorable à l'échangeur Bien cordialement,
45	Jean Yves Eydant	j.eydant@orange.fr	Route de la chapelle	Ville sous Anjou	38150	Déclaration d'utilité publique	Besoin pour éviter les bouchons à Vienne
46	Cadore Jean	cadoretjean@yahoo.fr	Place Miremont	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à ce projet, à condition d'indemniser justement les privés qui verront leur parcelles impactées par sa mise en œuvre.
47	Bellon Guy	guy.38.bellon@gmail.com	Chemin du val qui rit	Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Le projet centre compact est bien le meilleur et le moins coûteux de mon point de vue Il fait impérativement et rapidement agrandir vers le sud la zone d'activité sud aerodrome pourriez des emplois sur la zone et rentabiliser encore plus ce nouvel échangeur
48	Ferlay Martine	martine.ferlay@orange.fr	Martine Ferlay	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Excellente idée afin de désengorger l'accès à vienne mais aussi la circulation sur les quais de vienne
49	DI CICCIO Bruno	bdiccio1@gmail.com	Allee des Cyprés	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis favorable à ce projet. Cordialement
50	CECERE Elisabeth	elisa-cecere@live.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis d accord avec cet Echangeur sur Reventin, j habite Vienne et elle est traversée par de nombreux véhicules tres polluants qui ne sont pas des habitants de Vienne !!
51	Debaix Philippe	philvero.debaix@wanadoo.fr	Lotissement chemin neuf	Chavanay	42410	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable a la création d'un demi échangeur sur reventin. Habitant chavanay cela devient compliqué le matin et le soir beaucoup de bouchons car se rejoignent les gens Habitant ampuis condrieu chavanay et encore plus loin avec les personnes venant de chonas auberives peage de Roussillon agnin et ses alentours. Donc trop de monde au même endroit
52	FAURITE CAROLE	f.caro38370@gmail.com		ST CLAIR DU RHONE	38370	Déclaration d'utilité publique	Projet pour ma part qui est plus que favorable, je travaille sur Pierre Bénite, en horaire de journée, et passer par vienne ou par l'entrée d'autoroute est un axe saturé. en espérant que ce projet voit le jour. Merci.
53	Mac hillot Nicolas	aminili@hotmail.fr	Chemin de Corneyzin	Saint prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Échangeur à faire impérativement pour améliorer la vie des usagers de la région. Svp
54	Piotrowski Denis	denis.piotrowski@orange.fr		Montseveroux	38122	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à ce projet. - désenclaver Vienne au retour du travail, à partir de 17h. (queues interminables sut les quais) - faciliter la desserte et l'accès à la vallée de la Varèze avec toutes les communes alentours, les Côtes d'Arej, Vernioz, Assieu, st Alban de Varèze, Montseveroux, etc... - et pour les habitants de ces communes, un accès plus rapide à Lyon ou le Sud.
55	POULAIN JEAN PAUL	jean-paul.poulain@poscandex.com	CHEMIN DE L AERODROME	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	bonjour, je suis favorable au demi échangeur de Reventin-Vaugris. bien cordialement Jean-Paul POULAIN

56	Peuble	Grégory	gregory.peuble@gmail.com	impasse des Aubépinés	Clonas sur Varèze	38550	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Tout d'abord, pour situer le contexte dans lequel je répond à cette enquête, j'ai effectué les trajets Clonas sur Varèze / Lyon de Mai 2016 à Février 2022 dans le cadre de mon activité professionnelle.</p> <p>Sur cette période, la circulation s'est accrue d'années en années, rendant difficiles ces trajets.</p> <p>La première remarque générale que je peux faire sur ce projet est que l'intérêt d'avoir un 1/2 diffuseur à Reventin-Vaugris est grand. En effet cela aurait été un gain de temps non négligeables sur mes trajets. Le diffuseur de Verenay est saturé les matins (bouchons jusqu'au pont du barrage de Reventin) et les soirs (avec des bouchons parfois jusqu'aux voies de l'autoroute qui sont extrêmement dangereux). Les quais de Vienne le sont également.</p> <p>Je suis donc favorable à la création d'un 1/2 diffuseur.</p> <p>Cependant, son implantation, qui est le sujet de cette enquête publique, n'est pas cohérent.</p> <p>Cette solution, en plein centre du village aura des conséquences dévastatrices pour les habitants. Le village sera coupé en 2, les installations sportives attenantes vont également subir ce nouvel échangeur.</p> <p>Je me met à la place des habitants de Reventin. Avec un trafic annoncé de 12000 voitures et 600 camions/jour, avec ces 3 ronds-points en 400m et des voies étroites, les nuisances seront insoutenables pour les habitants (pollution, bruit, insécurité routière, bouchons, ...). Pourront-ils encore laisser leurs enfants jouer dans le village, faire du vélo ? Je ne le pense pas.</p> <p>Cet échangeur aidera sûrement à résorber en partie les problèmes de circulation de l'échangeur de Verenay, mais il ne changera pas grand chose à l'engorgement des quais de Vienne. Beaucoup de personnes passent par Vienne pour éviter de payer à la sortie Verenay, ils ne sortiraient sûrement pas à Reventin qui sera plus chère à priori.</p> <p>Il existe une solution alternative, portée par les élus de Reventin-Vaugris, qui réglerait une grande partie de ces problèmes : La solution d'un 1/2 diffuseur au Sud de la commune.</p> <p>En effet, les nuisances (sonores/pollution/insécurité routière) pour les habitants seront bien moindres (pas d'habitations attenantes).</p> <p>La majorité des utilisateurs de cet échangeur viendront du Sud, donc le trafic sera moins importants dans le village qu'avec la solution centre.</p> <p>Pour terminer, le projet Sud est financièrement plus avantageux que la solution centre.</p> <p>Pour toutes ces raisons, je souhaite voir ce projet d'échangeur aboutir, mais pas n'importe quel prix.</p> <p>La solution centre va détruire ce village alors que l'option Sud le préserve.</p> <p>L'objet de cet enquête publique étant le projet centre, je suis donc contre ce projet.</p> <p>J'espère que la voix des élus de Reventin et de leurs habitants sera entendu et que l'option Sud sera étudiée à la suite de cette</p>
57	LARCHEZ	STEPHANE	steflarchez@gmail.com				Déclaration d'utilité publique	<p>La création de l'échangeur A7 Echangeur Vienne Sud est une véritable solution durable pour éviter l'engorgement de la ville de Vienne. Il n'est notamment pas acceptable de voir circuler un nombre de camion aussi important en agglomération. avis favorable pour ce projet.</p>
58	Renard	Gilles	grenard@neuf.fr	Chemin des Joncs	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis contre le projet actuel qui va engendrer un e augmentation de la circulation (déjà très importante) dans le village de Reventin-Vaugris.</p> <p>Je suis en revanche favorable au projet sud avec un décalage du rond point plus au sud par rapport au projet sud. Cela mettrait le rond point loin de toute habitation et permettrait de le construire en pleine voie de la D131. Je souhaite également que la mise en place de ce demi échangeur soit l'occasion de réduire les nuisances sonores et visuelles de l'A7 pour Reventin-Vaugris. Je propose la mise en place d'un talus arboré sur toute la traversée de Reventin (depuis le pont de la D131 jusqu'au pont qui dessert la zone du saluant).</p> <p>Bien cordialement.</p> <p>Gilles Renard.</p>
59	CROZE	Jean-Claude	jc.croze@orange.fr	Jean-Claude CROZE	Lyon 07	69007	Déclaration d'utilité publique	<p>Un grand oui pour la réalisation de cet échangeur à Vienne sud pour assurer une meilleur fluidité du trafic et stopper le problème grandissant de l'échangeur d'Ampuis.</p>
60	mazhab	adil	adilida38370@gmail.com	route d'Auberive	saint clair du rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>les axes actuels pour accéder à l'A7 sont saturés. Il est nécessaire de créer un échangeur Vienne Sud pour Fluidifier le trafic.</p> <p>Cordialement.</p>
61	CHAIZE	Dominique	domi.chaize@wanadoo.fr	Route du Rieutord	St Vincent de Barrès	07210	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je viens de consulter le projet de demi échangeur à hauteur du péage de Reventin Vaugris, dans ses différentes variantes étudiées. Pour ma part la solution "centre compacte" me semble la plus adaptée car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la moins impactante sur des terrains cultivables ou naturels, - La moins chère (in fine, c'est l'utilisateur qui paie) et les estimations de 2016 subiront un coefficient multiplicateur qui ne sera pas négligeable. - La moins impactante sur le trafic de l'autoroute, ce qui ne sera pas négligeable au vu de la durée du chantier. <p>Je suis un usager certes occasionnel de cette portion d'autoroute, mais les bouchons de Vienne que j'ai subit à une certaine époque, méritent qu'on mette en place des solutions adaptées.</p> <p>Au final la réalisation de ce projet apportera une vrai amélioration au trafic de toute la zone.</p>
62	CLEMENCON	GERARD	gerardclemcon@hotmail.fr	GERARD CLEMENCON	Saint rambert d'albon	26140	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis contre ce projet</p>
63	PARZY	DOMINIQUE	dominique.parzy@free.fr	ROUTE DU GRISARD	SAINT CYR SUR LE RHONE	69560	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet centre compact me semble, comme vous l'exprimez le plus intéressant.</p> <p>J'ajouterais qu'en tant qu'habitant de Saint Cyr sur le Rhône, il existe un problème de sécurité pour les véhicules désirant emprunter l'échangeur de Condrieu direction Lyon en provenance du nord par la RN386. Ils doivent faire un demi-tour sur la nationale pour pouvoir s'engager vers le péage. Il me semble intéressant de regarder également ce point.</p> <p>Bien cordialement.</p>
64	Pinheiro	Alexandre	alexandre.xjr@hotmail.fr	Montée des Chapots	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis d'accord pour la création de cet échangeur.</p>
65	CABROL	CHRISTIAN	christian.cabrol31@orange.fr	Rue du château d'eau	Meyzieu	69330	Déclaration d'utilité publique	<p>Très favorable à cet aménagement indispensable</p>
66	jallet	Jerome	jal.je@wanadoo.fr	rue de la mairie	EPINOUIZE	26210	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour, je suis pour la création de ce nouveau échangeur, car j'utilise quotidiennement l'autoroute A7 pour me rendre à mon travail, cela permettra de désenclaver aussi l'autoroute via la nationale 7 l'été.</p>
67	Malin	Franck	clelio206@msn.com	avenue du plateau des frères	Saint Clair du Rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	<p>Avis favorable. La version finale semble être la solution centre compacte, j'ai une préférence pour la solution sud mais d'après les données l'impact sur les terres agricoles semble trop important.</p>
68	Scherer	Antoinette	antoinette.scherer@gmail.com	Avenue de l'Europe	ANNONAY	07100	Déclaration d'utilité publique	<p>Je n'ai pas de remarque particulière</p> <p>Le choix de l'implantation centrale me parait la plus économe de foncier notamment agricole. Ce demi-échangeur sera certainement utile pour les habitants du territoire et décongestionner le centre de Vienne et les routes départementales attenantes.</p>
69	BIRET	FANNY	f.biret@cuisines-references.com	FANNY BIRET	vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	

70	COEUR	ALAIN	jacoeur38@orange.fr	ROUTE DE GRANGE NEUVE	AUBERIVES SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'échangeur
71	Naguez	Anis	anisdu42800@hotmail.fr		La Grand-Croix	42320	Déclaration d'utilité publique	
72	Allard	Raphaele	raphaele.allard38@gmail.com	Parmentier	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Attention à la charge de circulation supplémentaire sur la montée du grand pavé déjà très chargé aux heures de pointe
73	DENNER	Eric	denner.eric@gmail.com	chemin de la gavine	VILLE SOUS ANJOU	38150	Déclaration d'utilité publique	Avis très favorable, j'utilise l'autoroute tous les jours pour Givors et Lyon et principalement la sortie Condrieu qui est très difficile d'accès car la circulation est très dense et le réseau routier complètement inadapté aux heures de pointe. Projet écologique car souvent on redescend jusqu'à Chanas pour éviter les bouchons. Projet sécuritaire au vu des accidents et accrochages De l'argent publique bien utilisé car utile aux nombreux contribuables qui empreinte la N7 et la RD131
74	THIVOLLE	ROSELYNE	roselyne.thivolle@wanadoo.fr	OUTE DU PILAT	CHEYSSIEU	38550	Déclaration d'utilité publique	ACCES AUTOROUTE A7 je suis pour l'accès le plus au sud car plus près de mon domicile
75	NALLETT	Olivier	olivier.nallete@cegetel.net	Impasse Double	Le Péage-de-Roussillon	38550	Déclaration d'utilité publique	Avis très favorable à ce projet. Dans le sens nord / sud, c'est un peu une aberration que de sortir rive droite à Condrieu pour revenir sur la rive gauche. Il manquerait aussi une sortie d'autoroute - interdite aux PL (via un portique par exemple) - au niveau du Péage de Roussillon.
76	Thromas	Kathleen	thromas_kathleen@hotmail.fr	Chemin de sambillot	Choses l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Monsieur, Habitante de Chonas l'amballan, j'attends ce projet de demi-échangeur avec grande impatience. En effet, je suis infirmière de bloc opératoire à l'hôpital St Joseph St Luc à Lyon. Je travaille en 10h soit 7h30-17h30, une semaine de 3 jours, une semaine de 4 jours en alternance. Mes trajets pour le travail génèrent un stress majeur au quotidien. En effet, selon l'affluence entre le barrage de Reventin-Vaugris et le péage d'Ampuis (qui concentre la principale difficulté de mon trajet), je peux soit arriver en retard au travail (ce qui engendre des conséquences sur le programme opératoire), soit arriver en retard pour récupérer mes enfants le soir. C'est donc la boule au ventre que je saisis mon volant matin et soir. J'ai par ailleurs un roulement d'astreintes (une nuit par semaine + 1 week end d'astreinte par mois) où je dois rester à mon domicile mais doit pouvoir me rendre sur place dans les 30-40 minutes maximum. Vous l'aurez compris, ces trajets quasi quotidiens sont pour moi une source de stress majeure. Je suis absolument convaincue que l'aménagement de ce demi-échangeur me faciliterait grandement la vie. D'ailleurs, certains de mes collègues/amis lyonnais attendent d'avoir la certitude de l'avenir de ce projet pour emménager au sud de Vienne tant il y fait bon vivre. Mais malheureusement, la difficulté d'accès (traversée de Vienne ou de Verenay) les dissuade tous pour le moment. Je souhaite sincèrement que ce projet aboutisse dans des délais respectables afin de faciliter les journées d'un grand nombre de Viennois et leurs voisins. Je souhaite conclure sur le fait que l'argumentaire de la mairie reventinoise n'a aucun sens puisque la majorité des habitations se situant à proximité du projet ont été construits après l'autoroute et le péage de Reventin-Vaugris. Par ailleurs, l'aménagement des deux ronds points ainsi que d'un mur anti-bruit est une excellente réponse à leurs craintes d'insécurité et de nuisance sonore. Je vous remercie pour l'attention accordée à mon avis et vous prie d'agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.
77	LERCHUNDI	Kévin	kevinlerchundi@gmail.com		Cheysseu	38550	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je souhaiterais donner mon avis concernant ce Demi-échangeur. Je suis totalement POUR ce demi-échangeur car il permettrait de désengorger le centre-ville de vienne ainsi que le barrage de Reventin et l'accès à l'A7 par Ampuis. Pour des raisons de sécurité dans le village de Reventin vaugris, il sera plus judicieux de réaliser l'accès au niveau du rond point de l'aérodrome, car cela éviterai le passage de poids lourd et de véhicules dans le centre de Reventin. Il est dommage qu'il n'y ai pas une sortie de prévu pour les personnes remontant du SUD. Car pour descendre dans le SUD, le Demi-échangeur du péage de Roussillon est très utile. Mais lorsque l'ont remonte nous sommes obligés de sortir à Chanas ou remonter sur Vienne pour enfin revenir sur nos pas par la N7. Profitons de ces travaux afin de rajouter une sortie pour les personnes venant du SUD. En espérant que mon avis sera pris en compte. Cordialement. Kevin LERCHUNDI
78	JAMAIS	Ivan	ivan.jamais@orange.fr	IMPASSE DES OLIVIERIERS	ASSIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Depuis 20 ans je suis obligé de prendre l'A7 à Verenay ou traverser Vienne. Et le soir trajet inverse. La circulation ne cesse d'augmenter d'année en année rendant la traversée du barrage ou de Vienne un vrai calvaire. Tous les véhicules en direction de Lyon s'y retrouve entre 6h30 et 9h le matin et 16h et 19h le soir. Une entrée et une sortie d'autoroute en haut sur le plateau serait un vrai avancée pour fluidifier cette circulation qui est devenue vraiment trop chronophage. Je suis impatient de voir ce projet sortir du sol. Cependant il faut prévoir les nombres de bornes de passages en conséquence.
79	Vu van	Ludovic	moiaff42@msn.com	Chemin des cornets	Givors	69700	Déclaration d'utilité publique	
80	Chalaye	Sébastien	sebastienchalaye@aol.com	Rue auguste donna	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Tout à fait utile pour désengorger le centre ville de vienne où il y a trop de véhicules Échangeur qui aurait dû être fait bien plus tôt
81	MANIN	Jean-Michel	jmm.manin@yahoo.com	chemin de Lieuraz	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je tenais à m'exprimer concernant l'enquête publique de l'échangeur a7 Vienne Sud pour un emplacement à Reventin Vaugris. Cet emplacement est totalement dangereux et improbable pour penser à l'implanter à côté d'un centre sportif. Le nombre incroyablement élevé de véhicules circulant sur ce lieu ne ferait qu'accroître le risque d'accidents pour les riverains et nos enfants. Ce serait déplacer une circulation déjà compliquée vers un point encore plus sensible. La seconde solution un temps évoqué à peine 1 kilomètre plus au sud à côté de l'aérodrome semblerait tellement plus simple et moins accidentogène... Cordialement. MANIN Jean-Michel

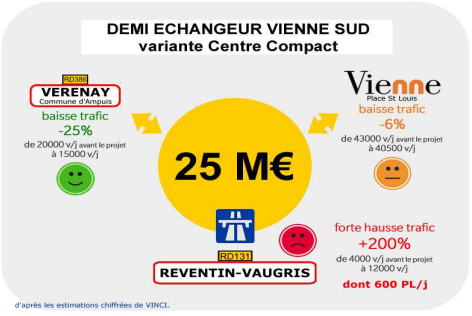
82	MAC HILL OT	Christian	noumem@hotmail.fr	rue des sables impasse des moraines	AUBERUVES SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	je suis favorable à la réalisation du demi échangeur Vienne sud
83	MAC HILL OT	Christian	noumem@hotmail.fr	rue des sables impasse des moraines	AUBERIVES SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	je suis favorable à la réalisation du demi échangeur Vienne sud
84	Germ ain	Yoann	germainyoann@gmail.com	Chemin champ Secer	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	C'est une excellente idée qui verra pour nous riverains une amélioration significative de nos moyens d'accessibilités au service autoroutier.
85	Bonn ivard	Annick	annick.bonnivard@gmail.com	Des ecoles	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je veux la variante sud proposee par la mairie de Reventin et nonle projet centre
86	Dupu y	Pascal	pascal.dupuy2503@orange.fr	Route de la Chapelle	Saint Romain De Surieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, C'est un excellent projet dont j'attends la mise en œuvre de puis bien longtemps. Il permettra à tous ceux qui habitent le sud de Reventin de monter sur Lyon plus facilement. J'espère qu'il sera opérationnel dans les plus brefs délais. Cordialement
87	Ducr ot	Damien	cdudca@yahoo.fr	Impasse des sources	Les Côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Ce projet est primordial pour la vie de nos communes. A ce jour, la circulation est devenue trop importante sur l'axe RN7. Toutes les communes n'ont pas eu d'autre choix que de se développer par l'acceptation des permis de construire. Nos villages ne peuvent plus rester ce qu'ils étaient. Le projet, tel qu'il est présenté n'est certainement pas celui qui serait le plus adapté. Celui proposé (dit projet Sud) doit être étudié de plus près.
88	CHA NSO N	David	d.chanson@laposte.net	La Maison du Lac	SALAISE SUR SANNE	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'ouverture d'un échangeur d'autoroute. Moins de circulation sur la RN7 = plus de sécurité pour tous. C'est également moins de distance parcourue inutilement.
89		Je ne souhaite pas le donner			Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Je pense que cet échangeur est indispensable. J'habite Roussillon mais je travaille à Vienne Ayant des horaires décalés et qui changent régulièrement il m'est impossible de prendre le train. D'autre part mon lieu d'habitation est loin de la gare du péage de R et mon lieu de travail loin de la gare de Vienne. Le matin des milliers de voitures empruntent le barrage et les grands pavés pour rejoindre l'autoroute et la métropole lyonnaise. Le fait de pouvoir entrer et sortir à ce niveau désengorgera significativement la portion de nationale 7 entre le péage et vienne sud. merci.
90	GAR NOD ON	VERONIQUE	veronique.garnodnon@orange.fr	Rue chez Michard	Les cotes D arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Vivement l'échangeur
91	GAR NOD ON	Fabrice	veronique.garnodnon@orange.fr	Rue chez michard	Les cotes D arej	38138	Déclaration d'utilité publique	
92	GAR NOD ON	Janys	veronique.garnodnon@orange.fr	Rue chez michard	Les cotes D arej	38138	Déclaration d'utilité publique	
93	ROY	Gilles	gilles-roy@live.fr	route du Valeron - lotissement la combe	SERPAIZE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour que ce projet voit le jour. J'ai travaillé avenue du Général Leclerc où il passe chaque jour un flot de voiture très surprenant pour un axe dit secondaire. Mon fils vient de déménager, son appartement donnait sur le quai Jean Jaurès, avec une seule ouverture sur cette rue: infernal, impossible de laisser une fenêtre ouverte. Incroyable également le nombre de camions à la journée qui peuvent emprunter cette voie. Je suis mille fois pour.
94	Deco uflet	Fabrice	fabricedeco uflet@yahoo.fr	Route du Goutarin	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Ce projet me semble extrêmement important pour les habitants de la région sud de Vienne. En effet, cela aura pour conséquence le désengorgement des communes de Verenay et de Vienne. Cela fait près de 10 ans que je travaille sur Lyon et rejoindre l'A7 prend plus de 35 minutes depuis la commune de Vernioz (contre 15 minutes en temps normal) aux heures de pointe (un peu avant 7h du matin). D'autre part, ce projet est idéalement situé sur la commune de Reventin où le péage actuel permettra une parfaite intégration du nouveau péage à créer. Cordialement
95	Caranta	Christophe	christophe.caranta@orange.fr	Rue de la République	Cruas	07350	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je vais souvent sur Reventin Vaugris et je pense que cet emplacement est très dangereux et improbable pour penser à l'implanter à côté d'un centre sportif. Le nombre incroyablement élevé de véhicules circulant sur ce lieu ne ferait qu'accroître le risque d'accidents pour les riverains et les enfants. Ce serait déplacer une circulation déjà compliquée vers un point encore plus sensible. La seconde solution un temps évoqué à peine 1 kilomètre plus au sud à côté de l'aérodrome est tellement plus simple et moins accidentogène, elle éviterait le passage de poids lourd et de véhicules dans le centre de Reventin... Par ailleurs, l'aménagement des deux ronds points ainsi que d'un mur anti-bruit rendrons le village beaucoup moins esthétique et moins agréable à vivre.
96	Silve	Benoit	benoit.comunicable@gmail.com	chemin des grandes vignes	viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à ce projet qui réduira la circulation dans Vienne et tous les inconvénients afférents : retards, pollutions, incivilités, dangers divers. Le plus tôt sera le mieux
97	Mille t	Guillaume	maryline.guillaume@gmail.com	Chemin de Vernon	Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis pleinement favorable à la réalisation de ce projet Habitant Condrieu et circulant régulière rive droite vers Ampuis ou pour prendre l'échangeur autoroutier de condrieu pour l'A7 direction Lyon , je ne peux que confirmer les perturbations mentionnées dans les motivations du projet Je vois dans cette réalisation une opportunité importante d'amélioration des conditions de circulations , et en lien direct : une amélioration de la sécurité , une réduction des nuisances, une réduction de la pollution (amélioration de la qualité de l'air locale) Si l'intérêt principal réside dans la nouvelle possibilité offerte aux habitants du sud de Vienne rive gauche , les effets positifs seront directement perçus par les habitants du sud de Vienne rive droite , et par la Ville de Vienne elle même
98	Wasil ewski	Stanislas	stanisla.w@gmail.com	Impasse du Bletton	PUSIGNAN	69330	Déclaration d'utilité publique	

99	DUMOULIN	CEDRIC	cedric2502@gmail.com	chemin du vieux vaugris	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Vivant à proximité du futur échangeur, nous sommes bien évidemment inquiet par rapport à d'éventuel désagrément. Mais nous souhaitons vivement que ce projet aboutisse car travaillant sur Lyon, je serais un utilisateur de ce futur échangeur qui devrait me faire gagner une dizaine de minute sur mon trajet quotidien.</p> <p>En espérant que le projet se fasse malgré le mécontentement de certains habitant de Reventin.</p> <p>Peut-être juste revoir le rond point près de la station qui me semble peu adapté au futur trafic que va engendrer l'échangeur.</p> <p>Il faudrait aussi remettre l'accès à la route des côtes d'arey pour les voitures en provenance de Vienne (Le sens ayant été restreint il y'a plusieurs mois uniquement sur le sens direction Vienne)</p> <p>Il me parait aussi indispensable qu'une passerelle piéton soit prévu pour traverser l'autoroute en complément du pont. Ainsi que mur Anti bruit pour le lotissement de La Plaine qui se trouve à proximité.</p> <p>Cordialement, Cédric Dumoulin</p>
100	pornet	sophie	sophiepornet@gmail.com	Place st Martin	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Heureuse de savoir que la circulation n'a va plus engorgée le centre de Vienne,on va respirer.
101	Cournil	Frantz	frantz.cournil@gmail.com	6 lotissement les Bruyères	Saint Cyr sur Rhone	69560	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis pleinement favorable à ce projet afin de limiter la circulation dans Vienne des véhicules venant du sud.</p> <p>Cela va aussi réduire les embouteillages sur le pont du barrage de Reventin Vaugris que les gens du sud empruntent afin rejoindre le péage de Vérenay pour aller sur Lyon.</p>
102	JORROT	Michel	mjorrot@orange.fr	Chemin de Boucieu	ANNONAY	07100	Déclaration d'utilité publique	RAS
103	Lledo	Eric	eric.lledo@club.fr	Florence Arthaud	Saint Maurice l'exil	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à l'échangeur A7 VIENNE Sud. Gain de temps évite la traversée de Vienne donc également moins de pollution en ville.
104	Piegiay	Eric	emmapiegiay@free.fr	Place aristide briand	Sainte colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	Très favorable à cet échangeur, indispensable pour désengorger vienne et la N7 entre vienne et Reventin. Projet dont on parle depuis de nombreuses années, enfin il va se concrétiser.
105	DUMOULIN	CEDRIC	cedric2502@gmail.com	chemin du vieux vaugris	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour, Vivant à proximité du futur échangeur, nous sommes bien évidemment inquiet par rapport à d'éventuel désagrément. Mais nous souhaitons vivement que ce projet aboutisse car travaillant sur Lyon, je serais évidemment un utilisateur de ce futur échangeur qui devrait me faire gagner une dizaine de minute sur mon trajet quotidien aux heures peu chargées et presque 20 à 30 minutes aux heures chargées du matin et du soir.</p> <p>Au départ, j'avais une légère préférence pour le variant sud car permettrait de moins engorger le centre de Reventin mais vu que Vinci a retenu la version centre, je me permet de soumettre quelques inquiétudes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peut-être juste revoir le rond point près de la station service qui me semble peu adapté au futur trafic que va engendrer l'échangeur. - Il faudrait aussi remettre l'accès à la route des côtes d'arey pour les voitures en provenance de Vienne (Le sens ayant été restreint il y'a plusieurs mois uniquement sur le sens direction Vienne) - Il me parait aussi indispensable qu'une passerelle piéton soit prévue pour traverser l'autoroute en complément du pont. Ainsi que mur Anti bruit pour le lotissement de La Plaine qui se trouve à proximité. <p>Cordialement, Cédric Dumoulin</p>
106	GOUT	Damien	entreprise.damien.gout@gmail.com	chemin du bois rondet	Les Cotes D'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>bonjour</p> <p>passant tous les jours aux heures de pointe pour travailler en région lyonnaise le projet centre doit être maintenu !!</p> <p>ne pas céder à une faible minorité de personnes qui bloquent ce projet ,pour faire ralentir le démarrage des travaux , qui aurait du démarré depuis nombreuse années.</p> <p>ils bloquent des milliers personnes tous les jours (pollution , embouteillage etc)</p> <p>ce projet centre est le bon , les études le démontrent.</p> <p>ne pas faire au sud , ce qui prend des terres agricole a nos agriculteurs et projet trop chère au sud !!</p> <p>c'est nos impôts !!</p> <p>merci de prendre ma demande en considération .</p> <p>cordialement</p> <p>DAMIEN GOUT</p>
107	CLERGET	Jean-Philippe	jp.clerget@orange.fr	rue du Cortet	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet me semble extrêmement important pour les habitants de la région sud de Vienne. En effet, cela aura pour conséquence le désengorgement des communes de Verenay et de Vienne. Cela fait plus de 15 ans que je travaille sur Lyon et rejoindre l'A7 prend plus de 35 minutes depuis la commune de Vernioz aux heures de pointe (un peu avant 7h du matin et après 18h), contre 15 minutes en temps normal. D'autre part, ce projet est idéalement situé sur la commune de Reventin où le péage actuel permettra une parfaite intégration du nouveau péage à créer. Et pour mes amis Reventinois, je ne vois pas en quoi l'implantation "centre" apportera une nuisance supplémentaire (sonore, visuelle, pollution...). Cordialement</p>
108	MEGARD	Severine	megard.severine@gmail.com	chemin du bois rondet	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour</p> <p>J'emprunte tous les jours la montée des grands pavés SATUREE je suis bien évidemment FAVORABLE au projet CENTRE !!!</p> <p>Impatiente du démarrage des travaux pour la fluidité du trafic sud viennois.</p> <p>Cordialement</p>
109	Guillou	Yoann	yoann4269@gmail.com		Veranne	42520	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'échangeur A7 Vienne Sud
110	Champmartin	Fabien	c.fabisa1@orange.fr	Chemin des rivoires	Les côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable pour ce projet que j'attends avec impatience pour réduire mon trajet quotidien de 15mn.
111	Tabet	Anissa		Lotissement le poyat	Villeneuve de marc	38440	Déclaration d'utilité publique	Projet important pour désengorger les routes , merci !

112	boucher	danielle	danielleboucher@orange.fr	rue vimaine	38200 - VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Nous attendons cet échangeur depuis des années. Ayant habité les cotes d arey pendant 32 ans. maintenant nous sommes a vienne et cela permettrait de soulager la ville du trafic des camions en particulier. Pollution, embouteillage , danger pour les piétons., bruits.
113	SORET	Christelle	csoret@marie-vienne.fr	Cours romestang	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite la réalisation du demi échangeur au sud de vienne
114	HARMENET	Patrice	patrice.harmenet@orange.fr	Rue des fontaines	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Je pense que cet échangeur facilitera le trafic vers Lyon et évitera de nombreux ralentissements aux heures de pointe (traversée de Vienne, traversée du barrage de reventin)
115	rochard	magali	mag.roch@hotmail.fr	rue de la charinas	assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	vivement cet échangeur marre de ces embouteillages à la sortie de condrieu et cette mise en danger car trop monde arrêté sur l'autoroute cordialement
116	rochard	magali	mag.roch@hotmail.fr	rue de la charinas	assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	vivement cet échangeur marre de ces embouteillages à la sortie de condrieu et cette mise en danger car trop monde arrêté sur l'autoroute cordialement
117	GIET	Krystal	krystal.giet@outlook.fr	Rue pasteur	Anneyron	26140	Déclaration d'utilité publique	
118	DI CICCIO	Lydia	lydia.streiff@gmail.com	Alee des cypres	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour ce projet
119	Rolland	Patrice	rollandpatrice@outlook.com	Chemin fort massot	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis favorable à ce projet. Cdt
120	Badin	Christian	Badinchristian@hotmail.fr	Route du pilât	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Le demi échangeur aura plusieurs avantages pour nous habitants des villages environent: -possibilité de se rendre direction Lyon sans faire de détour et sans avoir les bouchons sur vienne -l'échangeur mettra de l'activité et de l'attractivité à nos villages en permettant au personnes travaillants ou voulants travailler sur Lyon d'avoir un accès bien plus rapide. -l'autoroute passe déjà à cet endroit ce qui ne créera pas de nouvelles perturbations auditive ou autre. -moins de bouchons sur Vienne = moins de pollution
121	TarraGo	Gerald	geraldtg38@free.fr	Lotissement le petit pré	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Très bonne idée pour cet échangeur. Cela fera gagner énormément de temps aux habitants des communes voisines pour ce rendre à nos emplois dans le Rhône.
122	Saparart	Jocelyne	saparart.jacques@orange.fr	Rue de la combe de lay	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la création de l'échangeur vienne sud à reventin ,il aura beaucoup d'avantages pour les villages annexe et l'emplacement semble le plus logique.
123	MULATO N	CÉLINE	stephrec@hotmail.fr	Montee du perron	Soucieu en jarrest	69510	Déclaration d'utilité publique	Projet intéressant
124	GOIN	EMMANUEL	manu.goin@gmail.com	CHEMIK DU MUGUET	ASSIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	A fond pour ce projet!
125	Selles	Alix	alix.selles@gmail.com	Montée de Charlemagne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Il est nécessaire de créer cet échangeur la ville de Vienne suffoque et en été c'est pire. Rendre aux piétons, vélos et habitants de la ville un air plus pur et un cadre de vie plus agréable, cette portion du Rhône est gâchée par tous ces bouchons et camions qui n'ont rien à faire la.
126	CARRASCO	BENJAMIN	benjamin69_carrasco@gmail.com	Chemin des prairies	Clonas-sur-Varèze	38550	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, En effet ce projet est très attendu, il va faciliter la vie de beaucoup d'automobilistes, désengorger les routes bondées aux heures de pointe pour accéder à l'A7 en direction de Lyon notamment Ampuis, le barrage de reventin ainsi que la traversée de Vienne. Vivement que les travaux commencent.
127	Fernéz	Franck	vfffernez@wanadoo.fr	Chemin des plantées	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Totalement favorable, c'est urgent et vital !
128	Bruno-Rey	Stéphane	stephanebrunorey@hotmail.com	Rue de l'Archevêché	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet.
129	Buffet	Paul	buffet2009@hotmail.fr	Chemin du Vieux Vaugris	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour ,résidant sur la commune de Reventin Vaugris, je ne comprends pas le projet de l'échangeur alors qu'à environ 500 m au sud (Chonas l'Amballan), il existe un rond point en dehors du village et avec aucune habitation alentours où il serait tout à fait possible de créer l'échangeur. Vous pensez fluidifier le trafic mais au niveau du rond point de la RN 7 sur Reventin, ce dernier est déjà très encombré. Merci de prendre en compte nos observations. Cordialement. Paul Buffet.
130	BUFFET	HOUDA	h.buffet@endrix.com	Chemin du vieux vaugris	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Projet intéressant mais à déplacer quelques centaines de mètres au sud pour ne pas saturer le rond point de reventin et couper le village en deux. Le rond point de chonas l'amballan est dans une zone bien plus calme et non habitée, cet emplacement serait bien plus logique pour la création de l'échangeur.
131	DOSSON	Geoffrey	g.dosson@cloud.com	Route des Balmes	Saint Alban du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la construction de cette échangeur. Il faut fluidifier le trafic au centre ville de Vienne et sur les quai
132	Chollier	Sebastien	sebastien@chollier.com		Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je trouve ce projet tres intéressant car il permettra de réduire considérablement la circulation sur la rd 386, le pont du barrage, la N7... et Vienne, je suis habitant de Condrieu et travaille à Vienne je fais tous les jours le trajet QUI EST DEvenu LES QUELQUES DERNIÈRES ANNÉES DE PLUS EN PLUS DIFFICILE. La cause, le matin, les véhicules arrivants du barrage pour aller prendre l'autoroute a l'échangeur de Verenay, et le soir ceux sortant à l'échangeur et arrivant de Lyon. Cet échangeur faciliterait les trajets quotidiens de l'ensemble de habitants sud vienne se déplaçant vers le nord (vienne ou region lyonnaise) encore faut il que le tarif ne soit pas prohibitif. Cordialement Sebastien Chollier
133	Dutour	Aurelie	Aurelie.juveneton@wanadoo.fr	Montee saint mamert le bas	Les Cotes d arey	38138	Déclaration d'utilité publique	
134	COSTE	MARIELE	mariellecoste@free.fr	COURS ROMESTANG	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.

135	Lesprit	Amélie	lespridame lie@gmail.com	Cours Verdun	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je trouve le projet de l'échangeur primordial pour la ville de Vienne. En effet, les quais sont complètement saturés matins et soirs. Chaque matin je met 20 min pour emmener mon fils à l'école à seulement 1km et initialement 3min de chez moi!!! Nous avons besoin de cet échangeur pour désengorger la ville. Amélie Lesprit
136	Fischer	Ludovic	ludovic.fischer96@gmail.fr	Ludovic Fischer	Clonas sur Varèze	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour car habitant clonas sur Varèze, nous avons une entrée plateau de louze mais la sortie est à chanas ! avec le green 7 ce n'est pas jouable !
137	PERROT	Agnès	comailagch@gmail.com	Chemin du coussas	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Je travaille sur Lyon depuis 28 ans et c'est la galère sur la N7 le matin, il faut partir de plus en plus tôt pour éviter les bouchons. J'espère vraiment que ce projet aboutira et que nous pourrons passer moins de temps dans les bouchons.
138	Durand	Damien	duranddamien203@yahoo.fr	CHEMIN DELACONCHE	REVENTIN VAUGRIS	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je veut voir ce demi échangeur dans la zone du saluant car la ou ils veulent faire le demi échangeur va être car il y a les jeunes sportifs qui pratique le football et les écoliers qui vient faire le sport au gymnase ainsi que le désagrément que ca faire au habitants qui habite juste cote du stade est ca couper le village en deux
139	VALLOT	Michael	madseen@aol.com	CHEMIN DES OSCHES	VERNOSC LES ANNONAY	07430	Déclaration d'utilité publique	C'est une bonne idée cette échangeur pour désengorger Vienne. Maintenant pour que celui ci soit utilisé par tout les automobilistes il faudrait que le contournement de Vienne via l'A7 soit gratuit (comme la plupart des déviations des grandes villes via autoroute). Dans notre cas étant au départ d'Annonay notre seul intérêt de prendre la nationale est économique. Si l'échangeur créé est payant nous continueront de traverser Vienne pour avoir un accès gratuit à l'Autoroute (Comme beaucoup de personne que je connais). L'Autoroute étant trop couteuse notamment sur l'axe Chanas-Vienne. Déjà sans faire de travaux simplement la gratuité de l'A7 à partir de Chanas désengorgerait le trafic sur le Péage de Roussillon et Vienne, maintenant je pense aussi que la création de cet échangeur est une bonne chose pour tout ceux habitant au dessus pour pas qu'ils aient à traverser Vienne pour rejoindre l'Autoroute.
140	Piegray	Mélanie	mélanie.piegray@free.fr	Rue Robert Merle	Payrin Augmonte l	81660	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à l'échangeur. Je suis une ancienne habitante de Reventin-Vaugris, je reviens souvent sur la commune et cet échangeur permettrait notamment de faciliter la circulation dans Vienne.
141	Caron	Laetitia	lmn.caron@gmail.com	Chemin de la corniche	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis en faveur du projet d'échangeur Vienne sud A7, merci d'en tenir compte. Je souhaite que les travaux démarrent au plus vite afin de désengorger la ville de vienne. Merci de me confirmer la prise en compte de cet avis.
142	Ouejhani	Majdi	tounsreprésente@hotmail.fr	Route d'auberives		38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour
143	Hamidi	Fatima	fatima.hamidi@live.fr	Route dauberives	Saint clair du rhone	69350	Déclaration d'utilité publique	Indispensable pour se rendre au travail et désengorger la N7 et le pont de reventin.
144	GARDETTE	Damien	damien.gardette@free.fr	chemin des Vergers	SAINT-PRIM	38370	Déclaration d'utilité publique	Madame, Monsieur, Il est urgent d'agir pour mettre en service ce demi-échangeur car les travailleurs n'en peuvent plus de devoir subir les "bouchons" quotidiens du pont du barrage hydro-électrique de Vaugris et des feux tricolores devant l'entreprise BUFFIN. Cependant, il aurait à mon avis été préférable de placer ce demi-échangeur au rond-point plus au sud, celui au-niveau de la zone industrielle rue de l'aérodrome et du pont du chemin de la Tour. Quoi qu'il soit décidé, il faut faire vite car ce n'est plus tenable.
145	Dautel	Julien	j4roses@hotmail.fr		Troyes		Déclaration d'utilité publique	Un gain de temps pour les livraisons Oui à ce projet
146	Giroud	Augustin	augustingiroud@gmail.com	Routes des barres	Les côtes d arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis absolument pour ! Merci de pendre mon avis en compte
147	Giroud	Augustin	augustingiroud@gmail.com	Routes des barres	Les côtes d arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis absolument pour ! Merci de pendre mon avis en compte
148	Giroud	Augustin	augustingiroud@gmail.com	Routes des barres	Les côtes d arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis absolument pour ! Merci de pendre mon avis en compte
149	Crozier	Michele		Rd 386	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Très favorable à l'échangeur
150	Dermidjian	Gabriel					Déclaration d'utilité publique	Très favorable à l'échangeur
151	Falлоне	Amandine					Déclaration d'utilité publique	Très favorable à l'échangeur
152	Maucors	Alex	alex.maucors@free.fr	Chemin des prairies	Clonas sur vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur pour désengorger quotidiennement l'entrée et la sortie de l'échangeur d'Ampuis / Verenay.
153	RAVEL	Grégory	gregravel@yahoo.fr	Lotissement Les Felantines	Saint Clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	Très favorable à l'échangeur de Reventin pour enfin désengorger les quais de Vienne et l'échangeur d'Ampuis.
154	PHILYS	Mélina	melina.snoussi@sfr.fr	Chemin de leuraz	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur de Reventin-vaugris à l'emplacement proposé par Vinci et Vienne Agglo. Il devient urgent pour la sécurité des riverains de la nationale 7, mais aussi impératif de désengorger la montée du grand pavé en heure de pointe il faut au minimum 50 minutes pour faire 3km.
155	Mazuir	Mickael	mickael.mazuir@orange.fr	Rue Des Ecoles	Auberives Sur Vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Pratiquant le trajet 10 fois par semaine, depuis Sans. Les bouchons a l'allée ainsi qu au retour jusqu'à parfois 20h ne sont plus tenables. Je vois des soucis de pollution évoqué, mais ils sont d autant plus important lorsque les bouchons sont présents. Il est grand temps de penser à l'évolution et désengorger cette fabuleuse Nationale 7. Cette contrainte me donne envie de fuir cette route ainsi que ma ville d adoption qu est Auberives sur Vareze. Vous excuserez mon orthographe peux precis ,je vous pries d agréer Madame Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.
156	Rosselli	Judith	judith-becquet@hotmail.fr	Chemin du marais	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Complètement d'accord pour cet échangeur qui désencombrerait enfin vienne.

157	Roselli	David	david-rosselli@hotmail.fr	Chemin du marais	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Hâte de voir naître l'échangeur et disparaître les bouchons
158	Magalhaes	Patricia	patricia.magalhaes@hotmail.fr	RN7	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour je suis contre ce projet qui va faire des dégâts au point de vue circulation et mort du village
159	Krumenacker	Elodie	elodie.krumenacker@laposte.net	Chemin de Saint Laurent	Chonas L'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à la construction de cet échangeur pour remonter vers Lyon. Me rendant quotidiennement à Lyon il permettrait de désengorger le village de Reventin et celui de Verenay. Il me semble également que le pont du bagage CNR se dégrade.
160	Bellon	Loic			Saint Alban du rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur pour désengorger respectivement l'entrée/sortie de l'échangeur d'Ampuis / Verenay le barrage de Vienne Reventin, l'axe Ampuis-Condrieu ainsi que le pont suspendu de Condrieu (actuellement sous haute surveillance en raison de la dégradation de certains de ses câbles de suspension). Les traversées Sud-Nord /Nord-Sud de Vienne serait également désengorger.
161	pradat	pascal	pilasd@hotmail.fr	rue victor hugo	viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	ce projet me paraît utile à la collectivité et je demande la réalisation au plus vite du demi échangeur au sud de viennne
162	Grass	Simon	simon_grass@hotmail.com	impasse du Pressoir	Cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Ma remarque porte à cheval sur deux sujets. Habitant au sud de Reventin et travaillant régulièrement sur Lyon, cet échangeur est attendu comme une pluie pour moi et tous les habitants de mon village. Il est donc plus qu'urgent de concrétiser ce projet qui dure depuis trop longtemps. Cependant, si je comprends bien le plan d'implantation retenu je constate que le seul pont au dessus de l'A7 qui relie les deux parties de la commune sera complètement saturé aux heures de pointes. Et si je ne suis pas concerné directement, je suis surpris qu'un second pont proche du centre ne soit pas inclus dans le projet? Ou alors que l'entrée sur l'autoroute ne soient décalée plus au sud (en laissant la sortie au niveau du projet actuel). Merci de votre écoute. J'espère que le projet ne prendra pas de nouveaux retard, il est vital. Bonne journée
163	Felix	Carole	carole.c.felix@gmail.com	Rue des 4 meilles	ROUSSILLON	38150	Déclaration d'utilité publique	
164	Felix	Carole	carole.c.felix@gmail.com	Rue des 4 meilles	ROUSSILLON	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable a l echangeur de reventin pour reguler la circulation
165	Felix	Mario	felixmario38@gmail.com	Rue des 4 meilles	ROUSSILLON	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable a l echangeur de reventin pour reguler la circulation
166	Bonnefond	Loic	lbonnefond@nootebo.com	Route des Alpes	Agnin	38150	Déclaration d'utilité publique	POUR le projet.
167	LENOIR	Rodolphe	rodolphe.lenoir@me.com	Route de Bérardier	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui il faut absolument ces échangeurs.
168	Usseglio	Camille	camille.usseglio@live.fr	Chemin des Combes	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis POUR cet échangeur VIENNE SUD. Il permettra réellement de désengorger VIENNE qui est pour moi complètement engorgée de voitures et de Beaucoup trop de camions qui traversent Complètement Vienne.
169	bouteillon	denis	bouteillon.denis@yahoo.fr	chemin du vieux vaugris	reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre ce projet qui va engorger le centre de reventin-vaugris et compliquer la vie des habitants des lotissements voisins ainsi que des utilisateurs de l'espace sportif. La solution SUD proposé par la mairie me semble plus cohérente.
170	BOINET	CHRISTOPHE	boinet.c19@free.fr	CHEMIN DES PETRIERES	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je ne suis pas opposé à la construction du demi échangeur en lui même mais je suis opposé à sa construction sur la localisation dite "centre". Il existe une alternative à 1,2 km au sud, proposée par la maire de Reventin-Vaugris avec un bureau d'étude spécialisé dans les infrastructures routières. Pourquoi Vinci et le comité de pilotage ne prennent pas en compte cette alternative ??? C'est le déni du bon sens. La localisation de l'échangeur au centre va provoquer la mort du village par ses nuisances (sonores, pollution, bouchons sur la RN7, trafic routier important aux abords d'installations sportives, co-circulation piétons/véhicules,...). JE SUIS DONC CONTRE ET M'OPPOSE A LA SOLUTION OBJET DE CETTE ENQUETE PUBLIQUE
171	Rousel	Thibaut	troussel@boucher-paysagiste.com	Rue du bourbourey	Clonas sur vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	Patron d'une entreprise de 50 personnes sur clonas sur vareze, je suis ambassadeur de ce projet d'échangeur. Nous avons une dizaine de camion qui va chaque jour sur Lyon. Cet échangeur nous ferait gagner un temps précieux et du plaisir pour nos collaborateurs. À votre disposition pour en parler au 06 69 93 36 26
172	GAY	Pierre	nathalielguy@orange.fr	Montée Château Gilllet	Les Côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable à ce projet dans la configuration proposée , moins couteuse pour le contribuable et moins impactante sur les parcelles agricoles.
173	REUX	Monique	monique.reux@orange.fr	impasse clos de la Varèze	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Je soutiens l'implantation du demi échangeur n°11 de Vienne Sud, cela permettrait de désengorger la RN7 de REVENTIN à VIENNE et la RN 86 pour prendre l'autoroute à VERENAY .Les embouteillages seraient considérablement réduits, la pollution diminuerait, ainsi que la consommation de carburant La commune de VERNIOZ est sur un pôle attractif très important sur VIENNE et la région Lyonnaise, les déplacements nombreux des habitants seraient facilités , les quais de VIENNE seraient plus accessibles notamment pour les transports scolaires (90% des élèves de primaire vont au collège de l'Isle de VIENNE) Veuillez recevoir Monsieur le commissaire enquêteur mes sincères salutations Monique REUX 1ère Adjointe à la mairie de VERNIOZ

174	Pernoux	Patrick	patrick.38200@free.fr	Place St Louis	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Le demi échangeur ne va rien régler à Vienne. Les estimations de trafic de VINCI annoncent une baisse de 43050 V/j à 40400v/j soit 6% de réduction seulement au niveau de la place St-Louis (page 42 de la pièce A du dossier). On va gagner 3 ans, mais la pollution sera toujours la même.</p> <p>Au moins, faites l'échangeur plus au Sud et non pas au Centre, ce n'est pas la peine de faire subir aux gens de Reventin, ce que nous subissons Place St Louis au quotidien.</p> 
175	amiot	marie-cécile			viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	un projet qui est très attendu pour faciliter et fluidifier la circulation sud/nord!
176	Cheviet	Hervé			Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Pour être efficace et que les quais de Vienne ne servent plus de passage obligé, il faut :</p> <p>1- que le demi-échangeur ne soit pas saturé dès sa 1ere année d'existence (il faut de la place et sur une double voie de trafic) et pas le faire dans un emplacement étiéqué comme prévu aujourd'hui avec 2 giratoires sur 3 de 15m de rayon pour faire passer 600PL/j.</p> <p>2 - qu'il soit gratuit (ainsi que le péage de Verenay).</p> <p>Nos grand parents et parents ont déjà payé les 2 ponts du Rhône.</p> <p>L'autoroute Vienne-Lyon a été déclassé.</p> <p>Le Sud de Vienne est devenu la banlieue de Lyon.</p> <p>Si on était dans la région parisienne ou marseillaise, ce serait gratuit c'est sûr.</p>
177	Gaillardon	Delphine	studiograindereve@hotmail.fr	Place francisque Chirat	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique. En effet, les nuisances apportées par les bouchons créés sur les quais de Vienne doivent cesser et cet échangeur est la seule solution viable.
178	MORELLO	Eric	eric.morello@chieze.fr	Eric MORELLO	chavanay	42410	Déclaration d'utilité publique	il faut arrêter de tergiverser et faire cet échangeur indispensable à la bonne circulation !
179	martin	julie	juliemartin@wanadoo.fr				Déclaration d'utilité publique	xxxxxxxxxxxx
180	MASCLET	Jean Pierre	masclet-jeanpierre@orange.fr	Place de Picardel	CHARNAS	07340	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je soutiens ce projet qui aurait du être fait depuis longtemps et qui permettra de ne plus passer dans le centre ville de VIENNE ou de ne pas se retrouver à l'échangeur de Condrieu qui est de l'autre côté du Rhône donc peu pratique pour rejoindre la N7. Salutations.
181	Perrier	Jocelyne	perrierjocelyne@orange.fr	Cours Brillier	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au demi échangeur de Reventin Vaugris.
182	Jamais	Jean-Paul	jeanpaul@jamais.me	rue du Port au Prince	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	La réalisation de cet échangeur me semble une évidence. Il permettra une circulation beaucoup plus fluide au sud de Vienne. Je suis évidemment pour.
183	TERRU	Florian	florianterru@yahoo.fr	Lotissement Les Renardières	ASSIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je soutiens ce projet qui aurait du être fait depuis bien longtemps et qui permettra de ne plus passer dans le centre ville de VIENNE ou bloqué dans la montée des grands pavés ou bloqué à Verenay ou bloqué sur le barrage de reventin vaugris, ... Salutations.
184	DELGRANDE	Pascale	pascale.pdg@orange.fr	Chemin des perrieres	Seyssuel	38200	Déclaration d'utilité publique	C'est une attente de Longue date ! Il est indispensable d'améliorer la circulation de Vienne et communes alentours
185	DUPONT BONNAFFOUS	Marjolaine	marjolainedupont@gmail.com	chemin des Chais	Clonas sur VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis très favorable à ce demi-échangeur qui devrait permettre de gagner beaucoup de temps pour les aller-retour sur Lyon. En effet aujourd'hui il y a une saturation du Traffic aux heures de pointes dans la descente des grandes pavées, sur le barrage et lors de la traversée de Verenay. Et cela aussi bien pour aller direction Lyon que pour en revenir. Ce demi-échangeur est attendu depuis très très très longtemps, et j'espère qu'il pourra voir le jour au plus vite.
186	AGIER	Michel	michel.agier@spie.com	Jassoux	CHAVANAY	42410	Déclaration d'utilité publique	Cela devient très urgent avec la fermeture du pont de Condrieu, de plus la sortie Ampuis est surchargée aux heures de pointe. Merci
187	SLAMANI	NOURIA	nslamani@live.fr	IMPASSE DE CHUZY	CLONAS SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis très favorable à ce demi-échangeur qui devrait permettre de gagner beaucoup de temps pour les aller-retour sur Vienne surtout pendant les heures pointes, car mettre 1H15 pour faire 18Km c'est aberrant. Ce demi-échangeur est attendu depuis longtemps en espérant une instruction la plus rapide possible. Cordialement.
188	SOURMAY	JEAN LUC	jeanluc.sourmay@gmail.com	impasse des Chirats	CLONAS SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord avec le nouveau tracé de l'échangeur de Reventin. Il faut désengorger Vienne et l'entrée et la sortie de l'autoroute d'Ampuis.
189	ROLLINGER	MICHEL	rollinger.michel@orange.fr	rue des hauts de Vienne	38200 - VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à ce projet qui doit permettre de désengorger le quai du Rhône à Vienne, mais qui doit aussi permettre de désengorger et sécuriser les différentes routes descendant du plateau sud est. En effet de plus en plus de constructions et l'obligation actuellement pour ces habitants de passer par "Les Tupinieres" ou "Coupe jarret" pour aller sur Lyon, alors que ces routes ne sont absolument pas dimensionnées pour cela. Peut-être faudra-t-il prévoir très rapidement un autre moyen pour ces habitants de descendre vers l'échangeur plutôt qu'en centre ville. Sans cela ils continueront à prendre le chemin le plus court.
190	BRIOS	Valérie	tabac.briosis@bbox.fr	Hameau du Moulin	Pont-Evêque	38780	Déclaration d'utilité publique	
191	Fauré	Marjorie	marjoriefaure@hotmail.fr	Lotissement Les Renardières	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite que l'échangeur de reventin se construise.

192	HARTMAN	MELANIE	mel_hartmann@yahoo.fr	IMPASSE DES VERGERS	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis une habitante de la commune de chonas l'amballan depuis 16 ans. Nous avons constaté depuis l'augmentation du trafic en direction des commune du sud (pays roussillonnais), la construction de maison individuelle..., en venant de lyon, depuis bien longtemps nous avons renoncée à la sortie Vienne tellement engorgée chaque soir , le matin en sens inverse saturée. Depuis 5 ans sur et même avant, de nombreux bouchons au heures de pointe, paralysé maintenant le trafic dès la sortie condrieu le soir, ensuite sur le barrage dont la chaussée est très dégradée, ensuite sous le pont de la voie ferrée, pour finir la montée des grands pavés jusqu'au rond point pour enfin se fluidifier sur la N7 et le matin en sens inverse. Nous attendons avec impatience l'échangeur "dit de reventin", depuis 10 ans peut être même plus, Je comprend bien que chacun prêche pour sa paroisse, mais il faut désormais que ce projet avance et rapidement. le trafic est bien présent et ne va pas diminuer, il faut que les infrastructures évoluent et s'adaptent , au mieux dans l'environnement et aujourd'hui , le trafic ne peut se faire sur le parcours actuel non adapté. les reventinois font de l'obstruction, et pénalisent l'ensemble des communes autour de leur village, que cela cesse et que l'intérêt de tous prédomine sur l'intérêt personnel.
193	RAVET	Julien	jux.ravet@aposte.net	rue de la combe de Mars	saint clair du rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, En tant qu'utilisateur de la route du barrage de Reventin-Vaugris, il est d'utilité publique et indéniable que la mise en place d'un demi-échangeur apportera un désengorgement de cette route qui est au quotidien saturée de 7-9h et de 16h30 à 18h30. A ces heures de pointe la traversé du barrage prend de 10 à 15min pour 800m. Une centaine de véhicule se retrouvent à l'arrêt sur ce barrage. Ce dernier doit donc supporté une charge de plus de 200T ce qui accélère le vieillissement de l'édifice. Je pense que le cout de rénovation/entretien d'un barrage hydroélectrique doit faire partie de l'équation.
194	orsini	melanie	melanie.orsini@yahoo.fr	rue du 8 mai 1945	38550 - CLONAS SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'ouverture de l'échangeur à reventin vaugris dans le but de fluidité la circulation côté Condrieu-Vienne mais aussi de dynamier le village de Clonas
195	Béal	Michel	michelbeal@beal-planet.com	Chemin de la Colombette	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Totalement en faveur de ce demi-échangeur
196	Ganem	Ludovic	ludovicganem68@gmail.com	Avenue Du plateau des frères	St clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	Positif au projet de l'échangeur vienne sud Désengorger vienne Accessibilité plus rapide Pour ce secteur.
197	Bouchy	Madeleine	madeleine.2@hotmail.fr	rue Garon	Sainte Colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	Cette sortie me sera utile car je travaille à Sablons et vie à Saint Colombe. Mais ça va flinguer le village de Reventin. Autant déplacer ce projet de 400m sur le rond-point suivant qui pourra absorber le flux de véhicule. De plus, pourquoi ne pas également faire une entrée sur l'A7 direction Valence ?
198	Beaucureux	Serge	serge.boc@free.fr	Chemin du Vieux Pavé	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	bonjour , je suis pour la validation du tracé centre car il permettra plus de fluidité et des désengorgement sur la commune et sur les quais de vienne et surtout nous fera gagner du temps de trajet car je travail sur Lyon et suis fatigué du temps perdu dans les bouchon du matin et du soir. il faut savoir vivre avec les évolutions.
199	Bonnaffoues	Guillaume		chemin des Chais	CLONAS SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	je suis favorable à la construction de cet échangeur, cela permettra de désengorger la montée du grand pavé et le barrage. Travaillant au sud de Lyon le gain de temps surtout le soir est non négligeable.
200	SCHMITT	Juliette	juliettebusi@hotmaill.com	lotissement Les Mûriers	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	AVIS MITIGE Ce demi-échangeur est indispensable compte tenu du développement des villages alentours et de l'augmentation de la population. C'est un fait, de plus en plus de personnes travaillant sur Lyon s'éloignent de cette ville, ce qui engorge les routes, notamment la RN7, aux heures de pointe. En revanche, le tracé proposé me semble inadapté compte tenu de l'impact négatif sur le village de Reventin-Vaugris et de la dangerosité provoquée par la circulation, notamment pour les infrastructures dédiées aux associations sportives (accès gymnase et stade par exemple). Le décaler un peu plus en amont comme proposé par la Mairie serait plus judicieux et sécuriserait tout le monde.
201	CHARBONNEL	CLEMENTINE	clementine.philippe@gmail.com	route de sibuze	VIENNE	38122	Déclaration d'utilité publique	
202	Wawrin	Patrick	patrick.wawrin@sfr.fr	Chemin des cimes	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Pour le projet d'échangeur SUD qui a notre avis serait plus respectueux pour tous les habitants de Reventin-Vaugris et pour leurs qualités de vie évitant les nuisances sonores, l'insécurité le danger , la pollution.
203	Gindre	Edouard	egindre@yahoo.fr		Reventin	38121	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur est nécessaire et attendu depuis des années, en particulier pour désengorger Vienne et permettre aux travailleurs qui vont au nord de gagner un temps précieux. Le village de Reventin est d'accord pour l'accueillir, alors respectons la voix de ses élus pour la version SUD. Je suis CONTRE le projet actuel de Vinci (version centre).
204	TOURASSE	Philippe		Chemin des grandes bruyères	Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Projet très positif pour la population du pays vienne roussillon
205	Rochette	Stéphane	lesteph.rocchette@gmail.com	Chemin du mas de massier	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Habitant au nord de Vienne , je constate lors de pics d'affluence de trafic à l'entrée nord de Vienne la présence de nombreux Poids-lourds et utilitaires. La possibilité pour une partie de ce trafic de pouvoir rester sur l'autoroute et d'accéder vers le sud de Vienne limitera le trafic et surtout le danger , la pollution et les nuisances de ces véhicules qui ne fond que transiter par le centre de Vienne. L'impact sur le transport Scolaire en bénéficierait également : le trafic actuel impose aux enfant des collèges et lycée du centre de Vienne des temps de trajets très long au regard des distances parcourues.
206	chapolis	Josselin		Josselin chapuis	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	nous sommes pour le demi échangeur afin de libérer vienne du trafic et notamment des poids lourds sur les quais.
207	BOSCHINDY			Chemin des Poulatieres	Chonas-l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur est effectivement attendu depuis plusieurs années par une grande majorité de la population. Outre un désengorgement évident de VIENNE et de la montée du grand pavé, cela permettrait aux personnes travaillant sur LYON (ce qui est le cas de beaucoup dans les alentours) de gagner un temps considérable, actuellement perdu dans les bouchons. La commune de REVENTIN VAUGRIS est, à mon sens, déjà coupée en deux. Je suis donc plus que favorable à ce projet.

208	SANE JOUAND	Olivier	osanejouand@vienne-condrieu.com	bld de la république	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite exprimer un double avis : En tant qu'habitant de Vienne, je suis pour ce projet notamment au regard de son impact environnemental lié à la réduction du trafic et donc des émissions polluantes et son impact sur qualité de vie et une meilleure fluidité des déplacements notamment le matin et le soir dans la traversée de Vienne et probablement une meilleure sécurité pour les déplacements doux. D'un point de vue professionnel, tout ce qui contribuera à une meilleure efficacité de l'attractivité de Vienne m'intéresse. La réduction des flux sur les quais le long du Rhône impactera l'attractivité de la halte Fluviale qui représente en année normale près de 70.000 croisiéristes internationaux. L'objectif d'atteindre les 100.000 croisiéristes passera : d'une part par les travaux qui seront réalisés pour la nouvelle halte fluviale (décarbonée), mais également par l'attractivité de ce nouvel équipement liée à la réduction des flux donc des nuisances. Plusieurs dizaines de M€ de retombées économiques sont à attendre de cela. Ce demi échangeur sera également une nouvelle porte sur le territoire et tout ce qui concourra à faciliter l'accès à la ville mais également au territoire en général me semble essentiel pour les prochaines années.
209	Boinet	Gaëlle	boinet.g@hotmail.fr	Chemin des petrières	Reventin vaugris	38121	Enquête parcelle relative à l'onération	Contre l'échangeur par sa localisation : pollution, trafic, danger pour les riverains. Cette idée est une aberration et une démonstration de la bêtise de l'administration Publique, du maire Kovacs et de Vinci. La solution apportée par la mairie de reventin vaugris est bien plus intelligente et logique.
210	Boinet	Hugo	boinet.h@gmail.com	Lotissements les mûriers	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je ne suis pas opposé à la construction du demi échangeur en lui même mais je suis opposé à sa construction sur la localisation dite "centre". Il existe une alternative à 1,2 km au sud, proposée par la maire de Reventin-Vaugris avec un bureau d'étude spécialisé dans les infrastructures routières. Pourquoi Vinci et le comité de pilotage ne prennent pas en compte cette alternative ??? C'est le déni du bon sens. La localisation de l'échangeur au centre va provoquer la mort du village par ses nuisances (sonores, pollution, bouchons sur la RN7, trafic routier important aux abords d'installations sportives, co-circulation piétons/véhicules,...). JE SUIS DONC CONTRE ET M'OPPOSE A LA SOLUTION OBJET DE CETTE ENQUETE PUBLIQUE
211	Duplessis	Geoffroy	duplessis.geoffroy@gmail.com	Impasse de Compostelle	Clonas Sur Vazeze	38550	Déclaration d'utilité publique	Le demi-échangeur aurait un réel apport au quotidien pour mes déplacements professionnels. Le temps de trajet serait raccourci et éviterait des détours fréquents pour trouver des itinéraires moins saturés. De mon point de vue, il aura également un impact positif sur la pollution générée par les embouteillages quotidiens sur la RN7 (montée du grand pavé, rond point de Reventin, ...).
212	DUMOULIN	GWEN	gwendumoulin@orange.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Projet nécessaire permettant à tous un confort de circulation. Le réseau viennois est saturé ce qui provoque au delà des embouteillages, des contraintes professionnelles, du stress (cause retard) et des accidents.
213	NAUDY	Florence	naudyflorence@gmail.com	ALLEE DE CHATEAU GRILLET	MOIDIEU-DETOURBE	38440	Déclaration d'utilité publique	Je suis convaincu de l'utilité d'un tel aménagement néanmoins je ne suis pas du tout d'accord avec l'implantation actuellement retenue. Ancienne habitante de Reventin, à proximité du stade, je trouve inconcevable que cette option soit retenue. Comment ne pas anticiper les futurs accidents, l'insécurité pour les enfants et la gêne qu'engendrait un tel projet à proximité d'un quartier aussi peuplé que La Plaine et des infrastructures de loisirs (salle polyvalente, stade de foot, terrains de tennis). Le développement des mobilités ne doit-il pas se faire en respectant un usage partagé des espaces publics ; continuité des itinéraires piétons, cyclables et intermodaux ? Le projet plus au sud de Reventin-Vaugris semble moins déranger la quiétude des personnes ayant choisi un cadre rural.
214	LACROIX	Xavier	xavier@legratonlyonnais.fr		REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Chef d'entreprise située sur Reventin, je suis tout à fait favorable à ce projet d'échangeur. Tout d'abord à titre personnel car habitant au Nord de Lyon, ce sera un gain de temps indéniable sur mes trajets quotidiens. A titre professionnel, cela permettra de désenclaver notre entreprise et de favoriser les flux logistiques quotidiens.
215					REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Reventin ne dispose que d'un seul ouvrage de franchissement, et on veut nous imposer 12000 véhicules par jour dont 600 PL sur cet axe !!! Nous ne l'accepterons jamais, car cela est synonyme de la mort annoncée de notre village. Nous en voulons à Vinci et l'Agglo ainsi que toutes les institutions pour n'avoir jamais voulu écouter les Reventinois qui étaient pourtant OK pour le faire, mais juste 1KM plus au SUD. Cela restera comme une blessure profonde, il suffit pourtant de s'intéresser un peu au projet, pour comprendre la justesse de nos arguments. Nuisances qui viennent s'ajouter à celles existantes (proximité complexe sportif), saturation trafic dès la 1ère année (3 tout petits giratoires sur 350m), sécurité (risque de versements PL avec un dernier virage à 300° avec en contrebas les habitations, le complexe de loisirs , et aussi les voies de l'A7 sens S->N les plus à droites), impacts sociaux et économiques dévastateurs pour la commune ...
216	Meillat	Eric	e.meillat@free.fr	impasse de la Gloriette	Les Côtes d'Aray	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la construction de cet échangeur mais opposé à la localisation choisie. Il est totalement aberrant d'implanter cet échangeur au centre de Reventin alors qu'une alternative sud existe. Au regard des flux de véhicules il me semble que la majorité des utilisateurs potentiels de ce futur échangeur arrivent ou vont au sud de Reventin, la variante sud s'impose donc comment étant la plus logique et surtout comme étant la solution qui aura le moins d'impact en terme de sécurité et de qualité de vie sur le village de Reventin. En conclusion: Pour l'échangeur mais CONTRE l'implantation choisie
217	BEC	Jean	jeanfrancoisbec@gmail.com	chemin Réglane	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bien d'accord pour la solution proposée concernant l'échangeur de Reventin Vaugris. Il est impératif que l'entrée et la sortie de l'A7 qui vont être créées soient au plus près du péage actuel. JFB le 01/03/2022
218	GUILLOIN	PATRICK	guillonpatrick@sfr.fr	CHEMIN DES LITTES	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	L'ECHANGEUR NE DOIT PAS ETRE IMPLANTE A REVENTIN-VAUGRIS

Réouverture aux passagers de la gare de Reventin, développement du covoiturage, etc. : un plan d'actions pour les liaisons domicile-travail

Publié par [dominique](#) | 12 Mai, 2019 | [Economie Vienne](#) | 0 |



SMT : derrière ce sigle se cache le Syndicat Mixte de Transports dont le président est, depuis l'année dernière Thierry Kovacs, maire de Vienne.

Il s'agit d'une structure de coopération métropolitaine permettant, sur un territoire englobant Lyon, Saint-Etienne, Vienne et Bourgoin, aux nombreuses structures chargées des transports de travailler ensemble pour améliorer la situation des liaisons domicile/travail.

Bouchons permanents le matin sur l'A7 et l'A47, TER bondés et pas assez nombreux, etc. : on sait que l'on a très peu anticipé dans le passé pour permettre un trafic fluide.

Cette structure a justement pour but d'essayer de tenter d'améliorer le présent et d'anticiper le futur. Il y a du pain sur la planche !

Ledit SMT s'est ainsi réuni jeudi dernier à l'hôtel de région à Lyon-Confluence afin collectivement d'élaborer des pistes pour l'avenir, sachant que ce Syndicat n'est qu'un « facilitateur », mais pas un financier.

Il s'agissait de présenter le « Plan d'Actions Intermodalité 2019/2021 ». Un plan particulièrement complexe qui vise notamment à instaurer une tarification unique quelque soit le mode de transport utilisé, comme dans la région parisienne.

En ce qui concerne Vienne, le projet phare est toujours la réouverture aux passagers de la gare de Reventin-Vaugris « pour permette une baisse de pression sur la gare de Vienne ». Elle est bien inscrite dans le Contrat de Plan Etat Région, cela signifie que sa réouverture se fera. Une étude est lancée. Mais qui va en être le maître d'ouvrage ? La Région ? Bref, le projet avance, mais à petits pas. Ce ne sera en tout cas, ni en 2020, ni en 2021.

Parmi les autres projets : une meilleure liaison entre la gare de Saint-Clair-les-Roches et Condrieu (programmée en 2020) ; l'aménagement en 2021 de la gare de Péage-de-Roussillon, notamment en termes de stationnement, le parking étant saturé.

En projet également, après 2021, la réalisation de parcs de covoiturage aux échangeurs, à Chasse-sur-Rhône (à l'échangeur A 47, n°8), à Communay, à Condrieu et à Sérézin-du-Rhône ; et ce, dans la foulée du futur demi-échangeur de Reventin-Vaugris, à hauteur de l'actuel péage qui, à sa construction, bénéficiera lui aussi d'une aire de covoiturage de 100 places qui sera édifiée par Vinci. A suivre...

Photo-Jeudi, lors de la réunion du Syndicat Mixte de Transports de l'Aire Métropolitaine lyonnaise, en présence de Thierry Kovacs, président ; de Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne ; Fouziya Bouzerda, la présidente du Sytral ; Martine Guibert, vice-présidente des transports de la Région ; Michèle Cédrin, 1ère adjointe de la Ville de Vienne.

219	MERINO	Mélanie	mel.merino7@gmail.com	Rue Clémentine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.
220	Roubardau	Marie Noëlle		Montée du Guillomier	Ville Sous Anjou	38150	Déclaration d'utilité publique	Nécessité de cet échangeur pour désengorger celui de Condrieu
221	QUERLIOZ	Valerie	valerie.querlnoz@pslquerialnoz.com	831 route de la bougie	ESTRABLIN	38780	Déclaration d'utilité publique	bonjour je déclare que je suis favorable à la réalisation du demi échangeur autoroutier au sud de vienne sur la commune de Reventin Vaugris ce projet permettrait de désengorger la ville de vienne et notamment son entrée qui est très difficile aux heures de pointe cela permettrait également aux poids lourds d'éviter la traversée de Vienne
222	Comenda	David	david.comenda@icloud.com	Rue vimaine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi échangeur au sud de vienne, tel que soumis à l'enquête publique.
223	Querlnoz	Ines	ines.querlnoz@hotmail.fr	Rue du village	Saint-Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Il est nécessaire que cet échangeur se concrétise pour la population travaillant sur Lyon.
224	Sanchez	Alexandra	sanchez.alexandra@outlook.fr	Rue du petit chemin	Clonas sur vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis en accord avec la projet de l échangeur sur l a7 à reventin
225	Windeck	Lucas	windeck.lucas@gmail.com	Route de leveau	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Très fortement favorable à l'implantation du demi échangeur, cela répartira le flux et désengorgera les quai de Vienne mais aussi la montée des grand pavé et bien sûr reventin le bas qui pourra retrouver une part de tranquillité
226	Genty	Clement	genty.clement@gmail.com		Montseveroux	38122	Déclaration d'utilité publique	Vivement l'échangeur, gain de temps pour tout le monde ! Moins de bouchons,
227	FELIX	Mario	felixmario38@gmail.com	4 Meilles	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation du demi-échangeur Autoroutier au sud de Vienne sur la commune de Reventin-Vaugris.
228	Gubian	Samia	samiagubian@gmail.com	RN7 Louze	Auberives sur Vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	Favorable pour le projet de Vienne Agglo
229	Fougere	Clément	fougere.clement@gmail.com	Rue impériale	Auberives sur vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite la mise en place de l'échangeur sur reventin vaugris
230	Auguste	Julie	auguste.julie17@gmail.com	Rue impériale	Auberives sur vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	Pour le projet de l'échangeur !!
231	Rivore	Cécile	maroquinerietinou@gmail.com	Chemin de Sambillot	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur !!
232	Rivory	Delphine	delphine.rivory@yahoo.fr	Delphine Rivory	Pélussin	42410	Déclaration d'utilité publique	Favorable à la création du demi échangeur Vienne sud
233	royer	guillaume	guillaume.royer01@gmail.com	chemin du bois rondet	les côtes d arey	38138	Déclaration d'utilité publique	je suis pour la projet qui est et proposé de faire une entrée et une sortie d autoroute au niveau du péage de reventin vaugris
234	WALTER	Virginie	rey.virginie1@gmail.com	Rue de vireville	Saint-Maurice-l'exil	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet A7 demi échangeur Vienne Sud.
235	Auguste	Pierre	pierre.auguste.6938@gmail.com	Chemin de sambillot	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur dans sa position centre
236	Deslandes	Baptiste	baptistedeslandes@yahoo.fr	Route départementale 386	Sainte Colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	
237	Chatelin	Doris			Saint-Alban-du-Rhône		Déclaration d'utilité publique	Tres Favorable à la création de cet échangeur permettant de simplifier les accès dans la zone et désengorger les axes principaux de Chanas a Vienne
238	VINCENT	Laura	laurababorier@gmail.com	Rue Jean Moulin	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Madame, Monsieur, Par le biais de ce formulaire, je tiens à vous faire part de mon avis concernant le demi échangeur sud est. Je soutiens ce projet en raison de l'état du trafic actuel dans Vienne et Ampuis. Travaillant sur Lyon, je suis contrainte de prendre l'autoroute à ampuis, à cause d'énormes difficultés de trafic pour traverser vienne en heure de pointe le matin. Le soir, idem je suis obligée de sortir à ampuis bien que la aussi la sortie d'autoroute soit aussi de plus en plus saturée. De ce fait, pour fluidifier le trafic, réduire le bruit et diminuer la concentration de pollution, il est impératif de construire ce demi échangeur à la fois pour les habitants de Vienne, d'ampuis mais également pour les habitants des communes voisines. En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cet avis et espérant voir ce projet aboutir, Cordialement
239	Pontaccio	Marine	marine.pontaccio@hotmail.fr	Route des roches	St Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet de l'échangeur
240	Bruchon	Julien	bruchon.julien38@gmail.com	Perouilliere	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
241	Bragança	Grâce	grace.38@hotmail.fr	Chemin de la chapelle	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Contre l'échangeur par sa localisation : pollution, trafic, danger pour les riverains. Cette idée est une aberration et une démonstration de la bêtise de l'administration Publique, du maire Kovacs et de Vinci. La solution apportée par la mairie de reventin vaugris est bien plus intelligente et logique.
242	Gil delcano	Jerome	jaynino@hotmail.fr	Chemin de la chapelle	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Contre l'échangeur par sa localisation : pollution, trafic, danger pour les riverains. Cette idée est une aberration et une démonstration de la bêtise de l'administration Publique. La solution apportée par la mairie de reventin vaugris est bien plus intelligente et logique. Oui pour l'échangeur au sud!! Et non au centre.
243	Le	Tuan	tuan.le1981@gmail.com	Allee des sources	St prim	38380	Déclaration d'utilité publique	Bonjour. Je soutiens le projet de creation de cet echangeur Je prends tous les jours l'autoroute direction Lyon et je commence à être fatigué de la prendre en traversant Vienne ou soit passer par Ampuis. Merci d'avoir pris du temps pour me lire. Cordialement Tuan

244	leydi er	nicolas	nchries28@msn.com	route du pilat	monteroux milieux	38122	Déclaration d'utilité publique	il faut absolument débloquer vienne sainte colombe et ampuis Reventin les bouchons complique la circulation et la pollution augmente de plus en plus penser aussi au transport scolaire professionnel et les services de secours il faut désengorger la vallée du rhone ce serait une erreur monumental de pas le faire en plus sa permettrai de faire un délestage pour les problème de circulation en période estival .
245	Faguet	Cédric	faguet-cedric@outlook.fr	Chemin des fontanettes	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour J'espère vraiment que ce projet va aboutir cela ne sera que bénéfique pour la circulation et la pollution Je suis à 100% pour Cordialement
246	Barre	Pierric	pbarre@guilntoli.fr	La petite gorge	Chavanay	42410	Déclaration d'utilité publique	Demi échangeur vital pour le bien être et la sécurité des riverains et des automobilistes, afin de désenclaver les quais de vienne et la RN86 aux heures de pointe.
247	vellay	alain	vellayav38@gmail.com	alain vellay	saint sorlin de vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable pour le des-engorgement de vienne
248	Fusser	Romain	rfusser@oci.fr	Romain Fusser	Les Côtes-d'Are	38138	Déclaration d'utilité publique	Comme indiqué dans le courrier joint, je suis 100 % favorable à ce projet. Les améliorations permettent de répondre aux demandes de bon nombre de personnes. le projet doit démarré vite maintenant avec des travaux les plus courts possible car ils vont générer pas mal de nuisances. cordialement Romain Fusser

Romain Fusser

420 rue Saint Jean

38138 Les cotes d'Arey

Les Cotes d'Arey le 02 mars 2022

Objet : réponse à l'enquête public pour le demi-échangeur de Vienne Sud.

Monsieur,

Après avoir pris connaissance des éléments mis à notre disposition sur le site internet, je trouve que les modifications apportées au projet sont intéressantes et permettent de répondre aux doléances émises par bon nombre de partie.

Je suis favorable à l'implémentation du demi-échangeur tel que proposé dans le cadre de ce projet.

Ce demi-échangeur est attendu depuis très longtemps, nous avons donc tous hâte que les travaux démarrent et qu'ils soient le plus court possible.

Romain Fusser

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a horizontal line that ends in a small upward tick.

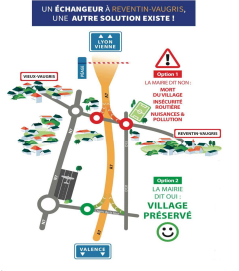
249	Celard	Cyrille	cyrille.celard@free.fr	Chemin de la jacquetiere	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable pour cette échangeur, pour fluidifier la circulation sur la nationale 7
250	MAS	MAURICETTE	mas.mauricette@orange.fr	ROUTE DU MILIEU	MONSTEROUX MILIEU	38122	Déclaration d'utilité publique	Une sortie et une entrée d'autoroute serait très utile à reventin vaugris. Je vote pour le projet. Merci
251	Violet	Eddy	eddyviolet@live.fr	Voie de l'Europe	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	
252							Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis tout a fait favorable à ce projet.
253	BOU	Xavier	xbout@hotmail.com	Chemin des Petrieres	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je ne suis pas défavorable au projet d'un échangeur, même si sa localisation peut poser certaines problématiques. De plus, dans l'enquête, il est fortement indiqué que cet échangeur aura des vertus environnementales (diminution de la pollution), mais je trouve aberrant que dans le projet, on ne parle pas de voie cyclable ou de passage piéton. Comment fait-on pour se rendre de Reventin à Chonas à pied ?
254	Pitici	Colette	colettepitici@free.fr	place J Domeyne	Chasse/Rhône	38670	Déclaration d'utilité publique	Je m'oppose à un projet qui ne tient aucun compte des réalités locales des habitants concernant l'augmentation importante du trafic dans le village: les nuisances sanitaires globales (pollution sonore et aérienne) se verront inutilement aggravées; la sécurité de tous -enfants en particulier- sera atteinte. Alors qu'il existe une alternative pertinente, plus conforme aux questions environnementales tellement revendiquées par les acteurs politiques et économiques, il est incompréhensible qu'elle ne soit pas étudiée et validée. C Pitici, psychologue clinicienne
255	Devis	Alain	alain.devis@neuf.fr	Chemin d'Ortis	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour ce projet merci pour la concertation
256	Nouaille	Michel	michel.38121@free.fr		REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis CONTRE le demi échangeur implanté au centre de notre commune. Il y a une solution ALTERNATIVE au SUD qui coûte moins cher (21 M€ au lieu de 25) contrairement à ce que l'on veut vous faire croire et qui sera beaucoup plus efficace dans tous les domaines. En 2022, merci de m'expliquer comment on peut accepter de faire dévier arbitrairement 12000 véhicules jour avec 600 PL à proximité d'une zone de loisirs pour enfants et d'un complexe sportif et d'un lotissement, en mettant sous le tapis toutes les nouvelles nuisances qui viendront se rajouter à celles déjà existantes avec l'autoroute A7. C'est en contradiction avec les toutes nouvelles directives, comme l'intégration des inter-communautés Nord-Isère avec la région Lyonnaise pour le plan de protection de l'atmosphère (Plan Enjeu Santé) ainsi que la proposition de loi n° 4844 du 21/12/2021 de l'Assemblée Nationale visant à réduire l'exposition de la population à la pollution de l'air. Merci de m'avoir lu. Bonne journée à tous.
257	PROST	GERARD	gerard.prost@wanadoo.fr	CHEMIN DU REPOS	VERANNE	42520	Déclaration d'utilité publique	favorable
258	DUF	françois	durf38@orange.fr	rue des boulevards	LESCOTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis pour l'implantation au niveau du péage actuel pour plusieurs raisons: -Il faut être pragmatique toutes les servitudes sont déjà en place. Juste à construire de nouveaux pontiques. - Le peu d'empiètement sur les terres agricoles. -La pollution qui existe déjà sera déplacée du centre de Reventin au niveau des futurs ronds points. Mettre le péage au Sud de Reventin est une hérésie car prendre plus de 100 Hectares de terre agricole, construire un nouveau pont, amener sur place les servitudes vont rencherir le coût initial. Une suggestion : Ne pourrait-on pas agrandir la voie de la zone industrielle (qui longe l'autoroute) pour faire accéder et évacuer les véhicules qui ainsi éviterait le bourg? Merci de pouvoir s'exprimer par cette voie électronique.
259	Joanny	Karine	Karinebeauregard@free.fr	Karine Joanny	Reventin Vaugris (38121)	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis Pour que l'échangeur de Reventin-Vaugris soit réalisé au sud de Reventin-Vaugris, au niveau de la zone industrielle. Pour plusieurs raisons: De bon sens! J habite chemin des joncs et même si ce réseau secondaire apportera certainement plus de flux de véhicules chaque jour dans ce chemin, il va de soit que l'intérêt publique reste la priorité et que le réseau primaire soit beaucoup moins impacté au sud plutôt qu'au niveau du stade! En effet, de nombreuses habitations vont être confronté encore plus à bruit et à la pollution en direct! De même, pour les sportifs qui pratiquent chaque jour à quelques mètres de l'autoroute! Des enfants, mes 4 enfants jouent souvent à cet endroit ! A l'heure où l'écologie doit être une priorité, cela n'est pas irresponsable que d'implanter un échangeur en plein centre d'un village alors qu'il peut être déplacé de quelques mètres avec des impacts moindre? Ensuite, le sud est une zone agricole et industrielle donc la circulation dense gênera bien moins le trafic qu'au niveau du centre. Enfin, grand nombre de personnes doivent traverser chaque jour et plusieurs fois par fois (dans mon foyer nous sommes 6 à faire 4 allers retours par jour à Vienne!), nous allons mettre 10min à 15 min de plus pour traverser notre village si cela est au centre!!!! "Svp" :écoutez votre raison humaine et non votre raison financière ! Cordialement Mme Joanny Karine
260	Joanny	Karine	Karinebeauregard@free.fr	Karine Joanny	Reventin Vaugris (38121)	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis Pour que l'échangeur de Reventin-Vaugris soit réalisé au sud de Reventin-Vaugris, au niveau de la zone industrielle. Pour plusieurs raisons: De bon sens! J habite chemin des joncs et même si ce réseau secondaire apportera certainement plus de flux de véhicules chaque jour dans ce chemin, il va de soit que l'intérêt publique reste la priorité et que le réseau primaire soit beaucoup moins impacté au sud plutôt qu'au niveau du stade! En effet, de nombreuses habitations vont être confronté encore plus à bruit et à la pollution en direct! De même, pour les sportifs qui pratiquent chaque jour à quelques mètres de l'autoroute! Des enfants, mes 4 enfants jouent souvent à cet endroit ! A l'heure où l'écologie doit être une priorité, cela n'est pas irresponsable que d'implanter un échangeur en plein centre d'un village alors qu'il peut être déplacé de quelques mètres avec des impacts moindre? Ensuite, le sud est une zone agricole et industrielle donc la circulation dense gênera bien moins le trafic qu'au niveau du centre. Enfin, grand nombre de personnes doivent traverser chaque jour et plusieurs fois par fois (dans mon foyer nous sommes 6 à faire 4 allers retours par jour à Vienne!), nous allons mettre 10min à 15 min de plus pour traverser notre village si cela est au centre!!!! "Svp" :écoutez votre raison humaine et non votre raison financière ! Cordialement Mme Joanny Karine

261	DOUILLET	SANDRINE	gwgab68@hotmail.fr	ROUTE NATIONALE 7	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	<p>Bonjour,</p> <p>La mise en place du demi échangeur au centre du village est un réel danger au quotidien, alors qu'il suffit de le déplacer sur le 2me rond point "version sud", qui, de plus, allège le coût financier comme indiqué lors des toutes 1eres études. Il y a d'ailleurs beaucoup plus d'espace pour favoriser ce type d'infrastructure.</p> <p>Actuellement, de nombreux accidents et bouchons sont déjà à déplorer, la multiplication de véhicules sur cette portion de nationale 7 ne fera qu'accentuer les risques.</p> <p>De plus, il en va de la sécurité du village et des habitants au bord de cette portion de nationale, la version Sud est bien plus sécuritaire, évitera les engorgements de véhicules, et participera au bien être environnemental des riverains, cette version Sud ne coupe pas en 2 le village de Reventin Vaugris et protège l'ensemble des infrastructure existante telles que le stade, le gymnase et les habitations de proximité du trajet Centre.</p> <p>Je ne comprends pas cette obstination de maintenir ce projet au Centre d'un village, alors qu'1km plus au Sud, il y a l'espace pour cette réalisation, notamment le parking éventuel de covoiturage, facilite l'accès à la zone artisanale (GEDIMAT, BERT AND YOU etc ...), facilite l'accès au riverain venant du sud (aubérides, le péages de roussillon etc).</p> <p>Pour ma part, la Version Centre est une énorme aberration et erreur, et les personnes qui soutiennent cette version "Centre", n'habitent certainement pas au bord de ce projet.</p> <p>Je suis donc pour la version SUD du projet.</p> <p>Bien cordialement,</p>
262	MULLER	Philippe	philippe.muller0690@orange.fr	rue Vimaine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Echangeur sud de Vienne</p> <p>Toutes les solutions pour faire baisser le nombre d'automobiles dans notre ville sont les bienvenues Nous avons besoin de réduire les nuisances liées à la circulation de transit sur les quais</p> <p>L'échangeur sud est important pour faire diminuer Les accidents Le temps perdu dans les bouchons Le bruit La pollution</p> <p>J'espère depuis long temps la réalisation de ce projet qui me semble la bonne réponse pour Augmenter la sérénité sur les quais du Rhône Renforcer l'attraction touristique de notre ville Améliorer la qualité de vie</p> <p>Oui Monsieur le commissaire enquêteur je suis favorable à la réalisation du demi-échangeur au sud de Vienne</p> <p>Respectueuses salutations Philippe MULLER</p>
263	SAVIGNAC	HERVE	h.savignac@lyon-echafaudage.fr	HERVE SAVIGNAC SAVIGNAC	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la création du nouvelle échangeur.
264	DUSSOUL	JACQUES & MARIE-COLETTE	mcdussoul@gmail.com		REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Nous sommes CONTRE ce projet qui va nuire à la vie du village et à ses habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - isolement du village, - nuisances sonores, - pollution avec un impact sur la santé des riverains et de tout le village, impact sur les cultures - risques accrus sur les déplacements (trop de circulation) <p>une aberration !</p>
265	RAGUSA	BERNARD	bernard.ragusa@laposte.net	rue de la Charité	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.</p> <p>La situation actuelle n'est plus viable depuis de nombreuses années car le sud de Vienne est devenu la banlieue de Lyon. La distance en l'échangeur de Chanas et celui de Vérenay dans une "banlieue" dont la densité augmente tous les jours et dont beaucoup vont travailler à Lyon, conduisent à des nuisances importantes, sonores, olfactives, durée des trajets, pollution, dangers pour les riverains, augmentation du coût des trajets, etc...</p> <p>Non seulement je pense que cela va désengorger Vienne, de plus en plus soumise aux bouchons mais cela va faciliter la vie à de très nombreux habitants au sud de Vienne.</p> <p>Il faudra toutefois faire attention au coût du péage qui ne devra pas dissuader certains utilisateurs comme ce peut être le cas aujourd'hui avec celui de Vérenay qui, à l'unité, n'est pas très élevé, mais pour ceux qui travaillent à Lyon, peut paraître rédhibitoire, les inclinant ainsi à passer par Vienne.</p>
266	COMBE	Georges	coloprairie3@gmail.com	Chemin de la Jacquetière	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour.</p> <p>La région Viennoise a besoin d'un échangeur, c'est certain. Encore faut-il que ce dernier puisse réduire au minimum un certain nombre de contraintes. Hors je suis très surpris de constater que le projet proposé semble beaucoup s'intéresser aux nuisances supportées par Vienne et ceux qui y résident. Le projet proposé ne fait que déplacer le problème mais absolument pas le régler. Les nuisances sonores, pollution, etc.....supportées par les Viennois vont être maintenant supportées par les habitants de Reventin Vaugris, et tout particulièrement par ceux dont leur habitation jouxte le projet proposé. Personnellement je réside sur l'ouest de la commune, ce qui signifie que lorsque je vais aller au village (mairie, commerces, médecin...) je vais devoir franchir une zone devenue très très dangereuse, compte tenu du trafic routier.</p> <p>Mes conclusions : je ne suis absolument pas favorable au projet tel qu'il est proposé. Par contre, un échangeur qui serait placé au sud de la commune (et réduirait considérablement les nuisances) emporterait toute mon approbation.</p>
267	Nouaille	Maité			REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le demi échangeur au CENTRE mais pour sa réalisation plus AU SUD. Le pont qui enjambe l'autoroute A7 est l'unique accès pour Reventin Village et la commune des Côtes d'Arey. Son orientation est adaptée pour cet usage, pas pour accéder à une autoroute dans le sens opposé.
268	GUILLAUME	Anne	ann.guilleme@laposte.net	rue des Coteaux	Saint Clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis d'accord avec le projet présenté dans cette enquête publique. Venant de Saint Clair du Rhône, je suis obligée, pour aller à Lyon, d'aller jusqu'à Vérenay pour prendre l'autoroute alors que je passe sur la N7 devant l'échangeur de Vienne Sud. J'attends depuis 15 ans la réalisation de ce projet qui va simplifier la vie des automobilistes du sud de Vienne qui vont à Lyon.</p> <p>J'ai lu quelques commentaires faisant état des nuisances pour les riverains du projet. Mais outre le fait que le projet 2021 réduit considérablement la zone de nuisances, il est clair que ces riverains mécontents pourront profiter en premier de cet accès autoroutier à leurs portes et quant aux nuisances sonores, ils les ont déjà avec l'autoroute à leurs portes. De plus je pense qu'avec un tel projet, le prix de leurs habitations va faire un bon qui va compenser bien au-delà de leurs espérances les quelques nuisances de trafic supplémentaire sur, somme toute, d'assez courtes distances.</p>

269	ALDOURI	SOUHIR	souhir.aldo uri@gmail.com	RUE VIMAINIE	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet du demi-échangeur. Je vis à Vienne. Le trafic est dense. Cela représente une nuisance sonore importante. Vienne est polluée. Il suffit juste de se promener sur les quais qui ont été bien aménagés et qui sont agréables mais uniquement le dimanche car il y a moins de voitures. J'ai essayé de courir sur les quais mais j'ai arrêté car je suis prise de quinte de toux à cause de la pollution engendrée par les voitures. Les voitures vont à grande vitesse car c'est une ligne droite jusqu'au rond point. Elles représentent un danger pour les cyclistes (la piste cyclable longue) et pour les enfants et adultes qui souhaitent traverser pour se rendre au parc. La ville fait un effort important en mettant des arbres et de belles plantes. Les voitures qui circulent à côté dénaturent et polluent. Lyon perd des clients. Il n'est plus agréable d'aller à Lyon car les embouteillages sont denses. Surtout le retour Lyon Vienne. J'ai la chance de ne pas faire le trajet tous les jours. Certaines personnes n'ont pas le choix car le trajet en train double le temps de trajet.
270	ANDRE-POYAUD	Jean-Claude	j.c.andre-poyaud@wanadoo.fr	rue Jean Moulin	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne tel que soumis à l'enquête publique.
271	LAGES	Paul	lagespaul@gmail.com	La réglane	Pont-évêque	38780	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur de l'autoroute A7 à Reventin Vaugris doit être validé et considéré d'utilité publique. On en a assez des bouchons entre la sortie A7 de Vienne et le sud de Vienne. Au-delà du fait qu'il faut une bonne heure pour traverser la ville de Vienne aux heures de pointes, entre la sortie Vienne Nord de l'A7 et Reventin-Vaugris sur la nationale 7, il faut aussi considérer la pollution accentuée par ce problème qui date depuis de très longues années. Il faut réaliser cet échangeur de l'autoroute A7 à Reventin-Vaugris! La population n'en sera que satisfaite!
272	Belkhir	Vanessa	chipie.bikete@hotmail.fr	Route de grange neuve	Auberives-sur-Varèze	38550	Déclaration d'utilité publique	Mon conjoint part tout les jours travailler sur Lyon est il gagnerai du temps à passer à cet échangeur plutôt que d'aller à ampuis
273	JANNIN	MICHAEL	michael.jannin@autobernard.com		CHAPONNAY	69970	Déclaration d'utilité publique	OUI pour l'échangeur VIENNE SUD, fin des bouchons pour travailler sur VIENNE
274	Renaud	Romain	romain.renard6992@gmail.com	Route de grange neuve	Auberives-sur-vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur car beaucoup trop de bouchon au niveau de appuis et vienne je prend tout les jour l'autoroute et ce sera beaucoup plus pratique
275	teixeira	aurora	aurora_teixeira38@yahoo.com	aurora teixeira	roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	ok
276	Vuillemin	Sebastien	s.vuillemin@staubli.com	Rue vimaine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Merci de réaliser au plus vite ce demi-échangeur
277	ADEL SBACH	Guillaume	guillaumea delsbach@hotmail.com	Impasse du pilat	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet tel qu'il est présenté. Cet ouvrage désengorgera très certainement les axes RN7 (descentes des vieux pavés) et barrage sur le Rhône aux heures dites de pointes du matin et surtout du soir. Il semble judicieux que l'ensemble des véhicules qui rejoignent l'agglomération lyonnaise puisse le faire dès la barrière de péage de Reventin-Vaugris. Cet ouvrage permettra aux communes sud de Vienne d'enfin « profiter » du passage de l'autoroute sur son territoire et de ne pas en avoir que les nuisances actuelles. Néanmoins, il semble plus que nécessaire de prendre en considération les inquiétudes réelles des riverains et utilisateurs des équipements sportifs et associatifs à proximité du projet, par la création d'ouvrages leurs assurant la sécurité et surtout avec minimisation maximale des désagréments inhérents à la réalisation de tels ouvrages. Comme l'avait indiqué Mme la sous-préfet en 2016 dans son introduction à la présentation du projet : L'Intérêt Général n'est pas et ne sera malheureusement jamais l'addition d'intérêts particuliers.
278	Retournaud Roland	Sophie	sophieretournaud@yahoo.fr	Chemin fort massot	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur centre
279	GRUY	Frédéric	f.gruy@orange.fr	quai Riondet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Habitant Quai Riondet à Vienne, nous subissons les nuisances de la voie rapide (N7) qui longe le Rhône. La circulation routière, qui commence dès 5h du matin, nous dérange particulièrement. Il est évident qu'en tant que riverains nous serions très heureux que l'échangeur au sud de Vienne voit le jour et nous encourageons donc les différentes instances décisionnelles à le faire. Un calcul rapide montre qu'un nombre de viennois supérieur à 2000 est concerné par les mêmes nuisances (bruit, pollution, circulation...). Il nous semble que ce nombre est bien supérieur au nombre de personnes impactées par la construction de ce nouvel échangeur.
280		Guillaume			Les Cotes d'Arely		Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur afin de laisser le choix aux personnes de prendre l'autoroute ou les voies secondaires.
281	GUICHARD	JEROME	gege1putt@gmail.com	RUE DU 11 NOVEMBRE BAT C	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis entièrement favorable au projet. J'irai même plus loin en s'appropriant cette N7 et en l'emménageant pour redonner de l'espace et de la verdure au bord du Rhône et aux viennois. Le trafic local oui. Le trafic traversant NON. Il y a une autoroute pour ça et qui n'est pas saturée.
282	GUICHARD	Marie-Françoise	mfguichard38@gmail.com	Du 11 Novembre	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet à faire au plus vite.
283	DAUDE	Christine & Pierre			CHEYSSIEU	38550	Déclaration d'utilité publique	Oui au 1/2 échangeur : moins de véhicules sur N7 = plus de sécurité, moins de bouchons à Vienne, sur RN86 également.
284	Fardilha	Paulo	pj_75@hotmail.fr	De l'église	Seyssuel	38200	Déclaration d'utilité publique	

285	Gindre	Marion	marioncogn et@yahoo.fr	Chemin des acacias	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je ne suis pas favorable au projet de l'échangeur situé au centre de Reventin-Vaugris.</p> <p>Travaillant sur Vienne, je prends le rond point du centre à des horaires d'affluences. Il y a déjà des bouchons pour descendre le matin, et pour remonter en fin d'après midi dans la montée des grands pavés, et ce jusqu'à ce rond point. Le trafic est beaucoup moins chargé après. Apporter encore de nouveaux véhicules, même sur un espace agrandi, me semble totalement abhorrant alors qu'un rond point beaucoup moins chargé est situé au sud de reventin, et que la mairie a monté un projet précis sur ce site.</p> <p>De plus, cela va impacter aussi bien au niveau sonore que de la qualité de l'air toutes les installations sportives et maisons situées au centre. Au rond point sud de Reventin, les habitations sont peu fréquentes.</p> <p>L'intensité du trafic va également nuire à l'accès aux commerces et services de Reventin pour tous ceux qui, comme nous, habitent de l'autre côté de la nationale 7.</p> <p>Je suis en revanche favorable au projet d'un échangeur au niveau du rond point du sud de Reventin.</p> <p>Bien cordialement, Marion Gindre</p>
286	Martin	Raymond	joellemart1 @yahoo.fr	Chemin des Petrieres	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>J'habite dans un lotissement aux abords du futur rond point et échangeur.</p> <p>Cet échangeur placé à cet endroit va enner une circulation énorme et dangereuse aux abords des maisons d'habitation, du stade et de la salle de sport.</p> <p>Cela va rendre le bas du village très dangereux et apporter de la pollution dans ce quartier.</p> <p>Un camion seul réussit à bloquer le quartier lorsqu'il manoeuvre. Je n'ose imaginer ce qui en sera avec l'augmentation du trafic. Cela va freiner la population à venir dans le village alors que la mairie vient juste de développer un commerce multi services qui doit redynamiser le village.</p> <p>Un tracé plus au sud serait bcp plus pertinent et ne couperait pas le village en deux.</p> <p>Non au tracé nord oui au tracé sud.</p> <p>Le tracé sud a l'avantage d'être du bon côté de la zone industrielle qui attire le flux routier des camions.</p> <p>Mr Martin Raymond</p>
287	LE BRIG AND	Hervé	hervelb@h otmail.fr	Bd Fernand POINT	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Utile et necessaire</p> <p>Prévoir d'autres aménagements favorisant la réduction de la circulation sur le quai comme sur toute la ville (gère, St Romain, Ste Colombe, estressin...)</p>
288	Darne	Raphaelle	raphaelleda rne@orange.fr	Chemin de la vieille eglise	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis pour l'ouverture de cet échangeur. Cela fait trop longtemps qu'on attend et la circulation sur la RN7 le matin et le soir entre Reventin et l'entrée d'autoroute a Ampuis devient de plus en plus problématique car encombrée et dangereuse. Je ne me sens plus en sécurité sur cette portion au volant.</p>
289	Massard	Cécile	cecile.jury @orange.fr	Rue Maurice Faure	VIENNE	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>En tant qu'habitant du centre ville, je souhaite m'exprimer sur le projet du demi échangeur de Vienne sud.</p> <p>Je suis entièrement favorable à sa réalisation au plus vite.</p>
290	Masclaux	Florent	Florent.mas claux@laposte.net	Chemin du vieux Vaugris	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Habitant de la commune de reventin Vaugris bien évidemment ma solution centre devrait être privilégié car il s'agit d'une zone industrielle qui ne comporte pas de gêne pour les résidents mais bien sur le péage se trouvant au centre votre intérêt et uniquement budgétaire au détriment des habitants et de la sécurité.</p> <p>Mon épouse est assistante maternelle et emprunte le rond point pâtisseries qui desservira le futur tracé centre. Déjà qu'à l'heure actuelle la sécurité est plus que limitée. Je ne manquerai pas bien évidemment de poursuivre les responsables de se projets complément inacceptable par son tracé centre. Mais vous ne fonctionnait et ne réfléchissait que pour une question de coût sachant qu'à 1.5 euros le passage vous allez vous goinfrer comme des cochons vous pourriez pour une fois penser au bien être et la sécurité des gens mais non l'argent l'argent et encore l'argent. Et apres on s'étonne de l'augmentation exponentielle de l'individualisme et des tensions.</p>
291	Masclaux	Florent	Florent.mas claux@laposte.net	Chemin du vieux Vaugris	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Habitant de la commune de reventin Vaugris bien évidemment la solution sud devrait être privilégié car il s'agit d'une zone industrielle qui ne comporte pas de gêne pour les résidents mais bien sur le péage se trouvant au centre votre intérêt et uniquement budgétaire au détriment des habitants et de la sécurité.</p> <p>Mon épouse est assistante maternelle et emprunte le rond point pâtisseries qui desservira le futur tracé centre. Déjà qu'à l'heure actuelle la sécurité est plus que limitée. Je ne manquerai pas bien évidemment de poursuivre les responsables de se projets complément inacceptable par son tracé centre. Mais vous ne fonctionnait et ne réfléchissait que pour une question de coût sachant qu'à 1.5 euros le passage vous allez vous goinfrer comme des cochons vous pourriez pour une fois penser au bien être et la sécurité des gens mais non l'argent l'argent et encore l'argent. Et apres on s'étonne de l'augmentation exponentielle de l'individualisme et des tensions.</p>
292	Martinet	Virginie	vmartinet5 63@gmail.com	Route de vernioz	Les Côtes- d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Oui pour l'échangeur, moins de bouchons sur les quais a vienne le matin et le soir . On va pouvoir rentrer plus tôt chez nous.</p>
293	Reverchon	Regis	regis.reverc hon87@gmail.com		Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour</p> <p>Je vous confirme ma totale satisfaction dans ce projet qui va nous permettre a tous de gagner du temps, d'économiser de l'essence du temps et limiter notre empreinte carbone en passant moins de temps dans nos véhicules.</p> <p>Bien à vous</p>
294	CHAR DINY	PIERRE	p.chardiny @wanadoo.fr				Déclaration d'utilité publique	<p>Je m'oppose au projet centre pour plusieurs raisons :</p> <p>1/Nouvel équipement source de dangers et d'insécurité routière :</p> <ul style="list-style-type: none"> -des giratoires sous dimensionnés contraints par les bâtisses existants -un mélange entre du trafic local et autoroutier - un accroissement très sensible de trafic (+100% minimum) : soit + 10 000 voitures et +500 camions/ jour (est. basse). <p>2/Équipement très onéreux qui n'résoudra pas les problèmes de trafic</p> <ul style="list-style-type: none"> -estimation travaux : 20m millions, avec certainement un surcoût de +20% (payé par le contribuables bien sûr) -des coûts complémentaires de voiries non communiqués à ce jour. <p>C'est pourquoi, je m'oppose à ce projet au centre.</p> <p>Par contre, j'approuve le tracé SUD qui me paraît plus favorable, moins couteux et qui est en plus validé par la municipalité et des experts.</p> <p>P Chardiny</p>

295	SCHECK	Jean-Claude	jjs38200@gmail.com	RUE DE L'ABBE PIERRE CALES	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique. Il me semble que ce projet a été suffisamment expliqué et débattu, il faudrait maintenant passer à l'action et commencer enfin les travaux. Cordialement
296	Couderc	Sylvie	jscoureau@yahoo.fr	Rue de la mairie	Francheville	69340	Déclaration d'utilité publique	Ce sera une bonne chose pour fluidifier la circulation et améliorer l'accessibilité de la zone. J'habite en région lyonnaise et je travaille aux roches de Condrieu et ça changera la circulation.
297	Gate	Florian	flox69@hotmail.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Le demi échangeur est nécessaire mais pas au centre du village de Reventin qui serait alors coupé en 2. La version Centre qui était privilégiée jusque-là prévoit 3 petits rond-points qui seront très rapidement saturés par le trafic, elle doit maintenant être abandonnée sans délai. La version SUD doit absolument être retenue pour préserver le cadre de vie et pour la sécurité des riverains et du public des installations sportives.
298	Rivore	Thibaut	thibaut.rivore@free.fr	Impasse du clos de lune	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Une Ville comme Vienne pourra enfin se développer avec cet échangeur, il aurait dû être fait depuis longtemps. Avec une démocratie croissante, nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de le construire, pour l'avenir de notre agglomération et de nos enfants. Cdt
299	Coseza	Laetitia	laetitiacoseza@yahoo.fr	Route du bailly	Sainte Anne sur Gervonde	38440	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis favorable au projet
300	Joseph UE	DOMINIQUE DeeJay	Joseph.dominique38@gmail.com		Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Dans l'intérêt de tous et non particulier, cet échangeur devrait être un facteur de désengorgement de toute cette zone ,barrage, grands pavés aux heures de grande influence.
301	TILAGONE	Richard	richard.tilagone@ifpen.fr	Richard TILAGONE	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique. Cordialement
302	Boj	Annabelle	annabelle.boj@orange.fr	Chemin de la suze	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	Très bonne idée pour désengorger vienne
303	Montagnier	Igor	igor.montagnier@gmail.com	DENFERT ROCHEREAU	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, D'après les informations dont j'ai pris connaissance, je suis favorable à la réalisation du projet échangeur Vienne sud, qui me semble être d'intérêt général, et notamment visant à réduire le trafic et la pollution sur Vienne notamment sur les quais. Je souhaite que les travaux soient menés avec le moins de nuisances pour l'environnement, garantissant aussi la sécurité des personnes et des Biens. J'espère notamment que pendant la durée des travaux il n'y aura pas plus de nuisances qu'actuellement, notamment en amont et aval de la zone du projet. Bien cordialement, Igor Montagnier
304	TAVERNIER	EUGENIE	eugenietavarnier@gmail.com		Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à ce projet qui nous permettrait de gagner beaucoup de temps pour les gens comme moi qui vivent dans le secteur et doivent se rendre tous les jours à Lyon.
305	RAPAUD	Jean-Louis	rapaud.jeanlouis@bbox.fr	Rue du 11 novembre	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	En plus de la fluidité de circulation espérée dans le centre de Vienne cet échangeur contribuera à réduire la pollution des particules fines et du bruit de proximité. L'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliers. Bien cordialement
306	WINSTEIN	SYLVIE	famille.winstein@orange.fr	CHEMIN DU FORT MASSOT	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	JE SUIS POUR L'IMPLANTATION D'UN DEMI-ECHANGEUR MAIS PAS AU MILIEU DE NOTRE VILLAGE ! OUI à la solution SUD proposée par les habitants de Reventin-Vaugris, NON à la solution centre imposée par Vinci.
307	Bonomo	Laëtitia		Impasse			Déclaration d'utilité publique	
308	Bonomo	Laëtitia	laetitia0108@hotmail.be	Impasse bonardel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur car il permettra moins de circulation sur les quais de vienne en particulier le matin aux horaires d'école. En effet, habitant auparavant près de Michel servet nous étions obligé de partir 40 min avant pour se rendre au lycée Ella fitzgerald malgré que nous habitons à 5 minute. Les feux au niveau de l'office du tourisme étant presque à l'arrêt. Ce sera donc une bonne chose si cela permet à ce qui travaillent sur Lyon de ne plus passer par vienne.
309	PERRUSSET	MAURICE		IMPASSE DU FORT	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Oui à un nouvel échangeur Non à l'emplacement centre village
310	PERRUSSET	MURIEL		IMPASSE DU FORT	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	OUI au demi échangeur au Sud, mais NON à son emplacement centre village.
311	Violet	Joanna	joanna.violet@hotmail.fr	Rue du onze novembre	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
312	DAILY	Isabelle	isa.dailly@yahoo.fr	ISA DAILY	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	TRES FAVORABLE A LA REALISATION DE CETTE INFRASTRUCTURE ROUTIERE, TANT ATTENDUE PAR TOUS LES VIENNOIS
313	AVIAS	CHRISTIAN	christian.avias@yahoo.fr	CHEMIN DU MOULIN	COUR ET BUIS	38122	Déclaration d'utilité publique	Je suis ravi de participer à cette enquête et soutiens totalement ce projet
314	Marlies	Amélie	amelie.mrh@gmail.com	Chemin du peyrenaud	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à cette échangeur, pour fluidifier la nationale
315	FOUCHE	Roland	rolfouche@laposte.net	Rue de la Chorérie	CHAVANAY	42410	Déclaration d'utilité publique	Je suis absolument favorable à ce projet car il va désengorger la Route Départementale (Ex N86) entre le pont du barrage et l'entrée de l'autoroute à hauteur d'Ampuis. Et ainsi libérer le flux très important de véhicules venant de Limony, St Pierre de Boeuf, Chavanay, Condrieu, Ampuis ... et allant en direction de Vienne et/ou de Givors et Lyon sur cette Route Départementale (Ex N86)
316	FOUCHE	Serge	parents-fouche@laposte.net	Route du Bois-Lombard	CHAVANAY	42410	Déclaration d'utilité publique	Oui à cet échangeur car il est extrêmement difficile de circuler sur la RN86 les matins entre 7H et 9H30 et les soirs entre 17H et 19H30

317	Vidor	Augustin	augustinvidor@hotmail.fr	Impasse de La Conche	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je m'oppose fermement au projet centre car il évident qu'il engendrera a minima de graves problèmes.</p> <p>En effet à la lecture du projet les équipements proposés ne sont pas adaptés et seront source de dangers et d'insécurité routière car trois ronds-points sur 400 mètres et une voie étroite et dangereuse. Les croisements seront plus que délicats sur la RD131 et le pont sans parler du mélange entre le trafic local et le trafic autoroutier.</p> <p>L'accès à nos équipements sportifs et de loisirs sera rendu très dangereux. Je rappelle que plus de 800 enfants les fréquentent chaque semaine pour des entraînements ou des compétitions!! C'est l'accident assuré car les études montre que le projet centre va engendrer + 200% d'augmentation de trafic soit 12 000 voitures et 600 camions par jour!! Sans parler de la piste cyclable et du cheminement piétons qui vont couper plusieurs fois les ronds-points mettant en danger piétons et cyclistes. C'est très accidentogène.</p> <p>Ce ne sont que quelques arguments qui tombent sous le sens mais la liste est encore longue.</p> <p>Je m'oppose donc à ce projet au Centre et je soutiens et suis favorable au tracé SUD étudié par l'équipe municipale et des experts qui n'a pas ces inconvénients.</p> <p>Merci</p> <p>Augustin Vidor</p>
318	PERRIN	LAETITIA	titl_9180@yahoo.fr	CHEMIN DES ACACIAS	REVENTIN VAUGRIS	38121	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	<p>Je suis pour ce projet !</p> <p>Bravo ! Et vivement que je puisse l'emprunter quotidiennement !</p>
319	Labbe	Denis	denis-labbe@orange.fr	Impasse St Benoit	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Je pense que le contre projet déposé par la mairie de Reventin et soutenu pas sa population doit être examiné sérieusement car ce projet est sur le territoire de la commune. L'agglomération de Vienne Condrieu ne peut pas s'opposer à l'examen approfondi de ce contre projet. Il est vrai que la remise en cause du projet central conduirait à différer la réalisation des travaux qui sont indispensables à éviter le transit par le centre de Vienne.</p> <p>Je souhaite que le commissaire enquêteur soit impartial dans l'examen des 2 solutions</p>
320	VENON	Jérôme	Jerome.venon@orange.fr	Chemin des Rivoires	Les Côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour, ma famille et moi-même habitons au village des Côtes d'Arej. J'utilise tous les jours la traversée de Reventin et la montée des Grands Pavés. Ce projet de demi-échangeur est indispensable car ce sont pas moins de 30 minutes qu'il faut pour rejoindre l'entrée de Verenay ou passer par le centre de Vienne qui est saturé tous les jours !</p> <p>De nombreux accidents ont lieu dans la montée des grands pavés, parfois graves car saturée tous les matins et soirs.</p> <p>Je suis donc TRES FAVORABLE à la création de ce demi-échangeur, et à la version CENTRE car de mon point de vue, c'est la meilleure car efficace, la plus simple, la moins couteuse, la moins destructrice de terres naturelles, facile à mettre en place. Pour les personnes impactées par cette version, la mise en place d'aménagements devraient leur permettre d'être moins impactés par ce projet.</p> <p>Salutations.</p>
321	Marin	Xavier	xavier.marin@live.fr	chemin de la chapelle	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis POUR le tracé SUD et contre le tracé NORD</p>
322	WINSTEIN	PATRICK	patrick.winstein@gmail.com	CHEMIN FORT MASSOT	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis POUR l'implantation d'un demi-échangeur qui permettra de désengorger Vienne.</p> <p>CONTRE le projet CENTRE qui coupera notre village en deux, provoquera des nuisances sonores, de la pollution et de l'insécurité pour nos enfants (stade + gymnase à proximité). Sans parler de la durée des travaux au beau milieu du village...</p> <p>POUR le projet SUD défendu par la mairie de Reventin-Vaugris !</p> 
323	Faussurier	Bruno	bruno.fauss38@orange.fr	Impasse Paul Éluard	Chonas-l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis favorable à la création d'un demi-échangeur au sud de Vienne.</p> <p>L'objectif étant de désengorger Vienne et de fluidifier le trafic dans la ville et au sud.</p> <p>Pour remplir pleinement sa mission ce nouvel équipement doit être réalisé au sud du village de Reventin-Vaugris et non en son centre!</p> <p>La solution « Centre » engendra des embouteillages encore plus importants qu'actuellement au niveau des ronds points existants (petits et non modifiables à cause des bâtiments autour) et sur la N7.</p> <p>Par ricochet cela accentuera les accidents les nuisances et la pollution de l'air.</p> <p>La solution « Sud » implantée au niveau de la zone industrielle et de champs permettra de réaliser un équipement mieux adaptés (accès, ronds points,...) et de diviser les flux entre les usagers venant de Reventin-Vaugris et des villages limitrophes (au Nord par rapport à cette entrée d'autoroute) d'un côté et les usagers venant du Sud de l'autre côté!</p> <p>La circulation sur la N7 serait ainsi fluidifiée ce qui causeraient moins d'accidents, de nuisances et de pollution.</p> <p>J'espère que vous étudierez la « solution sud » qui satisferait la grande majorité des usagers autant ceux habitant à proximité que ceux vivant plus au Sud!</p> <p>Cet équipement ayant un impact sur nos vies quotidiennes et étant amené à servir des dizaines d'années, il est important de faites les choses du mieux possible!</p> <p>Les usagers vous en serez reconnaissant.</p>

324	DUCE RF	ANNE	anneducerf@gmail.com	Route du Bois Marquis le Haut	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Il nous faut un accès autoroute pour désengorger le centre de Vienne qui devient impraticable presque tous les matins ! L'apprentissage nos enfants est impacté puisque les transports en commun sont en retard tous les jours ! En revanche un projet basé sur le Sud de Reventin, niveau zone industrielle, est impératif pour la survie du village et un accès plus facile et intelligent ! direct pour les PL qui s'engouffrent désormais via le centre ville et qui bloquent tout. Où a-t-on déjà vu un accès d'autoroute au cœur d'un village ???! Quid de la période des travaux qui va encore nous grever les temps de trajet pour aller travailler ?! Réfléchissons intelligent et non pas argent ! Merci	
325	BERT RAND	Arnaud	arnaud_berttrand@hotmail.fr	LE GRAND CHEMIN	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	JE SUIS POUR L'IMPLANTATION D'UN DEMI-ECHANGEUR MAIS PAS AU MILIEU DE NOTRE VILLAGE ! OUI à la solution SUD proposée par les habitants de Reventin-Vaugris, NON à la solution centre imposée par Vinci.	
326	GRE GOIR E	chloe	chloe.gregoire@gmail.com	chemin de la loge	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à ce projet d'échangeur d'autoroute	
327	BOU ROGET	Audrey	audreybourget@yahoo.fr		ASSIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	Ce projet semble cohérent avec les attentes des automobilistes. Nous attendons ce projet depuis longtemps et avons hate qu'il commence. Le gain de temps de trajet par jour aura un impact positif sur la vie des usagers.	
328	drevet	daniel	drevet.daniel@free.fr	renee peillon	GIVORS	69700	Déclaration d'utilité publique	Enfin finit les bouchons sur la nationale 86.	
329	Gard ette	Cyrille		Montée des tilleuls	LOIRE SUR RHONE	69700	Déclaration d'utilité publique	Echangeur absolument nécessaire pour désengorger les rues de la region de vienne. La version sud me paraît la plus réaliste.	
330	MAS	Denis	midmas@free.fr	Quai Frédéric Mistral	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	OUI et ENFIN ! Combien d'années a-t-il fallu ? Combien d'années perdues ?	
331	NAS O	Pascal	naso.pascal@orange.fr	Siméon GOUET	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.	
332	ginon	mireille		impasse du port au prince	vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	ok pour le projet de reventin mais dommage qu'il n'y ait pas d'entrée pour la descente dans le sud	
333	ginon	jean luc		chemin de chanavaries b2	st cyr sur rhone	69560	Déclaration d'utilité publique		
334	MOU SSET	Hélène	helenemoussset69@gmail.com	impasse du janet	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis obligée de traverser le barrage tous les jours pour aller travailler, avec de longues attentes pour sortir côté REVENTIN VAUGRIS et un grand risque d'accident. je suis donc pour l'échangeur, mais contre la proposition centre. je préfère la proposition sud qui engorgera moins la commune de REVENTIN VAUGRIS et qui sera moins accidentogène pour les habitants.	
335	JAM MARI N	Philippe et Dominique	jaja.marin@wanadoo.fr	Chemin de Saint Laurent	Chonas-l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Nous sommes très favorable à ce demi-échangeur, celui-ci permettrait de fluidifier la circulation sur la nationale 7. Trop d'embouteillages le matin pour se rendre sur Lyon et prendre l'autoroute à Ampuis, et c'est la même chose le soir dans le sens inverse. NUS attendons depuis trop longtemps cet échangeur. TRÈS FAVORABLE	
336	Collo mb	Louise			Ampuis		Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la réalisation du demi-échangeur le plus rapidement possible. Je prend le pont-barrage tous les jours et il y a trop de bouchons.	
337	Robi n	Jacques		chemin de la gloire de Dieu	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au demi-échangeur Vienne-Sud	
338	Taver nier	Gregory	tavernier.gregory@orange.fr	Rue des champs	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à ce projet d'échangeur	
339	RETO T	Sylvain	sylvain@retot.fr		VIMAIN	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	OK pour construire au plus vite cet échangeur
340	RETO T	Annie	annie@retot.fr		VIMAIN	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Très bien, cet échangeur, pour diminuer les bouchons à Vienne, sur les Quais
341	DHER S	Guillaume	guigao@cegetel.net		DHERS GUILLAUME	VIENNE (38200)	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à ce projet , qui aurait dû être réalisé depuis longtemps. Que du plus	
342	DAR VE	Bernard	michelle.darve@orange.fr	chemin du gay	LES COTES D AREY	38138	Déclaration d'utilité publique		
343	DAR VE	Michelle	bernard.darve0083@orange.fr	chemin du gay	LES COTES D AREY	38138	Déclaration d'utilité publique		
344	Merc ier	Nelly	merciernelly2012@gmail.com	Bat A rue Vimaine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	pour un échangeur GRATUIT pour soulager la ville de Vienne engorgé .	
345	CHAT ILLO N	DAVID	caro.davi@orange.fr	david chatillon	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Tres bonne initiative car ce projet dur depuis plus de 30 ans et que depuis cela c'est empiré au niveau des bouchons de circulation entre la sortie condrieu/vernay jusqu'au rond point de la station d'essence à reventin vaugris . Ce projet devrait être très vite mis en action. Merci pour votre réactivité Cordialement Mr Chatillon Email : david.Chatillon@cnhind.com	
346	BILL ON	Maryline	marylinebillon@orange.fr	Chemin des Corendies Rozier	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique		
347	BILL ON	Maryline	marylinebillon@orange.fr	Chemin des Corendies Rozier	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Ok pour l'échangeur pour notre village	
348	BILL ON	Maryline	marylinebillon@orange.fr	Chemin des Corendies Rozier	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Ok pour l'échangeur pour notre village	
349	BILL ON	Maryline	marylinebillon@orange.fr	Chemin des Corendies Rozier	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Ok pour l'échangeur pour notre village	
350	BILL ON	Maryline	marylinebillon@orange.fr	Chemin des Corendies Rozier	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Ok pour l'échangeur pour notre village	

351	BILLON	Maryline	marylinebillon@orange.fr	Chemin des Corendies Rozier	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Ok pour l'échangeur pour notre village
352	Mayoux	Chantal	mayouxchantal@gmail.com	Route de Boucharey	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis totalement pour la création de l'échangeur en centre bourg afin de soulager considérablement la circulation sur le pont de Reventin et sur la commune de Verenay. Cordialement
353	Thetier	Sylvie	sylvie.thetier@gmail.com	Rue des platanes 1 lotissement le grand pré	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis pour la création cet échangeur sud car le matin à verenay c est toujours boucher. Cordialement Sylvie thetier
354	Lureau	Amélie	amelie_2905@hotmail.fr	Rue de la roche	Saint clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	
355	Lureau	Amélie	amelie_2905@hotmail.fr	Rue de la roche	Saint clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	Je souhaiterais que l'échangeur soit en place le plus rapidement possible
356	BIGUARD	HELENE	ln38bigair@orange.fr	Rue des Essarts	AUBERIVE S SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, l'échangeur de Vienne sud est indispensable face au flux de plus en plus important de véhicules. Cet échangeur était prévu depuis de nombreuses années. Il permettrait de réduire considérablement le nombre de véhicule empruntant la route sur le barrage et de réduire en même temps le nombre d'accident sur ce trajet. La localisation au sud de Reventin-Vaugris évitera la traversée de la commune des véhicules venant du sud et limitera le trafic sur Reventin Vaugris. J'attends cet échangeur depuis longtemps.
357	Iafraite	Eve	evelyneiafraite@hotmail.com	Pont jacquet	Roisey	42520	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite la mise en place de l'échangeur car j'habite roiszy 42 et je travaille sur Lyon.
358	David	Norbert	nordavid@wanadoo.fr	Pont jacquet	Roisey	42520	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite la creation de l'échangeur à reventin vaugris
359	CAZORLA	Delphine	delphinecazorla@gmail.com	Chemin des cimes	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable à la construction de l'échangeur, circulation très difficile sur la RN 7 et RN 86 qui sont saturées aux heures de pointe matin et soir .
360	Colleville	Fabien	fabien.colleville@gmail.com	Montée saint m'alerta le has	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la variante Centre proposée par le commissaire enquêteur. Ce demi échangeur est une opportunité pour le territoire.
361	BANCHET	GERARD	gerard.banchet@outlook.fr	RUE DU TRIEVES	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'échangeur centre qui a été largement retenu avec le financement de l'état la région le département de l'Isère et Vienne Condrieu Agglomération cette solution est la seule valable car elle entraine un coût moins important que la version sud de plus elle contribue à consommer moins d'espaces agricoles L'autoroute A7 a été construite avant l'urbanisation du secteur et les nuisances sonores existaient auparavant le village de Reventin-Vaugris ne sera pas plus coupé en deux il l'est déjà avec la RN7 Enfin il est grand temps de trouver une solution efficace au désengorgement routier de ce secteur en particulier les traversées de Vienne et d'Ampuis cela fait 20 ans que l'on parle de ce sujet il y a urgence maintenant
362	LARGERON	RAPHAEL	raphael.largeron@sfr.fr	avenue beausejour	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Monsieur, je demande la réalisation au plus vite de l'échangeur au sud de Vienne. - l'emplacement semble assez logique (infrastructure existante, place pour un parking covoiturage) - le réseau existant (centre ville de vienne, ampuis, route du barrage) est saturé aux heures de pointe - il faut réduire la circulation en centre ville (vienne, ampuis) qui génère plus de pollution (arrêts, redémarrage, freinage, accélération...) - mais aussi du fait de la proximité des écoles - cependant cet échangeur ne réduirait la circulation que de 6% à 9% : je pense qu'il faudrait aller plus loin en contrôlant le trafic de transit et notamment des poids lourds qui empruntent le centre ville de vienne puis la D75 pour éviter la rocade sud de lyon en direction de l'est (A43).
363	BAILLY	Gérard		BAILLY	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à ce que les personnes qui contribuent se grattent un peu la tête en consultant le dossier d'étude de Vinci cela éviteraient à certains d'écrire des inepties Je suis favorable à ce que certains qui reproduisent textuellement des écrits apportent leurs réflexions personnelles cela enrichirait le débat Je suis favorable pour que les personnes qui citent que ce projet est depuis 20 ans et plus dans les cartons consultent les derniers rapports du GIEC cela leur permettrait peut être de se remettre en cause notamment pour l'avenir de leurs enfants et surtout petits enfants
364	CLOT	Maéva	maeva.soze@gmail.com	Montée de la Barbelière	Les Côtes d'Areay	38138	Déclaration d'utilité publique	Mon mari et moi nous sommes installés aux Côtes d'Areay en 2016 avec la promesse de l'agent immobilier d'une ouverture de l'entrée d'autoroute en 2018... Nous sommes donc plus qu'impatients que ce projet naisse enfin, car je travaille à Lyon ouest. Nous sommes donc favorable à ce projet!
365	Gerboud	Roland	roland.gerboud@wanadoo.fr	Roland Gerboud	Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	Ouvert a qui ? Avis favorable et les nons favorables , pas très démocratique. Et c est le préfet qui décide en dernier , sur quelle base et combien de vote favorable , pas très clair tout ça.
366	Monnet	Gislaine	monnet.gislaine@orange.fr	Quai Frédéric mistral	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour
367	Charidiny	etienne	etienne.charidiny@wanadoo.fr	avenue général leclerc	caluire	69300	Déclaration d'utilité publique	Je suis étonné de voir le niveau de surdité de Vinci et surtout des politiques sur ce sujet ! Y aurait il des intérêts cachés à ce deal ? a creuser et surveiller. ceci étant, je suis fermement opposé à ce projet qui dénaturera la commune avec plus de nuisances qu'actuellement sans rien améliorer ou si peu à Vienne et que le sud serait la meilleure implantation bénéfique aux 2.
368	PETIT	Xavier	xavier.petit15@sfr.fr	Sully	Lyon	69006	Autorisation environnementale	Bonjour, Excellente initiative pour désenclaver cet accès au Pays Roussillonnais. Serait-il possible de minimiser l'impact environnemental et naturel en utilisant les espaces existants sur la gare de péage de Reventin Vaugris. Par exemple utiliser les espaces de parking ou récupérer certaine voie de la gare de péage pour le nouveau échangeur. Cordialement

369	Joula in	Didier	didier.joulain@gmail.com	Didier Joulain	St Cyr sur le Rhône	69560	Déclaration d'utilité publique	<p>je souhaite donner mon avis sur le projet existant et sur ce qui a mon avis serait meilleur pour tout le monde</p> <p>sur le projet existant : au Nord le fait qu'un échangeur soit prévu est en soi une bonne chose mais l'emplacement choisi comporte de nombreux inconvénients</p> <p>a) Pas d'accès direct venant du sud pour les reventinois ni pour les très nombreux camions transitant vers les entrepôts à côté de l'aérodrome b) Deux ronds points pour que les camions repartent vers le nord c) un passage important de véhicules dans la zone sportive très fréquenté par les enfants notamment des camions d) un surcroît de bruit pour les habitant à côté des infrastructures sportives</p> <p>le seul avantage de ce projet et sans doute un moindre coût pour les infrastructures vinci ASF</p> <p>Projet souhaité par une majorité au sud</p> <p>a) une plus grande fluidité pour les poids lourds et une circulation libérant le passage habituel des reventinois en local b) un risque bien moins important pour les familles fréquentant les infrastructures sportives existantes c) plus de calme et de quiétude pour les habitant près des infrastructures sportives d) cette implantation permettrait aussi de créer une entrée vers les entrepôts pour les camions venant du sud</p> <p>inconvenient : coût plus élevé pour ASF Vinci</p>
370	AND RADE	MAEVA	maeva.andrade@hotmail.fr		CLONAS SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	<p>je suis complètement favorable à la création de l'échangeur à Reventin Vaugris. la circulation matin et soir au sein de la ville de Vienne et au niveau du barrage est saturé. Cela n'est plus supportable. Tous les jours le stress de la route, courir pour déposer les enfants à l'école et espérer ne pas avoir trop de bouchon pour arrivé à l'heure au travail. et le soir mettre plus d'une heure à rentrer chez soi ... Je pense que cette accès à l'autoroute permettra vraiment de désengorger la circulation de la ville de Vienne et alentours</p>
371	Roman	Régis	regisroman@free.fr	chemin du bassard	CHONAS AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Cet échangeur est primordial pour désencombrer le secteur, le matin un grand nombre de véhicules empruntent le barrage de Reventin Vaugris afin de prendre l'autoroute sur l'échangeur de Condrieu . Le soir la nationale est encombrée sur 1 à 2 km pour les mêmes raisons. Si à cela s'ajoute l'entretien de route avec des zones de travaux c'est la catastrophe... L'emplacement choisi est à ce jour la meilleure solution.</p>
372	MELI N	Annie	annie.melin50@gmail.com	Quai Riondet	Vienne	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	<p>Je suis d'accord pour la construction de cet échangeur. Félicitations pour cette excellente idée. Elle ravira très certainement tous les riverains. Le bruit continué est difficile à supporter. Un peu moins de décibels fera le bonheur de nos oreilles. Sincères salutations</p>
373	ODD OUX	PAUL	oddoux.paul@neuf.fr	PAUL ODDOUX	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	<p>nous sommes entierement pour la création de cet échangeur car notre village pourrait mieux respirer grace à la diminution du trafic.</p>
374	AHLO UCHE	Brice	brice.ahlouche@hotmail.fr	montée bon accueil	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	
375	THET IER	DAVID		RUE DES PLATANES			Déclaration d'utilité publique	
376	Davi d	THETIER	david.thetier@gmail.com	THETIER David	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	<p>bonjour,</p> <p>je suis ok pour la création de cet échangeur.</p>
377	heug heba ert	Didier	quadriater@yahoo.com		vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
378	COLL IN	Solene	solene.collin@yahoo.com	LOTISSEMEN T LA PLAINE	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je vote contre l'installation de l'échangeur vers le stade de REVENTIN VAUGRIS. Nous habitons vraiment à côté de ce lieu. Nous venons d'acheter pour mettre notre famille au vert, à l'abri de la pollution et des nuisances sonores! L'échangeur serait bien mieux au Sud vers le chemin de la Tour . J'espère vraiment que l'on avis comme celui de non deux habitants sera entendu!</p>
379	Fang et	Erika	erikafanget@gmail.com	Impasse de lys	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>La situation est devenue impossible, que cela soit dans les grands pavés le soir ou le matin à vienne et à ampuis. Cet échangeur devient urgent. Je soutiens l'étude précise et cohérente de la variante centre.</p>
380	Sarki ssian	Gladys	r.sarkiss@orange.fr	Chemin des vergers	Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	<p>Pour la demi-échangeur</p>
381	Gindr e	Nicolas	nicolas.gindre@free.fr	chemin de la Bétrane	St Etienne du Bois	01370	Déclaration d'utilité publique	<p>N'habitant pas à proximité, je me permets de formuler un avis car me déplaçant régulièrement dans ma famille à Reventin, en venant du nord de Lyon. Je suis favorable à la mise en œuvre de cet échangeur, mais à la condition de mettre en oeuvre la version proposée par la mairie, à savoir la version SUD (par opposition à la version CENTRE proposée par Vinci). En effet il est important : - D'éviter les nuisances (sonore et pollution à proximité des habitations), - De ne pas couper le village en deux, par un trafic continue et important qui congestionnera la route principale - De respecter la volonté des élus et des habitants, - De choisir un équipement le moins onéreux - De qui ne résoudra pas les problèmes de trafic. Bien cordialement</p>
382	VIVIE N	JEAN- MARC	jmvi vien@orange.fr	CHEMIN DE L'ABRI	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je considère que les aménagements prévus vont fortement compliquer l'accès à la RN 7 depuis Chonas au niveau du rond-point qui est au vers la station service. Déjà aujourd'hui l'accès est difficile aux heures de pointe, alors avec l'augmentation du trafic qui sera provoqué par cet aménagement, ce sera pire. De plus, il risque d'y avoir une augmentation du trafic sur le plateau de l'Amballan (avec une route très étroite) du fait que des habitants de Saint-Prim qui actuellement rejoignent l'A7 à Ampuis seront fortement tentés de le faire à Reventin. Pour conclure, il me semble qu'un accès plus au sud (au niveau du rond-point vers le chemin de Sambillot serait plus adapté.</p> <p>Cordialement,</p> <p>Jean-Marc VIVIEN</p>
383	Bario ux	Sandrine	sandrinebarioux@hotmail.fr	Chemin des joncs	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Contre ce projet au sud de Reventin vaugris, nous habitons chemin des joncs !!Quel va être l'avenir pour nous dans nos jardins pour la sécurité de nos enfants lorsqu'ils vont à l'école où attendent le bus! Nous avons choisi Reventin pour son calme et sa plénitude il y a 22 ans . Nous souhaitons fortement que cela reste ainsi Merci de prendre en compte mon opinion j'ai acheté ma maison il y a 22ans et je ne veux pas regretter l'achat de ma vie. Cordialement.</p>

384	ULM ANN	Doryan	doryan@gmail.com	Chemin de la lone	GIVORS	69700	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation du projet afin de réduire les bouchons sud vienne et grand pave
385	ULM ANN	Doryan	doryan@gmail.com	Chemin de la lone	GIVORS	69700	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation du projet afin de réduire les bouchons sud vienne et grand pave
386	FEROUSSIER	ALAIN ET CHANTAL	cferoussier@yahoo.fr	CHEMIN DE LA RAVAT	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Projet complément demi diffuseur N011 de Vienne SUD : nous demandons la réalisation du demi échangeur au sud de Vienne tel que soumis à l'enquête publique
387	FRANCOIS	Isabelle	isabelle-barbotin@hotmail.fr	Quai Frederic Mistral	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	En tant qu'habitante du sud de Vienne, cet échangeur nous permettrait d'éviter la traversée de Vienne le matin et le soir, ce qui représente aux heures de pointe un minimum de 30mn à chaque fois...
388	GINESTE	Laurie	laurie.g07@hotmail.fr	RUE DU SIFFET	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je donne un avis favorable à ce projet tant attendu.
389	SAVOYE	Marie-Agnès	agnes.savoie@free.fr		ESTRABLIN	38780	Déclaration d'utilité publique	Il est en effet nécessaire de désengorger l'entrée de Vienne mais au vu des plans fournis, l'implantation de cet échangeur au sud de Reventin serait probablement moins impactants en nuisances pour les reventinois qu'au centre de la commune.
390	Rivore	Monique	morivoire38121@gmail.com	Clara BOUQUIN	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Oui pour un échangeur mais pas n importe où !! Priorité à la sécurité pour les habitants et aux nuisances sonores ... CONTRE l'échangeur au centre OUI pour un échangeur au sud !!
391	GUILLET	Amélie	amelie.guillet1@gmail.com	Avenue du Général Leclerc	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet retenu.
392	GUILLET	Amélie	amelie.guillet1@gmail.com	Avenue du Général Leclerc	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet retenu.
393	GUILLET	Amélie	amelie.guillet1@gmail.com	Avenue du Général Leclerc	VIENNE	38200	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	JE suis favorable au projet retenu! Pour désengorger Vienne et fluidifier le trafic.
394	ROBIN	Annie	robin.steve@free.fr	Le grand chemin	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je me positionne contre le projet de l'échangeur au centre du village Car cela occasionnerait de nombreuses nuisances et qu'il existe une autre proposition au sud
395	BERGERON	Elodie	bergeron.elodie@gmail.com	Impasse des écoles	Clonas-sur-Varèze	38550	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Avec des travaux d'une telle ampleur, il aurait été judicieux de penser à tout le monde et non pas uniquement aux futurs usagers de VienneSUD/Lyon ou Lyon/VienneSUD en ne faisant qu'un demi-échangeur, mais plutôt un échangeur complet Pourquoi ne pas avoir intégré au projet la possibilité d'accéder à l'A7 dans les sens VienneSUD/Marseille et Marseille/VienneSUD? J'habite à Clonas-sur-Varèze et je travaille à Valence, j'emprunte quotidiennement l'A7 le demi échangeur d'Auberives; je dois sortir à Chanas pour rentrer chez moi le soir, et passer par les bouchons engendrés par les commerces de Salaise-sur-Sanne C'est bien dommage qu'un tel projet ne soit pas étudié pour tous Merci quand même de nous donner la possibilité de nous exprimer
396	SERVENT	JEROME	nesti.js@gmail.com	montée bellevue	Les Côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur permettrait de désengorger les axes sud vienne, je pense à la national 7 mais également au barrage de Reventin Vaugris. C'est une épreuve de passer par ces endroits tous les soirs. Je pense également à la chaussée du barrage qui est régulièrement en très mauvaise état. Quant au débat de la localisation de l'échangeur, il est à mon sens indispensable de regarder le rapport coûts / bénéfices. En effet la proposition "Sud" qui "générerait" peut être moins le village de Reventin est à mettre en balance avec la proposition "centre" qui présenterait un coût moindre pour des nuisances. Quoi qu'il en soit la réalisation de ce projet est incontournable pour aller travailler dans le sud de Lyon, et je suis favorable à ce projet.
397	BOUQUIN	Baptiste	baptiste.boquin02@gmail.com	Impasse de la Conche	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, j'ai 18ans j'habite juste en face du péage de Reventin je suis contre l'échangeur pour la sécurité de tous (complexe sportif, habitations...) Trop de camions et de voitures vont passer par 3 ronds-points et un pont surchargé ! Où est la place pour les piétons et les vélos ?? Le projet de la Mairie au Sud est plus sécurisé, les poids-lourds des entreprises auront accès direct à l'autoroute !
398	DEPIERRE	Fabrice		Chemin de la réclusière	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande au plus vite la réalisation du demi-échangeur au sud de Vienne
399	CHYSLAIN	Francois	fchyslain@hotmail.fr	Montée Bon Accueil	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique. Je tiens à préciser: pour limiter la circulation entre autres, des camions et semi-remorques voulant éviter le péage qui traversent la ville, les quais, la montée bon accueil (N7) à toutes heures et particulièrement les fins d'après-midi et départs en vacances. Merci
400	RUGGERI	MYRIAM	ruggerimy@gmail.com	RUE DES ECOLES	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Comment peut-on dire oui à ce projet centre alors qu'à 1 km en amont la mairie de Reventin propose une solution beaucoup plus cohérente et sécurisante. Je pense qu'il n'y a pas assez d'informations, ou une désinformation de ce projet SUD qui mériterait d'être étudié par bon nombre de personnes!! Je dis NON AU CENTRE OUI AU SUD
401	BECANNE	ALAIN	alain.becanne@gmail.com	ALAIN BECANNE	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Le projet du demi-échangeur CENTRE provoquera un encombrement de la circulation avec bouchons associés, pollution sonore et atmosphérique à proximité d'installations accueillant des scolaires, des sportifs et des riverains habitants un lotissement à proximité immédiate. Ce projet ne tient absolument pas compte du confort et de la sécurité des citoyens de Reventin. Il est de plus très contestable au regard d'un projet SUD bien plus citoyen et à la faisabilité y compris économique, étudiée et prouvée par nos Elus qui ne sont absolument pas écoutés. En conclusion, sous sommes résolument CONTRE ce projet.
402	PIRES-BARRAU	CHRISTELLE	christelle.piresbarrau@bbox.fr	AVENUE GENERAL LECLERC	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique

403	Mahé	Pierre	elp_69@hotmail.com	chemin de Jacquemardière	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Nous sommes une famille - un couple et une enfant de 3 ans et habitons à Chonas. Nous travaillons sur Lyon et faisons tous les jours la route. Nous sommes malheureusement dans les bouchons tous les matins et tous les soirs. La situation est intenable, cela entrainent un stress permanent de ne pas arriver à l'heure au travail ou à l'école, des situations dangereuses dans la montée du grand pavé avec la bifurcation pour aller à Ampuis et rejoindre l'A7, les nombreux camions qui arrivent à vive allure, Vienne surchargée... Bref un échangeur prévu la ou il est prévu améliorerait considérablement la situation Nous comptons beaucoup sur vous et sur la validation du projet tel qui est prévu actuellement Par avance merci Cordialement, Pierre Mahé
404	VAU DAIN E	CORINNE	Corinne.VAUDAINE@ampuis.com	VERENAY	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis pour la création du demi échangeur au sud de Vienne. Habitante de Verenay, ce demi échangeur permettrait de diminuer le flux de voitures et de camions sur la RN 86 et leurs nuisances et soulagerait le barrage de Reventin. De plus le projet centre de ce demi échangeur est sur le plan financier le moins coûteux et touche moins de terrains fonciers. Cordialement
405	COMBE	Frédéric et Natacha	fredocb@gmail.com	CHEMIN DE L'EGLISE	CHONAS LAMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Plus que favorable à l'ouverture de l'échangeur à Reventin Trop de bouchons ! Trop de temps pour aller à Vienne ! Merci de valider le projet
406	RAMET	Odile et Christophe	odichris68@gmail.com	MONTEE DE LA COTILLONNE	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	AVIS FAVORABLE A L'ÉCHANGEUR VIENNE SUD
407	Parpette	christelle	chris.parpette@orange.fr	route du lacat verenay	ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis pour la création de l'échangeur vienne sud .
408	Massardier	Hervé	herve.massardier@wanadoo.fr	Ch du val qui rit	Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Enfin !!!! Plus de 30 ans qu'on attend !!! Vite
409	Michelis	André	michelis.andre@gmail.com	lotissement les Forsythias	CHONAS LAMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable à ce projet d'échangeur Vienne-Sud tel que défini aujourd'hui au centre de Reventin en tant qu'actif travaillant sur Lyon. Ce projet divise et trouve ses opposant chez les non-actifs et les actifs du Sud de Vienne et les favorables qui habitent Vienne ou travaillent au nord de Vienne. Pour ces derniers, dont je fais partie, l'échangeur est plus qu'indispensable aujourd'hui et nous savons bien que si nous n'acceptons pas le projet d'aujourd'hui nous n'aurons jamais d'échangeur ce qui est impensable avec l'engagement routier journalier de Vienne, du barrage et de la montée des grands pavés...
410	Mormina	Carmelo					Déclaration d'utilité publique	Complètement d'accord avec ce projet
411	Rouvière	Alicia	alicia.r3818@gmail.com	Montée de la Cotillonne	Les Cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	FAVORABLE à 200% !!! Il y a de plus en plus de monde, l'échangeur est un excellent moyen de désengorger la nationale qui devient presque impraticable ! Travaillant à chasse sur Rhône je mets 45 min à rejoindre mon travail!
412	Rouvière	Gisele	gisele.r38138@gmail.com	Montée de la cotillonne	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Favorable pour l'échangeur trop de bouchons sur vienne
413	GUIRAO	Philippe	ph.guirao@gmail.com	RD 386	Saint Romain en Gal	69560	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la création de cet échangeur, il faut impérativement solutionner l'engagement de la ville de Vienne.
414	Thevenet	Thomas	thevenet.thomas@hotmail.fr	Rue des peupliers	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur est idéal pour désengorger la N7 entre Reventin-Vaugris et la sortie d'autoroute 9. Cette zone est devenue impraticable et dangereuse sur les heures de trajet de travail.
415	philibert	anthony	philibertant@aol.com	Rue teste du vailler	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis totalement pour cette échangeur qui allègera en plus les bouchons devenir considérable de vienne. Sans parler de amélioration des accès au commerce au sud
416	Rouvière	Jean-Claude	jagy.r38@gmail.com	Montee de la Cotillonne	Les Côtes d'Areay	38138	Déclaration d'utilité publique	Echangeur important pour soulager la circulation intense sur la N7 et éradiquer les bouchons dans la ville de Vienne
417	vanniel	Sandrine		Chemin de Charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Il est nécessaire de désengorger la ville de Vienne qui est saturée par les voitures et camions. Les temps de trajets pour des distances pourtant très courtes, s'allongent en raison des très nombreux bouchons dans toute la ville et ses alentours. Pour notre bien-être et pour préserver notre planète, il est primordial que cet échangeur soit mis en place !
418	Baronnier	Virginie					Déclaration d'utilité publique	Traversée de Vienne +fluide Gain de temps
419	Baronnier	Jluc					Déclaration d'utilité publique	Moins de bouchons secteur barrage reventin
420	Mazuis	Maud					Déclaration d'utilité publique	Désengorger vienne
421	Crespo	Alexandre	alexrespo@free.fr		Vernioz	39150	Déclaration d'utilité publique	Oui, je suis POUR cet échangeur indispensable au confort et à la sécurité de tous les usagers de la nationale 7 . Néanmoins la tranquillité des riverains du futur échangeur devra être pris en compte.
422	Vullo	Vanessa					Déclaration d'utilité publique	Avis favorable pour désengorger Vienne.
423	Robert	Celine	mme.celine.robert@gmail.com	Impasse des abricotiers	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur de l'A7 à Reventin Vaugris. Cela me permettrait de gagner du temps pour aller travailler à Lyon et cela désengorgerait Vienne. Cela fait trop longtemps que nous attendons la réalisation de ce projet.
424	Vuillemin	Claire	claire.vuillemin@orange.com	Rue vimaine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord avec ce projet et hâte qu'il soit réalisé, afin de désengorger vienne.
425	Romeo	Christophe	christ69000@yahoo.fr	Chemin de charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.
426	Tramaille	Cindy	cindy.tramaille@gmail.com		LA CHAPELLE DE SURIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	Pour ! L'échangeur serait un atout pour désengorger la ville de Vienne ,Ampuis et fluidifier le trafic sur la nationale 7.
427	Gros	Kelly	kelly.isawa@gmail.com	Chemin de la reclusiere	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Il s'était favorable à la ville de vienne et ses environnement de créer cette échangeur, pour fluidifier la circulation atroce aux heures de pointe et redonner son charme à la ville.
428	Gros	Kelly	kelly.isawa@gmail.com	Chemin de la reclusiere	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Il serait favorable à la ville de vienne et ses environnement de créer cette échangeur, pour fluidifier la circulation atroce aux heures de pointe et redonner son charme à la ville.

429	Durieux	Yvon	magyc.durieux@free.fr	De la Convention	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au Sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.
430	SIEFFERT	Annick	ansief38@hotmail.fr	impasse du pin rond	LYON LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation du demi-échangeur au Sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique, au plus vite pour le désengorgement de la ville de Vienne
431	MARTIN	Philippe	Philippe.martin.baix@orange.fr	Avenue Jean Moulin	Baix	07210	Déclaration d'utilité publique	Projet correct pour ma part . seul bémol il ne faut pas créer de péage supplémentaire. Afin d'assurer une fluidité au trafic et afin de permettre aux usagers du Village de Reventin de désengorger la RN7 il faut assurer la gratuité de ce nouvel Accès . sans quoi l'effet inverse se produira et le paiement d'un péage pour sortir et entrer sera pénalisant pour les usagers. Il y a assez de péages sur l'autoroute cet accès entrant et sortant doit être gratuit pour tous . La fluidité du trafic ne doit pas être au détriment des usagers qui en ont marre d'être des vaches à lait. Vinci est assez riche . il est temps que les usagers voient le retour de l'investissement qu'ils ont payé durant des années. Pour le projet mais contre les péages. Merci !!
432	Fugier	Isabelle	nissabella@orange.fr	Chemin des joncs	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'échangeur situé au SUD de Reventin vaugris. Mais je suis pour l'échangeur au NORD.
433	Fugier	Emmanuel	Jesuispasbatman@gmail.com	Chemin des joncs	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis tout à fait pour le projet situé au nord, actuellement discuté. Je suis totalement opposé au projet situé au sud qui n'est pas viable tant sur le plan économique, environnemental et structurel, sans aucune lisibilité fiable au demeurant. Le projet pour un demi-échangeur au nord est par contre ambitieux, sérieux dans sa conception et techniquement élaboré. Sa réalisation est une chance pour la commune de reventin qui serait inconcevable de laisser passer. Cela permettra de fluidifier un trafic de plus en plus volumineux notamment sur la route nationale et ne pourra être qu'un atout supplémentaire pour l'attractivité de la commune.
434	Défont	Fanny	Fanny.defont@live.fr	Fanny Défont	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à l'échangeur vienne sud. Il est primordial de limiter le trafic viennois, diminuer l'accès aux camions, afin d'améliorer les nuisances sonores des habitations de proximité.
435					Reventin Vaugris		Déclaration d'utilité publique	Je suis défavorable à la proposition faite qui ne résoudra rien: Ceci ne changera pas le trafic sur Vienne car les camions vont en direction de l'isle d'abeau et ne paie déjà pas le péage. Les routes seront surchargées, les ronds points ne sont pas adaptés et ne pourront absorber le trafic. La sécurité des enfants, des piétons et des vélos ne peut être assurée. Une partie des espaces proches des terrains foot va être détruite. Les transports des enfants prendront 3 fois plus de temps, les routes seront engorgées, un trafic accru au niveau de l'aubressin sera important. Une sortie au niveau de Richardson sera beaucoup plus adaptée pour absorber les flux venant du sud, les camions, de préserver
436	Deslandes	Baptiste	baptistedeslandes@yahoo.fr	RD 386	Ste Colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour cet échangeur
437	SCHUCKE	JEAN-MICHEL	jean-michel.schucke@orange.fr	RUE DE LA MAIRIE	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Ce demi échangeur est très important où qu'il soit situé. Cela permettra de désengorger Vienne et la RN86.
438	Verney	edith	edith.verney07@orange.fr	montée des dorés	Bessey	42520	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à cette échangeur. Ce demi échangeur permettrait de désengorger le carrefour vers Buffin sur la RD 3086 et le carrefour de l'écluse de Reventin Vaugris. Cela permettrait moins de monde sur l'entrée Sud de Vienne. Ce qui éviterait les bouchons. Afin que les usagers puissent prendre cet échangeur, il serait bien que le tarif soit accessible à tous. Pour ma part, je travail au Nord de Vienne. Pour un trajet conseiller de 35mn, je conte une heure de route afin d'être à l'heure sur mon lieu de travail. Je prend l'autoroute à Ampuis, afin d'éviter les 30mn de bouchons dans Vienne.
439	Verney	Pascal	pascal.verney01@orange.fr	montée des dorés	Bessey	42520	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à cette échangeur. Ce demi échangeur permettrait de désengorger le carrefour vers Buffin sur la RD 3086 et le carrefour de l'écluse de Reventin Vaugris. Cela permettrait moins de monde sur l'entrée Sud de Vienne. Ce qui éviterait les bouchons. Afin que les usagers puissent prendre cet échangeur, il serait bien que le tarif soit accessible à tous. Je vais à Lyon tous les jours, je bouchonne 30 à 40 mn.
440	Verney	Pascal	pascal.verney01@orange.fr	montée des dorés	Bessey	42520	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à cette échangeur. Ce demi échangeur permettrait de désengorger le carrefour vers Buffin sur la RD 3086 et le carrefour de l'écluse de Reventin Vaugris. Cela permettrait moins de monde sur l'entrée Sud de Vienne. Ce qui éviterait les bouchons. Afin que les usagers puissent prendre cet échangeur, il serait bien que le tarif soit accessible à tous. Je vais à Lyon tous les jours, je bouchonne 30 à 40 mn.
441	Verney	Baptiste	baptiste.verney@orange.fr	montée des dorés	Bessey	42520	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à cette échangeur. Ce demi échangeur permettrait de désengorger le carrefour vers Buffin sur la RD 3086 et le carrefour de l'écluse de Reventin Vaugris. Cela permettrait moins de monde sur l'entrée Sud de Vienne. Ce qui éviterait les bouchons. Afin que les usagers puissent prendre cet échangeur, il serait bien que le tarif soit accessible à tous.
442	M B		mabea38@yahoo.fr		Chonas l'amballon	38121	Déclaration d'utilité publique	La solution la plus favorable est la variante centre compacte elle a le moins d'impact sur l'environnement et est la plus pratique à mettre en place.
443	machillot	christian		christian machillot	auberives sur vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	apres lecture approfondie de l'enquete publique je me rends compte de mon ERREUR. la variante CENTRE est le plus appropriée pour faire cet échangeur
444	Claustre	Clément		Quai Jean Jaures	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour
445	Rivory	Christophe	drivory@free.fr	Route de goely	Bessey	42520	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la mise en place d'un demi-échangeur à l'entrée de Reventin-Vaugris et à tout aménagement permettant de fluidifier le trafic autour de Vienne,
446	Decourt	Yoann	ydec327@hotmail.fr	Émile romanet	St clair du Rhône	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'échangeur mais pour l'échangisme. Vivons heureux tous ensemble.
447	Capella	Jean	jean.capella@free.fr	chemin du Bassard	CHONAS L'AMBALLON	38121	Déclaration d'utilité publique	Ce projet a pour but de désengorger Vienne sur le plan de la circulation. S'il est mené à bien il va engorger les communes de Reventin et de Chonas. Je conteste toutes décisions qui ont été prises sur la base d'une majorité conduite par le maire de Vienne qui n'hésite pas à reporter ailleurs son soucis en se sentant fort par la population qu'il représente. La variante sud Reventin ferait consensus. Mais comme on a pu le lire "c'est ça ou rien" autant ne rien faire ce qui évitera des dépenses dans un projet inepte. C'est la bataille du pot de terre contre le pot de fer .

448	Goudenhoft	Jean	goudenhoft.jean-bernard@neuf.fr	impasse du fort, lotissement du pré fleuri	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Entièrement favorable cet échangeur.
449	GACHON	Olivier	o.gachon@gmail.com	rue de la Serve	VERANNE	42520	Déclaration d'utilité publique	<p>Ma femme et moi faisons tous les jours notre trajet domicile travail par la RN86 depuis Saint-Pierre De Boeuf jusqu'à l'entrée d'autoroute à Verenay comme beaucoup d'habitants de la CC du Pilat Rhodanien, donc nous constatons depuis de nombreuses années les problèmes d'augmentation du trafic sur la RN86.</p> <p>Ce projet est intéressant mais il est cependant dommage que cela ne soit pas prévu plus au sud, au niveau de l'air de repos de la Grande Borne par exemple, car cela aurait permis d'alléger également la RN86 qui est très chargée le matin et le soir notamment lors de la traversée de Condrieu.</p> <p>Ce projet va réduire le trafic sur la RN86 essentiellement entre le barrage de Reventin et l'entrée d'autoroute de Verenay.</p> <p>Cordialement</p> <p>Olivier GACHON</p>
450	BERNARD	Léon	kinebern@club-internet.fr	rue Joseph Grenouillet	PONT-EVEQUE	38780	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet initial (variante centre) de l'échangeur ; ce projet est très attendu et permettra de fluidifier le trafic aussi bien vers les carrefours du barrage et au niveau de la place Saint Louis à Vienne.
451	Carroll	LAURENT	caldeterre38121@gmail.com	LAURENT CARRON	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Nous sommes une famille de 6 personnes habitant Chonas l'Amballan.</p> <p>Les trajets sur les axes (Ampuis Vienne) direction Rousillon sont devenus ingérable avec l'augmentation du Traffic engendré par l'urbanisation.</p> <p>Les enfants prennent le bus pour Vienne et St Romain en gal, un trajet de 45 min parfois pour 6km!</p> <p>Travaillant sur le nord de Lyon je mets plus de temps entre Ampuis et Chonas que la traversée de Lyon!</p> <p>Les risques d'accidents sont nombreux ainsi que les incivilités.</p> <p>Le projet d'échangeur sera bénéfique aussi bien au niveau :</p> <p>Environnemental (moins de bouchons)</p> <p>Sécurité routière (flot de voiture moindre sur Vienne et environ)</p> <p>L'emplacement choisi pour l'échangeur est le plus logique, factuellement le pont surplombant l'autoroute est déjà présent et les nuisances pour les riverains cotés N7 ne vont guère changer.</p> <p>Seul les riverains coté stade seront impactés par une augmentation de la circulation pour le bien commun.</p> <p>Cordialement</p>
452	Ducarrong	Cedric	cedric.ducarrong@live.fr	Chemin de charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Nous souhaitons la réalisation de ce projet, pour limiter la fréquentation voiture des quais de Vienne, par lesquels passent quotidiennement tous les jours les enfants de plusieurs écoles.
453	Durand	Damien	duranddamien203@yahoo.fr	Chemin de la couche	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre la version centre donc plutôt favorable à la version sud car la version centre va créer beaucoup de nuisances pour les habitants aussi pour les sportifs et les piétons et ça couper les villages en deux
454	MUTEL	Pascal	pascal.mutel0408@orange.fr	Chemin des Rivoires	LES CÔTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Echangeur nécessaire quand on voit la traversée de Vienne ou de Vérenay à certaines heures !
455	BOUQUIN	Françoise	francebouquin@hotmail.fr	Impasse de la conche	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Un demi échangeur dans notre commune, a t on le choix ?</p> <p>Je suis CONTRE le projet au CENTRE car cela apporterait une circulation encore plus dense notamment sur les routes communales de Reventin et celles de nos communes voisines (chonas et prim les côtes d arey). Les aménagements prévus (ronds points, parkings de covoiturage ...) compliqueront et renforceront le trafic, le bruit et l'INSÉCURITÉ !</p> <p>Accepter un demi échangeur à Reventin, pourquoi pas mais au moins RESPECTER LA SÉCURITÉ de ses habitants !!</p>
456	INACIO	VASCO	vinacio38@gmail.com	Rue de la felodiére	CONDRIEU	69420	Déclaration d'utilité publique	Bonjour habitant reventin vaugris et chonas l'amballan de 1985 à 2018 aujourd'hui résidant à Ampuis 69420 mais ayant toujours ma famille à Reventin je suis favorable à la réalisation du projet échangeur vienne sud sur la zone du saluant et non à la hauteur du stade de reventin
457	INACIO	VASCO	vinacio38@gmail.com	Rue de la felodiére	CONDRIEU	69420	Déclaration d'utilité publique	Bonjour habitant reventin vaugris et chonas l'amballan de 1985 à 2018 aujourd'hui résidant à Ampuis 69420 mais ayant toujours ma famille à Reventin je suis favorable à la réalisation du projet échangeur vienne sud sur la zone du saluant et non à la hauteur du stade de reventin
458	Bouvet	Noel	noel.bouvet@gmail.com	Rue des écoles	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Il semble que seul la politique décide du bien être des villages alors que d'autres solutions existent je dit non au tracé reventin nord
459	Coronilla	Jonathan					Déclaration d'utilité publique	Très favorable, indispensable, marre de ces bouchons
460	MARNAY	PIERRE	pamnay@orange.fr	ROUTE DE VOSSERE	JARDIN	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Je confirme pleinement l'analyse de la très forte saturation du trafic routier sur les quais de Vienne, sur le pont barrage de Vaugris et sur l'échangeur de Condrieu (temps d'attente important après passage à la barrière pour pouvoir s'introduire sur la route en direction d'Ampuis et plus encore vers Vienne). Le passage du barrage est très difficile presque toute la journée. La création de cet échangeur me paraît plus que nécessaire et attendu depuis des années. L'implantation Centre et Centre compacte s'impose logiquement.</p> <p>Une remarque : ne pas sous estimer le développement du covoiturage, qui en raison de la crise économique et de la prise de conscience écologique va se développer très rapidement. Le parking prévu dans le projet me paraît trop petit et son agrandissement ultérieur sera plus difficile, autant maîtriser le foncier dès le départ. Prévoir également des bornes de recharges pour véhicules électriques sur ce parking.</p>
461	Gros	Gérémy	kobaine@hotmail.fr	Chemin de l'Aubressin	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Dans ce monde où la question de climat, de pollution, de santé et sécurité de tous se pose chaque jour, je ne comprends vraiment pas la décision de Vinci de vouloir imposer cet échangeur au centre! Je ne suis pas impacté directement par les nuisances que cet échangeur au centre pourraient générer mais je pense à mon prochain, à mes voisins, à mes enfants et aux petits enfants de certains qui vont voir défiler dans le bruit, l'insécurité et la pollution infecte, des milliers de véhicules et camions devant leur maison, leur structure sportive, associative et scolaire! Au mieux, ils auront peut être une affreuse vue sur d'imposants murs anti bruit en place de leur si cher campagne! Je m'étonne qu'après tout ce qu'on ait vécu avec le Covid, de ce qui se passe actuellement dans le monde, la solidarité et le bon sens ne soient plus là ...on s'en fou, on oublie vite, on pense à soi et tant pis pour les autres alors que malheureusement, tout le monde est concerné! On parle d'une solution alternative au Sud et elle n'est qu'à quelques centaines de mètres! Solution réfléchie, de bon sens et affirmée depuis longtemps mais elle est balayée d'un simple revers de main...oui nous le voulons cet échangeur pour l'intérêt de tous mais dans sa version Sud, ça paraît tellement évident ...</p>

462	ROM E	Julie	julyunosoucy01@yahoo.fr	TER Chemin de charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.
463	RIVOIRE	CATHERINE	CATHRIVOIRE@HOTMAIL.fr	RIVOIRE Catherine	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	étant native de reventin vaugris je trouve impensable pour l'échangeur au centre ,il ne faut pas pense qu a soit mais plutot l'interet collectif,l'échangeur au centre s'est la mort du village,la pollutionet respiree les pots d'échepement quand nos enfants vont aller faire du sport,les bruits pour les maisons autours,quand je sors du chemin de lieuraz s'est deja tres compliqué donc avec tout ceux qui vont venir prendre l autoroute a l changeur centre se sera encore pire pour traverser la RN7,pour accomoder les villages environants et la ville de VIENNE ON VIENDRA ENGÖRGER REVENTIN VAUGRIS, facile a faire a dire quand on habite pas reventin de mettre léchangeur au centre ,soyons tous concerné pour l'échangeur au sud!
464	Fernandez	Mathilde	mathildefernandez69@gmail.com	Mathilde Fernandez	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Refus de l'échangeur à Reventin Vaugris.
465	Fernandez	Arnaud	Arnaudfernandez@gmail.com	Arnaud Fernandez	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Refus de l'échangeur à Reventin Vaugris. Causes : bruit et même avec des écrans anti-bruit, le bruit est limité mais pas suffisant. Pour travailler depuis longtemps dans le milieu des travaux cela ne suffira pas. Des travaux qui entraîne des gênes (bruits, circulation des camions...). L'avis des riverains devrait à mon sens être d'avantage pris en compte malgré le poids des finances et des entreprises qui cherchent à faire faire des travaux dans un but lucratif. Habitant depuis 30 ans reventin vaugris.
466	JORSAIS	STEPHANE	sjorsais@gmail.com	quai frederic mistral	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, le trafic provenant de vienne sud ainsi que les camions partant du plateau de Reventin occasionne bouchons quelque soit l'heure la journée et pollution à répétition. il faut en général 20 à 40minutes juste pour traverser Vienne le matin et le soir du fait de la circulation, autant de temps pour faire 6Km C'est tout bonnement invivable et inadmissible qu'un projet visant à dépollué et désengorgée une ville qui subit constamment les aléas de milliers de véhicules chaque jour, restent en suspens comme cela, en tant que résident de Vienne, c'est inacceptable. ce projet d'échangeur traine depuis 20ans, il est temps que celui ci aboutisse et que les travaux debutent enfin ! cordialement
467	galvez	severine	galvez.severine@galv.fr	galvez severine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	je pense qu'il est important que les voitures soient déviées pour éviter ses bouchons en continu dans vienne.
468	Narati	Jade	jadenaia88@gmail.com			38550	Déclaration d'utilité publique	Favorable ! Hâte que ce projet sorte de terre. Son utilité n'est plus à démontrer, nous sommes impatients de voir le projet enfin aboutir.
469	Lepraux	Amélie	amelielepraux@hotmail.fr	Route du pilat	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord pour la construction de l'échangeur. Actuellement, Je met 15 min pour accéder à l'autoroute. C'est une route que j'utilise presque tout les jours car je travaille sur Vernaison. Grâce à l'échangeur plus près de chez moi, j'en mettrai plus que 5 min.
470	Romatif	Alain	al.romatif@gmail.com	Alain Romatif	ST CLAIR DU RHONE	38370	Déclaration d'utilité publique	A quoi va servir cette enquête encore a perdre du temps ? Allons nous attendre encore des années pour voir cette échangeur enfin réalisé . 15 ans qu' il devrait être en fonction . Alors encore 10 ans d'attente ?????????? Vive les bouchons du matin à l'entré de l'autoroute de Vernay et du soir sur le barrage . voilà mes observations
471	DARVE	BERNARD			LES COTES D AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi échangeur tel que soumis à l'enquete publique
472	Mongez	Philippe	mongellaz@gmx.com	Chemin de la colombette	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur que ce soit au sud ou au nord
473	DARVE	Michelle			LES COTES D AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	JE DEMANDE LA REALISATION AU PLUS VITE DU DEMI -ECHANGEUR TEL QUE SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE
474	Clech et	Jacques	jclechet@orange.fr	Jacques CLECHET	Monstero ux milieu	38122	Déclaration d'utilité publique	Pour la réalisation de ce projet qui permettra de réduire les bouchons sur vienne ; le barrage de vaugris et la nationale 7 et permettra donc de réduire la pollution engendrée. Favorable à ce que cet échangeur se fasse au plus tôt et que la population ne doive pas encore attendre des années
475	LE BORG N'	MICHELE	mlb38@orange.fr	ROUTE DE CONDRIEU	SAINT CLAIR DU RHONE	38370	Déclaration d'utilité publique	
476							Déclaration d'utilité publique	Pour la réalisation de ce projet afin de réduire la circulation des poids lourds en ville
477	François	Lionel	lionelfrancois.lf@gmail.com	Quai Frédéric MISTRAL	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'échangeur de Vienne sud
478	maudit	gaelle	maudit.gaelle@laposte.net	avenue général Leclerc	vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
479	maudit	gaelle	maudit.gaelle@laposte.net	avenue général Leclerc	vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	je suis plus que favorable cet échangeur est indispensable pour tous les habitants de l'agglomération de Vienne pour une meilleure circulation, pour la sécurité de nos enfants pour notre santé avec moins de pollution aux ^particules fines
480	Andrade	Frederique	andraderfederique@gmail.com	Quai claude bernard	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite de l'échangeur au sud de Vienne je tiens à préciser que j'habite à estressin je travaille à Vienne depuis 26 ans et le circulation a triplés ces dernières années, je dois adapter mes trajets en fonction de cette circulation excessive notamment les camions.
481	boiffier	bruno		Chemin de sambillot	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite que la mise en place de cet échangeur se fasse sur la variante centre. Cette variante est celle qui ura le moins d'impact sur la suppression de terres agricoles.
482	Sapart	Jacques	sapart.jacques@icloud.com	Rue de la combe de lay	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Je te dit oui à l'échangeur de réventin,celui ci va supprimer les bouchons et accident montée des grands pavé et surtout supprimé les camions qui y passent

483	CAILLE	Nicolas	nico_caille@hotmail.fr	rue de la boucle	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Enquête publique échangeur autoroute Vienne Sud.</p> <p>Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Je vous fait part de ma surprise quant au fait que l'échangeur N°11 Vienne Sud soit encore en discussion. C'est un besoin indispensable pour l'ensemble des communes avoisinantes et je soutiens son implantation. Cela fait des années que la circulation est très encombrée, soit par la traversée de Vienne, soit par la traversée de Verenay. Mais depuis 3 à 4 ans, la circulation est saturée, les bouchons permanents aux heures de pointes. Et cela ne va pas aller en s'arrangeant dans les mois et les années à venir.</p> <p>Les confinements successifs liés au COVID19, ont montré que les gens cherchent à s'éloigner des villes. Quant aux conséquences des bouchons, on retrouve la gênes des habitants de la commune d'Ampuis, Verenay, Reventin, et la pollution liée aux véhicules en « stop & go » permanent.</p> <p>Et le stress et la colère des automobilistes qui n'en peuvent plus : j'ai d'ailleurs assisté vendredi 4 mars à un début d'altercation entre 2 automobilistes sur la portion de route « Montée des grands pavés » juste avant le radar fixe. Ce n'est pas la première fois, et certainement pas la dernière fois non plus...</p> <p>Enfin, pour ma part, je travaille sur Lyon. Je passe la moitié de mon temps de trajet entre mon domicile et l'entrée d'autoroute à Verenay alors que cette portion ne représente qu'un « petit » tier de mon parcours. La question n'est donc pas « faut-il faire un échangeur sur la commune de Reventin-Vaugris ? », mais « quand ? ».</p> <p>Veuillez recevoir Monsieur le commissaire enquêteur mes sincères salutations.</p> <p>Nicolas Caille. Habitant de la commune de VERNIOZ</p>
484	Guillem	Aurelien	aurelien_492@msn.com	Route des revolets	Vernioz	38150	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je suis favorable au projet de l'échangeur de reventin vaugris.
485	Dechaume	Maud	maud.dechaume@gmail.com	Route de la Mayençonne	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis partisane de l'aménagement de l'échangeur à Reventin à hauteur du Stade. Il va me permettre de gagner du temps car je travaille à Lyon et j'en ai marre d'avoir des bouchons matin et soir dans la montée des grands pavés. Vivement sa réalisation ...
486	BLANC	Annabelle	lapadawanne@yahoo.fr	Chemin du peyrenaud	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Cela fait des années que nous entendons parler de ce projet, et celui ci devient indispensable afin de désengorger la circulation entre les bouchons aux heures de pointes (plus de la moitié de notre temps de trajet pour aller sur Lyon) et les accidents sur la montée des pavés on y arrive plus.</p> <p>Je suis favorable au projet de l'échangeur.</p>
487	Thirial	Gerard	gth-dec@orange.fr	Ch de l'aubressin	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Nous soutenons la réalisation de cet échangeur mais plus au sud vers la ZA du Saluant
488	Lambert	Manon	manonlambert20@gmail.com	Rue du château	Vienne	38150	Déclaration d'utilité publique	Pour
489	Bonnefoux	Valérie		Lotissement le grand pré	Ampuis	69420	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je suis complètement pour la mise en place de l'échangeur dans la version centre compact. Et le plus vite sera le mieux.
490	Bay	Fabien	bayfabien@yahoo.fr	Rue du centre	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	<p>Trop de circulation à Verenay, l'échangeur permettra de décongestionner le secteur aux heures de pointe. Risques d'accidents importants au centre du hameau et accès à la sortie 10 le soir beaucoup trop dangereux car les véhicules sont arrêtés sur une voie de circulation en plein virage pour accéder au péage.</p> <p>Il est indispensable de décongestionner ce secteur pour des raisons de sécurité et premier lieu.</p> <p>Le projet de nouvel échangeur " centre " y contribuera grandement</p>
491	Robin	Steve	ktmsfr@gmail.com	Le grand chemin	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Non à l'échangeur au centre de REVENTIN VAUGRIS . la solution est de le positionner au sud .
492	Francoz	Agnès	lebooginfo@gmail.com	Montée Saint Marcel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Le projet proposé par Vinci n'est pas satisfaisant à plusieurs égards.</p> <p>Il est onéreux, détruit la vie d'un village et ne garantie pas l'amélioration de la circulation dans Vienne.</p> <p>Habitante de la montée Saint Marcel, nous voyons tous les jours des flots de voiture en provenance des communes au sud de Vienne qui emprunte cet axe pour rejoindre l'autoroute au nord de Vienne.</p> <p>Si ce nouvel échangeur est source de nouveaux encombrements il ne sera pas incitatif pour les usagers potentiels.</p> <p>Ce projet n'est pas non plus en adéquation avec les intérêts et la volonté du village de Reventin Vaugris et de ses habitants.</p>
493	Chaillan	David	dove.chaillan@gmail.com	Chemin des Broses	Genas	69740	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour</p> <p>Reventinois de naissance mon travail m'a contraint à déménager sur Lyon</p> <p>Un échangeur me permettait d'envisager un retour au pays</p> <p>Merci de faire votre possible pour que ce projet aboutisse quel que soit le lieu de ce satané échangeur</p>
494	Chaillan	Adrien	adrienbg00@gmail.com	Chemin des brosses	Genas	69640	Déclaration d'utilité publique	<p>Je veux venir vivre sur Reventin, mais sans échangeur c'est ne sera pas possible</p> <p>Merci de réaliser ce projet au plus vite</p>
495	Chaillan	Bastien	boubou.chaillan@gmail.com	Chemin des Broses	Genas	69750	Déclaration d'utilité publique	<p>Venir voir mes grands parents sur Reventin sans traverser Vienne ni passer par Ampuis serait un vrai plus.</p> <p>Je passerais voir plus souvent et plus facilement mes grands parents avec un tel échangeur</p>
496	Rachedi	Zoulikha	sarah.linajtm@hotmail.com	Rue Cornavent	Decines	69150	Déclaration d'utilité publique	<p>La mairie de Reventin joue un trouble depuis des années</p> <p>La mairie n'est pas la population</p> <p>Cet échangeur est indispensable au développement de la commune</p>
497	Chaillan	Janine	chaillan.m@wanadoo.fr	Chemin de l'Aubressin	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Mes enfants et mes petits-enfants habitent dans la région lyonnaise.</p> <p>J'habite sur revend hein depuis près de 50 ans.</p> <p>Un échangeur me permettrait de les voir beaucoup plus facilement et beaucoup plus simplement.</p> <p>Puis-je espérer avoir la chance de voir cette échangeur un jour où est-ce que je dois déménager....</p>
498	Chaillan	Michel		Chemin de			Déclaration d'utilité publique	
499	Chaillan	Michel	janimiche@yahoo.fr	Chemin de l'aubressin	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je ne comprends même pas ce débat public</p> <p>Cet échangeur aurait du être fait depuis des années</p>

500	Char au	Lolita		Chemin des charavelles	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je souhaiterais que ce demi échangeur soit implanté sur le projet secteur nord afin de ne pas défigurer toute notre belle campagne. Par ailleurs je trouve que ce projet s'intégrera parfaitement dans le domaine routier actuel, au droit du Péage routier de Vinci. Je pense que de réaliser ce projet sur le secteur sud serait une aberration et une décision stupide qui sacagerait notre belle région. Merci
501	Janko wski	Jocelyne	jojanko@orange.fr	rue des ecoles	reventin- vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	OUI POUR L'ÉCHANGEUR AU SUD. NON à l'échangeur au centre (trop près des habitations, mort de notre village sans parler du gymnase , terrain de foot qui va se trouver aux premières loges) nuisances, pollution et surtout insécurité. comment à t'on pu concevoir un tel projet ??? sans penser à nos enfants, piétons, vélos. Certainement des personnes qui ne vivent pas à Reventin.
502	Essid	Othman	othman.essid@yahoo.fr	Rue de mattafard	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	
503	Rivoire	Sylviane	elevationcanimandine@gmail.com	Chemin de la conche	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Mort du village si l échangeur est au centre
504	Weineck	Brigitte	weineck.brigitte@free.fr	Brigitte Weineck	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	je suis pour l'échangeur du centre
505	Essid	Othman	othman.essid@yahoo.fr	Rue de mattafard	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Oui pour le tracé , l échangeur devient indispensable pour dessaturer la N7.
506	FAYOLLE	David	davidfayolle69@gmail.com	Montée des Pénitents	CONDRIEU	69420	Déclaration d'utilité publique	Je vote pour! Cela désengorgera aussi le centre ville des communes alentours comme ampuis par exemple!
507	Gallon	Jacky	jacky.gallon@orange.fr		Four		Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'échangeur qui sera source de nuisances et pollutions supplémentaires pour les habitants. Toutefois, je trouve la solution SUD proposée par la Marie de Reventin- Vaugris plus appropriée.
508	Gallon	Monique	gallon.jacky@orange.fr		Four		Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'échangeur qui sera source de nuisances et pollutions supplémentaires pour les habitants. Situé proche des habitations et des équipements sportifs, il sera également un danger important. La solution SUD proposée par la Marie de Reventin- Vaugris serait toutefois plus appropriée.
509	cano	claude			reventin- vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	NON au centre OUI au sud, pensez a notre village.
510	Cécillon	Patrick	cecillon.patrick@outlook.fr		Bourgoin- Jallieu		Déclaration d'utilité publique	Je me positionne contre l'échangeur situé à proximité des habitations et des structures sportives, le volume de véhicules deviendra plus important, et provoquera des bouchons, de la pollution et de l'insécurité pour tous! Pourquoi pas une solution au SUD comme proposé par la Marie de Reventin-Vaugris.
511	Revol	Peggy	revol.peggy@orange.fr		Saint Savin		Déclaration d'utilité publique	Je suis contre cet échangeur. En effet, situé proche des équipements sportifs, également lieu de loisirs et manifestations diverses et variées régulières, il sera un danger pour tous. Les habitants seront confrontés à plus d'insécurité et de pollution. Il me semble plus raisonnable de prévoir cette structure comme le souhaite la Mairie de Reventin-Vaugris au SUD
512	Gallon	Jocelyn	jocelyn.gallon@orange.fr		Saint Savin		Déclaration d'utilité publique	Je suis contre cet échangeur. 3 giratoires sur 400 mètres, une augmentation du trafic +200% serait source d'insécurité et de pollution importante a cet endroit pour les habitants, les associations, centre de loisirs et autre manifestations! Une solution SUD proposée par la Mairie de Reventin-Vaugris serait plus respectueuse plus sécurisée
513	Jankowski	bernard	jojanko@orange.fr	rue des ecoles	reventin- vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	échangeur au centre inadmissible , mort du village, dangereux pour les piétons, vélos, pollution, nuisances sonores, échangeur au SUD OUI.
514	LAURE ÉPOUSE KOZIOL	Cécile	cecilekoziol@aure@gmail.com	rue Edouard Girerd	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Madame, Monsieur, Je demande la réalisation d'un demi échangeur au Sud de Vienne dans les meilleurs délais. Je m'oppose au projet de demi-échangeur situé au Centre actuel de REVENTIN- VAUGRIS Je suis pour un demi échangeur situé au sud de la commune de REVENTIN- VAUGRIS tel que proposé par la Commune de REVENTIN- VAUGRIS. Bien cordialement Cécile LAURE KOZIOL
515	DETANTE	STEPHANE	stephanedetante@gmail.com	IMPASSE DE LA PRODIERE	EYZIN PINET (38780)	38780	Déclaration d'utilité publique	Je valide le projet
516	Vernais	Robert	r.vernais@free.fr	Robert Vernais	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je souhaite donner mon avis sur ce projet du demi-échangeur A7 Vienne sud. Je suis contre ce projet tel qu'il est présenté dans cette enquête publique. En effet, il existe une alternative à ce projet "Vinci" avec beaucoup moins de contraintes. Merci pour la prise en compte de mon avis: NON Cordialement. R.V
517	Vernais	Valérie	Val.vernais@free.fr	Chemin des cimes	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet au centre du village mais favorable pour celui au sud de Reventin
518	Vernais	Valérie	Val.vernais@free.fr	Chemin des cimes	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet au centre du village mais favorable pour celui au sud de Reventin
519	Callait	Evelyne	evelyneorio121@gmail.com	Route de la taquiere	Ampuis	69420	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je suis très favorable au projet centre
520	Callait	Evelyne	evelyneorio121@gmail.com	Route de la taquiere	Ampuis	69420	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je suis très favorable au projet centre
521	Guibert	Alain	alain.guibbert@orange.fr	Route de la taquiere	AMPUIS	69420	Enquête parcellaire relative à l'opération	Avis favorable au projet "centre"
522	PRODHOM	Romain	romain.prodhom@hotmail.fr	rue des Clercs	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Echangeur essentiel pour la vie de la commune.

523	Oren gia	Alain		Reventin- Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je fais partie de ceux, et nous sommes très nombreux, qui pensent que construire cet échangeur autoroutier, est une folie à 25M€ (ce sont les chiffres actualisés et non pas 21 M€, chiffres de 2016!)</p> <p>Il donne le signal fort que le tout voiture a encore de beaux jours devant lui. Qu'en pensez-vous ?</p> <p>C'est comme si nous offrions une bouteille de tord boyaux à quelqu'un atteint d'une cirrhose du foie !!!</p> <p>Comme vient de le confirmer tout récemment le dernier volet du rapport du Giec, il convient de changer radicalement nos comportements pour espérer donner un avenir viable à nos enfants voire à nous même.</p> <p>La circulation automobile et des PL doit être réduite (entre autres). C'est aussi l'objet de tous les plans climat et notamment le PPA de la métropole Lyonnaise (Plan de Protection de l'Atmosphère, sur lesquels s'engage VienneCondrieuAgglomération) qui indique dans son défi intitulé M4 : « Diminuer le trafic routier ... »</p> <p>De mon point de vue documenté, l'équipement projeté ne résoudra rien. Il déporte les problèmes et en crée de nouveaux pour les habitants de la commune de Reventin-Vaugris en augmentant de 200% le trafic routier sur la seule voie qui relie les quartiers de la commune, sur le seul passage du mode doux pour relier nos quartiers avec nos commerces (et notamment notre tout nouveau commerce multiservices incluant la poste) notre pôle médical, notre pôle associatif, la mairie, notre salle d'animation rurale et demain, nous l'espérons, la halte ferroviaire de Vaugris Gare (quartier de Reventin-Vaugris) Autant de projets pour relier les habitants de la commune et développer le mieux vivre ensemble.</p> <p>Et combien d'autres problèmes de sécurité routière, pour les piétons les cyclistes, les usagers. L'augmentation de la pollution.</p> <p>L'absence de prise en cpte des 1ers concernés qui depuis 2016 refusent l'implantation imposée par Vinci et ses partenaires du comité de pilotage(copil), arcs boutés sur des logiques financières ou politiques du passé, servis par une communication puissante !</p> <p>Ces points négatifs qui entraîneront la mort de notre commune et la fin du projet ambitieux de l'équipe municipale sont largement développés et deviennent évidence pour quiconque s'est sérieusement penché sur la question en se rendant sur place.</p> <p>Force est de constater que mon avis n'est pas majoritaire. De nombreux habitants du secteur pensent que cet échangeur résoudra tout... (cela malgré les chiffres donnés par le maître d'ouvrage Vinci qui annonce une baisse de trafic inférieure à 10% pour le cœur de Vienne).</p> <p>Ce 1/2 échangeur pourrait peut-être avoir un impact sur 2 points noirs du secteur : le barrage de RV e la D386 jusqu'au péage de Verenay.</p> <p>Je comprends les habitants de la vallée du Rhône (Ampuis, Condrieu, etc) et du sud de Vienne qui attendent une solution pour rejoindre la métropole Lyonnaise.</p> <p>Encore une fois, je doute que cet équipement au coût de péage encore inconnu qu'il faudra intégrer au budget des utilisateurs et des contribuables, aux augmentations incroyables du prix du carburant, etc, résolve quoi que ce soit. Il permettra juste d'arriver plus vite dans les bouchons qui polluent quasiment tous les grands axes de la métropole.</p> <p>Je me range à la position démocratique proposée par la municipalité.</p> <p>Mais de grâce, si cet équipement devait voir le jour, que ce soit au bon endroit : au sud de la commune de Reventin-Vaugris.</p>	
524	SIMO NELLE	Angélique	angelique.simonelli@live.fr	Chemin de la Mayenne	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis favorable à la variante Sud, afin d'éviter le centre ville de Vienne pour monter à Lyon dans le cadre de mon travail.</p>
525	DUR AND	CHRISTIAN		CHRISTIAN DURAND	les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour. Je suis contre le projet centre tel qu'il est présenté. Je suis pour le demi échangeur au sud de la commune = moins de pollution et plus sécurisé.</p> <p>= plus de liberté de circulation sur la départementale 131</p> <p>=dimension rond point sud sur N 7 .plus important que rond point centre N 7.</p> <p>Donc facilité de circulation.</p> <p>Cordialement</p> <p>Mr Durand</p>
526	MOU TON	benedict	mouton.familily@orange.fr		LYON	69006	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour</p> <p>En tant que famille lyonnaise, je viens souvent à Reventin. Après avoir pris connaissance du projet d'échangeur centre qui a fait l'objet d'un travail dans la durée et qui tient compte de nombreux paramètres, je souhaite exprimer notre avis favorable à ce projet de demi échangeur centre. Il contribuera à éviter Vienne, aura un impact positif en terme de fluidité de la circulation sur une zone où la circulation est très dense, avec une intensité encore plus accrue sur certains créniaux et périodes. L'impact favorable sur l'environnement (en réduisant la stagnation des voitures) sera aussi bénéfique. Au final, les avantages de ce demi échangeur seront positifs, s'inscriront dans la durée et seront source de satisfaction pour les milliers d'automobilistes qui l'empunteront. Je souhaitais partager mon avis sur ce projet puisque cette étape du projet nous y invite . Cordialement.</p> <p>Bénédicte et Alexandre Mouton</p>
527	Capel la	Lauriane	contact@ecm-amenagement.com	Chemin de chamberon	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour ,</p> <p>Je vote POUR l'échangeur à reventin -Vaugris.</p> <p>Cordialement,</p> <p>Mme Capella</p>
528	Capel la	Cyril	c.capella@ecm-amenagement.com	Chemin de chamberon	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Favorable</p>
529	Kowa lski	Christine	christinekowalski@free.fr	Chemin de Champ Sever	Chonas L'Amballon	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis pour le projet car il va être très utile à grand nombre de personnes</p>
530	GER MAIN	Emilie	germainemilie@free.fr	chemin des cimes	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Habitante de Reventin-Vaugris, je souhaite m'exprimer concernant l'échangeur qui doit se mettre en place sur notre commune.</p> <p>La réalisation d'un échangeur pour les communes au sud de Vienne est indispensable ; en effet beaucoup d'habitants se rendent à Lyon tous les jours pour le travail et l'accès par Ampuis ou Vienne est saturé.</p> <p>Mais l'implantation nord, au niveau de notre commune, va entraîner la mort de notre commune, où il fait si bon vivre.</p> <p>Nos enfants partent déjà à 7h10 chaque matin pour descendre à Vienne et démarrer leurs cours à 8h, le retour entre 17h et 18h est parfois semé d'embûches pour se frayer un chemin dans la circulation. Qu'en sera t-il avec le nombre croissant de véhicules circulant dans le village pour rejoindre l'autoroute ?</p> <p>Nos enfants fréquentent chaque semaine les infrastructures sportives du village et le skatepark, en toute sécurité, parfois même en autonomie, en venant du centre village en vélo. Ceci sera désormais impossible avec le balai incessant des véhicules. Ceci sans compter les grands week-end de départ en vacances où chaque Reventinois sera obligé de rester chez lui, compte tenu de la saturation routière en sortie du village : nous n'avons qu'une seule entrée du village !</p> <p>Notre village n'a pas été construit pour absorber une telle circulation et cette implantation condamne tout un village alors que quelques kilomètres au sud, une zone agricole est disponible. Celle-ci permettrait l'accès à l'autoroute de manière sécurisée et plus sereine pour tous : pas de nuisance aux alentours.</p> <p>Sauver un village en acceptant une implantation au sud !</p>
531	BON NET	Aurélien		Rue de la Convention	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
532	Kowa lski	Christine	christinekowalski@free.fr	Chemin de Champ Sever	Chonas L'Amballon	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Avis favorable</p>
533	Kowa lski	Christine	christinekowalski@free.fr	Chemin de Champ Sever	Chonas L'Amballon	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Avis favorable</p>

534	Bailly	Gerard				Déclaration d'utilité publique	Je suis contre ce projet autoroutier qui est un contre sens à notre époque, époque qui court à sa perte par une fuite en avant et qui s'en va inexorablement vers le dépérissement , puis l'anéantissement si aucun changement radical n'intervient dans notre façon de vivre Mais je lis avec passion toutes les contributions A celle qui pense qu'il faut la solution au centre pour sauver "notre belle campagne", je me permet de lui préciser que Vinci Immobilier a déjà engagé des démarches pour acheter au double ou triple du prix les terrains agricoles et que cette personne y verra construire des hangars de stockage, voire peut être du tertiaire mais certainement du commerce; alors cette belle campagne Pour les mêmes raisons, celui qui pense que cette entrée d'autoroute va réduire la circulation sur les axes secondaires RN7 et autres, alors on se donne RDV dans 3/5 ans pour faire le point et l'on constatera une circulation plus importante qu'aujourd'hui; meme l'entrée sud de vienne sera touchée par cette augmentation des flux routiers et retrouvera tres vite son niveau actuel C'est ce qu'on appelle un coup d'épée dans l'eau!!! Pour ma part je serai parti de Reventin car la vie y sera invivable A vous lire	
535	THOLLET	GILLES	gilles.thollet@hotmail.com			Déclaration d'utilité publique	Favorable à la solution centre compacte	
536	Michiel	Magali	magalibreig@hotmail.fr	Quai riondet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour cet échangeur
537	BOUR	Claude		Vimaine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Ayant habité pendant 6 années dans le secteur du Saluant, en particulier sur la commune des Côtes d'Arey, j'ai pu mesurer l'enjeu que représente ce projet "d'embranchement" à l'autoroute A7 au droit de la barrière de péage de Reventin Vaugris. Ce demi diffuseur est attendu depuis de longues années par la population du secteur. Il est incompréhensible qu'il faille encore traverser le centre de Vienne ou emprunter le pont barrage puis traverser Verenay pour se rendre à Lyon par l'autoroute A7, braver ainsi l'insécurité de la montée des grands pavés ou, dans le sens inverse, la remontée de file en heure de pointe sur la sortie de l'autoroute A7 à Verenay en venant de Lyon, sans parler du temps perdu dans les bouchons... La réalisation de cette infrastructure autoroutière est une urgence très largement reconnue. Il est temps de "remettre les flux de circulation sur les bons axes". C'est la raison pour laquelle je me prononce très favorablement pour la réalisation de ce demi-diffuseur tel que soumis à l'enquête publique.
538	Bitoun	Rachel	rachel.bitoun@hotmail.fr	Montée des Pénitents	Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	
539	LUTTENBACHER	Corinne	corinne.luttenbacher@ampuis.com	impasse de l'égalité	CLONAS SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	Avis très favorable à ce projet qui permettra de désengorger les voies qui convergent vers l'agglomération lyonnaise, et notamment Condrieu et son pont qui sont un point noir matin et soir.
540	DUSSARRAT	Patrick	patrick.dussarrat@gmail.com	112	ASSIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Habitant de la commune d'ASSIEU, je suis de très près ce projet car mon épouse empruntait le barrage-pont au dessus du Rhône quotidiennement. Elle a depuis changé de travail pour s'éviter les temps de trajet à rallonge et les congestions du trafic du demi échangeur de Condrieu. J'ai suivi avec attention les différentes variantes du projet. Je reconnais une préférence pour l'option 'SUD' qui semble moins enclavé entre le village de Reventin et la RN7. Si on se projette dans quelques décennies en considérant l'évolution démographique entre Roussillon et Vienne, le variant SUD sera plus facile à faire évoluer vers un échangeur complet nord/sud. Quoiqu'il en soit, je soutient le projet qu'il soit variant centre compact ou autre variant, pourvu qu'il décongestionne le demi échangeur de condrieu et le pont-barrage de reventin le plus vite possible. Sincères salutations.
541	Suciachi	Simona	simona16@hotmail.fr	991 route des Révolets	Vernioz	30150	Enquête parcellaire relative à l'opération	Bonjour Je suis favorable à l'échangeur de Reventin Cordialement
542					STE COLOMBE	69560	Déclaration d'utilité publique	Ayant habité à Péage de Roussillon tout en travaillant sur la région lyonnaise, puis habitant maintenant à Ste Colombe et devant traverser quotidiennement le pont De Latre de Tassigny, je suis POUR cet échangeur, qui redonnera un second souffle aux villes alentours de VIENNE et qui pourra sécuriser les jeunes empruntant les bus scolaires coincés dans les trafics. MAIS, après lecture du site de la ville de Reventin, je suis d'accord avec le maire qui propose la SOLUTION 2 et que l'échangeur soit créé à la sortie du village afin que celui-ci ne soit pas coupé en deux. Cet échangeur ne doit pas déplacer les problèmes des uns pour les donner aux autres. Il doit être la meilleure solution pour tous.
543	BOUZON	PATRICK	bouzonbijoutier@orange.fr	rue du docteur TRENEL	sainte COLOMBE	69560	Déclaration d'utilité publique	Le projet diminuera la circulation sur le barrage un point noire
544	Marnay	Marie Dominique	marnay.famille@orange.fr	Marie Dominique Marnay	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la variante centre dite compacte pour le nouvel échangeur de Reventin Vaugris sur l'A7.
545					St Maurice l'exil	38550	Déclaration d'utilité publique	Habitant de St Maurice l'exil, j'ai suis favorable à ce projet qui permettra de désengorger Vienne et Ampuis aux heures de pointe.
546	BOUDET	Jean	boudet2.jean2@orange.fr	Rue Vimaine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable à la réalisation du demi-échangeur au sud de Vienne
547	Goury	Brigitte	brigitte.goury@ac-grenoble.fr	Route du Richoud	Assieu	38152	Enquête parcellaire relative à l'opération	Le tracé envisagé pose un réel problème pour l'accès à la RN 7 depuis la commune de Vernioz avec un goulot d'étranglement au niveau de Reventin Vaugris puisqu'il faudra emprunter le même pont au dessus de l'autoroute que les usagers de cette autoroute qui entrent ou sortent à Reventin Vaugris. De même l'accès par le sud via la RN7 ou le retour de Vienne par cette même RN7 va créer de forts engorgements. Outre les bouchons récurrents aux heures où travailleurs et scolaires doivent accéder à Vienne, il se pose un réel problème de sécurité et de pollution sur l'axe Est Ouest de Reventin Vaugris. Le tracé proposé par la mairie de Reventin Vaugris est à tous ces niveaux très préférable tant pour les habitants que pour les usagers de l'autoroute et ceux qui doivent emprunter la RN7 pour se rendre à Vienne ou en revenir.
548	Jodar	André	jodar.andre@neuf.fr	Chemin de la colombette	Chonas l'ambellan	38121	Déclaration d'utilité publique	Le projet sud est la meilleure solution c de logique et pour plusieurs choses

549	gerin	jean-michel	jm@domaine-gerin.fr	rue des cotes roties	ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	J habite le hameau de Verenay sur la commune d'Ampuis , tous les jours quelques milliers de voitures ou camions traversent notre village pour prendre le matin l'autoroute en direction des Lyon via le barrage et évidemment le soir l inverse . Les habitants de l Isère ou de la Drome seraient surement heureux de perdre mois de temps sur le transport et donc d avoir un impact carbone moins important pour notre planète . Oui je soutient le projet du diffuseur pour notre tranquillité et une nette amélioration de l atmosphère . Jean-michel Gerin
550	Derieux	Pierre	p.derieux38@orange.fr	Chemin de saint laurent	Chonas L'amballon	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	Bonjour je suis pour la solution sud cela éviterai de couper la commune de Reventin d.être coupée en deux et le giratoire deviendrait ingérable pour les residents
551	botti	SERGE		SERGE BOTTI		38121	Déclaration d'utilité publique	bonjour j'aimerais qu'on arrete de parler de vienne sud ce n'est pas vienne sud c'est reventin vaugris que l'on parle 95 pour cent du village est pour la variante sud oui pour un échangeur au bonne endroit montrer un peut de solidarité cela ne fait pas mal surtout par les temps qui court
552	Rousset	Eric	eric.rousset38@gotmail.fr	Montée de la barbeliere	Les côtes D'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet vers le stade de Reventin ,qui sera certainement plus rapide à mettre en œuvre.
553	Roussel	Laetitia	laetitia_roussel@hotmail.fr	rue charles luizet	SAINT GENIS LAVAL	69230	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je subis les bouchons au quotidien et suis pour l'échangeur du sud de vienne Cordialement, Laetitia Roussel
554	salomon	cedric	cedricmsalomon@gmail.com	chemin des cimes	reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre la proposition de l'échangeur au centre de Reventin Vaugris c est un non sens a une époque où l' on nous parle de pollution et d'écologie a tout bout de champs ,de faire arriver un échangeur au milieu du village, entraînant embouteillages et pollution dans un rond point inadapté. Alors qu'au sud de celui se trouve une zone dépourvue d habitations et qui possède un rond point adapté a absorbé entre autre la circulation des poids-lourds
555	Vidor	Guilhem	guilhemvidor@hotmail.fr				Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Ce projet n'est pas pertinent au centre du village. Il mélange sur la route le trafic autoroutier et celui de nos déplacements quotidiens. Le trafic passera à près de 12 000 véhicules par jour d'après vos chiffres ! Pour traverser ce village à pied il faudra passer 3 rond-point ! La sécurité des familles avec enfants semble très moyenne. Des accidents dès la mise en service de ce projet serait malvenus pour les porteurs du projet. Le projet plus au Sud semblait beaucoup plus pertinent. Merci de votre bonne prise en compte et merci pour votre travail. Très respectueusement.
556	deglise	cedric	cdgl@protonmail.com	allée des eucalyptus	chasse sur-rhone	38670	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je ne souscrits pas à la nécessité de ne retenir que le tracé "centre" du projet. Il me semble que le tracé "sud" voulu par les reventinois est plus approprié. Le tracé retenu par vinci va alourdir le trafic dans le village, en coupant la RD131, cela va générer de nombreux bouchons entre trafic local et autoroutier. Le tracé sud assurerait une bien meilleure desserte des zones industrielles. Mais surtout, je ne comprends pas pourquoi la voix des principaux concernés n'est pas prise en compte. Il est nécessaire d'écouter les habitants qui ont choisi à deux reprises des conseils municipaux favorables au tracé sud. Il s'agit là d'un déni que je trouve méprisant. Je suis donc opposé à ce tracé, d'abord pour des raisons pratiques, puis pour des raisons démocratiques. Merci
557	VIAL	Richard	rvial73@gmail.com	Impasse des Bleuets	Ternay	69360	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la construction du demi-échangeur de Vienne, et la variante centre compact me parait la plus adaptée.
558	CRES PIN	JEAN CLAUDE	crespin1@hotmail.com	ALLEE DES PLATANES	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour avoir souffert pendant 40 ans des bouchons de Feyzin, je plains ceux doivent traverser Reventin aux heures de pointes. Un problème récurrent: les communes construisent des lotissements sans se préoccuper des voiries. L' étude est volumineuse, trop pour être lu par un néophyte. Cependant je pense que parmi les 3 solutions,celle du "centre "me semble "raisonnable" pour les raisons suivantes. Elle nécessite un minimum de travaux, et de nuisances BTP (500kg seulement de déchets à traiter) elle ne s' écarte pas de l' autoroute.Je ne comprends pas les remarques sur le trafic, il restera à hauteur de ce qu' il est aujourd'hui. On peut penser que la voiture électrique et les réductions de consommation des véhicules thermiques (qui devraient être exigées auprès des constructeurs) limiterons la pollution. Seule point noir, à mon avis, la capacité du pont qui traverse l'autoroute.
559	PITOT	Alain	alain.pitot@wanadoo.fr	Chemin de croix joly	SAINT CYR / RHÔNE	69560	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet soumis à l'enquête et très impatient de voir enfin réalisé ce demi échangeur . Le trajet retenu est le plus logique et le plus à même de résoudre efficacement les problèmes de circulation de la rive droite, sur le tronçon AMPUIS-SAINTE COLOMBE
560	Perrin	aurelie	aureleye@hotmail.com	rue de la baronniere	cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis favorable a la mise en place/ construction de l'echangeur vienne Sud à reventin vaugris Cordialement,
561	rousset	christian	38sirene@orange.fr	christian rousset	les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	prenez la bonne décision nous attendons depuis 40 ans MERCI
562	COROMPT	VIRGNIE	v.corompt@yahoo.com	1155 CHEMIN DE LA MADINIERE	AMPUIS	69420	Enquête parcellaire relative à l'opération	Bonjour, Je suis favorable à la variante centre compacte pour l'implantation de ce demi échangeur, c'est la solution qui répond le mieux à l'ensemble des critères
563	ROBERT	NICOLAS	nicolas.rob ert3869@gmail.com	CHEMIN DE LOUZE	VILLE SOUS ANJOU	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable à la réalisation du demi-échangeur, pour aller sur Lyon, je suis obligé de passer par les communes d'Ampuis ou de vienne qui sont complètement bloquées aux heures de pointe.
564	LEBRARD	GILBERT	lebrardgilbert@free.fr	CHEMIN DES CIMES	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Nous pensons qu'il est inadmissible d'envisager la création d'un demi-échangeur au centre en raison de la proximité d'un lotissement, d'un stade public, et de la sécurité des enfants se rendant au stade, ainsi que la difficulté pour les véhicules de se rendre à Vienne en raison de la circulation qu'engendrerait ce demi-échangeur centre. Cette réalisation au centre ne représente que des inconvénients (pollution, nuisance sonore, insécurité routière) alors qu'il existe une possibilité pour la création de ce demi-échangeur 1 km plus au sud qui éviterait ces nuisances. Vu la croissance de la circulation au fil des ans ces nuisances seraient accrues avec un demi-échangeur au centre. Courtoisement. Monsieur et madame Gilbert Lébrard

565	Mev el	Olivier	omevel01@aol.com	Rue des fontaines	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis favorable à un demi échangeur pour désengorger Vienne et Ampuis. Par contre je pense qu'il serait plus judicieux de le faire plus au sud comme le propose le collectif de reventin. En effet celui devrait résoudre le problème de circulation et ne pas en créer de nuisances supplémentaires pour les villageois de cette commune.
566	Bragança	Bruno	bruno.braganca@neuf.fr		Reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Habitant à Reventin depuis toujours, je suis opposé et dit non à la création de ce demi échangeur tel qu'il est présenté (version centre). A cet endroit il ne fera que déplacer des problèmes bien connus comme les nuisances, l'insécurité pour les habitants, les associations qui œuvrent à proximité. Une augmentation significative du trafic, des bouchons supplémentaires qui impacteront fortement la commune de Reventin ainsi que les communes avoisinantes! Je soutiens nos élus de la Mairie de Reventin, qui font preuve de bon sens et proposent une variante 1km plus au SUD qui est tout à fait en cohérence avec les attentes des usagers et des Reventinois.
567	COIC	OLIVIER		RUE VIMAINÉ	VIENNE	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.
568	Granton	SEBASTIEN	spilou69@gmail.com	Chemin de charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Il est important de désengorger le centre de Vienne qui apporte un fort trafic une circulation très dense .avec beaucoup de véhicules passages pour rejoindre le sud de Vienne .Cela apporte beaucoup de naissance sonore,visuel, olfactif .
569	FLEURY	Thierry	thierry.fleury38@hotmail.fr		Les Côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Mon avis pour ce projet est défavorable car en effet, ce demi échangeur ne fera que déplacer le problème et aura probablement un impact néfaste sur la commune de Reventin et ses alentours (par exemple Les Côtes d'Arej). Je souhaite tout de même voir la ville de Vienne désengorgée et pour cela, l'idée de l'échangeur situé plus au Sud comme le propose la mairie de Reventin me semble très bonne. En espérant que nos avis seront bien pris en compte. Cordialement.
570	Grandgirard	Delphine	delphine.grandgirard@live.fr		Les Côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre un échangeur à cet endroit, mais pour un échangeur plus au Sud comme le propose la mairie de Reventin. En effet, travaillant au Nord de Vienne je confirme qu'il faut réussir à réduire les bouchons dans la ville aux heures de pointe, principalement les camions! Merci de prendre en compte nos avis.
571	orenigia	lou	lououengia@gmail.com	chemin du rondet	reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis personnellement opposé à ce projet d'échangeur qui continue une politique de tout automobile déjà omniprésente. il est honteux que tant de moyen soit déployés afin de mettre en place un tel projet alors qu'aucun transport en commun reliant les différentes communes de l'agglomération n'a été mis en place. Bien que je comprenne le désir des habitants de voir le Traffic automobile diminuer dans leur ville un tel projet ne ferait que déplacer le problème vers notre commune sans apporter de réelle solution. De plus les récents rapport du GIEC encourageant la transition vers des moyens de transports plus verts, une baisse des émissions de CO2 et un développement des transports en commun démontre bien qu'un tel projet n'est pas tourné vers l'avenir. Enfin si ce projet venait néanmoins à voir le jour j'espère que le souhait des habitants de la commune de Reventin-Vaugris, soit les principaux concernés sera respecté et que l'échangeur sera construit au sud notre village et non pas au centre ce qui ne changera rien pour vous mais représenterais énormément pour nous.
572	Martin	Joëlle	joellemart1@yahoo.fr	Chemin de la Perrière	Ville sous Anjou	38150	Déclaration d'utilité publique	Situation de l'échangeur. Pour préserver la vie du village et des habitants déjà proches de l'autoroute. Les multiples ronds points sur ce tracé vont générer d'énormes bouchons et empêche l'accès facile au village, à lecole..... Pour avoir vécu qu'un seul camion peut à lui seul bloquer la circulation à cet endroit...que dire de plusieurs. Les riverains vont subir une augmentation exponentielle de la circulation sans aucune compensation. Contre l'échangeur nord. Pour l'échangeur sud. Remarque personnelle : la plupart des contributeurs qui s'expriment en faveur de l'échangeur dans la forme proposée ne sont pas des habitants de Reventin Vaugris -village. Si la décision finale se fait au nombre de participants ceux qui vont subir les conséquences (travaux de plusieurs mois de un premier temps....puis nuisances de circulation et atteinte à leurs conditions et qualité de vie) ne compteront pas beaucoupce tracé au nord impacte directement les riverains alors que le tracé sud est plus proche de la zone industrielle et de fond point déjà sur dimensionné. Pour qui?
573	DESPRES	Jean-Marie	jeanmariedespres@aol.com	Cours Brillier	Vienne	38200	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	Favorable au projet en l'état. Cdt Jm DESPRES
574	ARNOLD	CHRISTINE	a.christine42@hotmail.fr	Galerie Jacques Lemerrier	38200 - VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le 1/2 échangeur vienne sud
575	Goût	Damien	damien.gout@gmail.com	Chemin de violans	Chasse sur rhone	38670	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable projet centre !! C'est urgent Beaucoup , beaucoup l'attend depuis des années Trop de bouchons jusqu'à ampuis Ou l'inverse !! Ne vous laissez pas intimidé par les opposant qui je pense sont mal informé sur ce projet qui a été bien étudié . Et laissons les terre agricole en culture.. Merci
576	Bazin	Fanny	fannybazin@msn.com	Route du gourarin	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour. Il est nécessaire de faire quelque chose pour accéder à cet autoroute. Pour désengorger le sud de Vienne. Et tout l'axe qui rejoint l a7 à ampuis le matin et le soir de l'autoroute a7 où il devient dangereux dans les embouteillages à la sortie d'autoroute à ampuis. Peu importe la solution à Reventin ou chonas. Mais une solution pour accéder à la7... Besoin des habitants des environs.
577	Rouches	Regis	rr69007@icloud.com	Chemin de la Jacquetière	Reventin Vaugris	38131	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur prévue nord pour l'autoroute
578	Lepetit	Brigitte	reine.lepetit@orange.fr	Brigitte Lepetit	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis pour le projet de l'échangeur Sud. Cordialement
579	Besançon	Charlotte	charlottebesancon@gmail.com	Route du bois marquis haut	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Proximité avec Lyon, moins de bouchons sur vienne
580	Rebota	Georges		Impasse des cerisiers	Saint Alban du rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	Très favorable au projet,il faut accélérer !!!!

581	Marc hand	Sylvain	sylvain.ma6918@gmail.com	Route du goutarin	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à ce projet qui pourrait nous éviter les nombreux ralentissements
582	CHARDAIR E	Cédric	cedchardaire@orange.fr	Rue du chiney	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	
583	Serre	Stephane	steph-71@sfr.fr	Allée des arbusiers	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Vivement que l'échangeur soit fait cela évitera les bouchons incessant.
584	B	Alex			Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Concernant le futur échangeur autoroutier de reventin, il est évident qu'il doit être au sud de la commune, au niveau de la zone industrielle... Autant pour la dangerosité et surtout l'augmentation du trafic que pour le calme de cette commune..
585	Charraton	Clarisse	clarisse38200@yahoo.fr	Rue du cortet	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Enquête échangeur reventin vaugris A positionner sur le rond point avant le village avant la zone industriel le saluant. Pour éviter les bouchons et éviter de détruire le gymnase
586	Meruzzi	Audrey	audrey.meruzzi@gmail.com	Route du goutarin	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis pour le projet du demi échangeur au centre Cordialement Audrey et
587	Deboras	Florian	florian.deboras@hotmail.com	Chemin des platanes	Monsterox milieu	38122	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur vienne sud
588	Hornbeck	Eric	eric.hornbeck@wanadoo.fr	Impasse des roses	Les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je souhaite la mise en place de l'échangeur mais par l'accès sud. Hé comprends les habitants de reventin qui verrait leur qualité de vie dégradée. Oui pour améliorer la vie des viennois, mais pas au détriment de la qualité de vie des reventinnois. L'accès sud me paraît répondre à ces 2 attentes.
589	Decaup	Nicolas	nicolas.decaup@gmail.com				Déclaration d'utilité publique	Situation du projet autour du stade de Reventin. Nuisance sonore et qualité de l'air dans un village connue pour son calme ainsi que la bienveillance de ses habitants.
590	PERR ET	Laurent	laurent.perr et2@orange.fr	Chemin de Grange Haute	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable au centre. Ce projet apporte beaucoup de solutions aux contraintes de la vie contemporaines. Prendre l'autoroute pour effectuer un trajet de 500m entre 2 bornes de péages n'a pas de sens et n'amènera que du bruit supplémentaire sur cette distance. Pour se rendre sur le Pôle géographique Lyonnais et son bassin d'activité et d'emplois, devoir prendre l'autoroute à Verenay, sur la rive droite du Rhône, ou Vienne Nord, pour un bassin géographique comme le nôtre entre Roussillon et Vienne Sud et l'accroissement de population de ces 20 dernières années est une incompréhension d'immobilisme d'urbanisation.
591	BARR ET	Jacques	jabarret@sfr.fr	rue du Pont Royal	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet présenté pour l'échangeur sud de Vienne sur la commune de Reventin Vaugris. IL est urgent que le flux de véhicules quotidien sur la commune de Verenay 69420 soit supprimé.
592	ROUX	DORIAN			VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis favorable à un demi échangeur pour désengorger Vienne et Ampuis "verenay"
593							Déclaration d'utilité publique	très favorable bien évidemment
594	DEHARO	Laurence	laurence.deharo@orange.fr	chemin de l'aubressin	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, L'implantation de cet échangeur ne doit pas être au centre du village (insécurité) Celui-ci serait mieux au sud de reventin-vaugris
595	IMBRECHT	Philippe	imbrecht.ph@gmail.com	Philippe IMBRECHT	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable
596	Lavallette	Fabienne	lyfab@yahoo.fr	chemin de la vieille église	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	vivement que l'échangeur soit là !
597	DUPUY	Nicolas	delpozostaps@hotmail.fr	chemin de louze	cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis "pour" le projet dit "variante centre compact". PS: Une sortie sud/Nord serait la bienvenu également
598	GARCIA	Anthony	anthony.garcia3@wanadoo.fr	Anthony GARCIA	38150 - VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
599	LEICHER	LAURENCE	famille.vaugris@gmail.com	LE VIEUX VAUGRIS	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je me positionne en tant que mère de famille de quatre enfants, faisant quatre fois par jour les aller et retour pour l'école, les activités après l'école, le mercredi, les rendez-vous chez le médecin, etc. Qu'elle va être ce quotidien, avec cette implantation ? Actuellement il est déjà très difficile de s'engager sur le rond-point de la N7... Emmener nos enfants au gymnase à pied pour leurs activités : Bruit Pollution Danger On ne peut raisonnablement pas implanter un échangeur au centre du village, c'est le condamner à mourir ! Surtout quand on a une solution évidente au sud de Reventin-Vaugris. Je souhaite aussi souligner que Reventin-Vaugris n'est pas le sud de VIENNE ! Mais un village à part entière où vivent plus de deux mille personnes qui ont choisis de vivre à la campagne. Préservons nos campagnes et nos villages... En choisissant une implantation au SUD du village de REVENTIN-VAUGRIS

600	REGNIER-VIGOUROUX	Jacques	bjregniervigouroux@wanadoo.fr				Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis contre le projet Centre ici présenté car il engendrera les problèmes suivants:</p> <p>1/ Il va être source de nuisances et pollutions importantes et nombreuses:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le doublement du trafic avec de nombreux camions va considérablement augmenter les nuisances sonores pour tous les riverains tout particulièrement pour ceux qui habitent le lotissement la Plaine qui sera contigu au giratoire. Le mur anti-bruit n'atténuera que faiblement les nuisances sonores. - La pollution atmosphérique accrue (particules fines, dioxyde d'azote, benzène) impactera non seulement les riverains mais aussi les personnes qui fréquentent chaque semaine les terrains de sport et les espaces de loisirs qui sont à proximité immédiate : (foot, basket, tennis, skate park, salle de danse, centre de loisirs etc...) <p>2/ Ce projet coupe encore plus la commune de Reventin-Vaugris en deux parties car l'échangeur autoroutier emprunte la seule voie qui réunit différents quartiers de la commune et permet l'accès au centre du village. De plus, l'accès aux divers équipements communaux (école, mairie, salle des fêtes, pôle médical, pôle sportif, commerces, bibliothèque etc...) sera rendu dangereux et la circulation intense le rendra impraticable par les habitants du village aux heures de pointe. Cela menacera directement la vitalité du centre du village, malgré les efforts de la commune pour le dynamiser.</p> <p>Pour ces raisons, je suis contre ce projet Centre mais je suis d'accord avec le tracé Sud proposé par la municipalité de Reventin-Vaugris, qui ne présente pas ces inconvénients.</p> <p>Jacques Régnier-Vigouroux</p>
601	Delorme	Renaud	delorme.renaud@gmail.com	chemin de la colombette	CHONAS-L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis favorable à ce projet.</p> <p>Merci</p>
602	Dupeyron	Vanessa	vanessadini@hotmail.com	Allée de la source	St prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable
603	Lamarre	Laurine	laurine.lamarre1@gmail.com	Rue de l'école	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	
604	chaleat	marie-pierre	Jomapi2@wanadoo.fr	chemin du bois royal	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
605	Declerck	Emmanuel	manudeclerck38138@gmail.com	Impasse des sources	Les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis favorable au projet centre reventin car le plus gros des infrastructures est déjà existant et le projet est plus abouti. Car cela fait plus de 30 ans qu'on entend parler de ce projet et remettre en cause tout le projet pour le décaler de quelques km retarderait sa réalisation et prendrait plus de terre agricole. Travaillant sur Lyon ce projet nous l'attendons avec impatience. il nous fera gagner un temps précieux et désengorgerais vienne et ampuis.</p>
606	CITEE GROUPE SECURITE				REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	ECHANGEUR AU CENTRE = RISQUE DE BASCULEMENTS CAMIONS.
607	STIEVENARD	CATHERINE			REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>JE SUIS D'ACCORD AVEC LA CREATION DE L'ECHANGEUR SELON LA VERSION CENTRE. TRAVAILLANT SUR LYON CELA M'EVITERAI LES BOUCHONS TOUS LES MATINS ET TOUS LES SOIRS LORS DE LA TRAVERSEE DE LA VILLE DE VIENNE</p>
608	Soares	Amandine	am@ndine.fr	Rue edouard girerd	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Je souhaite que l'échangeur vienne sud se fasse dans les plus brefs delais.</p> <p>Cdt</p>
609	bouvet	catherine	catbouvet@gmail.com	chemin de l'abri	chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Après avoir pris connaissance des documents du projet soumis à enquête publique:</p> <p>Je me positionne contre le lieu d'implantation proposé, à savoir au nord du village de Reventin Vaugris. Je soutiens la proposition alternative de Reventin Vaugris sud qui présente de meilleures solutions en terme de salubrité et de fluidité du trafic, et nettement moins d'effets nocifs sur la population riveraine.</p>
610		Camille					Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis contre l'installation de l'échangeur au centre du village. En effet, ce dernier aura pour conséquence un afflux considérable de voitures et de camions au centre du village ce qui causera un nombre incalculable d'embouteillages. Travaillant comme infirmière libérale cela aura un impact sur mes tournées déjà chargées. En ajoutant du temps de trajet je me retrouverai contrainte de restreindre le temps que je peux consacrer à mes patients.</p> <p>La solution au sud du village de reventin me semble plus adéquate car elle aura un impact moindre pour la circulation, les habitants du village et l'environnement (moins d'embouteillages = moins d'émission de gaz à effet de serre).</p>
611		LÉO					Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis contre l'échangeur au centre du village. Ce dernier va créer énormément d'embouteillages aux heures de pointes dans la commune. Avec la fin des journées de travail s'ajoute la fin des cours pour nos enfants. Je ne veux pas savoir mes enfants au milieu de la circulation après être sortis du bus. Si l'échangeur se trouve au sud du village, la circulation au centre se verra moins impactée et le ramassage scolaire se fera avec moins de difficulté et plus de sécurité !</p>
612	Villard	Elodie	evi270798@gmail.com	Chemin du Ferby	Monsterox-Millieu	38122	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord
613							Déclaration d'utilité publique	FAITE LE, FAITE LE (ou vous voulez) mais FAITE LE !!!,;

DEMI-ECHANGEUR AU CENTRE - Le projet de LA HONTE

AU NOM DE L'INTERET PUBLIC,
VINCI et l'AGGLO sont prêts à détruire la vie sociale d'un village et mettre en danger ses enfants.
M. l'enquêteur vous n'avez pas le droit de le passer sous silence ...



Aujourd'hui **SANS** le projet **AVEC** le projet au CENTRE



AVEC LE DEMI-ECHANGEUR AU CENTRE

La bretelle d'accès à l'autoroute A7 sera à proximité de la zone de loisirs et d'activités sportives, c'est condamner à perpétuité la commune à vivre un enfer :

- disparition du merlon de protection,
- barrière végétale réduite à sa plus simple expression,
- camions et véhicules au dessus des têtes avec **RISQUES DE VERSEMENT**,
- nuisances visuelles + aggravation nuisances sonores et pollution déjà existantes ...

+

- réduction de la zone de loisirs: mini-parc, skate parc, pétanque
- rapprochement voie accès employés ASF

Pour un Projet plus AU SUD

plus efficace,
plus sécurisé et moins cher,
qui préservera la commune
de nuisances supplémentaires.

CITEE

CITROËNS ET ENVIRONNEMENT

Envie d'un cahier



Giratoire EST

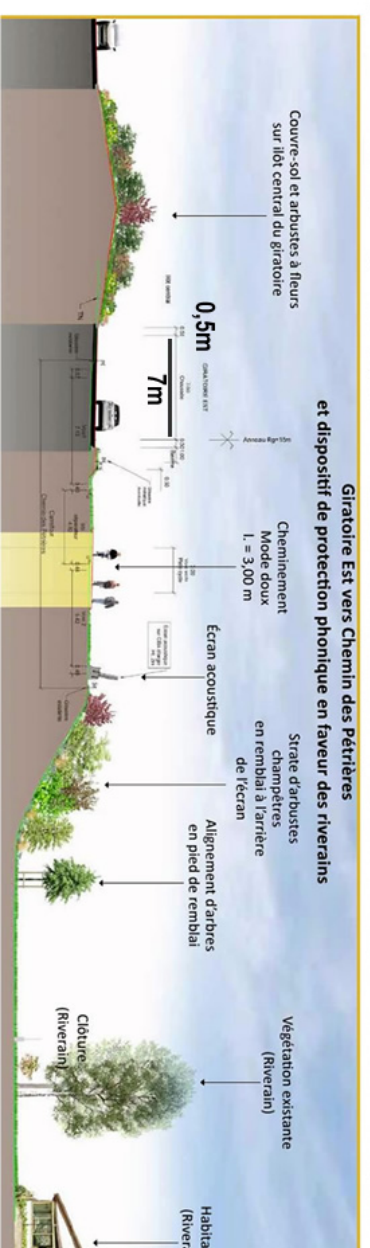
- situé au dessus des habitations
- de la zone de loisirs
- de l'autoroute A7
- rayon extérieur < à 16m
- passerelle mal orientée pour ce nouvel usage

**tous les jours
au moins 600 PL**

- tout type de Véhicules Long
- transport matières dangereuses, chimiques et explosives
- giration de 300 degrés pour prendre la passerelle d'entrée de l'A7

+ passage convois exceptionnels pour se rendre dans la direction Les Côtes d'Arey.

+ croisement bus scolaires



Nuisances (air, bruit) qui viennent se rajouter aux nuisances actuelles

Foot USR

Parc de loisirs

Complexe sportif

Toit du Local technique

Lotissement

trafic estimé au CENTRE 12000 v/j
soit 20% de plus que
trafic au barrage de Vaugris 10000 v/j

Risque Versements
600 camions/j
10m de contrebas

614	CODURI	daniel	coduri.daniel@orange.fr		REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>1) un peu de SOLIDARITE ne ferait pas de mal . ce qui est important c'est l'humain . que vous résidiés aux cotes d'arey - chesieu - vernioz - auberive - assieu - reventin - vernioz - roussillon etc... Si vous ne votez pas pour la solution SUD saluant VOUS VOTEZ POUR LA POLLUTION CENTRE ET METTEZ EN DANGER LES HABITANTS DE REVENTIN-VAUGRIS ET CHONAS . alors que la position du demi échangeur bouge de moins d'un KM;</p> <p>on est tous pour le demi échangeur mais contre la mise en danger des habitants pour des raisons obscures et soit disant financières . DONC VOTER POUR LE DEMI-ECHANGEUR SUD.</p> <p>2) impossible de donner un avis financé sans les devis descriptifs dont les prix ne doivent pas être fermes et définitifs comme d'habitude.</p> <p>3) il est étonnant que ne soit pas pris en compte le développement industriel de l'agglomération . dans les 10 à 30 ans qui viennent car la zone saluante est appelée à un développement important peut être quadruplée et un demi échangeur sera insuffisant . c'est pourquoi le demi échangeur doit être en zone sud en prévoyant l'extension en un échangeur type CHANAS . à moins qu'il est déjà été prévu en zone centre ce qui serait inadmissible.</p> <p>4) en plus rien n'est prévu dans la solution vinci pour le dédommagement financier des habitants de tout le secteur vaugris à auberives , inclus le lotissement du stade , qui verront leurs propriétés dévaluées .</p>
615	molire	fabrice	phmoliere@wanadoo.fr	vimaine	vienn	38200	Déclaration d'utilité publique	suis favorable à la construction du demi-échangeur de reventin
616	CODURI	daniel	coduri.daniel@orange.fr		REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	en lisant les avis je pense que certains n'ont pas compris ou font preuve de manque de solidarité avec les habitants de reventin-vaugris ____ ON EST TOUS POUR LE DEMI ECHANGEUR MAIS DANS LA SOLUTION SUD CE QUI NE CHANGE RIENMEME POUR CEUX QUI NE FONT PAS PREUVE DE SOLIDARITE .
617	Docouto	Isabelle	idocouto@yahoo.fr	Chemin des jons	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	NON je ne suis pas favorable à l'échangeur de reventin centre et OUI pour l'échangeur au sud de reventin.
618	ANDREANIL	VERONIQUE	jensen.veronique@sfr.fr	RUE CLAUDE NICOLAS LEDOUX	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de vienne, tel que soumis à l'enquête publique.</p> <p>Je tiens à préciser que cela évitera les éternels bouchons des véhicules en transit via Vienne de l'A7 et de la Nationale 86 vers les communes situées au sud de vienne.</p>
619	Bouquin	Serge	42sergebouquin@gmail.com	Impasse de la conche	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Insécurité, pollution, nuisances... pour ces raisons je suis CONTRE ce demi échangeur au CENTRE ! Le projet Sud de la mairie de Reventin capterait davantage les véhicules venant des communes de l'agglomération Roussillonnaise en amont et permettrait une fluidité de la N7 à partir du rond point de la station. Comment peut on aménager un demi échangeur si près des habitations ? Il est bien décevant de voir que l'intérêt financier semble être une préoccupation majeure ?!! Respectons les Reventinois
620	HABERSTICHI	Jean-Jacques	haberstijcaq@gmail.com	chemin du bois royal	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	la création de cet échangeur est indispensable pour soulager le trafic automobile dans Vienne.
621	COURRIER	Pascal	famillecourrier@wanadoo.fr	rue du chateau	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Le tracé présenté sur les documents de l'enquête publique me semble parfaitement étudié. Ce demi-échangeur permettra de limiter le trafic dans l'agglomération Viennoise et facilitera l'accès à l'autoroute pour les communes du sud
622	Sidi Atmane	Lydie			Chonas l'Amballan		Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la construction du demi-échangeur.
623	Mandet	Thierry	mandetthierry@outlook.fr	Rue des mariniers	Les roches de Condrieu	38370	Déclaration d'utilité publique	<p>Suite au trafic urbain , je souhaite donner mon avis positif pour la création d'un semi échangeur Vienne sud afin de permettre un désenclavement de Vienne et Ampuis Verenay. Permettre au trafic de la N7 de bifurquer sur A7 nord et sud.</p> <p>Je voudrais savoir si le complexe sportif était implanté avant ou après la mise en service du poste de péage. Si l'A7 était le premier , alors on n'installe pas celui si là où il se trouve actuellement.</p>
624	MATIRAS	Charles	c.matiras@orange.fr	Le Grand Chemin	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis contre cet échangeur implanté au centre comme le veulent Vinci et l'Agglo.</p> <p>Notre commune est déjà bien impactée par la circulation sur l'A7 et la RN7, ce qui la coupe en deux.</p> <p>Cet afflux de circulation prévu, plus de 200%, va augmenter cette coupure entre les quartiers.</p> <p>Aller au village ou monter sur la RN7 sera source de stress.</p> <p>Les activités et commerces du village, les actions des bénévoles du CCAS, tout ça va se trouver impacté par ce goulot d'étranglement. Les services de secours auront parfois des difficultés à se rendre en intervention tant à Reventin-Vaugris qu'aux Côtes d'Arej ou Vernioz .</p> <p>Les convois exceptionnels, eux, bonjour la galère pour franchir les trois ronds-points sur 400 mètres avec ces semblants de giratoires. Avec risque de versement sur celui à l'Est.</p> <p>Cet ouvrage entend utiliser le seul pont qui franchit l'A7. Ce pont est inadapté à un tel trafic et donc risque de ne pas supporter ce surcroît de véhicules. 12000 voitures et 600 camions sont annoncés.</p> <p>A Gênes, l'ouvrage était prévu pour 50 ans au moins !!!!</p> <p>De plus deux poids-lourds ou deux autocars se croisent difficilement sur ce pont. Qu'advient-il des modes doux qui doivent s'y raccorder ?</p> <p>Les ronds-points sous-dimensionnés n'amélioreront pas les ralentissements, bien au contraire. La circulation refluera sur la RD131 et la RN7. Aucun gain en temps contrairement à ce qui est annoncé. Bien au contraire !!!</p> <p>Et les seuls Reventinois pâtiront de ces pollutions atmosphériques et sonore générées par ces 200% véhicules supplémentaires pour diminuer de ... 6% seulement la circulation à Vienne.</p> <p>Notre stade va se trouver dans cet environnement déjà dégradé par la proximité de l'A7. Y aller et en sortir deviendra aléatoire et dangereux à cause du tracé accidentogène des accès à l'échangeur.</p> <p>Et pourquoi pour les accompagnants et les sportifs prendre des risques supplémentaires en s'y rendant ? Pour quel gain en santé si c'est dans un environnement devenu malsain ? Et quid des manifestations sportives de solidarité et autres qui sont le ciment d'une population ?</p> <p>Ne parlons pas du coût annoncé qui est non seulement en augmentation, mais biaisé par les travaux annexes qui ne sont pas inclus dans le projet.</p> <p>Les Reventinois dans leur majorité sont d'accord pour la variante Sud proposée par la Mairie. D'un coût global moindre et surtout cohérente puisque 80% de la circulation supplémentaire vient du sud. Pourquoi donc vouloir à tout prix concentrer tous ces véhicules dans un périmètre déjà très saturé ?</p> <p>Cette variante n'a pas été vraiment étudiée, l'Agglo et Vinci ne prennent pas en compte les besoins des habitants. Les grenouilles ont plus de chance, elles.</p> <p>Mais pourquoi ce déni de démocratie alors que les Reventinois entendent simplement continuer à vivre dans une commune apaisée. Ils ne sont pas contre l'échangeur, ils le veulent au bon endroit.</p> <p>Non à la variante Centre, Oui à la variante Sud</p>
625	Freydier	Noel Denis	figuline@figuline-deco.fr	Boson	Vienn	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi échangeur au sud de Vienne tel que soumis à l'enquête publique
626							Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au demi échangeur de reventin au centre, car les bouchons et encombrements sont devenus insupportables. C'est celui avec le moins d'impact environnemental et le plus simple à réaliser
627	Vernay	Damien	dvernay@hotmail.fr	Du Bois Levret	Saint-Maurice-l'Exil	38550	Déclaration d'utilité publique	A7 échangeur vienn sud

628	Vernay	Florence	florence.bitoun@sfr.fr	Du bois levret	Saint Maurice l'exil	38550	Déclaration d'utilité publique	Favorable pour désengorger vienne
629	Simon	Mireille	mireille.simon-didier@orange.fr	Chemin En Jeunet	les côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Non pour l'échangeur Reventin Centre Oui pour l'échangeur au Sud de Reventin
630	Lamarre	Jeannette	djanet80@hotmail.com	Rue de l'école	Vernioz	34150	Déclaration d'utilité publique	Favorable
631	denolly	bernard	denollybernard@orange.fr	bernard denolly	reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	FAVORABLE POUR DESENGORGER TOUT LE SECTEUR DE VIENNE CE PROJET EST PRIMORDIAL POUR LA VIE DE NOS COMMUNES IL FAUT PENSER A TOUT LE MONDE A CE JOUR LA CIRCULATION EST DEVENUE TROP IMPORTANTE SUR LES ROUTES SECONDAIRES PRATIQUER LE VELO SUR ROUTE EST PRESQUE MISSION IMPOSSIBLE
632	Stadler	Corentin	corentin.stadler@gmail.com	Pegeron	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, L'échangeur permettrait de désengorger la ville de Vienne, qui fait actuellement perdre beaucoup de temps aux conducteurs, et génère de nombreuses nuisances aux riverains.
633	massaux	claire	claire-massaux@hotmail.fr	route du goutarin	vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur au plus vite
634	BODIN	Sylvain	sylvainchristian@gmail.com		CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Un échangeur sur l'A7 au niveau de Reventin Vaugris est plus que nécessaire . Ce projet doit maintenant pouvoir se concrétiser à court terme. Peu importe qu'il soit implanté conformément au projet "centre" ou qui soit réalisé dans la version "sud". Ce qui compte, c'est qu'il soit réalisé au plus tôt. Depuis de nombreuses années ce projet fait parler de lui. Il est désormais temps de le finaliser au plus vite
635	Tournigand	Julien	tournigandj@gmail.com	Route des alpes	Cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	Je trouve le projet très bien, mais pourquoi ne pas créer une sortie pour les usagers arrivants du sud ? De plus il aurait été préférable de réaliser le projet au sud de la commune. Mais c'est déjà très bien de faire le projet !
636	Cartier	Laure	lcartier@walandoo.fr	Montée du Docteur Maurice Chapuis	Vienne	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je suis POUR le demi Échangeur Vienne Sud
637	AILLAUD-BUTHION	Jérôme	peussou@gmail.com	Rue des peupliers	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour J'emprunte tous les jours l'autoroute à ampuis depuis 20 ans, il y a de plus en plus de monde, je suis pour l'échangeur de reventin qui me ferait gagner du temps matin et soir. Cdt
638	Santarelli	Stéphane	stephanasantarelli38@gmail.com	Rue Édouard Girerd	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Il est d'une nécessité urgente de procéder à la création de l'ouverture de l'échangeur Sud de Vienne. Pollutions, circulations.. rendent la ville de Vienne infernale aux heures de pointes. Cordialement
639	Sivignon	Eléonore	eleo.sivignon@laposte.net	Chemin de l'Aubressin	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Nous sommes pour une implantation au sud de Reventin-Vaugris et non au coeur de notre village. Hors de question que ce projet soit implanté près du stade pour la santé de nos enfants qui pratique du sport, pour tous ces habitants concernés. Ce projet serait beaucoup plus judicieux au sud car permettrait à tous les habitants situé un peu plus au sud de prendre plus tôt l'autoroute et d'éviter tant de circulation sur la N7 au niveau de Reventin-Vaugris.
640	Blein	Cynthia	blein.cynthia@gmail.com	Rue du vagnot	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Le demi échangeur est nécessaire pour désengorger ampuis et le barrage de reventin qui drainent beaucoup de monde aux heures de pointe. La zone entre les deux entrées de péage est bien trop étendue
641	Fanget	Francine	scine@netcourrier.com	Route de charffage	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Il faut que cet échangeur voit rapidement le jour. Je cherche du travail mais ne peux postuler à rien sur Lyon (même Lyon sud) à cause de la circulation à Verenay. Trop d'attente, trop de danger.
642	LECHEVALIER	Alexandre	alexandre.lichevalier@gmail.com	De Beaugregard	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur permettrait une diminution conséquente du trafic sur les quais de Vienne, saturé par des véhicules qui ne font que passer ici, par obligation n'ayant pas le choix. En 2022, La ville de Vienne a besoin de respirer
643	LEICHER	Jérémy	jeremy.leicher@gmail.com	Jérémy Leicher	Voiron	38500	Déclaration d'utilité publique	Le coût du péage est de plus en plus élevé. Peu de gens vont l'utiliser, privilégiant les accès et sorties gratuites ou à moindre coût. Pour être en ligne avec les enjeux de notre époque privilégier les solutions 10 million le coup de déplacement et les impacts environnementaux. Merci
644	Bouvet Sigismondi	Stéphane	stephiebis@hotmail.com	Chemin du grand chêne	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Entièrement favorable au projet d'échangeur à Reventin.
645	Sigismondi	Anthony	anto003@live.fr	Chemin du grand chêne	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	
646							Déclaration d'utilité publique	
647	Sigismondi	Anthony	anto003@live.fr	Chemin du grand chêne	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Entièrement favorable à cet échangeur et à sa localisation qui permettra de gagner 10 min par trajet pour l'accès à Lyon mais aussi pour le retour, l'échangeur de ampuis étant saturé.....
648	DALZON	Gaël	gdalzon@hotmail.com	Chemin de Durandal	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable
649	DOERRER	JEAN	jean.claude.doerrer@gmail.com	JEAN Claude DOERRER	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre ce projet au centre du village. Le rond point déjà relativement compliqué aujourd'hui deviendra dangereux demain. La station d'essence et le garage automobile vont mourir faute de pouvoir s'arrêter sans difficulté. Le sud est une zone réservée aux sociétés dont je rappelle une société de transport, donc un accès très facile pour prendre l'autoroute. Demain si le projet se fait au centre nos enfants iront au sport avec la boule au ventre de se faire renverser. Soyons objectif la version sud est beaucoup mieux appropriée. Oui il faut un échangeur pour désengorger le Village d'Ampuis, mais faisons le au bon endroit.

650	GUILLEMER MONT	Audrey	audrey.guillemont@gmail.com	rue de la Coquillonne	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>En effet un demi-échangeur est nécessaire pour faciliter les trajets sur Lyon.</p> <p>Le projet tel qu'il est présenté, à mon avis, ne prend pas en compte le facteur humain. Qui aimerait avoir un demi-échangeur à proximité d'infrastructures sportives et de lotissement dans sa propre commune?</p> <p>Le bien-être des Reventinois devrait être aussi pris en compte dans ce projet.</p> <p>La municipalité a une solution "la solution Sud" qui prend en compte ce dernier point. Dans cette solution ce demi-échangeur est situé à proximité d'une zone artisanale.</p> <p>En conclusion je suis pour l'installation d'un demi-échangeur MAIS PAS où le projet présenté dans cette enquête le place. Pensons un peu aux habitants de Reventin encore plus concernés par ce projet</p>
651	Sylvie	FIORUCCI	s.fiorucci@orange.fr	FIORUCCI Sylvie	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis opposée au projet et donc favorable pour la version Sud proposée par la Mairie de REVENTIN-VAUGRIS.</p> <p>En effet, actuellement, il est de plus en plus difficile d'emprunter la RN7 aux différentes sorties de CHONAS-L'AMBALLAN au vu de la circulation, voire "bouchons" aux heures de pointes (7H-8H30 et à partir de 17H30).</p> <p>Le projet comporte plus d'inconvénients (Densité accrue de véhicules/camions - Passage impossible sur le pont autoroutier de camions pour rentrer sur cette future bretelle, - Pollutions + pollution visuelle & sonore du secteur - Dégradations du quartier, - Accès au stade dangereux - Route venant des communes Sud (Cotes-d'Are, Vernioz ...) avec son lot important de véhicules bloquant un peu plus cette bretelle sans compter la dévalorisation du foncier etc, ...) Alors que la version Sud proposée semble beaucoup plus sensée et entrainerait nettement moins de problèmes que le projet, également plus facile à mettre en oeuvre au regard de la physionomie des lieux (pas d'habitations aux alentours, terrains nus, pas de pont à enjamber ...).</p> <p>Pour la survie du village et la tranquillité de ces habitants ! OPTEZ POUR LA VERSION SUD</p>
652	Louchehard	Gerard	gerardlouchehard@orange.fr	Avenue général LECLERC	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Ca évitera une pollution importante sur vienne car on évitera un bouchon trop important
653	Mocci	Jean-Pierre	jp.mocci@orange.fr	Du Prieuré	Salaise sur sanne	38150	Déclaration d'utilité publique	
654	FALCOZ	Lucie	falcozluce@gmail.com	Rue Edouard Girerd	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis pour:</p> <p>J'habite au sud de Vienne, chaque matin c'est l'enfer, on est bloqué par des dizaines de camions venant de toutes les régions de France et de l'étranger qui traverse Vienne parce que selon eux c'est plus court.</p> <p>Il faut que ça cesse !</p>
655	Vialle	Martine	vialle.martine69@gmail.com		St romain en gal	69560	Déclaration d'utilité publique	
656	Ponsot	Christophe	ponsonnet.ch@gmail.com	Bois prieur	Saint Pierre de boeuf	42520	Déclaration d'utilité publique	
657	Jurus	Daniel	daniel.jurus@gmail.com	Des Orfèvres	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
658	SANITAS	MURIEL	muriel.sanitas@live.fr	ROUTE DU PILAT	MONSTER OUX-MILIEU	38122	Déclaration d'utilité publique	cet échangeur serait un vrai gain de temps pour nous qui résidons à Monsteroux-Milieu
659	SANITAS	Luc	muriel.sanitas@live.fr	ROUTE DU PILAT	MONSTER OUX-MILIEU	38122	Déclaration d'utilité publique	cet échangeur serait un vrai gain de temps pour nous qui résidons à Monsteroux-Milieu
660	APF Franc Handicap	Muriel	muriel.sanitas@apf.asso.fr	place du 19 mars 1962	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	cet échangeur serait un vrai gain de temps pour nous qui résidons à Monsteroux-Milieu
661	MAS SABO	DANIEL	daniel.massabo@bbox.fr	DANIEL MASSABO	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	En tant qu'habitant de la commune j'ai suivi le projet depuis son origine. Je suis convaincu de sa pertinence sur le fond et souhaite ardemment sa réalisation au mieux des intérêts communs de la collectivité. C'est par un dialogue constructif entre toutes les parties prenante que ce projet attendu de beaucoup pourra se réaliser.
662	BOREL	Viviane	v.borel38@gmail.com	Mtee st mamert le haut38138	Les cotes d arey	38138	Déclaration d'utilité publique	
663	WORAPHAN	Benyada	benyada.woraphan@gmail.com	Rue de Bourgogne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour Demi-echangeur Vienne-Sud parce que il y a trop de camions à Vienne
664	Woraphan	Piyada	phiydawraphanth@gmail.com	Rue de Bourgogne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je vais au collège en vélo et j'ai très peur à cause de la circulation
665	BOREL	Viviane	v.borel38@gmail.com	Mtee st mamert le haut	Les cotes d arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis absolument favorable à ce projet qui desengorgera la circulation INDISPENSABLE
666	Gout	Annie	anniegout@hotmail.com	Chemin de violans	Chasse sur Rhone	38670	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable au projet centre. Passant fréquemment sur la rn 7 et étant obligée de traverser Vienne c'est l'enfer à chaque fois. Pressée que ce projet aboutisse enfin. Ne vous laissez pas intimider par quelques opposants qui n'ont pas d'arguments valables
667	DUSSENNE	Patrick	patrickdussenne@sfr.fr	Montée Saint Marcel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord sur ce demi-échangeur
668	Fouche	Monique	monique_fouche@hotmail.fr	Rue de la chorerie	Chavanay	42410	Déclaration d'utilité publique	
669	Fouche	Monique	monique_fouche@hotmail.fr	Rue de la chorerie	Chavanay	42410	Déclaration d'utilité publique	
670	Fouche	Monique	monique_fouche@hotmail.fr	Rue de la chorerie	Chavanay	42410	Déclaration d'utilité publique	
671	PACCARD	Françoise		Françoise PACCARD	69150 - DECINES CHARPIEU	69150	Déclaration d'utilité publique	Mes enfants vivent à ST PRIM, travaillent à Lyon; moi même je leur rends souvent visite ; je suis donc favorable à un accès de l'A7 plus facile entre Vienne et Chanas; mais cette entrée en plein village de Reventin , me surprend alors que la circulation à ce niveau connaît de nombreux "bouchons" aux heures de pointes qui pourraient être évités dans le projet sud . La version Sud proposée semble pouvoir répondre aux besoins d'une manière beaucoup plus satisfaisante, et sera plus aisée à réaliser rapidement. donc favorable au projet sud.

672	FERRERQ	Thierry	thierry.ferrera@wanadoo.fr	Ch DES GRANDES BRUYÈRES	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Ce demi échangeur permettrait de désenclaver la traversée de Vienne et un accès plus rapide au sud de Vienne La montée des grands pavés étant de plus très accidentogène
673	DESCHAMPS	André	deschamps.andre@free.fr	André DESCHAMPS	TUPIN ET SEMONS	69420	Déclaration d'utilité publique	Bonsoir, Il faut mettre un terme à cette enquête, et valider le projet. La sortie Condrieu est saturée, le soir on doit attendre sur la bande d'arrêt d'urgence. Le jour où il y aura un accident la responsabilité sera pour le maire de Reventin. Cdt.
674	Vanve	Séverine			Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable à ce projet. Ça fait trop longtemps que ça dur il faut y aller maintenant.
675	BLACHER	Julien	julien.blacher@gmail.com	rue Allmer	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	A7 ÉCHANGEUR VIENNE SUD
676	BLACHER	Julien		rue Allmer	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	A7 ÉCHANGEUR VIENNE SUD
677	EYRAUD	Thierry	actua.dron@gmail.com	Route du Tonkin	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour cet échangeur qui va fluidifier la circulation à Vienne, et permettre aux habitants du secteur de récupérer facilement l'autoroute pour aller travailler et du coup consommer moins de carburant dans les trajets par les routes secondaires.
678			jscoleon@yahoo.fr				Déclaration d'utilité publique	Bonsoir, je suis contre la version centre qui est une aberration pour la vie de notre village, et qui n'est plus à l'ordre du jour depuis la crise sanitaire qui a rendu le télétravail plus présent pour nombre de personnes. Je ne parle même pas de la qualité de vie et du côté écologique, qui n'a plus d'importance quand on regarde ce projet. La version Sud permet de ne pas défigurer le village et de trouver une alternative pour satisfaire le plus grand nombre. Néanmoins je tiens à souligner que ce demi-échangeur ne règlera pas le problème des poids lourds qui viennent du Sud ou du Nord, et qui passe par Vienne pour aller sur St Quentin et Villefontaine, un projet datant de quelques années, avait établi un tracé qui partait du plateau d'Aubriev et qui passait par les Cotes D'arey pour atterrir à Jardin, ce qui permet d'éviter Vienne. Pour conclure, j'espère que l'intelligence collective permettra de valider la solution Sud, en priorité pour les habitants de Reventin à qui l'on impose une fois de plus des désagréments importants pour le bien des autres Merci. Bonne soirée.
679	Pochon	Raphael					Déclaration d'utilité publique	
680	Pochon	Raphael	raphael@rhonavelo.fr	Rue boson	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable
681	Descours	Thierry	descoursthierry@hotmail.fr	Chemin de l'abri	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Cela permettra de désengorger la montée des grands pavés
682	Hugon	AUDE	aude.hugon@gmail.com	Route des Blancs	Gervans	26600	Déclaration d'utilité publique	
683	Tiezzi	Gilbert	gilbert.tiezzi@orange.fr	Marcel Sembat	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Absolument pour la création du demi échangeur
684	Lescot	Gisèle	giselescot@live.fr	Rue de la Décize	Les Roches de Condrieu	38370	Déclaration d'utilité publique	
685	Henriques	Elisa	henriques.elisa@gmail.com	Chemin de Jacquemardiere	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable au demi échangeur, mais pas à la version centre proposée. Il existe une solution plus respectueuse du village de Reventin et moins impactante pour la circulation également, au sud de la version centre. Désengorger vienne, l'échangeur de verenay, oui, mais à quel prix pour les habitants de Reventin ? Et surtout la circulation aux 2 ronds points prévus avec les poids lourds, notamment, risque d'être alourdie et de créer des bouchons sur la nationale 7. Il existe des alternatives mieux pensées.
686	Pham-Cuc	Brigitte	phamcuc.brigitte@gmail.com	Bartholdi	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
687	Pham-Cuc	Brigitte	phamcuc.brigitte@gmail.com	Bartholdi	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour ça desengorgera Vienne le matin et le soir et surtout cela supprimera de la pollution
688	Pimpin	Gerard	gerard.pimpin@orange.fr	Allée des Pins	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je trouve nécessaire la mise en place du Demi-échangeur Vienne-Sud , pour fluidifier le trafic routier sur les quais du Rhône . De plus il faudrait aussi penser à un contournement de VIENNE pour le trafic venant des routes de Grenoble et Estrablin . Cordialement Vienne le 10/03. G Pimpin
689	isci	sukriye	sisci0111@gmail.com	AVENUE MARCELLIN BERTHELOT	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	JE SUIS POUR LE PROJET DU DEMI-ÉCHANGEUR AU SUD DE VIENNE;
690	gerin	monique	monique@domaine-gerin.fr	rue des cotes roties	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Oui à l'échangeur Vienne Sud pour fluidifier notre hameau de Verenay sur la commune d'Ampuis qui connaît un trop grand nombre de véhicules 6000 par jours qui proviennent de la rive gauche et si l'échangeur existait nous aurions beaucoup moins de pollution . Faites le vite .Merci
691	DECLIPPPELIER	Pauline	declip.pauline@icloud.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
692	Isci	Seydi	isciseydi78@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
693	Declippelier	Corinne	c.declip@orange.fr		Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
694	Curcio	Anthony	a.curcio@laposte.net	chemin de la réclusière	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis favorable à la réalisation du demi échangeur au sud de Vienne. Cordialement.
695	Declippelier	Philippe	fifi.declip@hotmail.com		Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
696	Benmahdi	Hakim	benbkim40@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet

697	Falla Incio	Pauline	pauline.falla-incio@hotmail.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
698	Meunier	Charlotte	chachameunier@orange.fr	Chemin de massier	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour, cela éviterait un flux abondant de voitures aux heures de pointes au centre de vienne.
699	clavel	michel	michel.clavel@laposte.net	les roches chemin des maladières	vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de vienne, tel que soumis à l'enquête publique.
700	Ischi	Brenda	brendaisci07@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
701	KENDIL	AICHA	kenya2104@hotmail.fr		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	FAVORABLE AU PROJET
702	Harnent	Marie Paule	marip.h@orange.fr	Rue des Fontaines	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur facilitera le trafic en direction de Lyon en limitant les bouchons sur Reventin.
703	Carvalho	Édouard	carvsuz@free.fr		Millery	69390	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
704	Gratteau	Sandra	sandraremilier@gmail.com		Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
705	TITEUX	MAGALI	ma.titeux@gmail.com	MAGALI TITEUX	Pont-Évêque (38780)	38780	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet car ras le bol des bouchons !!!!
706	Belantini	Julien	jbelantini@free.fr	rue de bellevue	saint clair du rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord avec le projet proposé
707	Guillaumot	Catherine	exclara@yahoo.fr		Gignac la nerthe	13180	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
708	Remiller	Renée	aminata.gao@laposte.net		Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
709	SERGE	DROUIN	patroni747@aol.com	Avenue Général Leclerc	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet.
710	Roure	Michelle	gilmich@orange.fr		Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
711	Seigle	Sahin	sahinseigle@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
712	COBAN	Mustafa	mustafa.coban1@bbbox.fr		chanas	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable au projet
713	Poizat	Joffray	joffray_poizat@outlook.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
714	Gariboldi	Angelique	angelique.gariboldi@outlook.fr	Chemin des Chirrats	AUBERIVE SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
715	Piguet	Jacqueline	spiguet@hotmail.fr		Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
716	FERCHICHI	MOUFIDA	ferchichimoufida15@gmail.com		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	FAVORABLE AU PROJET
717	Salomon	Fabienne	fabienne.salomon38@gmail.com		Les cotes d'arey	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
718	Falla Incio	Jose Davis	Joseincio.montblanc@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
719	TOPA LOGLI	HAVA	havakadir0@gmail.com		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable
720	ISCI	FETHIYE	isci.fethiye3@gmail.com		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable
721	SONMEZ	DAVID	davids.38@hotmail.fr		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable
722	Bianchi	Gilberto	bianchicycles@hotmail.fr	Rue Robespierre	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Contre le projet actuel
723	PRUTAU	André-Bernard	andre_bernard_prutau@yahoo.fr		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable au projet car trop de bouchons
724	PRUTAU	Csilla	csilla_felix@yahoo.fr		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	FAVORABLE
725	SABOUNDJIAN	Jean Patrick	jp.saboundjian@orange.fr	Boulevard des Alpes	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, J'ai bientôt 69 ans et je vis à VIENNE depuis toujours. J'ai connu VIENNE avant l'autoroute, avant pendant et après l'autopont. Aujourd'hui je n'ose plus aller sur VIENNE durant les heures dites de pointe. Rentrer sur VIENNE lorsqu'on vient du Nord est devenu de la folie. Je suis à la limite de la commune de Pont-Evêque et je fais mes courses le plus souvent à Pt-Evêque et ce au détriment des commerçants de ma commune. Le moindre souci dans une artère de la ville et toutes les autres rues se retrouvent bloquées. La pollution due a tout ce trafic n'est pas non plus à négliger. Bref il est temps de faire quelque chose et ce demi-échangeur sera le bienvenu, il ne règlera certainement pas tout mais il donnera à VIENNE et ses habitants une sérieuse bouffée d'oxygène. Je vous remercie par avance. Bien cordialement JP SABOUNDJIAN tel : 06 38 78 56 46
726	GONCALVES	José	ig2370@yahoo.fr		AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet pour désengorger la sortie Ampuis /Condrieu

727	M'HAMDI	Dhouha	mhamdidhouha38780@gmail.com		PONT EVEQUE	38780	Déclaration d'utilité publique	C'est vraiment un projet important pour Vienne et les communes alentours.
728	BALLERAND	Daniel	dballerand@free.fr	Rue Vimaine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Evidemment que ce projet de demi-échangeur est nécessaire. Toutefois, je suis usager de la route en 2 roues (vélo), je pratique cet accès très fréquemment (plusieurs fois par semaine) pour me rendre au stade de Reventin-Vaugris, (ou déjà je dois m'affranchir du manque de sécurisation et de voie cyclable sur la RN7) - force est de constater que ce projet n'offre pas vraiment de garantie de sécurité, pas moins de 3 ronds points à franchir sur quelques centaines de mètres. Lorsque l'on prend connaissance du nombre d'accidents voitures-vélos sur ce genre d'aménagement. La dangerosité de ces infrastructures est reconnue pour les cyclistes. Et quand bien même, le fait de devoir traverser des voies de circulation sur des passages protégés n'est absolument pas rassurant.
729	Alhan	Nurvet	nurvet@live.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur va éviter à beaucoup de voiture de transiter par la national 7, ça va réduire les bouchons, je suis pour
730	Karakulah	Baris	baris.kara@live.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Il y a vraiment une urgence. A réaliser ce projet. On en peu plus
731	JUNG	Gerda		RUE DES BRASSERIES	COLMAR	68000	Déclaration d'utilité publique	Je viens régulièrement à Reventin-Vaugris pour voir mes enfants et petits-enfants. Mes petits enfants fréquentent ou fréquenteront (la petite dernière a 1 an) le gymnase de Reventin. Pourquoi implanter cet échangeur au milieu du Village alors qu'une autre solution existe ? Comment peut-on imaginer couper un village en deux de la sorte ? IL faut penser au Riverains qui auront l'entrée d'autoroute, voire un mur anti-bruit, devant leur nez. Pollution visuelle et sonore, insécurité. Il y a pourtant de la place plus au sud !
732	Essertaize	Nadine	nadinessertaize@gmail.com	Rue max dormoy	Rive de gier	42800	Déclaration d'utilité publique	Pourquoi nuire ls habitants du centre de reventin , au sud de reventin c'est possible.
733	Gerin	Michaël	michael@domaine-gerin.fr	Rue de montmain	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à ce projet !
734	Gerin	Julie	juli.cherel@gmail.com	Rue de montmain	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la réalisation de cet échangeur ! C'est urgent!
735	Declippel	Guillaume	g.declippel@orange.fr		Saint Just Saint Rambert	42170	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur va éviter à beaucoup de voitures de transiter par la nationale 7, Ça va réduire les bouchons, je suis pour
736	Turpin	Perrine	turpinperrine@gmail.com	Rue du cortet	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Oui à l'échangeur Vienne Sud ! Le centre de Vienne est surpeuplé de camion : nuisance importante pour les habitants , perte de temps pour les routiers qui traversent Vienne aux heures de pointes, ralentissements conséquents et journaliers pour les personnes qui travaillent dans Vienne. C'est plus que nécessaire !!!
737	Declippel	Emilie	emilie.declippel@gmail.com		Marignane	13700	Déclaration d'utilité publique	Il y a vraiment urgence à réaliser ce projet
738	Isci	Beyan	Iscebeyan@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable
739	Reymond	Franck	franck.reymond22@gmail.com	De charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
740	paquet	François	francois.paquet71@free.fr	François paquet	les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au fait de disposer sur Reventin d'une entrée sur l'autoroute A7 en direction de Lyon et une sortie au même niveau en retour de Lyon. Toutefois, je me joins aux résidents de Reventin Centre dans le fait de préférer l'option proposée où l'implantation s'effectuerait au sud de l'aérodrome afin de ne pas induire de nuisance aux riverains.
741	FLASSEUR	GUY	fguy2@orange.fr	Rue des plaines	Le Péage de Roussillon	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis conscient de la nécessité de créer le demi-échangeur de Vienne Sud, mais opposé au projet proposé de la variante "centre". Je souhaite qu'aboutisse le projet alternatif qui positionnerait le demi-échangeur plus au Sud à la hauteur de la zone d'activités du Saluant.
742	Alhan	Coskun	alhanfacade@hotmail.fr		Saint prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Cela fais des années que j attend que ce projet voie enfin le jour ça sera gain de temps enorme pour moi et mon entreprise. Que ce soit le matin ou le soir c est toujours un problème ces bouchons perte de temps d argent perte d un confort de vie privé également car obliger de sortir plus tot le matin et rentrer plus tard le soir.
743	Pedrocchi	Maxime	maxime.pedrocchi@gmail.com	Lotissement la plaine	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	J'habite dans le lotissement le plus proche du projet de rond-point pour l'échangeur côté reventin ce qui m'inquiète énormément par rapport à la pollution étant donné que mes enfants jouent à 50 m de ce projet dans notre jardin. De plus ce projet va engendrer beaucoup plus de circulation devant notre lotissement ce qui entraîne un danger pour mes enfants qui traversent régulièrement la route entre le lotissement et le complexe sportif pour pouvoir aller jouer où pour prendre le bus de ramassage scolaire. Sans compter les désagréments secondaires de nuisance sonore et de vis à vis sur notre propriété surtout sur le terrain de jeu de mes enfants qui sera le plus proche du rond-point. Je ne comprends pas que le Maire de Vienne s'obstine à faire ce projet là alors que d'autres projets sont beaucoup plus intéressants pour tout le monde, moins dangereux et beaucoup plus intelligents vis-à-vis du traitement des embouteillages. Pour conclure si ce projet abouti nous serons dans l'obligation de déménager mais à quel prix....
744	Gallez	Alexia	alexia.vangh@gmail.com	Rue Gustave Eiffel	Vienne	38200	Autorisation environnementale	Je suis pour la construction de ce nouvel échangeur afin de désengorger la circulation au sein de la ville de Vienne.
745	Gallez	Gaëtan	gaetan.gallez@orange.fr	Rue Gustave Eiffel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la construction de ce nouvel échangeur afin de désengorger la circulation au sein de la ville de Vienne.
746	Beal	Isabelle			Cheyssieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable
747	Andreucci	Francois			Zevaco		Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur
748	Radene	Catherine			Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable pour l'échangeur a7
749	Belouetta	Farouk	belouettarouk@yahoo.fr			38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable à ce projet pour raison embouteillage

750	BRUCHON	BENOIT	bruchonb@yahoo.fr		AUBERIVE S SUR VAREZE	38150	Déclaration d'utilité publique	FAVORABLE POUR LE PROJET
751	GENIN	bruno	bruno.geni.n0443@orange.fr		roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour ce projet car on attend depuis trop longtemps
752	BRIARD	CHANTAL	chantalou.briard@wanadoo.fr		CHEYSSIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	vivement que l'échangeur soit réalisé depuis le temps qu'on l'attend
753	moulin	chantal	moulinchantal@sfr.fr		viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	pour l'échangeur
754	rocheron	claire	dussart.clair@neuf.fr		roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	c'est vraiment un projet important pour viennne et les alentours, je suis pour
755	polidoro	clara	clara.etu@hotmail.fr		AUBERIVE S SUR VAREZE	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable
756	roux	colette	coletteroux@free.fr		vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable, il y a urgence à réaliser ce projet
757	trebern	dominique	domi-henri29@wanadoo.fr		quimper	29000	Déclaration d'utilité publique	pour ce projet
758	BRUCHON	eliane	eliane.bruchon@free.fr		AUBERIVE S SUR VAREZE	38150	Déclaration d'utilité publique	pour ce projet
759	ivane	francis	francis.ivanes@sfr.fr		vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable
760	desouza	frédéric	fred-foot38@hotmail.fr		st claire du rhone	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable
761	vincen	georges	jeav@orange.fr		viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable à ce projet
762	gervasoni	gisele	gi.gervasoni@laposte.net		viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable à ce projet
763	remil	gil	gil@rinfo.fr		vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable
764	blanca	irene	ib.blancjaquier@wanadoo.fr		saint symphorien d'ozon	69	Déclaration d'utilité publique	favorable pour ce projet
765	guillot	jean pierre	jpeguillot@gmail.com		vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable
766	rigoudy	laeticia	laetitia_rigoudy@msn.com		AUBERIVE S SUR VAREZE	38150	Déclaration d'utilité publique	le projet s'accompagne de la creation d'un parking de covoiturage je suis donc pour ce projet
767	boissonnet	laurence	laurence.boissonnet@orange.fr		viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	pour l'échangeur de viennne sud
768	perdigone	malika	cali@neuf.fr		viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	beaucoup trop de bouchons à viennne donc je suis pour l'échangeur
769	comes	muriel	muriel.comes@neuf.fr		ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	favorable à 100%
770	gay	murielle	gay.murielle@orange.fr		saint just saint rambert	42170	Déclaration d'utilité publique	je suis d'accord afin de limiter les bouchons et reduire la pollution grace au parking de covoiturage
771	moyon	romaric	romaric.moyon@hotmail.fr		AUBERIVE S SUR VAREZE	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable car ça va éviter à beaucoup de voitures de transiter par la national 7
772	Oms	Michel		Marcel Pagnol	L'isle d'Abeau	38080	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre ce projet qui engendre des dangers d'accidents et de pollution pour tous les habitants du village par contre un projet au sud a été proposé et qui est beaucoup plus intelligent pour tout le monde. Pourquoi ne pas proposer ce projet plus au sud de reventin??
773	court	thierry	thierrycourt@neuf.fr		luzinay	38200	Déclaration d'utilité publique	pour ce projet et qu'il soit vite mis en service
774	chambon	vincent	vchambon3@gmail.com		viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	pour
775	ANTONACCI	stefano	stefano.antonacchi@orange.fr	stefano ANTONACCI	ASSIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis complètement pour l'aménagement de ce nouvel accès d'autoroute, car ma profession m'oblige à beaucoup de déplacements vers le nord ou en direction du sud. Je préférerais réserver le village de Reventin Vaugris avec une construction autour des bâtiments industriels et plate forme de stockage Richardson et Gedimat. Vite la mise en place de cet accès. bien cordialement
776	journal	fanny			saint maurice l'exil	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable car il y en a marre des bouchons de viennne tous les jours
777	BLACHE	marie claud			assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	pour que ce projet aboutisse au plus vite
778	loropiana	charles			viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	pour ce projet
779	loropiana	pascal			viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	POUR
780	loropiana	martine			viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	POUR POUR POUR
781	moreno	veronica			vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	je dois traverser viennne tous les matins pour aller travailler à lyon et c'est tout remplie de bouchons, je suis favorable à echangeur de viennne sud

782	MONTEL	QUENTIN	quentin.montel.pro@gmail.com		PONT EVEQUE	38780	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
783	MONTEL	QUENTIN	quentin.montel.pro@gmail.com		PONT EVEQUE	38780	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
784	valette	fernand			assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable au projet
785	maulucci	thierry			marseille	13000	Déclaration d'utilité publique	quand on vient en vacances à vienne chez notre famille on est toujours pris dans la circulation, je suis favorable
786	bayri	erhan			vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable au projet
787	meillat	valentin			saint maurice l'exil	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable
788	durif	jean pierre			vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	pour
789	demi rci	murat			vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable a ce projet
790	hilair e	aline			vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable car trop de bouchons
791	maulucci	margaux			marseille	13000	Déclaration d'utilité publique	favorable
792	daco sta	oceane			vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable car pour aller au lycée on arrive toujours en retard a cause des bouchons
793	bully	matthieu			eyzin pinet	38780	Déclaration d'utilité publique	pour
794	roche	marie christine			vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	pour
795	bertrand	florent			oullins	69600	Déclaration d'utilité publique	favorable au demi échangeur vienne sud
796	moulin	noa			estrablin	38780	Déclaration d'utilité publique	pour
797	rostaing	jordan			villeneuve de marc	38440	Déclaration d'utilité publique	favorable
798	poizat	frédérique			villeneuve de marc	38780	Déclaration d'utilité publique	favorable au projet
799	gerin	yann			vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable
800	guillot	olivier			vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	favorable
801	rollet	josiane			monstero ux-milieu	38122	Déclaration d'utilité publique	un grand OUI
802	Alhan	Mehmet	mehmet.alhan@outlook.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur est indispensable, afin de réduire le trafic dans vienne il est essentiel pour nous retraité d avoir un confort autant sur la fluidité de la circulation que le niveau de pollution. Installer a vienne depuis 1974 la fluidité de la circulation ce degrade d année en année. Pour moi cet échangeur tant attendu est indispensable.
803	Alhan	Zakire	zakire.alhan@outlook.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Depuis plusieurs années nous voyons la circulation de plus en plus difficile dans vienne cela devient très compliqué ne pouvoir circuler en voiture. Cette échangeur prévu depuis plusieurs années et attendu avec impatience afin d'améliorer le train de vie de tout le monde autant des retraités que des gens qui travaillent ou bien des parents tout simplement pris dans les bouchons du coup et pas en retard pour leurs enfants.
804	Dumas	Nicolas		chemin de la reclusiere	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande ma réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel soumis à l'enquête publique
805	MOR EAU	Eliane	medion@free.fr				Déclaration d'utilité publique	L'implantation de ce demi-échangeur au centre d'un village et à proximité d'un stade me semble totalement irresponsable. Sous prétexte de soulager la GRANDE VILLE de Vienne, faut-il nuire aux villages du sud de Vienne en imposant un échangeur ! Il est certes souhaité par tous, mais la concertation et l'écoute me semble assez faible ! Pourquoi la variante sud n'a pas été étudié avec plus d'intérêt ? Certainement sur un plan financier jugé plus couteux. Un échangeur OUI mais plus au Sud.
806	FABRY	MARC	fabry.marc@orange.fr	MARC FABRY	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne tel que soumis à, l'enquête publique
807	M'Hamedi	Mohamed	mhamdimohamed38780@gmail.com		Pont-Évêques	38780	Déclaration d'utilité publique	Il faut stopper le problème de l'embouteillage.

808	CURTAUD	Patrick	pcurtaud@gmail.com	place de l'hôtel de ville/F. Mitterrand	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	<p align="center">Pour la variante centre compacte</p> <p>Depuis maintenant 6 décennies, l'autoroute A7 fait partie du paysage de la traversée de la région de Vienne. Dans les années 70 a été aménagé le contournement de Vienne par la rive droite du Rhône.</p> <p>Cela n'a pas empêché la circulation de croître de manière régulière pour atteindre depuis quelques années le chiffre de 110.000 véhicules/jour au total de chaque sens de circulation.</p> <p>Cet accroissement du trafic, c'est un niveau élevé de pollution, ce sont des nuisances sonores que subissent certains riverains du centre ville, ce sont des temps de parcours plus élevés pour les automobilistes en provenance des communes au sud de Vienne qui se rendent dans la région de Lyon le matin et retourment chez eux le soir.</p> <p>Il y a quelques décennies, un grave accident avait eu lieu dans la commune du Péage de Roussillon, sur la RN7. Plusieurs personnes avaient perdu la vie, ce qui avait incité les pouvoirs publics à aménager un accès à l'autoroute A7, dans le sens nord-sud, pour éviter l'agglomération de Roussillon – Le Péage. L'accès à cette même autoroute dans le sens sud-nord n'avait pas été jugé utile.</p> <p>Pendant des années, les élus de cette partie de la vallée du Rhône, entre les agglomérations de Roussillon et Vienne, sont intervenus de très nombreuses fois, pour obtenir, en vain, un accès à l'autoroute, dans le sens nord – sud, entre ces deux agglomérations.</p> <p>Aujourd'hui, notre territoire va peut-être enfin voir l'aménagement d'un demi-échangeur pour accéder à l'A7 en direction du nord, pour éviter notamment le centre de Vienne.</p> <p>L'Etat, la Région, le Département de l'Isère et Vienne-Condrieu-Agglomération seront les financeurs de ce projet de demi-échangeur de ce projet soumis maintenant à enquête publique.</p> <p>A l'issue des études menées avec la participation de Vinci Autoroute, notamment pour réduire les impacts du projet et améliorer son intégration, trois options ont été envisagées : c'est la variante dite « centre compacte » qui a été retenue à l'issue de nombreuses réunions entre collectivités, de comités de pilotage et d'une réunion publique de concertation. Le projet répond en outre au critère d'intérêt public majeur puisqu'il s'agira de limiter les impacts en matière de pollution de l'air, de l'eau et d'inciter également au covoiturage.</p> <p>J'approuve ce choix de la variante « centre compacte » qui permettra de désengorger la ville de Vienne et de faciliter les temps de parcours des habitants des territoires situés au sud de Vienne pour leurs déplacements quotidiens.</p> <p>Patrick CURTAUD Vice-président du Département de l'Isère Adjoint au maire de Vienne</p>
809	ROME	Christophe	christophe.romeu@free.fr	Chemin du Bassard	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Pouvez vous m'expliquer pourquoi l'option 2 proposée par les élus et les habitants de REVENTIN VAUGRIS (et des communes voisines) n'est pas prise en compte. Les citoyens veulent que leurs avis comptent !</p> <p>Cette option :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evite le village de Reventin Vaugris. - Ne cause en comparaison de l'option retenue que très peu de nuisance à la population. - Les véhicules/camions venant de Vienne et qui continueront d'utiliser la RN7 (Sans doute beaucoup moins) devront rouler sur une portion droite très courte pour atteindre le rond point de l'option 2 et donc n'occasionneront que peu de nuisance. - Est plus au sud, captant plus tôt l'énorme trafic venant du sud et ne rallonge que de très peu le trafic des communes proches ou du trafic venant de Vienne. - Fait largement consensus et donc se pose la question de l'acceptation par les citoyens d'un projet qui les impactent directement, au quotidien. - Est proche et/ou facilement aménageable pour les dépôts/entreprises existants. <p>Je réitère donc ma question, pourquoi l'option proposée par le maire de Reventin Vaugris n'est pas plus considérée.</p> <p>Les citoyens ont le droit, le devoir moral d'être entendu car se joue dans la décision finale leur quotidien pendant des décennies.</p> <p>Cordialement Christophe ROMEU</p>
810	GENTIL	Yves	y.gentil@orange.fr	Yves GENTIL	CLONAS SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	<p>Il est complètement aberrant que le demi échangeur soit à la hauteur du centre village .</p> <p>Vu l'impact pour la population ,il serait plus raisonnable que celui ci soit plus au sud comme le propose la commune de Reventin.</p> <p>Le bon sens doit primé.</p>
811	Charles	Christophe	ccjmf@laposte.net	Route de la garenne	Luzinay	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui
812	SIONNEAU	MARION	marion.sionneau@yahoo.fr	CHEMIN DE LA BARDINIÈRE	ESTRABLIN	38780	Déclaration d'utilité publique	pour
813	Galbes	Lucie	lucie.galbeshc@gmail.com	Rue du village	Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Très bon projet pour faciliter notre vie au quotidien, limiter les bouchons quotidiens à Vienne, et rejoindre Lyon plus facilement !
814	Lovy	Pierre-Alexandre	pa.lovysfr.fr	Rue de la decize	Les roches de condrieu	38370	Déclaration d'utilité publique	Projet à faire au plus vite pour la qualité de vie des personnes travaillant à Lyon
815	Doucet	Laurent	doucetlaurent@free.fr	Rue de la citadelle	Salaise sur sanne	38150	Déclaration d'utilité publique	1/ il semble inepte de mettre un échangeur en plein village. 2/ pouf les nombreux automobilistes qui remontent vers Lyon, plus l'échangeur sera au sud, mieux cela vaudra.
816	CITEE				REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Les visualisations 3D AVANT/APRES de la variante CENTRE sont disponibles sur : https://www.a7-echangeur-viennesud.fr/visualisation-du-projet/
817	RABUT	Jean-Michel	jm.rabut@wanadoo.fr	Montmain	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Favorable à ce projet
818	Mastrodato	Florence	lesmastros@me.com	Rue du cortet	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Ce demi échangeur est tellement attendu . Il y'a de plus en plus de circulation et Vienne est saturée . Ne parlons pas des semi remorques qui en plus de saturer le trafic apportent beaucoup plus de pollution.</p> <p>Mon époux et moi même travaillons sur Lyon et nous attendons ce projet avec une grande impatience .</p>
819	Marinaro	Nathalie	nath.marinaro@orange.fr	Routes des revolets	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Pour éviter d'aller à condrieu ou de traverser vienne pour aller sur Lyon
820	POINAS	KARINE		CHEMIN DE CHAMP MATTI	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je vote POUR ce projet, au motifs :</p> <p>Bretelle d'accès autoroutier Ampuis/Lyon saturée</p> <p>Barrage de Reventin Vaugris saturé</p> <p>Montée des Grands pavés saturée</p> <p>Traversée de Vienne saturée</p> <p>Il faut en moyenne aux heures de pointes 40 minutes pour effectuer une dizaine de kms et ce temps de trajet ne cesse de s'allonger au fil des années, cela devient de plus en plus fatiguant lorsque l'on travaille sur la région lyonnaise.</p> <p>D'où l'intérêt de ce nouvel échangeur, et je ne vois pas tellement de nuisance supplémentaire car ce trafic routier est déjà existant sur la N7.</p>

821	Deneville	Anais	anais.deneville@hotmail.fr	Rue pipet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
822	Millon	Franck	franckmillon@free.fr	Impasse du cortet	VERNOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur ce qui pour ma part me fera gagner du temps le matin et le soir pour me rendre sur mon lieu de travail à Lyon et revenir le soir chez moi. Cela désengorgera le barrage et surtout la montée des grand pavé.
823	Couturier	Caroline	contact@zoli.fr	rue francisque Bonnier	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Merci de le faire !
824	Roché	Christophe	croche41@orange.fr	Rue Trenel	Sainte colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	Je vote Oui à ce projet
825	Ginet	Amandine			Roussillon		Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'échangeur de reventin
826	TITEUX	Huguette	huguette.titeux@gmail.com		ST MAURICE L'EXIL	38550	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
827	TITEUX	Serge	titeuxserge@free.fr		SAINTÉ COLOMBE	69560	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
828	GIRARDON	Daniel	girardondaniel@gmail.com	LE GRAND CHEMIN rn7	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet d'un demi échangeur au SUD qui serait la solution la plus adaptée pour les habitants de Reventin -Vaugris ainsi que pour une circulation allégée dans les alentours ... Protégeons un village a taille humaine et agréable , où il fait bon vivre ...
829	VANVELSEN	Sandor	sandor.vanvelsen@laposte.net		PONT EVEQUE	38780	Déclaration d'utilité publique	Favorable
830	Labtec	Henri	henri.labtec@gmail.com		Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	CONTRE l'implantation au centre de Reventin mais FAVORABLE à la proposition SUD
831	Labtec	Henri	henri.labtec@gmail.com		Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	CONTRE l'implantation au centre de Reventin mais FAVORABLE à la proposition SUD
832	Labtec	Henri	henri.labtec@gmail.com		Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	CONTRE l'implantation au centre de Reventin mais FAVORABLE à la proposition SUD
833	Romatif	Marie-Pierre	romatif38@aol.com	Marie-Pierre Romatif	38150 VILLE SOUS ANJOU	38150	Déclaration d'utilité publique	Je ne valide pas le choix plus au nord qui serait au milieu du village . Cette partie de la nationale étant déjà bien chargée. Je ne valide pas d'entrée d'autoroute ni au nord ni au sud, sachant que celle ci n'apporterait qu'un soulagement de 20% sur les embouteillages concernant Vienne, pour de lourds désagréments, et conséquences, sur la vie du village et alentours (sans parler des frais).
834	Lentillon	Isabelle	isabelle.lentillon@orange.fr	Impasse des papillons	St sorlin de Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Non pour le centre Oui pour le sud
835	LEFEBVRE	JEAN-JACQUES	jj-lefebvre@orange.fr	Lôissement de la Réglane 7	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête piblique.
836	GUILLOIN	PATRICK	guillonpat@sfr.fr	CHEMIN DES LITTES	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Bilan des trafics: plus de trafic à Auberives sur Varèze, Chonas l'Amballan et Reventin-vaugris et moins de trafic à Venne-Sud. On ose dire que ce projet est bénéfique pour les riverains alors que les projections de trafics à la mise en service sont en augmentation. Page 258 et 259 de l'étude d'impact je relève les évolutions suivantes pour le trafic sur la RN7: - Auberives sur Varèze: + 1300 - Chonas l'Amballan: + 2340 - Vienne- Sud: - 1900 De plus il est expliqué page 260 que les bouchons du soir, sur la RN7, dans le sens nord sud pourraient être plus importants. C'est bien la preuve que l'emplacement choisi va engendrer plus de désagréments pour les communes au sud de Vienne. Je suis persuadé qu'il serait plus judicieux d'implanter ce demi-échangeur au sud d'Auberives sur Varèze au niveau du croisement du CD 131B et de l'A7: -Le rond point sur la RN7 et le pont traversant l'autoroute sont bien dimensionnés -Cet échangeur ne perturberait pas le péage autoroutier. -Il éviterait que toutes les voitures qui viennent de l'agglomération Roussillonnaise ne traversent Auberives sur Varèze -Il pourrait drainer une partie du flux automobile qui emprunte le CD 4 et la RN 86 depuis Saint Maurice l'Exil et Chavanay. -Vinci Autoroutes possède deux grands parkings (l'Aire de la Grande Borne et l'Aire de Roussillon) qui pourraient être partiellement utilisés pour aménager ces accès à l'autoroute et ainsi limiter les emprises de terrains agricoles et les investissements. -Ces emplacements sont éloignés des zones habitées et de la RN7, ce qui perturberait peu le trafic local. -Ce projet serait à, pratiquement, égale distance entre Chanas et Vienne et participerait ainsi à l'aménagement plus harmonieux du territoire. -Les travaux seraient bien moins importants donc moins onéreux et moins gourmands de terres agricoles de qualité. -La circulation serait plus fluide sur la RN7, cet équipement serait susceptible de drainer plus d'usagers que celui de Reventin qui est vraiment très proche de Vienne ou Verenay.
837	RABATEL	ALEXANDRE	alexrabatel@gmail.com	ALEXANDRE RABATEL	les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la sortie d'autoroute à Reventin Vaugris
838	CHAIX	Remy	remychaix@free.fr	Remy CHAIX	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord avec le projet du demi échangeur de vienne sud.
839	kirtas	meral	meral55@hotmail.fr		vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable au projet
840	kirtas	adem	adem55kirtas@gmail.com		vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable

841	Leicher	jean-luc	jeanluc.leicher@free.fr	chemin de la chapelle - Le vieux-vaugris	reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Mon avis sur ce projet est défavorable à l'endroit où il est proposé par VINCI au centre de notre village mais j'y suis favorable à 1 km au sud tel que le propose notre commune.</p> <p>Ce projet VINCI mélange les flux autoroutiers aux flux des habitants du bassin de vie.</p> <p>Le projet de VINCI coupe notre village en deux, aujourd'hui aux heures de pointes il est déjà difficile de traverser le rond-point de la nationale 7 en venant du quartier du Vieux-Vaugris pour se rendre au village avec la circulation actuelle de 4 000 véhicules et 60 poids lourds qu'en sera-t-il quand il y aura respectivement 12 000 et 600 comme l'annonce VINCI.</p> <p>Une famille avec enfants habitant dans le quartier du Vieux-Vaugris à l'est de la commune doit traverser cet échangeur le matin à 8h pour accompagner ses enfants à l'école du village, le retraverser pour se rendre à son travail, refaire la même opération à 11H30, 13H30 ainsi que le soir à 17H30 pour les récupérer à la garderie – au total 8 traversées de l'échangeur dont 4 aux heures de grande circulation.</p> <p>Les mêmes traversées de cet échangeur pour aller au centre sportif, aux commerces du village ainsi qu'au cabinet médical. Je n'ose pas imaginer ce que sera la traversée de cet échangeur quand l'autoroute sera saturée lors des vacances et que les automobilistes se précipiteront sur cette sortie, il nous sera alors impossible de nous rendre au village et même tout simplement de franchir le rond-point à l'est.</p> <p>Supprimer 8% de circulation à Vienne centre en augmentant de 200% celle de Reventin-Vaugris (chiffres VINCI), c'est déjà discutable mais refuser simplement avec des arguments fallacieux d'implanter cette infrastructure à 1 KM plus au sud, toujours sur le territoire de la commune de Reventin, est d'une aberration sans nom.</p> <p>Pourquoi fallacieux, tout simplement car la solution SUD de Reventin proposée par la commune est moins chère, consomme des terres agricoles de moindre qualité, est sans impact sur les riverains, capte la grande majorité des flux qui viennent du SUD (D'après Vinci 80% des flux de l'échangeur viendront du SUD) et ne coupe pas un village en deux ...</p> <p>Humainement, comment peut on envisager d'imposer une infrastructure autoroutière aux riverains Reventinois du lotissement de la plaine en leur faisant supporter le bruit, la pollution, la dévalorisation complète de leur patrimoine alors qu'une solution d'implantation de cet échangeur à 1 KM existe. Qui voudrait vivre derrière un mur anti bruit !</p> <p>Une solution consensuelle existe, c'est l'implantation au SUD de Reventin-Vaugris.</p>
842	Contamin	Magali	magali.contamin@gmail.com	Montée saint marcel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis tout à fait en accord avec ce projet qui va procurer une sécurité routière dans vienne grâce à la baisse de la circulation.
843	Traynard	Edwin	edwintraynard@icloud.com	Routes des alpes	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Il faut que cet échangeur voit le jour pour la praticité. Que ce soit au sud (preferable) qu'au centre
844	Abaa ch	Zahra	abaach.zahra@gmail.com		Villeurbanne	69100	Déclaration d'utilité publique	Non à l'échangeur centre et oui à l'échangeur sud .
845	Mougeot	Marion	marion.mougeot@hotmail.fr		CLONAS SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	<p>je suis favorable au projet.</p> <p>Depuis quelques années le trafic a augmenté sur la nationale 7, le matin on peut perdre 10 minutes pour traverser Reventin Vaugris dans le sens sud-nord, on crée des doubles files en roulant sur la petite route derrière l'aérodrome pour éviter les bouchons mais c'est pas l'idéal.</p> <p>Le soir dans le sens Nord-Sud on est bouché dès la sortie d'autoroute d'Ampuis, pour un trajet de 15 min de nationale il en faut 30 min.... on bouche tout le barrage de reventin, la montée des grands pavés, les gens s'excitent dans cette montée : quand tout est bouché ils veulent absolument doubler sur la double voie, d'autres se mettent au milieu des 2 voies pour pas que les gens doublent ça devient n'importe quoi.</p> <p>Il faut faire cet échangeur mais après il faudrait prendre en compte l'avis du village qui est très impacté par ce projet même si ça coûte plus cher...</p>
846	chust	christine			lyon	69007	Déclaration d'utilité publique	pour ce fabuleux projet
847	chust	thierry			lyon	69007	Déclaration d'utilité publique	pour ce projet
848	fourniol	gwendoline			saint maurice l'exil	38150	Déclaration d'utilité publique	un grand oui
849	glabach	bernard			montseveroux	38122	Déclaration d'utilité publique	favorable
850	GATE	Marie Noëlle	marinomial@gmail.com	Chemin du Gaillard	ECLASSAN	07370	Déclaration d'utilité publique	Le projet d'échangeur tel qu'il est présenté actuellement met en danger la vie des habitants et celle du village ; En effet il se retrouverait trop proche des habitations et couperait le village en deux... Tout déplacement (école, activités sportives, pôle médical...etc...) en deviendrait dangereux . Un échangeur au sud amènerait plus de sécurité.
851	fourniol	sim			angleterre		Déclaration d'utilité publique	oui car quand je viens en visite chez mes beaux parents le trafic a vienne est horrible
852	maulucci	stephanie			marignane	13700	Déclaration d'utilité publique	pour
853	hilair e	aline			vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable pour que ce projet voit le jour rapidement
854	MONGARD	Nelly	mnell38@yahoo.fr		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique. Je vous remercie de prendre en compte mon avis. Cordialement, Nelly MONGARD
855	jime nez	mario			vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable a 100%
856	chavrier	lea			saint clair du rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	oui pour l'échangeur
857	pillon	david			roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	ok pour le projet vienne sud



858	lecaros	maria			tassin la demi lune	69160	Déclaration d'utilité publique	favorable
859	salignere	sarah			bordeaux	33000	Déclaration d'utilité publique	regulierement sur vienne pour voir la famille je pense que ce projet serait bien pour beaucoup de monde, favorable
860	cueva	diego			saint genis l'aval	69204	Déclaration d'utilité publique	pour
861	castellanos	jorge			assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	bien sur que je suis pour
862	guillot	olivier			bordeaux	33000	Déclaration d'utilité publique	oui oui oui pour ce projet
863	meneses	antonio			lyon	69006	Déclaration d'utilité publique	pour eviter les bouchons horrible qui traverse vienne le matin et le soir, je suis pour ce projet
864	soler	laura			saint genis l'aval	69204	Déclaration d'utilité publique	pour
865	lopez	gwendoline			lyon	69002	Déclaration d'utilité publique	d'accord pour ce projet
866	lafaye	audrey			oullins	69600	Déclaration d'utilité publique	pour
867	besacier	yves			oullins	69600	Déclaration d'utilité publique	pour
868	laurent	marie			lyon	69006	Déclaration d'utilité publique	favorable à ce projet fantastique qui changera la vie des travailleurs pour les bouchons
869	perier	emilie			oullins	69600	Déclaration d'utilité publique	pour le projet echangeur vienne sud
870	theuninck	jimmy			annonay	07100	Déclaration d'utilité publique	absolument pour cet echangeur
871	cerrutti	gaelle			vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	pour
872	cueva	wilson			saint genis l'aval	69204	Déclaration d'utilité publique	je vote pour le projet
873	dutailly	coralie			estrablin	38780	Déclaration d'utilité publique	pour ce projet
874	dutailly	pascal			estrablin	38780	Déclaration d'utilité publique	pour ce projet
875	garcia	coralie			vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable pour le projet
876	gudul	mustafa	savma38@hotmail.fr		vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable au projet vienne sud
877	gudulbardina	sandrine	savma38@hotmail.fr		vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	favorable pour le projet vienne sud
878	sevilla	karine			marignane	13700	Déclaration d'utilité publique	favorable
879	moreno	cecilia			vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	pour le projet, je travaille a lyon et je dois partir 2h avant chaque matin pour eviter au maximum les bouchons
880	grataloup	nelly			chaponost	69630	Déclaration d'utilité publique	pour a 300%
881	grataloup	eric			chaponost	69630	Déclaration d'utilité publique	bien sur que je suis favorable, étant commercial et ayant des clients dans ce secteur, je n'ose même plus aller les voir à cause de la circulation qui est juste horrible
882	rouchy	sophie			limony	07340	Déclaration d'utilité publique	favorable
883	KOZIOLO	Eric	erickoko@hotmail.fr	rue edouard girerd	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Le projet d'échangeur au sud de Vienne est utile pour éviter le transit de beaucoup de véhicules dans la ville de Vienne. L'échangeur proposé devrait dans une priorité être gratuit afin qu'il soit utilisé au fin recherché. En fin ce projet de demi échangeur ne doit pas couper la commune en deux et faire passer le transit dans la partie urbaine. L'échangeur au sud de Reventin est une bonne alternative ou avoir une voie d'accès entre le rond point du relais 500 et l'échangeur au niveau de la barrière le but afin d'éviter ce transit dans la partie urbaine dense. En résumé, oui à un échangeur, mais gratuit et pas impactant pour les habitant de le grand chemin de Reventin Vaugris.
884	ozere	celine			vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	pour ce projet échangeur vienne sud
885	gay	marie catherine			saint just saint rambert	42170	Déclaration d'utilité publique	favorable au projet
886	cobbi	franco			lyon	69007	Déclaration d'utilité publique	pour
887	maucherat	camille			monteroux milieu	38122	Déclaration d'utilité publique	favorable au projet pour eviter autant de pollution et de bouchons dans vienne
888	GUILLON	PATRICK	guillonpat@sfr.fr	CHEMEIN DES LITTES	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	LE SUD D'AUBERIVES SUR VAREZE EST LE MEILLEUR EMPLACEMENT POUR UN ECHANGEUR. AU NIVEAU DU CROISEMENT ENTRE LE CD 131B ET L'AUTOROUTE.



889	Page aux	Sylvain	sipajo@hotmail.fr	impasse du chenier	reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	cet échangeur est indispensable pour se rendre sur Lyon quotidiennement mais au bon endroit(variante SUD)pour ne pas dégrader la qualité de vie des habitants du village de reventin
890	Page aux	Carine	carine_rasa@hotmail.fr	impasse du chenier	reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	pour les habitants de Reventin, l'emplacement de cet échangeur est important. Il doit être placé au sud afin de ne pas couper le village en 2 et de subir les augmentations de circulation et de dégrader les accès au village et aux équipements sportifs. cet échangeur est indispensable pour les personnes qui se déplacent aux heures de pointes vers Lyon. la circulation est de plus en plus difficile mais cela doit se faire dans de bonnes conditions.
891	page aux	anne marie	nanou.pageaux@gmail.com	allée saint expéry	saint clair du rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	Nous sommes favorables à cet échangeur au sud afin de faciliter l'accès vers Lyon et en préservant la vie des reventinois et celles des autres communes environnantes.
892	Larue	Sébastien	sebastien.larue@acculture.com	chemin du bois rondet	Les Cotes d Arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis favorable au projet tel qu'il est présenté et ai hâte de pouvoir bénéficier de ce nouvel demi échangeur. L'alternative proposée par la mairie de Reventin Vaugris ne me paraît pas pertinente puisqu'elle obligerait notamment à positionner une barrière de péage à l'entrée, un kilomètre avant la barrière principale. Je ne comprends d'ailleurs pas les critiques formulées par les contestataires qui ne communiquent aucune données concernant les risques supplémentaires qu'occasionnerait ce nouvel échangeur, me concernant, quand je veux rejoindre l'autoroute ou quand j'en sors, j'emprunte la montée des grands pavés ainsi que les routes d'accès du futur échangeur. Cordialement, Sébastien Larue
893	RIOULT	ERIC	eric.rioult@wanadoo.fr	CHEMIN DU LIEURAZ	REVENTIN VAUGRIS	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	échangeur au sud ; rond point au sud plus large pour les véhicules poids lourd ;les camions livre sur la plate forme logistique ;(donc peuvent sortie directement de l'échangeur sud); de plus en plus de véhicule qui arrive du sud pour une direction sur LYON qui peuvent rentrer sur l'échangeur sud ; et en sortir le soir ; ; zone au sud pas d'habitation ; rond point fait pour les véhicules long bus poids lourd ; moins de bouchons sur rond point station service; plus sécurité pour les piétons et les vélos ;
894	Miolane	Gérard	gerard.marie.miolane@orange.fr	Allée des muriers	Saint prim	38370	Autorisation environnementale	
895	GIDROL	DANIEL	drdgidrol@gmail.com	ALLÉE DES CENTAURES	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique
896	CELRD	CELINE		CHEMIN DE LA JACQUETIERE	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable pour la réalisation du demi-échangeur de Vienne Sud Variante Centre compacte d'un point de vue global pour l'intérêt général des usagers routiers et pour les améliorations exposées, à savoir : • les conditions et la sécurité des déplacements pour les usagers locaux empruntant en particulier les traversées de Vienne, de Vérenay sur la commune d'Ampuis, et la RN7 dans la montée des grands pavés ; • l'accessibilité à l'agglomération viennoise déchargée du trafic de transit ; • l'offre de transport alternative à la voiture individuelle en créant un parking de co-voiturage d'environ 100 places et un itinéraire modes doux reliant les bourgs de Reventin et de Vaugris ; • la sécurité des riverains des voiries secondaires qui actuellement supportent un trafic de transit pouvant être reporté sur l'A7 ; • le cadre de vie général des populations du territoire par la réduction de l'exposition aux nuisances (pollutions atmosphériques et acoustiques) et plus globalement des émissions de gaz à effet de serre.
897	Cano	Denis	denis.canol3@gmail.com	Rue Emeraude	Istres	13800	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet de l'échangeur dans la configuration présenté. Il serait préférable de prendre l'option sud. Ma famille est à Reventin
898	LEICHER-THOMAS	Marie			Saint Dié Des Vosges	8800	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je viens souvent voir mon frère et ma belle sœur et leur famille qui habitent à Reventin Vaugris. Il semble complètement inadéquat de faire un échangeur pour une autoroute au milieu d'un village. Et ce d'autant qu'il existe une possibilité au Sud du village. Cordialement, Marie LEICHER-THOMAS
899	MORDEL	Emilie	emiliejankowski@sfr.fr		saint clair du rhone		Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet centre je trouve inadmissible de mettre un demi échangeur a cote d'un stade et des habitations. Le projet SUD es le plus approprié car il ne bloque pas l'entrée du village.
900	MORDEL	Sebastien	malvynaalexia@gmail.com		Saint clair du rhone		Déclaration d'utilité publique	je suis pour le projet proposer par la mairie de Reventin-Vaugris, projet sud !!!! afin de pouvoir faciliter l'entrée du village !
901	TRAVEL	Daniel	daniel.travel@hotmail.fr	Impasse de La Brula	Cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis pour l'implantation des nouveaux péages de sortie plus au sud (Projet porté par la municipalité) Il suffit de vous trouver aux heures de pointes pour constater une forte influence au rond-point (donnant sur RD131), il n'y a pas besoin d'en rajouter. Rond-point mieux dimensionner côté Sud. A proximité de la sortie côté Est, route des Côtes d'Arey, existence d'un lotissement, de terrain sportif, pas cet inconvénient côté sud (ZA d'activité). Pour une fois écoutant les personnes qu'y vivent à proximité des futures infrastructures et qui une fois construit tel que prévu connaîtront des nuisances. Il est facile de choisir un projet assis derrière un bureau. N'écartant pas le projet côté Sud d'un revers de main car sur plan c'est toujours très joli.
902	Yang	Christelle	tytel.yang@hotmail.fr	Rue de l'entente	Sorbiers	42290	Déclaration d'utilité publique	Il est inadmissible pour les villageois de subir cette échangeur de la A7 qui tue la circulation de circuler et polluer d'avantage, donner des difficultés aux enfants pour l'école et à la circulation d'accès pour ce rendre d'un point à un autre sur le village.
903	Brahmi	Driss	brahmi.driss@gmail.com	Rue de la mairie	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	En tant que riverain je souhaite partager mon opinion sur le sujet, je ne comprends pas en quoi l'alternative sud proposée n'est pas considérée. Si le projet abouti tel qu'il est parti pour l'être, beaucoup de gens vont souffrir.
904	DEPIERRE	Jacqueline		chemin de la reclusiere	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Le plus sera le mieux
905	Seigle	David	david.seigle38@gmail.com	Rue Pierre et Marie Curie	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable
906	HAVARD	Rémy	remy.havard@free.fr	Jean MOULIN	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable.
907	Schoening	Sophie	yang_bay@hotmail.fr	Boulevard de la République	Vienne	36200	Déclaration d'utilité publique	Nuisance sonore, bouchons, un village avec son accès très compliqué, 200% d'augmentation du trafic, 3 rond point sous dimensionné en 300m, l'accès à l'école compromis, stade à côté d'une entrée d'autoroute etc... Il existe une alternative qui est mieux pensée mais pour l'instant non étudié : la variante sud.

908	BAS DIAZ	Carole	carolediaz38@yahoo.fr	rue de la mairie	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Que par respect pour les Reventinois, il semble donc impossible d'envisager un autre itinéraire que celui de l'échangeur Sud. Entouré principalement de terres agricoles, l'échangeur Sud reste le plus éloigné des habitations. Les poids lourds se dirigeant vers la zone sud du Saluant, arriveront directement ; ce qui limitera les nuisances sonores ainsi que les problèmes de circulation. De par l'environnement géographique, il y aura moins de contraintes d'espace pour la réalisation des agencements et voiries au sud.
909	DUC HENE	Eric	ricou70@hotmail.com	chemin du Vieux Vaugris	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Après consultation des différentes variantes listées dans le document récapitulatif (pièce A de l'enquête publique), il me semble essentiel de privilégier l'option Sud, pour les raisons suivantes : - Congestion très importante du flux de circulation sur le pont traversant l'autoroute situé sur la D131 qui résulterait de l'option centre compacte, avec des incidences à mon sens très importantes également sur le rond point reliant le chemin du pavillon à la N7 - impact des nuisances (sonores, pollution, sécurité) très importante sur le bas du village de Reventin, où sont situées des installations sportives et des habitations pour l'option centre compacte - implantation dans l'option Sud plus éloignée des zone d'habitation, et n'impactant que des zones industrielles
910	Carlaiss	Angélique	a.carlais@yahoo.fr	Chemin de Charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable
911	THROMAS	Jean-Luc	jthromas@gmail.com	impasse du Château	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Oui, je suis favorable à l'emplacement prévu de l'échangeur.
912	Burioni	Bruno	b.burioni@gmail.com	Chemin du feylet	Reventin-Vaugris	38122	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'échangeur nord (vers le stade) et pour l'échangeur au sud de reventin. Inadmissible de faire un échangeur si proche des habitations quand une autre solution existe.
913	PATARD	Sylvain	slycouz@gmail.com	Route départementale 386	Saint Romain en Gal	69560	Déclaration d'utilité publique	
914	THROMAS	Christine	chthromas@gmail.com	impasse du Château	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'emplacement prévu
915	LEJEUNE	Jean Claude	jean-claude.lejeune5@orange.fr	Impasse du Panorama	CHANAS	38150	Déclaration d'utilité publique	Depuis des années, l'obligation de traverser Vienne pour emprunter l'autoroute est une catastrophe pour la fluidité du trafic. Ce qui rend indispensable l'échangeur au Sud de cette ville
916	BRISSARD	Alain	abrissard@yahoo.fr	Rue Docteur Frappaz	Villeurbanne	69100	Déclaration d'utilité publique	je suis favorable à cette proposition qui peut diminuer la pression automobile à l'intérieur de la ville de Vienne
917	RIVOLLIER	NATHALIE	mino.nathaly@gmail.com	Montée Château Grillet	Les Côtes-d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, j'habite les Côtes d'Arej. Mon mari travaille sur Lyon et nous sommes favorables à la création de ce demi-échangeur. Meilleure accessibilité pour aller sur Lyon. Réduction de la circulation dans Vienne. Concernant l'emplacement, nous sommes indécis. Nous sommes conscients des perturbations pour la commune de Reventin mais nous n'avons pas les tenants et aboutissants de la construction d'une telle structure. Cordialement. Mme RIVOLLIER NAATHALIE.
918	Ray	Martine	martineray1910@gmail.com	Route du grisard	Saint Cyr sur le Rhône	69560	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur A7 pour désengorger Vienne,
919	Villechalance	Andrea	companandrea@gmail.com	Rue Germain Grange	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'échangeur proposé qui va couper la ville de Reventin en 2. Cela n'est pas possible et va fortement nuire aux habitants. Il faut repenser le demi-échangeur comme cela avait été proposée par l'ancienne maire de la ville en le décalant de 1 km.
920	Mas	François	francois.mas@wanadoo.fr		Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	Le plus pratique pour tout le monde est vraiment l'option centre pour moi
921	Tiezzi	Chantal	chantaltiezzi@hotmail.fr	Marcel Sembat	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur est une très bonne idée. Il va permettre de désengorger Vienne et de faciliter l'accès à Lyon pour tout le secteur sud Vienne côté rive gauche.
922	Fusser	Nathalie	oregolac@free.fr	Rue saint jean	Les cotes d'arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Je viens apporter ma contribution concernant la réalisation de l'échangeur sud et suis en parfait accord avec ce projet : cad établissement de l'échangeur au niveau du péage de reventin. Bien cordialement Nathalie Fusser
923	Laroui	Malika	malikanoryzak.laroui@gmail.com	Bartholdi	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
924	Laroui	Malika	malikanoryzak.laroui@gmail.com	Bartholdi	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
925	Tastet	Angélique		Rue clémentine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable aux travaux pour la création du demi échangeur
926	Hochet	Kelly	hochetkelly@gmail.com	Clémentine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
927	VALENCIER	André	claire.valencier@wanadoo.fr	Route de la Rosière	EYZIN-PINET	38780	Déclaration d'utilité publique	Un échangeur est indispensable pour réduire sensiblement la circulation dans le centre ville de VIENNE. Les études faites établissent que l'échangeur centre est bien moins coûteux que l'échangeur sud. Il utilise moins de terre agricole. En matière de bruit, les conséquences sont les mêmes au centre qu'au sud. En matière d'environnement, il est impératif de créer rapidement cet échangeur. Mon choix va à l'échangeur centre, moins coûteux, plus adapté, et qui a été retenu par l'état.
928	Gallone	Nathalie	lythygall@gmail.com	Chemin du Gerbey	La chapelle de Surieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Oui à l'échangeur
929	Dumoulin	Tamara	simon.tamara@gmail.com	Chemin des cerisiers	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur nord Sud de Vienne
930	Fontan	Jean-Pierre	jpierre60@outlook.com	1 lot le village	SEPTÈME	38780	Déclaration d'utilité publique	Je ne comprends toujours pas cette incapacité à entendre les propositions légitimes des habitants de Reventin et proposer à l'étude d'utilité publique la variante sud plus respectueuse et tout aussi efficace. Non à l'échangeur centre.

931	Buensoz	Pascal	pascal.buensoz@hotmail.fr	Impasse de la poterne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable à ce projet d'intérêt général et je m'étonne qu'il n'ait pas été mis en place durant ces 50 dernières années.
932	Carro	Nadia	nadiareal77@gmail.com	Chemin du y	Chonas l'ambellan	38121	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur permettra de désengorger de nombreux villages saturés aux heures de pointes
933	Mau	Thierry	mp.thierry@wanadoo.fr	Chemin du sabot	Monstero ux-milieu	38122	Déclaration d'utilité publique	Je vote oui pour le demi échangeur
934	SALOMON	Jean claude	jc.salomon38@gmail.com	chemin des cimes	reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre ce projet qui dénature mon village en deux sans tenir compte de l'avis des habitants. Pollution accès au centre sportif dangereux accès piétonnier du centre village inexistant on parle d'écologie constamment alors qu'en France beaucoup de communes demandent des déviations pour endiguer le trafic camions et voitures le projet va l'intensifier pour faire plaisir à M Kovak qui verra le flux de circulation à Vienne diminué de 6 pour cent car le carrefour de la place St Louis est insoluble
935	BUJARDO	Thomas	tbujardon@msn.com	Rue de l'Abbé Pierre Calès	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je vote oui pour ce projet. Cela permettra de désengorger le trafic de Vienne aux heures de pointe. Incontestablement, moins de nuisances et pollutions.
936	ALIGUECHI	Billel	billel.aliguechi@gmail.com	Montée château grillet	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	OUI pour le demi-échangeur au sud, et non au niveau du stade...
937	DRENO	Matthieu	matthieudreno@gmail.com	chemin de DURANDAL	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis favorable au projet. Cordialement, M. DRENO
938	Miro	Michael	micka38150@hotmail.fr	Place Charles de Gaulle	Péage de Roussillon	38550	Déclaration d'utilité publique	
939	BARRIET-BANETTE	MIREILLE	mireille.barrillet-banette@ampuis.com	RUE DU PONT ROYAL	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	En accord avec la proposition de l'échangeur Vienne sud sur la commune de Reventin-Vaugris.
940	Miro	Michael	micka38150@hotmail.fr	Place Charles de Gaulle	Péage de Roussillon	38550	Déclaration d'utilité publique	Je vote oui pour l'échangeur
941	GROSSEPIECE	Serge	05.schema_caltrop@icloud.com	rue Vimaine	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Madame, Monsieur, Le projet de construction d'un demi-échangeur me paraît ne pas correspondre aux besoins du territoire en termes de mobilité et en termes de santé publique. En supposant que nous restons dans les tendances actuelles en termes de mobilité, le fait de construire un demi échangeur ne résoudra rien le problème de saturation automobile de la ville de Vienne, l'étude de Vinci ayant estimé que l'impact en termes de baisse de la circulation se fera à hauteur de 10% pour la commune de Vienne. Une nouvelle solution "automobile" risque au contraire de créer un appel d'air à cette mobilité dont l'augmentation du trafic supplantera les bénéfices attendus de l'échangeur. Construire une offre autoroutière aujourd'hui est anachronique. D'une part, ça ne correspond pas à la tendance à moyen et long terme de baisse du trafic routier liée à l'évolution de notre société : recherche de solutions de mobilité alternatives, nouvelles organisations du travail et augmentation du coût de déplacement individuel. D'autre part, au moment où les financements publics se font plus rares il est impératif de faire des arbitrages. Il existe des alternatives crédibles à ce projet notamment avec par exemple la réactivation de la gare SNCF de Reventin-Vaugris où la mise en place de solutions collectives de transport. Enfin, les objectifs de baisse des Gaz à Effets de Serre qui nous sont imposés ne tendent pas à privilégier la solution automobile, ni la destruction de nouvelles terres agricoles. Pour conclure, je rappellerai également les enjeux en termes de qualité de l'air de notre territoire. Notre territoire dépasse assez fréquemment les seuils d'alerte pollution. Je ne vous rappellerai pas ici les chiffres des décès liés à la pollution en France. Aujourd'hui les territoires tendent plus à saturer le trafic automobile pour dissuader son utilisation et opter pour d'autres types de déplacement, les enjeux de santé étant supérieurs aux enjeux de fluidité du trafic. C'est pourquoi, je suis opposé à ce projet et espère très vivement que celui-ci ne verra pas le jour. Très Cordialement, Serge GROSSEPIECE
942	Garon	Tania	garontania@gmail.com	Émile romanet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Moins de monde sur la route de Vienne moins de camion mieux roulé à Vienne
943	GONNET	Christian	christian-gonnet@orange.fr	chemin de l'Argentière	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	
944	GONNET	Sophie	gonnet.sophie79@gmail.com	chemin de l'Argentière	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Un allègement nécessaire de la circulation à Vienne
945	Bisson	Anne	anne_bisson@hotmail.com	Avenue kellerman	Dijon	21000	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet d'échangeur à reventin vaugris centre. Nécessaire pour fluidifier le trafic de vienne et faciliter l'accès au sud de vienne Le projet d'échangeur au sud de reventin n'est pas viable et va utiliser des terres agricoles dont la France ne peut plus se priver.
946	Combe	Marie laure	combem@aol.com	Impasse des étangs	Clonas sur vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable au projet. Je travaille sur Lyon et il me sera plus pratique de sortir à cet échangeur pour me rendre à mon domicile. Le passage par le barrage ou par Condrieu étant toujours très engorgé.
947	GOUT	Jean François	jf_gout@hotmail.com	Jean François Gout	Chasse sur rhone	38670	Déclaration d'utilité publique	Devant régulièrement venir au sud de vienne ce projet est indispensable. Il faut privilégier le projet d'échangeur à reventin centre. Les autres projets vont sacrifier du foncier agricole
948	Zedde	Pascal	pascal.zedde@sfr.fr	Chemin de sainte Blandine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la construction de l'échangeur ou, au minimum, une entrée et sortie au niveau du péage de Reventin Vaugris...! Cela fait plus de 30 ans que nous viennons nous sommes demandeurs afin de délester la circulation dans vienne et alentours...! Merci pour la prise en compte de ce message.
949	PARET	JACQUES	jacques.paret@parimm.fr	rue de la République	OULLINS	69600	Déclaration d'utilité publique	Très Favorable au projet
950	Girardet	Antonin	antonin.girardet@orange.fr	Chemin de la couronne	Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	Réduction probable des bouchons donc OUIII

951	PIALOT	Olivier	o.pialot@gmail.com	Montée des Jacquetières	SAINTE COLOMBE	69560	Enquête parcellaire relative à l'opération	Nous sommes POUR le projet A7 ÉCHANGEUR VIENNE SUD !!
952	Boutte	Véronique	weroniqueb@gmail.com	Rue du château nicard	Seyssuel	38200	Déclaration d'utilité publique	Ok
953	Sanchez	Lorenzo	lole1971@hotmail.fr	Lotissement la Reglane	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable
954	Bali	Wacil	wawahabb01@yahoo.fr	Rue de la fuchsine	St maurice l'exil	38550	Déclaration d'utilité publique	Il y'en a besoin !!!!! Les bouchons pour aller travailler à Lyon sont interminables, d'autant plus avec la réparation du pont des Roches de Condrieu. La ville de Vienne sont constamment bouchés. La sortie d'autoroute à Condrieu et daileurs très dangereuse, les automobilistes sont obligés de faire la queue pour le péage sur la bande d'arrêt d'urgence à cause des bouchons !!!!!
955	CELRD	Pierrette	frankc.381@hotmail.fr		REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet d'échangeur sur Reventin Vaugris car j'ai toute conscience de son importance, cependant son implantation présente pour moi ainsi que pour tous les autres riverains qui habitent dans la même rue de gros inconvénients. Ma maison se situe au 119 route des Côtes d'Arej, et d'après les plans celle-ci va devenir une impasse, j'habite cette maison depuis ma naissance, j'ai 84 ans, je suis en bonne santé et conduis toujours. Je me rends régulièrement au village de Reventin pour diverses raisons (boulangerie, coiffeur, club des retraités, cimetière où sont enterrés les membres de ma famille...) Le projet tel que l'on me le décrit me couperait du centre du village et m'obligerait (ainsi que les riverains) à couper la nationale 7 lorsque je voudrais me rendre dans la direction du sud ou au sur Reventin Village. Sans parler de la dangerosité de la situation, il me priverait des activités que je pratique, car l'accès risque d'être compliqué sans parler de la gêne occasionnée par les travaux. C'est pourquoi, je suis en faveur, comme beaucoup d'habitants de mon village d'une localisation du projet plus au sud ce qui à mon avis entraîneraient beaucoup moins de nuisances car la zone est beaucoup moins habitée. J'espère que vous prendrez en considération ma demande.
956	Goutierre	Thomas	thomas.goutierre@gmail.com	Avenue Beauséjour	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Le projet me semble positif. Il rend plus logique le schéma de circulation et permettra de reporter vers l'A7 une partie de la circulation des quais de Vienne. J'ai un avis favorable.
957	Héredia	Joris	heredia.joris@gmail.com	Rue de la mairie	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Quelle heureuse nouvelle que l'enquête publique puisse enfin donner l'opportunité aux reventinois de donner leur avis sur cette échangeur. La mairie ne donne qu'un seul point de vue sur la situation un avis défavorable et négatif alors que nombreux sont les reventinois qui sont favorables à l'implantation de ce projet. Depuis trop d'années, la municipalité ne cesse de mettre des bâtons dans les roues au projet, avec véhémence et sans demander l'avis des habitants de la commune. L'avis des "40 maisons" qui se situent au plus proche doit être plus important qu'un projet d'urbanisme régional qui va améliorer la vie de milliers de familles dans la région ? La mairie ne cesse également de dépenser des sommes incroyables dans la contestation au frais du contribuable que nous sommes ! Combien d'euros, d'argent public notre mairie va encore dépenser ?? La mairie, au lieu de se mettre contre le projet, aurait du il y a des nombreuses années travailler en collaboration avec Vinci et les acteurs locaux pour négocier des aménagements dès le départ. Cette enquête publique va être biaisé par toutes les personnes qui sont contre ce projet, qui prennent un avis défavorable pour de mauvaises raisons. La sécurité de nos enfants ? Je n'ai pas encore vu une enquête qui vient prouver que nos enfants seront en danger sur la commune ! L'augmentation du trafic ? Si les aménagements territoriaux sont bien pensés, aucun souci ! La pollution ? C'est vrai qu'il n'y a pas de barrière de péage déjà existante à cette endroit, donc aucun changement par rapport à ce qui se fait actuellement ! Le village coupé en deux, mort du village ? Je ne savais pas qu'une entrée d'autoroute entraînait la mort d'un village entier, peut être que les élus locaux oublient que les véhicules qui vont sortir à Reventin ont plus de chance d'aller faire leur course sur la commune plutôt qu'avant, ou ils sortaient à Ampuis ! Tous les arguments des contestataires ne sont que des balivernes et malversations dans le seul but de décrédibiliser un projet nécessaire dans notre belle région ! Ce projet doit voir le jour, au plus vite, et ce sera une plus value intéressante et nécessaire pour les nombreux habitants qui travaillent sur la bassin lyonnais ! Arrêtons de perdre du temps avec des personnes égoïstes qui ne pensent qu'à leur petite maison et leur confort quotidien, nous devons dépasser cela et penser au bien être collectif, de la région reventinoise, viennoise et même roussillonnaise. Un grand OUI à l'échangeur, dans sa version SUD, et au plus vite !
958	Brill	Stéphane	stephanebrill@gmail.com	L'es jardin de la colombette	Chonas l'ambellan	38121	Déclaration d'utilité publique	Oui pour le demi échangeur
959	DE MARTE	HERVE	hdemartene@club-internet.fr	RUE DE L EUROPE	ESTRABLIN	38780	Déclaration d'utilité publique	Pourquoi ne pas choisir une option plus au SUD, moins impactante pour la commune de Reventin Vaugris? Une solution à hauteur de la zone d'activités du Saluant et de l'aérodrome semble bien plus adaptée.
960	Blain	Chantal	chantal.blain@sfr.fr	Édouard girerd	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
961	Bouit	Bénédict	benedict.bouit@hotmail.fr	Rue du 11 novembre	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet de construction de l'échangeur vienne sud. Ce projet permettra de désengorger le trafic sur la traversée de reventin le bas, les grands pavés, vienne. De plus avoir un sortie en venant du sud à cette endroit la rend plus accessible les communes comme les côtes d'arey etc
962	SOUTRENON	ANNIE	daniel.soutrenon@orange.fr	IMPASSE DU CLOS DE LUNE	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis formellement opposée au demi-diffuseur tel qu'il est proposé au centre car : - trop de ronds-points sur 400 m, avec des voies étroites - accès périlleux pour rejoindre les équipements sportifs - déplacements dangereux pour les piétons et cyclistes - pollution accrue et nocive pour les habitations à proximité - si un accident était provoqué dans ces ronds-points entre des camions transportant des matières dangereuses et des automobiles, le bilan humain pourrait être catastrophique pour la population. - les bouchons ne seront pas pour autant éliminés, bien au contraire et il y aura toujours autant de circulation à VIENNE. J'opte POUR LA SOLUTION DU DEMI DIFFUSEUR AU SUD DE LA MAIRIE DE REVENTIN qui, entre autre, n'engendre pas de croisement de sens de circulation. Donc la circulation sera plus fluide, moins dangereuse. Projet idéal à tous points de vue.

963	Rocher	Jean-Christophe	jirocher69560@yahoo.fr	Route du grisard	Saint Cyr sur le Rhône	69560	Déclaration d'utilité publique	
964	Graue	Gaëlle	gaelle.grau@protonmail.com				Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je me permets de vous écrire ce message en tant que militante climat, citoyenne et proche du territoire de Reventin sans pour autant y habiter.</p> <p>Je souhaiterais apporter mon soutien aux revendications des habitants et élus de cette commune. Je me doute que l'enquêteur va recevoir toute sorte de messages et devra trancher sur le sort de ce projet. Je n'ai aucune compétence technique sur le sujet mais en tant que citoyenne je suis choquée de la tournure que prend ce projet porté par VINCI.</p> <p>Je ne nie pas qu'il y ait un intérêt à ce qu'un échangeur soit construit pour désengorger Vienne entre autre mais j'émet des doutes sur les réelles motivations du Président de l'Agglo, du Département, Région et autres financeurs. Des études ont montré que bien souvent quand on multiplie les structures, cela augmente le trafic.</p> <p>Dans un contexte actuel d'urgence climatique, il me semble indispensable d'avoir cette notion en tête. Cet échangeur va créer plus de passage de camions et voitures, plus de nuisances sonores et de pollution atmosphériques.</p> <p>Plusieurs scénarios ont été fait et notamment travaillé avec les élus et habitants qui sont les premiers concernés. Or il s'avère que ce qui, aujourd'hui, est plébiscité par l'Agglo et Vinci c'est un projet complètement aberrant et de non-sens: couper un village en deux, l'accès aux écoles, associations, passer par un petit rond-point, créer encore plus de bouchons, alors que quelques mètres plus loin, un autre site est proposé et accepté par les habitants!</p> <p>Je me pose bien évidemment une question, qu'est-ce qui fait pencher la balance à ce point vers un projet inhumain? Qu'est-ce qui pousse le Maire de Vienne, le Président de l'Agglo (en utilisant nos impôts!) à publier un coupon réponse dans le journal en ne proposant aux habitants que de répondre pour un OUI. La démocratie est nullement respectée, les avis des habitants baffoués, pris pour des pantins, manipulation de pensées au profit de quoi, je me le demande? De subventions? A croire que des pots de vin passeraient sous la table pour qu'il y ait autant d'insistance! Mais dans cette agglomération où le Président se prend pour un cherif, on n'est plus étonné de rien.</p> <p>Il n'y a pas si longtemps, le projet INSPIRA à Roussillon avait aussi fait couler beaucoup d'encre et l'enquêteur public avait dit que le projet n'était pas viable, quelle réponse donnée? On remercie cette personne et on poursuit le projet!</p> <p>Aujourd'hui je ne souhaite qu'une chose, que les voix des habitants de Reventin soient entendues, que les viles tentatives de saboter la démocratie soient tuées et l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers d'élus mégalo et d'entreprises cupides!</p>
965	Salamone	Hervé	salamone.herve@gmail.com	Hervé Salamone	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour, je trouve le projet très intéressant, mais, car il y a un mais, tant que ce nouvel échangeur ou même l'ancien à Condrieu, resteront payants, les conducteurs continueront d'emprunter la partie gratuite.</p> <p>Le sujet du moment pour beaucoup est "le pouvoir d'achat", donc payer pour gagner un peu de temps ou faire des économies en perdant du temps, le choix est déjà fait, donc cela ne changera rien malheureusement. Si c'est pour l'intérêt public et à ce moment là, il faut la gratuité de l'échangeur. Egalement interdire la traversée de la ville de Vienne aux poids lourds (Lyon-Grenoble) sauf pour desserte locale. Tout cela aurait un vrai impact sur le mieux et bien vivre à Vienne et son agglomération. Evidemment que cela à un coût, mais ceci ne vaut-il pas le coup pour lutter à notre faible échelle au réchauffement climatique ?</p> <p>Cordialement Hervé Salamone</p>
966	Longuet	Isabelle	longuet.isabelle@orange.fr	Quai Frédéric Mistral	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
967	Charlier	Marie-Jean	mj.charlier@wanadoo.fr	Rue des Eglantiers	Saint sorlin en valloire	26210	Déclaration d'utilité publique	J'habite au Sud de Reventin et je me rends fréquemment sur Lyon . J'estime que c'est plus commode de récupérer l'autoroute a7 au sud au niveau du rond point de l'aviation qu'au rond-point au niveau de la poste. Idem pour le retour de Lyon
968	Pinho	Jose	jose.pinho@wanadoo.fr	Chemin du Mas	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Rejet option centre SOUHAITE PROJET OPTION SUD comme demandé par la municipalité de REVENTIN
969	Pinho	Liliane	liliane.pinho@wanadoo.fr	Chemin du Mas	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je rejette l'option échangeur centre village, mais je soutiens la version sud.
970	Gaudin	Emmanuelle	manue4207@hotmail.com	Chemin de la rente	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	De très nombreux véhicules venant des côtes d'arey, Vernioz,... passent tous les jours devant chez nous pour rejoindre Lyon. L'échangeur permettra d'en réduire le nombre.
971	Flassueur	Guy	fguy2@orange.fr	rue des plaines	Le Péage de Roussillon	38550	Déclaration d'utilité publique	La proposition demi-échangeur au "sud" d'Auberives sur Varèze faite par un habitant de Chonas l'Amballan me paraît beaucoup plus judicieuse. Voir pièce jointe.
972	SALOMON	FRANCOISE	fsfransalomon@gmail.com	CHEMIN DES CIMES	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>je dis non à la bretelle en centre village.</p> <p>Pour le village de REVENTIN VAUGRIS: Le village sera coupé en 2 car cette route est la seule pour accéder au village. Augmentation des nuisances de bruit (lotissements à proximité), pollution au niveau des équipements sportifs et insécurité pour les piétons et les automobilistes car augmentation énorme de la circulation. Elle sera remplie de camions (600 par jour) et de voitures. (12000 par jour) Les ronds-points prévus ne sont pas Adaptés à la circulation de tant de camions et voitures.</p> <p>Pas de bénéfice probant pour la circulation à Vienne place ST LOUIS comme indiqué dans les documents (au mieux - 6%) les bouchons actuels étant provoqués par les véhicules qui vont à l'est de Vienne et à ST QUENTIN FALLAVIER (zone de Chêne). Le village sera coupé en 2 car cette route est la seule pour accéder au village.</p> <p>En conclusion VIENNE essaye de déporter son problème de circulation sur les communes au sud. Une autre solution est pourtant possible 1 km plus à sud sans impacter la commune de REVENTIN VAUGRIS</p>
973	GUILLOIN	PATRICK	guillonpatrick@sfr.fr	CHEMIN DES LITTES	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>UNE QUESTION SIMPLE: Dans ce projet délirant, comment est sécurisé l'accès à la RN7 depuis la portion en impasse de la Route des Côtes d'Areay en direction du sud.</p> <p>Vous admettez que les bouchons seront plus importants aux heures de pointe, en fin de journée. Ce qui veut dire que ces bouchons pourront aller jusqu'en bas de la Montée des Grands Pavés. Qu'avez vous prévu pour sécuriser cet accès? Cette zone passant en zone agglomération, je pense qu'il faudrait un feu tricolore.</p>

Bilan des trafics: plus de trafic à Auberives sur Varèze, Chonas l'Amballan et Reventin-vaugris et moins de trafic à Venne-Sud.

On ose dire que ce projet est bénéfique pour les riverains alors que les projections de trafics à la mise en service sont en augmentation.

Page 258 et 259 de l'étude d'impact je relève les évolutions suivantes pour le trafic sur la RN7:-
Auberives sur Varèze: + 1300

- Chonas l'Amballan: + 2340

- Vienne- Sud: - 1900

De plus il est expliqué page 260 que les bouchons du soir, sur la RN7, dans le sens nord sud pourraient être plus importants.

C'est bien la preuve que l'emplacement choisi va engendrer plus de désagréments pour les communes au sud de Vienne.

Je suis persuadé qu'il serait plus judicieux d'implanter ce demi-échangeur au sud d'Auberives sur Varèze au niveau du croisement du CD 131B et de l'A7:

- Le rond point sur la RN7 et le pont traversant l'autoroute sont bien dimensionnés

- Cet échangeur ne perturberait pas le péage autoroutier.

- Il éviterait que toutes les voitures qui viennent de l'agglomération Roussillonnaise ne traversent Auberives sur Varèze

- Il pourrait drainer une partie du flux automobile qui emprunte le CD 4 et la RN 86 depuis Saint Maurice l'Exil et Chavanay.

- Vinci Autoroutes possède deux grands parkings (l'Aire de la Grande Borne et l'Aire de Roussillon) qui pourraient être partiellement utilisés pour aménager ces accès à l'autoroute et ainsi limiter les emprises de terrains agricoles et les investissements.

- Ces emplacements sont éloignés des zones habitées et de la RN7, ce qui perturberait peu le trafic local.

- Ce projet serait à, pratiquement, égale distance entre Chanas et Vienne et participerait ainsi à l'aménagement plus harmonieux du territoire.

- Les travaux seraient bien moins importants donc moins onéreux et moins gourmands de terres agricoles de qualité.

- La circulation serait plus fluide sur la RN7, cet équipement serait susceptible de drainer plus d'usagers que celui de Reventin qui est vraiment très proche de Vienne ou Verenay.

974	Richard	Amélie	amelie1richard@yahoo.fr	Rue boson	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour
975	Crespo	Alicia	aliciacrespo@gmail.com		Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Oui je suis pour l'échangeur
976	Crespo	Raphaël	aelcrespo@gmail.com	chemin du laivoir	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Oui, je suis pour. L'accès à Lyon sera plus rapide.
977	Gines	Patricia	patriciagine@sfree.fr	Chemin du laivoir	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Toujours beaucoup de monde Pour se rendre à saint romain en gal aux heures de pointes alors qu'ils vont tous prendre l'autoroute à condrieu. On limitera le flux de voiture sur le barrage de reventin. Je suis pour cet échangeur en espérant que les riverains qui en pâtiront seront pris en considération voir dédommagés.
978	Gineys	Hervé	garunee@gmail.com	Quai Riondet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour cet échangeur afin de désengorger la ville de Vienne
979	Pires	Aurore	aurore_fize@yahoo.fr	Grand rue	Les Côtes-d'Aréy	38138	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Au sujet du demi échangeur nord de reventin-Vaugris. Je m inquiète de l impact d un tel projet sur la circulation lorsque le matin je devrais me rendre pour mon travail sur Vienne, et que mes enfants devront également prendre le bus scolaire pour cette même destination. Aussi pour cette raison et également pour la sécurité et la qualité de vie des habitants de Reventin Vaugris, l accès à l autoroute par un demi échangeur plus au sud paraît bien plus adapté.
980	Chauillon	Ghislain	chaumillon.ghislain69@gmail.com	Place Francisque Chirat	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite clairement la Realisation de cette échangeur afin d éviter les bouchons sur les quai du Rhône à Vienne Merci
981	MONDET	PASCAL	pmndet@adplaboratoire.com	RUE TRENEL	ST COLOMBE	69560	Déclaration d'utilité publique	Je fais quotidiennement le trajet St Colombe Reventin où je travaille . Il y a un monde fou sur la route le matin en direction de Lyon . La montée des grands pavés est très dangereuse . Le danger fou se situe en bas de la descente quand les véhicules qui descendent veulent tourner à gauche en direction du pont sur le barrage qu'empruntent les voitures qui vont prendre l'autoroute en direction de Lyon. Cette montée des grands pavés est extrêmement dangereuse avec une circulation inadaptee aux infrastructures et ce toute la journée . Les camions sont très nombreux TROP NOMBREUX. L'échangeur qui est indispensable permettra aux habitants de Reventin de retrouver une vie normale et à ceux qui y travaillent de ne pas risquer quotidiennement l'accident. De nouvelles maisons se construisent régulièrement ce qui prouve que l'auto route n'est pas si nuisant à la vie reventinoise .
982	MALINGREY	Bert	bmalingrey@gmail.com	Bert MALINGREY	38200 - VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	JE suis pour. Marre de l'embouteillage permanent au nord de la ville
983	Deparis	Sabrina	deparis.sabrina@gmail.com	Quai pasteur	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
984	Balini	Dominique	dominique.balini@gmail.com	Chemin des Maladières	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la réalisation du demi échangeur au sud de Vienne. Cette intervention permettra d'améliorer le trafic sur les quai du Rhône à Vienne et par ricochet sur les voies environnantes. De ce fait aussi moins de bruit et de pollution sur ce secteur.
985	Treil	Beatrice	beatrice.treil@wanadoo.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
986	Tedesco	Frederic	frederic.tedesco@orange.fr	Lotissement Les Chênes	St sorlin de Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Un échangeur va permettre de désengorger les abords de Vienne d'améliorer la qualité sonore et la sécurité.
987	Guillet	Séverine	sev.guillet@gmail.com	Chemin des lites	Saint clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	Oui à l'échangeur de reventin, c'est urgent
988	Hangard	Martin	martin.hangard@gmail.com	Rte du grisard	St Cyr sur le rhone	69560	Déclaration d'utilité publique	
989	Espiet	Julie		Route des roches	St prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Quand mes parents ont emménagé dans la région c'était l'argument qui les a décidé, mon père travaillant sur Lyon. Le projet était déjà prévu. Et 37 ans plus tard, rien n'a fait!!!! Tous les matins, je traverse des bouchons sur la N7 du haut de reventin jusqu'à vienne. Cet échangeur serait le moyen de fluidifier la circulation et un atout pour les habitants pour aller sur Lyon plus rapidement Autour de moi je n'entend que des habitants qui sont pour, nous ne comprenons donc pas que la mairie d'un seul village (qui est de plus assez éloigné de l'emplacement prévu) puisse bloquer l'avis des villages aux alentours.
990	GIRIER	Frederic	fredgirier69@orange.fr	Trenel	Sainte Colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	
991	Henriques	Cecile	cecile.henriques@yahoo.fr	Rue joubert	Ste colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	Oui a lechangeur
992	planet	roland	rplanet@hotmail.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Ce projet vieux de 40 ans apporterait une amélioration autant de la circulation que de la pollution de la traversée de Vienne du pont du barrage au sud ainsi que de la circulation pour les gens de Reventin
993	planet	marie therese	maritheplanet@gmail.com	rue du 11 novembre	vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui à l'échangeur
994	Maysonnaeve	Frederic	fred.mayso@live.fr	Allée des Pins	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable au projet de demi échangeur au Sud de Vienne tel que soumis à l'enquête publique
995	MARCUCCI	Serge	serge.marcucci@gmail.com	Chemin des JONCS	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Si un échangeur doit être fait sur la commune de Reventin, il est pour ma part préférable qu'il soit implanté au centre. Je suis conscient de tous les désagréments pour les riverains(déjà près de l'autoroute et du péage) mais le déplacer au Sud comme proposé par les élus de Reventin ne ferait que déplacer ces problèmes au sud en rajoutant une grande problématique qui est la dangerosité et l'insécurité sur les axes principaux notamment au niveau du chemin des JONCS et du croisement de la route des cotes d'Aréy (le nombre de véhicules sur ces axes serait nettement augmenté avec un véhicule toutes les 5 s aux heures de pointe qui entrainera des risques d'accident car il n'y a aucun trottoir et ralentisseur sur des chemins étroits et à double sens alors que des écoliers rejoignent 2 arrêts de bus. D'autre part, je travaille sur LYON et je sais pertinemment que si l'emplacement de l'échangeur doit encore changer de place pour aller vers le SUD, la concrétisation de ce projet important va encore prendre beaucoup de retard et coûtera beaucoup plus cher à la collectivité.... Cordialement.
996	Carrocci	Isabelle	vinzia2202@gmail.com	Rue de la castella	Seyssuel	38200	Déclaration d'utilité publique	Le projet de L'échangeur vienne sud est d'utilité publique, je soutiens le projet.

997							Déclaration d'utilité publique	
998	COTTET	Didier	d.cottet@outlook.com	Chemin du Flachet	Les côtes d'Are	38138	Enquête parcellaire relative à l'opération	Il y a plus de trente ans qu'on attend cet échangeur indispensable. L'emplacement prévu est aberrant en terme de sécurité et de nuisances pour le village de Reventin. Il faut mettre l'échangeur plus au sud comme le propose la mairie de Reventin.
999	RIVOIRE	Catherine	jacky.rivoire@icloud.com	Rue du port	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Nous sommes favorables à cet échangeur, qui semble être LA solution, pour tous ces usagers. Le bon sens doit primer sur les divergences politiques.
1000	Barthes	Emilie		Avenue du Général Leclerc	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Allo la terre ! J'ai l'impression que les gens ne comprennent rien ??? Ceux qui répondent juste je suis favorable Ceux qui parlent du Sud de Vienne La question me semble-t-il n'est pas de savoir s'il faut un échangeur... Mais l'implantation de celui-ci. Pourquoi condamner un village quand il y a une solution à 1 km plus loin... Pourquoi ce conflit ? Une histoire de sous, de politique ? Enfin Messieurs, Mesdames, soyons solidaires envers les Reventin... ? À l'heure où nous parlons d'environnement, faire le choix de tuer ce village à coups de klaxons, de gaz d'échappement, de bruit, de danger etc Un peu de bon sens SVP. La solution SUD de Reventin est pour moi celle qu'il faut choisir sans aucun doute ! Soutenons nos villages Soutenons l'UKRAINE plus de guerre qu'elle quelle soit
1001	PEREZ	LAURENT			MONSTEROUX MILIEU	38122	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur, avec le choix option 2. Il faut le construire vers l'aviation avec tous les avantages qu'il comporte. Mois chère, peut d'habitant, moins de contrainte nuisible, parking de co-voiturage.
1002	Chevalier	Léo	leochevalier46@icloud.com		Longes	69420	Déclaration d'utilité publique	Ouui
1003	Cléchet	Raymond	rlclch1972@live.fr	Route de milieu	Monstero ux milieu	38122	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le projet soumis à enquête publique dont on parle depuis plus de 30 ans et qui permettrait de fluidifier la circulation de vienne et aux alentours de vienne et aurait un impact positif sur l'environnement en diminuant la pollution due aux bouchons
1004	Lasserre	Florian	flo-bigboss@wanadoo.fr	Chemin de la Chapelle	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Dans le cadre du projet de creation de l'échangeur A7 avec une entrée et une sortie a destination de Lyon c'est une excellente opportunité pour les nombreux travailleurs et famille (comme Nous) qui habitent Reventin et qui souhaitent se diriger en direction de Lyon ou au Sud sans devoir passer par Ampuis et avoir les bouchons du matin et du soir. Nous validons le projet d'échangeur a 200% (même si cela fait plus de 15ans que nous entendons la validation de ce projet et la creation des travaux mais qu'il ne s'est absolument rien passé depuis des décennies..) Par contre il a été proposé une autre version du projet avec une entrée et une sortie légèrement plus au Sud de l'échangeur actuel, avec un giratoire en lieu et place du gros rond point vers la zone artisanale et industrielle a 300m plus au sud (celle vers la Boulangerie Collomb et la Halle) qui limiterait peut être mieux les nuisances et surtout permettrait d'absorber davantage le flux des véhicules et camions qui vont être plus nombreux a l'avenir. Et il se peut que le giratoire actuelle avec le petit rond point (vers la concession auto) où doit se trouver la futur sortie/entree peut être vite plein s'il n'y a pas plus de places. Donc le projet nous y sommes favorables a 300% mais nous préférons la solution proposée par l'équipe municipale qui propose d'avoir ce projet a quelques centaines de mètres plus au sud et qui semble convenir a plus de personnes (habitants, agriculteurs, voirie, riverains, societe de transport, voyageurs..) Merci Bonne réception, bonne journée Cordialement Mr et Mme Lasserre
1005	Pareuil	Priscilla	ppareuil@gmail.com	Priscilla Pareuil	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Tout à fait favorable, pour fluidifier le trafic, améliorer la qualité de l'air et la sécurité des riverains de la ville de Vienne (limitation de la circulation des VL et des PL)
1006	Roux	Stéphane	stef_elisa@yahoo.com		Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	
1007	Bertuletti	DYLAN	dylan38200@icloud.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1008	Montagnier	CEDRIC	cmlegros@gmail.com	Chemin du mas des roux	Monstero ux-milieu	39122	Déclaration d'utilité publique	Cela pour libérer la commune de Vienne et pour moi personnellement je ne serai plus obligé de traverser la ville de Vienne je pourrais prendre directement l'autoroute pour monter sur Lyon. Au lieu de rester bloqué dans la vie de Viennot
1009	Montagnier	Helene	helene.montagnier@free.fr	Chemin du mas des roux	Monstero ux-milieu	38122	Déclaration d'utilité publique	
1010	PICOT	Cécile	cp.picot@neuf.fr	avenue du Général Leclerc	Vienne	38 200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au Sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.
1011	Vairai	Jp	mothusky@gmail.com	Chemin de la France	Les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	
1012	Vairai	Virginie	mothusky@gmail.com	Chemin de la France	Les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le projet
1013	MARCELLIN	Magalie	magalie.chanteur@hotmail.fr	Montée de la Cotillonne	LES CÔTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur Vienne Sud est un projet d'envergure pour lequel je ne vois que des points positifs : Amélioration de la sécurité routière dans les zones qui seront desengorgees . Attractivité et dynamisme accru de la zone sud Vienne. C'est un projet qui aurait dû voir le jour depuis longtemps. J'espère néanmoins que le péage ne sera pas trop élevé.

1014	DIGUET	JEAN CHARLES	jdigu@c homette.com	JEAN CHARLES DIGUET	Reventin-Vaugris 38121	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis reventinois depuis 5 ans et je ne comprends même pas l'objet du conflit concernant le projet de l'échangeur entre reventin ou le sud. Je trouve cela RI-DI-CU-LE de faire cela en plein milieu du village , un peu de bon sens , nous ne sommes pas opposés à cet échangeur (nous reventinois) juste a sa localisation. Il me parait très logique de le faire au sud de reventin a à peine 1 Km du centre de Reventin Vaugris pour très bonnes raisons (nuisance sonore, circulation , pollution, embouteillages , risques d'accidents multipliés.....) Nos enfants (mes enfants) prennent cette route pour prendre le bus ou se rendre a leurs activités respective, et je ne veux pas qu'ils soient concernés par tous ces risques...La N7 est déjà assez dangereuse et encombrée au quotidien actuellement. J'appel a votre bon sens de maintenir ce projet mais au sud au niveau du 2 ème Pont et pas en plein centre de notre beau village. Cdt Jc Diguët
1015	Marc ellin	Eric	marcellineri c@ymail.com	Montée de la Cotillonne	Les Côtes D'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la création du demi-echangeur tel qu'il a été défini, sur l'emplacement choisi à Reventin sud
1016	Bragança	Angéline	angelina.br aganca54@gmail.com		Reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Habitant à Reventin depuis de nombreuses années, je dis NON à ce projet de demi-échangeur au centre. Ma fille devra continuer de déposer ses enfants à l'école du village en passant par cet aménagement, ce qui sera très compliqué et dangereux. Nos différents trajets seront beaucoup plus difficiles et dangereux également. 200% de trafic en plus, 3 ronds points en 400 metres, sans compter l'augmentation de la pollution atmosphérique pour tous. L'alternative plus au SUD proposée par la Mairie de Reventin Vaugris serait largement plus adaptée, plus sécurisée.
1017	LEPRETRE	Stéphane	stef.messag e@wanadoo.fr	5 rue Nicolas Chorier	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à ce projet. La ville Gallo Romaine est saturée de voitures et camions cette ville n'est pas adaptée à autant de circulation ! Trop de pollution et une mise en danger des riverains. J'ai moi même été renversé par une camionnette sur un passage piéton au grand carrefour (vers St Louis /Jeu de Paume). Également trop de nuisance sonore. Ce projet permettra plus de sécurité et de sérénité dans la ville.
1018	DIGUET	LAURENCE	laurence27 diguët@gmail.com	LAURENCE DIGUET	reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Tout d'abord j'espère que les personnes "pour" ce projet sont au courant que les Reventinois le sont aussi, mais pas à son emplacement initial mais au Sud. Je vais moi même travailler à Lyon et oui un échangeur au sud serait bien pratique. Le trafic sur la RN7 est déjà assez dense et dangereux pour nos enfants que prennent les cars scolaires tous les jours, alors faire le projet proche des arrêts augmentera, la circulation et les risques d'accidents. Oui à l'échangeur mais Non au centre village.
1019	Bragança	Laura	laura.b38@ hotmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je dois me rendre très souvent chez mes parents habitant à Reventin-vaugris, je serais confronté aux bouchons réguliers liés à cet échangeur. C'est pourquoi je dis NON à cette proposition au centre. Celui-ci condamnera l'accès au centre village ainsi qu'à ses commerces et pôle médical notamment lié à l'augmentation du trafic et entraînera des risques d'accidents et une forte pollution qui pénalisera fortement les sportifs et les enfants qui se rendent aux équipements sportifs. La solution plus au SUD proposée par la Mairie de Reventin-vaugris est la plus judicieuse.
1020	Salomé	Christine	princesse19 @gmail.com		Septème	38	Déclaration d'utilité publique	Je dis NON ! au projet de demi-echangeur situé au centre. Il va couper le village de Reventin-vaugris et crée beaucoup de désagréments, pollution, circulation très importante, bouchons et serait trop dangereux à cet endroit pour les habitants. Je connais ce village et il serait dommage que cet ouvrage se situe à cet endroit. Il me semble plus raisonnable d'écouter la Mairie de Reventin qui propose un projet plus au sud.
1021	Salomé	Joseph	princesse19 @gmail.com		Septème	38	Déclaration d'utilité publique	Nuisances, pollution, hausse du trafic routier de 200%, bouchons, trop d'insécurité routière et source de danger pour tous. Ce projet à cet endroit aura des conséquences graves pour les habitants, les sportifs, les enfants. Je suis contre et dis NON à cette version du demi échangeur au centre. Il faut penser à l'alternative que la commune de Reventin vaugris propose plus au SUD de celle-ci.
1022	Nivon	Landry	landry.nivo n@gmail.com	Chemin de l'Amballan	Chonas-L'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Nous ne sommes pas d'accord avec la décision d'installation de l'échangeur au centre village qui nous a l'air nullement être une bonne solution au problème d'engorgement de la route. Il est invraisemblable de proposer un échangeur en plein centre village (village !) alors qu'une solution est proposée. Il nous semble plus rationnel d'installer cet échangeur au sud de reventin vaugris. Pensez aux habitants de reventin et à leur vie gâchés. Landry nivon
1023	Charlois	Anne Laure	alcharlois@ gmail.com	Anne laure Charlois	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	
1024	DUC	Charles	charles38.d uc@laposte.net	chemin de Girard	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	La solution technique proposée par l'agglomération de Vienne sud engorgerait les accès à la commune de Reventin Vaugris et les accès aux communes environnantes (Les Côtes d'Areay etc.) Nous y sommes défavorables et soutenons la solution alternative proposée par la commune de Reventin pour un échangeur situé plus en retrait, au sud, dans la plaine.
1025	BESANCON	thierry	thierry.besa ncon@neuf.fr	Rue Alsace Lorraine	CANET EN ROUSSILLON	66140	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable pour ce ce projet tant attendu depuis des années !
1026	Megard	Séverine	severine48 7@hotmail.com	Rue pipet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis POUR le projet de l'échangeur au centre.
1027	Gerin	Dimitri	dimitrih38 @orange.fr	Porte des alpes	Estrablin	38780	Déclaration d'utilité publique	
1028	ORGET	Mathieu			Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Oui au projet centre
1029	Gerin	Dimitri	dimitrih38 @orange.fr	Porte des alpes	ESTRABLIN	38780	Déclaration d'utilité publique	Je suis FAVORABLE au projet centre.
1030	BARBATO	Marina	barbato.ma rina93@gmail.com	rue des mourines	Péage de Roussillon	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord au projet centre. Trop de bouchons tous les jours Le village est déjà divisé ce projet ne changera pas.
1031	Ailloud	Aurelien	aurelien.aill oud@gmail.com	Route de petit cour	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Ok pour le centre.
1032	MOUSSALI	ANTOINE	amoussalli @mils.fr	rue Duguesclin	LYON	69006	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à ce demi diffuseur au centre comme le propose l'enquête publique cdt

1033	brun	Micheline	mml38@orange.fr	Chemin de la Balme	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Nous sommes contre le projet Complément du demi-diffuseur de Vienne sur l'A7. C'est pas possible de créer des sorties d'autoroute qui collent et condamnent un complexe sportif où les enfants passent de bon moment sans respirer des gaz d'échappement. Cette commune qui est en pleine expansion et vouer à disparaître !!!
1034	Giroud	Guy	mml38@orange.fr	Chemin de la Balme	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Nous sommes contre le projet Complément du demi-diffuseur de Vienne sur l'A7. C'est pas possible de créer des sorties d'autoroute qui collent et condamnent un complexe sportif où les enfants passent de bon moment sans respirer des gaz d'échappement. Cette commune qui est en pleine expansion et vouer à disparaître !!!
1035	Bouvier	Lydie	lydiebouvier38@gmail.com	Etienne Perrot	Pont-EveQUE	38780	Déclaration d'utilité publique	Nous sommes contre le projet Complément du demi-diffuseur de Vienne sur l'A7. C'est pas possible de créer des sorties d'autoroute qui collent et condamnent un complexe sportif où les enfants passent de bon moment sans respirer des gaz d'échappement. Cette commune qui est en pleine expansion et vouer à disparaître !!!
1036	VIDAL	Nathalie	vidaljean-pierre@orange.fr	Nathalie VIDAL	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Comme la plupart des habitants de Reventin et des communes avoisinantes, nous sommes favorables à un échangeur au Sud de Vienne pour désengorger la ville de Vienne mais aussi la route du barrage et l'accès autoroutier de Vérenay Ampuis (bouchons tous les matins et soir en semaine). Par contre, nous sommes défavorables à la version Centre village du fait des nuisances importantes pour les habitants à proximité (lotissements) et des problèmes de sécurité. Nous pensons aussi aux jeunes qui pratiquent plusieurs fois par semaine des activités au complexe sportif, mais aussi à tous les sportifs utilisant ce complexe. Le trafic à cet endroit va être extrêmement compliqué et l'accès au centre village sera difficile. Au moment des travaux également la circulation sera extrêmement compliquée dans cette version. Nous sommes donc favorables à la solution Sud. En déplaçant d'à peine 1km ou 2km le projet au sud, la vie des habitants sera grandement améliorée, et l'ouvrage sera bénéfique à tous.
1037	Peterman	Lise	lise.petermann@laposte.net	Impasse de la plaine	Saint romain en Gal	69560	Déclaration d'utilité publique	Ce projet met en péril la vie du village de Reventin Vaugris et les villageois. Il faut étudier la proposition sud.
1038	CELRD	Jean Claude	elisabethcellard@gmail.com		Reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la création de cet échangeur tel que présenté dans l'enquête publique avec les derniers aménagements apportés .suppression d'un giratoire et nouvel emplacement du parking de covoiturage. Celui ci permettra une répartition du flux de circulation ,actuellement concentré sur la RN7, la route du barrage surtout aux heures de pointe d'inciter au covoiturage etc.... Chaque année la circulation augmentent sur la RN7 avec ses risques.
1039	THAIZE	ERIC	eric.thaize@orange.fr	Impasse du clos de lune	LES COTES D AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à un 1/2 échangeur au sud de Vienne mais pas tel qu'il est proposé sur la variante centre pour les raisons suivantes : -Accroissement des risques sécurité, avec au moins un des deux rondpoints proposés pas adaptés au trafic important des poids lourds, notamment celui proche du centre sportif -Risque accru d'embouteillage sur la zone de Reventin coupant tout le trafic sur la RD131 des communes au sud. -L'impact sur les flux routiers autour de la commune de Reventin qui vont générer des problématiques de circulation et accidentogène non pris en compte. Entre autres par la déviation du flux des communes voisines par le chemin de l'aérodrome puis par celui de la tour avec augmentation du trafic sur un pont trop étroit. Je suis favorable au nouveau projet proposé par la mairie de Reventin sur la variante Sud qui me semble plus adapté et réglant les problèmes ci-dessus avec un cout similaire au projet centre.
1040	DESHAYES	Dominique	do.deshayes@wanadoo.fr	Rue de la Convention	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis tout à fait favorable à ce projet d'échangeur Vienne-Sud, et très satisfaite qu'il en arrive enfin au stade de sa future réalisation. Ce projet va permettre de soulager la circulation dans le centre de Vienne (moins de bouchon, de pollution, de risque d'accident), améliorer le cadre de vie du centre ville, et rendre la vie des habitants plus facile et confortable. C'est bien un projet utile et nécessaire et d'intérêt général pour tous les habitants et usagers des agglomérations viennes-condriote et roussillonnaise et de l'aire métropolitaine lyonnaise. Mon avis favorable vaut pour tous les objets de cette enquête publique (déclaration d'utilité publique, autorisation environnementale, mise en compatibilité des documents d'urbanisme, enquête parcellaire) nécessaire à sa réalisation.
1041	PARTAMIAN	PATRICIA	patriciapartamian@orange.fr	7 LOT LE PRE FLEURI	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis favorable à cet échangeur, celui présenté au Nord est le plus économique et pragmatique, il est nécessaire d'agir pour fluidifier la circulation sein de la communauté de commune de Vienne Condrieu Agglomération, et urgent d'agir pour le besoin de tous.
1042	Seux	Marie	deguib@hotmail.fr	Chemin de corneyzin	Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet au sud de reventin mais pas à celui au centre du village qui viendrait probablement compliquer le trafic sur la N7 notamment au niveau du rond point permettant l'accès à l'autoroute et perturber la vie du village.
1043	Bertholat	Fabien					Déclaration d'utilité publique	
1044	Bertholat	Fabien	fabien.bertholat@orange.fr	Chemin de bellevue	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis CONTRE le projet du demi échangeur au centre du village de Reventin Vaugris. Cela aurait un impact environnemental désastreux ainsi qu'un village couper en deux et un problème de sécurité évident ! Le stade qui se trouve à côté serai polluer ! OUI AU PROJET DE L'ÉCHANGEUR SUD ! MAIS SURTOUT NON NON NON NON AU PROJET DE L'ÉCHANGEUR AU CENTRE !
1045	Antoine	Manon	manon-antoine@hotmail.fr	CHEMIN DE L'AUBRESSIN	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Non à l'échangeur au CENTRE DU VILLAGE. La SOLUTION AU SUD est beaucoup plus adapté. La solutions est dangereuse pour les piétons. Nous allons avoir une augmentation du trafic et donc des bouchons ce qui compliquera la circulation. Une autre solution existe!
1046	CHARRETON	Gilbert	charreton.gilbert@yahoo.fr				Déclaration d'utilité publique	Pour moi l'échangeur doit ce faire car les bouchons ont les a au fond de la vallée sur Ampuis à l'entrée de l'autoroute et ca éviterais tous ceux de l'Isère de traverser par le barrage qui est saturer necessité pour la pollution d en bas
1047	Gouberr	Marie Françoise	jcetfrance@gmail.com	Route de Gencenas	Bessey	42520	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord que le projet du contournement de l'autoroute passe au sud de Reventin Vaugris et non pas vers le stade...
1048	Goubert	Jean Claude	jcetfrance@gmail.com	Route de Gencenas	Besdey	42520	Déclaration d'utilité publique	Je suis d accord pour 1 contournement au sud dde Reventin et non pas au niveau du péage de l'autoroute

1049	BURGAUD	PIERRE	pierreburgaud@hotmail.com	CHEMIN DES CIMES	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis contre le projet centre. Ce projet va perturber tous les déplacements du centre village ou autres communes (cotes d'arey...) vers vienne ou le barrage. Il n'y aura pas itinéraires alternatif que de passer devant l'entrée d'autoroute, fortement encombrée. Cela sera de même pour les transports scolaires du centre villages aux collège/ lycée de vienne. Le projet sud présenté par la municipalité de reventin répondrait à ce problème.</p> <p>De plus, le pont actuel au dessus de l'autoroute n'est pas adapté pour le trafic supplémentaire que va générer cette infrastructure (notamment les poids-lourd). Les solutions proposées dans le projets (mur, suppression de la chicane par un remblais) ne sont pas crédible pour quiconque a déjà croisé un camion sur ce trajet.</p> <p>Enfin, installer ce demi-échangeur a proximité immédiate du complexe stade de foot / Gymnase est un non-sens pour la santé (pollution des véhicules) et la sécurité des enfants qui le fréquentent.</p> <p>Ce projet est demandé depuis de nombreuses années par les usagers, les riverains et leurs élus, mais il a toujours été demandé AU SUD, il n'y a que depuis 2016 et l'arrivée de vinci comme parti prenante que la version centre semble un impératif...</p> <p>Lors des différentes périodes de télé-travail nous avons pu observer que le trafic routier étaient beaucoup moins important. Le prix du carburant devient aussi une limite au tout-voiture. Le monde change, faut il forcer un projet car il a été déclaré "d'utilité publique"? sacrifier une partie des habitants pour "le bien commun"? s'arquer bouter sur une option centre car "si l'on veut aller vite c'est ça ou rien" ? Alors que une alternative existe et que ce projet Centre pourrait se révéler une verrou obsolète, hors du temps, d'ici 10 à 15 ans?</p>
1050	BEDON	Ingrid	ingridbedon@gmail.com	Route du Grisard	SAINT CYR SUR LE RHONE	69560	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour</p> <p>Je trouve le projet intéressant pour désengorger la ville de vienne. Cordialement</p>
1051	Ghembara	Celime	ghembazace@gmail.com	Route impériale	Auberives sur Vaireze	38550	Déclaration d'utilité publique	
1052	GARRALON	Odiele	garralon.odile@orange.fr	Chemin des cimes	REVENTIN VAUGRIS	38121	Enquête parcelaire relative à l'opération	<p>Grave déni de démocratie. Toutes les décisions relatives à l'échangeur centre ont été prises dans le cadre d'une collusion entre les élus LR de l'Agglo de Vienne, du département de l'Isère et de la Région AURA d'une part, le sous préfet de l'époque et Vinci d'autre part.</p> <p>Au mépris de l'avis des Reventinois tel qu'exprimé dans deux délibérations du conseil municipal successives et dans les urnes.</p> <p>Sur le plan technique, aberration des dispositifs proposés par la version centre mettant en difficulté la fluidité de la circulation dans le périmètre et en danger les Reventinois dans leurs déplacements</p>
1053	Doht	John	johndohet76@gmail.com	Impasse des cédres	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	
1054	Deleage	Barbara	deleage.barbara@gmail.com	Rue jacquard	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Il faut absolument que les camions contourne Vienne.
1055	Revolbourgeois	Herve	herve.revolbourgeois@gmail.com	Chemin du bois rondet	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Beaucoup de véhicules sur la nationale 7 toujours boucher au heures de pointes à hauteur de reventin et route hyper dangereux, vivement que l'échangeur soit en place pour tout le monde</p> <p>Cordialement</p>
1056	LAMOTHE	Didier	didier.lamothethe@free.fr	chemin du Bassard	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Si l'utilité publique motivée par le besoin de désengorger la ville de Vienne n'est pas à remettre en question, il en existe une autre qui réside dans l'impact du projet sur les populations riveraines de sa mise en place et en l'occurrence tout va contre ce qui est proposé par les porteurs du dossier. Habitant Chonas l'Amballan, les voies d'accès pour me diriger vers le nord (Vienne, Lyon, etc.) passent uniquement par la N7 et les difficultés à prévoir pour m'engager sur cette voie en cas d'engorgement des accès autoroutiers s'ils sont situés là où il est prévu de les installés sont angoissantes. L'échangeur sud permettrait aux populations riveraines de voir la fluidité de leurs déplacements grandement améliorée (à la fois par la présence de l'échangeur mais aussi par cette localisation au sud) sans avoir de conséquence sur l'utilité initiale du projet puisque les riverains de Reventin, Chonas l'Amballan, les Côtes d'Arely (etc.) et Vienne ainsi que les usagers venant des localités plus au sud conserveront l'avantage procuré par le demi-échangeur sans les nuisances (nombreuses) amenées aux populations riveraines par la localisation proposée par les porteurs du projet. Je crains qu'on ne soit en train de sacrifier la tranquillité de centaines de riverains sur l'Autel de la Grande Finance pour une toute petite économie qui ne profitera qu'à certains qui n'auront pas à en subir les conséquences.</p>
1057	Maginat	Fabrice	fabou42@gmail.com	Chemin du Petit Mont	SAINT CYR SUR LE RHONE	69560	Enquête parcelaire relative à l'opération	Je suis plus que favorable à l'ouverture d'une demi échangeur pour favoriser l'accès de tous à la zone entre Vienne et Chanas
1058	Duranton	Marie	marieduranton1992@hotmail.fr	Rue vimaine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis favorable au demi-échangeur au sud de vienne . Cela pourra améliorer la qualité de l'air et la circulation dans Vienne notamment sur les quais.</p> <p>Cordialement.</p> <p>Marie Duranton</p>
1059	Poulet	Marie Thérèse	pouletmarיתהere@gmail.com	Claudine brossard	Les roches de condrieu	38370	Déclaration d'utilité publique	
1060	LAROUÏ	Malika	malikanoryzak.laroui@gmail.com	Malika LAROUÏ	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis pour ce projet d'utilité public.
1061	LAROUÏ	Mohammed	malikanoryzak.laroui@gmail.com	Auguste Bartholdi	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis pour ce projet d'utilité public.
1062	LAROUÏ	Nory	malikanoryzak.laroui@gmail.com	Auguste Bartholdi	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis pour ce projet d'utilité public.
1063	LAROUÏ	Zakarya	malikanoryzak.laroui@gmail.com	Auguste Bartholdi	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis pour ce projet d'utilité public.
1064	Haddad	Kheira	malikanoryzak.laroui@gmail.com	Ninon Vallin	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis pour ce projet d'utilité public.
1065	BRAVAIS	Guy	guy.bravais@hotmail.com	Montée Château Grillet	38138 Les Côtes d'Arely	38138	Déclaration d'utilité publique	Ce projet est indispensable pour éviter le trafic de transit dans Vienne. La solution Centre est la plus facile à mettre en œuvre. En effet la solution Sud nécessiterait d'importants travaux avec l'élargissement du pont existant et la transformation des voies actuelles pour rejoindre la route des Côtes d'Arely.

1066	M	Marjorie			Chonas l Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Des bouchons matin et soir aux heures de pointes depuis des années, des habitants étouffés par la pollution, des accidents en bas de la descente de reventin. Je suis favorable à l'ouverture de cet échangeur, il est indispensable.
1067	Gate t	Florence	florence.gat et@hotmail .fr	Cours de Verdun	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Échangeur Sud Reventin J'ai vécu plusieurs années chemin du brassard à Chonas. Mes enfants sont encore en activités sportives sur Reventin. Je ne vois pas comment le projet de l'échangeur au nord pourrait être validé alors même que cela va entraîner pour nos enfants une gêne certaine et de la pollution en plus. Sans parler des bouchons sachant que la montée des grands pavés est déjà très encombrée. Je suis favorable à l'échangeur au sud au deuxième rond point, vers le relais 500, plus éloigné des habitations et des infrastructures sportives.
1068	D AMB ROSI O	YANNICK	yannickdam brosio@gm ail.com	CHEMIN DES LITTES	CHONAS L AMBALLA N	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet. Il utilise au mieux les installations existantes. Ce sera un atout pour nos communes.
1069	COM BAZ	Gilbert	comodoro @orange.fr	Allée du LACAT	ST CYR sur le RHONE	69560	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'implantation du demi échangeur au centre de REVENTIN. C'est une aberration. L'échangeur a sa place au SUD de REVENTIN. Je suis pour l'alternative SUD.
1070	Chev rier	Christelle	gliglichevie r@gmail.co m	Avenue beausejour	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la réalisation de ce projet qui viendra compléter le demi-échangeur de Vienne sud existant. Il permettra aux populations qui résident au Sud de l'Agglo viennoise, de rejoindre plus rapidement l'agglomération Lyonnaise et son bassin d'emplois. Le trafic de transit dans la traversée de Vienne sera donc allégé, permettant ainsi le développement de nouvelles pratiques de mobilité sur le territoire. Avis favorable pour la variante centre qui apparaît comme la meilleure solution.
1071	RIVO IRE	Charline	charline.riv oire@iclou d.com	Route du recru	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Il est primordial que ce demi échangeur voit le jour ! L'engorgement des quais de Vienne, de Verenay et du barrage n'est plus possible
1072	Linde cker	Eddie	lindeckerd die69@gma il.com	Parc de varambon	St Clair du rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur
1073	MOU SSAL LI	Helene	helenemou ssalli@oran ge.fr	Helene MOUSSALLI	LYON	69008	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable au projet du demi échangeur
1074	Lher bier	Matthieu	lherbier.ma tthieu@gm ail.com	Rue Juliette recamier	St Priest	69800	Déclaration d'utilité publique	Pour le projet d'échangeur.
1075	GAG UE	Madeleine	madeleine. gague@sfr. fr	pégeron	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le nouvel échangeur sud.
1076	Fargi er	Hélène	helenefargi er@sfr.fr	Chemin de Battamar	ROUSSILL ON	38150	Déclaration d'utilité publique	Je pense que cet échangeur est indispensable pour désengorger la N7, le pont de Reventin et la D386 à Verenay, surtout le soir. Aux heures de pointe, je sors souvent à Chanas, ce qui m'oblige à faire un détour de 12 kms. Au vu du développement de la population sur Roussillon et ses environs, cet échangeur devient presque vital.
1077	Rous seau	P			St Cyr sur le Rhône	69560	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la création de cet échangeur que nous attendons depuis fort longtemps.
1078	p						Déclaration d'utilité publique	
1079	Pous sière	Véronique	veronique.c ady@orang e.fr	VÉRONIQUE POUSSIÈRE	Reventin- Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je pense que la version sud pour l'échangeur déplace les problèmes sans les résoudre. On pénalise un autre quartier de Reventin qui n'est pas forcément adapté. Les habitants du village emprunteront la rue de la Mairie, le chemin des Cimes, le chemin des Joncs traverseront la route des Côtes d'Arej et passeront sur le chemin de la Tour et sur le pont ! La charge du trafic sur ces chemins entraîneraient des risques d'accidents tout autant que dans la version centre ! La pollution, le trafic, les bouchons sur la N7, les risques d'accident tout cela existera toujours. Je pense que la version centre, avec l'infrastructure du péage est mieux adaptée. Cordialement
1080	POSE R	SYLVAIN	h2169- gm@accor. com	chemin du lieuraz	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Il est évident qu'un demi échangeur est indispensable au désengorgement de Vienne. N'était pas urbaniste, je ne peux affirmer quelle solution est la meilleure. Mais : * Je pense qu'il sera beaucoup plus pratique de choisir la solution "Centre". Sinon il faudra, soit prendre un ticket au péage venant de Lyon, puis le payer un kilomètre plus loin, à la sortie ; ou l'inverse en allant sur Lyon (imaginer le temps perdu lors des grands chassé-croisé où les péages sont saturés). Ou bien construire une longue voie le long de l'autoroute si l'entrée est au niveau du péage existant (pas très respectueux de l'environnement). De plus, il faudrait refaire le pont du Chemin de la Tour, actuellement à une seule voie. Je ne comprends pas les arguments des "pro-Sud" : * L'échangeur couperait la commune en 2 ? Sud ou Centre c'est égal, et l'autoroute coupe DEJA la commune. * 200% de trafic en plus ? Quelle différence avec le trafic de la N7 (La Montée du Grand Pavé) ? * Des bouchons sur le N7 ? C'est déjà le cas... * Pénaliser les sportifs ??? Parce que le stade est à côté ? Il est déjà à côté de l'autoroute. * Le choix des élus et de nombreux habitants ? C'est une concertation beaucoup plus large, puisque cet échangeur concerne TOUTE l'agglomération Vienne-Condrieu... * Des risques d'accidents ? Plus que la solution Sud ? On déplace juste d'un kilomètre la circulation. * Condamner l'accès au centre village et à ses commerces ? Je ne vois pas en quoi !!! Ainsi, je ne sais pas quelle est la meilleure solution, mais je trouve les arguments Sud un peu exagérés (qui veut tuer son chien déclare qu'il a la rage), et la solution Centre plus facile à mettre en œuvre. On veut bien améliorer les conditions de transports (chemin de fer, autoroute, sorties,..) mais "chez les autres, pas chez moi !!!" Un peu de civisme ne fait pas de tort !

1081	Colin	Coline				Déclaration d'utilité publique	Oui pour un demi-échangeur SUD SUD, Sud de REVENTIN et Sud de Vienne J'habite à Vienne CENTRE CENTRE; (bruit, pollution, vitesse et chaleur.), je suis concernée par l'espoir d'une réduction du trafic en ville, mais concernée aussi par le bien-vivre à Reventin: Allo? Allo? un petit village gaulois, vous demande, nous demande de respecter son intégrité, ses projets passés et ses projets futurs. Alors, je suis perplexe quand je trouve dans ma boîte à lettres un flyer municipal cartonné à découper sur les pointillés, avec un choix unique (demi-échangeur Vienne Sud, mais comprendre Reventin-Centre). Qualité de vie, qualité de Vienne	
1082	DEKONICK	BEATRICE	bea.bouchat@orange.fr	BEATRICE BOUCHAT DEKONINCK	38138 - LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Au vu des explications données, ce projet nous semble cohérent et je marque mon approbation.
1083	BORDE	Jean-Marc	bordrom@hotmail.fr	Victor Hugo	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, ayant habité 15 ans Chonas l'Amballan je suis favorable à un projet d'échangeur autoroutier sur le plateau, mais dans sa version proposée par nombre de riverains et habitants à savoir : Le projet alternatif, plus au Sud, vers le rond-point du relais 500.
1084	Bouchat	Jean-Luc	jlouchat@orange.fr	Jean-Luc Bouchat	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	je suis favorable au projet !
1085	SERVE	Marie-Noelle	marienoelle.serve@gmail.com	Marie-Noelle SERVE	ST CYR SUR LE RHONE	69560	Déclaration d'utilité publique	favorable à l'échangeur sud du village et non au centre de Reventin
1086	SCHUCKE	JOHANNA	Jean-michel.schucke@orange.fr	RUE DE LA MAIRIE	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	C'est échangeur est nécessaire pour désengorger Vienne ainsi que le barrage. C'est un ouvrage qui est tant attendu de tous ceux des communes du sud de Vienne. Suis pour la solution centre.
1087	SCHUCKE	SOLENE	solene.schucke@gmail.com	RUE DE LA MAIRIE	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable pour la création de l'échangeur centre
1088	SCHUCKE	Maureen	maureen29022000@gmail.com	Rue de la mairie	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable pour l'échangeur
1089	Bonnotte	Gilles	bgegilles@gmail.com	Gilles Bonnotte	Auberives Sur Vazeze	38550	Déclaration d'utilité publique	Cela évitera d'aller jusqu'à ampuis pour aller à Lyon
1090	sakounts	Levon	levonsakounts@hotmail.com	square vassy	vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur avec la variante centre.
1091	Neyme	Sarah		Rue	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation du demi échangeur au sud de Vienne tel que soumis à l'enquête publique
1092	Beladam	lazreg	beladam33@netcourrier.com	Quai Anatole France	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour à tous, Je trouve c'est bien, par ce que ça évite la circulation dans notre quartier. Merci.
1093	Curtaud	Charles-nicolas	pinballwiz@hotmail.fr	Charles-nicolas Curtaud	Peyraud	07340	Déclaration d'utilité publique	
1094	beladam	samia	israa31@netcourrier.com	Quai Anatole France	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, c'est une bonne idée, ça évite la circulation dans le quartier. Merci
1095	Laurenza	Enora		Place st martin	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	On en a marre des voitures qui roulent comme des dingues, c'est le chemin pour aller au lycée
1096	Cabrol	Patricia		Place de la futerie	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable. Je ne conduis pas mais je veux respirer !!!
1097	Fabris	Eva	eva.tanguy@gmail.com	Eva Fabris	Les Côtes-d'Areay	38138	Déclaration d'utilité publique	Très favorable à ce projet qui permettra de gagner un temps important, de réduire la circulation sur les quais de Vienne.
1098	Paccalet	Sylvie	franck.paccalet@orange.fr	Rue des fontaines	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis contre l'échangeur centre plus adapté au sud nous allons avoir une augmentation de trafic et de bouchons.
1099	Garcin	Ariane	ariane.garcinclavaud@gmail.com	Ariane GARCIN	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Je prends tous les jours le train à Vienne et comme la majorité des gens, je pense qu'il faut faire un demi échangeur, par contre j'ai une préférence nette pour celui qui impacte le moins le village et donc le projet SUD à ma préférence, même s'il semble avoir plus d'impacts sur les surfaces agricoles Je ne sais pas quel sera l'impact sur la circulation dans le village de Chonas l'Amballan (Par où les habitants de Saint Prim, Glay passeront-ils pour accéder à l'autoroute en direction de Lyon, par ce nouvel échangeur plutôt que celui existant de Condrieu ?) J'ai lu qu'à terme cela favoriserait l'accès à la Gare de Vienne, j'espère un gain de temps significatif, car actuellement je dois prévoir 1/2 heure de trajet pour les 11 kms à parcourir pour accéder à la gare depuis Chonas L'Amballan)... Personnellement je continuerai à prendre le train pour aller travailler à Lyon, à mon sens c'est vers ces solutions de transport qu'il faut aller... J'ai un doute que cela incite les personnes allant à Lyon en voiture à privilégier le train... alors qu'il me semble que ce serait LA PRIORITE étant donné le réchauffement climatique.
1100	Vidor	Cyprien	cyprien.vidor@hotmail.fr	Impasse de La Conche	Reventin	38121	Déclaration d'utilité publique	Après lecture des volumineux documents de VINCI, je m'oppose à ce projet tel que présenté. Ce dossier manque de sérieux : pas de visibilité pour les habitants du lotissement la Plaine avec une plus grande insécurité routière, et des nuisances existantes aggravées. Leur cadre de vie est fichu avec un tel projet. VINCI écrit dans le 1er document "contexte de l'opération" "De plus, le projet ne présente pas de nuisances au maintien des populations d'espèces concernées dans un état de conservation favorable"???? Le projet s'occupe d'abord des bestioles avant les humains. C'est un comble! Tout cela se ferait sans mal si on écoute les élus Reventinois et leur alternative à côté de la Zone du Saluant. Le financement de ce projet ne doit pas servir à déstructurer la vie d'une commune elle-même dans Vienne Condrieu Agglo. Solidarité et bon sens manquent dans ce dossier. Au sud, l'échangeur remplit aussi bien son service de retirer un peu de trafic à Vienne (VINCI annonce 6 % à 9 %), et n'asphyxie pas Reventin. NON AU CENTRE
1101	Ravioin	Jeremy	jeremy.ravioin@gmail.com	Montée charlemagne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Complètement d'accord pour la réalisation de l'échangeur. Attention à bien maîtriser les flux et la sécurité ainsi que les différentes nuisances sonores pour les habitants de reventin vaugris.

1102	MONTEILLER	Laurence	laurence.monteiller@gmail.com	23 lotissement la plaine	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour habitant juste à côté je suis contre le projet centre mais pour le projet sud ,nous avons déjà beaucoup de nuisances (pollution, bruit de de l autoroute ,aérodrome)ma maison vas perdre de la valeur.
1103	GOUTTENOIRE	MAUD		Rue Charavel	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis pour l'échangeur, traverser Vienne devient compliqué et dangereux.
1104	Beu regard	Yoann		Chemin de la coche	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je viens souvent quelques semaines voir ma famille à reventin. Je connais bien la commune puisque j y suis natif. Je suis CONTRE l'échangeur au centre du village. Les effets néfastes du péage de l autoroute sont déjà conséquents sur les habitants de la commune, de la plaine et les pratiquants du complexe sportif. Avec l'échangeur, cela ne ferait qu'empirer le bruit, la pollution, et en plus, accentuer la difficulté de circulation entre les 2 parties du village. Construire cet échangeur au sud de la commune est évident comme c'est une zone industrielle et non habité. Cordialement
1105	GOUZELLE	GERARD	gerardgoulouze@sfr.fr	GERARD GOULOUZELLE	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	POUR LE PROJET SUD. DIMINUTION DES NUISANCES SONORES ET POLLUANTES DUES A LA SATURATION DE LA CIRCULATION EN CENTRE VILLE AUX HEURES DE POINTES ET AU PASSAGE DES POIDS LOURD.
1106	LEQUAIN	BARBARA	barbara.vpc@orange.fr	RUE SIMEON GOUET	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.
1107	VAHRAMI	Céline		Chemin du Bois du Loup	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à ce projet.
1108	Ucar	Ozdemir	nihatucar@hotmail.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Travaillant moi meme et mon conjoint lui travaillant chez renault la circulation dans vienne est etouffante la circulation plus que difficile. Cet échangeur est indispensable afin de redonner une fluidité au trafic dans vienne.
1109	DEMANGLÉ	Louis		Avenue des Frères Lumières	LYON	69008	Déclaration d'utilité publique	Pourquoi étouffer un village quand il y a une solution plus adaptée à 1Km ? C'est carrément stupide ! La solution au sud du village est beaucoup respectueuse pour ces habitants... Nous vivons dans un monde de stress permanent, pourquoi en rajouter ? La solution au SUD est bien moins nocive et avec l'avantage en + de ne pas condamner un village, de permettre peut être de desservir la zone commerciale qui en profiterait. Je suis pour cet échangeur au SUD de REVENTIN. DEMANGLÉ
1110	DERUAZ	ALEXANDRA	aderuaz@orange.fr	Chemin de la Gloire de Dieu	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet d'échangeur dans sa variante centre.
1111	Moussalli	Isabelle	moussalli.isabelle@neuf.fr	isabelle moussalli	lyon	69006	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet de l'échangeur centre compacte qui aura de nombreux avantages sur la circulation, la sécurité.
1112	Rousier	Marion	baboovev@hotmail.com	Chemin de grange haute	Chonas-l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Nous habitons chonas et pensons que le demi-échangeur est essentiel pour désengorger la N7 mais surtout le pont d'ampuis. Cette accessibilité rendra nos petits villages plus attractifs et peut être la possibilité de développer nos commerces communaux. Cordialement. Melle Rousier Marion
1113	Dussapt	Stephanie	steph.martin09@yahoo.fr	Chemin en jeunet	Les Côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le demi échangeur au nord car cela évitera la barrière de péage et me fera gagner 10 à 15 min par trajet pour me rendre au travail.
1114	Karabagli	Zeynep	zeynep.karabagli1958@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Cette échangeur impératif pour une meilleure circulation pour une fluidité un gain de temps et des meilleures conditions de vie et de déplacement.
1115	Karabagli	Zeynep	zeynep.karabagli1958@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Cette échangeur impératif pour une meilleure circulation pour une fluidité un gain de temps et des meilleures conditions de vie et de déplacement.
1116	Karabagli	Zeynep	zeynep.karabagli1958@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Cette échangeur impératif pour une meilleure circulation pour une fluidité un gain de temps et des meilleures conditions de vie et de déplacement.
1117	Karabagli	Zeynep	zeynep.karabagli1958@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Cette échangeur impératif pour une meilleure circulation pour une fluidité un gain de temps et des meilleures conditions de vie et de déplacement.
1118	Parpette	Maxime	maxparpette@gmail.com	Route du lacat	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur
1119	Parpette	Romain	parpetteromain@gmail.com	Route du lacat	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable pour les travaux de l'échangeur la circulation à heure de pointe est infernale
1120	MERTZ	Yannick	yannick.mertz@ifpen.fr	chemin de la réclusière	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Le nouvel échangeur désengorgera la circulation dans la ville de Vienne. Très bonne idée :-)
1121	Pelardy						Déclaration d'utilité publique	
1122	Pelardy	Thomas	thomas.pelardy@orange.fr	Avenue général Leclerc	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le projet d'échangeur SUD SUD proposé par la mairie de Reventin. Le trafic venant à 80% du sud c'est plus logique que l'échangeur soit le plus au sud. Pour que la vie de ce charmant village ne soit pas coupée en deux, que les enfants puissent se rendre au stade en sécurité en vélo et respirer un air moins vicié, qu'avec le projet centre et ses trois giratoires situés sur 400m concentrant tous les flux routiers et donc les pollutions émises par véhicules.
1123	Damian	Annesophie	annesophieb2@hotmail.fr	anne-sophie damian	ANNECY LE VIEUX	74940	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour ce projet d'échangeur au centre, à proximité de l'actuelle barrière de péage.
1124	zanapa	martine	martine.zanapa@wanadoo.fr	route de rozier	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Pas d'accord pour le projet Nord qui coupe la commune de reventin en deux et ne tient pas compte de l'avis des habitants. Pour le projet Sud
1125	SIMON	Christian	christian.simon107@orange.fr	chemin de Lieuraz	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis opposé au projet en centre ville, mais je suis entièrement d'accord pour un projet plus au sud de Reventin. Résidant à Chonas l'Amballan, nous avons en semaine d'énormes difficultés à couper la nationale 7 pour aller sur Vienne à cause d'un trafic déjà important. Il sera donc encore plus difficile de traverser la nationale après la réalisation de ce projet. En résumé, je suis d'accord pour un projet bien plus au sud de Reventin.

1126	BALLOT	CHRISTIANE	christianeballerand@orange.fr	RUE GRANDE	ROUSSILLON	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet de création d'un demi échangeur au centre de reventin
1127	RODDE	Chantal et André	andre.rodde@orange.fr	Joubert	Sainte-Colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	Nous nous opposons au projet Centre parce qu'il engendre des problèmes causés par 3 ronds points sur 400 mètres, des giratoires sous dimensionnés contraints par les bâtis existants et un mélange de circulation autoroutière et locale, sans parler de la piste cyclable et le cheminement piétons qui coupent 4 fois les ronds points mettant en danger piétons et cyclistes. Cet changeur est présenté comme la solution pour alléger le trafic à Vienne et les Reventinois subissent les nuisances. Faut-il améliorer le confort des Viennois au détriment des Reventinois ? Nous nous opposons à ce projet Centre mais nous approuvons le tracé SUD étudié par l'équipe municipale et des experts qui n'a pas les inconvénients que nous venons de citer. Ce projet Sud apporterait le confort et le mieux vivre aux Viennois et aux Reventinois.
1128	Delorme	Brigitte	bfrechin@sf.fr	Rue du vieux chêne	Sainte Colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur
1129	YILMAZ	Seyit	seyityilmaz@live.fr	Imp Gustave Courbet	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Les chiffres d'augmentation de la population au sud de Vienne le confirment . L'échangeur est nécessaire et très vite .
1130	GIRARDON	Philippe	p.girardon@clairfontaine38.fr	CHEMIN DES FONTANETTES	CHONAS-L'AMBALLAN	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	<p>Monsieur CUVILLIER Commissaire-Enquêteur,</p> <p>Depuis bientôt 7 ans j'entends parlé d'un demi-échangeur à Reventin. C'est long!</p> <p>C'est bien le drame. Pour faire sortir un projet de terre en France, il faut 8 ans, en Allemagne 8 mois (usine Tesla) et aux Etats-Unis 8 semaines.</p> <p>Les éventuels utilisateurs de ce 1/2 échangeur proviendraient principalement des Communes de Reventin-Vaugris, des Côtes-d'Are, de Chonas-l'Amballan, de Saint-Prim, d'Auberives-sur-Varèze, de Cheyssieu, de Vernioz, de Saint-Alban de Varèze, de Saint-Clair-du-Rhône...</p> <p>D'après les chiffres communiqués par ces communes, une moyenne de 35 permis de construire par an pour de l'habitat sont attribués. Les statistiques des agglomérations concernées nous donnent une moyenne de 1,7 véhicule jour par famille qui se déplace sur le nord de leur résidence.</p> <p>Par cette simple analyse, il est impératif d'offrir aux automobilistes concernés une alternative autre que la sortie de Vienne/nord ou celle d'Ampuis/Condrieu qui sont tous les jours surchargées aux heures de pointes.</p> <p>Les bandes d'arrêts d'urgence sont même fréquemment utilisées pour patienter.</p> <p>Je rappelle que d'après Vinci, l'espérance de vie sur une bande d'arrêt d'urgence est de 20 minutes.</p> <p>Lorsqu'un poids lourd fera un écart, nous aurons un carambolage et notre secteur s'appellera "un point noir"...</p> <p>Certains élus s'en moquent mais d'autres pas et s'emploient depuis bien longtemps avec beaucoup d'abnégation à améliorer la situation.</p> <p>A force de prendre le chemin de "je m'en fous", on arrive au village de "si j'avais su"...</p> <p>Si ce projet ne voit pas le jour rapidement, les élus concernés sont irresponsables.</p> <p>Les erreurs ne se regrettent pas, elles s'assument.</p> <p>La différence entre le possible et l'impossible se trouve toujours dans la détermination de chacun.</p> <p>Concernant la situation géographique de cette sortie, il est évident que le projet appelé "variante centre compacte" est le plus sérieux avec un minimum de clairvoyance.</p> <p>Néanmoins il vaut mieux convaincre que contraindre.</p> <p>Les dernières améliorations paysagères et la réalisation d'un mur anti-bruit apporteront en plus un confort aux habitants du bas de Reventin qu'ils n'ont pas actuellement.</p> <p>Que se soit le projet centre ou sud, dans les deux cas les automobilistes passeront à proximité du lotissement situé face aux installations sportives sauf que dans le premier cas il y aura un mur anti-bruit de construit mais pas dans la second cas sauf erreur de ma part.</p> <p>Certains riverains n'ont toujours pas compris les enjeux ni analyser les avantages ou les inconvénients des deux projets et cela est regrettable.</p> <p>J'interrogeai récemment une habitante de Reventin rencontrée dans une salle d'attente sur l'avis qu'elle avait sur le projet de demi-échangeur. J'ai eu pour réponse un peu près la même que si j'avais demandé à une oie ce qu'elle pensait du foie gras...</p> <p>L'adversité de certains devraient les emmener à plus réfléchir.</p> <p>De plus, si l'on pousse le raisonnement à fond et en toute logique pour un projet sud, il serait plus optimiste de prévoir un échangeur complet qui desservirait alors également la zone industrielle en pleine expansion pour les poids lourds qui remontent du sud.</p> <p>La vérité de demain se nourrit des erreurs d'hier. (Antoine De Saint Exupéry)</p> <p>Philippe GIRARDON.</p>
1131	bodebeau	chantal	chantal.bodebeau@orange.fr	montee de la malvesia	eyzin pinet	38780	Déclaration d'utilité publique	je suis favorable à ce projet, qui me semble le plus responsable sur le plan environnemental et sur le plan économique. il faut pouvoir avancer dans ce projet notamment sur le point du désengorgement de la ville de Vienne
1132	Yilmaz	Nilgün		ResidenceEtu diante	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur
1133	Mondet	Vincent	vmondet@adplaboratoire.com	ZA du Saluant	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Ce projet d'échangeur est indispensable pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fluidifier la circulation qui devient insupportable entre Reventin et Verenay. - la sécurité, trop de voiture passent aujourd'hui par la montée des grands pavés. - l'écologie, des voiture à l'arrêt dans les bouchons ça polluent pour rien. <p>La variante centre au péage semble être le projet le plus adapté pour la circulation, le plus économique et le plus adapté. Sans échangeur pour Lyon la circulation va devenir insupportable dans la région.</p>
1134	Diot	Sandrine	maison-diot@outlook.fr	Place Joseph Labbé	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.
1135	Mourieras	Thierry	loup.69530@gmail.com	Chemin de la papette	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Avis positif au projet

1136	Berland	Gaël	gobelin@gmail.com	La brûla	Cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	Cet ouvrage permettra de désengorger la RD1086 et donnera accès plus rapidement à la métropole Lyonnaise où travaillent 2 personnes sur 3 de l'agglomération lyonnaise. Projet de priorité maximale.
1137	Faure	Marisa	m.garnier.quadri@gmail.com	Chemin des Joncs	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis pour un projet d'échangeur mais au sud. Habitante de Reventin, je veux que mon village soit le moins impacté possible. Avec le projet nord la circulation me semble vraiment trop difficile (rond point non adapté pour les camions, trop proches des maisons et des infrastructures). J'espère que la solution sud sera étudiée et analysée pour satisfaire la grande majorité de la population et de trouver un accord pour tous les acteurs de ce projet. Cordialement. Mme Faure.
1138	Cetina	Marine					Déclaration d'utilité publique	Avis favorable au projet
1139	Berthet	Angelique	angeliquebruyas@yahoo.fr	Chemin de Charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation du demi échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique. Ça traîne depuis des années pour des formalités administratives. Il faut qu'il se fasse dans les meilleurs délais afin de désengorger les quais de Vienne et la place Saint Louis de véhicules uniquement en transit vers le sud de l'agglo. STOP à ces véhicules en transit dans Vienne, ils chargent le trafic inutilement. Cet échangeur ne modifie que très peu la gare de péage immense et déjà en place à Reventin et permettra un gain de temps énorme à tous les gens qui ont décidé d'habiter au sud de Vienne et de travailler sur Lyon.
1140	MONIN	Etienne	etiennemin38@hotmail.com	Impasse Bellevue	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Ce projet d'entrée d'autoroute me paraît indispensable pour désengorger la traversée de Vienne, ainsi que de Vernay, le barrage de Reventin et le pont de Condrieu. Une implantation plus au sud de Reventin, au niveau du rond point de Chonas-l'Amballan, plutôt qu'au niveau du péage, me paraît être un meilleur compromis pour les habitants de Reventin car cela permettrait à la fois: - de réduire fortement la circulation sur la route principale "le grand chemin" - la montée des grands pavés, qui est souvent sujet à accidents - cela éviterais de faire passer tout ce transit par le bas du village (si les entrées étaient placés au niveau du péage), il y a le gymnase et les terrains sportifs, beaucoup d'enfants, de familles, de piétons. A moins d'une solution permettant de sécuriser les piétons et cyclistes. En tout cas c'est entrées d'autoroute sont très attendu ! Il y a des bouchons importants aux heures de pointe à Vernay, et ne parlons même pas du gros carrefour de Vienne qui parfois occasionnent des bouchons jusqu'au ventre Commercial Leclerc... Nous comptons sur vous pour rassurer les habitants de Reventin et pour trouver une solution qui contentera tout le monde.
1141	DI GIROLAMO épouse Veysiere	Fanny	fannyetdenis@live.fr	Fanny DI GIROLAMO épouse Veysiere	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	bonjour pour l'échangeur!!!!
1142	Dolenc	Lise Marie	lisemarie.dolenc@orange.fr	Avenue Beausejour	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la mise en œuvre d'un demi échangeur au sud de Vienne.
1143	SCHANZ	Dominique	dschantz@free.fr	Rue du 11 Novembre	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à la réalisation du demi-échangeur au sud de Vienne, qui va fluidifier la circulation le long des quais, réduisant, de surcroît les nuisances environnementales. Le projet retenu me semble être le plus judicieux en matière de coût et d'emprise sur les terres agricoles. Cela n'a que trop tardé!
1144	RADDADI	CATHERINE	cathy.raddadi@yahoo.com	CHEMIN FORT MASSOT	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis absolument contre ce projet d'échangeur tel qu'il est proposé actuellement (au centre). En effet, je suis consciente des problèmes de sécurité qui seront quotidiens si cet emplacement au centre est retenu. La sécurité des usagers du mode doux et des usagers du pôle sportif seront remis en cause. De plus, cet échangeur causera de nombreuses nuisances pour les habitants du lotissement de la plaine, nuisances sonores d'abord, et aggravation de la pollution. Cela est fort dommageable également pour les enfants et adultes qui fréquentent les équipements sportifs à proximité. Il n'est pas vrai que cet échangeur au centre résoudra les problèmes de circulation, bien au contraire. Les bouchons seront amplifiés, avec la création des ronds points successifs, et l'augmentation du trafic routier (voitures et camions). La circulation des bus scolaires sera en outre fortement impactée sur une voirie inadaptée pour une telle affluence. Je déplore que l'avis de la majorité des reventinois ne soit pas pris en compte, et même ignoré. Nous avons élu deux maires opposés à cet emplacement centre, et cela n'est pas écouté. Etant originaire de ce village que j'aime tant, je refuse qu'il soit sacrifié, coupé en deux, et que sa ruralité soit tant impacté par un projet qui n'a pas lieu d'exister tel qu'on veut nous l'imposer. Je soutiens l'emplacement plus au sud, beaucoup moins impactant pour notre quotidien, et tellement plus raisonnable !! Je vous prie Monsieur d'entendre ET DE COMPRENDRE l'avis de tous ces reventinois qui sont contre l'emplacement de ce futur échangeur au coeur de notre village. Bien cordialement, Catherine RADDADI
1145	GUILLOIN	PATRICK	guillonpatrick@sfr.fr	CHEMIN DES LITTES	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur n'est pas compatible avec la réouverture de la gare ferroviaire de Reventin-Vaugris L'emplacement de cet échangeur va pénaliser l'accès à la gare de Reventin Vaugris. Les habitants des communes situées au sud-ouest de Reventin Vaugris ont un accès relativement facile aux gares de Péage de Roussillon et Saint Clair les Roches. La réouverture de la gare de Reventin-Vaugris va surtout intéresser les habitants des communes de Reventin Vaugris, Chonas l'Amballan et de celles situées au sud-est de Reventin Vaugris. Pour ces derniers, l'emplacement choisi avec ses trois rond-point va rendre l'accès à la RN7, donc à la gare, plus difficile aux heures de pointe du matin. Le retour sera tout aussi difficile car il y aura toujours des bouchons sur la RN7 à l'entrée nord de Reventin jusqu'au rond point. Si nous voulons que la réouverture de la gare soit un succès il faut libérer la RN7 du trafic qui vient de l'agglomération Roussillonnaise donc implanter l'échangeur au sud d'Auberives sur Varèze

A l'origine c'est Vienne Agglo, devenue depuis Vienne Condrieu Agglomération, qui veut imposer cet échangeur sur la commune de Reventin-Vaugris. Cet échangeur nous est présenté comme étant une solution aux problèmes de circulation dans la ville de Vienne. C'est un mensonge.

C'est une aberration quand on connaît les nuisances que supporte déjà la commune de Reventin –Vaugris.

- Nuisances olfactives avec la station d'épuration
- Nuisances sonores avec le terrain d'aviation, la ligne SNCF, la route nationale, l'autoroute et son péage.
- Pollutions de l'air par la circulation sur la route nationale, l'autoroute et son péage.

Aménager un échangeur ne fera qu'augmenter le trafic routier: outre le trafic qui vient de Péage de Roussillon et des communes situées près de la nationale 7, cela va drainer la circulation qui vient de Saint Maurice l'Exil, Chavanay et les communes du Pilat ainsi que Saint Clair du Rhône avec son flux incessant de camions.

Aux heures de pointe, la route nationale sera bloquée entre Reventin-Vaugris et Auberives sur Varèze comme elle l'est tous les jours entre Chanas et Salaise.

Et cela n'est pas sûr que cela diminue la circulation dans Vienne. Tous les automobilistes qui ne veulent pas payer le péage ou qui veulent rejoindre l'est de Vienne ou les zones économiques proches de Vienne Nord continueront à traverser le centre de Vienne.

D'ailleurs l'évaluation de la baisse de trafic à l'entrée sud de Vienne est très faible. Notez qu'il serait intéressant de connaître les estimations de baisse de trafic aux heures de pointe. Je pense que peu d'usagers traversent Vienne du nord au sud quand le trafic dans Vienne est saturé.

Par contre les études font apparaître une augmentation du trafic entre le Péage de Roussillon et Reventin-Vaugris (Page 64 de l'étude d'impact). Ce qui induit des nuisances supplémentaires pour les habitants d'Auberives sur Varèze, Chonas l'Ambellan et Reventin- Vaugris.

Les équipements proposés me semblent sous dimensionnés par rapport au trafic prévu : les trois rond point, de dimensions modestes, ne peuvent pas accepter une circulation aussi dense. Il y a aussi un risque sécurité avec tous les transports de produits chimiques à destination et depuis les sites de Saint Clair du Rhône. Le risque est important au niveau des habitations du lotissement « La Plaine» et de la station service située sur la RN7.

Il faut un échangeur entre Chanas et Vienne mais il faut que son emplacement soit choisi avec soin en fonction du trafic sur tout le territoire compris entre Péage de Roussillon et Vienne et pas seulement entre Reventin-Vaugris et Vienne.

Si Vienne Agglo voulait à tout prix implanter l'échangeur sur Reventin-Vaugris ce n'est pas parce que c'est le meilleur emplacement mais parce qu'elle voulait bétonner les terrains agricoles de la plaine de Saluant.

Depuis cette zone devrait être classée comme «Espace Agricole Stratégique » comme le rappelle la Chambre d'Agriculture dans son courrier du 07/09/2020 (courrier dans les compléments demandés par le Commissaire Enquêteur).

SUGGESTIONS

Ne serait-il pas judicieux d'implanter ce demi-échangeur au sud d'Auberives sur Varèze au niveau du croisement du CD 131B et de l'A7?

- Le rond point sur la RN7 et le pont traversant l'autoroute sont bien dimensionnés
- Cet échangeur ne perturberait pas le péage autoroutier.
- Il éviterait que toutes les voitures qui viennent de l'agglomération Roussillonnaise ne traversent Auberives sur Varèze
- Il pourrait drainer une partie du flux automobile qui emprunte le CD 4 et la RN 86 depuis Saint Maurice l'Exil et Chavanay.
- Vinci Autoroutes possède deux grands parkings (l'Aire de la Grande Borne et l'Aire de Roussillon) qui pourraient être partiellement utilisés pour aménager ces accès à l'autoroute et ainsi limiter les emprises de terrains agricoles et les investissements.
- Ces emplacements sont éloignés des zones habitées et de la RN7, ce qui perturberait peu le trafic local.
- Ce projet serait à, pratiquement, égale distance entre Chanas et Vienne et participerait ainsi à l'aménagement plus harmonieux du territoire.
- Les travaux seraient bien moins importants donc moins onéreux et moins gourmands de terres agricoles de qualité.
- La circulation serait plus fluide sur la RN7, cet équipement serait susceptible de drainer plus d'usagers que celui de Reventin qui est vraiment très proche de Vienne ou Verenay.

Ne pourrait-on profiter de la modification du PLU nécessaire à cette opération pour replacer les terrains de la plaine de Saluant en zone agricole ?

1146	Gaud e	Marc	gaude-marc@orange.fr	Montée Coupe Jarret	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je soutiens le projet de réalisation du demi-diffuseur de Vienne Sud sur l'A7.
1147	De Maria	Eric	ricsework@hotmail.fr		St Cyr sur le rhone	69560	Déclaration d'utilité publique	<p>Habitant dans les hauteurs de St Cyr sur le Rhône et ayant travaillé dans la zone industrielle de Vaugris (à côté du barrage de Vaugris), j'ai pu constater les très longues queues d'attente de voiture allant de la Z.I de Vaugris jusqu'aux péages de Verenay que ce soit le matin dans le sens sud - nord, ou le soir dans le sens nord - sud, cela quotidiennement.</p> <p>Personnellement j'ai pu voir la dangerosité qu'amène ce flux de véhicules aux heures de pointes avec 3 lieux où le risque d'accident est important :</p> <p>- Cas 1 - L'entrée d'autoroute : Pour les usagers souhaitant rejoindre l'autoroute via le péage de Vernay le matin et venant de la D386, côté St cyr sur le Rhône, St Colombe, et St Romain en gal (j'en fais partis), nous devons faire un demi-tour à la hauteur du péage afin de rejoindre ce dernier. Avec des véhicules arrivant d'en face, accélérant pour prendre la voie de télépéage, et des véhicules arrivant derrière et voulant aller en direction d'Ampuis, le risque d'accident est important, c'est d'ailleurs déjà arrivé plusieurs fois.</p> <p>- Cas 2 - La sortie d'autoroute : L'inverse du cas 1, les usagers sortant de l'autoroute le soir et souhaitant prendre la D386 en direction de St Colombe, peuvent se retrouver avec une visibilité très limitée en se glissant entre les voitures à l'arrêt sur la D386 en direction du Sud, risquant de percuter un véhicule en direction du nord.</p> <p>- Cas 3 - Le carrefour de la ZI de Vaugris / Barrage : Le matin les usagers voulant rejoindre Vienne via le barrage de Vaugris doivent se glisser à travers le flux constant de véhicules venant des Reventin / Les Roches de Condrieu et allant sur le barrage. Malgré la voie d'insertion, le carrefour reste dangereux face à l'afflué important de véhicules.</p> <p>Ainsi je suis donc pour l'échangeur de Reventin afin de désengorger la D386 et le barrage de Vaugris aux heures de pointes, permettant ainsi d'améliorer la sécurité à l'entrée et sorties des péages de Verenay, ainsi qu'au carrefour de la Z.I. de Vaugris.</p> <p>Bien que le tracé centre-compacte me parait le mieux pour des raisons environnementales et économique, il est vrai que l'impact sur la circulation et le bruit que cela va emmener sur le Village de Reventin n'est pas négligeable. Le choix du tracé ne m'impactant pas, je ne me prononce pas sur ce dernier.</p> <p>Ainsi je soutiens très favorablement l'échangeur de Reventin-Vaugris afin de désengorger la D386 et le barrage de Vaugris aux heures de pointes, permettant ainsi d'améliorer la sécurité à l'entrée et sorties des péages de Verenay, ainsi qu'au carrefour de la Z.I. de Vaugris.</p>
1148	SIFFERMAN	Didier	did.siff@gmail.com	Chemin du Gaillard	ECLASSAN	07370	Déclaration d'utilité publique	NON à l'échangeur au centre du village de Reventin (mes enfants et petits enfants habitent dans le village.) Je m'inquiète de l'insécurité engendré par un tel projet.....Pourquoi tant de mépris pour les riverains alors que deux autres solutions bien plus cohérentes existent : l'une au sud vers la zone industrielle et l'autre au sud d'Auberives sur Varèze, solutions moins coûteuses, moins d'incidence sur la population etc
1149	KOCHA	Michel	michel.kocha@orange.fr	rue Maurice Rivière	Saint Maurice l'Exil	38550	Déclaration d'utilité publique	Vu mon lieu de résidence, je suis favorable à l'option SUD, ou Centre allégé. Je trouve ces dossiers très administratifs, au point que la forme l'emporte souvent sur le fond ce qui est bien dommage. Il est urgent de construire cette bretelle pour désengorger la situation actuelle. Quand sortira-t-on enfin de la logique : OK mais pas chez moi.
1150	TRONCIA	Laure	laureblancard@yahoo.fr		Chonas L'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Non à l'échangeur au centre! Oui à l'échangeur au sud :)
1151	RENAUD	Patrice	patricerenaud38@orange.fr	Patrice RENAUD	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'échangeur au centre du village de REVENTIN VAUGRIS. Je suis au contraire pour la deuxième solution, l'échangeur plus au sud, coté aérodrome.
1152	Pere non	Nicole	n.perenon@outlook.fr				Déclaration d'utilité publique	Oui pour un demi-échangeur SUD-SUD, au sud de Vienne, mais aussi au SUD de Reventin-Vaugris J'habite à Vienne CENTRE et j'endure bruit, pollution, vitesse et chaleur urbaine. Je suis donc concernée par une réduction du trafic en ville, mais aussi concernée par le bien-vivre à Reventin : Allo ? allo ? un petit village gaulois vous demande, à vous les décideurs et promoteurs, nous demande, à nous les usagers de la route de respecter son intégrité, ses projets passés et ses projets pour le futur... ne pas le couper en deux. Aussi, j'ai été perplexé quand j'ai trouvé dans ma boîte à lettres un flyer municipal à découper en suivant les pointillés, avec choix unique: pour un demi-échangeur Vienne Sud, ce qui signifie la version qui ferait le plus de mal à Reventin-Vaugris. Le fond de ma pensée est: qualité de VIE, qualité de VILLE ainsi que qualité de VIE, qualité de VILLAGE
1153	PELARDY	Carole	bleuindo@gmail.com		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis pour un échangeur placé plus au Sud comme proposé par la mairie de Reventin qui ne coupera pas le village en deux et permettra aux habitants de faire vivre leurs associations, leurs nouveaux commerces (boulangerie, comptoir de campagne), à tous de fréquenter le pôle sportif pour les entraînements et grandes manifestation sans pour s'y rendre être bloqué par la circulation des autos, poids lourds, bus cumulés et le franchissement délicat de 3 ronds points successifs.</p> <p>L'échangeur au sud sud allégera tout de même le trafic pour la traversée de Vienne, avec un minimum de nuisances pour les Reventinois.</p> <p>Cordialement,</p>
1154	Dela dreux Autis sier	SOPHIE	fiofipopay@hotmail.fr	SOPHIE DELADREUX Autissier	Rovon	38470	Enquête parcellaire relative à l'opération	<p>Si cet échangeur est construit au Centre de la Commune, Reventin-Vaugris va se trouver davantage coupé en deux.</p> <p>Je suis contre cette implantation au droit de la barrière de péage actuelle.</p> <p>Il sera dangereux de se déplacer pour monter au bourg et pour accéder à la RN7.</p> <p>Aller à pied ou en vélo ne sera plus possible sans danger avec cette nouvelle circulation.</p> <p>Se rendre au village chez le médecin, pour les activités associatives, pour faire ses courses et autres besoins ne se fera plus en sécurité.</p> <p>Les trois ronds-points rapprochés augmenteront les bouchons qui déborderont sur la RN7 et la route des Côtes d'Arely.</p> <p>Le stade va se trouver au milieu d'un flot continu de voitures et de camions. Les personnes accompagnant les sportifs ou venant faire du sport se mettront en danger avec ces 12000 véhicules et 600 camions prévus.</p> <p>En plus du risque permanent d'accident à cause des voies étroites, la pollution de l'air, le bruit et autres nuisances vont s'ajouter à ce qui existe déjà avec l'A7.</p> <p>En cas de sinistre, les services de secours auront de grandes difficultés à accéder rapidement là où on les appellera.</p> <p>Pourquoi vouloir construire cet échangeur au nord en pénalisant les Reventinois alors que la majorité de la circulation vient du sud ? C'est incohérent, alors que la majorité des habitants proposent une variante au Sud qui sera plus sécurisante en plus de se trouver dans une zone sans riverains.</p> <p>Pourquoi n'écoutez-vous pas les premiers concernés ?</p>
1155	Rias	Violaine	violaine.rias@gmail.com		Montseve roux	38122	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à la création d'un demi échangeur à Reventin ayant travaillé sur Lyon et empruntant régulièrement l'axe autoroutier a7 Belleville sur Saône vienne. Je suis très souvent bloqué dans les bouchons à vienne pour rejoindre mon domicile. Cet échangeur permettrait de fluidifier le trafic et de gagner un temps précieux.

1156	BERT RAN D	Arnaud	sonnydobrazil@gmail.com	Arnaud BERTRAND	Reventin- Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'implantation du demi échangeur au CENTRE de REVENTIN. C'est une aberration. L'échangeur a sa place au SUD de REVENTIN. Je suis pour l'alternative SUD.
1157	GRA ND	Elsa	zaza3083@hotmail.fr	Passage du lavoir	Chonas l'Ambalkan	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je souhaite m'exprimer concernant ce projet de demi échangeur.</p> <p>Avant de penser à l'aspect routier, merci d'étudier les modes doux :</p> <ul style="list-style-type: none"> -mise en place de service de bus pour se rendre sur Vienne, beaucoup de gens travaillent à Lyon et empruntent le même train, idem pour les retours le soir (à Vienne le stationnement le matin est très compliqué et le parking EFFIA de la gare très très rempli). -Étudier la réouverture de la gare de Vaugris, avec bus et parking suffisant et gratuit. <p>- concernant l'échangeur : le projet « centre » va tuer le village de Reventin, les riverains, les associations, et les routes nationale 7 et D131 seront saturées pour accéder. Le gymnase et le stade sont des lieux de vie et de retrouvailles pour de nombreux enfants et nombreuses personnes (venez passer un mercredi ou un samedi sur place), tout cela sera détruit, au profit d'une société d'autoroute.</p> <p>-L'échangeur au Sud est la moins pire des 4 solutions proposées, c'est celle que je choisis. Elle permettra une gestion de l'espace plus optimisée, impactera moins de riverains, ne touchera pas la vie associative d'un village, ni n'en bloquera l'accès.</p> <p>Je vous invite aussi, en cette sortie de crise covid, à revoir votre chiffres de trafic, car beaucoup d'entreprises ont maintenant instaurées le télétravail de façon pérenne (c'est mon cas j'ai signé pour 2 jours/semaine de télétravail), donc 2 jours de moins à aller jusqu'à Vienne puis Lyon pour moi, le trafic est moins compliqué aux heures de pointes et le projet n'est donc plus vraiment justifié...</p> <p>Le prix du carburant en ce moment n'incite personne à utiliser davantage sa voiture, au contraire.</p> <p>Je vous remercie par avance pour la lecture de mon message, et la prise en compte de mes argumentses .</p> <p>Cordialement Mme GRAND E</p>
1158	Matz	Julien	audevoiret@yahoo.fr	rue des écoles	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Concernant la création de l'échangeur, c'est une bonne idée pour décongestionner Vienne et la N7 aux heures de pointes.</p> <p>Par contre son emplacement actuel n'est pas le plus favorable en termes de gestion des flux et de nuisances aux riverains : on déplace les nuisances de Vienne à Reventin.</p> <p>L'option de la situer plus au SUD au niveau des entrepôts logistique, tel que proposé par la mairie de Reventin, me semble plus pertinent d'un point de vue gestion des flux.</p> <p>Je recommande la réalisation d'un diagramme spaghetti (outil de Lean Management permettant de visualiser les flux et les goulots d'étranglement) pour mettre en évidence le flux qui vient du SUD et de l'EST.</p> <p>Empruntant quotidiennement la N7 dans le NORD vers SUD le matin (et inversement le soir); donc à contre sens du flux principal, je constate des comportements routiers très à risque. Il me paraît donc pertinent de réduire autant que possible ce flux traversant les communes (Vienne, Reventin, Vaugris).</p> <p>Je suis convaincu qu'une majorité des personnes des communes environnantes trouve pertinent le projet d'échangeur ; mais pas son emplacement actuel.</p> <p>Cordialement, J Matz</p>
1159	Brav os	Elodie	elodie.bravos@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis extrêmement favorable à la création d'un accès à l'autoroute à Reventin.</p> <p>La ville de Vienne est plus qu'engorgée par des usagers devant prendre l'autoroute à Vienne nord pour, entre autre, se rendre sur leur lieu de travail.</p> <p>Phénomène qui s'est accentué depuis le covid 19, avec une fuite des citadins vers la campagne.</p> <p>Il en résulte un temps de trajet qui a considérablement augmenté « juste » pour traverser la ville de Vienne, une pollution accrue et une sécurité pour les piétons et cyclistes moindre.</p> <p>En bref, il est urgent d'agir.</p> <p>Bien cordialement</p> <p>Elodie Bravos Médecin pneumologue sur le CH de Vienne</p>
1160	Silves tre	Maryline	zmsilvestre@gmail.com	CHEMIN DE BECHEVIENN E	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour</p> <p>Je suis pour la création d'un complément au demi diffuseur n11 de Vienne selon la variante centre.</p> <p>Ce demi échangeur répond à des attentes et usages des riverains mais aussi des transporteurs qui sont obligés à ce jour d'empreinte des voix urbaines non prévues pour ces transites</p>
1161	ARN AUD	Sandrine	sandrinearnaud54@gmail.com	Sandrine ARNAUD	Saint Clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	
1162	ARN AUD	Sandrine	sandrinearnaud54@gmail.com	Sandrine ARNAUD	Saint Clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	Je désire m'exprimer sur le demi échangeur.
1163	LACR UZ	Sylvie	laurent.lacruz@gmail.com	Sylvie LACRUZ	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis pour le trace centre et je trouve extrêmement regrettable la position et les agissements de la municipalité actuelle.</p> <p>En effet un échangeur est indispensable pour fluidifier la circulation ainsi que pour le développement économique du secteur.</p> <p>J'ai l'impression que la maire et les conseillers municipaux viennent de découvrir que l'autoroute traverse Reventin, alors que celle-ci est présente depuis fort longtemps . Ces personnes ne doivent certainement pas emprunter les axes saturés aux heures de pointe .</p> <p>Par contre je pense qu'il est indispensable de prévoir la reconstruction des aménagements sportifs qui seront détruits .</p>

1164	BEAUCUREUX	Kévin			REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation de cet échangeur version centre. Etant étudiant sur LYON, cela serait beaucoup plus simple pour moi et m'éviterait les bouchons du matin sur le barrage de Reventin jusqu'à l'entrée d'autoroute et surtout ceux du soir sur la sortie de VERENAY avec la traversée du barrage qui semble très longue après une journée de cours pour reprendre la montée des grands pavés et rentrer chez moi
1165	GIRARDON	Thomas	t.girardon@hotmail.fr	Chemin de la Roux	Chonas L'Amballon	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation du projet du demi-échangeur centre qui est selon moi la meilleure option pour les utilisateurs de la route. La sécurité est primordiale, le demi échangeur permettrait de décongestionner la ville de Vienne et de fluidifier l'entrée d'autoroute sur Ampuis (Verenay) également. De plus, cela permettrait une diminution importante du trafic qui occasionne des pollutions sonores et environnementales sur Ampuis et Vienne. Enfin, le nouveau projet au Sud de Vienne n'est selon moi pas une bonne idée. En effet, le passage au grand péage de Reventin sera obligatoire (entrée : passage de deux barres de péage et sortie : obligation de passer par le péage de reventin qui sera encombré aux heures de pointes). Cette sortie Sud ne sera que très peu utile et ne changera en rien la pollution sonores et environnementale. Cordialement, Thomas Girardon
1166	GIRARDON	Thomas	t.girardon@hotmail.fr	Chemin de la Roux	Chonas L'Amballon	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation du projet du demi-échangeur centre qui est selon moi la meilleure option pour les utilisateurs de la route. La sécurité est primordiale, le demi échangeur permettrait de décongestionner la ville de Vienne et de fluidifier l'entrée d'autoroute sur Ampuis (Verenay) également. De plus, cela permettrait une diminution importante du trafic qui occasionne des pollutions sonores et environnementales sur Ampuis et Vienne. Enfin, le nouveau projet au Sud de Vienne n'est selon moi pas une bonne idée. En effet, le passage au grand péage de Reventin sera obligatoire (entrée : passage de deux barres de péage et sortie : obligation de passer par le péage de reventin qui sera encombré aux heures de pointes). Cette sortie Sud ne sera que très peu utile et ne changera en rien la pollution sonores et environnementale. Cordialement, Thomas Girardon
1167	GIRARDON	Thomas	t.girardon@hotmail.fr	Chemin de la Roux	Chonas L'Amballon	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation du projet du demi-échangeur centre qui est selon moi la meilleure option pour les utilisateurs de la route. La sécurité est primordiale, le demi échangeur permettrait de décongestionner la ville de Vienne et de fluidifier l'entrée d'autoroute sur Ampuis (Verenay) également. De plus, cela permettrait une diminution importante du trafic qui occasionne des pollutions sonores et environnementales sur Ampuis et Vienne. Enfin, le nouveau projet au Sud de Vienne n'est selon moi pas une bonne idée. En effet, le passage au grand péage de Reventin sera obligatoire (entrée : passage de deux barres de péage et sortie : obligation de passer par le péage de reventin qui sera encombré aux heures de pointes). Cette sortie Sud ne sera que très peu utile et ne changera en rien la pollution sonores et environnementale. Cordialement, Thomas Girardon
1168	PRUTA	David	david.pruta@gmail.com		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	FAVORABLE
1169	BERTHOUMIEU	MICHEL	lucette.bertهومieu@wanadoo.fr	QUAI RIONDET	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Le contournement doit être obligatoirement effectué dans les plus brefs délais , il devient impossible de rentrer dans Vienne du sud au nord ,par ailleurs le trafic génère une très forte pollution ,nous créant des problèmes de santé dus en particulier à la quantité de poids lourds. Le bruit sur le quai est également insupportable. Nous espérons qu'enfin ce contournement se réalise rapidement .
1170	DUMONT		smdumont@gmail.com		ST ROMAIN EN GAL	69560	Déclaration d'utilité publique	Madame, Monsieur, Au vu du projet concernant l'échangeur de Reventin,-Vaugris il serait plus judicieux de placer cet échangeur à 1 km au sud du projet initial. Cette solution permettrait de répondre de manière justifiée au désengorgement de la ville de Vienne tput en évitant d'importantes nuisances aux riverains de Reventin Subir ces inconvénients au quotidien ne serait pas propice à maintenir la sérénité de ceux qui ont fait le choix de s'installer en ces lieux. Adopter une solution sans nuire aux 2 parties me paraît non seulement envisageable, mais cohérente. S.Dumont
1171	Mocq	Julien	julien.mocq@laposte.net	chemin du mas de charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	La barrière de péage empiète déjà de manière démesurée sur le territoire, et le projet compte prendre davantage de terres, dont des terres agricoles de bonne qualité, alors que l'artificialisation des sols est un problème majeur. Le parking de covoiturage semble bien trop grand, puisqu'il ne devrait être qu'un espace d'échange-minute et ne serait utile qu'avec une forte intermodalité avec les transports publics. Vu le nombre important de voies de péage (utiles qu'un nombre réduit de jours dans l'année), que ce nombre soit réduit et que le projet diminue son emprise au sol en utilisant l'espace déjà présent (peut-être changer de paradigme, cesser de faire des péages et passer à une vignette comme en Autriche ou en Tchéquie, mais c'est un autre problème). Puis en plus du développement des voies de déplacement doux, il aurait été bienvenu qu'un projet d'écopont soit créé pour diminuer l'impact de fragmentation de l'autoroute (une des premières causes de régression de la biodiversité, autre sujet d'actualité). La rareté des telles structures le long de l'autoroute devrait être une raison suffisante pour leur intégration systématique dans ces projets, particulièrement lorsque les documents d'impacts veulent nous faire croire la grande considération de l'écologie dans des projets qui consiste à asphalter à tout va.
1172	Yilmaz	Melahat		Impasse gustave courbet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur
1173	Alvado	Véronique	alvado.veronique@gmail.com	Quai Frédéric Mistral	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je pense que pour les habitants de Vienne sud ou de Reventin si c'est payant ils continueront à passer par Vienne centre le budget automobile est devenu trop lourd. Pour les entreprises idem on aura toujours les camions sur les quais et cela devient invivable. Habitants Vienne depuis 2018, je ne supporte plus cette pollution qui augmente lors des vacances et ponts, pour ceux qui souhaitent éviter les bouchons de la barrière de péage. Et là que fait-on ?

1174	meunier	nellie		clos fontaine	AGNIN	38150	Déclaration d'utilité publique	je trouve le projet très intéressant pour éviter les bouchons viennois quand on arrive du sud pour aller sur Lyon et éviter le péage. je m'interroge cependant sur le coût pour l'entrée et la sortie. s'il est trop cher cela sera un frein à son utilisation.
1175	BRUNEL	Gérard			SAINT ROMAIN EN GAL	69560	Déclaration d'utilité publique	NON POUR ECHANGEUR CENTRE OUI POUR LE SUD
1176	Daudmas	Catherine	cat06.daumas@gmail.com	Catherine Daumas	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	
1177	LEFEBVRE	Françoise			SAINT ROMAIN EN GAL	69560	Déclaration d'utilité publique	je suis d'accord avec le projet d'un échangeur qui me semble utile pour fluidifier le trafic aux heures de pointe au niveau de la sortie d'autoroute de verenay, du barrage, et de la montée des grands pavés mais au SUD au niveau de la zone industrielle, lieu de circulation (entrée et sortie de camions) cela semble plus logique étant donné que les entreprises sont à côté
1178	JUVENET	Catherine	cat.juvenet@gmail.com	11 Novembre	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Le projet "centre" du demi-échangeur Vienne Sud me paraît être le plus performant, aussi bien dans ses objectifs que dans son coût. L'amélioration de la circulation dans le centre de Vienne et sur la RN7 est attendue avec impatience.
1179	ENDRIZZI	Laure	lendrizz@gmail.com	RN7	Auberives sur Varèze	38550	Déclaration d'utilité publique	Evidemment, comme toutes les personnes qui circulent quotidiennement sur cette portion de la N7, je suis pour un échangeur Vienne Sud, qui ne peut qu'être qualifié d' "utilité publique". Mais je suis favorable à un accès SUD, pour préserver le village de Reventin-Vaugris et ses habitants (et ce bien qu'aucune analyse environnementale ne vienne soutenir un autre scénario que celui de l'accès Nord). Quel intérêt de lancer une enquête publique pour confirmer ce que tout le monde sait déjà depuis X années ? Cet échangeur est attendu, cela n'est pas questionnable. La consultation n'a-t-elle vocation qu'à légitimer le choix en faveur d'un projet qui sacrifie le village ? Quelle hypocrisie ! Pourquoi les usagers ne se voient-ils pas proposer une vraie alternative, avec des études d'impact relatives à deux scénarios distincts ? Là, ça aurait du sens ! J'habite à Auberives sur Varèze depuis peu, j'ai entendu parler de ce projet, de la mobilisation favorable qu'il suscite depuis plusieurs années, et je découvre l'opposition de la mairie de Reventin-Vaugris. Mairie qui aurait pu, certes, réagir plus tôt, mais les inerties administratives ne sont pas l'apanage des organes centraux du pouvoir... la nouvelle maire ne baisse pas les bras, c'est tout à son honneur.
1180	Rejeb	Ali	alijar2@hotmail.com	Ali Rejeb	Salaise-sur-Sanne	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet centre
1181	Rejeb	Ali	alijar2@hotmail.com	Ali Rejeb	Salaise-sur-Sanne	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet centre
1182	TRONCIA	Mathieu		chemin de lieuraz	chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	En tant que véritable riverain et non habitant à au moins 5 km de l'entrée d'autoroute, je suis contre l'ouverture dans le centre et pour l'ouverture au sud.
1183	PERRONBERTON	Claudine	d.perrotberton@gmail.com	Claudine PERROT-BERTON	ST CYR SUR LE RHONE	69560	Déclaration d'utilité publique	En tant que Maire de St Cyr sur le Rhône, je sais que la grande majorité de mes administrés attendent avec impatience ce demi-diffuseur de Reventin. En effet, le matin et le soir, la RD386 est envahie par les véhicules venant de la rive gauche depuis le pont barrage de Reventin jusqu'à l'entrée d'autoroute de Verenay créant des bouchons jusqu'au centre d'Ampuis. Sans compter les véhicules qui continuent jusqu'à Vienne sur la voie "rapide" pour prendre l'autoroute vers Leclerc. Je trouve que la variante centre compacte soumise à l'enquête publique est la meilleure tant dans l'analyse multicritères que pour le côté financier, et je souhaite ardemment qu'elle se réalise le plus vite possible. Ce nouveau demi diffuseur permettra de drainer tous ces véhicules et apaisera grandement le trafic.
1184	QUINKAL	Jean-Paul	jeanpaul.quinkal@gmail.com	Chemin de l'Aubressin	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	La réalisation d'un échangeur autoroutier est important pour notre commune. Par contre le projet Centre est un non sens. Comment couper un village et créer des bouchons supplémentaires sur tous les petits axes environnant car les habitants du village ne pouvant plus, aux heures de pointes, accéder à la RN7 ou à l'échangeur vont se rabattre sur les chemins de traverses. Bilan: Bouchons; accidents; Dangerosité pour les enfants qui fréquentent la gymnase. Pollution pour le lotissement en bordure de la route car le flux des camions sera à leur portes. Le Projet SUD est bien plus respectueux de l'environnement, plus sécurisant et pas pénalisant pour les Reventinois. Il m'est difficile de comprendre les motivations favorables à une option centre qui, de l'avis de toute la population concernée est un non sens. L'Alternative SUD proposée par la Mairie me paraît bien meilleure et j'espère que ce projet sera pris en compte et adopté.
1185	Hurter	Arnaud		Impasse des tourneols	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Pas de remarque sur l'emplacement de l'échangeur attendu depuis très longtemps
1186	PERRIER	Jean-marc	jean-marc.perrier@laposte.net	Rue Vimaine	38200 - VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Conjointement à ce projet qui améliorera la vie dans VIENNE, il serait intéressant de créer une voie cyclable qui permettrait de relier la future voie cyclable de l'avenue Général Leclerc dans Vienne avec la voie mode doux du projet. Actuellement il est trop dangereux de circuler à vélo dans la montée des grands pavés. Cette voie cyclable pourrait être prolongée jusqu'à Roussillon. Sur le parking de covoiturage il serait bien de prévoir un garage sécurisé pour les cycles, des bornes de recharge pour les véhicules électriques et des ombrières couvertes de panneaux photos voltaïques. Je suis favorable à la version centre qui détruit moins de terres agricoles.
1187	DENUZIERE	Eric			Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite m'exprimer en faveur du demi-échangeur avec une implantation au sud et non pas au centre pour les raisons suivantes : - Entrées et sorties facilitées au niveau de la zone d'activités du Saluant pour la version sud - Éviter l'enchaînement de 3 ronds-points au niveau du pont de la route des Côtes d'Arej jusqu'à la Nationale 7 qui sera synonyme d'engorgements - Les travaux relatifs à ce chantier seront beaucoup plus pénalisants dans la version centre (pont bloqué) par rapport à la version sud - Nuisances sonores au niveau du lotissement la plaine si la version centre est retenue - Zone dangereuse pour les piétons et cyclistes sur toute la zone qui va du pont de la route des côtes d'Arej jusqu'à la Nationale 7
1188	AUBERGER	Jean Louis	jeanlou.auberger@gmail.com	Rue du château	Vénissieux	69200	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord pour la construction du demi échangeur Vienne sud
1189	Clot	Sylvain	sylvain.clot@outlook.fr	Avenue de la libération	Les roches de Condrieu	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la création du nouveau demi échangeur de reventin vaugris

1190	Rivière	Jean-Paul	jprieviere@laposte.net	rue Belle-Isle	Villefranche de Rouergue	12200	Déclaration d'utilité publique	Pour avoir vécu près de Reventin-Vaugris plusieurs années, je conteste l'utilité d'un nouvel échangeur dans cette commune déjà très impactée par l'emprise du péage autoroutier. Cette installation, si elle se confirme, aura un impact négatif certains chez les riverains de la zone. J'invite donc la puissance publique à revoir sa copie et à prévoir une solution alternative.
1191	HUCHON	JOEL	joel.huchon@wanadoo.fr	CHANTEGRILLET	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'option CENTRE faisant l'objet de l'enquête publique en cours.
1192			brunosophie1133@gmail.com				Déclaration d'utilité publique	Je souhaite qu'un échangeur soit aménagé à Reventin, quel que soit le projet, vers le stade ou plus au sud. Il est évoqué depuis plusieurs années. Échangeur ou pas, les gens ont continué à venir s'installer sur le territoire. J'ai pu constater en une quinzaine d'années, l'augmentation de la densité de circulation et elle ne cessera sûrement pas d'augmenter avec l'exode des urbains vers les zones rurales ! Les trajets quotidiens aux heures de pointe sont de plus en plus ralentis et pénibles quand on prend l'échangeur d'Ampuis. Je constate de nombreux comportements inciviques voire dangereux, contraires au code de la route ☹️
1193	spay	jean-yves	jean-yves.spay@orange.fr	jean-yves spay	Saint-Cyr-sur-le-Rhône	69560	Déclaration d'utilité publique	ce projet de demi échangeur présente beaucoup de points positifs pour la circulation rive droite (RD 386) et la traversée du barrage de Reventin . il n'est pas certain qu'il en soit de même pour la circulation viennoise , en particuliers les poids lourds , pour 2 raisons : - cout du futur péage qui fera que les véhicules transitant par Vienne continueront à prendre la RN7 - aujourd'hui , la majorité des PL traversant Vienne sortent de l'A7 à Reventin et sortie Vienne pour emprunter la route par Septème et éviter ainsi les bouchons A46 . De plus une solution d'échangeur plus au Sud permettra aux riverains de la RN7 à Reventin de retrouver un peu de calme et une moindre pollution . Faire sortir et entrer tous les véhicules par le rond point actuel sur la RN7 est une aberration .
1194	WROTECKI	Christian	wrotecki@wanadoo.fr	Chemin des Roches	St Cyr sur le Rhone	69560	Déclaration d'utilité publique	La variante centre compacte est le meilleur compromis ce que montre bien l'analyse multicritère entre les différentes options. Il est vital d'aménager cet échangeur pour libérer la RD 386 et le trafic sur Vienne
1195	CLEYMERLE	Nathalie	nounette692@hotmail.com		reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Mon observation porte sur les nuisances sonores et l'augmentation considérable de circulation attendue dans le cadre de ce projet, notamment par les camions poids lourd, déjà bien trop en circulation dans notre secteur. Cet emplacement ne me paraît pas judicieux du tout en raison de la proximité de lotissements ainsi que du gymnase fréquenté par les plus jeunes au quotidien. Je suis pour la création de cet échangeur mais contre son emplacement, considérant les risques encourus.
1196	Rémi Ilieux	Loic	Loic.remillieux@neuf.fr	Chemin du bois prieur	St Pierre de bœuf	42520	Déclaration d'utilité publique	D'accord pour l'échangeur. Trop de bouchon côté rive droite et le risque d'accident est très important sortie autoroute...
1197	Aurely	Christophe	concepteurs@orange.fr	Montée de la piconniere	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	Tout ok
1198	Bonomo	Jean-Pierre	jean-pierre.bonomo@laposte.net	Avenue Beauséjour	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bjr Je suis viennois depuis toujours et la réalisation du demi échangeur Vienne-Sud est pour moi indispensable. En effet, avec le développement des villages au Sud de Vienne, le trafic traversant la commune de Vienne ne cesse d'augmenter. Pour des riverains comme nous situés sur les quais, la pollution sonore et de l'air devient insupportable Nous devons attendre le soir après 20h pour commencer à pouvoir avoir un semblant de tranquillité. Je soutiens sans hésiter la réalisation du demi échangeur Vienne Sud. Bien cdlt Jp Bonomo
1199	NERGOUX	Catherine		CATHERINE NERGOUX	Saint-Maurice-l'Exil	38550	Déclaration d'utilité publique	je suis pour l'échangeur mais plus au sud de REVENTINS
1200	hamadache	Jeanclaud	ierdvpm@orange.fr		Les Cotes D'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	
1201	IMBAUD	Julie	catjulyn@gmail.com	Montée de la vieille eglise	JARDIN	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis favorable à ce demi échangeur qui est essentiel pour le territoire viennois et les populations qui circulent vers le nord
1202	Champet	Geraldine	ponemseuse@hotmail.com	Geraldine Champet	TUPIN ET SEMONS	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur de vienne sud. Pour une sécurité supplémentaire et pour une diminution du temps de bouchon entre la sortie d'autoroute ampuis et mon domicile
1203	Yilmaz	Asiye		Impasse Gustave Courbet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Enfin que cet échangeur puisse voir le jour
1204	Lopez	Michel	lopezmichel61@yahoo.fr	Rue macabrey	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1205	Conte	Audrey	audrey.conte@yahoo.fr	Chemin du secours	MOIDIEU	38440	Déclaration d'utilité publique	OK pour désengorgement vienne
1206	Poulat	Audrey	audrey.poulat@hotmail.fr	Chemin Côté Ferrée	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Il est nécessaire de répartir la circulation et de désencombrer le village d'Ampuis. Le péage et l'autoroute sont déjà présents du côté de Reventin je ne comprends pas que cela pose un si gros problème.
1207	ARNAUD	Yan	yanarnaud@live.fr	Route des combes	Ville sous anjou	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable
1208	BERTHOLET	David	asmateriaux@gmail.com	Chemin de grange haute	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	
1209	Aparicio	Michel	michel.ap@free.fr	Impasse pégeron	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je soutiens ce projet nécessaire pour tous.
1210	Ravel	Alexandre	ravelperso@gmail.com	Rembrandt	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Le projet d'échangeur est bien monté et une chance pour l'agglomération
1211	Champet	Morgan	champetcarrelage@outlook.fr	Champet morgan	Tupin semons	69420	Déclaration d'utilité publique	
1212	hamadache	Jeanclaud	ierdvpm@orange.fr		Les Cotes D'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable pour une entrée d'autoroute sur le secteur de Reventin
1213	Ozturk	Sezgin	sezgin55@live.fr	Joseph Savigne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation d'un demi-échangeur autoroutier au sud de Vienne sur la commune de Reventin-Vaugris pour nous faciliter le trajet

1214	Seguin Bernard	lvseguin@orange.fr		Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	Un échangeur indispensable et nécessaire pour limiter les temps de bouchons dans l'agglomération et ainsi diminuer pollution et actuellement économie d'énergie. Cet ouvrage aurait dû être réalisé dans les années 80. 40 ans de retard .
1215	LABRADOR Lucien	lucien.labrador@free.fr	Lucien LABRADOR	vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord avec cette échangeur
1216	Ozturk Melis	ozturk.meliss@icloud.com	Rue Joseph Savigne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation d'un demi-échangeur autoroutier au sud de Vienne sur la commune de Reventin-Vaugris pour nous limiter le temps du trajet et les bouchons
1217	PEYTEL Christine	christine.laure.r@gmail.com	Quai Frédéric Mistral	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Nous avons en permanence, beaucoup trop de passages de camions sur les quais.(. et de pollution).
1218	Gerin Ampuis		Rue de montmain	Ampuis	69429	Déclaration d'utilité publique	Favorable pour une entrée d'autoroute à Reventin
1219	Ruet Guillaume	guillaume.ruet69300@hotmail.fr	Rue du port bailler	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur, trop de bouchons sur Ampuis
1220	Defaux Audrey	audreydefaux@outlook.com	Rue teste du bailler	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'échangeur autoroutier de vienne sud
1221	Gerin Julie		Rue de montmain	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Favorable pour une entrée d'autoroute à Reventin
1222	ARNAUD François-Pierre	fp.arnaud@gmail.com	ROUTE DE ST PRIM	ST CLAIR DU RHONE (38370)	38370	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, habitant à St Clair du Rhône je suis très favorable à la réalisation de l'échangeur. En effet cela va permettre de fluidifier un trafic très dense et très dangereux (route de Gerbey) pour les communes au sud de vienne. Cela déchargera l'échangeur de Condrieu, également saturé aux heures de pointes.
1223	Desmazières Samira	desmazières.s@free.fr	Gustave Eiffel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable
1224	Poulat Denis	denis.poulat@wanadoo.fr	Route du lacat	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis complètement favorables à la création de l'échangeur A7 VIENNE sud. A l'heure où la réduction de notre empreinte carbone est plus que vitale, cet échangeur limitera les files ininterrompues de voiture immobilisées sur le barrage de REVENTIN VAUGRIS aux heures de pointes. Il réduira également la pression immobilière rive droite du Rhône en équilibrant les coûts de la construction entre les deux rives au sud de VIENNE. Il améliorera également significativement la sécurité sur la D886 au niveau de la traversée de VERENAY. Pour finir, les riverains de REVENTIN VAUGRIS ne seront pas plus impactés qu'aujourd'hui avec le péages existant.
1225	Poulat Denis	denis.poulat@wanadoo.fr	Route du lacat	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis complètement favorables à la création de l'échangeur A7 VIENNE sud. A l'heure où la réduction de notre empreinte carbone est plus que vitale, cet échangeur limitera les files ininterrompues de voiture immobilisées sur le barrage de REVENTIN VAUGRIS aux heures de pointes. Il réduira également la pression immobilière rive droite du Rhône en équilibrant les coûts de la construction entre les deux rives au sud de VIENNE. Il améliorera également significativement la sécurité sur la D886 au niveau de la traversée de VERENAY. Pour finir, les riverains de REVENTIN VAUGRIS ne seront pas plus impactés qu'aujourd'hui avec le péages existant.
1226	Poulat Denis	denis.poulat@wanadoo.fr	Route du lacat	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis complètement favorables à la création de l'échangeur A7 VIENNE sud. A l'heure où la réduction de notre empreinte carbone est plus que vitale, cet échangeur limitera les files ininterrompues de voiture immobilisées sur le barrage de REVENTIN VAUGRIS aux heures de pointes. Il réduira également la pression immobilière rive droite du Rhône en équilibrant les coûts de la construction entre les deux rives au sud de VIENNE. Il améliorera également significativement la sécurité sur la D886 au niveau de la traversée de VERENAY. Pour finir, les riverains de REVENTIN VAUGRIS ne seront pas plus impactés qu'aujourd'hui avec le péages existant.
1227	Goudard Loréline	lorelinegoudard@gmail.com	Lemot	Lyon	69001	Déclaration d'utilité publique	Il s'agit d'un projet attendu depuis longtemps dont la réalisation devrait être engagée sans attendre !
1228	Théron Yves	theron.yvesmichel@orange.fr		Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur de Reventin Vienne Sud Une nécessité économique et touristique incontournable
1229	Pastor Vincent	pastorvince@nt@sfr.fr	Chemin du Saluant	St Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur A7 Vienne sud est pour moi, habitant de St Prim un gain de temps et d'argent pour me rendre sur Lyon et pour y revenir
1230	Aujas Xavier	xavier_aujasfr@yahoo.fr	Route du buron	Cour et buis	38122	Déclaration d'utilité publique	
1231	Bernard Catherine	louna1996@live.fr	Louis Leydier	PONT EVEQUE	38780	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable au demi échangeur de Vienne Sud
1232	Blaise Jeremy	jeremy.blaise@outlook.com	Impasse Jacques brel	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet échangeur reventin
1233	Henriroux Patrick	patrickhenriroux@orange.fr		Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis extrêmement favorable à l'échangeur vienne sud qui va redonner à notre lieu de vie de tous les jours , un vrai potentiel de développement humain social et environnemental. Vienne Condrieu Agglomeration le mérite amplement.
1234	Luciano Jean-Claude	luciano.jeanclaude@gmail.com	Avenue général Leclerc	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1235	Luciano Jean-Claude	luciano.jeanclaude@gmail.com	Avenue général Leclerc	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	

1236	CURTAUD	Régine	curtaudr@gmail.com	place de l'hôtel de ville	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>POUR LA VARIANTE CENTRE COMPACTE</p> <p>Je suis viennoise d'origine et ai toujours vécu à Vienne.</p> <p>J'ai habité longtemps dans le centre, le long des quais du Rhône. Il en a été de même de mes parents qui ont connu la circulation dense et incessante sur ces quais pendant des décennies.</p> <p>Le sujet de la réduction du trafic liée à un aménagement sur l'autoroute au sud de Vienne est depuis longtemps dans les conversations des habitants.</p> <p>Il est temps que le centre de Vienne connaisse une baisse de la circulation de transit d'automobiles qui se rendent vers la région lyonnaise chaque jour, qui polluent cette partie de la ville et dont les conducteurs perdent souvent beaucoup de temps, matin et soir.</p> <p>Je souhaite l'aménagement d'un demi-échangeur au niveau de la barrière de péage en faisant le choix de la variante "centre compact".</p>
1237	Marion	Philippe	philippe.marion@condrieu.fr		Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	
1238	Curtaud	Jean-yves	jeanyves.curtaud@neuf.fr	avenue général Leclerc	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	pour le tracé arrêté par l'État. Nous devons stopper l'engorgement de la ville de Vienne le plus vite possible.
1239	Luciano	Jean-Claude	luciano.jeanclaude@gmail.com	Avenue général Leclerc	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite que rapidement l'accès à l'A7 à Reventin soit possible, ce qui permettra une réduction du trafic sur les axes traversant Vienne et un accès à la région lyonnaise plus simple pour les personnes qui y travaillent.
1240	Gaigé	Nicolas	occasionreventinouse@orange.fr	Le grand chemin	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	
1241	NICOLETTI	Benoit	benoit.bn@gmail.com	RUE TESTE DU BAILLER	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet.
1242	Yilmaz	Medtin		Résidence cancanne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Évidemment pour l'échangeur
1243	André	Morgan	andre.morgan710@gmail.com	Rue de la baronnette	Chuyer	42410	Déclaration d'utilité publique	
1244	Hyemat	Nicolas	a7changeur@republique.org	Rue du Verdier	Chuzelles	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet tel quel
1245	BELMONTE	Gisèle	magi.bel@free.fr	rue de champagnole	LES ROCHES DE CONDRIEU	38370	Déclaration d'utilité publique	Il est très pénible chaque jour de voir l'énormité de la circulation qui bloque la circulation et le nombre important de camions qui transitent par la ville.
1246	Maira	Vincio	5jepeto3850@gmail.com	Square Ninon Vallin	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis d, accord a la déviation
1247	Bonnet	Josette	jogilbonnet@yahoo.fr	Grande Rue	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Avec la circulation actuelle il est plus que nécessaire d'avoir un demi échangeur à Reventin. Je suis vraiment pour.
1248	Rondet	Aurelia	aur-lia26@hotmail.fr	Aurelia Rondet	Vienne	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	<p>Bonjour,</p> <p>Je vous écris au sujet de l'enquête concernant l'échangeur Vienne Sud.</p> <p>Je suis très favorable à la réalisation du demi-échangeur.</p> <p>Travaillant sur Lyon, il y a trop d'embouteillages à la sortie d'autoroute de Vienne. Cela permettrait de désengorger un peu.</p> <p>De plus, j'ai le projet d'habiter sur la commune d'Auberives sur Vazeze, cela sera très pratique d'avoir un accès plus rapide à l'A7.</p> <p>En espérant que cet échangeur aboutisse !!!</p> <p>Cordialement</p>
1249	Martinez	Valérie	valerieclara67@gmail.com	Rue vimaine	viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1250	BELMONTE	laurent	loka3@free.fr	Route de l'église	La Chapelle de Surieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Toujours d'énormes bouchons perturbant plusieurs fois par jour la circulation dans Vienne
1251	DAHMANI	FATIMA	malikanoryzak.laroui@gmail.com	RUE DE LA CONVENTION	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	JE SUIS POUR LE PROJET D'UTILITÉ PUBLIC.
1252	Yilmaz	Nilgün			viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	pour l'échangeur
1253	BELMONTE	Karine	loka3@free.fr	Route de l'église	La Chapelle de Surieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Il est très désagréable de devoir subir des bouchons interminables sur Vienne. Je suis pour le contournement
1254	Trouillet	Marion	trouilletmarion3@gmail.com	Chemin de l'Aubressin	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Après m'être bien renseigné sur les tracés et modalités de l'échangeur proposé par Vinci et celui, d'autre part proposé par ma commune, je ne peux que strictement refuser cet échangeur CENTRE dangereux et absurde et, en toute logique et bon sens approuver la version Sud proposée par ma commune sans vice caché.</p> <p>Il me semble important, avant d'émettre un avis, de bien comprendre les projets proposés et d'en tirer les problématiques et je lis malheureusement beaucoup d'avis de Viennois ou de personnes habitant des communes plus au sud qui approuvent ce projet centre alors qu'il ont tout à gagner en adhérant plutôt à cette option Sud en terme de fluidité pour eux ... Comment ne pas comprendre que nous, Reventinois/es, nous nous inquiétons à juste titre pour notre village, pour notre sécurité, notre santé et celles de nos enfants.</p> <p>Ce projet Sud n'est qu'à quelques centaines de mètres dans la ZA du Saluant; n'est ce pas là l'emplacement idéal et tout trouvé pour cet échangeur?</p> <p>Honnêtement, qui accepterait une telle installation juste devant sa maison, devant le skate parc où son fils a l'habitude de s'amuser avec ses amis ou devant le complexe sportif où il pratique son activité pour s'aérer et décompresser...</p>
1255	Meymari	Pierre	pierremeymarian@gmail.com	Cours romestang	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur est indispensable pour notre agglomération.
1256	Lartigue	Colinette		Rue du Port au prince	Vienne	38 200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, l'échangeur Vienne Sud est indispensable à notre agglomération.

1257	pontal	catherine	fcb.distribution@gmail.com	chemin st just les tupinieres	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	je demande la realisation au plus vite du demi echangeur au sud de vienne tel que soumis à l'enquete publique . fait a vienne le 18/03/22 Pontal catherine
1258	pontal	catherine	fcb.distribution@gmail.com	chemin st just les tupinieres	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	je demande la realisation au plus vite du demi echangeur au sud de vienne tel que soumis à l'enquete publique . fait a vienne le 18/03/22 Pontal catherine
1259	Thomas	Rolland	rolland@derclerk.fr	Francis que Bonnier	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour L'échangeur sud de vienne .est une évidence attendu depuis tellement longtemps . Pour désengorger le trafic de vienne venant du sud, et une pollution croissante de notre ville, Par des automobilistes Et des poids-lourds qui ne font que traverser la ville Sans si arrêter malheureusement . Créant Des désagréments Croissant aux habitants de l'agglomération travaillants et consommants à vienne . Pour que nous enfants et petits-enfants vivent mieux demain, Créons cette échangeur Qui facilitera la vie de tous le sud de l'agglomération.
1260	Duranton	Robert	bob.duranton@wanadoo.fr	Montée de la yette	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je me permets de répondre positivement à l'enquête publique sur l'échangeur de Vienne sud. En effet nous attendons avec impatience depuis des années cet échangeur dans l'intérêt de tous ceux qui habitent au Sud de Vienne. Et aussi il entrainera une plus faible consommation d'énergie toujours souhaitable pour la planète. A votre disposition pour échanger.
1261	Delorme	Michel	delorme.michel.49@gmail.com	Michel delorme	CHUZELLE S	38200	Déclaration d'utilité publique	je suis pour
1262	Kali	Khalid	cyberk2k38@gmail.com	Rue Gustave eiffel	VIENNE	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	Avis favorable
1263	PETREQUIN	Anthony		238 Chemin de Saint Laurent	Chonas la	38200	Déclaration d'utilité publique	
1264	PETREQUIN	Anthony	petrequin.anthony@hotmail.fr	Chemin de Saint Laurent	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable à ce projet qui permettra un accès beaucoup plus rapide à l'agglomération lyonnaise + un désengorgement de Vienne
1265	Peyre	Marie Thérèse	marie-therese.peyre@hotmail.fr	Route Nationale 7 Vaugris	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'implantation du demi-diffuseur autoroutier au centre du village de Reventin Vaugris comme proposée dans l'enquête publique. En effet, cet emplacement va couper le village en deux encore plus qu'il ne l'est déjà ; ce qui signifiera la mort du village. L'accès à l'école, aux commerces, au pôle médical, à la SAR, à la mairie....sera très compliqué et très dangereux. Cet emplacement au centre sera source d'insécurité routière au vu du nombre de voitures (1 200/jour) et de camions (600/jour). Cela rendra l'accès au complexe sportif très dangereux pour les 800 enfants qui le fréquentent (USR club de football avec ses 500 adhérents, le club Léo Lagrange, club de tennis, la boxe...) dont la plupart s'y rend à pied ou en vélo. Cette augmentation de trafic de + 200 % va générer des nuisances sonores (lotissement la plaine, complexe sportif...) et des pollutions aux particules fines. Cet équipement au centre va impacter tous les villages des alentours (Les côtes d'Arej, Vernioz, Chonas l'Amballan, St Prim...) du fait des nouveaux ronds-points qui vont accentuer les bouchons déjà existants à l'heure actuelle. Tous ces problèmes pourraient être évités si l'on tenait compte de la solution moins chère et complète proposée par la commune de Reventin Vaugris à 1,2 km plus au sud. Oui pour un demi-échangeur mais au bon endroit comme proposé par la mairie de Reventin Vaugris soutenue par ses administrés qui lui ont fait confiance à 2 reprises.
1266	Kali	Khalid	cyberk2k38@gmail.com	Rue Gustave eiffel	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Avis très favorable
1267	REGUILLON	Michel	mr@df21.fr		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je soutiens le projet d'échangeur tel que soumis à l'enquête publique
1268	REGUILLON	DELPHINE	mreguillon@groupe-reguillon.fr		REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	je soutien le projet d'échangeur tel que présenté dans l'enquête publique
1269	Girardon	Nicolas	nicolas@girardon.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour J'habite à Vienne et suis extrêmement favorable à ce projet d'échangeur de Reventin afin de désengorger les quais de Vienne, diminuer la pollution, réduire le nombre d'accidents, réduire le nombre de poids lourds qui traversent Vienne. Je suis aussi le Président de la société BigMat Girardon (430 collaborateurs) qui compte une agence de négoce de matériaux sur la commune d'Ampuis (75 personnes sur le site). Tous les jours il y a un bouchon le matin et le soir devant mon agence car de nombreux particuliers prennent le barrage de Reventin pour aller ou revenir du travail en utilisant l'échangeur de Vernay. En plus de la pollution ou des accrochages parfois mortels, c'est un frein à mon activité pour se rendre dans mon établissement. Je suis donc doublement favorable à ce projet que nous attendons depuis trop longtemps. Bien à vous. Nicolas Girardon.

1270	Chap otat	Bernard	bernard.ch apotat@ya hoo.fr	Chemin de mépée	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Cet échangeur est une chance pour cette commune et ses habitants auraient dû être ravis de cette opportunité D'autant que tout était prêt pour cette réalisation (les terrains pour le faire , les autorisations , le financement.... Mais la maire fraîchement élue avait commis de "petites erreurs" pour une sombre histoire de terrain ,erreurs incompatibles avec sa fonction qui l'ont amené à démissionner et avant de démissionner cette personne a voulu se "venger "du maire de Vienne (qui soutenait l'ancien maire et qui faisait partie de l' agglo à l'époque en montant un contre projet consistant dans le déplacement du fameux carrefour à 6 km environ au Sud Avec un argument amusant au départ qui consistait à dire:que ce projet allait diviser la commune en deux alors que cette cette commune est divisée depuis des décennies! À l'extrême pourquoi pas un nouveau projet sauf que les terrains ne sont pas achetés pour cette réalisation et que les agriculteurs dits prêt à vendre le seront peut moins quand le montant des terres sera celui du terrain agricole Ensuite les opposants à ce nouveau projet (il y en a toujours ...notamment les défenseurs de l'environnement pour le principe qui vont se faire un plaisir de repousser cette réalisation aux calendes grecques (les calendes existaient seulement dans le calendrier Romain et n'existaient pas dans le calendrier Grécque) Bien entendu il faudra retrouver un financement puisque le projet initial a changé ce qui risque là aussi d'être "une autre histoire) Enfin et pour ma part c'est l'argument majeur pour le projet initial : les habitants vont devoir faire 12 km (2 x 6) pour emprunter l'autoroute et pour une personne qui travaille au nord de Vienne cela fait au bas mot pour 20 jours par mois 240 km (et dix mois par an 2400 km pour rien , surtout au prix des carburants actuellement Voilà mon avis BC
1271	Chap otat	Bernard	bernard.ch apotat@ya hoo.fr	Chemin de mépée	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Cet échangeur est une chance pour cette commune et ses habitants auraient dû être ravis de cette opportunité D'autant que tout était prêt pour cette réalisation (les terrains pour le faire , les autorisations , le financement.... Mais la maire fraîchement élue avait commis de "petites erreurs" pour une sombre histoire de terrain ,erreurs incompatibles avec sa fonction qui l'ont amené à démissionner et avant de démissionner cette personne a voulu se "venger "du maire de Vienne (qui soutenait l'ancien maire et qui faisait partie de l' agglo à l'époque en montant un contre projet consistant dans le déplacement du fameux carrefour à 6 km environ au Sud Avec un argument amusant au départ qui consistait à dire:que ce projet allait diviser la commune en deux alors que cette cette commune est divisée depuis des décennies! À l'extrême pourquoi pas un nouveau projet sauf que les terrains ne sont pas achetés pour cette réalisation et que les agriculteurs dits prêt à vendre le seront peut moins quand le montant des terres sera celui du terrain agricole Ensuite les opposants à ce nouveau projet (il y en a toujours ...notamment les défenseurs de l'environnement pour le principe qui vont se faire un plaisir de repousser cette réalisation aux calendes grecques (les calendes existaient seulement dans le calendrier Romain et n'existaient pas dans le calendrier Grécque) Bien entendu il faudra retrouver un financement puisque le projet initial a changé ce qui risque là aussi d'être "une autre histoire) Enfin et pour ma part c'est l'argument majeur pour le projet initial : les habitants vont devoir faire 12 km (2 x 6) pour emprunter l'autoroute et pour une personne qui travaille au nord de Vienne cela fait au bas mot pour 20 jours par mois 240 km (et dix mois par an 2400 km pour rien , surtout au prix des carburants actuellement Voilà mon avis BC
1272	BERN ARD	Christiane				38780	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet initial : le projet centre qui me paraît le plus logique et pertinent et permettra enfin de fluidifier la circulation dans la traversée de Vienne et un accès plus facile à l'agglomération lyonnaise en venant du sud.
1273	FRIER	Barbara	barbara.frie r@yahoo.fr		AUBERIVE S SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	
1274	FRIER	Barbara			AUBERIVE S SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la proposition soumise à l'enquête publique
1275	Derm idjian	Hilda	hilda.d@sfr .fr	Rue Francisque Cartallier	Pont- Evêque	38780	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur est indispensable !
1276	Pey	Rene	rene.pey52 6@orange.f r	Chemin du couvent	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Depuis de nombreuses années nous attendons Avec impatience cet échangeur. Peu importe l'endroit où il sera situé Il n'est plus possible de différer sa réalisation
1277	Fily	Michel	fily.michel @hotmail.c om	Rue du Musée	Vienne	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je soutiens la réalisation du demi-échangeur de Vienne-Sud et dénonce la campagne de désinformation orchestrée par les opposants à ce projet essentiel pour notre territoire.!
1278	Traco l	Christine	chris6938@ free.fr	Place Saint- Martin	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord avec la réalisation de cet échangeur
1279	Kirta s	Meral	meral55@h otmail.fr	Rue des freres grellet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1280	Kirta s	Meral	meral55@h otmail.fr	Rue des freres grellet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Tout mon soutien
1281	Tour nier	Dolores	delcanodol ores@gmail com	Dolores Tournier	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur de reventon vaugris
1282	Dhib	GAESS	gaess.dhib @geofilling systems.co m	Chemin du bassards	CHONAS- L'AMBALL AN	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	Bonjour Nous souhaitons que le projet porté par la mairie de reventin vaugris soit pris en compte pour l'alternative au sud de la commune La proposition de la mairie comporte un parking de 100 places pour le covoiturage et les risques d'embouteillage et de pollutions près des habitations est considérablement réduit Cordialement Gaess Dhib
1283	Muss ier	Juliette	juliette.mus sier@gmail. com	Rue teste du bailler	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à ce projet dont on parle depuis plusieurs années étant donné qu'il fluidifiera l'accès sur l'agglomération viennoise. Le tracé retenu est celui qui consomme le moins de terres agricoles et qui s'adossent aux infrastructures autoroutières existantes.

1284	SATIER	François	francois.sati er@gmail.com	Lotissement Le Pré Fleuri	Reventin- Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	On est pour l'échangeur !
1285	GAVIOT BLANC	Gilles	gillesgaviot blanc@gmail.com		Chuzelles	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Le projet de l'échangeur est majeur pour notre territoire . En effet cet aménagement permettra de compléter le demi échangeur existant et ainsi les habitants du Sud de l'agglomération pourront se rendre dans l'agglomération lyonnaise en empruntant l'A7 et ainsi libérer sensiblement la circulation sur la Rive Droite et la Rive Gauche sur les RD et RN concernées.</p> <p>Concernant sa localisation , celle ci résulte d'un choix fait au regard d'une analyse multicritère objective et les autres solutions 'SUD ou NORD sont moins optimisées , plus onéreuses et pour partie difficilement réalisables.</p> <p>Concernant le coût du péage , les automobilistes préféreront sans aucun doute payer le montant prévu pour gagner 20 à 30mn sur le trajet . Souvenons nous que lors de la construction de l'échangeur de Vernay , les détracteurs revendiquait la gratuité car autrement les trafics serait nuis , aujourd'hui cet échangeur est saturé, le tarif du péage est un faux débat.</p> <p>En conclusion , je suis très favorable à ce projet et nous attendons sa réalisation depuis plus de 20 ans, il est donc temps de passer aux travaux.</p> <p>le financement est validé, les études réalisées, remettre en cause ce projet serait de nature à recommencer le dossier depuis le début avec le risque que celui ci soit définitivement abandonné ou au mieux reporté dans 20 ans .</p> <p>Nous sommes donc dans l'attente de l'ouverture de l'échangeur le plus tôt possible</p>
1286	Moi	SALMA	slimtoud@ gmail.com	SALMA Dhib	CHONAS- L'AMBALLAN	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	<p>Bonjour</p> <p>J'habite sur la commune de chonas l'amballan. Je soutiens l'alternative de la mairie de reventin vaugris. C'est la seule qui nous permettrait de ne pas être bloqués par les bouchons à l'entrée de la nationale 7 .</p> <p>Cordialement</p>
1287	Rolland	Dominique			Condrieu		Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le demi-échangeur et ce le plus rapidement possible. Je vais tous les jours à Lyon et les bouchons sont insupportables. Nous avons assez attendu !
1288	Louchehard	Gerard	gerardlouchard@orange.fr	Avenue général LECLERC	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur comme défini actuellement car cela nous évitera sur la voie express bouchon pollution accident
1289	Paya	Dominique	djc.paya@gmail.com		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Vivement la désaturation des quais viennois !!!
1290	Desmoules	Monique	monicdesmoules@gmail.com	Avenue général LECLERC	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur est capital pour avoir une meilleure qualité de vie Je suis pour ça construction comme prévu dans le document de la mairie de Vienne
1291	Paya	Nadine	nadine38440@gmail.com	Cours Romestang	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui , oui , oui ! Fluidifions la circulation le long du Rhône à Vienne , c'est écologiquement responsable et nerveusement in-dispensable !
1292	Petrequin	Joël					Déclaration d'utilité publique	
1293	Petrequin	Joël	joel.petrequin@orange.fr	Chemin des Emelines	Chalon	38122	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet d'entrée d'autoroute. Ceci permettra de fluidifier le trafic du Sud Viennois et une meilleure accessibilité
1294	Petrequin	Véronique	petrequin.veronique@orange.fr	Chemin des Emelines	Chalon	38122	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'aménagement de l'échangeur telle que prévu. En effet, les bouchons durent depuis trop longtemps à Vienne.
1295	Duranton	Léopold	leopoldduranton@trmc.fr	Montée de la yette	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur
1296	Rochette	Bertrand	bertrand.rochette@live.fr	Chemin de saint just	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Une entrée d'autoroute serait très utile pour éviter les bouchons de plus en plus long.. de toute façon il faudra bien trouver une solution car de plus en plus de construction au sud augmente de plus en plus le trafic routier et les bouchons à Vienne..
1297	FRUTO	Stéphanie	s.frutoso@gmail.com	Cour saint André le bas	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonsoir, Nous sommes pour ce demi échangeur car nous vivons sur les quais et la pollution liée aux échappements est très importante. Cela permettra également un gain de temps considérable en temps de trajet. Merci
1298	Gonzalez	Fanelie	fanelie.gonzalez@gmail.com	Rn7	Chonas- l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Echangeur sud
1299	Di girolamo	Xavier	xave25@live.fr	Chemin de la colombette	Chonas- l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonsoir Nous sommes totalement POUR.
1300		Sarah			Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Non à l'échangeur centre !! C'est une question de logique plus de circulation ,plus de danger pour les riverains. Il doit être au sud de Reventin.
1301	Andreani	Aurelie	aurelie.andreani@gmail.com	RN7 le village	Auberives- sur-Varèze	38550	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
1302	Ozturk	Sakine	ozturkmelis38@icloud.com	Rue Joseph Savigne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le projet de construction d'un demi-échangeur
1303		Grâce	grace.38@hotmail.fr		Reventin	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Non à l'échangeur au CENTRE !!</p> <p>Je traverse cet endroit chaque matin pour déposer mes enfants à l'école de Reventin village ,pour aller et rentrer du travail. Cela va encore plus encombrer la montée des grands pavés...C'est ridicule !</p> <p>Des ados prennent le bus scolaire dans cette zone ,Comment feront ils avec toute la circulation que cela va engendrer ?? Et ceux qui se rendent au stade à velo ou on y compte plus de 500 licenciés ! les gens qui habitent aux abords de ce projet !!C'est beaucoup trop dangereux!!</p> <p>Les gens de Vienne disent oui à l'échangeur mais à l'échangeur CENTRE ou SUD ?? beaucoup ne le précise pas! Tout simplement car cette enquête ne parle pas d'une variante SUD, tout ceci n'est donc pas vraiment valable, seul ceux qui emprunte ce tracé devrait pouvoir participer à cette enquête !!</p> <p>C'est trop facile de dire oui quand on ne sait pas de quoi on parle....</p>
1304		Julie			St Maurice l'exil		Déclaration d'utilité publique	<p>Non à l'échangeur au centre!!</p> <p>Une variante SUD est proposé par la mairie et est beaucoup logique!!</p> <p>Renseignez vous !</p>

1305	GUIL LON	Solange	so.guillon@orange.fr	Solange GUILLON	CHONAS L AMBALLA N	38121	Déclaration d'utilité publique	L'aménagement d'un échangeur ne fera qu'augmenter le trafic routier, avec un flux de camions, bruits. -Nuisances sonores supplémentaires, avec l'autoroute, la nationale7 pour les habitants de la commune, sans parler de la pollution de l'air que cela va engendrer, ainsi qu'une insécurité pour les piétons, cyclistes... Je ne suis contre le projet.
1306	VATE	Bérangère	vate.berangere@wanadoo.fr	Rue de Mordant	SAINT CLAIR DU RHÔNE	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis tout à fait favorable à ce projet. Il permettra non seulement de réduire le trafic de transit sur les quais de la commune de Vienne mais aussi de soulager les ponts de Condrieu/Les Roches et d'Ampuis surchargés par les véhicules accédant à l'échangeur autoroutier de Condrieu. La variante centre compacte s'impose au regard du coût maîtrisé et, surtout, d'une moindre consommation foncières que les autres variantes.
1307	Alex	Belilly	lespacevienne@gmail.com	Passage du lavoir	Chonas	38121	Déclaration d'utilité publique	Pour à 100% à l'échangeur
1308	Belilly	Lydie	lydieb38@gmail.com	Passage du lavoir	Chonas	38121	Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur
1309	Favre	Gérard	hdjo69@yahoo.fr	Chemin du marronnier	Verenay Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Ce contournement a été bien pensé et doit être mis en place au plus tôt
1310	Dory	Sébastien	sebastien.dory@club-internet.fr	Des merciers	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Faire une sortie d'autoroute sur une petite route et un rond point ridiculement petit en plein centre village est d'une absurdité sans nom. Cela va occasionner des bouchons considérables et un phénomène dangereux sur l'autoroute même (idem ampuis aujourd'hui avec des voitures arrêtées sur bande d'arrêt d'urgence). Il serait évidemment plus logique de faire relier la sortie au rond-point plus au sud qui est plus gros et permettrait une meilleure fluidité.
1311	PACI TTI	JACQUES	jacques.pacitti@wanadoo.fr	JACQUES PACITTI	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	NON AU PROJET NORD CAR IL EXISTE UNE SOLUTION SUD PLUS EFFICACE ET MOINS HONOREUSE L'ECHANGEUR COUPE LA COMMUNE EN DEUX / MORT DU VILLAGE DENI DE DEMOCRATIE AUGMENTATION TRES SIGNIFICATIVE DES RISQUES / ACCIDENTS POLLUTION - CLIMAT ANXIogene
1312	MIGL JASS O	Corine					Déclaration d'utilité publique	NON à ce projet où il est situé, cela n'a pas de sens car outre augmenter les nuisances (risques et pollutions), il provoquerait des bouchons monstrueux sur la RN7 et les axes secondaires. IL EXISTE UN PROJET SUD MOINS CHER, PLUS EFFICACE QUI PRESERVERAIT LES HABITANTS DE CETTE COMMUNE, LES UTILISATEURS DU CENTRE SPORTIF (BRUIT, ODEUR, POLLUTIONS DIVERSES) SUPER POUR LES ENFANTS DE FAIRE DU SPORT DANS CE CONTEXTE ANXIogene ET ACCIDENTogene !! NON A CE PROJET CATASTROPHIQUE !
1313	Siber t	Nicolas	nicolas.sibert@daimlertruck.com	Rue de montmain	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	
1314	Siber t	Nicolas	nicolas.sibert@daimlertruck.com	Rue de montmain	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	
1315	Garni er	Anthony	paysagistegarnier@wanadoo.fr	Chemin des vignes	Vienne	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	
1316	Siber t	Nicolas	nicolas.sibert@daimlertruck.com	Rue de montmain	Ampuis	69420	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin- Vaugris	Oui au projet d'échangeur à reventin vaugris
1317	Garni er	Anthony	paysagistegarnier@wanadoo.fr	Chemin des vignes	Vienne	38200	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin- Vaugris	Oui au projet d'échangeur de Reventin vaugris
1318	PACI TTI	Marc			SAINT CYR SUR RHONE		Déclaration d'utilité publique	NON POUR CE PROJET, Il n'est vraiment pas d'utilité publique puisqu'il desservira les habitants et fracturera le village. Déni de démocratie évident, que d'efforts engagés pour essayer de se faire entendre. L'alternative sud fonctionne et servirait tous le monde
1319	PACI TTI	Guillaume			REVENTIN VAUGRIS		Déclaration d'utilité publique	NON à ce projet, trois ronds points sur 300m, c'est du jamais vu, ridicule et dangereux!! Comment les 600 camions jours, les 12000 véhicules jour, les transports scolaires vont ils se croiser dans les tranches horaires ? La commune serait coupée en 2 avec un mode doux imaginé qui serait un coupe gorge pour nos enfants !! A QUAND LE PROCHAIN ACCIDENT !! UNE ALTERNATIVE AU SUD EXISTE, MUREMENT REFLECHIE ET MOINS CONTRAIGNANTE

1320	Gout	Damien	entreprise.damien.gout@gmail.com		Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour</p> <p>Ayant déjà donné mon avis favorable au projet centre .</p> <p>Je voudrai alerté sur les bouchons de sortis d'autoroute d'ampuis et vienne nord</p> <p>En heure de pointe fin de journée</p> <p>Il est très très dangereux d'attendre sur la voie urgence</p> <p>Il y aura des morts un jour !!</p> <p>Ce projet doit rapidement ce réaliser au centre</p> <p>Le projet sud invoqué par quelques habitants de revertin est irréaliste !!</p> <p>On ne va passer deux péages pour aller sur Lyon à 1 km d'intervalles !!!</p> <p>Le projet centre a été je pense très bien étudié</p> <p>Il faut pas se laisser convaincre par ces opposants extrémistes qui sont pour la plupart plus du tout dans la vie active !!</p> <p>Et se rendent comptes de rien !!</p> <p>Merci</p> <p>Cordialement</p>
1321	GIRO D	Raphaël	raph76@hotmail.fr	Raphaël GIROD	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord avec l'échangeur
1322	Saadjian	Jacques	jacques.saadjian@gmail.com	Jacques Saadjian	REVENTIN VAUGRIS	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	Échangeur vienne sud : POUR LE PROJET CENTRE
1323	Tournier	Gérard	g.tournier@wanadoo.fr	Chemin de la Bastillère	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Bienvenu a ce projet proposé, vous avez mon soutien.
1324	TOURNIER	LUCETTE	lucette.tournier@yahoo.fr	CHEMIN DE LA BASTILLERE	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable à ce projet proposé tant attendu
1325	Chermitti	Arbia	bia_69@hotmail.fr	Imp des mésanges	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur cela faciliterait la circulation et ferait revivre les petits villages pour plus de tourisme
1326	Robert	Carine	carine-favier@orange.fr	Impasse des blés	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	
1327	Ruton	Pascal	p.ruton.pr@gmail.com	Pascal Ruton	Auberives sur vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour, cette échangeur est plus que nesseraire non seulement elle désenclave la ville de Vienne pour le confort, la pollution, le bruit, la sécurité des habitants et le développement du tourisme.</p> <p>Mais également pour les nombreuses communes au sud de Vienne dont les habitants sont obligés de traverser la ville de Vienne et les innombrables bouchons.</p> <p>Cette échangeur permettra le développement de toute les communes alentour que se soit pour les entreprises ou l'habitat.</p> <p>La situation me paraît très judicieuse et bien choisi.</p> <p>Un progrès pour le bien de tous.</p> <p>Cordialement</p>
1328	Luciano	Evelyne	lucianoelvyne38@gmail.com	avenue général Leclerc	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Très favorable à la réalisation de l'échangeur à Reventin tel que présenté (variante centre).
1329	Robert	Gaël	gaoul-robert@orange.fr	Impasse des blés	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	
1330	Bouquin	Jeremy	bouquinjeremy@yahoo.fr	Montée saint Marcel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>NON à cet échangeur car une solution moins honeruse et plus seine pour les riverains existe plus au sud de ces villages. Habitant à Vienne, 7%de circulation en moins est dérisoire et invisible comparés aux nuisances sonores et environnementales qu'impliquera 2 ou 3 ronds-points en plein cœur d'un village, et la pollution engendrée sur le complexe sportif entre autre !! Cessez cet égoïsme et pour une fois, pensez un peu aux riverains et les conséquences pour eux (bouchons, camions, nuisances, dangerosité...)</p> <p>Une meilleure solution existe et contenterait tout le monde.</p>
1331	DUGUA	ISABELLE	isa.dugua@free.fr	RUE SIMONE VEIL	LES ROCHES DE CONDRIEU	3830	Déclaration d'utilité publique	<p>AVIS SUR LE PROJET DE DEMI ECHANGEUR VIENNE-SUD</p> <p>AVIS FAVORABLE pour ce projet étudié sérieusement ; enjeux financiers mis en parallèle avec les enjeux environnementaux et de mobilité. Ce projet répond complètement aux difficultés quotidiennes vécues par la population qui en grande partie se déplace sur la métropole lyonnaise pour raisons professionnelles et supporte un engorgement de l'autoroute et des routes adjacentes du territoires.</p>
1332	CARVALHO	Carole	carvalho.carole@hotmail.fr	Chemin de la Colombette	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur centre
1333	Estragnat	Gaël	gael.estragnat@gmail.com	Jacques Molay	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis pour l'échangeur qui supprimera le trafic des camions et diminuera celui des voitures sur les quais du Rhône</p> <p>La voie verte reprendra alors tout son sens</p>
1334	Scapin	Salma	s.desmazieres@yahoo.fr	Allée du domaine d'elise	Pont évêque	38780	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable pour le projet
1335	Tabaret	Rejane	rejane_tabaret@yahoo.fr	Rue des cadrans solaires	Montseveroux	38122	Déclaration d'utilité publique	Favorable
1336	David	Sébastien	seb.dav.multipleservices@gmail.com	Allée de la madone	Saint clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	
1337	Giraud	Nathalie	nathaliegiraud889@gmail.com	Route du lacat	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	
1338	veyre	bernard	b.veyreconsultant@gmail.com	bernard veyre	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Viennois je souhaite la construction du demi-échangeur au sud de vienne
1339	Scapin	Jonathan	scapin.jonathan@yahoo.fr	Allée du domaine d'elise	Pont eveque	38780	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour !
1340	veyre	christiane	b.veyreconsultant@gmail.com		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite la construction du demi-échangeur Vienne sud

1341	UYU MAZ	Mehmet	sud-est-facades@orange.fr	Rue de l'avenir	Chanas	38150	Déclaration d'utilité publique	
1342	Carvalho	Paulo	franceplafond38@orange.fr	Chemin de la colombette	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	
1343							Déclaration d'utilité publique	
1344	navizet	rudym	rudym.navizet@gmail.com	rudym navizet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Accès à l'autoroute de Reventin à construire au plus vite.
1345	Hinaud	Marie-Christine	marie.hinaud@gmail.com	hameau les cerisiers	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	
1346	Giovanelli	Alain	alain.giovanelli@wanadoo.fr	Alain Giovanelli	ROUSSILLON	38150	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	
1347	IMBLOT	Anne	lecharlesX@gmail.com	rue Tranchand	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Ce projet ne peut qu'être bénéfique pour nos communes car il permettra une meilleure gestion des flux routiers. Il est attendu depuis longue date donc je ne peux que voir du positif. Nous avons hâte d'en bénéficier. Anne Imblot
1348	LIÉGE OIS	Gaëlle	gazelle.38@live.fr	St Alban	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Pour ce demi échangeur.
1349	KLOTZ	Denis	denisk138@outlook.fr	St Mamert le Haut	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis opposé à cette proposition d'échangeur. La localisation de l'échangeur ne va régler tous les problèmes mais va surtout les déplacer. Un trafic important va se concentrer sur les 3 rond points. Dans la configuration proposée, il est impossible de garantir un trafic fluide ce qui est pourtant le but du projet. Les usagers vont perdre du temps aux abords de l'échangeur pour ensuite payer un péage pour rattraper ce temps perdu !! De plus, cette gêne au trafic va aussi impacter les personnes des communes environnantes qui circulent sur la D131 et la N7 et qui ne veulent emprunter l'échangeur. Bien évidemment, la configuration de ce projet, au porte du village de Reventin, va entraîner des nuisances ainsi que des risques routier. Comment peut-on mettre en avant une baisse des nuisances à Vienne si c'est pour les reporter chez les autres. Ce projet d'utilité publique doit prendre en compte l'ensemble des intérêts des parties prenantes. Par contre, je suis favorable à la réalisation d'un échangeur situé au sud de Reventin. Comme les usagers proviennent en majorité des communes du sud de Reventin, les désagrément n'en seront que réduits.
1350	Lentillon	Marie-Laure	marie-lore.lentillon@hotmail.fr				Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je refuse la création de l'échangeur au Nord de Reventin ! Je suis pour la protection du village et de ses habitants!
1351	Giraud	Nathan					Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis contre le projet de création de l'échangeur au Nord de Reventin. Nous devons préserver le village et ses habitants !
1352	Brun	Laurence	lb.brun@laposte.net	Montée du gravier rouge	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1353	Brun	Laurence		Montée du gravier rouge	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation de l'échangeur
1354	Lentillon	Pauline			Reventin Vaugris		Déclaration d'utilité publique	Je dit non à ce projet au Nord de Reventin pour la protection du village. Oui à l'échangeur mais au sud de Reventin !
1355	PILLET	Alexie			SAINT PRIM		Déclaration d'utilité publique	J'affirme mon NON au projet au Nord de Reventin !
1356	Rose	Arnaud					Déclaration d'utilité publique	Je suis en désaccord avec le projet de réalisation de l'échangeur au Nord de Reventin ! Nous devons protéger ce village.
1357	GIROUD	Juliette		Parmentier	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	NON à l'échangeur tel qu'il est situé. Un placement au Sud du village serait plus judicieux pour les riverains.
1358	ROCHE	Sophie			CHONAS L'AMBALLAN		Déclaration d'utilité publique	Nous refusons le projet au Nord de Reventin !
1359	SIMIAN	Kilia					Déclaration d'utilité publique	
1360	SIMIAN	Kilia	kilian_s@live.fr	Allee des buis	CHASSE SUR RHONE	38670	Déclaration d'utilité publique	Ok pour le projet centre STOP à la surcharge de la sortie d'Ampuis trop de bouchons sur la sortie Connaissez vous l'espérance de vie sur une bande d'appel d'urgence ???
1361	Iacome	Louis	lacome.louis26@gmail.com	ambroise croizt	portes les valence	26800	Déclaration d'utilité publique	favorable au demi échangeur. vienne dud
1362	Barret	Joris					Déclaration d'utilité publique	CONTRE le projet !
1363	Palanolero	Astrid	astrid.leroy87@gmail.com	Rue des Coteaux	St clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	Échangeur absolument nécessaire. Merci
1364	ABBA-FERRERA	Anne	a.abba.ferrera@orange.fr	Chemin des Grandes Bruyères	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le double échangeur
1365	daravel	joelle	bertrand.daravel@orange.fr	chemin des perrières	seyssuel	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	je trouve essentiel et tres utile ce projet qui, a l'avenir bénéficiera non seulement aux viennois, mais surtout au developpement de la region. joelle theodoridis evangelia theodoridis bertrand.daravel

1366	dartevel	joelle	bertrand.dartevel@orange.fr	chemin des perrieres	seysuel	38200	Déclaration d'utilité publique	je trouve essentiel et tres utile ce projet qui, a l'avenir beneficiera non seulement aux viennois, mais surtout au developpement de la region. joelle theodoridis evangelia theodoridis bertrand dartevel
1367	GRENECHE	Nicolas	nicolas.greneche2@free.fr	impasse du pelican	Marseille	13009	Déclaration d'utilité publique	Mme, M., Je suis contre le projet présenté par Vinci nommé A7 échangeur Vienne Sud. Ce projet met en péril la tranquillité des habitants (sécurité, pollution, nuisances sonores). Par contre, l'équipe municipale et les habitants au travers d'associations, proposent une autre solution avec un échangeur déporté en dehors du village plus au sud. Cela signifie que la commune a réalisé un travail important autour de ce projet, que les diagnostics à la base du projet ne sont pas intégralement remis en cause mais que c'est la solution retenue qui est refusée, enfin, que la démocratie locale s'est mobilisée. Pour toutes ces raisons, je demande que cette option proposée par la commune soit retenue. Bien cordialement
1368	SOULETIE	Patrice		chemin des Martinelles	BESSEY	42520	Déclaration d'utilité publique	Il faut impérativement développer l'échangeur d'Auberives afin de monter sur Lyon pour désengorger Ampuis le matin et le soir... Tous les jours, on met 25 minutes le matin pour faire Chavanay-échangeur d'Ampuis au lieu de 14 minutes quand tout roule. Merci de prendre les avis des gens! :
1369	PROTHON-DE-RIVIERE	Blandine	blandinedr@gmail.com	"la Grotte"	SERPAIZE	38200	Déclaration d'utilité publique	Ce projet peut très bien se réaliser à 1km de là. JE PRÉCISE QUE VIENNE SERA TOUT AUSSI ALLÉGÉE EN CIRCULATION QUE L'ÉCHANGEUR SOIT AU CENTRE (où il bouillie la commune) OU AU SUD (où il permet à la commune de continuer ses projets et sa vie sans subir plus de nuisances).
1370	Jousseime	Julien	julien.jousseime@outlook.fr	Rue de la palloudière	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Une entrée et une sortie au sud de reventin vaugris (vers la zone industrielle) me parait le mieux sur le point habitation et sonore .
1371	Damiann	Guillaume	gdamian16@gmail.com	Rue des carillons	Anney le vieux	74940	Déclaration d'utilité publique	Avis tres favorable à ce demi diffuseur centre , Tel que soumis à l'enquête Publique, proximité avec la gare de péage actuel .Il faut désengorger Vienne , la nationale 7 le Grand - Chemin où on ne peut plus sortir de chez soi .Tout cela pour éviter la dangerosité dans la montée des grands - Pavés. Le village de Reventin ne sera pas coupé pour autant ! Nous n'adhérons pas au projet sud proposé par la mairie , qui ne tient pas compte des terres agricoles qui seraient sacrifiées et la zone industrielle qui sera aménagée si cette proposition était retenue . Alors Oui tres favorable au demi - diffuseur centre tel que proposé par l'enquête. Merci Monsieur le commissaire enquêteur de prendre en compte notre avis . Cordialement .
1372	Grzelak	François	francois.grzelak@gmail.com	Chemin de la Bastillere	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour madame, monsieur, Je suis surpris par la décision de construire l'échangeur à cette endroit particulier. La national 7 traversant Reventin-Vaugris est chargée, aux horaires d'affluences il y a toujours un moment où il faut s'arrêter car les capacités de cet axe est déjà dépassé par le nombre de véhicules y circulant. Quand ce n'est pas un horaire d'affluence, cet route reste dangereuse, malgré la zone limite à 70, il y a de nombreux accidents, à cause des multiples intersections. J'ai conscience que la nationale 7 est chargée en partie par la sortie d'autoroute située Vérenay, mais à mes yeux la construction de cette échangeur changerait seulement l'entrée du rond point par laquelle les véhicules arriveraient au rond point, mais ne réduirait pas l'affluence de la N7. Je comprends que la barrière de péage déjà existante est intéressante pour créer un échangeur, cela réduirait les coups et simplifierait les travaux à faire. Mais à quel coup pour la commune, en sachant qu'il n'est pas possible de modifier sur cette portion la N7. Cordialement
1373	LACROIX	FREDERIC	fredo.lacroix@orange.fr	chemin de LA CHANTERIE	CHARBONNIERES	69260	Déclaration d'utilité publique	Cette échangeur est une très bonne initiative, il faut juste qu'il soit gratuit. Frédéric lacroix
1374	SATELMECHIAN	Sylvia	sylvia.satel@laposte.net	Monyée bon accueil	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je réside sur le quartier d'Estressin et pour me rendre au centre ille ou pouvevenir il y a constamment de gros bouchons JE SUIS POUR CE CONTOURNEMENT.
1375				chemin des cimes	reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, J'ai 15 ans, j'habite le village et j'aimerais donner mon avis sur le demi échangeur : -nous ne pourrons plus descendre au stade en vélo -le matin nous mettrons énormément de temps pour aller étudier, énormément de retard ce qui n'est pas possible -nous avons créé avec l'école le skate park, nous avons présenté le projet à la commune et une partie va être détruite -la pollution sera plus importante -pour prendre le bus chemin des joncs on risque d'avoir plus de circulation sachant qu'il n'y a pas d'arrêt distinct c'est pour cela que je suis défavorable au demi échangeur au centre !!! pensez au village et à notre environnement, au sud les conséquences seront moins importantes.
1376	TRANCART	Sylvie	st842638@gmail.com	rue de la Palloudière	ROUSSILLON	38150	Déclaration d'utilité publique	Je donne un avis favorable concernant : A7 ÉCHANGEUR VIENNE SUD
1377	Silvestre	Jules	jules.silvestre38@gmail.com	Chemin de bêcheviennne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la construction d'un échangeur variante centre de Reventin Vaugris
1378	Romulus	Philippe	p.romulus@pyramide-avocats.com	Cours Romestang	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je soutiens la mise en place de l'échangeur vienne sud . La position soutenue par Vienne Condrieu agglomération est la meilleure position dans la mesure où elle est équilibrée.
1379	Escoffier	Marion					Déclaration d'utilité publique	CONTRE ce projet au sud de Vienne tel qu'il est pensé aujourd'hui. Surcharge du pont enjambant l'autoroute, pb de croisement des poids lourds et des cars scolaires, combien de temps va-t-il tenir? Quand le premier accident corporel? Cela rend les déplacements des enfants plus dangereux. Les ronds points ne sont pas pensés pour les poids lourds sortant des zones artisanales environnantes. La solution envisagée au sud de la zone du saluant est plus judicieuse et plus utile à la circulation. Elle coûte également moins chère avec moins de travaux

1380	Bragança	Maxence	maxencebraganca@gmail.com		Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	L'emplacement au centre sera fortement nuisible pour la vie des habitants de Reventin-vaugris, pour les personnes, les licenciés, les supporters qui fréquentent le stade de la commune. Les transports en communs deviendront compliqués pour me rendre au Lycée et cela engendrera de la pollution, des bouchons supplémentaires. Je me positionne contre cet échangeur au centre. La proposition de la mairie au Sud est préférable.
1381	Bragança	Romane	romanebraganca@gmail.com		Reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis fortement contre l'échangeur au centre car il ne favorisera pas les déplacements de véhicules, vélos, autres moyens de transport car beaucoup plus de circulation, de bouchons. Les lycéens, collégiens, travailleurs seront impactés par ce changement qui va créer des nuisances sonores et atmosphériques ainsi que de l'insécurité. La variante proposée par la Mairie de Reventin au Sud est préférable pour nous tous!
1382	Nagone	Maxime	maxnagone@gmail.com	Audrey Merluzzi	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis pour un échangeur au sud de Vienne et bien que la solution centre soit celle qui sera sûrement retenue, je pense que la solution sud est le meilleur emplacement afin de respecter les habitants de Reventin. Je suis pour une décision rapide car travaillant sur Lyon, je passe beaucoup de temps entre mon domicile et l'accès à l'autoroute
1383	Merluzzi	Audrey	audrey.merluzzi@gmail.com		Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis pour un échangeur au sud de Vienne et bien que la solution centre soit celle qui sera sûrement retenue, je pense que la solution sud est le meilleur emplacement afin de respecter les habitants de Reventin. Je suis pour une décision rapide car travaillant sur Lyon, je passe beaucoup de temps entre mon domicile et l'accès à l'autoroute
1384	ORO ZCO	José-Luis	peponarozco38@gmail.com	Pipet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la réalisation le plus tôt possible du demi-échangeur au sud de Vienne tel que soumis à l'enquête publique. Je suggère d'augmenter les impôts locaux pour faire baisser le prix du péage sur le tronçon desservi, voire pour le rendre gratuit, de manière à minimiser le transit dans Vienne.
1385	Silvestre	Chloe	Zcsilvestre@gmail.com	Chemin de bêche Vienne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le demi échangeur variant centre à Reventin Vaugris
1386	Pé Bri						Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la version échangeur au SUD DU VILLAGE de Reventin.
1387							Enquête parcellaire relative à l'opération	Je suis contre le projet centre qui va engendrer des problèmes de circulation aux heures d'embauche et de débauche sans parler des nuisances sonores.
1388	AUTISSIER	Bertrand			REVENTIN-VAUGRIS		Déclaration d'utilité publique	Il me paraît inconcevable qu'on veuille implanter ce demi-diffuseur au droit de la barrière de péage. Déjà, pour y accéder, trois ronds-points sous-dimensionnés sur à peine 500 mètres, avec une giration qui ralentira la circulation. De plus, le pont qui enjambe l'A7 est trop étroit pour une circulation fluide avec ce qui y passe actuellement. Qu'en sera-t-il avec 200% de circulation en plus ? Deux poids lourds ou autocars s'y croisent difficilement. Qu'en sera-t-il avec 600 poids-lourds par jours ? Ce pont a été prévu pour une circulation ordinaire même si les prévisions en 1986/1987 ont dû être largement augmentées. Qu'en sera-t-il avec ces 12000 voitures et 600 camions attendus ? IL NE TIENDRA PAS LE CHOC DE L'INTENSITE DE LA CIRCULATION !!! Un cabinet indépendant a déjà alerté sur ce point, mais on veut rejouer le viaduc de Gênes. Et dans ce cas, si ce demi-diffuseur est construit là où on veut le mettre il va déjà davantage couper la commune en deux. Et s'il lâche, bonjour les dégâts à tous les sens du terme. Cet axe est aussi emprunté par les convois exceptionnels qui ont déjà du mal à franchir le rond-point de la RN7. Qu'en sera-t-il de deux ronds-points supplémentaires encore moins adaptés et encore moins formatés pour un tel passage ? Si ce demi-diffuseur est placé au Centre, il va engendrer un double flux routier et autoroutier qui génèrera de l'insécurité pour les personnes se rendant au village et au complexe sportif. Notre village va être déserté alors que 30 associations l'animent, la revitalisation du Centre-bourg avec le Pôle médical, les commerces, sera mise à mal. Pour ce qui est de l'insécurité, l'accès par le dernier rond-point risque de voir des renversements de poids-lourds, aggraver les nuisances sonores et la pollution tant au niveau du lotissement que du stade. La disparition du merlon arboré fera que l'on aura l'impression de faire du sport au milieu de l'A7. Une solution Sud a été proposée et aussitôt balayée, alors que toutes les parties concernées sont d'accord pour cette variante. d'autant que 80% de la circulation arrive du sud. On s'est inquiété des espèces protégées, mais qui protège les habitants ? Et surtout pourquoi leur avis n'est-il pas pris en compte alors que l'n s'inquiète pour les seuls Viennois ? Quel déni de démocratie qui s'ajoute au mépris ressenti par les Reventinois !!! Pour toutes ces raisons, je m'oppose à ce que cet ouvrage soit établi au Centre, mais plutôt sur la variante Sud telle que proposée par la Commune de Reventin-Vaugris.
1389	maury	annie	mauryannie@wanadoo.fr		vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1390	Verrier Maurice	Maurice	lecellier.verrier@orange.fr	Bld Fernand Point	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Il est urgent de compenser les travaux pour réaliser l'échangeur
1391	Verrier Maurice	Maurice	lecellier.verrier@orange.fr	Bld Fernand Point	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Il est urgent de compenser les travaux pour réaliser l'échangeur
1392	Joanny	Kassy	kassy.joanny@gmail.com	Chemin des joncs	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour J'ai 14ans. Je joue 2/3 fois par semaine au basket dans le gymnase de Reventin et je m'amuse autour du stade, au city. L'échangeur au centre n'est pas approprié à être installé à côté d'un complexe sportif. J'aurais peur pour ma santé à cause de la pollution que cela va générer en plus. J'aurais peur pour ma sécurité quand je voudrais descendre à pied ! Enfin, j'aurais peur d'arriver en retard au collège. Je mets déjà 45min pour aller à Saint Charles. J'en mettrai au moins 1h ! Merci pour votre compréhension
1393	Vairail	Anthony	antho2000gas@gmail.com	montée Bellevue	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord pour l'échangeur
1394	Joanny	Janelle	Karinebeauregard@free.fr	Chemin des joncs	Reventin Vaugris (38121)	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, j'ai 10 ans et je suis contre l'échangeur au centre du village car il y aura 4 fois plus de voitures, camions...donc pour notre village, ce n'est vraiment pas bon. Quand j'irai à l'école, il faudra 15/20 minutes de plus. Je vais 3 fois par semaine au gymnase de Reventin ou au stade et cela sera 2 fois plus compliqué pour y aller et aussi pour la pollution, le bruit et la sécurité quand on fera des randonnées. Merci pour la compréhension que vous aurez pour moi. Janelle

1395	MAGNAT LARDY	Sylvie	s.magnatlardy@gmail.com	Montée des grands prés	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la mise en place de cet échangeur Vienne - Sud.
1396	Temiz	Mustafa	mtcarrelages@outlook.fr	Impasse beauversant	Salaise sur sanne	38150	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	J'apprécie la nouvelle sortie d'autoroute sur Reventin-Vaugris. Il y a moins de bouchons et nous perdons moins de temps. Cette nouvelle organisation nous permet de mieux gérer le trafic routier.
1397	VONSENSEY	TIPHAINE	tvonsensy@gmail.com	TIPHAINE VONSENSEY	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Ce projet est fondamental pour les Viennois comme pour tous les habitants des communes du Sud. Il permettra une fluidification du trafic et une amélioration de la communication entre les deux quartiers de Reventin. Mon fils fait du football à Reventin et je suis ravie du projet qui, contrairement à ce qu'en disent les opposants, va améliorer la qualité du stade du fait du mur végétal anti-bruit qui va être installé. Je trouve la voie cyclable sur le pont de l'autoroute également indispensable, et va permettre de développer l'autonomie des jeunes reventinois. Le changement fait toujours peur, mais celui-ci ne peut apporter que du bon!
1398	PATRICK	patrick	patrickbarrat@live.fr	rue des fontaines	Reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	oui pour l'échangeur sud et non pour installer cette verrue à coté du stade et l'entrée au village
1399	JANOWSKI	Deborah	deborah.janowski@gmail.com		Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Pour ! Mais au bon endroit...au SUD ! La solution au CENTRE n'est pas appropriée pour de multiples raisons. Tout d'abord, le grand flux des véhicules les matins (7h-9h) et soirs (16h30-19h) qui vont en direction de Lyon viennent des communes situées au sud (des Communes : Les Cotes d'arey, Vernioz, Saint Prim, Le Péage de Roussillon, ...), le demi-diffuseur au SUD serait donc plus adaptée : gain de temps pour eux et éviterais les bouchons sur la nationale 7 au niveau de Reventin et des grands pavés. Ensuite, le demi-diffuseur au CENTRE va couper la commune de Reventin en 2 et donc va générer de multi-problèmes : bouchons +++, voirie/pont non adaptés au flux de circulation +++, durée de trajet prolongé (pour ma part, habitante au niveau de la nationale 7 (en haut des grands pavés) je vais être obligé de "bouchonner" le matin (et le soir) pour amener (récupérer) mes enfants à l'école élémentaire située au village de Reventin ! De plus, je n'irais plus aux commerces du village si l'accès y est difficile !). Au niveau humain, le demi-diffuseur au CENTRE est une catastrophe : à proximité du stade (sécurité de nos enfants ?), pollution +++) pour nous et nos enfants, des habitations/lotissements juste à côté avec des nuisances +++, morts du village, des associations et des commerces, la création de voies "vélo" ne suffira pas à nous sentir en sécurité pour se rendre au village en vélo et à pieds si le flux (des véhicules et surtout des camions) est +++. Le demi-diffuseur au SUD est beaucoup plus adapté car plus loin du village et surtout des habitants. Il est certain que le demi-diffuseur est nécessaire vu le flux de circulation au quotidien mais AU BON ENDROIT : AU SUD !!!
1400	Grenier	Morgane	morgane.grenier@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable à la réalisation du demi-échangeur Vienne Sud.
1401	FARQUE	Jacques	j.farque@free.fr	Rue des Vèpres	Le Péage-de-Roussillon	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur Vienne SUD
1402	BLAVY	Christian	ch.blavy@free.fr	Rue des Vèpres	Le Péage-de-Roussillon	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur Vienne SUD
1403	GROLEAS	Isabelle	isabel.groleas@gmail.com	Boulevard des Alpes	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation de l'échangeur Vienne sud
1404	GROLEAS	Juliette		Place Francisque-Chirrat	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet d'échangeur Vienne sud
1405	GENEVE	Lucette		Route départementale, 1086 Verlieu	Chavanay	42410	Déclaration d'utilité publique	Favorable à cet échangeur
1406	GROLEAS	Jimmy		Chemin de la papette	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	D'accord sur ce projet d'échangeur pour désengorger Vienne
1407	Silvestre	Camille	camille.kergaline@gmail.com	Chemin de becheviennne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la création d'un échangeur variante centre à REVENTIN VAUGRIS pour prendre l'autoroute directement à REVENTIN sans traverser Vienne .
1408	THOMAS	Luc	lthomas@saintromainengal.fr	Chemin du Perrin	St-Romain-en-Gal	69560	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet de l'échangeur Vienne sud.
1409	Karaca	Necati	karacafreres@orange.fr	Sourd	Pont Eveque	38780	Déclaration d'utilité publique	
1410	Gibierge	Dimitri	gibiergedimitri@gmail.com	Chemin De L'Aubressin	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour je pense que c'est très dangereux pour la sécurité des riverains est une autre solution est beaucoup plus efficace, je pense que pour l'avenir de notre commune il est très important de voter pour l'échangeur situé plus au sud. Quand le chemin des grands pavés est à l'arrêt suite à un accident ou autre c'est déjà très compliqué au niveau affluence devant chez nous je n'imagine même pas en cas de sorti d'autoroute près du stade de reventin. Merci
1411	KOZAK	Nathalie	voltnatalie@gmail.com	RUE ARMAND DE PONTMARTIN	LES ANGLÉS	30133	Déclaration d'utilité publique	J'emprunte très régulièrement l'axe Avignon Lyon pour des rendez-vous professionnels. Ces rendez-vous me conduisent souvent dans la région de Vienne et ses communes avoisinantes. Le demi-échangeur de Vienne Sud est une vraie solution en gain de temps (et donc plus éco-responsable) et d'utilité pratique, facilitant l'accès à ces communes. Le projet proposé répond à une demande très importante de nombreux de mes confrères et consœurs. J'espère vivement qu'il pourra être réalisé comme prévu. Nous l'attendons avec impatience.
1412	Bonnepart	Alain	al.bonnepart@gmail.com	Place du stade	Le peage de roussillon	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la réalisation du demi échangeur.

1413	MARTIN	Sébastien	lotusargentm@gmail.com	RUE DE L'EYRARD	NOYAREY	38360	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>J'aimerais attirer votre attention sur l'endroit où il est prévu d'installer l'échangeur. L'opposition des habitants de Reventin-Vaugris sur l'emplacement de ce futur échangeur autoroutier est légitime pour plusieurs raisons, mais je tiens tout particulièrement à en évoquer une en particulier : l'insécurité routière. En effet la présence d'un échangeur dit au "CENTRE", plus exactement au bord d'un complexe sportif et culturel, poserait de graves problèmes d'insécurité routière.</p> <p>J'ai moi-même pu le constater alors qu'en visite chez mes grands parents avec ma fille, que l'accès à ce complexe depuis Reventin-Vaugris pose déjà des problèmes au niveau de l'accès piéton ainsi qu'au niveau du manque de visibilité dans le virage à proximité du lotissement des "Muriers".</p> <p>Ajouter du trafic à cet endroit, augmenterait à mon sens significativement les risques d'accidents.</p> <p>La solution de déplacement de ce projet au "SUD" portée par les habitants de Reventin-Vaugris, évite ce genre de désagrément, et à l'avantage de positionner cet échangeur dans une zone moins habitée. Ce qui est en général la norme pour ce type d'infrastructure, qui cause à n'en point douter et quelque soit les aménagements réalisés des nuisances pour les riverains.</p> <p>Il serait donc à mon sens plus utile en terme de sécurité routière et d'acceptation démocratique (au vu de l'opposition de cet emplacement des habitants alentours) de refuser que la présence future de cet échangeur à cet endroit pour privilégier la solution "SUD".</p> <p>Cordialement,</p> <p>Sébastien MARTIN</p>
1414	cartier	Odile	Odilecartier19@gmail.com	Odile cartier	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	
1415	Abeillon	Thibald	tabeillon@hotmail.com				Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Quelle belle idée que ce demi-échangeur. Pour en retrouver un de la sorte, il faut soit traverser le Rhône vers celui de Verenay (échangeur 10 Condrieu), soit traverser Vienne pour atteindre celui au nord (échangeur 9 Vienne Nord). Dans un cas comme dans l'autre on vient emprunter des zones de circulations difficiles comme le barrage de Reventin-Vaugris ou la ville de Vienne. Je pense qu'un tel ouvrage permettra d'alléger la circulation déjà chaotique dans ces goulots d'étranglements, et également d'améliorer le confort des riverains en gardant les voitures sur l'autoroute jusqu'au dernier moment plutôt que de leur faire emprunter le réseau secondaire.</p>
1416	cartier	Odile	Odilecartier19@gmail.com	route de saint sorlin	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Le projet Vinci, soutenu par l'agglomération, concentre tous les problèmes d'insécurité, de pollution, et de destruction du tissu social !</p> <p>Par ailleurs, il coupe le village de Reventin Vaugris en multipliant les nuisances autour du gymnase où évoluent de nombreux enfants !!</p> <p>La commune de Reventin propose un projet possible, plus au sud, qui n'engendre pas de coût supplémentaire !</p> <p>JE SOUTIENS DE TOUTES MES FORCES LE PROJET SUD !</p> <p>Est-ce si difficile d'écouter les premiers impactés ? Respectons les!</p>
1417	COMPAGNIE DU DAUPHINE	association	compagnie-du-dauphine@orange.fr	rue des Clercs	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	absolument nécessaire pour désengorger Vienne
1418	ARNAUD	CECILE	cecile.drillon@orange.fr	CECILE ARNAUD	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	je suis pour l'échangeur il est absolument nécessaire pour la ville de Vienne et le confort de ses habitants
1419	DRILLON	CECILE	cecile.drillon@orange.fr	CECILE ARNAUD	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	l'échangeur est absolument nécessaire pour la ville de Vienne et le confort de ses habitants et aussi pour l'environnement
1420	CHATAIN	Pierre	pichatain@wanadoo.fr	Pierre CHATAIN	saint prim	38370	Déclaration d'utilité publique	<p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Veuillez trouver en fichier joint ma contribution à l'enquête publique sur le demi échangeur VIENNE SUD.</p> <p>Personnellement je suis plus favorable à l'Option SUD.</p> <p>Je propose d'améliorer, renforcer l'accès à l'option Centre par les voiries existantes et de réduire la circulation venant de l'est et sud Est par un barreau de liaison entre la RD131 venant des Côtes d'Arej (lieu dit Le Curtil sur carte IGN et le chemin de la Tour conduisant à l'entrée sud de la zone d'activité).</p> <p>Par sécurité je vous adresse par courrier un document écrit.</p> <p>Bonne réception,</p> <p>Respectueuses salutations.</p> <p>Pierre CHATAIN 52, allée des érables 38370 SAINT PRIM</p>

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE DEMI-ECHANGEUR DE REVENTIN 05 mars 2022

La population des communes au Sud de Vienne augmente comme le prévoyait le SDAU de 1979.

Chaque maison nouvelle met deux voitures sur la route sauf pour ceux qui peuvent aller au travail en Train.

La circulation sur les voies de Vienne le long du Rhône, rapide à l'origine, devient « bouchonnante » aux heures de pointe.

Il faut donc trouver une solution pour que cette circulation en direction de Lyon évite Vienne et Ampuis en entrant sur l'A7 au sud de l'agglomération.

La situation retenue du demi-échangeur centre sur le territoire de REVENTIN VAUGRIS fait débat entre l'Agglomération Viennoise et la commune.

Or ce problème de circulation concerne toutes les communes entre l'échangeur de CHANAS et le demi-échangeur à créer au Sud de Vienne.

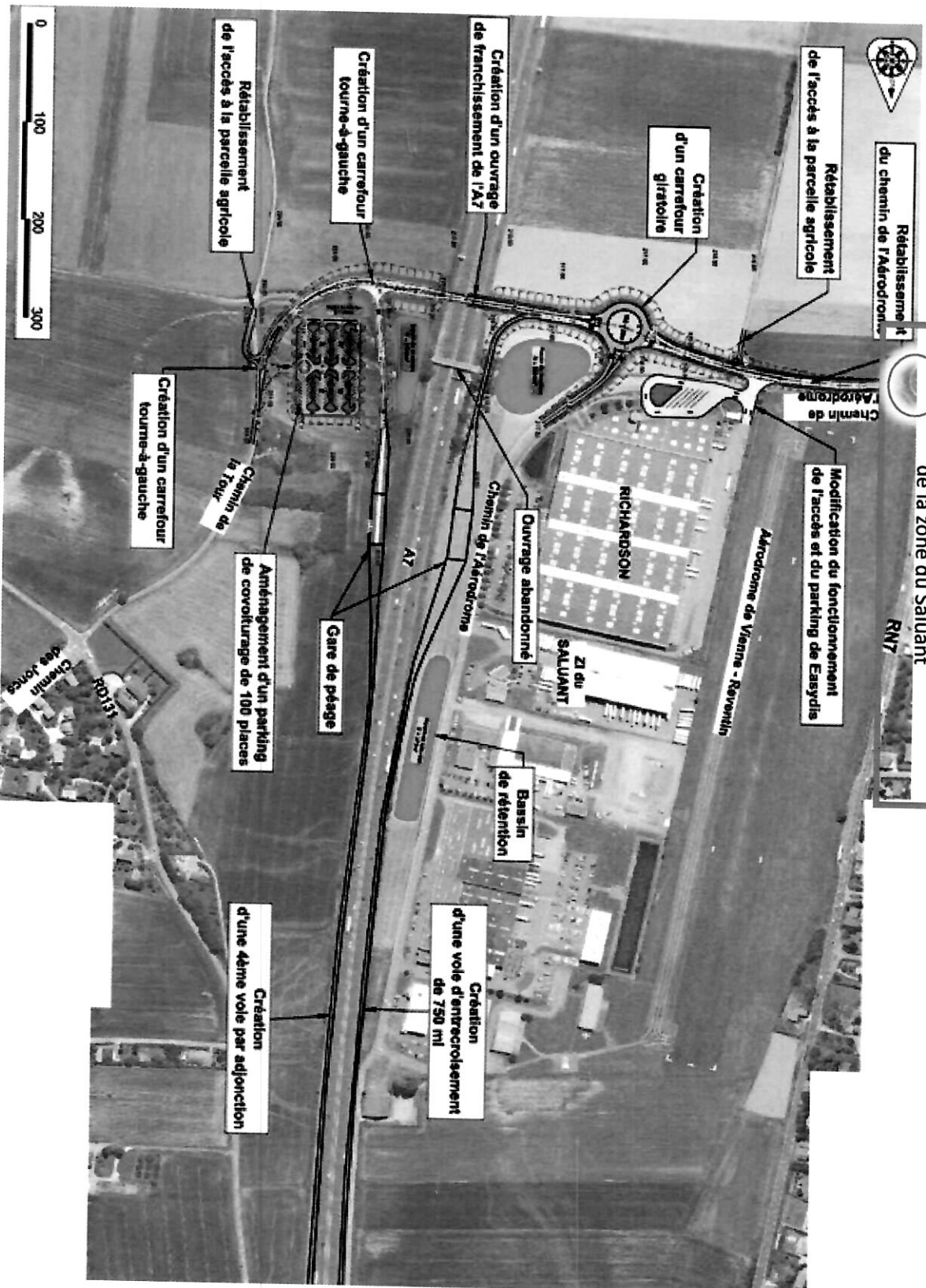


Photo du projet de demi-échangeur sur le site ci-dessous

<https://www.a7-echangeur-viennesud.fr/le-projet-soumis-a-enquete-publique/>

Photo parue dans le DL du 27 février d'un demi-échangeur idyllique baignant dans la verdure qui s'est substituée aux maisons existantes.

Rond-point existant à l'entrée de la zone du Saluant



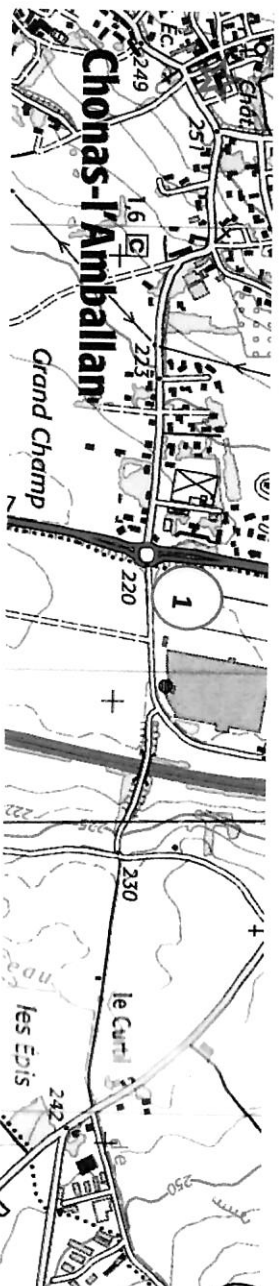
Projet de demi-échangeur Sud soutenu par la commune de REVENTIN.

www.lesstor38.fr/demi-echangeur-reventin-vaugris-presente-une-alternative-94263.html

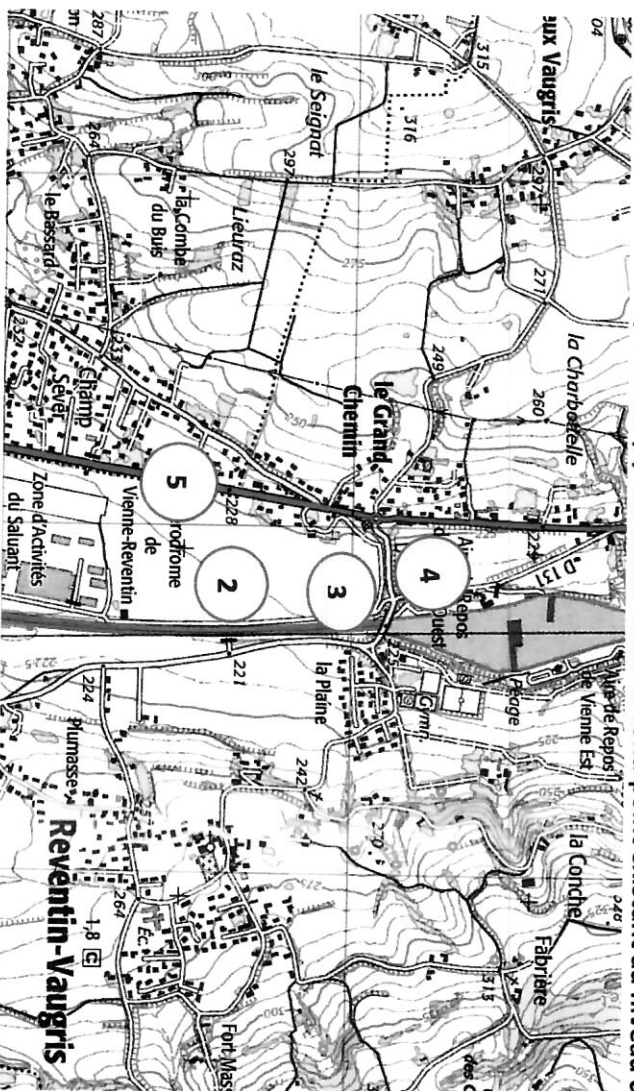
Les deux projets contiennent des éléments qui pourraient s'optimiser par l'amélioration des voies d'accès secondaires à ce futur demi-échangeur centre.

L'amélioration des voies d'accès secondaires venant du Sud

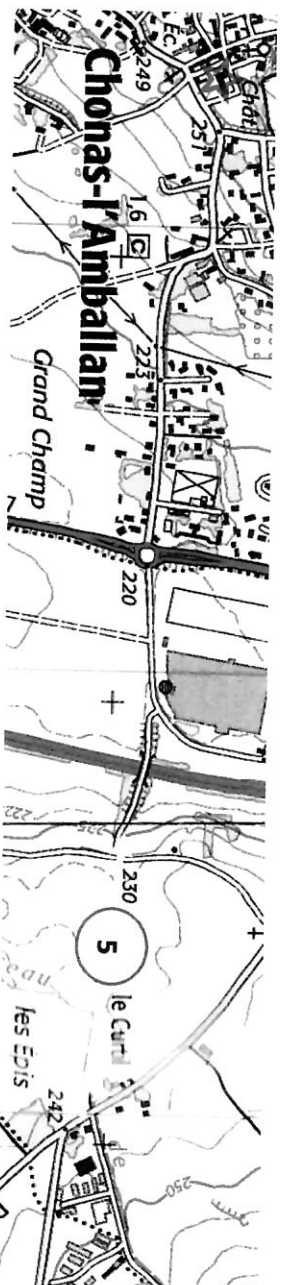
- Utiliserait le Rond-Point existant sur la N7 (1) desservant la Zone du SALUANT, mieux dimensionné pour les poids lourds que celui situé au Grand Chemin.



- Utiliserait le chemin de l'aérodrome (2) situé près de l'autoroute, à aménager.
- Déboucherait sur le rond-point (3) projeté sur la RD131 côté ouest du pont franchissant l'autoroute.
- Réduirait le flux supplémentaire de circulation sur la RD 131 (4) entre la N7 et le village de Reventin à l'Est de l'A7..
- Limiterait le bouchon biquotidien (5) sur la RN7 entre le rond-point existant au niveau de la ZA du Saluant et le rond-point du Grand Chemin.



- Pourrait accueillir la circulation provenant
 - Des Côtes d'Arey, Vernioz, Assieu par RD 131 avec possibilité d'accéder directement sur le pont franchissant l'autoroute au sud de la zone du Saluant à redimensionner (6),
 - Du Sud, Aubervives, Cheyssieu, Clonas sur Varèze par la RN7,
 - De L'ouest, Chonas l'Amballan, Saint Prim, Saint Clair du Rhône voire Saint Alban du Rhône et les Roches de Condrieu.



Pour mémoire, il est intéressant de noter que le SDAU de 1979 prévoyait l'augmentation de la population, donc de la circulation, et émettait une hypothèse de tracé de contournement de Vienne par l'Est.

Ce tracé, réalisé partiellement entre la D75 à PONT EVEQUE REMMOULON et la N502 à VIENNE MALISSOL, coupait l'A7 et la RN7 en limite des communes de Sant Prim et d'Aubervives sur Varèze pour se poursuivre à l'Ouest de l'agglomération Roussillonnaise jusqu'au carrefour de CHANAS.

Plus récemment les porteurs de l'entrepôt logistique EASIDYS, maintenant BERT et RICHARDSON avaient émis le souhait d'un accès sur l'A7.

Il y a certainement des éléments qui m'échappent. J'essaie donc de faire preuve de bon sens.

Je souhaite que l'ETAT et les COLLECTIVITES TERRITORIALES soient à l'écoute du territoire pour l'aménager directement ou/et par délégation à des opérateurs privés.

Pierre CHATAIN habitant 52, allée des érables 38370 SAINT PRIM

1421	EMB ELITAS	SCI	bernard-berthel@orange.fr	150 allée des peupliers	PONT EVEQUE PDC	38781	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur
1422	ODDOZ	ROLANDE		MALISSOL	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur il est absolument nécessaire pour la ville de Vienne et le confort de ses habitants et aussi la qualité de l'air par rapport à la pollution
1423	ARN AUD	Manon		PLACE LARDEREL MALISSOL 6	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur il est absolument nécessaire pour la ville de Vienne et le confort de ses habitants et aussi la qualité de l'air par rapport à la pollution
1424	UTINAM	association	utinam@orange.fr	route de Vienne	REVEL TOURDAN	38270	Déclaration d'utilité publique	Ok pour l'échangeur
1425	ARN AUD	Luc		PLACE LARDEREL MALISSOL 6	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	l'échangeur est absolument nécessaire pour la ville de Vienne et la qualité de l'air par rapport à la pollution
1426	ARN AUD	Martial		PLACE LARDEREL MALISSOL 6	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur il est absolument nécessaire pour la ville de Vienne et le confort de ses habitants et aussi la qualité de l'air
1427	DE TOUTES LES COULEURS	Association	toutes-les-couleurs@orange.fr	rue des Clercs	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur
1428	ARN AUD	Leeloo		PLACE LARDEREL MALISSOL 6	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur il est absolument nécessaire pour la ville de Vienne et le confort de ses habitants et aussi la qualité de l'air par rapport à la pollution
1429	CONSTANTIN	Janie	janieconstantin@orange.fr	avenue Jean Monnet	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à cet échangeur
1430	Reguilon	Guillaume	greguillon@mtp-energie.fr		Pont-Eveque	38780	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
1431	SAS Genevray		bbully@genevray-paysagiste.fr	Rue saint Alban	Vienne	38300	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
1432	Guechi	Raouf	raoufguechi@icloud.com	Le cortet	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Très bonne idée L'intérêt de l'échangeur permettrait de désengorger la nationale 7 plus de bouchons sur la route et sur Vienne et aussi moins de pollution grâce à la fluidité. Allez au bout du projet avec ton mon soutien. Bien cordialement.
1433	Guechi	Raouf	raoufguechi@icloud.com	Le cortet	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Très bonne idée L'intérêt de l'échangeur permettrait de désengorger la nationale 7 plus de bouchons sur la route et sur Vienne et aussi moins de pollution grâce à la fluidité. Allez au bout du projet avec ton mon soutien. Bien cordialement.
1434	Guechi	Raouf	raoufguechi@icloud.com	Le cortet	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Très bonne idée L'intérêt de l'échangeur permettrait de désengorger la nationale 7 plus de bouchons sur la route et sur Vienne et aussi moins de pollution grâce à la fluidité. Allez au bout du projet avec ton mon soutien. Bien cordialement.
1435	CARTIER	BRUNO	brunocartier12@gmail.com	ROUTE DE SAINT SORLIN	JARDIN	38200	Déclaration d'utilité publique	
1436	CARTIER	BRUNO	brunocartier12@gmail.com	ROUTE DE SAINT SORLIN	JARDIN	38200	Déclaration d'utilité publique	Ce projet de demi-échangeur au centre de la commune de Reventin-Vaugris n'est pas concevable à mon avis pour les raisons suivantes. _Le non respect de l'avis des habitants de la commune concernée, qui proposent un projet alternatif "variante sud". _Ce projet coûteux bloque d'autres alternatives et projets beaucoup moins polluants tels que la réouverture de la gare de Reventin-Vaugris. _Concentration des problèmes d'insécurité et de pollution au centre de l'agglomération. _Doute sur l'intérêt des automobilistes qui retrouveront les difficultés au nord de Vienne.
1437	FIAT	MARTIAL	marty3850@gmail.com	Chemin de l'Aubressin	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Oui au demi-échangeur mais en écoutant les préoccupations et les propositions de la population reventinoise et de ses élus.
1438	Colas	Jérémy	jerem.colas@gmail.com	Chemin des vignes	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique
1439	Colas	Aurelie	lili.s.colas@gmail.com	Chemin des vignes	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet
1440	Guillermo	Evelyne	evelyne.guilermo@wadoop.fr	Route de La Chapelle	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Ok pour un échangeur mais uniquement sur la partie Sud et non au centre comme prévu afin d'éviter une circulation ingérable avec des ronds points dangereux !!
1441	Mails	Stephane	stephane.mails@gmail.com	Rue Hector Berlioz	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Une urgence pour faciliter la circulation à Vienne
1442	Choréin	Emile	chorein.maureen@gmail.com	Rue Marie curie	Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	
1443	Choréin	Maureen	chorein.maureen@gmail.com	Rue Marie curie	Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	Très bonne initiative pour faciliter l'accessibilité notamment aux usagers travaillant sur Lyon.
1444	Choréin	Maureen	chorein.maureen@gmail.com	Rue Marie curie	Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
1445		Danielle			Chonas l'ambellan		Déclaration d'utilité publique	Non à l'échangeur CENTRE.
1446	Journaud	Amandin			Les côtes d'arey		Déclaration d'utilité publique	Non au projet centre!!
1447		Marie		Chemin des acacias	Reventin	38121	Déclaration d'utilité publique	Non à l'échangeur CENTRE, Il serait mieux au sud..
1448	Poizat	Aurelie			Jardin		Déclaration d'utilité publique	Ridicule, non au projet centre.

FIAT Martial
Directeur d'école publique honoraire
2451, chemin de l'Aubressin
38121 – REVENTIN-VAUGRIS

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je viens de parcourir sur le site internet dédié les contributions à l'enquête publique que vous menez actuellement. J'ai pu constater que pour beaucoup de contributeurs, elle se limitait à un référendum pour ou contre la création d'un demi-échangeur au sud de Vienne. L'écrasante majorité voire la totalité, et j'en fais partie, est favorable à cette réalisation permettant l'accès et la sortie vers, et depuis, le nord de la vallée du Rhône. Mais les avis divergent quand il s'agit de choisir l'emplacement le plus cohérent pour réaliser cet équipement.

Un très grand nombre d'habitants de Reventin-Vaugris vous expliquent les nuisances considérables que le projet dans sa version « centre compacte » amèneraient à leur village. Alors pourquoi ce projet apparemment si néfaste est-il arrivé à enquête publique ?

Ancien élu de la commune (de 2001 à 2015), j'ai assisté à la première réunion publique sur le sujet, en juin 2016, réunion organisée par la société Vinci et la communauté d'agglomération, ViennAgglo à l'époque. Trois projets y étaient présentés : une variante « Nord », avec accès sur la RN7 dans la montée des grands pavés, une variante « Centre » devenue plus tard « Centre compacte » qui est celle présentée aujourd'hui à enquête, et une variante « Sud ».

Une plaquette fournie aux participants présentait grâce à des pastilles de couleurs les avantages et inconvénients des trois projets. On put voir au premier coup d'œil que la solution centre avait les faveurs de la société Vinci : beaucoup de vert peu de rouge contrairement au Nord et surtout au Sud, visiblement trop cher à réaliser... A l'issue de cette réunion une « consultation » par cartes réponses et par internet devait indiquer aux organisateurs la solution préférée du public. Belle initiative démocratique, en apparence... Résultat : une très faible participation et une courte majorité qui se dégagea en faveur de l'option centre avec une quasi absence de réponse des habitants de Reventin-Vaugris qui pensaient sans doute que la position de leur conseil municipal, favorable à la version sud, suffirait à les protéger. Sauf que... suite à cette « consultation », un comité de pilotage fut mis en place qui commença à travailler sur la version centre et seulement sur la version centre puisque la « majorité » l'avait choisie !

La démission d'un grand nombre d'élus de Reventin-Vaugris fin 2016 et l'élection d'une équipe municipale hostile au projet centre (réélue en 2020) ne changea rien à l'affaire. Les élus reventinois ne purent jamais obtenir du comité de pilotage l'étude qu'ils firent réaliser d'une version sud moins coûteuse que celle du centre et surtout infiniment moins dommageable pour la vie communale de Reventin-Vaugris.

Voilà où nous en sommes. Malgré une réévaluation du coût des travaux de l'option centre, Vinci et l'agglomération n'ont pas changé de position.

L'exaspération de nombreux habitants des communes voisines à cause des difficultés du trafic local est compréhensible mais il faut raison garder : un échangeur au sud de Vienne en direction du nord est sans doute nécessaire, mais la vie (et donc l'avis) de la petite commune de Reventin-Vaugris doit être la principale préoccupation.

Avec mes respectueuses salutations

Martial FIAT

1449	MAESTRI	Annie	annie.maestri@gmail.com	chemin de Pommiard	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Impacts négatifs : Sécurité : trafic plus intense et goulots d'étranglement sur ce secteur urbanisé Pollutions : de l'air (gaz d'échappement donc particules fines) et nuisances sonores Environnement : paysage modifié par le tracé Décisions futures : qui sont les décideurs aujourd'hui pour les enjeux et travaux ?
1450	Merlin	Denis	denismerlin@orange.fr	Denis Merlin	Monsterox-Milieu	38122	Déclaration d'utilité publique	Le projet au sud de la commune me semble plus adapté dans le temps car la solution centre reste dans un espace restreint. La circulation ne serait pas concentrée dans le cœur de la liaison Reventin et Vaugris ce qui risque de limiter son développement à terme. Ce demi échangeur mettrait en valeur la situation de la zone d'activité autour de l'aérodrome. J'en profite pour me plaindre qu'il n'y a pas de sortie de l'A7 entre Chanas et Vienne venant du Sud (22km), ce qui limiterait l'encombrement de la RN7 dans cette zone, en revenant de Vienne ou en traversant La zone d'activité de Chanas et Roussillon avec la zone habitée du Péage de Roussillon.
1451	NAUDY	BENJAMIN	ben.naudy@outlook.fr		MOIDIEU-DETOURBE	38440	Déclaration d'utilité publique	Je suis scandalisé par le choix du projet centre qui ne prend pas en compte la vie des reventinois dont les déplacements vont devenir très dangereux puisque le trafic va être augmenté sur les axes les plus empruntés par les habitants. Comment les camions font-ils pour tourner sur le rond-point (extrêmement court) au Vieux Vaugris? Les embouteillages sont déjà très fréquents à cet endroit là car le rond-point est sous-dimensionné, que dire si le trafic augmente avec l'apport de camions souhaitant prendre l'autoroute?? Pourquoi ne pas tenir compte des infrastructures de la commune (stade, terrains de pétanque, salle polyvalente, terrains de tennis), qui amènent beaucoup de piétons et de personnes à vélo. Allez continuer à sacrifier la jeunesse? Pourquoi s'entêter et ne pas vouloir étudier plus sérieusement le projet plus au sud.
1452	FISCARELLI	Josiane	josiane.fiscarelli@gmail.com	chemin de charbotelle	reventin vaugris	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je ne suis pas d'accord avec ce projet qui nuirait à la qualité de vie sur notre commune, de par le trafic important, la pollution occasionnée. Il est déjà très difficile de circuler aujourd'hui en raison des bouchons importants aux heures de pointe et ce projet aggraverait ce problème. De plus, la proximité avec le stade serait très néfaste à la santé de nos enfants.
1453	Soret	Daniel		Cours Romestang	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1454	Lavigne	Stéphane	steph.lavigne38@gmail.com	rue St Jean	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	FAVORABLE AU PROJET
1455	MALLAMAIRE	Jacqueline		Le Grand chemin	REVENTIN-VAUGRIS		Déclaration d'utilité publique	Je trouve incohérent que l'on veuille implanter ce demi-échangeur au niveau de la barrière de péage existante. L'accès déjà compliqué vers le village et le stade sera saturé par cet afflux de circulation. Espérer moins 8% sur Vienne mais 200% de plus sur notre commune laisse mal augurer de la vie démocratique d'une Com d'Agglo prenant en compte le bien-être de tous ses habitants. Je vis dans un secteur déjà bien bouchonné, qu'en sera-t-il lorsque 1200 voitures et 600 camions passeront sous mes fenêtres ? Ce ne sera plus le matin et le soir mais toute la journée !!! La pollution générée en plus du bruit vont s'ajouter à celle et celui déjà existant du fait de l'A7. Les bouleversements devant intervenir sur et autour du stade vont engendrer une désaffection de cette structure. En plus du danger pour s'y rendre et en revenir. Comment envisager de pouvoir vivre sereinement dans un village apaisé si on rajoute ce demi-échangeur à cet endroit qui va encore plus séparer les quartiers ? Espérer un gain de temps pour aller sur Lyon est illusoire car ces ronds-points successifs vont rajouter du temps de parcours vu leur sous-dimensionnement. En plus de l'accidentologie qui va exploser sur cet axe. Les cars scolaires et les camions ne font pas bon ménage en général. Et l'afflux de circulation sur le pont ne va pas arranger cela. La commune de Reventin-Vaugris a proposé une variante au sud qui semble contenter tout le monde en plus du fait que la circulation arrive du sud. Pourquoi ne pas écouter l'avis des gens de la commune ? Je renouvelle mon opposition à la version centre telle que prévue par le projet soumis à l'enquête publique. Mme Mallamaire Jacqueline
1456	FORO	Paul	paul_foro@hotmail.fr	Chemin du mur noir	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Un réel intérêt pour désengorger Vienne / Ampuis etc sans toucher à la plaine agricole ! Meilleure option à mon sens. Bien cordialement Paul FORO
1457	MARTEL SAS		contact@martel-sas.fr		REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Nous sommes favorables à l'échangeur, par contre nous soutenons la variante Sud, qui est la moins impactante en terme de nuisances et idéalement placée pour desservir tous les véhicules se rendant au Sud de Reventin sans passer par le bas du village et surtout pour desservir notre zone artisanale. Merci de votre compréhension.
1458	MARTEL	CARINE	martel.vernioz@wanadoo.fr		VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable pour l'implantation d'un échangeur mais au Sud. La variante centre impacte trop les riverains de Reventin. Pourquoi leur créer autant de nuisances (ils en ont déjà bien assez) alors qu'il existe une autre solution au Sud qui permettra de régler tout aussi bien les problèmes de circulation.
1459	PIEGAY	Philippe	phil.pg@wanadoo.fr	Quai Riondet	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'implantation d'un demi-échangeur Vienne-Sud. Il est temps de fluidifier la circulation sur l'axe qui traverse Vienne. La situation actuelle est impossible : traverser Vienne aux heures de pointe avec en plus des feux qui ne sont pas synchronisés prend un temps infini ... Il faut parfois 30 minutes pour effectuer un parcours qui se fait habituellement en 5 ou 10 minutes. Pour tous les habitants qui habitent sur les quais ce serait une véritable amélioration.
1460	CHARVOLIN	Julien	julien.charvolin@orange.fr	chemin du vieux vaugris, Lotissement les iris	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Madame, monsieur Bonjour, Je me permets de donner part à mon avis sur cette sortie d'autoroute. Je pense qu'une sortie est une bonne idée pour désengorger Vienne mais par contre je ne comprends pas pourquoi cette sortie est effectuée à cet endroit qui va couper le village en deux. Combien de temps va-t-on mettre pour emmener notre enfant à l'école? Etc... Une sortie 1km plus bas serait idéale pour tout le monde habitation, circulation, bruit pour les riverains... Cordialement Julien CHARVOLIN

1461	Bassette	Bertille	bertille.basette@gmail.com	Rue de Montbrillant	Lyon	69003	Déclaration d'utilité publique	Je suis en faveur de cet échangeur !
1462	JURY-FOR O	Pascale	pascale.jury@live.fr	route de Reventin-Vaugris	Les Côtes d' Arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à un échangeur au centre du village de Reventin-Vaugris, et non dans la plaine de Chonas/St Prim/Reventin/Les Côtes car cette plaine est à vocation agricole, et serait alors rapidement investie de plate-formes logistiques. Je considère l'échangeur indispensable afin de limiter la circulation dans les Grands Pavés, à Verenay ainsi qu' en direction de Vienne. Il me semble être du bon sens d' admettre que cet échangeur situé au centre village a non seulement une faible emprise sur les terrains agricoles, mais de plus est la solution la moins onéreuse. Je suis convaincue que l' étude du placement de cet échangeur au centre diminuera la circulation, par incidence la pollution, et en conséquence est un bien pour l' environnement. L' étude a été faite de sorte de ne pas nuire les quelques riverains concernés. Sans cette décision, Vinci abandonnera ce projet à Reventin, et la circulation et pollution ne feront qu' augmenter!
1463	DE HAR O	Sandrine	toopunchy@free.fr	rue Cuviere	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	bonjour étant habitante de Vienne, je souhaite seulement donné mon avis concernant ce projet. il semble necessaire pour désengorger la ville au Nord et au Sud notamment aux horaires de pointe. cela permettrait de mieux circuler pour les riverains du centre ville et des heures de bouchons en moins pour les habitants du sud des communes de Vienne Condrieu Agglomération. bien cordialement
1464	Rippe	Roger		Rue pied de vigne	Cornas	07130	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur
1465	Rippe	Annick		Rue pied de vigne	Cornas	07130	Déclaration d'utilité publique	Pour accéder à Lyon depuis Ampuis. Très favorable
1466	brenier	hervé	herve.brenier@saint-gobain.com	hervé brenier	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	bonsoir, une autre possibilité vers vienne sud (le saluant) serait bien moins nuisible et contraignante le trafic en serait plus fluide aussi, merci de prendre en compte nos remarques, les habitants de l'aubressin . hervé breniere
1467	Hocdee	Clarisse			Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis fortement contre l'implantation d'un échangeur au centre du village de Reventin. La variante proposé par la mairie est préférable pour nous tous.
1468	Beauregard	agnes	agnesbeauregard@hotmail.fr	CHEMIN DE LA CONCHE	reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour , J'habite chemin de la conche, à environ 500m à vol d'oiseau au dessus du péage de l autoroute. je suis CONTRE l'échangeur au centre du village. le bruit de l' autoroute est déjà conséquent ,avec l'échangeur cela ne ferait qu' 'empirer ! surtout avec un mur le son va monter. Construire cet échangeur au sud de la commune me semble pertinent d' autant plus que c'est une zone industrielle et non habitée .Merci de bien vouloir prendre en priorité les avis de ceux qui seront directement impacté. Cordialement.
1469	Navizet	Isabelle	isabelle.navizet@ecotone.bio	Chemin de l'Aubressin	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis Défavorable au projet d'échangeur Centre Reventin qui est vraiment incohérent et sera nuisible pour tous les habitants, au niveau sécurité : augmentation du nombre de voitures près du village, entraînant une augmentation des dangers , nuisible à notre santé, à notre bien être... alors qu'une solution plus au sud, Saluant serait bien moins nuisible car plus loin du village et avec beaucoup moins d'habitations
1470	Bariat	Laurent	lbariat@gmail.com	19 mars 1962	Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	
1471	Bariat	Laurent	lbariat@gmail.com	19 mars 1962	Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet.
1472	Belle tante	Michel	mbelletante@jotmail.com	Chemin de la Corniche	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis archi pour ce projet, cohérent, rapide... seuls des petits intérêts veulent s'y opposer... J'avoue que j'en ai assez de faire la queue sur les quais de Vienne aux heures de pointe...fatigue, pollution, énervements, dangers...alors qu'un contournement serait si simple...alors faites vite et soyez raisonnables. Il y a tant de gens comme moi ... Michel Belletante
1473	Rolland	Jean Pierre 5	ch.jrolland@free.fr	Rue du Port au Prince	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1474	Peytel	Philippe	philippepeytel@hotmail.fr	Av général Leclerc	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1475	ROLLAND	Christiane	ch.jrolland@free.fr	PORT AUPRINCE	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1476	Ramirez	Bruno	ramirez.bruno@icloud.com	Rue du salin	St colombes	69560	Déclaration d'utilité publique	
1477	Garnier	Yves			Vienne	38200	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	Je suis favorable pour la réalisation au plus vite du demi échangeur
1478	Garnier	Yves	Frances.garnier@gmail.com		Vienne	38200	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	Je suis favorable pour la réalisation au plus vite du demi échangeur
1479	Papazian	Rénald	papazian.renald@gmail.com	Rénald Papazian	Saint Just Chaleysin	38540	Déclaration d'utilité publique	

1480				Chemin des cimes	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>J'ai 18 ans et habite le centre du village et je joue au foot depuis que j'ai 5ans à l'USR.</p> <p>Je suis contre l'option centre du demi échangeur, on avait manifesté il y a maintenant 4 ans contre ce projet, qui est juste impensable.</p> <p>Tout d'abord, cette option au centre va tuer le village car les enfants n'auront plus l'autorisation parentale pour aller jouer dans le village par peur d'avoir des accidents. Nous allons vivre dans une insécurité totale qui n'est pas à prendre à la légère. Le chemin des pèrières ne sera plus utilisé. Comment allons nous faire pour descendre au stade en vélo en toute sécurité pour aller voir les match??</p> <p>Ensuite, cette option va nuire à la santé de plus de 500 licenciés au club de l'USR car elle amènerait plus de 200% de trafic. Et toutes les personnes qui viennent de l'extérieur(vieux vaugris ou alentour) seront en insécurité pour venir au stade.</p> <p>Comment tous ces jeunes vont réussir à aller dans leurs collèges/lycée ?? Nous allons mettre minimum 2fois plus de temps et pour s'insérer dans les rond points, cela va être très compliqué.</p> <p>Toutes les personnes voulant échapper à la circulation en venant de Vienne vont passer par l'aubressin, mais cette route mène ou?? AU CENTRE VILLAGE</p> <p>Ce flux de trafic, au sein de notre village n'est pas prévue et créera une insécurité totale.</p> <p>Je vous remercie de votre attention</p> <p>C'EST MAINTENANT OU JAMAIS</p> <p>RÉVEILLEZ VOUS IL NE FAUDRA PAS VENIR PLEURER</p>
1481	Pochon	Marine	ma_poch@hotmail.com	Chemin des joncs	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonsoir,</p> <p>Ce projet me tient à cœur et je tiens à faire entendre mon opinion comme cette enquête le permet: je suis POUR un demi-échangeur dont la nécessité n'est plus à prouver MAIS AU BON ENDROIT. Je me suis battue pendant l'ancien mandat et continues de soutenir l'équipe municipale actuelle afin que ce demi-échangeur prenne place non pas où l'on souhaite nous l'imposer mais à 1,2 km plus au Sud. La solution actuelle située au cœur du village entraînerait des dégâts indélébiles et inacceptables car accentuerait la scission du village, se trouve à proximité directe des infrastructures sportives, une dangerosité extrême pour les modes doux, 3 ronds-points trop étroits sur 400m devant absorber un flux de + de 600 camions par jour sans compter les voitures ce qui créera des bouchons de part et d'autres de la RN7. La ville de Vienne ne sera délestée de 9% de son trafic au MAX. Alors que la solution SUD que je soutiens ardemment permettra de capter la majorité du flux plus au sud sans passer par le village, sera moins coûteuse et moins gourmande en terre agricole. Il est indispensable que cette solution soit étudiée de façon SÉRIEUSE. Merci de l'attention portée à mon témoignage</p>
1482	Bepoix	Remy	bepoix.remy@yahoo.fr	Rue de la mairie	Reventin Vaugris	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	<p>Bonjour,</p> <p>Nous voulons le demi échangeur au sud du village!</p> <p>Sinon il y aura trop de pollution et de nuisance pour Reventin!</p> <p>Oui à l'échangeur mais au sud!</p>
1483	Rodriguez	Odette	rodriguez.odette42@yahoo.fr	Lotissement Parc de Varambon	Saint Clair du rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Oui à l'échangeur mais au Sud sinon c'est la mort du village assuré!</p> <p>Des milliers de voitures vont passer quotidiennement et venir empoisonner la vie des Reventinois!</p> <p>Les enfants, personnes âgées seront mis en danger avec la circulation. Nous ne voulons pas avoir de mort sur la conscience!</p> <p>Oui à l'échangeur mais au sud!</p>
1484	ANDRE	Lydie	lydie.roumeas@gmail.com	Chemin des Moilles	Roussillon	38200	Déclaration d'utilité publique	
1485	Querlioz	Nathalie	n.querlioz@gmail.com	chemin des crêts	Saint-Alban du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	Nécessaire de faire cet échangeur.
1486	Querlioz	Thierry	n.querlioz@gmail.com	Chemin des crêts	Saint-Alban-du-Rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	Il est nécessaire de faire ce demi échangeur comme présenté initialement par la mairie de Vienne
1487	STURM	Yohan	yohan.sturm@outlook.fr	Louis saillant	Salaise sur sanne	38150	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur serait mieux placé au niveau de la ZA de reventin vaugris et non dans le village pour faciliter l'accès aux véhicules PL principalement et éviter les nuisances sonores pour les habitants.
1488	Querlioz	Inès		Rue du village	Saint-Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Très favorable à l'échangeur comme proposé par la mairie de Vienne. En effet, il est bien moins consommateur de terres agricoles et si on étudie le projet tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité de ce projet.
1489	Celard	Betty	Betty_boopdu_38@hotmail.fr	Rue du 11 novembre	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je vote pour
1490	Favolet	Ludovic		Rue de la mairie	Reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Oui à l'échangeur
1491	Monnin	Gilles	gilles.monnin38@gmail.com	Route des Alpes	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Il est urgent de réaliser ce projet pour la qualité de vie de tous ceux qui vivent à Vienne et dans les villages autour de Vienne pour réduire significativement les embouteillages, les accidents et les temps de trajet.
1492	Monnin	Gilles	gilles.monnin38@gmail.com	Route des Alpes	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Il est urgent de réaliser ce projet pour la qualité de vie de tous ceux qui vivent à Vienne et dans les villages autour de Vienne pour réduire significativement les embouteillages, les accidents et les temps de trajet.
1493	Fragne	Bruno	bruno.fragne@hotmail.fr	Du 8 mai 1945	Sainte Colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	J'espère que le prix du péage ne sera pas prohibitif
1494	BOU TOUIL	Gilbert	aigb@hotmail.fr	Chemin des Pasquettes	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour le projet tel que présenté
1495	Chadi	Stéphan	stephan.chadi38@gmail.com	Chemin des glycines	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1496	Horry	Jean Charles	jc.horry@squarehabitat.fr	Chemin des pinodiers	St cyr sur le Rhône	69560	Déclaration d'utilité publique	Bien que le recours à la voiture doit devenir plus raisonné, il est évident que ce projet est une nécessité pour désenclaver des territoires et en libérer d'autres d'un trafic toujours plus important. La rive droite ne doit pas subir le développement de la rive gauche.
1497		Chris			Assieu		Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour</p> <p>Depuis que la bifurcation du haut des grands pavés a été fermé, c'est de pire en pire les bouchons.</p> <p>Avec les bouchons entre l'échangeur d'Ampuis et et le rond de Reventin on perd facilement 1/2h quand il n'y a pas d'accident.</p> <p>Alors oui je suis tout à fait POUR l'échangeur depuis le temps!!! ON A HÂTE !!!</p>
1498	GIRault	YANIC	Yanic@edc-yanic.fr	Rue victor hugo	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1499	Depalle	Frederic	fredepalle@orange.fr	Chemin de montarnaud	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Avis très favorable !

1500	Barroso	Clémentine	barrosoclementine@gmail.com	Bis rue boson	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable à la variante centre.
1501	Sturm	Émile	emilebutagaz@gmail.com	Montlezns	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite voir aboutir se projet
1502	Sturm	Émile	emilebutagaz@gmail.com	Montleans	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite voir aboutir se projet
1503	Poly	Franck			Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Projet nécessaire pour fluidifier le trafic dans le centre de Vienne.
1504	Guillet	Caroline	tempofavintage@gmail.com	Rue clémentine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Ok pour échangeur vienne sud
1505	Vocanson	Arno	arno.vocanson@gmail.com	Rue de la convention	Chasse sur rhône	38670	Déclaration d'utilité publique	
1506	Giroud	Olivier et Isabelle	giroudisabelle@gmail.com	petite route des Barres	Les Côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	La solution de l'échangeur au centre nous paraît poser des problèmes importants pour les habitants de la commune de Reventin, qui verront la circulation augmenter pour les accès au village et sur la RN7. L'échangeur au sud apporterait beaucoup moins de nuisances.f
1507	Gras	Patrick	graspatrik1957@gmail.com	De charavel	Vienne	38200	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	
1508	Gras	Patrick	graspatrik1957@gmail.com	De charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui je souhaite voir aboutir le projet de l'échangeur Vienne sud
1509	Gras	Nathalie	thaligras1961@gmail.com	De charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur Vienne sud
1510	Poingt	Geoffray	laboratoirepoingt@orange.fr	Montée saint mamert	Les côtes d'arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Un projet déterminant pour l'avenir de vienne et du sud de Vienne , habitant au côtes d arej et travaillant sur Lyon et ses alentours , nous souffrons actuellement de ce manque de praticité pour aller travailler ... le barrage d ampuis et le péage de verenay est Vraiment compliqué à atteindre le matin La traversée de Vienne par les quais est tout autant compliqué pour tout usager et surtout je pense pour les riverains qu y résident ... nous sommes perpétuellement en retard ... le matin ... le soir ... c est toujours la course pour récupérer les enfants chez la nounou où à l école .. nous ne sommes jamais serein ...cet échangeur serait vraiment appréciable pour une plus grande liberté de circulation entre notre territoire et nos lieux de travail Nous l attendons depuis si longtemps !!! Je suis certain que economiquement il aiderait aussi encore à developper économiquement nos villages qui n attendent que ça !! Un vrai et beau projet que tout le sud de vienne attend impatiemment ! Geoffray poingt 0607174896
1511	Revolbourgeois	Eliane	colifichets38@yahoo.com	Bd de la République	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Il est très important de faire l'échangeur vienne sud car la route nationale 7 est trop surchargé de camion et de voitures et trop dangereuse et trop d'accident.
1512	CHAUTEMPS	Lucette	chautemps@wanadoo.fr	Chemin du Bois Royal - Charlemagne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur de Reventin. Il y aura moins de circulation sur Vienne.
1513	Gauthier	Jeremy	jeremygauthier@gmail.com	Teste du bailler	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1514	Gauthier	Jeremy	jeremygauthier@gmail.com	Teste du bailler	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur Vienne sud
1515	Alabau	Philippe	p.alabau@gmail.com	Rue girard	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Délestage d'une partie de la circulation viennoise
1516	Gratoloup	Josselin	gratcom@yahoo.fr	Avenue du Plateau des Frères	ST CLAIR DU RHONE	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour Il est primordial d avoir un accès à l autoroute par vienne sud pour fluidifier le trafic sur Vienne et les 2 rives du rhone. Il n est pas normal d avoir la sortie 10 puis attendre 30 km pour pouvoir sortir ou entrer direction le nord à échangeur de chanas Sortie 12... Il manque la 11
1517	Chavas	Stéphane	ideal.delices@neuf.fr	Chemin du sourd	Pont évêque	38780	Déclaration d'utilité publique	Cette échangeur serait une bonne chose pour dégorger la ville de Vienne durant les heures de pointe. Oui je suis pour que cette échangeur soit réalisée.
1518	Ogier	Stéphane	sogier@domaine-ogier.fr	Route de la Taquiere	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur est indispensable. Il devient juste impossible matin et soir de prendre le barrage de reventin et de traverser le sud d'Ampuis à hauteur de Vernay. Trop de voitures prennent se parcours pour rejoindre l'autoroute à Ampuis alors qu'il serait milles fois plus facile pour ces conducteurs de rejoindre l'autoroute plus au sud. Et c'est sans compter l'impact sur l'écologie. Supprimer ces bouchons devient un devoir : une petite minorité d'insatisfait au bon sens de la circulation, de la sécurité et de la protection de la planète.
1519	Jean-Claude	Hamadache	ierdvpm@orange.fr	St Jean	Les côtes d'arréy	38138	Déclaration d'utilité publique	Bonjour je pense qu'il est nécessaire de réaliser ces travaux car depuis plus de 30 ans entre Reventin et Vienne Nord à partir de 7h du matin jusqu'à neuf heures il y a un taux de pollution qui dépasse la normal cause des embouteillages et des accidents qui se produisent sur la route des grands pavés et il se produit exactement la même chose en sens inverse le soir lorsque chacun rejoint son domicile il y a de plus en plus d'automobilistes qui traverse cette jolie vallée viticole et fleuri je pense que pour réduire les accidents et la pollution c'est une idée formidable
1520	BERAUD	Nicolas	nicolas.beraud89@gmail.com	Impasse des vernes	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable pour le projet d'échangeur.
1521	CLEMENT	NATHALIE	pm.clement@orange.fr	RUE DU PORT	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	échangeur absolument nécessaire car circulation impossible sur la RN86 aux heures de pointe;
1522	Asselate	Nadia		Rue Émilie romanet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Arrêtez nous les bouchons pour traverser vienne
1523	Piquand	Barbara	barbara.roux15@gmail.com	Chemin de saint just	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je vote pour cet échangeur

1524	Vilanova	Céline	celine.vilanova38@gmail.com	Route du Cuillery	CHEYSSIEU	38550	Déclaration d'utilité publique	Je donne mon avis favorable au nouvel échangeur A7 Vienne Sud.
1525	PAUL	LAURENCE	lpbbo2@gmail.com	LAURENCE PAUL	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Indispensable pour désengorger la ville aux heures de pointes !
1526	carat	jerome	jerome.carat@hotmail.fr	rue de Montléans allé 3	vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur
1527	Liorit	Laurent	laurent.liorit@gmail.com	Rue de la charité	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Nécessaire pour désengorger le centre-ville aux heures de pointe.
1528	Blanc	Céline	celineblanc38200@gmail.com	Rue de la charité	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le projet pour que Vienne soit moins traversée par les camions.
1529	DURIF	Catherine	cpdurif@yahoo.fr	Chemin du Mas des roux	Monstero ux-Millieu	38122	Déclaration d'utilité publique	
1530	DURIF	Catherine	cpdurif@yahoo.fr	Chemin de mas des roux	MONSTER OUX-MILIEU	38122	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur.
1531	RAMOS PAREJA	Javier	lumesa@europa.com	Route du Moulin	Cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	
1532	Allié	Astrid	jeromeastrid@free.fr	Impasse du clos de lune	Les Côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Nous sommes favorable à l'échangeur Vienne sud. Bien cordialement. Astrid Allié.
1533	Copin	Annita	annitafarfae@hotmail.fr	12 Chemin de Charavel	Vienne	38200	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	Souhaite que l'échangeur soit réalisée, ras le bol des fils de camions entraînant une sur pollution
1534	Invernizzi	Claudine	invernizzi_claudine@bbox.fr	Quai Frédéric Mistral	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Énormément de pollution de gaz d'échappement. Odeur devenue insupportable et depuis un certain temps je fais beaucoup d'allergies....
1535	ANNAT	Cécile	annat.cecile@gmail.com	rue Hector Berlioz	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui pour le demi-échangeur à Reventin Vaugris qui permettra de désengorger la circulation dans Vienne
1536	Peyrache	Hervé	chistelle.herve@orange.fr	Romestang	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Fluidifier la circulation sur les quais de Vienne Je suis « pour » à 200%
1537	Pion	Sophie	frederic.pion@wanadoo.fr	Montée beaurmur	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord avec le projet soutenu par la ville de Vienne
1538	Faraoane	Benjamin	bfaaraone@gmail.com	Avenue des bruyeres	Chanas	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Cet échangeur tant attendu pourrait non seulement faire gagner du temps à de nombreuses personnes mais également décongestionner le sud de Vienne. Merci d'avance de penser aux habitants.
1539	Piganeau	Catherine	catherine.piganeau@sfr.fr	La prairie	Pont évêque	38780	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour cet échangeur pour désengorger Vienne
1540	GIRARD	Cedric	cedric1.girard@gmail.com	Cedric GIRARD	Estrablin	38780	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis favorable à la mise en place de la variante centre du 1/2 échangeur de Reventin Vaugris. Merci d'avance pour votre prise en compte. Cordialement
1541	TOMASELLA	Dino	tomasella.d@free.fr	Rue Vimaine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au demi-échangeur pour une meilleure qualité de vie à Vienne.
1542	Bouffaud	Vincent	bouffaudv@gmail.com		Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour ce projet qui désencombrera le centre viennois
1543	Fouche	Franck	ff02@hotmail.fr	Victor Hugo	Vienne	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je suis pour les travaux.
1544	Robert	Elodie		Route des jardins	Chuzelles	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	Avis favorable échangeur A7 SUD DE VIENNE
1545	Ferrari	Alan	alanferrari95@gmail.com	Alan Ferrari	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour le projet de création d'un échangeur à Reventin-Vaugris.
1546	Jeanneaux	olivier	Olivier.jeanneaux@orange.fr	olivier jeanneaux	les cotes d'arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Bonjour à toutes et tous, la variante centre compacte semble effectivement la meilleure solution et la moins impactante pour l'ensemble des riverains. Par contre votre projet a déjà noté l'impact sur la montée des grands pavés et sur le giratoire actuellement saturé tous les soirs. Je suppose qu'une solution parfaite n'existe pas. Cependant, le rond point actuel ne suffira sans doute pas. Il me semble aussi qu'une sortie pourrait être prévue dans le sens Sud Nord à moindres coûts. Ne pas prévoir cette sortie c'est voir le risque que cette question réapparaisse dans les années à venir. C'est dommage de ne pas avoir évoqué cette question. Enfin les budgets annoncés sont déjà dépassés. A l'heure où j'écris ces lignes, nous pouvons déjà considérer que l'augmentation des prix de l'énergie et des matériaux va inévitablement faire à minima doubler le prix du projet par rapport aux estimations de 2016. en tout cas beaucoup de travail , pour quel résultat ? on peut raisonnablement enfin espérer une décision, qu'elle soit de tout stopper ou de réaliser cet échangeur, il est temps que les pouvoirs publics décident.
1547	Guignard	Laurence	laurence.guignard@alicedsl.fr	Montée Coupe Jarret	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	

1548	Pinero	Claudina	claudinapinero@yahoo.fr	Des missionnaires	Sainte-Colombe	68560	Déclaration d'utilité publique	Nous attendons avec impatience la mise en place de ce 1/2 échangeur afin de désengorger la circulation extrêmement compliquée pour traverser Vienne
1549	Fauché	Alban	koaladauphinois@gmail.com	Rue Lelievre	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui au demi échangeur de REVENTIN sud vienne afin de désengorger les quais de Vienne des poids lourds...
1550	Bepoix	Serge	serge.bepoix@neuf.fr	Rue Jean Moulin	Saint Maurice l'exil	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur avec l'option sud
1551	Carat	Christophe	c.carat@outlook.com	Montée des grands prés	Vienne	38209	Déclaration d'utilité publique	Il faut le faire de toute urgence pour désenclaver la ville de vienne Merci
1552	Delorme	Sofia	sofia.brahmi@hotmail.fr	Lotissement les noisetiers	Monstero ux milieu	38122	Déclaration d'utilité publique	Favorable
1553	Gustnelli	Audrey	audgone69@hotmail.fr	Chemin de belleuve	Saint clair du rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable pour le projet de l'échangeur
1554	CORBINEAU BONNARD	Pascale	pascale.corbineau@orange.fr	Montée des grands prés	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite que ce soit réalisé au plus vite Ça n'a que trop trainé
1555	Brochud	Danielle	daniellereb@sfr.fr	Trémeau	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Nous attendons avec une grande impatience cet échangeur qui facilitera la circulation dans notre belle ville de Vienne et réduira ainsi la pollution. OUI A L ECHANGEUR PREVU ET QUE LES TRAVAUX DEMARRENT LE PLUS VITE POSSIBLE
1556	Brochud	René	daddounette@sfr.fr	Trémeau	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui au demi échangeur, nous l'attendons avec impatience. Moins de circulation dans notre ville = moins de pollution, une meilleure qualité de vie
1557	Verdin	Tiffany	tiffany.verdin@sfr.fr	Chemin de la.chapelle	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet du demi échangeur au niveau du péage existant
1558	sarzier	armand	armand.sarzier@orange.fr	chemin de lieuraz	chonas l'amballan	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je vote non au projet centre car il est déjà difficile de rejoindre la rn7 et je pense que ce sera pire avec le projet centre car il y aura beaucoup plus de bouchons sur la rn7 au niveau du rond point existant(poste d'essence)
1559	SOY	Sébastien	sebastien.soy@hotmail.fr	Avenue Jean Mermoz	SAINT CLAIR DU RHONE	38370	Déclaration d'utilité publique	Favorable totalement à ce projet qui répond à un besoin et une réalité pour tous les habitants du sud viennois, du pays roussillonnais et de la région de Condrieu. Vienne et Ampuis sont totalement engorgés le matin et l'état du pont des roches de condrieu vient encore aggraver la situation. Il est tout simplement logique d'adapter nos infrastructures au développement de la population avec notamment le déplacement de la Métropole de Lyon vers le sud.
1560	SOY	Sébastien	sebastien.soy@hotmail.fr	Avenue Jean Mermoz	SAINT CLAIR DU RHONE	38370	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	Favorable totalement à ce projet qui répond à un besoin et une réalité pour tous les habitants du sud viennois, du pays roussillonnais et de la région de Condrieu. Vienne et Ampuis sont totalement engorgés le matin et l'état du pont des roches de condrieu vient encore aggraver la situation. Il est tout simplement logique d'adapter nos infrastructures au développement de la population avec notamment le déplacement de la Métropole de Lyon vers le sud.
1561	SOY	Sébastien	sebastien.soy@hotmail.fr	Avenue Jean Mermoz	SAINT CLAIR DU RHONE	38370	Autorisation environnementale	Favorable totalement à ce projet qui répond à un besoin et une réalité pour tous les habitants du sud viennois, du pays roussillonnais et de la région de Condrieu. Vienne et Ampuis sont totalement engorgés le matin et l'état du pont des roches de condrieu vient encore aggraver la situation. Il est tout simplement logique d'adapter nos infrastructures au développement de la population avec notamment le déplacement de la Métropole de Lyon vers le sud.
1562	Willelm	Alain	alainwillem@orange.fr	La combe verte	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1563	Fournel	Pierre	p.fournel@aposte.net	boulevard Fernand Point	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui au projet de l'échangeur Vienne Sud à mettre en oeuvre de toute urgence
1564	sarzier	josette	josette.sarzier@orange.fr	chemin de lieuraz	chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	impossible de sortir du ch de lieuraz trop de circulation et de pollution
1565	Jamais	Jean-Paul	jeanpaul@jamais.me	Rue du port au prince	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour à 100%
1566	ANDRE	Laurent	laurent.andre@closdu montvinon.fr	Chemin des Moilles	ROUSSILLON	38140	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet de l'échangeur A7 Vienne Sud dans sa réalisation et sur le bien fondé de ce projet

1567	GATE	JEAN FRANCOIS	jfgatet@gmail.com	quai etienne Rey	vienna	38200	Déclaration d'utilité publique	Objet: emplacement du demi-échangeur Bonjour Non pas comme ça voilà ma réponse Pour le demi-échangeur c'est oui mais avec l'échangeur au sud Je passe plusieurs fois par semaines sur ce secteur et je fais part de mes réflexions sur ce sujet. Mes raisons sont nombreuses : On va arriver à certaines heures à un engorgement permanent de la zone proche du péage autoroutier, d'une pollution supplémentaire, une dangerosité accrue liée à l'urbanisation plus importante à proximité du péage, sans parler des structures sportives et culturelles locales qui font être asphyxiées. Le demi-échangeur au Sud a été proposé dès le départ du projet et c'est le seul qui tienne. C'est une question de bon sens. La réalisation du projet ne résoudra pas complètement la question de l'engorgement du bassin viennois et de l'axe nord-sud en bordure du Rhône. Les camions vont continuer à circuler dans la traversée de Vienne. Cordialement
1568	DYEL	Robert	robert.dyel@proton.com				Déclaration d'utilité publique	Sans aucun doute, un accès à l'autoroute A7 au sud de Vienne est nécessaire pour permettre un accès plus facile à la métropole lyonnaise, on ne peut que regretter que cet accès n'est pas été réalisé dès la construction de l'autoroute, ce qui aurait évité l'urbanisation maladroite de la zone. Le tracé proposé dit "centre" relève du "bricolage" à moindre coût financier, mais à coût maximum pour les riverains sans qu'il soit certain que le service soit bien rendu. Le projet est bancal dans la réalisation des accès. Des aménagements semblent nécessaires : 1/ Augmentation de la taille des ronds-points. 2/ Élargir et aménager le chemin de l'aérodrome pour diminuer le trafic sur la RN7 et à hauteur de la station service. 3/ Détruire le bâtiment des services techniques municipaux "imprudemment" construit à cet endroit et réaménager l'accès au gymnase par l'est. 4/ Changer l'angle du pont pour le mettre perpendiculaire à l'autoroute. Toutes ces suggestions entraînent des coûts supplémentaires, mais après la période de "quoiqu'il en coût" totalement déconnecté de la réalité, il serait peut-être temps de penser à des investissements utiles et correctement réalisés. Si la solution "centre" est préjudiciable aux riverains immédiats, la solution "sud" envisagée par la mairie de Reventin-Vaugris est incomplète, ce qui permet de réduire son coût, mais le remodelage nécessaire des voies d'accès va en renchérir le coût artificiellement bas. Sans l'adaptation des voies d'accès, les nuisances sont déplacées vers d'autres quartiers du village. Dans la solution "sud", les véhicules entrant ou sortant doivent couper la file des camions, qui est même très souvent une double file. De plus l'injection du trafic se ferait à l'endroit précis où se prépare l'accès au péage avec signalisation abondante, réduction de la vitesse et augmentation du nombre de voies. Le risque d'accidents créé par cette configuration est très important. En conclusion, aucune des deux solutions "en l'état" ne me convient en l'état, une autre variante 1 km plus au sud à hauteur de "la Grange Neuve" serait certainement plus adaptée.
1569	Huriet	Benjamin	bhuriet@hotmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à ce projet qui doit permettre de réduire le trafic routier dans les villes et villages vers Lyon depuis le sud de Vienne (Reventin).
1570	DEVELLE	SANDRINE	sandrine.develle21@gmail.com		38121 - REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	L'implantation de l'échangeur au centre de la commune aura de graves conséquences sur la vie des Reventinois et notamment de ceux dont ma famille fait partie qui habitent de l'autre côté de la nationale 7 par rapport au centre du village. Cet implantation dans cette zone nous couperait d'un accès rapide et simple au centre de notre village. Comment dans cette configuration aller au centre du village, en vélo par exemple, pour les enfants (et même les adultes) sans danger ?? L'augmentation du trafic et des risques associés rendra la démarche impossible ! La circulation est déjà dense aux horaires de début de journée et fin de journée d'école et de travail, cela deviendra invivable avec une augmentation énorme du trafic. L'alternative proposée au niveau de la zone du Saluant un peu plus au sud est LA vraie solution. Merci
1571	Markarian	Franck		Avenue berthelot	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1572	AUTISSIER	Jérôme		Le Grand Chemin	REVENTIN-VAUGRIS		Déclaration d'utilité publique	Je suis contre la construction du demi-échangeur au Centre. Il semble incohérent de vouloir ramener toute la circulation venant du sud vers le nord en aggravant les bouchons existants. Et dire que cela va faire gagner 8 minutes sur le trajet vers Lyon, c'est illusoire vu la configuration du tracé envisagé. Déjà trois ronds-points sur à peine 500 mètres avec le dernier en surplomb sur l'A7 engendreront des ralentissements encore plus importants. Et ces ralentissements seront non plus matin et soir mais permanents. On nous dit que l'A7 amène déjà de la pollution et des nuisances sonores, et que un peu plus un peu moins la belle affaire. Les Reventinois n'ont pas mérité ça ! Les riverains sont déjà suffisamment mis à mal pour encaisser ce surcroît de circulation. Sans parler du pont qui sera davantage sollicité alors qu'il n'a pas été prévu pour supporter ces 12000 véhicules et 600 camions annoncés. Et nos enfants qui vont faire du sport et se détendre au Stade, quel intérêt pour eux surtout si le merlon arboré disparaît ? Une solution Sud est proposée par la mairie, pourquoi ne l'étudie-t-on pas davantage et surtout plus sérieusement ? Contre le Centre et pour le Sud.
1573	Lagors	Floriène		Route du village	SERPAIZE	38200	Déclaration d'utilité publique	Très favorable à la construction de l'échangeur conformément au projet proposé pour améliorer les conditions de circulation
1574	Scafi	Aurelien	aurelien.scafi@sdis38.fr	Rue de Vaunoy	Saint Romain en Gal	69560	Déclaration d'utilité publique	Ayant consulté les documents, je suis pour le demi échangeur. La variante proposé me convient parfaitement.
1575	Lagors	Zélia		Avenue Lauragais	Castanet Tolosan	31320	Déclaration d'utilité publique	Très favorable à l'échangeur complet

1576	MAR LIERE	Christine	ch.marliere@gmail.com	Christine MARLIERE	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	bonjour, je suis contre le projet proposé, la solution de l'échangeur au sud doit être prise en compte dans sa globalité, en évaluant les risques et bénéfices sur les différents aspects environnemental, économique et humain. Le trafic à l'heure actuelle sur des horaires de pointe est déjà compliqué, je l'imagine avec le trafic supplémentaire avec les risques liés : humain, pollution, dangerosité etc... la qualité de vie de la population doit être prise en compte et non au détriment de facteurs économiques. Ce projet doit être concerté avec tout le monde et ne pas répondre seulement à une injonction politique et économique. Cordialement
1577	LEVE UGLE	Marc	marcleveugle@gmail.com	ALLEE DES MÛRIERS	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Dés que le projet de demi-échangeur a été soumis à la connaissance des habitants du quartier et des villages environnants j'ai eu un étonnement de ne pas voir discuter de la mise en place d'un double échangeur, c'est-à-dire un échangeur normal. Vu mes observations visuelles de la circulation, particulièrement celle des poids lourds de la zone de Saluant, il m'a paru évident d'analyser et d'étudier la mise en place d'un demi-échangeur au sud complété par le complément du péage existant; de manière à ce que les poids lourds de la zone ne soient pas obligés d'emprunter les entrées du plateau de Louze et de Vérenay, et qu'ils puissent sortir venant du nord ou du sud au sud de la zone du Saluant.
1578	Gaul ard	Cécile	cecile.gaulard@gmail.com	Rue des Bouleaux	Les Côtes d'Arely	38138	Déclaration d'utilité publique	Nous attendons ce projet avec impatience, vite vite que les travaux démarrent. Nous sommes à 100% derrière ce beau projet. Ce demi-échangeur nous apportera confort de vivre dans nos trajets quotidien vers Lyon.
1579	Togn arelli	Quentin	quentin.tognarelli@gmail.com	Rue des Bouleaux	Les Côtes d'Arely	38138	Déclaration d'utilité publique	Très favorable au projet, nous souhaitons un démarrage au plus vite pour réguler le trafic aujourd'hui devenu très difficile sur le territoire.
1580	MOC ELLIN	Séverine	mocellinseverine@gmail.com	Séverine MOCELLIN	Serpaize	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'échangeur
1581	Traut man n	Roland	roland.trautmann1955@gmail.com	Route de seyssuel	Chuzelles	38200	Déclaration d'utilité publique	
1582	Berg ay	Pascal	dpcpeage@gmail.com	Place des capucins	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	A7 échangeur Vienne sud
1583	Berg ay	Pascal	dpcpeage@gmail.com	Place des capucins	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à l'échangeur Vienne sud c'est vital pour le désengorgement de la ville de Vienne
1584	CARR ON	Denis	denis.carroin@gmail.com	Galerie Pierre Lescot	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le 1/2 échangeur pour alléger la circulation sur les quais de Vienne Pour redonner à notre ville son caractère touristique
1585	Desb os	Camille	camdesbos@yahoo.fr	Rue Édouard girerd	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Le tracé proposé par M. Thierry Kovacs est rationnel, pragmatique, peu onéreux et sans inconvénients pour les riverains et le village de Reventin. Beaucoup de monde travaille à Lyon et il est très difficile de circuler dans vienne, il n'est pas normal de mettre 20 à 25 minutes pour traverser Vienne alors qu'en temps normal il faut 8 minutes. De plus la pollution liée aux embouteillages est très importante. Cordialement
1586	Tour nier	Christian			Estrablin		Déclaration d'utilité publique	favorable à ce projet
1587	ANG ER	PASCAL	anger.f@wanadoo.fr	les jardins de St Benoît	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique. Le tracé proposé par M. Thierry Kovacs est rationnel, pragmatique, peu onéreux et sans inconvénients pour les riverains et le village de Reventin.
1588	Gum us	Mustafa	gumusmustafa@gumus-facades.com	Chemin des cimes	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur, l'amélioration de la circulation est toujours bon prendre. La fluidité du trafic actuel nous impacte tous! Cdt.
1589	Goig oux	Sophie			Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à ce demi échangeur
1590	Gom ez	Laurent	lau-gomez@orange.fr	Chemin de la traillie	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
1591	Mou chet	Régis	300861@wanadoo.fr	ALLEE DE PROVENCE	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1592	Beny oune s	Lotfi	filouben@hotmail.com	Germaine grange	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Il est plus que nécessaire la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique. Afin de ce prémunir de la pollution que subit tous les jours ma commune ainsi que les bouchons. Merci
1593	JACO B	Stéphane	stephane.jacob38@free.fr	Impasse la lune	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, depuis ma fenêtre je vois le bouchon sur la n7 qui s'étend ai sud jusqu'à à auberive sur vareze. Je ne comprends vraiment pas la cohérence de vouloir mettre l'échangeur ai niveau de la barrière de Vienne reventin. Le flux de véhicule arrive majoritairement du Sud d auberive. Une entrée vers la metanerie serait bien plus cohérente. D autre part, vous allez saturer la route qui passe en bas des côtes d arey entre vernioz et reventin, si vous garder le projet initial. Cette route est déjà très dangereuses. Cordialement Stéphane JACOB
1594	Roco o	Barbara	barbara.rococo.pub@gmail.com	Rue des clercs	Vienne	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	Favorable à l'échangeur Vienne sud pour diminuer la pollution dans notre ville
1595	Girar don	Sophie	sophiegirardon@hotmail.fr	Montée Coupe Jarret	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Très important pour le bassin Sud de Vienne. Désengorgera la circulation du barrage de Reventin Vaugris et évitera de traverser Vienne.

1596	ANDRÉ	Lydie	landre@initiative-valleeedurhone.fr	Chemin des Moilles	ROUSSILLON	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à ce projet A7 Échangeur Vienne Sud , attendu avec impatience pour alléger le trafic au sud de Vienne.
1597	Gaulard	Didier	didier.gaulard@sfr.fr	Chemin des chanavaries	Saint Cyr sur le Rhône	69560	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable
1598	Gaulard	Didier	didier.gaulard@sfr.fr	Chemin des chanavaries	Saint Cyr sur le Rhône	69560	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable
1599	Lentillon	Coralie	coralie.lentillon@kedgbs.com	CORALIE LENTILLON	PARIS	75018	Déclaration d'utilité publique	Je suis défavorable au projet car je ne vois aucun intérêt de le construire, seulement de faire des dégâts, détruire des terres agricoles, polluer tout un village et ses habitants. La transition écologique, la préservation de la nature, l'importance de la vie locale dans nos villages sont des sujets discutés chaque jour et vous souhaitez construire tout un projet qui irait à contre courant des urgences écologiques actuelles. Faire ce projet c'est laisser mourir tout un village, ne pas respecter l'agriculture et ses agriculteurs, il y a d'autre façon de se faire de l'argent. Cordialement.
1600	Barbassat	Annick	annickbarbassat@outlook.fr	Quai Jean Jaurès	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite qu'il y ait moins de circulation sur les quais
1601	Mahé	Françoise	F.mahe@wanadoo.fr	Françoise MAHE	Lyon	69003	Déclaration d'utilité publique	Projet indispensable à tous ceux qui travaillent sur Lyon pour désengorger Vienne.
1602	CHABAH	Angélique	angeliquehabah@outlook.fr		LES COTES D AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Nous sommes très impatients de la mise en place de l'échangeur Vienne Sud car nous travaillons mon mari et moi sur Lyon et le matin nous sommes confrontés à de nombreux embouteillages soit pour rejoindre l'échangeur d'Ampuis soit pour accéder à l'entrée d'autoroute à Vienne Nord.Par ailleurs la pollution engendrée par tous ces embouteillages est très néfaste à l'environnement. Nous espérons vivement que ce projet verra le jour depuis toutes ces années au cours desquelles nous en entendons parler.
1603	Costemale	Maxime	maxime.costemale@gmail.com	rue du Bouchet	Auberives sur Vazeze	38550	Déclaration d'utilité publique	La création du demi-échangeur autoroutier de Reventin Vaugris simplifiera grandement l'accès en provenance et en direction de Lyon. Aux heures de pointe, les files de voitures sont interminables sur le barrage de la CNR ainsi qu'à Verenay. La montée des grands pavés est également très souvent saturée, avec une dangerosité importante.
1604	CHARVET	Eric	eric-charvet@orange.fr	Eric CHARVET	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Très beau projet ,avis favorable
1605	SZEZUREK	Pascal	szezurek@gmail.com	Pascal SZEZUREK	38200 - VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet qui permettra de désengorger la circulation dans Vienne.
1606	Bogiraud	Maurice	bogiraud.m@wanadoo.fr	Chemin de l'Aubressin	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Monsieur le Commissaire Enquêteur Le demi échangeur de Reventin Vaugris a été souhaité et voté par le Conseil Municipal de Reventin Vaugris au SUD de la Zone Industrielle du Saluant, car techniquement, c'était plus pratique (zone non habitée), et moins impactant pour la vie quotidienne des habitants Nous souhaitons que l'échangeur de Reventin se fasse, nous espérons que son emplacement sera revu au SUD et non au Centre pour le bien être de la Commune et de ses habitants, d'autant que les études montrent des montants de travaux très voisins Merci de votre écoute Bogiraud Maurice
1607	Veyret	Eric	ricvey@gmail.com	Rue Pegeron	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur de Vienne Sud pour désengorger Vienne
1608	Chapuis	Sébastien	seb071546@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour a condition que le passage soit gratuit
1609	ROUVEUR	JOSEPH	joseph.rouveure@gmail.com	CHEMIN DU VIEUX VAUGRIS	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	OUI POUR L'ECHANGEUR VERSION SUD NON POUR L'ECHANGEUR VERSION CENTRE de Mr KOVACS, VINCI et VIENNE AGGLO
1610	P.	Gustave			Vernioz	38	Déclaration d'utilité publique	Bonjour le demi échangeur semble indispensable pour désengorger pas mal de routes aux abords c'est donc un grand oui!
1611	Porte	Pierre			Les cotes D'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
1612	EYMIN	Frank	frank.eymin@sfr.com	Montée Coupe Jarret	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.
1613	Petitjean	Mathieu	m_petitjean@live.fr	Mte château grillot	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Il est grand temps de réaliser ce projet entamé il y'a au moins 30 ans. Après les supers aménagements de mr kovacs sur les quais à vienne, la circulation est encore pire qu'avant. Alors pour une fois, permettez au gens de pouvoir aller travailler sans stresser en permanence sur leur heure d'arrivée.
1614	Altairac	Anne Béatrice	abaltairac@msn.com	Quai Frédéric Mistral	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Tout faire pour éviter le passage des camions sur les quais du Rhône
1615	Colin	CHRISTIAN	adcmodo@sfr.fr	CHRISTIAN COLIN	PONT EVEQUE	38780	Déclaration d'utilité publique	
1616	Mariño	Sandrine	marinho.sandrine@free.fr	chemin de la traillie reventin vaugris	rèventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	
1617	Gonzalez	Anthony	anthony-gonzalez@outlook.fr	Convention	Vienne	38200	Autorisation environnementale	Je suis pour l'échangeur
1618	DYMALA HUGON	Anne Lise	annelise.hd@gmail.com	Chemin de Charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Ce projet devient de plus en plus urgent ... Et pour nous libéraux qui traversons Vienne du nord au sud et vis versa des dizaine de fois par jour, cela devient un cauchemar pour honorer des rdv...AL Dymala
1619	Martineau	Bruno	bruno.martineau@live.fr	Ch des fontanettes	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Ok. Pour le demi échangeur centre Il devra être végétalisée le long des routes d'accès Très rapidement

1620	Garidel	Marie	mcmartinjarrand@gmail.com	Rue louis leydier	Pont-Évêque	38780	Déclaration d'utilité publique	Je vote contre pour les raisons suivantes : - les nuisances tant sonores que liées à la pollution générées par un passage d'autant de véhicules - le danger d'un tel axe en terme de sécurité pour les riverains en particulier les enfants. - la dégradation de la qualité de vie des habitants d'un charmant petit village. - une décision non concertée voulue par certains élus sans tenir compte des habitants.
1621	RAGE				Auberives sur vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	Un grand oui pour le projet au sud de Reventin. Il y a urgence maintenant !!!!
1622	THOLONIA T	KILOU et MARYSE	kiloulholonia@gmail.com	CHEMIN DE LA JACQUETIERE	REVENTIN VAUGRIS	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	Compte tenu des difficultés à franchir le rond-point sur la 7 à certaines heures, il me semble que la solution plus au sud serait judicieuse, pour améliorer la circulation (ralentissement de plus en plus long dans la côte du Grand Pavé) et diminuer la pollution.
1623	Lambelin	Alexandre	alexandre.lambelin@sfr.fr	Chemin Bel Air	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1624	Godel	Jean François	jean.f.godel@gmail.com	Route de la madone	Chuyer	42410	Déclaration d'utilité publique	La saturation de la zone Ampuis condrieu
1625	Moreau	Magali	mag.nine@yahoo.fr	Allée des Mûriers	Saint prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Pourquoi ne faire qu'une entrée ? Quitte à faire des travaux assez lourds autant faire les choses jusqu'au bout... Vienne et Condrieu seront désengorgées le matin et saturées le soir aux heures de pointe
1626	GUYOT	Hervé	herve-guyot@orange.fr	Hélène Marrant	BOURG DE PEAGE	26300	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur sud mais pas pour l'échangeur centre reventin vaugris car trop de Gènes pour les habitants Hervé GUYOT
1627	erard	yannic	yannic.erard@gmail.com	voie du 8 mai 1945	jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Avez-vous pris en compte qu'avec l'existence d'un tel échangeur. Une bonne partie des véhicules sortants à reventin vaugris vont emprunter les routes de campagnes des côtes d'arey et le centre de Jardin pour rejoindre Vienne ou l'accès Pont eveque bourgoin... Cela va engendrer un flux de véhicules très conséquent. Qu'est t il prévu pour la mise en place d'une déviation???
1628	GUYOT	Pierrette		Hélène Marrant	BOURG DE PEAGE	26300	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur sud et contre l'échangeur centre Pierrette GUYOT
1629	VINCIVACS				Reventin	38121	Déclaration d'utilité publique	Ce projet est irréalisable d'un point de vue éthique, il est mis en place au détriment de la qualité de vie des reventinois mais au bénéfice des viennois. Est-il normal que le trafic diminue dans les communes voisines pour exploser sur l'axe principal d'accès à notre village ?? Il nous concerne avant tout et devrions avoir notre mot à dire. Il ne peut et ne doit pas voir le jour sous cet aspect car outre les critères environnementaux, sonores, quantité de véhicules..., il n'a jamais été étudié l'impact sur les dangers nous concernant et l'allongement du temps pour regagner notre domicile au cœur du village. Lorsque l'on constate le nombre de véhicules par jour traversant Reventin à cet endroit comment peut-on imaginer que cette sortie ne sera pas rapidement saturée. Qui plus est cette variante centre nécessite 3 ronds points avec des poids lourds de plus en plus nombreux et volumineux ce qui n'est pas envisageable à cet endroit. Pour un usager du complexe sportif il paraît impensable au pied du terrain de football de pratiquer une activité sportive au milieu d'un brouhaha de camions, d'une pollution sonore et visuelle, désagréable et contraire aux valeurs de bien être et de santé que doit procurer le sport. Ce projet doit être revu et réimplanté plus au sud, les reventinois soudés malgré la pression de l'agglomération s'opposent ensemble dans leur intérêt à ce projet car il n'ont pas à subir via l'accès au village tout le trafic que personne ne veut. Reportons ce projet au sud de la commune la où il n'existe ni habitations ni lieu de vie. Ne laissons pas s'installer ce projet variante centre, nous sommes moins nombreux certes mais déterminés à faire entendre notre volonté. "La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité." Albert Camus
1630	SCARPONI	JEAN LUC	jl.scarponi@wanadoo.fr	LES HAUTS DE VIENNE	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	je demande la réalisation au plus vite du demi échangeur au sud de VIENNE tel que soumis à l'enquête publique
1631	Sévéri	Romain	sromain38@orange.fr	Chemin de st gervais	Bienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Échangeur vienne oui
1632	Schaich	Marie France	mariefrance.schaich@gmail.com	Avenue du Général Leclerc	viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur est de plus en plus utile .je suis pour..
1633	Copere	Sylvain	sylvain.copere@hotmail.fr	Rue de la mulatiere	Les Côtes-d'Are	38138	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	Je suis d'accord avec l'échangeur nord
1634	Guillot	Christelle	guilhot.christelle@orange.fr	Impasse du chateau	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Échangeur vienne sud

1635	Tardy	Martine	martine.tardy2@wanadoo.fr		Villette de Vienne	38 200	Déclaration d'utilité publique	<p>Le demi-échangeur à Reventin-Vaugris est un sujet qui retient mon attention depuis longtemps et je viens très simplement exprimer ce que j'en ressens . Tout d'abord, c'est quelque chose que très majoritairement les habitants de Reventin refusent car il leur apporterait de nombreuses nuisances : village coupé en deux, circulation très dense et très dangereuse .</p> <p>Je ne m'arrêterai pas sur les chiffres car dans tous les cas, je vois là une opportunité de mettre en place plusieurs ramassages scolaires journaliers ouverts aux autres usagers et permettant ainsi aux personnes de Reventin qui travaillent sur Vienne ou Lyon de pouvoir se déplacer sans leur voiture jusqu'à la gare de Vienne !</p> <p>Ce serait un réel bienfait à moindre prix pour les personnes et pour la planète . Ce serait enfin l'occasion de réduire le trafic ! On en parle si peu ! Les bus que je sache pour beaucoup fonctionnent au biogaz du Centre de traitement des déchets de Vienne . Que veut-on de mieux ?</p> <p>et ceci en attendant que la gare de Reventin soit remise en service ! Ce serait parfait !</p> <p>Le bon sens n'est pas forcément coûteux , moins en tous cas que de soigner les méfaits de la circulation (plus de 50% d'émissions de gaz à effet de serre sur notre Agglo , ce sont les chiffres de déc. 2021 du PCAET pour le transport !)</p>
1636	Mouchiroud	Marcel	marcel.mouchiroud@orange.fr	Montée des chals	Roussillon	38150	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable pour cet échangeur
1637	Bellon	Guy	guy.38.bellon@gmail.com	Chemin du val qui rit	Saint-Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis totalement favorable à la variante centre Dommage que projet traîne depuis de trop longues années.. A accélérer pour enfin faciliter l'accès au bassin d'emploi Lyonnais aux nombreux particuliers et artisans situés entre Vienne et Chanas
1638	PATRICK	GRENOUILLER	pat.grenouiller@orange.fr	GRENOUILLE R PATRICK	LES COTES D AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Oui pour la réalisation au plus vite de cet échangeur nord ou sud
1639	PATRICK	GRENOUILLER	pat.grenouiller@orange.fr	GRENOUILLE R PATRICK	LES COTES D AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Oui pour la réalisation au plus vite de cet échangeur nord ou sud
1640	Waeterloot	Daniel	hondan38@free.fr	Rue des rosiers	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1641	CATHERINE	GRENOUILLER	pat.grenouiller@orange.fr	GRENOUILLE R PATRICK	LES COTES D AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur
1642	Mermet	Pierre	mermetpierre56@gmail.com	Rue du Perrin	Loire sur rhone	69700	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet de demi-échangeur vienne sud, permettant un désengorgement du trafic Pierre Mermet Président d'Initiative Isere Vallée du Rhone
1643	Ismail	Karadavit	karadavit_38@live.fr	Druge	Vienne	38200	Autorisation environnementale	
1644	Karadavit	Yunus-Emre	kdt.emre66@gmail.com	Druge	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1645	Gullu	Yasin	yasin.gullu26@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la réalisation de cet échangeur au plus vite.
1646	Jeanmougin	Sophie	jeanmougin.sophie@orange.fr	Bourgogne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour le demi-échangeur de Reventin Vaugris.
1647	Perrin	Myriam		avenue général Leclerc	VIENNE	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je suis favorable au contournement de VIENNE, qui est souhaitée par toute la population viennoise et des environs, pour éviter un engorgement quotidien (dans les deux sens) de la ville, à une période où tous prônent le souci écologique, ces voitures, qui stagnent pendant de longues minutes (pour ne pas dire heures) en crachant leurs gaz au ralenti ou à l'arrêt, représentent un reproche permanent à nos élus de ne pas se battre pour un choix intelligent.
1648	Chabanne	Anais	burkinanais@hotmail.com	Impasse de la chapelle	Les cotes d arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Habitante des côtes d arey il me semble que mon quotidien sera largement impacté par l'augmentation de mes temps de trajet entre les cotes d arey et Vienne si l'implantation nord est préférée à l'implantation sud. J'ai choisi de vivre pour les commodités de la vie à la campagne à côté d'une ville moyenne et l'accès autoroutier vers Lyon ne répond à aucune demande de ma part d'accéder plus rapidement à Lyon. Je souhaite préserver ma qualité de vie et ma joie d'habiter dans l'agglomération vienne condrieu.
1649	Acabay	Fazli	fazliacabay38@gmail.com		Vienne	38200	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	
1650	Mella	Delphine	delphine.mella@developpement-durable.gov.fr		Reventin		Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'échangeur au centre de reventin ou nord mais plutôt vers le sud qui est plus loin car cela va couper reventin en deux. Le pont n'est pas assez grand et pratique pour qu'il n'y ait pas de bouchon pour aller sur l'autoroute. Pour les parents qui vont amener leurs enfants le matin et soir vive les bouchons. Et Bruit, nuisance, constante et le gymnase et le foot sera au bord de l'autoroute pour les enfants. Magnifique... Ce que je vois c'est que Mr Kovacs ne pense qu'à Vienne et non les autres villages comme reventin les cotes d arey et chanas qui seront impactés avec un nombre de camion et voiture sur la RN7. Il n'ont qu'à rouvrir la gare de reventin pour que les gèbs qui vont à Lyon comme moi ne passent pas des heures à trouver une place à Vienne car cette ville manque cruellement de place de stationnement et de parking.....
1651	Klein	Myriam	myka38@gmail.com	Chemin de la Rente	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	MERCI de bien vouloir réduire la circulation de notre ville antique pour la préserver pour les générations futures. Et faciliter son passage aux vacanciers y passant si péniblement, aux transporteurs routiers indispensables.
1652	YILMAZ	Mehdi		Rue Nicephore Nièce	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Vienne doit respirer enfin avec cet échangeur attendu depuis de nombreuses années. Cet échangeur est primordial.
1653	Pophillat	Thomas	thomas.pophillat@gmail.com		Montseveroux	38122	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à ce projet de mise en place d'un demi-échangeur au sud de Vienne.
1654	Sammut	Michele		Chemin du Perrin	Saint Romain En Gal	69560	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la réalisation du demi échangeur au sud de Vienne tel que soumis à l'enquête publique.


1655	SATRE	Agnes	agnes.satre@orange.fr	Chemin des JONCS	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le projet Centre, le péage étant déjà implanté à cet endroit, le projet coûtera donc moins cher. D'une part, l'alternative Sud proposée par la Mairie supprimerait des terrains agricoles qui, au vu de la conjoncture mondiale actuelle, semble tout à fait inapproprié. D'autre part, cette alternative ne ferait que déplacer les problèmes de nuisance sonore, de pollution, d'insécurité routière et d'embouteillages au sud de Reventin.
1656	Poyet	Mariane	mariannepoyet@gmail.com	Chemin de la rivière	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le projet d'échangeur centre que nous attendons depuis trop longtemps. Merci de prendre en compte mon approbation pour votre enquête publique.
1657	Martin	Nicolas	Nico_26_07@hotmail.fr	boulevard Eugène reguillon	villeurbanne	69100	Déclaration d'utilité publique	Je pense que la variante sud évitera au maximum les nuisances par rapport au projet centre pour les riverains. En effet cette sortie risque d'augmenter le trafic et donc la dangerosité pour les passants. La variante sud est dans une zone avec moins de riverains à proximité, donc plus pertinent pour moi.
1658	Calvez	Audrey	soaudrey@hotmail.com	Route de Vernioz	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet.
1659	Calvez	Olivier	soaudrey@hotmail.com	Route de Vernioz	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
1660							Déclaration d'utilité publique	Qui se soucie de la vie et de l'avis des reventinois certainement pas Mr KOVACS et VINCI. OUI pour le projet au sud
1661	GUYOT	Frederic	veronique.guyot38@orange.fr	les ruats	Commelle	38260	Déclaration d'utilité publique	Echangeur sud plus judicieux car moins d'encombrement et de problème engendré par le pont.
1662	Gricourt	Joel	Joel.gricourt@gmail.com	Chemin des Joncs	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je peux comprendre l'émotion de certains habitants de la commune, en particulier de ceux qui habitent à proximité du raccordement prévu, ou des anciens ayant des habitudes associatives centrées sur cette zone. Personnellement, je me sens peu concerné par les inconvénients revendiqués par la municipalité sur le projet centre. Je suis arrivé là où j'habite, essentiellement par hasard en 2001 et cela après une carrière internationale chez Rhodia. J'ai pris ma retraite en 2010 à 64 ans, puis j'ai poursuivi ma carrière comme consultant en France et à l'international pendant près de 10 ans. Je ne me sens pas plus intégré au village de Reventin qu'à un quelconque autres villages voisins. Comme beaucoup de gens (et probablement aussi ceux qui s'opposent au projet), je suis surtout intéressé par ma tranquillité personnelle, ma sécurité, mon cadre de vie. Et de ce point de vue, je m'oppose à l'alternative sud dans la mesure où il s'agit simplement de renvoyer vers mon quartier des problèmes que ceux du centre refusent pour eux. En particulier cette alternative sud viendrait aggraver un problème existant de sécurité dans ma rue, le chemin des joncs. Cette rue est dangereuse car étroite avec des virages sans visibilité, avec trafic à double sens, trafic important à certaines heures, comportant voitures, tracteurs agricoles, camions et bus scolaires, plus des deux roues, certains circulant à vitesse excessive, au milieu desquels, des piétons (en particulier des enfants qui rejoignent les points de collecte des bus scolaires) essaient de se frayer un passage sans aucun trottoir de protection. Sauf à ce que ce projet sud traite sérieusement ce problème majeur de sécurité du chemin des joncs, j'y serai opposé.
1663	Yilmaz	Ahmet		Rue niciphore niepce	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Par moment les véhicules venant de Lyon à l'entrée de Vienne ralentissent sur la voie de l'autoroute à cause des bouchons. Avant qu'un poids s'encastré dans les bouchons, il faut vite réaliser cet échangeur attendu depuis tant d'années.
1664	El Mougharbel	Lena	nale1994@hotmail.fr	Lot chante grilllet	Les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord pour avoir l'échangeur au niveau de reventin vaugris. Indispensable pour les déplacements à Lyon, et désengorger vienne.
1665	Tabone	Loic	loic2409@hotmail.fr	Lot chante grilllet	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Nécessité d'un échangeur au niveau de la barrière de péage existante pour désengorger vienne
1666	Tabone	Loic	loic2409@hotmail.fr	Lot chante grilllet	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Nécessité d'un échangeur au niveau de la barrière de péage existante pour désengorger vienne
1667	Tabone	Loic	loic2409@hotmail.fr	Lot chante grilllet	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Nécessité d'un échangeur au niveau de la barrière de péage existante pour désengorger vienne
1668	Tabone	Loic	loic2409@hotmail.fr	Lot chante grilllet	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Nécessité d'un échangeur au niveau de la barrière de péage existante pour désengorger vienne
1669	Tabone	Loic	loic2409@hotmail.fr	Lot chante grilllet	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Nécessité d'un échangeur au niveau de la barrière de péage existante pour désengorger vienne
1670	Tabone	Loic	loic2409@hotmail.fr	Lot chante grilllet	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Nécessité d'un échangeur au niveau de la barrière de péage existante pour désengorger vienne
1671	COTTE	Elsa			Reventin	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis défavorable à l'implantation centre de l'échangeur et en faveur de l'implantation sud telle que proposée par la municipalité de Reventin. Projet centre : zéro avantage <u> Variante sud : multiples avantages</u>
1672	Lambert	Margaux	margaux.lambert2@orange.fr	Quai Frédéric Mistral	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet de demi échangeur.
1673	Deveza	Cédric		Rue de bassenon	Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	Favorable et nécessaire pour le trafic sur Vienne et la RD386
1674	Bernard	Pierre	meharee84@yahoo.fr	Avenue maréchal Leclerc	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1675	Dupont	Fred	fredvoyageur30@gmail.com				Déclaration d'utilité publique	Excellente initiative Je suis pour
1676	Maechling	Philippe	maechling@wanadoo.fr	Route de St clair	St Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Favorable
1677	Martine	Jeanne			REVENTIN VAUGRIS	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je suis contre le projet du demi-échangeur au centre qui engorgera Reventin-Vaugris de plus 200% pour désengorger Vienne uniquement de moins 6%. Ce projet sera saturé dès sa mise en fonction. C'est beaucoup d'argent investi, il faut une solution fonctionnelle sur du long terme. Ce projet a une forte emprise agricole. Réfléchissons pour demain!
1678	TAVERNIER	Jean			CHONAS L'AMBALLAN	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	Avis défavorable au projet centre car le projet centre augmentera le trafic et donc des embouteillages au niveau des giratoires situés dans cette zone, il sera encore plus difficile de se rendre sur Vienne via la RN7 aux heures de pointes.

1679	Duranton	Ninon	ninonduranton@hotmail.fr		Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Pour l'entrée d'autoroute ! Cela fait des années que l'on en entend parler il est grand temps que le projet voit le jour...ENFIN !! Pour désengorger le barrage de reventin vaugris, Vienne etc..
1680	Bernard	Laurence	bernard.laurence9151@gmail.com	Chemin des grandes bruyères	La Chapelle de Surieu	38150	Déclaration d'utilité publique	
1681	Karadavut	Tuba	k.tugba@hotmail.fr	Charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1682	Dubost	Sylvie			Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le demi-échangeur Vienne Sud mais peut-être en le décalant un plus au Sud pour satisfaire la commune de Reventin-Vaugris
1683	Magalhas	Patricia	patricia.magalhaes@hotmail.fr	RN7	Chonas-l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Il serait effectivement souhaitable que les viennois comprennent qu'il ne s'agit pas de refuser le projet mais de le faire à un endroit plus au sud ce qui permettra aux enfants du bas de reventin de rejoindre leur école sans se taper eux des bouchons. Tout cela est fait dans le seul but de satisfaire les viennois sans tenir compte des autres villages qui eu vont être perturbés. Ayant travaillé sur Lyon je n'aurais jamais pris ma voiture pour aller jusqu'au travail car trop coûteux la plupart des gens travaillant sur Lyon prennent le train. Le trafic aurait tout aussi été réduit en faisant l'échangeur plus au sud. Un vrai désastre ce projet
1684	Lagors	Frédéric		Route du village	SERPAIZE	38200	Déclaration d'utilité publique	Tout à fait favorable pour réduire le nombre de véhicules traversant Vienne
1685	Lagors	Thalie		Les gonnettes	Serpaize	38200	Déclaration d'utilité publique	Nous attendons cette construction depuis de nombreuses années pour faciliter les accès vers le sud
1686	Fathallah	Tarik	tarikfathallah@aol.com	Rue france galle	Saint Maurice l'Exil	38550	Déclaration d'utilité publique	Tres bon projet, mais l'idéal est de le faire a la hauteur de l'entrée d'auberive sur vareze
1687		Arthur			les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Pour le demi échangeur option centre
1688	DUPRE	Marc	bardinier@me.com		ESTRABLIN	38780	Déclaration d'utilité publique	Le projet est très attendu, utile voire nécessaire compte tenu de l'intensification du trafic, réussi sur le plan circulation, conciliant les contraintes techniques, environnementales et financières. Je soutiens la réalisation de ce projet que nous attendons depuis 30 ans !
1689	BUTTIN	Raphaël	rbuttin77@gmail.com	Parc de Varambon	Saint clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis entièrement d'accord avec Mr Kovacs et la réalisation du projet de l'échangeur .
1690	Collet	Michel	michel.collet22@orange.fr	allée des cyprès	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui pour un échangeur, mais pas celui ci. Au sud de l'aérodrome de Reventin plus au sud, la oui il y a a ce niveau beaucoup moins d'habitations et le rond point est d'une dimension utilisable par les semi-remorque alors que celui sur la RN7 sur le projet est encastré dans des maisons et de dimension ridicule.
1691	Badel Petit	Karine	duc.karine@gmail.com		38138 - LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Bonjour NON a l'échangeur centre vu qu'il y a une autre option !! Vous ne pensez pas aux riverains et aux enfants qui se rendent plusieurs fois par semaine au stade et au gymnase !!
1692	CHABERTY	Jocelyne	jocelynecha@free.fr	chemin du Berod	MONSTER OUX MILIEU	38122	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, La création d'une emprise d'un échangeur est toujours impactante. Depuis 15 ans que j'habite dans cette région, nous savons qu'un échangeur est en études à cet endroit. Les maisons, les terrains se vendent en conséquence. Reventin est déjà impacté par l'emprise du Péage : perte de terrains, bruits, pollution du passage de véhicules, bouchons journaliers pour descendre et remonter de Vienne. J'imagine qu'il y a quelques retours : travail local, impôt au bénéfice de la commune ? Je comprends les inquiétudes des habitants de Reventin, mais ne pas le faire à Reventin, c'est déplacer le problème à un autre site. Le déplacer vers une zone agricole ne diminuera l'importance du bruit que pour les plus proches, en décalant l'impact vers les zones résidentielles vers l'aérodrome. Je pense que cette solution « extérieure » est plus chère car nécessite la création d'une gare qui dans le cas de la zone centre existe déjà et demande que des aménagements. On pourrait garder cet argent pour être exigeant sur les mesures de protection acoustiques qui coutent chères et qui peuvent être très différentes en fonction du coût. Je suis donc favorable au projet initial à faire le plus rapidement possible pour maintenir le dynamisme de notre région qui est très liée à la vie de la région lyonnaise. Cordialement,
1693	mesnard	emilie	emesnard.vet@gmail.com	rue du cortet	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Pour un échangeur au SUD de Reventin Vaugris, qui impacte moins les riverains que le projet au centre.
1694	PERRIN	Robin	robin.perrin31@gmail.com	rue du Cortet	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Pour un échangeur à Reventin-Vaugris mais au SUD de l'aérodrome. L'option centre impacte trop les riverains.
1695	R	george			auberives sur vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	bonjour favorable a cette proposition
1696	Logon	Sidoine	logon.sidoine@gmail.com	Chemin des cerisiers	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, L'implantation du côté Sud du demi échangeur serait le choix le plus pertinent pour le bien de tous les usagers de la route. Le quotidien des usagers du secteur devraient être amélioré avec ce projet s'il en est qu'il soit réalisé avec bon sens malgré les contraintes économiques. Merci.
1697	Mosa	Sandra	mosa.sandra@gmail.com	Rue Pierre Pinet	Sainte Colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable
1698	GARON	ELISABETH	elizabethgaron@yahoo.fr	CHEMIN DU MAS DE CHARAVEL	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au centre
1699	GARON	BERTRAND		CHEMIN DU MAS DE CHARAVEL	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable au Centre
1700	REMI LLY	HELENE	elen47@orange.fr	HELENE REMILLY	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	AVIS FAVORABLE
1701	Gras	Patrick	graspatrik1957@gmail.com	De Charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui très favorable au demi échangeur de Reventin Vaugris
1702	Ragava	Olivier	olivier.ragava@gmail.com	Ray charles	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
1703	Ronzon	Alexia	alexia.ronzon@laposte.net		Salaise sur sanne	38150	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur serait mieux situé vers la Za de reventin pour éviter les nuisances sonores et la pollution pour les villageois.

1704	fouche	elise	eliseberteaufouche@gmail.com	Elise Fouche	vienna	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation de l'échangeur afin de désencombrer la circulation le long du Rhône dans Vienne
1705	GUEGAN	HERVE	ophele.1@orange.fr	Pierre et Marie CURIE	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur.
1706	Rolland	Jean-Pierre	ch.jrolland@free.fr	Port au Prince	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui il faut un échangeur Sud Vienne, il est important pour la pollution engendrée diminuée, tout en restant dans des proportions humaines.
1707	Rolland	Christiane	ch.jrolland@free.fr	Port au Prince	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui effectivement il faut un échangeur Sud Vienne cela fait trop longtemps que le projet est en cours. Oui pour l'échangeur
1708	Karadavut	ismail	karadavut_38@live.fr	Druge	Vienne	38200	Autorisation environnementale	Je crois que les travaux à faire à Reventin Vaugris apporteront du confort à la circulation de cette région, notamment à Vienne, je tiens à remercier ceux qui ont contribué à ce projet
1709	Karadavut	Yunus-Emre	kdt.emre66@gmail.com	Druge	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
1710	BERTHON	Nicolas	berthon.nicolas@neuf.fr				Déclaration d'utilité publique	Oui à l'échangeur au sud de Vienne tel que soumis à l'enquête publique
1711	d'hordain	celine	devamic08@gmail.com	rue de l'argentiere	auburives sur vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	Je prends la RN7 chaque jour pour aller travailler vers Lyon. un échangeur à Reventin ferait gagner un temps considérable à beaucoup d'usagers. Tous les jours il y a des bouchons pour traverser Reventin, la barrage, ou Vienne, et ce matin et soir. Cet échangeur devient indispensable !
1712	Orset	Brigitte			Sainte Colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis contre le projet de Vinci présenté à l'enquête publique. Il ne peut pas être déclaré "d'utilité publique" car il détruit une commune Reventin-Vaugris pour soit disant "désengorger Vienne". Vinci annonce une baisse de 6 % seulement de la circulation vers la place St Louis. Toutes les nuisances et pollutions seront aggravées pour Reventin-Vaugris, spécialement le quartier de la Plaine et le complexe sportif, avec l'emplacement décidé de part et d'autre du pont sur l'A7. Copie à revoir pour Vinci, à revoir vers le Saluant.
1713	cinquin	marilyne	marilyne.1978@live.fr	marilyne cinquin	38121 - REVENTIN VAUGRIS	38121	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	Nous souhaitons que le projet de l'échangeur de Reventin - Vaugris se face au centre et non au sud . car le chemin emprunter serait la même route pour tout le monde le chemin des joncs qui est déjà très dangereux pour les riverain piétons et voiture la route est dangereuse les gens roule trop vite et il y a une insécurité alors avec encore plus de gens qui emprunterais cela pire pour nos enfant et autres piétons. tout le chemin des joncs est contre .
1714	DELLI-COLL	Céline	celinedellicoll@gmail.com	rue Ponsard	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	La réalisation de l'échangeur telle que présentée amènerait bien des solutions comme : - Soulager la circulation sur les quais viennois, - Contribuer à améliorer la qualité de l'air puisque moins de véhicules, - Faire gagner un temps considérable aux usagers.
1715	DERVIEUX	Ludovic	ludo038@gmail.com	Chemin de la Ravat	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation de l'échangeur Vienne Sud.
1716	Nivon	Nadège	nadnivo@hotmail.com		EYZIN-PINET	38780	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet .
1717	Nivon	Nadège	nadnivo@hotmail.com		EYZIN-PINET	38780	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet .
1718	BELMONTE	Manuel	magi.bel@free.fr	Montée coupe Jarret	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le contournement
1719	Guignard	Laurence	laurence.guignard@alic.eads.fr	Montée Coupe Jarret	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la mise en place de l'échangeur Vienne Sud. Afin de désengorger la circulation du Centre Ville.
1720							Déclaration d'utilité publique	Le projet d'échangeur au sein de la commune de Reventin-Vaugris proposé par Vinci présente beaucoup trop de nuisances de toutes sortes (bruit, trafic, pollution, problèmes de sécurité) pour voir le jour. Le projet proposé par la mairie de Reventin-Vaugris est éloigné des espaces de loisirs, de toute habitation, respecte les terres agricoles, permet les mêmes améliorations du trafic dans Vienne et sur l'écluse, en captant le flux venu du sud. Pourquoi ne pas choisir le meilleur projet? Pourquoi, surtout, ne pas éviter le pire aux citoyens concernés localement, puisque c'est possible?!
1721	Janin	Julien	julienjanin@gmail.com	Route de Meyssiez	Eyzin Pinet	38780	Déclaration d'utilité publique	Favorable
1722	DACLIN	EMMANUELLE	emmanuelledaclin@orange.fr	CHEMIN DE BERTHUS	SAINT PRIM	38370	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, les enjeux de la création d'un demi-échangeur sont pour moi comme pour tous les actifs travaillant sur Lyon très importants. Depuis quelques années le trafic routier s'est chargé et tous les jours matins et soirs nous constatons des embouteillages au niveau de l'entrée et de la sortie situées à Ampuis, qui est notre alternative à la traversée compliquée de Vienne. Donc évidemment une entrée et une sortie plus proches de notre lieu de résidence nous intéressent. En ce qui concerne la situation, le plus proche de chez nous c'est-à-dire un emplacement SUD serait le plus adéquat. Cependant si nous prenons en compte le surcoût financier et le gain de quelques minutes que cette option nous ferait gagner sur une version CENTRE, il est raisonnable de s'orienter vers une variante CENTRE. Quelle que soit la version retenue, nous ne doutons pas d'un gain de temps sur nos trajets et d'un désengorgement de la rive droite (Condrieu/Ampuis) et de Vienne. Cordialement Emmanuelle DACLIN
1723	Meral	Baptiste		Rue de Verpreux	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Oui à l'échangeur mais sur la zone la plus au sud avec un seul rond point à créer. Évitons de mettre toute la circulation vers le stade et le bas du village de Reventin. Pensons aussi à ceux qui ne vont « que » à Vienne et qui, avec le choix nord, devront traverser deux ronds points de plus à chaque trajet
1724	Rousset	Éric	eric.rousset38@orange.fr	Montée de la barbelière	Les côtes D'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet vers le stade.
1725	Fours	David	david.fours@orange.fr	Rue Victor Hugo	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1726	Gayvallet	Jean-pierre	jeanpierre.gayvallet@sfr.fr	Boulevard Les Allées	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord avec le projet tel qu'il a été défini.

1727	Grenier	Florence	febgr.38@orange.fr	Route d'auberives	Clonas sur vareze	38550	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je ne vois pas l'intérêt de pourrir la vie des villageois de Reventin Vaugris, de faire prendre des risques aux piétons, d'ajouter une cause de pollution... alors que c'est tellement plus simple de situer cet échangeur à la sortie du village même si c'est un peu plus cher pour Vinci(ils n'ont qu'à distribuer moins de dividendes aux actionnaires !) Cordialement Grenier Florence
1728	Grenier	Florence	febgr.38@orange.fr	Route d'auberives	Clonas sur vareze	38550	Enquête parcellaire relative à l'opération	Je ne vois pas l'intérêt de pourrir la vie des villageois de Reventin Vaugris, de faire prendre des risques aux piétons, d'ajouter une cause de pollution... alors que c'est tellement plus simple de situer cet échangeur à la sortie du village même si c'est un peu plus cher pour Vinci(ils n'ont qu'à distribuer moins de dividendes aux actionnaires !) Cordialement Grenier Florence
1729	Peyret-Montagne	François	peyfra@gmail.com	Rue du taramas	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Je trouve inadmissible que des projets puissent se monter contre la population locale concernée. Étudiez la proposition des habitants!!!!
1730	Bochard	Sylvette	sjlbochard@free.fr	Route d'Auberives	Clonas sur Varèze	38550	Déclaration d'utilité publique	Il est important de réfléchir aux conditions de circulation routière sur notre territoire. Développement de transport en commun. Remettre des gares en état et mettre plus de trains...etc
1731	BRUNET	Olivier	olivierbrunet1978@gmail.com	CHEMIN DES CIMES	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la mise en place du demi-échangeur, mais contre l'emplacement prévu: - trop près du pôle gymnase - dangereux pour les enfants - pollution - trop près des habitations L'emplacement plus au sud me paraît plus adapté.
1732	TOPAL	Eren	eren.topal@laposte.net	Route de Saint Sorlin	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	C'est un bon projet. Ça va soulager la circulation.
1733	PIOT	Hélène	helene.piot@sfr.fr	Hélène PIOT	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	pour la réalisation de l'échangeur au plus vite
1734	Rigolliet	Jocelyn	jocelyn.rigolliet@wanadoo.fr	Rue Vimaine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet pour fluidifier la circulation dans Vienne
1735	Gullu	Tuba			Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à ce projet d'échangeur qui permettrait d'améliorer la circulation sur Vienne et aux alentours et ainsi de la fluidifier.
1736	Gullu	Yasin			Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour le projet de l'échangeur et il faut que cela se fasse pour désengorger la circulation aux alentours de Vienne et Vienne même où la circulation devient problématique.
1737	Perdigons	Luis	lpg1711@free.fr	Rue vimaine	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Besoin de cet échangeur car la traversée de Vienne jusqu'au Mac do est de 20 mn minimum Les bouchons sont interminables
1738	Fleury-Martinez	Clara	clara.fleury@gmail.com	Route de la brûla	Cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	
1739	Roux	Martine	malou110@orange.fr	Rue des tournesols	Seyssuel	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui à l'échangeur
1740	Peytel	Philippe	philippepeytel@hotmail.fr	Av général Leclerc	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'échangeur
1741	Job	Audrey		Avenue de la libération	Les roches de condrieu	38370	Déclaration d'utilité publique	Pour une variante sud
1742	PUGNERE	Denis	m.pugnere@laposte.net	rue Vimaine	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Ce projet est très utile. Il réduit les nuisances dues à la traversée de la ville de Vienne par des véhicules provenant du sud de Vienne et allant en direction de l'agglomération Lyonnaise. il permet de faciliter l'accès à l'autoroute A7 à un grand nombre de véhicules provenant des communes de Reventin, Saint Prim, Cheyssieu, Auberives, Clonas, Chonas... Je suis pour !
1743	Dombré	Rosine	rosinedombre@yahoo.fr	Rosine Dombre	Les cabasses	12520	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet d'échangeur au centre car celui-ci amènerait énormément de contraintes négatives : couper le village en deux, difficultés de circulation et surtout dangerosité pour atteindre la nationale pour aller à Vienne (ma Maman a 92 ans, la chance de pouvoir conduire encore pour se rendre à Vienne, mais le pourra-t-elle encore ?). Nous sommes dans l'aire de l'écologie et de la réduction de pollution, qu'en est il puisque le village sera hélas gagné lui aussi par la pollution. Alors que si cet échangeur se fait au sud, ce village restera un Village où il continuera de faire bon vivre.
1744	Gillig	Stephane	stephane.gillig@altrad.com	Chemin des acacias	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
1745	RICHARD	Kylan	kylnr38@gmail.com	CHEMIN DE LA COQUETIERE	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la réalisation de l'échangeur vienne sud projet centre compact au plus tôt. Kylan RICHARD
1746	Durante	Morgane	ouyougout.e.morgane@hotmail.fr	Route de reventin vaugris	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Totalement POUR cette échangeur !!! Vivement qu'il soit mis en place depuis le temps qu'on en entend parler ! Quelle praticité pour aller bosser sur Lyon, éviter les bouchons de vienne, et plus value pour nos logements !!
1747	Durante	Morgane	ouyougout.e.morgane@hotmail.fr	Route de reventin vaugris	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Totalement POUR cette échangeur !!! Vivement qu'il soit mis en place depuis le temps qu'on en entend parler ! Quelle praticité pour aller bosser sur Lyon, éviter les bouchons de vienne, et plus value pour nos logements !!
1748	RICHARD	Lorys	lorys.richard@gmail.com	CHEMIN DE LA COQUETIERE	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	OUI, Je suis favorable à la réalisation de l'échangeur vienne sud version centre compacte.
1749	PAPE	Kevin	kpapet.archi@gmail.com	Montée du gravier rouge	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à la réalisation de l'échangeur autoroutier.
1750	DURANTE	Fabienne	rgmg0764@orange.fr	Route de Reventin Vaugris	LES CÔTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Un grand OUI pour ce demi échangeur centre, éventuellement plus au sud.

1751	TRAPIER	Caty	caty.valendice@gmail.com	Avenue Marcellin Barthélémy	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	
1752	TRAPIER	Caty	caty.valendice@gmail.com	Avenue Marcellin Berthelot	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	C'est un projet qui sera très utile pour notre ville de Vienne en vue de son désengorgement !! J'espère que Monsieur Le Maire aura gain de cause auprès des autorités compétentes..... Merci à vous Monsieur Kovacs pour votre implication !!! 🙏🙏
1753	Echard	Annie			CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable
1754	Musselin	Thierry	thierry.musselin@gmail.com		Reventin Vaugris	38121	Autorisation environnementale	Bonjour, Je tiens, en qualité de résident de la commune de Reventin Vaugris, à vous exprimer notre opposition au projet « centre compacte » étudié et présenté par VINCI autoroute dans le cadre de cette enquête public. Je précise n'être en aucun cas défavorable au décongestionnement du trafic routier traversant la communauté d'agglomération Vienne/Condrieu, mais en intégrant l'étude de la solution sud proposée par la municipalité de Reventin Vaugris et de ses administrés en comparaison de celle menée par VINCI. Par ce fait vous pourriez constater que les résultats ne sont plus aussi favorables pour la solution Centre Compacte. Même si je comprends certains Viennois qui mettent en avant le trafic routier important sur leur commune. Mais il n'est pas admissible de concevoir de déplacer ce problème sur une autre commune qui supporte déjà bien des désagréments. (Décharge sud de Vienne, aéroport, trafic routier A7 et N7) A la lecture de l'étude menée par VINCI autoroute, nous ne voyons pas affiché la notion de "coût" pour les usagers de la route empruntant la portion entre Vérenay et Reventin-Vaugris. Un sondage demandant uniquement aux automobilistes venant des communes au sud de Vienne permettrait de savoir si ils seraient enclins à dépenser plus de 80€/mois de péage pour gagner 10 mn (gain évalué par VINCI) et d'évaluer clairement la part de trafic susceptible de ne plus passer par Vienne et qui se déporterait sur le nouvel échangeur. Au delà nous sommes contre cette solution car nous pensons que : - la circulation sur le pont d'autoroute par le croisement de deux camions, sans modifier celui-ci, occasionnera un risque sécuritaire pour les piétons et utilisateurs de modes doux. (largeur du pont) - Dévalorisation des habitations situées au lotissement de la plaine - Augmentation de la circulation à proximité d'un complexe sportif - Risque sanitaire par l'augmentation du trafic sur le rond point prévu vers le stade. Ralentissement et redémarrage des véhicules - L'augmentation de la circulation au niveau du rond point de la station carburant pendant les périodes estivales n'est pas prise en compte. La sortie des usagers de l'A7 pris par les bouchons ou ralentissements lors de ces périodes se reportera sur la bretelle de la solution Centre Compacte.
1755	Fournel	Clémence	fournel.clemence@gmail.com	Boulevard Fernand Point	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur Vienne Sud afin de fluidifier la circulation dans Vienne, réduire les nuisances sonores et la pollution
1756	Caffenne	Henri	soupirengi@gmail.com	Chemin des chanavaries	Saint Cyr sur le Rhône	69560	Déclaration d'utilité publique	Favorable à 200%
1757	Gaulard	Dominique	soupirengi@gmail.com	Chemin des chanavaries	Saint Cyr sur le Rhône	69560	Déclaration d'utilité publique	Favorable à 200%
1758	Lucas	Clémentine	dem.lucas@live.fr	Boulevard Fernand Point	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Monsieur le commissaire-enquêteur, Je suis favorable à la création d'un nouvel axe permettant d'éviter l traversée de Vienne pour tous les véhicules en transit. Je vous remercie de donner une suite favorable. Cordialement.
1759	Gatet	Mickaël	mickael.gatet@gmail.com	Rue edouard girerd	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis pour un demi échangeur mais Contre le projet tel qu'il est proposé. Le village de Reventin sera coupé en 2 et subira le trafic alors que plus au sud au niveau du grand rond point existant (aux abords de la boulangerie Colomb etc) il y a beaucoup plus de place et le village de Réception ne serait pas autant impacté, asphyxié... Merci de revoir votre copie ! Cordialement Mr Gatet
1760	Rouby	Mickael	mickaellrouby@gmail.com	Le siffet	Les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Oui à ce projet une facilité pour accéder à Lyon
1761	Durand	Carole	titoucaro@live.fr	Rue Suzanne buisson	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1762	DEMARTENE	Sylvie			Les Côtes d'Are	38138	Déclaration d'utilité publique	CONTRE ce projet de Vinci à Reventin-Vaugris car l'implantation n'a pas été judicieusement choisie. Si ce projet a pour but de désengorger Vienne (6 à 9 % selon Vinci) il le fera tout aussi bien installé plus au sud, au Saluant. Les véhicules des Côtes d'Are seront gagnant en accédant plus rapidement et facilement à l'entrée de l'A7 au lieu de densifier le trafic local sur la RD131 pour rejoindre l'entrée vers le complexe sportif. Ce projet de part et d'autre du pont sur l'A7 emprisonne une commune et dégrade fortement son cadre de vie et freine son dynamisme socio-économique. C'est grave! Écoutez les Reventinois.
1763	Bernard	Virginie	virginiefbernard@gmail.com	J Jacques Rousseau	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis très positive pour l'échangeur et l'attend depuis longtemps.
1764	SERPOLLT	Jean-françois	jeanfrancois.serpolllet@neuf.fr	Jean-françois SERPOLLET	les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	le chiffrage de cet investissement important n'est pas réactualisé depuis 2016 (21 millions d'euros hors taxes -ordre de grandeur maxi déterminé par ASF) le coût du passage par les usagers n'est donc même pas estimé et il faudra attendre la mise en service pour en parler. Etant donné que le financement de cette infrastructure est entièrement sur les deniers publics il est scandaleux de mettre ce projet en enquête publique sans ces éléments. je demande le report de cette enquête publique en attente de ces éléments qui permettront de se faire la vraie idée de l'intérêt de ce projet. Les citoyens ne sont pas des vaches à lait.
1765	Pharmacie Fournel		pharmacie-fournel@orange.fr	Avenue Marcellin Berthelot	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur Vienne Sud - pour réduire d'urgence les problèmes de circulation, de pollution dans Vienne.
1766	CHANAL	Sébastien		Sébastien CHANAL	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Défavorable au projet tel qu'il est proposé car les nuisances qui seraient épargnées aux riverains de Vienne et Ampuis (pollutions atmosphériques et sonores, insécurité routière, ...) seront directement répercutées aux riverains de Reventin. Des alternatives intelligentes et plus économes ont été proposées par Reventin-Vaugris pour permettre l'aboutissement de ce projet utile aux usagers, sans impacter le cadre de vie des riverains.
1767	Karaca	Ahmet	karaca.ahmet@laposte.net	Vaunoy	St Romain en gal	69560	Déclaration d'utilité publique	Non je suis contre cette sorti et cette entree bientôt on va être polluer de plus en plus ci on autorise sa

1768	Musselin	Tanguy	tanguy.musselin@gmail.com		Reventin Vaugris	38121	Autorisation environnementale	Bonjour, je suis favorable à un projet qui permettrait d'améliorer la circulation sur l'axe routier nord et sud des agglomérations Vienne/Condrieu mais opposé à la réalisation de la solution centre compacte proposée par VINCI. Dangers + insécurité routière + nuisance et pollution + efficacité faible sur la réduction du trafic sur Vienne + dépassement inévitables des budgets annoncés = Les raisons de mon soutien au projet SUD proposé par la mairie de Reventin Vaugris.
1769	Favre	Delphine	delph.favre@orange.fr	Impasse du clos des champs montée de coupe jarret	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet
1770	BERTRAND	Aurélié				38550	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis favorable uniquement à la variante SUD (voir PJ) car la variante centre obligerait les véhicules à rejoindre la nationale 7 par le rond point de la station service où se trouve actuellement un arrêt de bus très fréquenté par les enfants ce qui ajouterait, en plus du fait que cet axe sera vite saturé aux heures de pointes, un accroissement de la dangerosité du passage piéton desservant cet arrêt de bus. Cordialement.
								 <p>La variante sud est implantée au sud de l'habitat de Reventin Vaugris, au plus près de la zone d'activités du Salaurt afin de limiter l'impact sur les extensions futures de la zone d'activités.</p>
1771	Musselin	Corinne	corinne.musselin@gmail.com		Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour On parle d'utilité publique, ce qui signifie que l'on ne doit pas uniquement penser au bien être des habitants de Vienne et transférer ces problèmes sur la commune de Reventin Vaugris (pollution, sécurité routière, bruit,...) C'est pourquoi je suis défavorable au projet présenté par VINCI et souhaite, Mr le commissaire enquêteur, que vous puissiez imposer que la solution Sud, proposé par Reventin-Vaugris, soit mise également dans la balance de choix. Comme beaucoup, je souhaiterais savoir le tarif qui sera appliqué par VINCI sur cette portion car il n'en est pas fait état.
1772	Verrier	Patricia	patricia.verrier42@orange.fr	Lieu dit les vessettes	Chavanay	42410	Déclaration d'utilité publique	Désengorger Vienne, accès simplifié vienne sud
1773	MABILON	Christine	c.mabilon@free.fr	Le Grand Chemin	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet du demi-échangeur.
1774	Etienne	Stephan			Les côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Avis très favorable pour enfin accéder à Lyon sans traverser Vienne.
1775	dupuy	Suzette	s.dupuy48@gmail.com	dupuy	lyon	69003	Déclaration d'utilité publique	connaissant la configuration de territoire de reventin vaugris je suis contre l'implantation de ce projet centre et préfère le projet plus au sud qui ne coupera la commune en deux. si ce projet est maintenu il provoquera une augmentation considérable du trafic routier, surtout des poids lourds, qui auront trois giratoires à franchir sur le cordon ombilical de la commune.
1776	AGIER	DANIEL	dan.agier@wanadoo.fr	ROUTE DU GOUTARIN	VERNOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	comme tous les habitants des communes rive gauche du Rhône au sud de Vienne, je suis amené à emprunter l'ex nationale 7 pour mes déplacements à Vienne qui reste une ville beaucoup plus attractive par les offres de service qu'elle propose. Je suis donc confronté à l'engorgement du trafic que je constate le matin dans le sens sud-nord et le soir dans le sens inverse. la route qui mène à mon village est directement impactée par le projet et la circulation sera rendue bien plus difficile obligeant à un détour de très nombreuses personnes des villages du sud de Vienne. A part un échangeur complet situé plus au sud je ne vois pas ce qui peut justifier l'emplacement choisi à part des considérations de moindre coût qui ne prennent pas en considération la vie quotidienne des gens et notamment de ceux qui vont chaque jour travailler sur Vienne ou sur Lyon.
1777	Philipon	Christine			Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis tout à fait favorable à ce projet tant attendu.
1778	Sion	Christian	sion.christian@wanadoo.fr	Impasse de la source	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Vivement favorable à ce projet d'échangeur qui permettra sans aucun doute une diminution de la circulation en centre-ville. Surtout celle des poids lourds.
1779	Botti	Pierrick	pierrickbotti@gmail.com	Chemin de lieuraz	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Un échangeur à Reventin est une évidence pour désengorger Vernay mais c'est repousser les problèmes de circulation à Reventin Centre. Actuellement à partir de 17h il y a déjà des bouchons au niveau du rond point vers la station service. Quant sera-t-il lorsque les camions de la zone du salaurt vont s'ajouter à la circulation. L'accès au centre village va être extrêmement compliqué. Traverser 3 ronds points et un pont trop exigü est une abération. Comment deux camions vont se croiser sans compter la sécurité des piétons, vélos, des riverains et un complexe sportif qui seront impactés par les nuisances sonores et pollution. Alors que la priorité est lutte contre la pollution. Respectons la population d'autant qu'il y a une autre alternative au sud de Reventin qui est proposée par la municipalité. Je suis contre l'échangeur centre et pour la solution SUD DE REVENTIN
1780	Uzun	Erhan	serailserail@yahoo.fr	Chemin de Beaugard	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Concernant l'échangeur au sud de Vienne je suis pour que les travaux puissent commencer afin de soulager la traversée de Vienne
1781	Bouquin	Clara	clara.bouquin8@icloud.com		Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'échangeur au centre de reventin, j'habite reventin depuis petite et je n'ai pas envie de voir mon environnement pollué et bruyant. Celui-ci sera mieux placé au sud de reventin. Respectez le bien être des reventinois... nous avons déjà la déchèterie, la station d'épuration, l'aérodrome, beaucoup d'infrastructures pour un village de campagne.
1782	Karaca	Ahmet	karaca.ahmet@my.com	Vaunoy	St Romain en gal	69560	Déclaration d'utilité publique	Très bonne décision
1783	Stochlinn	Séverine	severine.stochlinn@yahoo.fr	Chemin de Remilly	St cyr sur le Rhône	69560	Déclaration d'utilité publique	

1784	Gues	Djamila	d.gues@hotmail.fr	Chemin des lunaires	Les côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur A7 vienne . Ce qui va éviter les embouteillages vienne/ampuis . Et qui permettra la fluidité au niveau circulation. Je travaille sur Lyon donc un gagné temps. Et permet d'éviter la pollution supplémentaires concentré sur Vienne.
1785	Gues	Hakim	38138hako@free.fr	Chemin des lunaires	Les côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur A7 vienne J'habite les côtes d arej et je travaille donc oui car on gagne en rapidité et en fluidité au niveau circulation. De plus on préserve le Vienne au niveau pollution. Oui oui pour l autoroute.
1786	Nicod	Jean Louis	jl.nicod@wanadoo.fr	Chemin du Rondet	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour. Je suis pour un échangeur, mais pas au centre du village, au sud c'est bien moins contraignant pour le village. En effet au centre c'est l'entrée principal il ya la salle des fêtes et le complexe sportif imaginez des enfants à cet emplacement(vos enfants) La N7 du chemin de Sambillot à la station service restera saturée Bref pourquoi insister pour cet échangeur au centre alors qu'au sud il y aurait bien moins d'inconvénients pour le village. Pour le respect des gens du village c'est au sud qu'il faut le faire. J.L. Nicod
1787	forcheron-riberie	claude	forch.rib69@gmail.com	claude forcheron-riberie	SAINTE COLOMBE	69560	Déclaration d'utilité publique	indispensable pour éviter comme actuellement les traversées des véhicules de vienne ou des villages de la rive droite se rendant dans la région lyonnaise journalièrement pour leur activité professionnelle.
1788	NICOLAS	Arnaud	arnaudnicolas88@yahoo.fr	Rue du 19 Mars 1962	CLONAS-SUR-VARÈZE	38550	Déclaration d'utilité publique	Une installation au Sud semble bien plus naturelle est logique. La zone avec le plus de flux de camion est la. De plus la majorité des utilisateurs qui permettra de désengorger Vienne et Verney se trouve au Sud. Le centre est trop exigü pour accueillir un tel flux de véhicule constant.
1789	Poisson	Chloe	Chlonemo@yahoo.fr	Impasse des sables	Septeme	38780	Déclaration d'utilité publique	
1790	Monnin	Judite	judite.monnin@orange.fr	Route des alpes	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	Un besoin de désengorger Vienne ainsi que tous les axes secondaires. Plus de facilité pour revenir de Lyon aussi. Travaillant sur Vienne si l'on prend les quai le matin c'est infernal.... Il faut agir !
1791	Martinez	Francois		Chemin de charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1792	Martinez	Wtarka Jeanine		Chemin de charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1793	Burgaud	Veronika	kivijizni@gmail.com	Chemin des Cimes	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis CONTRE le projet d'échangeur dans le centre, car je trouve que ce projet est très mal fait. Trois giratoires et le petit pont au milieux seront pas du tout prêts à accueillir toute la circulation. Déjà maintenant les gros camions ont des problèmes à passer dans certains endroits. Nous seront dans les bouchons tout le temps et il ne sera plus possible emmener les enfants au sport. Cela sera trop dangereux et en plus faire le sport dans l'endroit pollué n'est pas une bonne idée. Si nous avons vraiment besoin l'échangeur, la version sud est beaucoup plus simple à faire et ne mettra pas les habitants de Reventin-Vaugris et ceux de les villages voisins en danger. Il ne faut surtout pas sacrifier Reventin-Vaugris pour l'intérêt publique qui veut dire diminuer le trafic Vienne de 6 à 9 %.
1794	BARNEOUD	Cedric	cedric.barneoud@gmail.com	Cédric BARNEOUD	38200 - VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui à la variante centre de l'échangeur
1795	Begot	Cynthia	cynthia.begot@icloud.com	Rue marchande	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Désengorgement de la sortie nord de vienne et moins de camion !
1796	Bastand	Isabelle	isabelle.bastand@free.fr	Rue Victor Hugo	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur au sud de Vienne.
1797	Rochaix	Catherine	henri.rochaix@wanadoo.fr	Promenade Olympe de gouges	ROUSSILLON	38150	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur permettrait de désengorger la ville de Vienne
1798	Musselin	Hugo			Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Monsieur le commissaire enquêteur Depuis mon enfance, je réside sur la commune de Reventin-Vaugris est conste comme chacun que la circulation sur la N7 augmente de plus en plus. Il faut agir et mettre en place une solution efficace pour décongestionner l'axe entre Lyon et Roussillon mais pas au détriment des habitants de la commune de Reventin Vaugris car la solution Centre Compacte n'apportera que peut de changement par rapport à la situation actuelle. Les bouchons seront toujours présents au rond point de la station service où la pollution restera présente. La solution Sud proposée par la commune de Reventin Vaugris permettra de soustraire les voitures empruntant l'A7. Don OUI pour un échangeur mais NON au projet Centre Compacte et UN GRAND OUI AU SUD
1799	Peyret	Francois	peyrfra@gmail.com	Rue du taramas	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	L'option au sud d'Auberive sur Varèze semble beaucoup plus pertinente. Quelle argumentation rendue publique pour justifier de coller ainsi aux intérêts financiers de Vinci, au mépris des populations locales?
1800	Moal	Thierry	tmoal@smc-france.fr	Rue farnerie	Valence	26000	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet
1801	Soret	Daniel		Cours romestang	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
1802	Gontel	Marie	gontel@icloud.com	Émile Romanet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
1803	Dunat	Sandrine	sandrinesamoullier@hotmail.fr	Impasse tamaris	Cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur sud , il permettra de désengorger Vienne et la montée des grands pavés
1804	REYMOND	Martine					Déclaration d'utilité publique	
1805	Eloud	Louis	louis.e@orange.fr	Rue Ernest Renan	Vénissieux	69200	Déclaration d'utilité publique	Au regard de la situation et des multiples bouchons dans la ville de Vienne et sur le pont barrage de Reventin j'estime nécessaire de mettre en œuvre le projet du demi échangeur au sud de Vienne (variant centre). P.S. un jeune élu de la ville m'a convaincu mais cela n'altère pas mon jugement.
1806	Jacques	REYMOND			(Indiquez au préalable le code postal)	38121	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur centre

1807	Jacques	REYMOND			(Indiquez au préalable le code postal)	38121	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur centre
1808	Jacques	REYMOND			(Indiquez au préalable le code postal)	38121	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur centre
1809	PASINI	René	rene.pasini@wanadoo.fr	Chemin de la Carra	PONT ÉVÊQUE	38780	Déclaration d'utilité publique	Avis négatif sur le projet nord. Le projet de la commune de Reventin a été étudié et correspond plus aux exigences environnementales et surtout au principe de respect des communes de l'intercommunalité. Qu'elles sont les communes de VCAGglo qui disposaient d'une délibération de leur conseil le jour des votes de l'intercommunalité ? Quel disfonctionnement !
1810	TOUCHEBOEUF	Gérard	g.toucheboeuf@orange.fr	Passage Fargeot	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	1- La priorité première et absolue : que le demi-échangeur soit réalisé. 2- Pour cela, les diverses parties prenantes ne peuvent-elles pas se ranger à l'avis des habitants et des élus de la commune de Reventin Vaugris : c'est l'intérêt général global à long terme du territoire, de la ville de Vienne et de tous les habitants du sud de Vienne. 3- L'argument du prix ne doit venir qu'ensuite.
1811	chapellev	olivier	chapi_3869@yahoo.fr	olivier chapelle	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Il serait plus judicieux de faire l'échangeur plus au sud. Bien-sûr il faut aussi faire attention à ne pas prendre trop de terre agricole au vu du contexte actuel. Mr chapelle
1812	sanglier	patrick	patricksanglier@yahoo.fr	rue des vèpres	Le Peage de Roussillon	38550	Déclaration d'utilité publique	je suis pour la réalisation de ce projet
1813	HENAU-ARVIER	Elise	elise.henau@gmail.com		Chuzelles	38200	Déclaration d'utilité publique	Au titre de citoyenne, voici ma contribution à l'enquête publique sur le 1/2 échangeur : Considérant les documents d'études fournis par Vinci, ma connaissance du secteur et de la circulation entre Roussillon, Vienne et Lyon, la création d'un échangeur n'améliorera pas la situation. L'étude de Vinci elle-même montre que la circulation sera peu réduite à Vienne (moins de 10%). Les bouchons qui généralement le matin commencent entre Chasse sur Rhône et Feyzin seront toujours existants. Le temps que pourrait faire gagner les usagers ne sera pas forcément un gain une fois dans les bouchons de l'agglomération lyonnaise. D'autre part, l'échangeur sera un coût pour les ménages qui l'emprunteront régulièrement, jusqu'à ce qu'ils reprennent leur anciennes habitudes par la nationale, pour soulager leur budget, d'autant plus si le temps de trajet est pratiquement identique. Les solutions centrées sur la voiture sont dépassées : entre dérèglement climatique et hausse des carburants, en passant par les pollutions meurtrières, il est temps de mettre en place des solutions alternatives à la voiture, respectueuses de l'environnement, de notre santé et de la vie de citoyens ! Une des alternatives majeures pour ce secteur est la voie ferrée. Divers argumentaires de l'étude d'impact environnementale, sur ce point, peuvent être considérés comme fallacieux. > Ainsi dire que "il n'existe pas de solution alternative satisfaisante permettant d'assurer des contributions positives pour le territoire" est mensonger quand on sait que depuis des années la réouverture de la gare de Reventin Vaugris est demandée ! Un projet de "halte ferroviaire" vient de voir le jour à un horizon non déterminé, hâter sa réouverture permettrait d'absorber les usagers qui vont sur Vienne et Lyon et de réduire la circulation en ville centre. > Egalement, avancer que "Dans tous les cas, ces usages seront différents de ceux du demi échangeur aussi bien en volume qu'en destination" ne tient pas la route. En quoi ces usages seraient-ils différents ? La voie ferrée comme l'A7 desservent les mêmes villes. Faciliter l'usage du TER passe par une volonté politique et c'est de la responsabilité des présidents de Vienne Condrieu Agglomération et de la Région Auvergne Rhône Alpes de mener ces projets de réhabilitation et de développement des infrastructures ferroviaires qui représentent des solutions bien plus durables, à tout niveau. Ainsi, les investissements des collectivités pour l'échangeur pourraient être redirigés sur les alternatives à la voiture (entre 25 et 36 millions). > Un autre point est l'argument de réduction de la pollution qui est lui aussi mensonger. Faciliter la voiture, attirer la voiture, et par conséquent la pollution. Au moment où l'agglo adopte son 3ème plan de protection de l'atmosphère en lien avec la métropole lyonnaise, on peut se poser la question de la cohérence des actions. Extrait : "Les actions du PPA3 viseront donc à diminuer globalement la circulation routière, en favorisant différentes alternatives (covoiturage, vélo, marche à pied, etc.). Un soutien aux transports collectifs et ferroviaires sera renouvelé avec notamment la mise en place d'une tarification intégrée TER + TCL et d'autres réseaux urbains." On est loin du compte avec le projet du 1/2 échangeur. Il est également indispensable de prendre en considération les autres solutions alternatives qui seraient tout à fait envisageables sur notre territoire : -des aires de covoiturage, pratique de plus en plus répandue mais qui manque d'aménagements dédiés -une connexion par voie fluviale, moyen qui mériterait d'être développé notamment pour rejoindre Vienne -une voie de covoiturage, comme cela s'est fait sur l'agglomération lyonnaise -des bus réguliers, notamment pour les scolaires, ce territoire comme d'autres sont pauvres en transports en commun (un bus scolaire matin/soir uniquement) ce qui implique des déplacements pour les collégiés, lycéens, etc venant grossir les flux. Enfin, j'ai noté aussi un réel déséquilibre de communication sur ce projet. Ainsi le Maire de Vienne, également Président de l'intercommunalité portant le projet centre du 1/2 échangeur, a fait distribuer des plaquettes fortement orientées, en demandant aux habitants de retourner leur avis en mairie. Des tracts sont distribués sur les marchés, des conférences de presse faites, etc. sans que le débat n'est lieu. Tout est unilatéral. La mairie de Reventin proposant que l'échangeur soit au sud du village, évitant ainsi que celui-ci soit coupé en deux, n'a pas les mêmes moyens pour se faire entendre, ni les porteurs de solutions alternatives. Merci de la prise en considération de ces éléments.

1814	France	Dominique	francedomi1978@gmail.com	rue du 11 novembre	Clonas-sur-Varèze	38550	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je prends la N7 tous les jours de semaine et régulièrement le WE entre Clonas sur Varèze et Vienne. Je constate déjà aujourd'hui des bouchons quotidiens du lundi au vendredi au niveau du rond-point de Reventin-Vaugris. Le même rond point ou le projet d'échangeur se situe aujourd'hui.</p> <p>Au vu de l'augmentation du trafic que l'échangeur va générer, il me semble que les bouchons ne pourront être qu'amplifiés à cet endroit.</p> <p>Il ne me semble donc pas du tout judicieux d'implanter l'échangeur à cet endroit ! D'autant plus qu'une autre solution est proposée un peu plus au sud. Cette solution éviterait d'engorger encore plus l'entrée du village de Reventin-Vaugris au niveau de la N7 et permettrait tout de même de réaliser cette entrée d'autoroute pour alléger la circulation sur Vienne.</p> <p>Je ne suis donc pas favorable au projet actuel, mais tout à fait favorable pour un échangeur plus au sud, au niveau du chemin de la Tour.</p> <p>Dominique France</p>
1815	Hatsch	Grégory	gregoryhatsch@free.fr	Avenue Jean Monnet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.
1816	Marák	Adam	ahoj94@gmail.com	Březová	Frydek-Místek, Czechia	73801	Déclaration d'utilité publique	Ce projet est très compliqué. Trois ronds points sur 400 m, c'est la folie, quand j'imagine le nombre de camions qui vont vouloir y passer. Il est bien préférable de faire l'échangeur plus simple.
1817	Marák	Petr	pmrtk@centrum.cz	Březová	Frydek-Místek, Czechia	73801	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre ce projet. Il va détruire le village de Reventin-Vaugris. Le village investit beaucoup d'énergie dans son développement et il est très agréable d'y venir avec le camping-car. Avec l'échangeur au centre cela sera plus le cas. Par contre au sud, cela me plait, comme cela faciliterait la circulation du sud de la France vers Lyon.
1818	Maršáková	Lenka	lenka.martakova@centrum.cz	Březová	Frydek-Místek, Czechia	73801	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre ce projet. Je suis pour la version sud, laquelle va préserver le village de Reventin-Vaugris et dans le même temps bien servir aux autres.
1819	Agius	Anne-Cécile	agius.ance@gmail.com		Moissieu sur Dolon	38270	Déclaration d'utilité publique	<p>POUR le projet SUD !!! Sauvegardons la santé de nos enfants!</p> <p>Le projet nord apportera nuisances sonores, pollution, engorgement routier devant l'école située au 557 route nationale 7 à Reventin-Vaugris.</p> <p>La cour de l'école est située à une dizaine de mètres de la route nationale 7, nous subissons de plein fouet le bruit incessant des poids-lourds, voitures, motos...leurs gaz d'échappement et tous les parents ainsi que l'équipe pédagogique seront bloqués pour accéder et sortir du parking.</p>
1820	Penel	Jérémy			Moissieu sur Dolon	38270	Déclaration d'utilité publique	<p>POUR le projet SUD !!! Sauvegardons la santé de nos enfants!</p> <p>Le projet nord apportera nuisances sonores, pollution, engorgement routier devant l'école située au 557 route nationale 7 à Reventin-Vaugris.</p> <p>La cour de l'école est située à une dizaine de mètres de la route nationale 7, les enfants subissent de plein fouet le bruit incessant des poids-lourds, voitures, motos...leurs gaz d'échappement et tous les parents ainsi que l'équipe pédagogique seront bloqués pour accéder et sortir du parking.</p>
1821	Penel	Joshua			Moissieu sur Dolon	38270	Déclaration d'utilité publique	<p>POUR le projet SUD !!! Sauvegardez ma santé!</p> <p>Le projet nord apportera nuisances sonores, pollution, engorgement routier devant l'école située au 557 route nationale 7 à Reventin-Vaugris.</p> <p>La cour de l'école est située à une dizaine de mètres de la route nationale 7, je subirai de plein fouet le bruit incessant des poids-lourds, voitures, motos...leurs gaz d'échappement et tous les parents ainsi que l'équipe pédagogique seront bloqués pour accéder et sortir du parking.</p>
1822	Sirigu	Laure	la.sirigu@laposte.net	petite place	Maclas	42520	Déclaration d'utilité publique	<p>Je me prononce contre le projet d'échangeur au Nord de Reventin-Vaugris, et favorable au projet alternatif proposé par la mairie du village.</p> <p>En tant qu'institutrice sur la commune de Reventin, j'appréhende la pénibilité des trajets qu'engendrerait le projet pour les élèves, qui s'accommodent déjà d'une circulation intense, notamment au niveau de Vaugris Gare. Par ailleurs, notre école Montessori, actuellement située entre l'autoroute et la nationale 7 va voir l'intensité de la circulation s'accroître, aggravant encore le risque d'accident, déjà important pour les usagers et pour les parents d'élèves et enfants qui se rendent quotidiennement à l'école Montessori.</p> <p>En m'opposant à ce projet, et bien que n'étant pas une habitante de Reventin-Vaugris, je tiens aussi compte des habitants de cette commune qui accueillent déjà sur son territoire des axes routiers importants. J'aimerais que l'impact de cet échangeur et l'opinion des habitants soit prise en compte, d'autant que la mairie, ne se contentant pas d'opposer un refus stérile, a proposé une alternative.</p>
1823	Brigandiere	Suzanne	suzanne.brigandiere@gmail.com	Bd maupas	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour
1824	Moncharmont	Jack	jack.moncharmont@gmail.com	Jack Moncharmont	Cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Cela fait 17 ans que j'habite à CHEYSSIEU et lors de cet achat il était annoncé un échangeur à Reventin en direction de Lyon.</p> <p>Maintenant que l'enquête publique est en cours je vous confirme l'importance et l'utilité de cet échangeur dans la proposition que vous fait dans cette enquête et je valide ce projet.</p> <p>J'attends avec impatience que ce projet aboutisse.</p>
1825	LE BORGNE	KARINE					Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la sous variante centre compacte
1826	CELAIRD	CHRYSIS		CHEMIN DE LA JACQUETIERE	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Avis Favorable
1827	MURY	Nathalie		route des Alpes	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Cela fait des années que nous entendons parlé de ce projet et cela fait des années que nous attendons que la situation change et que nous puissions aller travailler sur LYON sans cette galère que constitue la traversée de Vienne ou le passage par le barrage de Reventin.</p> <p>La ville de Vienne va reprendre des couleurs car la circulation y est trop pénible.</p> <p>Alors oui nous voulons cet échangeur Vienne Sud.</p>
1828	Kus	Kasim	kusk@hotmail.fr	Montée de Charlemagne	Vienne	38200	Enquête parcellaire relative à l'opération	
1829	Chevrier	Christiane	kikichevrier@gmail.com	Christiane Chevrier	Lorient	56100	Déclaration d'utilité publique	Je soutiens la proposition de la ville de Vienne
1830	Chevrier	Christiane	kikichevrier@gmail.com	Christiane Chevrier	Lorient	56100	Déclaration d'utilité publique	Je soutiens la proposition de la ville de Vienne
1831	Chevrier	Christiane	kikichevrier@gmail.com	Christiane Chevrier	Lorient	56100	Déclaration d'utilité publique	Je soutiens la proposition de la ville de Vienne

1832	CITEE	Citoyens et Environnement en vallée du Rhône		REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Monsieur l'enquêteur</p> <p>Nous vous prions de prendre contact avec les professionnels du transport routier et de demander leur avis sur ce demi échangeur que nous jugeons particulièrement dangereux.</p> <p>comme par exemple le GIRATOIRE EST et son toboggan pour accéder à l'autoroute A7. + mais aussi leur avis sur tous les autres éléments sur la SECURITE que CITEE vous a communiqué lors de la permanence du 08/03/2022.</p> <p># FOCUS SUR NOS INQUIETUDES CONCERNANT LES RISQUES DE VERSEMENT DE VEHICULES LONGS au regard de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de PL estimés sur le demi échangeurs - la dangerosité du giratoire EST en surhauteur par rapport à son environnement - la giration de 300 degrés pour accéder à l'autoroute A7, - les conséquences sur la fluidité (vitesse au pas des véhicules longs) - risque de versement en cas de vitesse élevée ou remorque mal arrimée avec la proximité des lieux de vie (habitations, complexe de loisirs et sportifs, et même voies de droite de l'autoroute A7). <p>Un avis extérieur (autre que VINCI) est absolument nécessaire pour éclairer vos décisions.</p> <p>Je vous invite à prendre contact avec la FNTR , la Sécurité Routière, l'IFSTTAR et tout autre organisme compétent en ce domaine.</p> <p>Cordialement CITEE www.citee-vallee-du-rhone.com</p>	
1833	Karaca	Biroul	facade@karaca.pro	Rue de la charinas	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour</p> <p>Il est urgent de créer cet échangeur à reventin vaugris, cela est indispensable pour fluidifier le trafic , gain de temps pour ceux qui travaille comme moi sur Lyon, et les piétons, cyclistes, commerces, entreprises, transports, tout le monde à y gagner !</p> <p>Alors pourquoi attendre ?</p> <p>Merci et bonne continuation</p>
1834	BAQUET	Dominique	domi.baquet@gmail.com	Impasse des sources	LES CÔTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur de Reventin.
1835	Griensay	Eric	eric.griensay@wanadoo.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis pour la réalisation d'un demi échangeur au sud de Vienne.</p> <p>MAIS je ne suis PAS D'ACCORD SUR L'EMPLACEMENT car il crée trop de nuisance pour les habitants de Reventin.</p> <p>Je souhaite qu'il soit réalisé plus au sud comme l'ont proposé des élus de Reventin.</p> <p>Merci</p>
1836	DEPLAGNE	JACQUES	jacques.deplagne@wanadoo.fr	CHEMIN DE FONCHERRI	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique
1837	DURAND	MONIQUE	durand.rene@neuf.fr	CHEMIN DE LA CONCHE	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	je suis contre l'échangeur pour la version centre donc pour la solution propose par la mairie de Reventin pour les raisons suivantes augmentations du trafics dans les grand paves sur le pont ainsi que au rond point vers les stations services ou il y a un arrêt de bus danger pour les enfants le villages coupe en deux avec les trois ronds points !!! donc inaccessibles pour les habitants du quartier vaugris donc a court terme la mort du village danger pour les enfants pratiquant le sport pollution bruit sécurité . suppression de la route qui longe l'autoroute servant de délestage
1838	DURAND	RENE	durand.rene@neuf.fr	CHEMIN DE LA CONCHE	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	je suis contre l'échangeur pour la version centre donc pour la solution propose par la mairie de Reventin pour les raisons suivantes augmentations du trafics dans les grand paves sur le pont ainsi que au rond point vers les stations services ou il y a un arrêt de bus danger pour les enfants le villages coupe en deux avec les trois ronds points !!! donc inaccessibles pour les habitants du quartier vaugris donc a court terme la mort du village danger pour les enfants pratiquant le sport pollution bruit sécurité . suppression de la route qui longe l'autoroute servant de délestage
1839	DEPALLE	Martine	depalle.martine@orange.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable
1840	Lorent	Nadia	nadia.lorent05@gmail.com	Chemin du vieux pavé	Reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Habitante de la commune de Reventin Vaugris depuis 2018, je suis pour la création d'un échangeur sur la commune, mais la solution proposée d'un échangeur plus au Sud me paraît bien plus logique pour la circulation des habitants. Cette solution éviterait de détruire la vie de commune des habitants de Reventin.
1841	Danton	Xavier	xavdantony@gmail.com	Xavier Dantony	Chonas-l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable à la création de l'échangeur. Cela permettra de soulager l'axe routier entre reventin et le centre de Vienne
1842	Gotte	Chris	chrisoute@gmail.com	Moulin de Bernadou	Pradinas	12240	Déclaration d'utilité publique	
1843	Girard	Alan	alan.girard24@gmail.com	La coupe	Estrablin	38780	Déclaration d'utilité publique	Favorable à la variante centre
1844	Cremillieu	Nathan	nathan.cremillieu@gmail.com	Bois balay	Estrablin	38780	Déclaration d'utilité publique	Favorable à la variante centre.
1845	DEZARNAUD	Gérard		Chemin des Roussières	SAINT PRIM	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet centre. Il ne solutionnera pas le problème de trafic sur la RN7 mais ne fera que l'accroître car Vinci estime à 12 000 véhicules jour dont 600 poids lourds. Ces 600 poids lourds devront emprunter trois giratoires à 20 km/h pour accéder au demi échangeur ceci mêlé au trafic des véhicules légers et des cars scolaires. De plus le projet est à proximité d'infrastructure sportive et d'un centre aéré durant les vacances d'été. Je suis un Grand Père qui se soucie de la santé de ses petits enfants et des enfants qui fréquentent ces lieux.
1846	FIGUET	Emmanuel			CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le demi-échangeur centre. Il ne fera que déplacer le problème d'Ampuis sur Reventin- Vaugris et ne désengorgera pas Vienne, Vinci estime la diminution de trafic place St Louis de moins 6%. L'investissement est un gaspillage.
1847	Arnaud	Véronique	vero1562@gmail.com	Route d'Auberives	Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	

1848	Garnier	Cyril	garnier.tp38@orange.fr	Les grandes vignes	Vienne	38200	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	Je suis pour l'échangeur de Reventin VAUGRIS
1849	Yerminian	Lucas	lucasyer@live.fr	Route de vernioz	Les côtes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	POUR la réalisation du demi échangeur sud de Vienne à l'emplacement d'origine.
1850	Navarro	Jean-Marcel	navarro.jean-marcel@orange.fr	Route de l'Abbé Peyssonneau	SEYSSUEL	38200	Déclaration d'utilité publique	Enfin une solution tant attendue pour désengorger Vienne et limiter les nuisances sonores, d'engorgement et de pollution
1851	cuzel	florence	florence.cuzel@dartbox.com	chemin de l'aubressin	reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je préférerais que l'échangeur soit réalisé en amont du village soit à côté de l'aérodrome de Reventin. En effet, il me semble dommageable pour le village de Reventin qu'il soit traversé par un échangeur en termes de nuisances pour les habitants (sonores, pollution, dangers...), d'unité et d'esthétique. Cordialement Florence Cuzel
1852	ruggeri	gilbert			reventin vaugris		Déclaration d'utilité publique	Non à l'échangeur version centre que proposent Vinci et le maire de Vienne Les automobilistes constatent chaque matin et soir, la difficulté à passer un giratoire. Que se passera-t-il avec trois giratoires? L'augmentation du trafic annoncé (+11% à Auberives donc à Reventin) dont 500 poids lourds/jours (chiffre Vinci), peut nous laisser sceptiques sur la fluidité de la circulation. Pour les véhicules venant de la RD131 (côtes d'arey etc) ou du village de Reventin, le giratoire coté stade sera un enfer tous les matins, les entrants sur l'autoroute ou les utilisateurs de la RN7 se retrouvant tous en cet endroit, poids lourd et voitures. Que se passera-t-il pour les habitants du vieux vaugris? ils ne peuvent pas nier la difficulté aujourd'hui d'entrer dans le giratoire existant. Et demain on peut s'interroger également pour les riverains du chemin de lieuraz situé en grande partie sur Chonas. Ils connaissent parfaitement la dangerosité pour déboucher sur la RN7, quel sera leur futur? La municipalité de Chonas soutient le projet centre en délaissant totalement tous les riverains de ce chemin. Merit-ils un tel mépris? Quelles seront leurs réactions vis à vis d'une décision qui semble téléguidée. La sécurité des sportifs dont beaucoup viennent des communes voisines, devrait passer au dessus des considérations politiques. La solution sud de la municipalité reventinoise répond bien mieux à tous ces problèmes, mais dérange. Alors oui pour la solution sud et que l'on nous parle de la préservation des terres agricoles, l'extension de la ZI Saluant étant déjà actée.
1853	Bocage	Emmanuelle	bocage.serrere@gmail.com				Déclaration d'utilité publique	Bonjour Ce projet va tuer la vie du village, et défigurer le paysage à nouveau. Déjà prenez soin des corridors de vos autoroutes avant de construire des nouvelles choses Merci
1854	Scafi	Daniel	mino38780@hotmail.fr	Daniel Scafi	Pont Evêque	38780	Déclaration d'utilité publique	
1855	AUTISSIER	Bertrand		Grand Chemin	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Pour être riverain de la RN7, je vois passer régulièrement des convois exceptionnels qui doivent souvent être à contresens et donc bloquer la circulation. En moyenne, il leur faut au moins deux heures pour franchir le pont surplombant l'A7 puis arriver sur la RN7 et enfin repartir vers le sud. Idem dans l'autre sens selon la configuration du convoi. Et il n'y a qu'un seul rond-point à franchir sous dimensionné. Il en est prévu deux autres encore plus acrobatiques de part leur configuration. Je vous joins une illustration parlante de la situation. Ca promet de beaux bouchons si ce demi-échangeur est installé au centre. Merci de prendre mon opposition à la variante centre au profit de la solution sud préconisée par la Commune de Reventin-Vaugris.
1856	PICARD	AUDE	aude.picard@yahoo.fr	rue des presles	IRIGNY	69540	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet Centre de Vinci pour la raison suivante: Cette sortie étant trop proche des habitations met en péril la santé pulmonaire des habitants sans compter les nuisances visuelles et sonores. Toutes les sorties d'autoroute doivent avoir lieu en rase campagne. Je m'oppose donc à ce projet au Centre mais je suis favorable au tracé SUD étudié par l'équipe municipale et des experts qui n'ont pas ces inconvénients.
1857	laffont	lorette	lomael@laposte.net	chemin de la traillaie	reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, il est préjudiciable dans tous les domaines : circulation intensifiée, pollution, accès au village rendu difficile,... de faire cet échangeur à ce niveau du village. L'utilité publique de l'échangeur est évidente mais l'intérêt public et le bon sens voudraient qu'il soit positionné plus au Sud comme le propose la municipalité. Quelle est la plus value de le construire au coeur du passage des différents quartiers de Reventin vers le centre village ?
1858	Vidon-Buthion	Nathalie	coquelicotnath@gmail.com	Chemin de Charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur tel que déclaré dans la déclaration d'utilité publique
1859	Aydin	Musa		Route de beaçaite	Loire sur Rhône	69700	Déclaration d'utilité publique	



1860	MAR TICO RENA	Jean Claude	jean- claudemart icorena@w anadoo.fr	chemin de lieuraz	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	la solution centre du demi échangeur à Reventin est mortifère pour le développement du Village, pour les associations sportives et néfaste pour la sécurité et l'environnement : 3 ronds points en moins de 400 m, c'est du jamais vu et ça ne fonctionnera pas; Plus de 80% du trafic arrivant à Reventin vient du Sud de Reventin; tous les automobilistes venant du sud de Reventin et allant à Vienne ne pourront plus emprunter le RD131 qui rejoint la RN 7 (route du lavoir) car cette route sera coupée et ces automobilistes seront obligés d'emprunter les 3 ronds point pour aller à Vienne; il ne fait aucun doute, que ces automobilistes agacés par les temps de retard dans les bouchons utiliseront des voies secondaires comme l'Aubressin, créant ainsi une nuisance supplémentaire pour le village.; d'autre part il est ubuesque de rétablir le tourne à gauche sur la RN7 pour les reventinois arrivant de Vienne et résidant au bout de la RD 131; ce tourne à gauche avait été supprimé en raison du nombre d'accidents enregistrés dont certains mortels. Enfin, comment accepter une solution centre à plus de 25 millions d'euros (sans compter les aménagements nécessaires comme la requalification de la route de l'aérodrome) alors que la solution sud (pas celle présentée à la concertation publique mais celle présentée par la commune) coûte 21 millions d'euros. enfin le cheminement mode doux qui permet d'aller du rond pont de la RN 7 au chemin des Pétrières est un véritable coupe gorge pour les piétons et le vélos; Proposer cette solution est une honte. C'est pour tous ces motifs que je suis contre la variante centre
1861	jour an	alain	alain.jourda n80@sfr.fr	chemin de la balme	reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	des surfaces goudronnées en plus, il y aura obligatoirement des problèmes d'écoulement des eaux lors de grosses pluies au quartier de la gare. emprise de terres agricole (outil de travail des agriculteurs)
1862	cham brier	cecile	chambrier.c ecile@wan adoo.fr	montee des tupinieres	viennne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1863	MABI LON	Josselin		Grand Chemin	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur
1864	CLAV EL	Camille		Le Grand Chemin	REVENTIN- VAUGRIS		Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le positionnement du demi-échangeur au centre comme préconisé par Vinci. L'axe qui relie le village aux autres quartiers sera saturé avec tout le trafic annoncé. Le pont qui enjambe l'autoroute est déjà sous-dimensionné pour un trafic local. Si on y ramène 12000 voitures et 600 camions, il génèrera des bouchons supplémentaires en plus des trois ronds-points sous-dimensionnés sur 400 mètres. Il a été remplacé en 1987 pour un trafic local. Supportera-t-il cet afflux de circulation ? En plus toute cette circulation arrive du sud du territoire, alors pourquoi l'amener vers le Centre ? 200% de trafic en plus pour diminuer seulement de 6% sur Vienne est-ce cohérent ? Et le gain de temps de trajet vers Lyon est illusoire avec les bouchons permanents qui se produiront immanquablement. La Commune de Reventin-Vaugris a fait réaliser une étude et un projet solide et surtout bien moins onéreux plus au Sud. Qu'on l'étudie sérieusement. Je renouvelle mon refus de la solution Centre.
1865	Mirz oyan	Cecile- alexandra	stellatao71 @orange.fr	Cecile- alexandra Mirzoyan	REVENTIN- VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Nous habitons RN7 donc pour nous moins de circulation et d'accident dans les grands pavés et moins de temps sur la route pour aller travailler car je prend l'autoroute tous les matins à ampuis
1866	MON IQUE	JOURDAN	gerard.jour dan38@ora nge.fr	JOURDAN MONIQUE	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Un demi-échangeur à Reventin Vaugris oui mais dans sa version Sud comme proposé par la municipalité et surtout pas au centre qui signifierait " Mort du village " Pourquoi s'entêter à privilégier la version centre alors que les habitants de Reventin et d'autres communes !!!! n'auront que des désagréments causés par ce projet, insécurité? les bruits, la pollution, 3 ronds-points en moins de 400 m, le pont pas très large. Quelle galère pour les piétons et les vélos perdus dans cette circulation encore plus dense pour rejoindre les équipements sportifs, les enfants gros danger vers les arrêts de bus. Sans parler des habitations, proche du rond-point. Avez-vous pensé à eux? Les bouchons dans les grands pavés et la RN7 ne s'arrêteront pas et notre village sera encore un peu plus coupé en deux. Venez vous rendre compte sur place, vous comprendrez mieux !!!!
1867	ADA M	Céline	litouline@h otmail.com	route nationale 7	Reventin- Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	
1868	JOUR DAN	GERARD	gerard.jour dan38@ora nge.fr	le grand chemin	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Non au projet échangeur centre compact à Reventin Vaugris. Trop d'insécurité, de bruit, de pollutions pour le village. Alors que la solution Sud est bien plus pertinente et désengorgera Vienne et Ampuis de la même façon. Merci de revoir ce projet pour que tout le monde y trouve son compte.
1869	Mirz oyan	Charles	mir- 38121@hot mail.fr		Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur facilité de la circulation riveraine
1870	CLER C	ALAIN	clerc.alain @hotmail.fr	ALAIN CLERC	SEPTEME	38780	Déclaration d'utilité publique	Ayant suivi le projet du demi échangeur depuis de nombreuses années avec entre autres la présentation détaillée des 3 projets sud, centre et nord et de l'analyse multicritères qui avait suivie, je me prononce pour la réalisation de la variante centre du demi-échangeur.
1871	ROBE RT	Emmanu el	manu.rbt.3 8@gmail.co m	Impasse des Abricotiers	ASSIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	Je suis POUR la réalisation de cet échangeur: Pour rejoindre Lyon, deux alternatives actuellement : Traverser Vienne ou passer par le barrage. Dans les deux cas, nous avons l'obligation de passer par Reventin-Vaugris et de nous confronter à d'importants ralentissements. La réalisation de cet échangeur permettra d'améliorer significativement le trafic et d'offrir une solution alternative. Quid de la circulation si des travaux importants devaient être opérés sur le barrage ? La gestation de ce projet n'a que trop duré et il devient urgent de passer à sa réalisation. On peut comprendre la réticence des riverains, néanmoins l'intérêt général doit prévaloir d'autant qu'un flux important de véhicules n'aura plus à utiliser la N7 pour remonter ou revenir de Lyon.
1872	cailla ux	jean- francois	jean- francois.caill aux@hotmail. ail.fr	lot les paquerettes	eyzin pinet	38780	Déclaration d'utilité publique	rien à redire sur le sujet qui va dans le bon sens
1873	BUR GAU D	FRANCOI SE	francoise.b urgaud@w anadoo.fr	ROUTE DU CHAMPIN	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	NON pour ce projet, car mal situé Déjà beaucoup trop de nuisances autour du stade, très fréquenté tous les jours (circulation, bruits, pollution) Village coupé en 2 Et une autre solution est envisageable, moins dévastatrice.
1874	reym ond	jean-paul	jpibichon@r iseup.net	chemin de lieuraz	chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis opposé à l'édification d'un nouvel échangeur A7 Vienne Sud. Puisque celui-ci nous est imposé je préférerais son implantation au sud du terrain de l'aérodrome. Merci
1875	reym ond	viviane	jpibichon@r iseup.net	chemin de lieuraz	chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Non à l'aménagement d'un échangeur sur l'A7 au nord du terrain de l'aérodrome de Reventin Vaugris.
1876							Déclaration d'utilité publique	

1877	BADEL	Vincent	vincent038121@hotmail.fr	Chemin du Bouzançon	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Résident à Vernioz je ne suis CONTRE ce projet.</p> <p>Pour moi le gain de Traffic est faible par rapport aux nuisances qui seront causées par ces changements.</p> <p>Sachant que cette entrée d'autoroute sera payante les véhicules passant déjà par Vienne pour sa gratuité ne prendront pas plus l'autoroute à cet endroit.</p> <p>De plus les embouteillages créés devant l'artère principale de Reventin-Vaugris ne feront qu'alimenter et augmenter le passage déjà compliqué au chemin de l'Aubressin que les véhicules empruntaient déjà pour couper lors d'accidents sur la RN7.</p> <p>Aujourd'hui nous avons deux passages pour rejoindre la RN7 en venant des Côtes d'Arej/Vernioz. Or demain avec ce projet l'ensemble de la circulation sera concentré sur un seul accès qui est étroit avec un giratoire (N7) trop petit avec très peu de visibilité d'insertion. Le trafic dans les deux sens à cet endroit sera donc très compliqué notamment lorsque les camions et bus vont se rencontrer. C'est dangereux et ça augmentera les bouchons.</p>
1878	Sibert	Jean	sibertjeannot@gmail.com	Rue du lot des côtes rôties	Ampuis	69420	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	Je suis pour la réalisation de cet échangeur.
1879	CHAUUVY	Laura	laura.chauvy@hotmail.fr	Chemin du Bouzançon	VERNIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Résidente à Vernioz et travaillant dans les monts du lyonnais j'emprunte cette route tous les jours en passant notamment par l'autoroute en traversant Vienne. Ne prenant pas l'entrée d'autoroute à Ampuis puisqu'elle est payante je ne prendrais pas celle de Reventin non plus, cela reviendrait trop cher chaque semaine.</p> <p>Je suis donc CONTRE ce projet car le trafic ne sera que peu réduit car peu prendront l'autoroute à cause de son prix et au contraire cela augmentera le nombre de véhicule passant à cet endroit chaque jour avec l'entrée et sortie d'autoroute.</p> <p>L'accès à la RN7 via la D131 sera bien plus difficile vu que l'accès via la route des Côtes d'Arej sera supprimé, tous les véhicules se retrouveront au giratoire N7 qui est trop petit et dont l'accès est très dangereux car très étroit. La rencontre entre camion et bus à cet endroit risque d'être problématique et très dangereux. Ce qui ne diminuera donc pas le risque de ralentissement.</p> <p>Lors d'accidents sur la RN7, les automobilistes coupent souvent par le chemin de l'Aubressin, chemin très étroit et dangereux. Cela risque d'augmenter le nombre d'automobiliste qui coupent par cette petite route qui est loin d'être adapté à un trafic de cette ampleur</p>
1880	ALLANDRIEU	Christian	c.allandrieu62@gmail.com	Chemin de L'Aubressin	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour Monsieur</p> <p>Mon avis sur l'échangeur centre n'est pas la bonne solution .</p> <p>La montée des grands pavés est vite difficile de circulation aux heures de pointes .Une entrée au centre ralentirait d'avantage le dégagement. La surcharge de véhicule en direction de l'entrée l'autoroute , du village de Reventin-Vaugris , des Cotes d'Arej , Vernioz et toutes les autres communes desservie par cette route .</p> <p>Les automobilistes , comme il arrive déjà régulièrement leur de problème sur la montée des grands pavés, utiliseront le chemin de l'Aubressin comme route habituelle pour éviter les problème de circulation. Cette route est une route pour desservir les habitants de ce quartier et n'est pas prévu pour une grande circulation , la route étant étroite et deviendrais accidentogène</p> <p>De déplacer le projet un peu plus au Sud éviterais tous ces problèmes , dégagerais la circulation pour les villages , la sécurité pour les enfants utilisant le complexe sportif , le désagrément du bruit et de la pollution pour le quartier au bord de l'entrée de l'autoroute.</p> <p>De plus je trouve que le pont qui enjambe l'autoroute est étroit pour une grande utilisation de véhicule léger ou de poids lourds avec un trottoir très étroit .</p> <p>La circulation sur ce pont entre véhicule et cycliste resteraient également très dangereux alors que les politiques parle d'économie d'énergie et de pollution l'utilisation du vélo deviendrais un oubli.</p> <p>Les reventinois ne sont pas contre un projet de demi-échangeur comme le disent certains politique de Vienne mais qu'il soit planter plus au Sud pour éviter de voir notre village supporter encore plus de nuisance au centre.</p> <p>J'espère que ce message retiendras votre attention et que la décision soit celle d'une commune qui ne demande qu'à être une commune ou il fait bon Vivre.</p> <p>Cordialement</p>
1881	Marchesini	Bruno	bmarchesini05@gmail.com	Bruno Marchesini	CONDRIEU	69420	Déclaration d'utilité publique	<p>Position du demi-échangeur Reventin. Tout comme la population de Reventin Vaugris, je demande à ce que la solution sud (qui ne coupe pas le village en deux) soit privilégiée.</p> <p>Merci</p>
1882	Gaunard	Christelle	bayakawa@hotmail.fr	Le grand chemin	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, je suis contre la création du demi échangeur au centre de reventin , et pour la solution au sud . Les raisons sont : pollution, nuisances sonores, embouteillages et insécurité pour nos enfants.
1883	Collaudin	Cyrille	a.e.g.c@hotmail.fr	Le grand chemin	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, contre la création du demi échangeur au centre de reventin vaugris, et pour la solution au sud. Pour les raisons suivantes : nuisance sonore, pollution, embouteillage et insécurité pour nos enfants.
1884	ALLANDRIEU	Marie	mcallandrieu@gmail.com	Chemin de L'Aubressin	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Mr le commissaire -enquêteur,</p> <p>Notre village est déjà fortement impacté par la circulation automobile, traversé par la N7 et l'autoroute A7.</p> <p>Ajoutons à cela des nuisance environnementales avec le barrage, la déchetterie et la plateforme du péage.</p> <p>Serait-il raisonnable de rajouter un demi échangeur en plein coeur du village ? Un projet qui serait impactant pour la vie quotidienne des reventinois. La sécurité et la santé de tous serait menacé par le trafic accru qui se fera autour des voies d'accès à la salle polyvalente qui accueille tout au long de l'année de nombreuses manifestations aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. On sait aussi que pratiquer une activité sportive en milieu pollué est dangereux pour la santé.</p> <p>En ce qui concerne les infrastructures routières existantes (pont) seront-elles adaptées à un fort trafic ?</p> <p>C'est pourquoi je suis absolument contre ce projet centre qui ne nous prend pas en compte mais pour le projet SUD qui préserverait notre commune et ses habitants et qui ne nuirait à aucune autre commune.</p> <p>Marie ALLANDRIEU</p>
1885	Blache	Coralie			Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable à l'échangeur sud vienne

1886	Boiton	Pierre-Olivier	pob75@sfr.fr	rue d'Alleray	Paris	75015	Déclaration d'utilité publique	<p>Monsieur le commissaire-enquêteur,</p> <p>J'émet un avis très favorable à ce demi-diffuseur Centre , tel qu'il a été soumis à l'enquête publique, proche de la gare de péage actuel. Il permettra de désengorger Vienne , la nationale 7 et le Grand-Chemin, secteur de plus en plus fréquenté et dangereux, je le constate lors de mes passages dans la région.</p> <p>Le demi-échangeur Centre ne coupera pas pour autant le village de Reventin.</p> <p>Nous n'adhérons pas au projet sud proposé par la mairie, qui ne tient pas compte des terres agricoles qui seraient sacrifiées si cette proposition était retenue. Sans parler de l'impact environnemental et du coût financier, supérieurs, pour cette variante Sud.</p> <p>Alors oui très favorable au demi-diffuseur centre tel que proposé par l'enquête.</p> <p>Merci Monsieur le commissaire enquêteur de prendre en compte notre avis .</p> <p>Cordialement, Pierre-Olivier Boiton</p>
1887	Darne	Laurine	laurine.darne@orange.fr	Rue Jean Jaurès	Genas	69740	Déclaration d'utilité publique	<p>Ayant habité Vernioz depuis l'adolescence, j'ai du faire mes études sur Lyon et réaliser les trajets non sans mal tous les jours pour accéder à l'agglomération lyonnaise. L'échangeur était déjà une nécessité à cette époque pour désengorger Vienne. Aujourd'hui je reviens toujours à Vernioz pour ma famille plusieurs fois par an et l'échangeur est toujours une nécessité.</p>
1888	Vennon	Françoise		Françoise Venon	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>bonjour,</p> <p>habitante des Côtes d'Areay, travaillant sur Saint Priest , et besoin très régulier d'aller sur la gare Part Dieu à des heures où le TER n'a pas encore démarré, je suis pour le projet d'échangeur tel qu'il est présenté par Vinci. En effet , pour éviter l'engorgement de la traversée de Vienne, je vais systématiquement chercher l'entrée d'autoroute de Verenay, soit 8 kms et 15 mins, 2 fois par jour , avec tout ce que ça génère de pollution, nuisance sur tout le trajet (descente grand pavé / traversée barrage / Verenay ...) et quand je vois le nombre de voitures dans mon cas on peut imaginer la pollution du fait de la distance parcourue et le temps perdu générés par la non présence de cet échangeur, alors que avec ce projet , les gens d'Assieu, Vernioz, Les Côtes , Auberive..... feront bcp moins de distance . Je comprends également que les gens de Reventin ne soient pas satisfaits du fait des conséquences, mais nous avons besoin de compromis pour avancer, et notamment pour le gymnase un projet de déplacement pourrait être envisagé par la suite ? ...Merci / Cordialement .</p>
1889	GUILLON	PATRICK	guillonpatrick@sfr.fr	CHEMIN DES LITTES	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>La saturation fréquente de l'A7, dans le sens nord /sud aura un impact important sur le trafic local .</p> <p>En effet, chaque année, le trafic est tel sur l'autoroute A7 qu'elle est saturée avant le péage de Reventin-Vaugris. Cela se produit pratiquement toutes les fins de semaines à partir de fin avril et cela jusqu'à mi-août. Du fait de l'épidémie de covid 19, ce phénomène a peut-être été moins observé en 2020 et 2021.</p> <p>Si l'échangeur tel qu'il est présenté est réalisé, les automobilistes qui auront avancé au pas depuis le sud de Vienne (ou plus) n'auront qu'une envie : quitter l'autoroute à Reventin-Vaugris, avant le péage.</p> <p>Ce trafic se reportera donc sur la RN7 qui est souvent bien encombrée pour la même raison. Les communes de Reventin-Vaugris, Chonas l'Amballan et Auberives sur Varèze devront donc supporter ce trafic supplémentaire avec tous les inconvénients pour les riverains.</p> <p>Le bouchon sur l'autoroute ne se résorbant pas immédiatement après le péage la solution d'un échangeur au sud de Reventin-Vaugris ne résoudra pas ce problème.</p> <p>Seule, l'implantation de l'échangeur au sud d'Auberives sur Varèze peut régler ce problème : sur l'autoroute, on peut espérer que la circulation est plus fluide à cet endroit là.</p>
1890	Gues	Emna	emna38000@gmail.com	Chemin des lunaires	Les côtes d'Areay	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis POUR l'échangeur A7 pour la fluidité de la circulation. Car trop bouchons sur vienne .et trips de poids lourd en centre de Vienne.</p>
1891	Gues	Emna	emna38000@gmail.com	Chemin des lunaires	Les côtes d'Areay	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis POUR l'échangeur A7 pour la fluidité de la circulation. Car trop bouchons sur vienne .et trips de poids lourd en centre de Vienne.</p>
1892	Gues	Emna	emna38000@gmail.com	Chemin des lunaires	Les côtes d'Areay	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis POUR l'échangeur A7 pour la fluidité de la circulation. Car trop bouchons sur vienne .et trips de poids lourd en centre de Vienne.</p>
1893	CITEE	Citoyens et Environnement en Vallée du Rhône			REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Monsieur l'enquêteur</p> <p>STOP A LA FOLIE COLLECTIVE. NE PERMETTEZ PAS L'IRRÉMÉDIABLE.</p> <p>Il ne faut pas donner l'aval à un projet destructeur parti pour coûter 30MEuros.</p> <p>Ayez le courage de demander à ce que ce projet soit déplacé AU SUD, à sa vraie place avec un budget maîtrisé.</p> <p>"LES VRAIS RÉUSSITES SONT CELLES QUE L'ON PARTAGE".</p> <p>slogan extrait de la charte éthique et comportements de VINCI : https://www.vinci.com/vinci.nsf/fr/charte/\$file/vinci-ethique.pdf</p> <p>Cordialement CITEE www.citee-vallee-du-rhone.com</p>

1894	Gues s	Saféine	guessiesofia@gmail.com	Chemin des Lunaires	Les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable a l'échangeur A7 pour cause trop de circulation et trop de bouchon sur Vienne donc pollution élevée
1895	MOU NIER	Elisabeth	elisab.mou nier@gmail.com				Déclaration d'utilité publique	J'émet un avis très favorable à ce demi échangeur pour limiter la traversée de Vienne occasionnant pollution bouchons et perturbations écologiques.
1896	Ange lloz- Pess ey	Mathys	mathysapesey@gmail.com	Rue de mordant	Saint clair du rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	Très favorable pour la création d'un échangeur sur l'A7 à Vienne Sud, permettra de minimiser les embouteillages sur Vienne.
1897	Conil h		brunosophi e1133@gmail.com				Déclaration d'utilité publique	Je dis non au projet CENTRE, option 1. Je dis oui au projet SUD option 2. Dans l'option 1, le pont traversant l'autoroute résistera-t-il au nouveau trafic + dense ?
1898	must o	cédric	cedric.must o@asmeg.org	Montée Timon	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis pour le demi-échangeur au sud de Vienne. Je souhaite juste que soit pris en compte : - les nuisances que cela pourraient générer pour les habitants de reventin. - qu'un respect "écologique" soit pris en compte
1899	ROY	Catherine	7cathe.roy@gmail.com		Vienne		Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je voudrais que l'échangeur soit au sud de Reventin Vaugris dans la zone du Saluant inhabité. Je suis donc opposée au projet actuel de Vinci car il sera source de grande nuisance pour la pollution avec expropriation des habitations autour et surcoût financier important. Catherine Roy
1900	Plato n	Cécile	cecilepiato n@yahoo.fr	Rue de la Mulatière	Les Côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	Je trouve vraiment dommage de privilégier une solution qui risque de tuer petit à petit le village alors qu'il existe une alternative. La circulation et les bouchons engendrés entraînent une augmentation de la pollution. A l'heure où il faudrait se préoccuper du climat, enrichir les autoroutes me semble totalement inapproprié et malsain.
1901	Tiber ghien	Olivia					Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet d'échangeur au centre de Reventin Vaugris qui provoquera selon moi plus de bouchons sur la Nationale 7.
1902	Cava zzini	Alessio					Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet d'échangeur au centre du village qui coupera la commune en deux.
1903	Cava zzini	Andrea			Vienne		Déclaration d'utilité publique	Je ne souhaite pas que l'échangeur soit réalisé au centre du village car cela nuira fortement à la vie du village, au trafic dans le village, causera de nombreuses nuisances.
1904	BUR GAU D	Marie Françoise		cote brune	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	je sui contre l' échangeur dans le village de Reventin ;mais au sud du village
1905	Peel	Monique					Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet d'échangeur au centre du village car il couperait la commune en deux, et provoquerait une pollution autant aérienne que sonore impactant directement et irrémédiablement la qualité de vie des habitants du village.
1906	CAZO RLA	Stéphane	cazorla.step hane@free.fr	Chemin des cimes	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation de l'échangeur tel qu'il a été prévu par Vinci et Vienne Agglo.
1907	Peel	Hélène					Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet d'échangeur au centre du village de Reventin Vaugris. Cet emplacement couperait en deux la commune,
1908	GAN DOU N	Nicolas			Seyssuel	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Je suis particulièrement choqué que beaucoup de personnes se soient exprimés sur ce dossier sans le connaître, sans connaître ni les enjeux ni les lieux où cet échangeur devrait se faire; c'est du mépris pour les gens qui habitent sur place. Pour ma part j'y vais très régulièrement car mon fils joue au foot à Reventin comme plus de 500 autres licenciés. Comment peut-on imaginer faire un échangeur avec 12 000 voitures et 600 camions par jour juste à côté d'une zone sportive. Monsieur Vinci, vous mettez en danger la santé de nos enfants. Surtout qu'une autre solution existe, plus au Sud et qu'elle ne gêne personne. Qui refuse de trouver un accord sur cette solution qui pourrait satisfaire tout le monde : les automobilistes, les sportifs, les habitants de la commune? Monsieur le commissaire, intervenez pour choisir la bonne solution et pas celle qui arrange Vinci, pensez à nos enfants! sans compter les embouteillages qui vont forcément arriver avec tout ce trafic et les 3 ronds points qui sont prévus? pourquoi tant d'argent pour une solution qui ne va pas marcher? On balance l'argent public, c'est le notre n'est-ce pas? merci de votre lecture
1909	Andr e	Caroline	carolineandre01@hotmail.com	Impasse du fort	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonsoir, Je suis contre le projet demi échangeur Vienne-Reventin qui passera en plein milieu du village car : - il y aura plus de trafic - il y aura beaucoup plus de pollution, de détritus - l'insécurité des habitants, des piétons, cyclistes - moins de tranquillité - trop de nuisances sonores - crainte des incivilités des automobilistes - mauvaises fréquentations - il n'y aura plus de calme dans le village
1910	Janin	joelle	Jcjanin@orange.fr	joelle janin	EYZIN-PINET	38780	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable a la version centre compacte pour le demi échangeur .. C est la version qui consomme le moins de terre agricole . Elle va améliorer la circulation sur la commune d Ampuis et améliorer la circulation place ST Louis a VIENNE
1911	Leco q	Maud	molecoq@hotmail.fr	Lieu-dit Le Grand Chemin	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Habitant à quelques mètres du rond-point de la station service et sensible aux arguments de l'équipe municipale, je suis favorable à l'option plus au sud pour le projet d'échangeur. Cordialement, Maud Lecoq
1912	Leco q	Olivier	oliv_lecoq@hotmail.com	Olivier Lecoq	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet d'échangeur mais l'option choisie détruit notre village. Une option située plus au sud doit être étudiée sérieusement car elle offre une véritable alternative. Soyons sérieux et cohérent car ce choix est crucial pour Reventin Vaugris mais aussi pour la réussite de ce projet important. Olivier Lecoq
1913	CATT AUD	GÉRARD	cattauds@icloud.com	CHEMIN DES CIMES	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Pour ma part , je pense que la zone d activité sera plus tard située entre REVENTIN VAUGRIS et AUBERIVES ; à ce moment là et au vu du trafic routier ; il serait plutôt préférable de faire un véritable échangeur au milieu de cette zone d activités commerciales et industrielles.

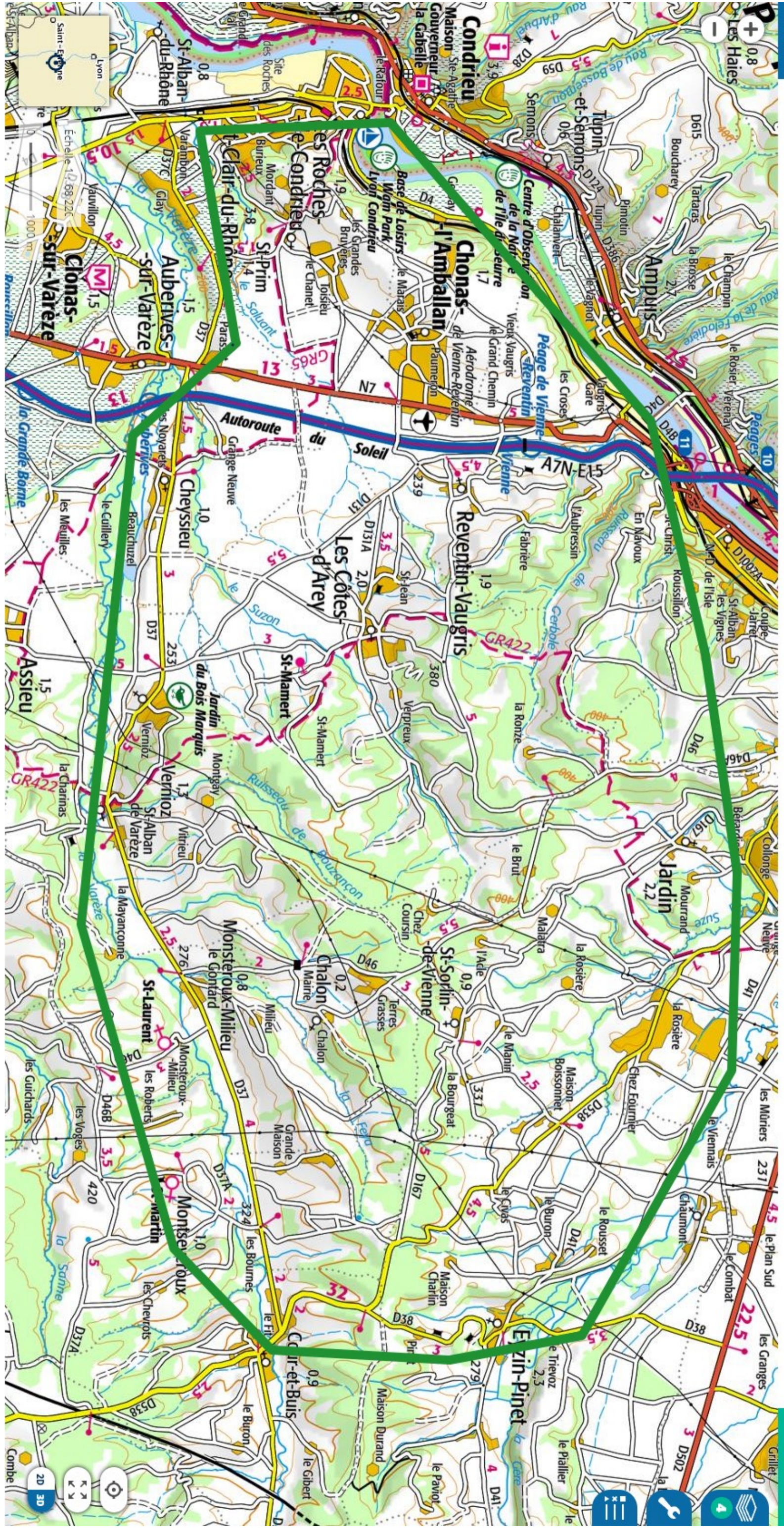
1914	Lorent	Clément	c_lorent@hotmail.fr	Chemin du vieux pavé	REVENTIN-VAUGRID	38121	Déclaration d'utilité publique	Habitant de Reventin-Vaugris, je suis en faveur d'un échangeur sur la commune. En revanche, la solution qui existe au Sud, me paraît la plus logique, dans le sens où la vie de village de Reventin-Vaugris sera moins impactée par la circulation intensive.
1915	LEFAIVRE	Pierre-G			Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Les nombreuses difficultés de circulation impactant quotidiennement un grand nombre d'usagers ainsi que moi-même et ma famille, il est indispensable que le demi-échangeur voit rapidement le jour. Ces difficultés concernent l'axe Reventin Vaugris - Lyon, c'est à dire la traversée de Verenay, la route du barrage, la montée des grands pavés, la RN7 jusqu'au rond de la station service de Rention Vaugris, avec des durées aux heures de pointes allant jusqu'à 25 minutes pour relier Verenay à Reventin. Cette perte de temps, ainsi que les trop nombreuses nuisances liées à l'excès de trafic routier, les nuisances sonores, la pollution, n'est pas admissible. La commune de Reventin ainsi que les communes avoisinantes en subissent quotidiennement les conséquences depuis trop longtemps. L'ensemble des usagers de ces axes et moi-même l'attendons : Ce demi-échangeur doit rapidement voir le jour. Concernant la localisation idéale de ce projet de demi-échangeur : Après analyse des éléments portés à ma connaissance, il me semble que la localisation SUD Reventin, c'est à dire celle correspondant à l'étude défendue par la commune de Reventin-Vaugris, est la plus pertinente et judicieuse, en comparaison de celle proposée au centre du village de Reventin Vaugris. Voici les raisons de mon inquiétude quant à une localisation positionnée au centre de Reventin Vaugris : Mélange de trafic local et du trafic autoroutier, avec bouchons aux heures de pointe + 200% d'augmentation de trafic soit 12 000 voitures et 600 camions par jour La piste cyclable et le cheminement piétons vont couper 4 fois les giratoires mettant en danger piétons et cyclistes qui souhaitent accéder aux équipements sportifs Les nuisances sonores ainsi que la pollution pour tous les riverains et en particulier pour les 40 maisons du lotissement la Plaine qui touchera l'un des ronds-points Accès à l'école, la mairie, la bibliothèque, aux différents commerces et services, au pôle médical qui regroupe une dizaine de praticiens, au pôle associatif, à la salle des fêtes rendu dangereux et compliqué voire impossible aux heures de pointe Vitalité du centre bourg notoirement compromise alors qu'une politique de dynamisation a été entreprise depuis plusieurs années. Je ne comprend pas pourquoi le projet défendu par la Mairie de Reventin Vaugris n'est pas plus sérieusement analysé car celui-ci semble répondre favorablement à mes inquiétudes, pour un budget inférieur au projet CENTRE. Quoi qu'il en soit, et quel qu'en soit son positionnement, je souhaite impérativement que le projet de demi-échangeur voit rapidement le jour, en impliquant les élus de la commune de REVENTIN VAUGRIS. Sincères Salutations
								PG Lefavre
1916	Ruggieri	Claire	ruggierclair@gmail.com		Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet de l'échangeur au centre. Résidente mais aussi professionnel circulant toute la journée sur la commune allant de quartiers en quartiers je suis confrontée chaque jour au problème des bouchons de la RN7. Qu'en sera-t-il avec ce projet centre, ainsi que l'impact pendant les travaux ? Quand on voit déjà l'enfer que c'est lors de travaux ou accidents ! Nos patients auront-ils à subir les conséquences ? Pourront-ils venir à notre cabinet ? Va-t-il falloir réorganiser notre travail en fonction de la circulation et non des besoins et impératifs des soins et du bien-être des malades ? Merci de penser aux habitants de cette commune dynamique et attractive, accueillant de nombreux enfants des communes voisines pour la pratique du sport. Mais aussi pensez aux seniors pour qui la commune de Reventin est très investie et propose des activités afin de lutter contre l'isolement. Ne divisez pas cette commune !! Merci de prendre en compte l'avis des principaux intéressés : LES REVENTINOIS
1917	Lopez	José	jose.lopez1906@gmail.com	Chemin Saint Just	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis totalement favorable à ce projet de construction de l'échangeur Vienne Sud
1918	Lopez	José	jose.lopez1906@gmail.com	Chemin Saint Just	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis totalement favorable à ce projet de construction de l'échangeur Vienne Sud
1919	LIPPONNE	JULIEN	julien.liponne@gmail.com	RUE DU SIFFET	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet sur la commune de REVENTIN-VAUGRIS. Ce demi-échangeur serait bien mieux situé vers l'aire de repos Poids Lourd de ROUSSILLON. Cela permettrait de capter tous les usagers venant de ROUSSILLON, Auberives, CLONAS, toutes les communes de la vallée de la Varèze, ASSIEU, et bien d'autres sans former d'embouteillage sur la commune de REVENTIN. Cordialement,
1920	DENOLLY	MAURICE	maurice.denolly@orange.fr	CHEMIN DU RONDET	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable à la réalisation de ce demi-échangeur que l'on attend depuis plus de 30 ans au plus vite pour désengorger la RN 7
1921	Sirigu	Guillaume		rue des galons	Meudon	92190	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Ce projet d'échangeur autoroutier arrivant au cœur du village n'est pas acceptable pour les habitants en raison de l'augmentation importante (doublement) du trafic automobile avec un impact important en terme de pollution. Il existe déjà un échangeur moins de 5 km au nord. Je pense que ce projet n'est pas pertinent.
1922	DESMAZIERES	Arnaud	d_arnaud2002@yahoo.fr	rue Gustave Eiffel	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis entièrement favorable au projet d'un demi-échangeur au sud de Vienne.
1923	MOUSSIER	Romain	moussier.romain.38@gmail.com	Rue Julien Peyhorgue	Villeurbanne	69100	Déclaration d'utilité publique	DEMI ÉCHANGEUR OUI MAIS AU MILIEU DU VILLAGE NON. Une sortie d'autoroute pour l'agglomération viennoise est nécessaire en amont de Vienne et cela est incontestable. Désengorger la ville de Vienne est important pour dés-embouteiller et dé-polluer son centre ville. MAIS préserver un centre ville ne doit pas se faire au détriment d'un autre centre. Au sein même du prétendu futur emplacement, il y a une vie associative dense : foot/dense/basket/activités scolaires/animations communales. Faire cohabiter trafic poids lourds et vie associative est impossible. Au-delà de l'associatif, il y a des zones pavillonnaires de part et d'autre. Couper ces zones pavillonnaires apporterait des nuisances et de l'insécurité pour les habitants et les piétons. Il existe une solution pour améliorer l'accès à l'autoroute sans atteindre la "vie du village". Cette solution est 500m au sud. L'infrastructure serait un peu plus coûteuse certes... mais le cœur du village et le cadre de vie des citoyens en serait préservé. NON à l'échangeur Nord MAIS OUI à l'échangeur sud.
1924	Gayaud	Clementine	clementine-saadi@hotmail.fr	Chemin du vieux vaugris	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Non au projet proposer trop de trafic de passage prévu

1925	Frécon	Bernard	b.frecon@arilim.fr		Lyon	7E+05	Déclaration d'utilité publique	<p>Domicilié à Lyon Perrache (2^e arrdt), j'interviens en raison de très nombreux déplacements sur le quartier de Saint Christ, à Vaugris. Il est clair que tout le monde, à quelques exceptions près, s'accorde à soutenir le projet d'un échangeur Vienne sud. L'on constate aussi dans les esprits une petite confusion, ou omission, « entre Vienne sud » et « au sud de Reventin village. » Les usagers ont hâte de libérer Vienne et la zone d'activités de Vaugris ainsi que la rive droite du Rhône, mais, et on peut bien le comprendre, la vie quotidienne de Reventin est le cadet de leurs soucis, et il n'est pratiquement jamais fait allusion aux difficultés à venir du village. A ce titre il est urgent d'éteindre les cliquetis lumineux du centre, d'allumer son cerveau qui sera mieux à même de réfléchir un peu, et de constater que le projet compact centre sera une catastrophe pour tous, y compris ceux qui le défendent en particulier pour des raisons personnelles, et souvent en raison de la situation de leur habitation.</p> <p>La seule évocations des chiffres donne le tournis ; entre 9 et 12 000 véhicules/jour dont 600 à 1 000 poids lourds, concentrés dans ce mini espace, cela donne le vertige. Avec trois mini sens giratoires, de la folie.</p> <p>De plus, il est curieux de constater que :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La lettre de l'ARS du 10/9/2020, émettant des réserves fortes, -La lettre du ministère de la transition écologique du 19/8/2020, émettant des réserves fortes -La lettre de la préfecture, services généraux, du 4/9/2020, soulignant des erreurs de procédures, -La lettre de la préfecture, direction des territoires, du 3/9/2020, soulignant des erreurs de procédures, -La lettre de la Chambre d'agriculture du 7/9/2020, émettant des réserves fortes, -La lettre du département de l'Isère du 11/9/2020, émettant des réserves fortes, <p>ont toutes été balayées d'un trait de plume !!!!!</p> <p>Partons donc vite au Sud de la commune : cela permettra une ventilation apaisée des flots de véhicules entre :</p> <p>Reventin village / Reventin Grand Chemin, Vernioz / Côtes d'Arely et plus loin, Auberives / Assieu / Agnin / Surieu et plus loin, Chônes / Saint Prim et plus loin.</p> <p>Surprenant par ailleurs que l'acharnement publicitaire en faveur de l'échangeur centre du village, n'ait pas débordé sur les villages ci-dessus cités, ni sur les communautés de communes concernées. Tous usagers mais peu ou pas consultés.</p> <p>Merci monsieur le Commissaire Enquêteur de prendre en compte ces requêtes en faveur du sud, ce qui permettra aussi et surtout un exercice de respect de la démocratie locale...</p> <p>Courtoisement. B. Frécon</p>
1926	MABLON	Laurent			REVENTIN-VAUGRIS		Déclaration d'utilité publique	L'option SUD aurait été préférable, mais il faut surtout en priorité qu'un accès soit fait donc OK pour option centre
1927	ANDRE	Elisabeth	bogiraude@orange.fr	Quartier de l'Aubressin	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur</p> <p>Je profite de l'enquête Publique pour vous faire savoir que je ne suis pas personnellement impactée par le positionnement de l'Échangeur de Reventin Vaugris</p> <p>Mais vous conviendrez avec nous que le positionnement au Sud de la Zone industrielle est plus judicieux et moins contraignant que le positionnement au Centre qui accentuerait encore la coupure de la Commune entre les habitants du Centre Bourg et ceux du Vieux Vaugris et de la Plaine, et isolerait encore un peu plus le Centre Bourg des gens de passage, ... ceci pour un coût très voisin voire inférieur d'après les études faites</p> <p>Merci de votre attention</p> <p>ANDRE Elisabeth</p>
1928	REYNAUD	Christine	reynaudchristine@wanadoo.fr	Chemin De Riviere	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Mr le commissaire</p> <p>Je ne suis pas contre la création d'un demi échangeur qui désengorgerait, peut être , pendant un temps , le trafic routier sur cette partie de la N7 , mais qui ne résoudra pas les problèmes dans du long terme : pourquoi ne pas rouvrir la gare de Reventin , plutôt que de multiplier les voitures ?.....</p> <p>Mais je suis CONTRE l'implantation proposée pour différentes raisons évidentes , moi qui habite cette commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La vie du village , très dynamique , sera amputée gravement et coupant le village en 2 - Les équipements sportifs et associatifs seront gravement impactés par l'insécurité de l'accès et la pollution accrue - 3 giratoires sur une telle distance vont créer des bouchons +++ - Ce projet prévoit de faire emprunter camions, voitures , vélos et piétons , sur ces même giratoires ! Un hérésie en termes de sécurité - ce projet ne TIENT PAS COMPTE de l'avis de la municipalité et de la population qui propose depuis 2015 une autre implantation plus au sud , qui présente de nombreux avantages sans détruire la vie de notre village , MAIS QUI N'A PAS été étudiée par VINCI et la communauté d'aglo . <p>-</p>
1929	FASSOULIADJIAN	STEPHANIE	sfassouliadjian@gmail.com	AVENUE DU GENERAL LECLERC	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Cet échangeur est indispensable et attendu depuis 30 ans pour désengorger Vienne.</p> <p>Je vote POUR</p>
1930	Conty	Sylviane	Sylviane_conty@orange.fr	Route de tain	chanterme rle les bles	26600	Déclaration d'utilité publique	Avis positif pour l autoroute
1931	Conty	Sylviane	Sylviane_conty@orange.fr	Route de tain	chanterme rle les bles	26600	Déclaration d'utilité publique	Avis positif pour l autoroute
1932	Ruf	David	davidruf@y mail.com	De la grange	Taluyers	69440	Déclaration d'utilité publique	
1933	JURY	Emmanuel	e.jury@vilquin.fayat.com	chemin de la Jacquetière	reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis POUR cette entrée d'autoroute au centre pour les raisons suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette entrée est indispensable - Au centre plutôt qu'au sud pour que notre plaine reste agricole et ne devienne pas, comme Chanas, une immense zone industrielle et commerciale. Et là, pour le coup, la circulation de PL sera augmentée et donc la pollution aussi... - Pourquoi personne n'a demandé à Vinci de faire un deuxième pont enjambant l'autoroute pour faire un seul grand rond point sur l'autoroute plutôt que 2 petits ? Ainsi la circulation routière serait plus fluide, la circulation piétonne et cycliste plus sécurisée puisque la voirie plus large. Chaque pont sera en sens unique, comme cela s'est fait à Givors pour l'accès à la zone commerciale ou à Décines pour l'accès au Stade de l'OL. - Je suis contre une entrée au sud pour protéger notre environnement naturel et notre zone agricole.
1934	Perratt	Florian	florianperratt@gmail.com	Route de milieu	MONSTER OUX MILIEU	38122	Déclaration d'utilité publique	Très utile pour toutes les personnes habitant entre Roussillon et le sud de vienne

1935	Frécon	Bernard	bfrecon17@gmail.com	Bernard Frécon	Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Je demeure à Saint Prim, et en tant qu'habitant de cette commune je suis directement concerné par l'implantation de cet échangeur.</p> <p>Sur un plan personnel, déplacements fréquents sur Lyon, Vienne, Reventin aux confins de la commune rue de Belleroche / la Balme.</p> <p>Sur un plan général qui intéresse plus le projet, et si l'on en juge par l'augmentation du trafic sur notre commune, je ne suis pas le seul....</p> <p>Voici quelques arguments parmi d'autres, en faveur d'une implantation au sud du village de Reventin :</p> <p>-Direction Lyon, Givors, Chasse : accès immédiat à l'autoroute avec des ronds-points confortables, parcs de co-voiturage..., et seront bénéficiaires toutes les communes proches de Reventin, à l'est (Côtes d'Are, Vernioz...), au sud (Auberives, Cheyssieu, Clonas...) à l'ouest (Chonas, Saint Prim et ses hameaux très peuplés...)</p> <p>-Direction Vienne et Vaugris (école et peut-être remise en service de la gare) : accès facilité pour toutes les communes ci-dessus, et pour les habitants des quartiers centre et nord de Reventin (Vieux Pavés, Grand Chemin)</p> <p>-L'enquête semble porter sur un projet qui n'est pas celui d'origine, et qui propulse le coût de 20 à 25 M€ (merci du peu.) On se demande pourquoi et si cela est bien normal, légal ?</p> <p>-La variante sud proposée par la Mairie semble avoir été laissée pour compte alors que son coût reste très inférieur (21 M€.) Les gesticulations et allégations du maire de Vienne et président de la communauté de communes ne changent rien à l'affaire (article du Dauphiné du 23/3/2022.)</p> <p>-Compte tenu de l'activité accrue du village près de la mairie (école, commerces, poste), de l'Eglise et des installations sportives et de loisirs , l'espèce de « mur de Berlin » constitué par l'échangeur centre va transformer la vie des usagers des services communaux en enfer.</p> <p>Dans tous les cas cet échangeur devrait être gratuit pour la commune...</p> <p>La promotion de l'échangeur centre a été faite essentiellement auprès des populations souhaitant se débarrasser, à juste titre, du trafic infernal sur leurs communes Vienne, Condrieu et voisines.</p> <p>Il serait équitable, et je vous en remercie par avance, de tenir compte de l'avis des habitants de Reventin-Vaugris, favorables très majoritairement à l'implantation Sud, qui sont les premiers concernés alors que leur opinion est vraiment bafouée.</p> <p>Bien à vous.</p> <p>Bernard Frécon 1030, route de Vienne 38370 Saint Prim</p>
1936	Pochart	Gaël	gapochart@yahoo.fr	Lotissement Le Mas de Versailles	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable à la mise en place de l'échangeur
1937	pinel	laurent	loik52@yahoo.fr	Jacques Prevert	Le péage de Roussillon	38550	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur !!!!
1938	BOU DIN	Matthias	boudinmat@gmail.com	Rue du Champcalot	Saint Pierre de Boeuf	42520	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis favorable au projet de demi échangeur comme présenté afin de réduire les flux sur l'entrée/sortie de Condrieu et permettre un accès plus facile à certaines destinations.</p> <p>Merci</p>
1939	Garnier	Jessica	garnier.jessica@outlook.fr	Route de jardin	Les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Favorable à l'échanger.</p> <p>Favorable pour l'échangeur centre .</p>
1940	paraire	daniel	les.cures@me.com		seyssuel	38200	Déclaration d'utilité publique	Je confirme ma position pour la version "centre"
1941	SANIAL	Clément	clement.sanial.38@gmail.com	Sanial Clément	SALAISE SUR SANNE	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Un échangeur à Reventin permettrait de désengorger la Nationale traversant Vienne qui est une catastrophe tous les jours !</p> <p>Il faudra également songer à construire un parking de covoiturage digne de ce nom car les gens sont motivés pour covoiturer mais ne le font pas faute de moyen pour se garer parfois.</p>
1942	paraire	Odile	les.cures@me.com		seyssuel	38200	Déclaration d'utilité publique	Je confirme ma position pour la version "centre"
1943	brahim	nadia	nadiasyg19@yahoo.fr		ST Clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	<p>mon fils est à l'école Montessori de Reventin, il ya déjà assez de bouchon comme ça pour accéder à l'école, au niveau de l'intersection quand j'arrive du coté de la route du barrage. Pour la pérennité de l'école, il sera pas possible pour nous d'accepter un échangeur qui entrainerait sûrement la fermeture de l'école pour accès difficile.</p> <p>merci de votre compréhension</p> <p>je dis donc non pour l'échangeur</p>
1944	Steff	Emmanuel	sti_ipan_1@live.fr	5	Sablons	38550	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	
1945	Aymard	Fabienne	Fabienneaymard2212@gmail.com	Impasse le Siffet	LES COTES D AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je souhaiterais apporter mon soutien à la réalisation de l'échangeur de Vienne Sud.</p> <p>Il est important de désengorger la RN7 au niveau de Vienne. Lutter contre ces ralentissements excessif et la pollution que cela apporte.</p> <p>Bien cordialement</p> <p>Fabienne Aymard</p>
1946	Fournier	Laurent	fournierlaurentuae@hotmail.fr	Montée de Choulans	Lyon	69005	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable
1947	GRENIER	Philippe	philou3800@gmail.com	Chemin de Pimpied	ROUSSILLON	38150	Déclaration d'utilité publique	Je n'approuve pas et refuse le projet proposé pour l'échangeur Vienne sud sur 'A7 à Reventin
1948	Herdano	Thierry	thierry.herdano@gmail.com	Allée des Catalpas	ESTRABLON	38780	Déclaration d'utilité publique	Il est dommage que les flux vers le sud et surtout en provenance du sud soient exclus de ce projet. Cela exclu en particulier tous les flux de et vers la zone située entre la D37 et la D538 en provenance du sud.

Chercher un lieu, une adresse, une donnée

Pas en cours de synchronisation



1949	FORTAS-CHINE	Ouahiba	fortas2@wanadoo.fr	Ouahiba Fortas-Chine	ASSIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, le demi-échangeur est une nécessité mais l'accès n'est absolument pas approprié. L'emplacement prévu avec un accès vers le petit rond-point de la station service (revendeur automobile) est inapproprié et va générer beaucoup de ralentissement et de circulation. Il serait plus adapté de mettre l'accès par le rond-point près de l'aérodrome. Si je n'ai pas fait ma remarque au bon endroit, merci de me le signaler car j'aimerais vraiment que ma remarque soit prise en compte.
1950	Costemale	Cynthia	cynthiacostemale@gmail.com		Auberives sur vareze		Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur est nécessaire pour l'accessibilité à Vienne et à Lyon. La descente des grands pavés est trop souvent saturée sans parler du barrage de Reventin. Le temps passé dans ces bouchons est de plus en plus longs.
1951	KARASZEWSKI	Alice		rue du Coin	ST ETIENNE	42000	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur est nécessaire, j'y suis très favorable
1952	Croze	Marielle	marielyves@orange.fr	route du village	Mercuer	07200	Déclaration d'utilité publique	J'emprunte régulièrement le trajet Lorioi Condrieu et ce serait souhaitable d'avoir une sortie à la remontée plus proche de Condrieu en sachant qu'à l'inverse elle existe déjà.
1953	VITIEL	Denis	denis.vitiel@ffvelo.fr	rue Général FERRIE	GRENOBLE	38100	Déclaration d'utilité publique	Voir courrier en PJ



Monsieur Denis CUVILLIER

Commissaire Enquêteur

Projet Complément demi diffuseur n°11 de VIENNE

Mairie de REVENTIN-VAUGRIS

85, rue de la mairie

38121 REVENTIN-VAUGRIS

Objet : Contribution de la FFCT l'enquête publique

Projet Complément demi diffuseur n°11 de VIENNE

REVENTIN-VAUGRIS, le 28 mars 2022

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

La Fédération Française de Cyclotourisme vient d'être informée par le club de Reventin-Vaugris de l'enquête publique concernant le demi-échangeur de Vienne Sud. Notre Fédération représente tous les usagers du vélo en dehors de la compétition. C'est pourquoi nous répondons à l'enquête en précisant que nous représentons 110 000 licenciés plus tous les cyclistes qui seront amenés à circuler sur les aménagements prévus et surtout les non prévus.

Aujourd'hui, depuis Reventin-Vaugris, pour traverser d'Est en Ouest l'autoroute A7, tous les cyclistes ont seulement 2 possibilités, soit emprunter la RD131, passer sur le pont sur l'A7 et rejoindre le petit carrefour giratoire sur la RN7 soit passer sur le pont qui enjambe l'A7 au sud du terrain d'aviation et rejoindre le grand carrefour giratoire sur la RN7.

Nos retours d'utilisateurs qui nous sont parvenus font état déjà de problèmes en fonction de l'horaire sur le petit carrefour mais aussi de dangerosité sur le pont qui est déjà trop étroit malgré un trafic aujourd'hui limité.

Quant à l'insertion dans le grand carrefour elle est très problématique et dangereuse.

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que le projet présenté dans cette enquête publique va considérablement augmenter les risques pour les cyclistes d'autant plus que la circulation des véhicules motorisés sera automatiquement en augmentation, l'itinéraire «modes doux» sur les plans en 3D n'est absolument pas satisfaisant. Nous profitons pour signaler que cet itinéraire devrait être qualifié de « voie verte » car devront cohabiter les piétons et les cyclistes.

Mme MAYOUSSE, Directrice Interdépartementale des Routes Centre-Est, dans son avis du 19 août 2020 souligne : « L'augmentation du trafic dans le giratoire (notamment aux heures de pointe) va potentiellement être source de conflits entre la circulation automobile (et en particulier les poids lourds) et les modes doux dans cette zone.» Avis repris par le Président du Département de l'Isère dans son avis du 11 septembre 2020 : « La création de ce demi-diffuseur va entraîner un accroissement du trafic sur la section de voie située entre le giratoire de la RN7 et le diffuseur. Le projet doit intégrer son recalibrage pour permettre le croisement de 2 poids-lourds ou de 2 cars en sécurité».

Le carrefour giratoire de petit diamètre est entouré de plusieurs maisons. Il sera probablement nécessaire d'élargir la voirie et d'aménager les bordures pour permettre le passage des poids-lourds et des cars. Il semble donc évident qu'il sera impossible, vu le manque de place, d'aménager des passages spécifiques et sécurisés pour les vélos comme l'exige la Loi (L228-2 et L228-3) pour que les cyclistes puissent, à la sortie du petit tronçon de piste cyclable, rejoindre et/ou traverser en toute sécurité, la RN7. Pour les «modes doux», seule la portion d'environ 150 m entre la RN7 et le nouveau giratoire Ouest répond aux caractéristiques minimales : une largeur circulable de 3m minimum pour une piste bidirectionnelle, une voie complètement séparée des voies empruntées par les véhicules motorisés et qui doit être séparée du flux par une bordure de 15 cm de haut et de 20 à 50 cm de large.

Toutefois, nous craignons que la largeur totale disponible ne soit pas compatible.

Le projet prévoit la création des 2 nouveaux giratoires ce qui conduira à franchir 3 giratoires sur une distance de 400 m. Ce qui implique que pour la sécurité des cyclistes et des piétons, il est impératif de maintenir la continuité cyclable. Plusieurs solutions sont envisageables mais qui auraient dû être étudiées avec tous les acteurs concernés dont notre Fédération.

Pour le franchissement du pont existant sur l'A7, le passage réservé ne sera pas assez large (2,32 m) Il conviendra donc de diminuer la largeur de la voirie à 3m voire 3.30 maximum ce qui entrainera une réduction de la vitesse des véhicules

type poids lourds pour mettre les cyclistes en sécurité, sécurité relative vue la hauteur de la bordure franchissable par ces engins ou 4X4

Par ailleurs, l'augmentation du trafic sur ce secteur « Nord », nous fait craindre un report du trafic local des véhicules qui ne prendront pas l'autoroute vers le secteur «Sud». Le pont au sud du terrain d'aviation deviendra alors, au vu de sa largeur très dangereux pour les vélos. Il devra nécessairement être modifié en CVCB ou autres solutions qui devront être étudiées et mises en application avant la mise en service du demi-échangeur

En conclusion, le projet présenté ne permettra pas, par manque de place, une cohabitation sans risque entre tous les modes de circulation, maintenir ce projet, à cet endroit, dans un espace aussi contraint est une erreur.

Si un accident grave devait se produire, il sera difficile voire impossible, par manque de place, d'améliorer ou de compléter ultérieurement les aménagements «mode actif» mal dimensionnés dès le départ. La responsabilité de l'aménageur pourrait être retenue.

L'Etat encourage sur les courtes distances l'utilisation des modes actifs mais le projet soumis à l'enquête publique illustre parfaitement son contraire, vouloir continuer à développer le « tout voiture ».

Le problème ne concerne pas que l'usage du vélo en remplacement de l'automobile sur des trajets assez courts qui est en train de se développer, en particulier depuis l'essor des VAE. En fait, une grande diversité de pratiquants est concernée : les enfants qui se rendent à l'école, au gymnase ou au stade, les actifs pour rejoindre leur lieu de travail, les personnes qui viendront prendre le train à la future halte ferroviaire de Vaugris...

Depuis plusieurs années, le Club local tente de sensibiliser la DIRCE et toutes les Collectivités Locales (communes, communauté de communes, département) sur l'intérêt de créer une voie verte continue, en site propre, depuis le côté Est de l'autoroute A7 (vers le gymnase de Reventin-Vaugris jusqu'aux pistes cyclables existantes aux bords du Rhône et la future halte ferroviaire. Les utilisateurs de vélos et de VAE habitants des communes de Reventin-Vaugris, les Cotes d'Arey, Vernioz, Assieu, Cheyssieu, Auberives sur Vareze, Saint Prim, Chonas l'Ambellan,... pourraient ainsi, sans risque, prendre le train ou rejoindre Vienne au lieu de cela il est proposé un demi-échangeur dans sa version « centre-Compact » pour les véhicules motorisés qui retardera de nombreuses années ce projet de liaison cyclable

Nous souhaitons que ce projet soit abandonné pour une version plus au sud qui mettrait toute les pratique en sécurité et discuter avec les organisatrices de la mobilité compétentes dont nous faisons partie.

Nous vous remercions de la grande attention que vous porterez à ce courrier.

Nous vous prions, Monsieur le Commissaire Enquêteur de recevoir nos salutations respectueuses.

Denis VITIEL

Comité Directeur Fédéral

Président de la Commission Nationale Sécurité

Membre du bureau

+ 33 (0)6 71 67 98 16

denis.vitiel@ffvelo.fr



1954	ROUSSEAU	Pierrick	pierrick.rousseau@fiabt-ech.com	rue du Belvédère	SOYONS	07130	Déclaration d'utilité publique	Avis très favorable à ce demi échangeur, intérêts : -décongestion du trafic pour la ville de Vienne, -accessibilité à l'A7 depuis la nationale adjacente
1955	BERNARD	HERVE	rv1.bernard@gmail.com	RUE GEORGES BIZET	SAINT MAURICE L'EXIL	38550	Déclaration d'utilité publique	Favorable au demi échangeur
1956	DURAND	Céline	lillicd@hotmail.fr	rue de Bourgogne	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la réalisation du demi-échangeur au Sud de Vienne.
1957	Bealet	Patrick	patrick.bealet@wanadoo.fr	Route de st prim	St clair du rhone	38370	Déclaration d'utilité publique	Avis favorable
1958	KLIPPEL	Didier	didier.klipfel@yahoo.fr	Rue du Centre	LES GETS	74260	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à ce projet. C'est un complément d'échangeur qui arrangera bien, à la fois les véhicules sortant localement, et ceux poursuivant leur trajet vers Lyon, ou vers Valence.
1959	MASCHAMBOIN	ERIC	emaschambon@gmail.com	RUE DES BOULEAUX	38138 LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Avis très favorable à ce projet qui permettra de désengorger Vienne et de fluidifier le trafic lors des heures de points notamment.
1960	Simona	Durcakova	simonadurcakova@seznam.cz	St.Riviera	Frydek-Mistek	73801	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'échangeur au centre. Oui à l'échangeur, mais au bon endroit.
1961	drevet	christian	cdrevet@foct-transmissions.fr	rue du onze novembre	vienna	38200	Déclaration d'utilité publique	Juste à titre de soutien il me paraît important qu'un projet aussi utile soit enfin adopté et mis en œuvre...
1962	SATRE	Benoît	benoitxvis@gmail.com	chemin des chênes	JARDIN	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à ce sujet, qui permettrait un désengorgement de Vienne sud, notamment coté Est pour desservir les communes des côtes d'arey à St Sorlin de Vienne, St Romain de surieux. Le carrefour RN7 et chemin des côtes d'Areay est accidentogène et mériterait un meilleur aménagement que celui proposé dans le projet, surtout en imaginant que le trafic par cette zone pourrait augmenter.
1963	Gonnet	Pierre	pierre.gonnet@posteo.net	route de Plasson	Saint-Jacques-d'Atticieux	07340	Déclaration d'utilité publique	En tant qu'ancien habitant de Vienne, qui reste dans ma zone de mobilité, je suis favorable à un projet d'échangeur. Cependant, en étudiant le dossier, j'ai été sensible aux arguments de la mairie de Reventin-Vaugris qui apporte une proposition sérieuse concernant une autre zone d'implantation. Je vous encourage vivement, M. le commissaire enquêteur, non pas à prendre connaissance de leur alternative car j'imagine bien que c'est déjà chose faite, mais à y porter une attention soutenue. Leur démarche n'est pas dans l'opposition et l'on voit qu'ils sont attentifs au bien commun et à l'utilité publique. Ils possèdent certainement une connaissance fine des flux et des besoins des usagers, et leur concours ne peut être que bénéfique. J'en appelle également à votre sens démocratique car il me semble que c'est là un point central de réflexion. Il s'agit de prendre en compte un projet citoyen et réfléchi, porté par les élus locaux. Ni vous ni moi ne serons impactés par les potentiels impacts négatifs du choix de l'implantation, c'est donc bien aux riverains qu'il faut prêter l'oreille. Je m'excuse d'avoir laissé mon propos déborder de la seule notion d'intérêt publique, mais il m'était difficile d'exprimer un avis sans considérer la chose de manière transversale.
1964	Frécon	Bernard	bfrecon17@gmail.com	Bernard Frécon	Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Monsieur le commissaire enquêteur, Je demeure à Saint Prim, et en tant qu'habitant de cette commune je suis directement concerné par l'implantation de cet échangeur. Sur un plan personnel, déplacements fréquents sur Lyon, Vienne, Reventin aux confins de la commune rue de Belleruche / la Balme. Sur un plan général qui intéresse plus le projet, et si l'on en juge par l'augmentation du trafic sur notre commune, je ne suis pas le seul... Voici quelques arguments parmi d'autres, en faveur d'une implantation au sud du village de Reventin : -Direction Lyon, Givors, Chasse : accès immédiat à l'autoroute avec des ronds-points confortables, parcs de co-voiturage..., et seront bénéficiaires toutes les communes proches de Reventin, à l'est (Côtes d'Areay, Vernioz...), au sud (Auberives, Cheyssieu, Clonas...) à l'ouest (Chônas, Saint Prim et ses hameaux très peuplés...) -Direction Vienne et Vaugris (école et peut-être remise en service de la gare) : accès facilité pour toutes les communes ci-dessus, et pour les habitants des quartiers centre et nord de Reventin (Vieux Pavés, Grand Chemin) -L'enquête semble porter sur un projet qui n'est pas celui d'origine, et qui propulse le coût de 20 à 25 M€ (merci du peu.) On se demande pourquoi et si cela est bien normal, légal ? -La variante sud proposée par la Mairie semble avoir été laissée pour compte alors que son coût reste très inférieur (21 M€.) Les gesticulations et allégations du maire de Vienne et président de la communauté de communes ne changent rien à l'affaire (article du Dauphiné du 23/3/2022.) -Compte tenu de l'activité accrue du village près de la mairie (école, commerces, poste), de l'Eglise et des installations sportives et de loisirs, l'espèce de « mur de Berlin » constitué par l'échangeur centre va transformer la vie des usagers des services communaux en enfer. Dans tous les cas cet échangeur devrait être gratuit pour la commune... La promotion de l'échangeur centre a été faite essentiellement auprès des populations souhaitant se débarrasser, à juste titre, du trafic infernal sur leurs communes Vienne, Condrieu et voisines. Il serait équitable, et je vous en remercie par avance, de tenir compte de l'avis des habitants de Reventin-Vaugris, favorables très majoritairement à l'implantation Sud, qui sont les premiers concernés alors que leur opinion est vraiment bafouée. Bien à vous. Bernard Frécon 1030, route de Vienne 38370 Saint Prim
1965	Silvie	Zlatošová	silviezlatošova@seznam.cz	Jakuba Obrovského	Brno	63500	Déclaration d'utilité publique	Je m'oppose au projet de l'échangeur A7 au centre de Reventin. Le stade accueille plein d'enfants, il y a les actions culturelles... Je suis sûre qu'il y a une meilleure solution (sud).
1966	Sanchez	Christian	christian.sanchez@gedimat.fr	Christian Sanchez	Levallois Perret	92300	Déclaration d'utilité publique	La mise en place d'un échangeur de sortie dans le sens lyon valence sous-entend la reconfiguration des accès à la ZA Le Saluant actuellement chemin communal largement sous dimensionné. Est-il prévu des aménagements Nord versus Sud pour fluidifier l'accès à la zone qui sera saturé s'il n'existe qu'un accès sud par exemple. Beaucoup de salariés de la zone se garent le long de la route actuellement engendrant des risques faute d'un parking ou places de stationnement sur la zone au regard des parkings internes aux entreprises déjà saturés. Il est indiqué dans l'étude Vinci que ces accès doivent faciliter l'arrivée de nouvelles activités hors il n'existe aucun terrain disponible sur la zone pour permettre la croissance des entreprises déjà installées. Qu'en est-il ? Cordialement.
1967	Ledain	Aurelie	aurelie_ledain@yahoo.fr	Chemin de la roncharde	Condrieu	69420	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour cet échangeur pour désengorger les voies de circulation dans le sens sud-nord le matin et notamment tels bouchons avant de prendre l'autoroute au niveau de verenay. Cordialement

1968	Brochier	Damien	brochierdamien@gmail.com	Route de cour et buis	Meysiez	38440	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	Le projet présenté par Vinci est une aberration en terme de circulation. Il se situe dans une zone limitée à 50 km/h avec de nombreux rond points que ne vont faire que freiner la fluidité du trafic routier. En période de fortes affluence plusieurs axes routiers vont se retrouver bloqués. L'échangeur serait beaucoup plus efficace si il était situé au niveau de la zone du saluant, car limitant les bouchons au niveau de la rn7, lors des périodes de fortes affluence. Zone où il n'y a pas d'habitation et donc pas de danger pour la population.
1969	FINOT	Pierre	pfinot@live.fr	Rue Jules Ferry	Anneyron	26140	Déclaration d'utilité publique	RAS
1970	MASSON	Gaëlle	gamasson@sfr.fr	Chemin de la balme	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	
1971	MASSON	Gaëlle	gamasson@sfr.fr	Chemin de la balme	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Le projet d'échangeur n'a de sens que s'il est bien réalisé au sud de la commune et non au niveau du gymnase et des terrains de tennis. L'accès via deux ronds-points est une aberration en matière de circulation routière
1972	DECRIOIX	Marie-Christine	decroix38@wanadoo.fr	rue des Combes	SALAISE SUR SAINNE	38150	Déclaration d'utilité publique	Le projet variante centre compact est néfaste à l'environnement et à la qualité de vie des habitants de Reventin.
1973	Benyounes	Sabah	filouben@hotmail.com	Germain grange malissol	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur sud sur la A7
1974	Benyounes	Sabah	filouben@hotmail.com	Germain grange malissol	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Oui pour l'échangeur sud sur la A7
1975	ELALAOUI	Mohamed	aymenesim@hotmail.fr	Germain grange	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je soutiens l'échangeur sud sur la A7
1976	Clavagnier	Bénédict	benepotier@gmail.com	Chemin du mur noir	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis ni pour le centre et encore moins pour le sud ! Je ne souhaite pas à l'avenir une zone industrielle, il y en a assez ! La plaine est tellement plus belle et utile à l'agriculture. Merci de pouvoir donner son avis.
1977	Blache	Yannick	yannick.blache@orange.fr	de la charinas	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Bonjour. Je suis pour l'échangeur de Reventin-Vaugris car nous sommes concernés tous les jours par les bouchons de Vienne et de la montée du grands pavé
1978	Dutron	Dario	dariodutron@gmail.com	Pegeron	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Echangeur indispensable pour une meilleure circulation dans Vienne
1979	Bosch	Mélie	melodie.b.89@outlook.com	Rue maugiron	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord avec l'échangeur.
1980	RONZON		mily.et.toutpit@hotmail.fr		CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	
1981	Nieto	Marc	marc.nieto38@outlook.com	Jean perrin	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable ca débouchera vienne au heure de pointe
1982	Bezu	Catherine	kathy.bezu69@gmail.com	Chemin de la Carra	Pont Evêque	38780	Déclaration d'utilité publique	
1983	Bezu	Catherine	kathy.bezu69@gmail.com	Chemin de la Carra	Pont Evêque	38780	Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur
1984	Leonard	Victoria					Déclaration d'utilité publique	
1985	Leonard	Victoria	victorialeonard@wanadoo.fr	Chemin de champ Sever	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Je souhaite souligner la pertinence du choix actuel. A savoir un échangeur à Vienne sud, situé au centre de Reventin Vaugris tel que prévu dans le projet présenté par Vinci et la Communauté des Communes Vienne / Condréieu.
1986	Bertrand	Christian	bgilbert2@wanadoo.fr	Gilbert Bertrand	Saint sorlin de Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je pense que la sortie au sud serait plus compatible pour l'accès à l'autoroute, car un fort ralentissement se produit déjà au niveau du tourne à gauche côté nord.
1987	DERUAZ	Xavier		Chemin de la Gloire de Dieu	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur est indispensable. Je suis favorable à sa réalisation dans sa version centre.
1988	Raverot	Corinne	corinne.raverot@yahoo.fr	Chemin de Charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je ne comprends pas pourquoi vous voulez le faire à cet endroit. Vous pensez aux habitants du village, au complexe sportif et au lotissement la plaine? Je suis contre de la faire à cet endroit. Si il était fait au sud, la zone artisanale pourrait être agrandie. Vous ne pensez pas à l'avenir et au bien être des personnes habitant proche du péage. Cordialement Corinne Raverot
1989	DUPUY	Dominiq	domidpy1509@orange.fr	Route de la Chapelle	SAINT ROMAIN DE SURIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	
1990	Tiberi	Chantal	chantal.tiberi@sfr.fr	Francisque Cartallier	Pont-Evêque	38780	Déclaration d'utilité publique	Urgent ! On l attend depuis longtemps
1991	Pagliarani	Rosy	dermirose@orange.fr	Chemin du bois royal	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
1992	Macillot	Nicolas	nicolas.macillot@elis.com	Chemin de Corneyzin	Saint prim	38370	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur prévu pour VIENNE Sud est indispensable pour désengorger VIENNE et Ampuis et faciliter la vie de tous les usagers de la route du secteur.
1993	DERAIN	Suzanne	suzanne.derain@wanadoo.fr	Suzanne DERAINE	FRASNE LES MEULIERES	39290	Déclaration d'utilité publique	Non à ce projet pour des raisons diverses et notamment l'insécurité . Il faut vraiment tenir compte de la vie de ce village et de ses habitants .
1994	Irena	Hlustikova	ircadamkova@seznam.cz	Przno	CZ	73911	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre ce projet, parce que c'est trop dangereux. Pour la population, surtout pour les enfants qui vont au stade et même pour les conducteurs.
1995	Viallet	Sonia	sonia.viallet@outlook.fr				Déclaration d'utilité publique	Pour

1996	Ray	Delphine	delphineray_1@hotmail.com	Impasse Chazeau	Malleval	42520	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Concernant les propositions de tracés de l'échangeur, je trouve dommage que tout soit sur le même secteur (que ce soit la version nord, centre ou sud). Depuis le temps on voit bien que cela congestionne complètement les routes périphériques. Je pense que la version Centre dans la direction du Nord est bonne, mais pour la direction Sud c'est clairement la version Sud qui aurait dû être choisie. Ainsi on obtiendrait : - l'entrée d'autoroute direction Lyon en parallèle de la grande barrière de péage, pas de double péage et en gardant la sortie actuelle N.11, c'est une bonne idée. - la sortie d'autoroute direction Valence, vers Auberives; un double péage certes mais pas d'engorgement du centre de Reventin qui est déjà congestionné chaque soir. Tout en gardant l'entrée déjà existante. Comme cela on ne met plus tous ses œufs dans le même panier et on fluidifie la circulation. Mais hélas c'est trop tard et nous allons devoir supporter une solution qui n'est qu'à moitié bonne. Cordialement Delphine
1997	Vonsensey	Raphael	r.vonsens@hotmail.fr	Montée saint marcel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Super projet. Indispensable pour la qualité de vie des habitants de l'agglomération.
1998	GUMUS	Faki	gumusfaki@gmail.com	Rue de Vaunoy	St Romain en Gal	69560	Déclaration d'utilité publique	Absolument POUR, Depuis des années nous attendons ce projet qui pour ma part est une utilité indispensable pour tous les riverains du secteur ainsi que nous les Viennois !
1999	TRAI SNEL	Nicolas		Rd 19	Roisey	42520	Déclaration d'utilité publique	
2000	Panepinto	Elodie	Elo.tigrou@hotmail.fr	Chemin des pierres	Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la création d'un échangeur Vienne sud, à Reventin. Travaillant sur Lyon et étant obligé de prendre mon véhicule, la circulation est systématiquement saturée le matin au niveau de Varenay et le soir à la sortie d'autoroute Condrieu et sur le barrage de Vaugris. Il serait plus qu'appréciable habitant St Prim, qu'un échangeur à Reventin voit le jour très prochainement !
2001	Jacques	Hirvin	hirvin2902@gmail.com	Quai riondet	Vienne	38200	Enquête parcelaire relative à l'opération	Je suis tout à fait pour
2002	Sapart Nant	Marion		Impasse des acacias	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Complètement pour
2003	HARMI	Rim	ajouz.rim@gmail.com	tue ampere	vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
2004	GARDE	PATRICK		Chemin du Vieux Pavé		38121	Déclaration d'utilité publique	
2005	GRENOUILLET	SYLVIE	grenouillets@free.fr	SYLVIE GRENOUILLET	st romain en gal	69560	Déclaration d'utilité publique	Je vote, si possible, pour la version proposée par les habitants de reventin-vaugris. c'est à dire pour la proposition qui concerne de repousser au rond-point le plus éloigné, 1 km seulement. les perturbations seront moindres, surtout concernant les loisirs et sports de plein air. la dangerosité sera un peu plus loin des habitations. cela semble tellement logique, qui plus est. j'espere que tout le monde sera satisfait par ce simple déplacement.
2006	Thirill	Gérard	gth-dec@orange.fr	Aubressin	Reventin	38121	Enquête parcelaire relative à l'opération	Oui pour l'échangeur mais plus au sud! Mais certainement pas sur Reventin .. ce qui serait une grosse faute ! L'avenir parlera !
2007	Roullet	Andrée	alain.roullet0182@orange.fr	Rue Vimaine Bta	Vienne	38200	Enquête parcelaire relative à l'opération	Je pense que l'échangeur de Reventin désengorgera le trafic de Vienne, il y aurait moins de nuisances sonores et de pollutions dans le centre de Vienne.
2008	GARDE	PATRICK	patrick-garde@orange.fr	Chemin du Vieux Pavé	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, Monsieur, Bonjour, je suis vraiment opposé à la variante centre, car j'aime mon village et je ne peux pas accepter qu'il soit coupé en deux. Mais au-delà de cet état d'âme, qu'en est-il de la sécurité ? Je suis à la retraite depuis une année, après une carrière dans le groupe chimique SOLVAY, où j'étais responsable des achats. Nous avons toujours porté une attention particulière à la sécurité des transports, qu'ils soient terrestres ou maritimes. Dans le cas de cette variante centre, environ 600 poids lourds / jours, vont serpenter sur trois giratoires plutôt étroits (construction existantes oblige), dans un flux de quelques milliers de véhicules légers, et au milieu des habitations du village. (Par ailleurs, l'estimation des 600 camions jours a été réalisée avant que le pont de Condrieu ne soit limité à 19 tonnes, et doit être revue à la hausse). De plus, tant au nord qu'au sud de notre commune, sont installées des plates formes d'industries chimiques. La plate-forme de Roches-Roussillon au sud et le « fameux couloir de la chimie » au nord. Ces sites industriels sont classés « SEVESO » et beaucoup sont « SEVESO SEUIL HAUT ». Il est aisé de comprendre que beaucoup de ces poids lourds seront floués de pictogramme présentant des risques élevés (tête de mort, inflammable, explosif, toxique, environnemental...) Comment peut-on prendre la décision de valider un tel projet, comment peut-on accepter de faire cohabiter ces poids lourds avec notamment l'ensemble des bus scolaires qui desservent nos villages voisins plusieurs fois par jour, entre des rangées de maison ou devant un lotissement ?? Il y a quelques années, un terrible accident de poids lourd a causé la mort de six personnes et plusieurs blessés au pied de la descente du Péage de Roussillon ! Les freins du camion avaient « lâché » !!! Improbable disait-on, et bien si, hélas. Mais une action corrective responsable avait conduit à interdire les poids lourds dans cette descente, et une entrée d'autoroute avait été créée en haut du plateau de Louze. Et ici, alors que : -La variante sud éloigne le risque, -La variante sud permettra aussi d'adapter les infrastructures routières à l'évolution du trafic, -La variante sud est somme toute dans une enveloppe budgétaire moins disante, L'état ou je ne sais pas qui, s'entête à vouloir imposer un choix, qui pour moi, est irresponsable au niveau sécurité ! Je pense aussi que si vous mettiez des transporteurs et des chauffeurs « partie prenante », c'est-à-dire des experts de la route et de la conduite, pour un choix entre variante centre et variante sud, ces professionnels, et notamment pour des raisons de sécurité, retiendraient sans hésiter la variante sud. Actuellement la situation en Europe est bien triste. On parle beaucoup de dictature et de dictateur. Mais en fait, dans notre village, quelle différence ? Nous n'avons pas la main !! J'aime mon village, mais nous ne pouvons pas décider de ce qui est bien, de ce qui est sécurisé pour notre commune, pour les citoyens du village, ni pour la sécurité de tous les usagers de ces infrastructures à venir !!! Patrick Garde

Patrick Garde

189 Chemin du Vieux Pavé

38121 REVENTIN-VAUGRIS

Patrick-garde@orange.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Bonjour, je suis vraiment opposé à la variante centre, car j'aime mon village et je ne peux pas accepter qu'il soit coupé en deux.

Mais au-delà de cet état d'âme, **qu'en est-il de la sécurité ?**

Je suis à la retraite depuis une année, après une carrière dans le groupe chimique SOLVAY, où j'étais responsable des achats. Nous avons toujours porté une attention particulière à la sécurité des transports, qu'ils soient terrestres ou maritimes.

Dans le cas de cette variante centre, environ 600 poids lourds / jours, vont serpenter sur trois giratoires plutôt étroits (construction existantes oblige), dans un flux de quelques milliers de véhicules légers, et au milieu des habitations du village. (Par ailleurs, l'estimation des 600 camions jours a été réalisée avant que le pont de Condrieu ne soit limité à 19 tonnes, et doit être revue à la hausse).

De plus, tant au nord qu'au sud de notre commune, sont installées des plates formes d'industries chimiques. La plate-forme de Roches-Roussillon au sud et le « fameux couloir de la chimie » au nord. Ces sites industriels sont classés « SEVESO » et beaucoup sont « SEVESO SEUIL HAUT ». Il est aisé de comprendre que beaucoup de ces poids lourds seront floqués de pictogramme présentant des risques élevés (tête de mort, inflammable, explosif, toxique, environnemental...).

Comment peut-on prendre la décision de valider un tel projet, comment peut-on accepter de faire cohabiter ces poids lourds avec notamment l'ensemble des bus scolaires qui desservent nos villages voisins plusieurs fois par jour, entre des rangées de maison ou devant un lotissement ??

Il y a quelques années, un terrible accident de poids lourd a causé la mort de six personnes et plusieurs blessés au pied de la descente du Péage de Roussillon !

Les freins du camion avaient « lâché » !!! Improbable disait-on, et bien si, hélas.

Mais une action corrective responsable avait conduit à interdire les poids lourds dans cette descente, et une entrée d'autoroute avait été créée en haut du plateau de Louze.

Et ici, alors que :

- La **variante sud éloigne le risque,**
- La **variante sud permettra aussi d'adapter les infrastructures routières à l'évolution du trafic,**
- La **variante sud est somme toute dans une enveloppe budgétaire moins disante,**

L'état ou je ne sais pas qui, s'entête à vouloir imposer un choix, qui pour moi, est irresponsable au niveau sécurité !

Je pense aussi que si vous mettiez des transporteurs et des chauffeurs « partie prenante », c'est-à-dire des experts de la route et de la conduite, pour un choix entre variante centre et variante sud, ces professionnels, et notamment pour des raisons de sécurité, retiendraient sans hésiter la variante sud.

Actuellement la situation en Europe est bien triste. On parle beaucoup de dictature et de dictateur. Mais en fait, dans notre village, quelle différence ? Nous n'avons pas la main !!

J'aime mon village, mais nous ne pouvons pas décider de ce qui est bien, de ce qui est sécurisé pour notre commune, pour les citoyens du village, ni pour la sécurité de tous les usagers de ces infrastructures à venir !!!

Patrick Garde

2009	Thetier	Sylvie	sylvie.thetier@gmail.com	Rue des platanes	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Il y a trop de véhicule le matin et le soir Souvent le soir mardi et jeudi nous sommes bouché et on attend sur la bau de l autoroute et c est très dangereux.. Cordialement Sylvie thetier
2010	Noël	Frédéric	frederic.noel38@yahoo.fr	Route d'auberives	Clonas sur Varèze	38550	Déclaration d'utilité publique	Pour une variante sud et non au centre
2011	Konya	Serdar	cvkonyam@yahoo.fr	Impasse de la merliere	Estrablin	38780	Déclaration d'utilité publique	
2012	Gallardo	Côme	comgallardo@gmail.com		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour ce projet, permettant de décongestionner le trafic routier viennois.
2013	Sárka	Nagyová	spajurkova@email.cz	Družstevní	Tišnov	66601	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre ce projet. J'aime bien la solution sud, qui est beaucoup moins invasive.
2014	Condina	Patricia	p.condina@sfr.fr	Avenue du général leclerc	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
2015	Blache	Nathalie	blachenat@orange.fr	Rue de la Charinas	ASSIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	Nous attendons l'échangeur depuis 30 ans, les bouchons de la montée du grand pavé son insupportable lorsqu'on travaille à Vienne
2016	Longuet	Isabelle	longuet.isabelle@orange.fr	Quai Frédéric Mistral	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur
2017	Poindeux	Laure	laure.poindeux@ednh.fr	Rue vimaine	Vie e	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur !
2018	ORARD	ANNE	a.orard@icloud.com	Impasse louis Champin	Pont-Evêque	38780	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet mis à l'enquête car plusieurs avantages par rapport à la situation actuelle où il existe déjà une autoute et un énorme péage ; un aménagement de parking de co-voiturage va être créé, une prise en compte de l'acoustique et une végétalisation des abords sont prévues vis-à-vis des riverains, des liaisons modes doux sécurisées avec le village de Reventin va pouvoir aboutir.
2019	Helia	Miroslava	miroslavahelia@gmail.com	Route de Saint alban	Clonas sur vareze	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre parce que ce projet va détruire le village Reventin vaugris !
2020	PAGE	Antoine	pageantoin@free.fr	chemin des grandes bruyères	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Habitant Chonas l'Amballan depuis 2014 et empruntant quotidiennement les différents axes routier en direction du nord (Lyon) : Rn7/grands pavés, route de Gerbey, Barrage de Reventin-Vaugris, Accès A7 Vernay, Quais de Vienne... aujourd'hui tous congestionnés à différentes heures de la journée, je suis susceptible d'utiliser cet ouvrage matin 2x/jour à minima et espérer un gain de temps par trajet d'au moins 10mn et parfois bien au delà. Ce projet d'échangeur, quel que soit l'emplacement retenu me semble indispensable, si ce n'est vital pour notre bassin de vie et les milliers d'utilisateurs potentiels que je croise chaque jour aux heures de pointe. Il me semble évident que ce projet permettra de réguler en partie le transit sur les axes précités. Cordialement,
2021	PARTAMIAN	ALBERT	albertpartamian@hotmail.com	LE BOIS BALAY	Estrablin	38780	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable a l'échangeur au NORD, il est urgent d'agir, il y a trop d'embouteillage, Je prends régulièrement l'autoroute pour aller dans le VAR, et donc nécessaire pour désengorger la circulation de toute la région
2022	Scaleira	Brigitte	brigitte.scaleira@orange.fr	Brigitte Scalera	Montchen u	26350	Déclaration d'utilité publique	Je ne suis pas d'accord pour le projet centre qui impacterait un village alors qu'il y a possibilité pour un projet à 1,2 km plus au sud bien plus approprié
2023	PARTAMIAN	Anthony	anthonypartamian@hotmail.fr	Montée de la vielle église	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'échangeur au NORD, il est urgent d'agir, il y a trop d'embouteillage
2024	PARTAMIAN	Dylan	dylanpartamian@hotmail.fr	Route de Beaucaire	Loire-sur-Rhone	69700	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'échangeur au NORD, il est urgent d'agir, il y a trop d'embouteillage, je prends régulièrement l'autoroute du Sud pour aller travailler sur Roman-sur-Isère
2025	Fassouliadian	Franck	fassouliadian.franck@gmail.com	Avenue General Leclerc	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la mise en place de l'échangeur afin de désengorger la ville.
2026	Francina	Anne-Marie	amf6474@gmail.com	La Suze	Estrablin	38780	Déclaration d'utilité publique	C'est une bonne solution de désengorgement. Au nord de Vienne ce serait utile aussi.
2027	Goutelard	Laurent	lgoutelard@hotmail.fr		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis favorable à la mise en place d'un nouvel échangeur au sud de Vienne. Cordialement Laurent Goutelard
2028	Basset	Cecile	cecbasset@hotmail.com	Cours romestang	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
2029	Defosse	Lea	leadfss@yahoo.com	Boulevard des Allees	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Tout d'abord je tiens à vous dire que je suis très contente que ce projet ai lieu. Étant native de Ampuis depuis la naissance j'ai constaté de plus en plus le trafic sur nos routes. Je travaille sur Chaponnay et je prends le péage de Verenay tous les jours. Il me faut 15min tous les matins pour pouvoir accéder au péage Je pense que l'échangeur est une bonne idée après à voir si le prix du péage ne dissuadera pas les automobilistes à prendre l'autoroute de la bas
2030	DEFONT	Patrick	patrick.defont@wanadoo.fr	montée Lucien Magnat	Pont-Eveque	38780	Déclaration d'utilité publique	La solution au sud de Reventin à la hauteur de la zone du Saluant est pour moi la plus judicieuse. La solution plein centre va amener un danger pour la population. La sécurité n'a pas de prix. A l'époque où l'on parle de démocratie participative, l'avis des Reventinois qui ont toujours été pour une solution au sud de leur village devraient être prioritaire.
2031	OTHEGUY	Stephane	otheguy@club-internet.fr	Chemin Chez Maurice	LES CÔTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis opposé au demi échangeur imposé par la ville de Vienne. Cela ne changera en rien le trafic qui va mécaniquement augmenter , les villages voisins vont subir une augmentation importante de la circulation, la pollution va exploser, le prix du foncier augmenter au détriment des zones agricoles, l'expérience montre que le sud de Vienne va devenir encore plus vite un ensemble de cité dortoirs. Et je ne parle même pas de ce que vont subir les habitants de Reventin VAugris. Cette proposition correspond aux années 70,et nous sommes en 2022 !! Je ne comprends pas pourquoi n'a pas été envisagé la solution de la réouverture de la gare de Reventin
2032	BERTRAND	Arnaud	sonnydobrazil@hotmail.com		Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	POUR! Mais la proposition de l'échangeur SUD est mieux! Pour des raisons de nuisances sonores. Le péage est déjà extrêmement bruyant. Alors que une solution SUD est possible. Je rajouterai également que cela va séparer notre joli village en 2 parties.

2033	Rathier	Lauriane	laurianerathier@yahoo.fr	Chemin des grandes Bruyères	Saint prim	38370	Enquête parcelaire relative à l'opération	Archi pour désengorger les routes et rendre l'accès plus facile vers Lyon
2034	Rathier	Lauriane	laurianerathier@yahoo.fr	Chemin des grandes Bruyères	Saint prim	38370	Enquête parcelaire relative à l'opération	Archi pour désengorger les routes et rendre l'accès plus facile vers Lyon
2035	Rathier	Lauriane	laurianerathier@yahoo.fr	Chemin des grandes Bruyères	Saint prim	38370	Enquête parcelaire relative à l'opération	Archi pour désengorger les routes et rendre l'accès plus facile vers Lyon
2036	Guinet	martine	martine.aguinet@wanadoo.fr	chemin des grandes Bruyères	chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Je pense que le projet sud modifié est plus simple et plus adapté ; - D'une part il diminuerait la circulation sur la portion de nationale 7 entre le rond point de la logistique et le rond point suivant (garage Pâtisier) en direction du nord le long des lotissements de Chonas . - D'autre part il impacterait moins les lotissements de Reventin- Vaugris . Il faut penser aux habitants de ces lotissements qui vont subir encore des nuisances supplémentaires .
2037	Dupuy	Jocelyn	jocelyn.dupuy@yahoo.fr	Avenue Raoul Nivazigioni	Sainte colombe	69560	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur est une nécessité, peut importe l'emplacement. Le projet doit avancer au plus vite
2038	PAVON	Sylvie	sylvie.pavon@cegetel.net	BD DE LA REPUBLIQUE	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet d'échangeur pour désengorger Vienne mais AU SUD DE REVENTIN afin de préserver la qualité de vie des habitants de ce village et surtout la sécurité des usagers des installations sportives.
2039	niang	chérif	niangcherif77@gmail.com	Bourgogne	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
2040	THIEULENT	Myriam	myriam.thieulent@protonmail.com		vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je soutiens le projet pour lequel les reventinois se sont prononcés démocratiquement lors des élections municipales. Ce projet situe l'échangeur plus au sud que le projet de Vinci afin de préserver la vie du village. Je pense que les personnes qui habitent le territoire sur lequel est prévu l'aménagement doivent être écoutées en priorité. Elles ont un projet alternatif prenons le en compte. Je suis donc contre le projet d'échangeur vienne sud sur lequel porte cette enquête publique.
2041	de Montmorillon	Priscilla		Avenue du procès forgues	Briançon	05100	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour l'échangeur sud
2042	Dobrowolski	Loïc	ldobro2001@gmail.com	Rue teste du bailler	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour le projet
2043	Santarelli	Stéphanie	stephanesantarelli38@gmail.com	Rue Édouard Girerd	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Obligation de désengorger la ville de Vienne, d'aurant plus avec tous les immeubles en cours de construction. Une voie rapide gratuite s'était jugée pour inciter à l'emprunter.
2044	Cuilleron	Yves	yvesmc@orange.fr	Rue saint Alban lot st Alban les vignes	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Un accès par le rond point situé au sud de la commune de Reventin Vaugris puis par la zone du Saluant avec un rond point autour du hangar de stockage de ADP pour aboutir au niveau du parking prévu pour le covoiturage par le chemin de l'aérodrome élargi et surtout avec un terre plein centrale entre chaque rond point de même que dans la zone d'activité peut réduire l'impact pour les riverains de la nationale 7 sans trop consommer de terrains malgré tout . Car naturellement c'est le meilleur moyen d'éviter un inutile tour aux ensembles routiers à condition de mettre une piste cyclable le long de l'autoroute arrivant sur le parking de covoiturage pouvant accueillir à la fois des boxes pour vélo, un futur éventuel terminus d'une ligne de bus. Créant avec le covoiturage un ensemble multimodal destiné à réduire le nombre de véhicules au sud de l'agglomération Viennoise. Enfin un passage piéton entre le parking après péage et celui de covoiturage permettrait à des véhicules en transit sur l'autoroute à destination du sud ou du nord de déposer et de prendre le matin et le soir des passagers en covoiturage.
2045	Jolive	Jennifer	jennifer.jolive38150@gmail.com	Route des combes	Ville sous Anjou	38150	Déclaration d'utilité publique	Pour seulement si le prix est inférieur à 1,50€ sinon autant prendre l'autoroute à ampuis qui est à 5 min
2046	COMPANY	Richard	richard.company@usa.net	Chemin des Combes	Chonas l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Favorable à un échangeur au sud de Reventin.
2047	Bart	Elise	elise.bart12@gmail.com	La traverse	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	Permettrait de limiter les bouchons aux heures de pointe
2048	Teoli	Audrey	melladoaudrey@laposte.net		Moidieu-détourbe		Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis totalement pour ce nouvel échangeur qui désengorgera Vienne.
2049	GUIRONNET	ELISABETH	elisabeth.guironnet@laposte.net	CHEMIN DES PIERRES	SAINT PRIM	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet « centre » dans la mesure où des aménagements sont prévus. Habitante de Saint Prim, je bénéficie encore d'une belle fenêtre sur la plaine agricole. C'est, entre Vienne et Péage de Roussillon, le dernier espace non bétonné. Qui dit échangeur « sud de Reventin » dit extension de la zone industrielle déjà existante ; il ne faut pas imaginer que l'on s'arrêtera en si bon chemin. Il y a eu assez de terres bradées sur ce territoire. C'est notre cadre de vie, la terre aussi qui a vocation « à porter du fruit » et non pas « du bâti » de toute sorte qu'il faut conserver.
2050	Martinez	Fabienne	mzfabienne@laposte.net	Le cuillery	Cheyssieu	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour cet échangeur. Je vais tous les jours à vienne pour travailler et la nationale 7 est de plus en plus fréquentée avec un bouchon dans les grands pavés qui est généré par les automobilistes qui prennent la direction du barrage de reventin pour aller prendre l'autoroute à Ampuis le matin et saturation le soir dans l'autre sens avec beaucoup d'incivilité cette fois en remontant cette même route.
2051	BOIBEN	Michel	m.boi@wanadoo.fr	Chemin de Bellevue	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Augmentation par 3 du trafic sur le chemin de l'Aubressin (auto, fourgons et camions) sur lequel deux voitures ont déjà du mal à se croiser. Ceci se produira tous les jours si le projet du demi échangeur se réalise au centre. On le constate depuis longtemps lors d'un bouchon ou accident au niveau du rond-point de la nation 7 et de la route du grand pavé.
2052	Danielová	Marcela	marcelledanielova@gmail.com		Perrigny	89000	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre par ce que c'est trop dangereux et compliqué. Le projet d'échanger au centre est une source de pollution et nuisances.
2053	VACHEZ	Mylène	mylene.vachez@sfr.fr		VIENNE		Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la réalisation du demi-échangeur au sud de Vienne pour fluidifier le trafic routier aux heures de pointes.
2054	Athée	Maxime	maxime.athée@hotmail.fr	Chemin des maladières	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	

2055	Athée	Maxime	maxime.athée@hotmail.fr	Chemin des maladières	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Option 2 pour le placement
2056	Léonet-Desmettère	Odile	odile.leonet@yahoo.fr	chemin de l'Abri	Chonas-l'Amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour un échangeur au sud de la commune de Reventin
2057	VINCENT	Hubert	hubvincen87@yahoo.fr				Déclaration d'utilité publique	Je suis opposé à l'emplacement de cet échangeur qui va venir dégrader la vie du village et compromettre la sécurité. Une implantation plus au sud, comme proposé, est une meilleure alternative. Cordialement.
2058	VINCENT	Hubert	hubvincen87@yahoo.fr				Déclaration d'utilité publique	Je suis opposé à l'emplacement de cet échangeur qui va venir dégrader la vie du village et compromettre la sécurité. Une implantation plus au sud, comme proposé, est une meilleure alternative. Cordialement.
2059	DEHAROLAFIGAZ	STEPHANE	apigaz@free.fr	RUE CUVIERE	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	NOUS SOUTENONS LE PROJET DE LA MISE EN PLACE DE L'ÉCHANGEUR VIENNE SUD
2060	Vivarat	Charlotte	charlottevivarat@gmail.com	Chemin de champ sever	Chonas	38121	Déclaration d'utilité publique	Oui
2061							Déclaration d'utilité publique	Que cherche vraiment la ville de Vienne? L'accès à la ville va être du plus en plus difficile pour les habitants des communes situées au sud de Reventin Vaugris. Je pense à tous ceux qui veulent rejoindre Vienne en passant par le CD131 et les trois ronds-point pour rejoindre la RN7 et tous ceux qui reviennent de Vienne par la RN7 à qui on annonce des bouchons encore plus importants qu'actuellement. La ville de Vienne se plaint d'une désaffection de ces commerces. Cela ne va pas s'arranger! Pour ma part, habitant Chonas l'Amballan, j'évite autant que possible de me déplacer sur Vienne. (le zèle de la police municipale pour contrôler le stationnement me met hors de moi) J'ai choisi Saint Clair du Rhône pour le médecin, le supermarché, la banque, la Poste. Je fréquente plus les commerces de Péage de Roussillon, Roussillon, Salaise et Chanas. Je vais encore sur Vienne pour l'hôpital tout en passant par les Cotes d'Arej et Jardin. Est-ce vraiment ce que veut la ville de Vienne: une ville dortoir? Si on veut que cet échangeur soit efficace, il faut que l'autoroute soit gratuite au nord du péage de Reventin-Vaugris et que le péage de Vereny soit supprimé.
2062	Pagiarani	Rosy	dermirose@orange.fr	Chemin du Bois Royal	Vienne	38 200	Déclaration d'utilité publique	Il faut que ce projet se réalise depuis le temps qu'il est à l'étude. 100% favorable à la réalisation du demi échangeur
2063	ISCI	FETHI	sisci0111@gmail.com		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	je suis favorable à ce projet qui va apporter beaucoup pour Vienne
2064	PINGUINHAFIGURAS	NATHALIE	natpinfig69@gmail.com		SAINT MAURICE L'EXIL	38550	Déclaration d'utilité publique	favorable à l'échangeur.
2065	Cristina	Carbolová	cristina.stanciova@seznam.cz	Raisova	Frydek-Mistek	73801	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre ce projet. Il va générer beaucoup de pollution et du bruit à l'endroit où le gens habitent et beaucoup d'enfants jouent au football. En plus cela sera trop dangereux pour eux de traverser la route.
2066	ONDER	SULTAN	onder.sultanchat@gmail.com				Déclaration d'utilité publique	favorable car il y en a assez des bouchons
2067	TINAS	SERPIL	tinasserpil@gmail.com				Déclaration d'utilité publique	il faut vite accorder ce projet pour embellir notre ville.
2068	LepagneyCaruso	Amandine		Rue de la Charina	Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Pour ce projet afin de faciliter les trajets et les bouchons
2069	Rodery	Didier	roderyd@gmail.com		Lyon	69002	Déclaration d'utilité publique	Favorable, étant commercial je me déplace énormément et les bouchons sont un vrai casse tête surtout à Vienne
2070	COBAN	VASVIYE	mucoban78@hotmail.com		VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis très favorable à l'aboutissement du projet.
2071	Lechartier	Helene	helene78@orange.fr		Jardin		Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur
2072	Bourbon	Jean-Paul	bjp@gmail.com		Seyssuel		Déclaration d'utilité publique	100% favorable pour ce projet. Félicitations
2073	Sublet	Muriel	mgsuublet@orange.fr		Saint Romain		Déclaration d'utilité publique	Pour voir le jour de ce projet au plus vite
2074	Boyer	René	leaderplant@gmail.com		Satolas et Bonce		Déclaration d'utilité publique	Favorable
2075	Devron	Denis	denislgd@gmail.com		Septeme		Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur à reventin vaugris
2076	Tournier	Deborah	tdebo@wadoop.fr		Assieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Favorable
2077	Haratunya	Sona	so13@gmail.com	Montée Bon Accueil	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Un grand oui pour enlever les bouchons de Vienne
2078							Déclaration d'utilité publique	Bonjour. Je trouve à mon sens que le projet au niveau de l'échangeur existant est le plus pertinent pour la création de ce demi échangeur plus qu'utile à notre quotidien.
2079	MAURIN	ISABELLE	imaurin@outlook.fr	CHEMIN BOUSSOLE	CHUZELLE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet présenté pour l'échangeur A7 de VIENNE
2080	MAURIN	ISABELLE	imaurin@outlook.fr	CHEMIN BOUSSOLE	CHUZELLE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet présenté pour l'échangeur A7 de VIENNE

2081	CAUPIN	LAURENCE	laurencecaupin@orange.fr	chemin de la petite rente	vienna	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Je dirige un centre équestre et poney club depuis 1984, soit 38 ans, sur la commune de Vienna 38200. Nous travaillons à l'année avec 40 équidés et 3 permanents plus nos fournisseurs et prestataires, soit 5 salaires équivalent temps plein. Parmi les créneaux proposés figuraient le mardi soir et vendredi soir pour les écoliers, collégiens et lycéens. Nos infrastructures permettant plusieurs cours en simultané, nous avons en tout 50 jeunes cavaliers hebdomadaires repartis sur ces 2 soirs là. Les difficultés de circulation à Vienna, qui n'ont cessé d'augmenter au fil des années ont découragé les parents de ces jeunes. Nous avons donc été contraints à supprimer ces créneaux, au regret de tous. En effet, les parents avaient constaté les bienfaits d'une activité sportive après la classe, avant de rentrer à la maison pour les devoirs. Nous avons alors perdu cette clientèle, et du même coup, le chiffre d'affaire correspondant, nos charges restant identiques. Certains ont opté pour mercredi ou samedi, provoquant pour nous une surcharge et un engorgement ces 2 jours là.</p> <p>Cela a entraîné une mauvaise répartition sur la semaine, une amplitude horaire trop importante sur mercredi et samedi avec des répercussions négatives, tant sur le personnel que sur la gestion de notre cavalerie de chevaux et poneys. Nos clients viennent de l'ensemble de Vienna Condrieu Agglomération et ne peuvent éviter les bouchons de Vienna. L'impact trafic pour nous rejoindre, est tel qu'il décourage aujourd'hui bon nombre de clients potentiels. A cause du stress généré par ces difficultés de circulation, nos clients cavaliers avouent avoir vraiment besoin d'un temps de "sas" pour aborder dans de bonnes conditions les équidés et la séance sportive. Ils dénoncent les énormes difficultés de circulation à Vienna, qui est aujourd'hui est tellement engorgée qu'il ne nous est pas possible de proposer, en semaine, un cours d'adulte avant 19h30 le soir. Cela est un comble pour une activité sportive de plein air et de détente que les cavaliers adultes pratiquent donc malheureusement presque toute l'année de nuit. Nous attendons avec impatience cet échangeur pour nous permettre de retrouver cette clientèle enfants et ados en semaine, harmoniser le travail sur la semaine, proposer des créneaux de fin de journée en lumière naturelle pour les adultes et assurer le chiffre d'affaire nécessaire à la bonne marche de l'entreprise et au confort de vie du personnel. Cela contribuera également au bien être animal en étalant les horaires enfants et jeunes sur des fins de journée en semaine, au lieu de masser tous les créneaux sur 2 jours seulement. Cela permettra d'accueillir également le mercredi, un public "groupe" de centres de loisir, sociaux ou écoles municipales de sport, ce qui est impossible aujourd'hui. Avec mes remerciements pour votre travail d'enquête, recevez, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations. Laurence CAUPIN</p>
2082	GARAIX	Christian	christian.garaix1@orange.fr	montée des tupinières	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>force est de constater que la circulation au sein de la ville de Vienna est très difficile quelque soit l'heure et que les Viennois sont otages du flux permanent. De plus le bassin Roussillonnais ayant considérablement pris de l'importance ces dernières années un accès direct à l'autoroute côté sud de notre ville ne peut qu'améliorer la situation. J'aurais simplement aimé que les 9 kms d'autoroute entre la barrière de Reventin et l'accès Vienna sud deviennent gratuits afin d'inciter les usagers à prendre facilement cette partie.</p>
2083	Noyaret	Lucas		Chemin de La Carra	Pont-Évêque	38780	Déclaration d'utilité publique	
2084	Noyaret	Lucas		Chemin de La Carra	Pont-Évêque	38780	Déclaration d'utilité publique	Favorable
2085	Reynaud	Fabienne	fabienne.reynaud.38@gmail.com	Le grand chemin	Reventin	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Il est urgent que ce projet voit le jour .car tous les matins pour traverser la route pour aller travailler je suis confrontées aux bouchons devant mon domicile . . Donc je vote pour le projet du stade..</p>
2086	FLORIT	Mathieu	mathieufloirit@gmail.com	Chemin du vieux pavé	Reventin Vaugris	38121	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	<p>Si l'échangeur de Vienna sud se trouve au pied du village de reventin, nous allons droit à la mort du village. L'accès au village et à ses commodités, son école, et tous ces chemins de randonnées vont être touchés. Le confort des habitants sera donc atteint de plein fouet.</p> <p>La solution est pourtant facile et simple, puisque même pas 2km plus loin il y a un accès qui serait beaucoup plus pratique pour tout le monde ainsi les poids lourds ne seraient pas gêner pour s'engager plus facilement sur l'autoroute.</p> <p>En effet si l'échangeur se fait au niveau du club sportif de reventin, les camions ne se croiseront pas facilement, cela causera de forts ralentissements et aux heures de pointes il y aurait davantage de circulation et de bouchons et donc de danger pour les habitants de la commune.</p> <p>De plus, il y a quelques années , la RD 131 a été modifié pour ne pas s'engager sur la N7 car beaucoup d'accidents avaient lieux à cet endroit. Si l'échangeur se fait par là, on ouvrira à nouveau l'accès à la N7 par ce chemin, les accidents seront donc inévitables à nouveau .</p>
2087	Gardel	Yan	gardel.yan@orange.fr	Impasse de la providence	Saint PRIM	38370	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet
2088	Beguella	Sonia	stebbakh@hotmail.fr	Impasse de chinay	Ville sous anjou	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis favorable au projet du nouvel échangeur à Reventin.</p> <p>Cordialement</p>
2089	Ruggeri	Fabien		rue Vimaine	Vienna	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Beaucoup de JE très peu de NOUS. Vinci annonce 8% de trafic en moins sur les quais de Vienna, qui verra la différence ? Ce que l'agglo soutient ainsi que beaucoup de Maire de la région par électoralisme ou fierté personnelle (au choix) !!!! c'est la mort d'un village qui sera coupé en 2, avec plusieurs installations sportives à proximité, des habitations et des centaines d'enfants qui viennent pratiquer leur sport tous les jours de la semaine. Pollution, insécurité, nuisance sonore, + de 500 camions par jour avec 3 ronds points . Beaucoup souhaite cette échangeur mais très peu le voudrais à proximité de leur habitation, l'égoïsme fait concurrence par ces temps!!!</p> <p>Je soutiens bien-sur le projet de la mairie de Reventin ainsi que ses habitants pour l'échangeur au sud de la commune.</p>
2090	Pandrot	Amandine	amandinepandrot@hotmail.com	Impasse de la Providence	St Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Favorable à ce projet pour que la circulation se fluidifie pour aller vers Lyon et désengorger Vienna

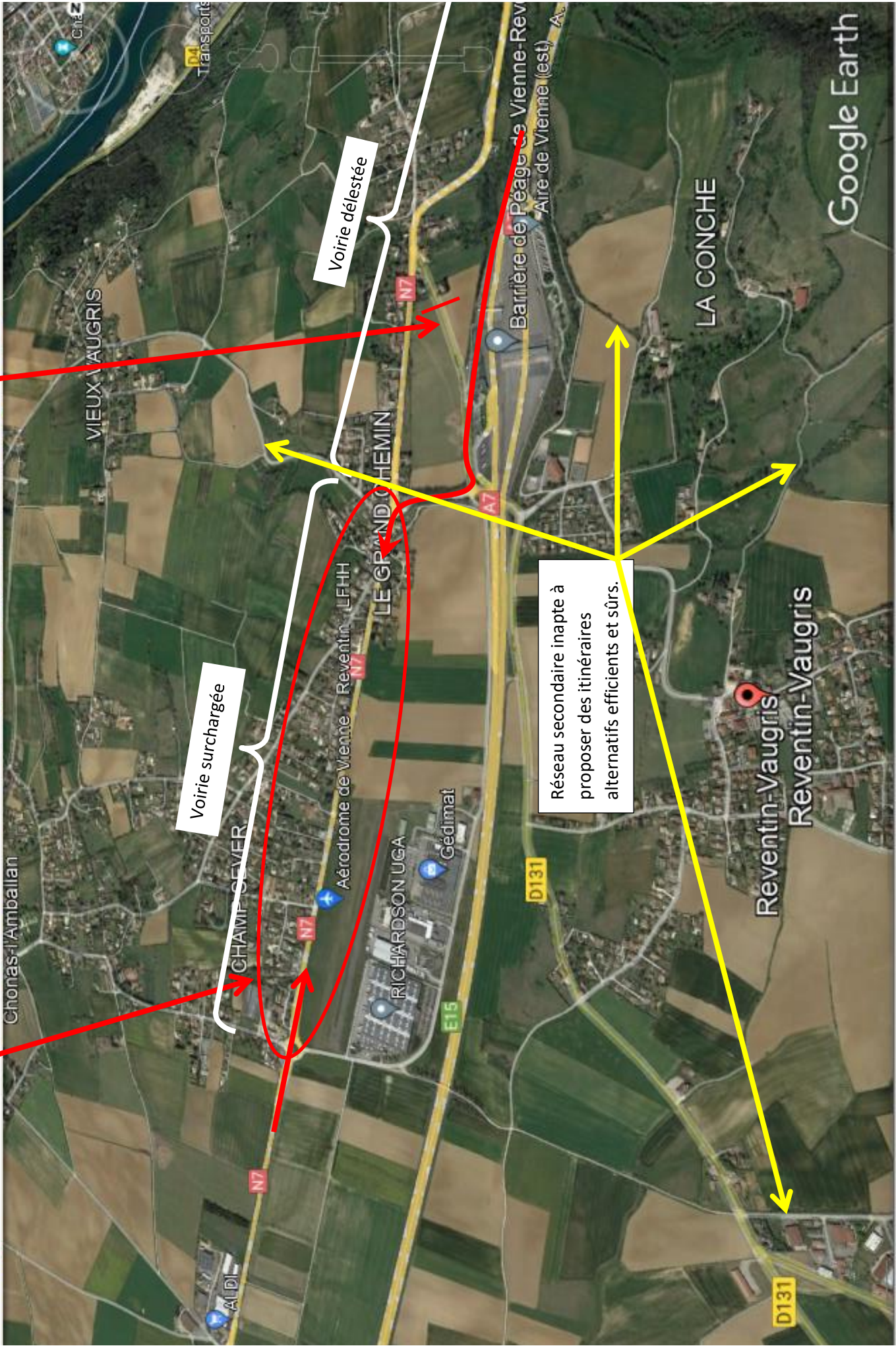
2091	Rocourt	Sarah	sarah.rocourt@gmail.com	rue Dailly	Saint Cloud	92210	Déclaration d'utilité publique	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Mon conjoint et moi allons très prochainement nous installer dans la commune de Reventin. Dans ce cadre, nous nous intéressons aux différentes activités initiées à proximité de notre nouvelle localité et nous restons particulièrement préoccupés par le projet d'échangeur à Vienne.</p> <p>En effet, ce projet constitue un danger à ne pas négliger notamment en raison du trafic dense qu'il induit (sur 400 mètres avec des ronds-points sous-dimensionnés, passage d'une quantité importante de véhicules chaque jour) et du mode de traversée préoccupant des axes routiers. Ces éléments tendent à mettre en péril le quotidien des habitants mais également la vie associative et locale, qui jusqu'ici nous séduit par sa richesse. De plus, ce projet apporterait un climat d'insécurité conséquent pour les enfants qui souhaitent accéder aux infrastructures présentes pour pratiquer leurs activités quotidiennes, scolaires et extra-scolaires.</p> <p>C'est en considération de tous ces éléments que nous nous opposons à ce projet. Nous espérons qu'une autre solution sera trouvée pour répondre à nos différentes préoccupations.</p> <p>Nous restons à votre disposition si vous souhaitez obtenir d'autres informations complémentaires,</p> <p>Sarah Rocourt</p>
2092	SUIDA	Denis	denis.suida@orange.fr		LES COTES D'AREY		Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis contre cet échangeur sachant pertinemment que: dans un premier temps, cela apportera une augmentation importante du trafic routier dans la zone (voitures et camions) avec leurs nuisances sonores ainsi que pollutions en tout genre, puis dans un deuxième temps l'apparition de toutes formes de dépôts logistiques de marchandises et autres qui se construisent préférentiellement en sortie et entrée d'autoroutes, amenant encore plus de trafic aux alentours. Sans parler des nouvelles constructions d'habitation dans la région qui ne manqueront pas d'augmenter, attirées par cet accès à l'autoroute avec évidemment son lot de véhicules supplémentaires sur nos petites routes de campagne déjà bien chargées.</p>
2093	BONNET	Jean-Michel	jeanmichel.bonnet@yahoo.fr	les mûriers	ESTRABLIN	38780	Déclaration d'utilité publique	<p>Nous avons des amis âgés, qui habitent le lotissement de la plaine à Reveventin Vaugris et qui sont très inquiets si la version centre se fait, donc nous votons contre la version centre. JM Bonnet</p>
2094	Dumortier	Marie-Paule	mariepaule.dumortier@laposte.net	chemin de l'Aubressin	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je souhaite que l'échangeur se fasse au sud, au niveau de la zone du Saluant, alternative proposée par la mairie de Reventin Vaugris. C'est la solution qui me paraît la moins impactante d'un point de vue environnemental pour la commune et ses habitants.</p>
2095	Galerie Muller	Melanie		Rue des fontaines	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis pour le projet de l'échangeur mais pas au centre de notre village. En tant qu'habitante du village et médecin généraliste à Reventin Vaugris, je trouve bien plus logique et sécuritaire de le placer au sud, dans la zone industrielle. Limitant ainsi la circulation au cœur de notre village, évitant qu'il soit coupé en 2 et que la santé et la sécurité de nos enfants soient menacées.</p>
2096	Fabris	Pascale	pascalefabris@gmail.com	Boulevard de la république	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>L'échangeur devrait être au niveau de la zone artisanale ce serait plus simple pour les poids lourds et plus sécurisant.</p>
2097	LESUR	David	dlesur@advolis-orfis.com	quai Rondet	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>La réalisation du projet au plus vite est indispensable</p>
2098	Juphard	Jean	juphard.jean@gmail.com	chemin des chasseurs	reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis pour le contournement sud de reventin afin de protéger le stade ainsi que le village</p>
2099	GLODAS	PHILIPPE		Chemin des vignes	JARDIN	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis pour cet échangeur</p>
2100		Anne			Les Côtes d'Areay	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis pour ce projet qui permet de relier plus facilement Lyon depuis le sud de Vienne. La sortie au niveau d'Ampuis et surtout le barrage sont saturés.</p> <p>Le village de Reventin est déjà coupé en 2 par l'autoroute, ce projet ne va rien changer à part permettre l'aménagement de cheminements plus sécurisés pour les cycles et les piétons. J'ai rarement vu des piétons utiliser les trottoirs du pont car ils sont dangereux actuellement. Les véhicules roulent très vite et des giratoires permettraient de casser la vitesse.</p> <p>Le projet au Sud aurait pu être intéressant mais c'est contreproductif de devoir franchir 2 fois le péage d'autant plus l'été quand le péage est saturé. De plus, il ne permettra pas de sécuriser le pont au niveau du péage qui est dangereux pour les modes actifs actuellement. Ces réaménagements sont une bonne chose et ramèneront certes du trafic mais des infrastructures plus sécuritaires.</p> <p>Le shunt par le chemin du Lavoir ne sera plus possible et cela fera peut-être un petit détour mais normalement plus agréable pour les riverains.</p>

2101	CIRELLI	Patricia	p.cirelli@orange.fr	CHEMIN DE PAUMERON	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	Habitante de la commune voisine , je suis vraiment OPPOSÉE au projet NORD : utilisant de manière régulière la RN7 sur la portion de route concernée par le futur demi-diffuseur NORD , je le considère COMPLETEMENT INAPPROPRIÉ à cet endroit ! - source de nuisances et de pollutions : il est évident que l'augmentation de passages de camions et voitures +200% sera beaucoup MIEUX absorbé par un demi-diffuseur au SUD, et moins POLLUANT : moins de bouchons, répartition sur les différents axes - le rond-point du centre de Reventin n'est absolument pas adapté, et deviendra TRÈS dangereux ! - l'accès au pôle médical , extrêmement IMPORTANT en milieu rural, va devenir très compliqué , source de retard et de stress, de pollution, - les services publics de transports urbains utilisés par énormément d'enfants, vont être impactés de manière très importante : retards, pollutions, dangers d'accès - le passage des services d'urgence POMPIERS, AMBULANCE, POLICE sera IMPOSSIBLE ! du fait de l'étroitesse de toutes ces routes inadaptées et de la présence des habitations ! - l'accès aux espaces de sport de REVENTIN , et de la salle des fêtes va devenir un casse-tête et DANGEREUX pour les centaines d'enfants de tous les villages environnants, et autres sportifs, - IL EST INADMISSIBLE QUE LES HABITANTS DE LA ZONE CONCERNÉE NE SOIT PAS ÉCOUTÉS ET QUE LEUR AVIS SOIT BAFOUÉ ! - il est inadmissible de ne pas faire sérieusement et HONNETEMENT l'étude du projet SUD de cet accès à l'autoroute Je souhaite vraiment que cette enquête publique soit lue, ENTENDUE, et que les décideurs fassent preuve d'objectivité et de compréhension pour les VRAIS habitants de cette zone, et que les arguments de Vinci ne soient pas les seuls à peser ! Cette entreprise profite et bénéficie des mannes de l'Etat et de ses usagers, et doit donc répondre à leurs demandes , et besoins, et NON LE CONTRAIRE ! Patricia CIRELLI CHONAS L'AMBALLAN le 29/03/2022
2102	Suaire	Ophélie	ophelie.lafond@hotmail.fr	Chemin de la jacquetiere	Reventin vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Ce projet centre va sacrifier un village entier, mettre en danger nos enfants, alors qu'une alternative sud est possible et permettrait de réellement fluidifier le trafic, sans détruire l'accès au village et sa sécurité.
2103	giammatteo	stephane	stephaneg50@hotmail.com	rue des cedres	Clonas-sur-Varèze	38550	Déclaration d'utilité publique	impeccable, très bon projet . ne changé rien cordialement stephane
2104	Blanc	Stéphane			les Côtes d'Arej	38138	Déclaration d'utilité publique	je suis favorable au projet de réalisation d'un demi-échangeur autoroutier au sud de Vienne qui permettra de fluidifier la circulation sur les axes secondaires
2105	DUPHOT	Anne-Marie	ambonin@hotmail.com				Déclaration d'utilité publique	Je suis 100 % POUR ce projet et j'espère qu'il commencera le plus rapidement possible. Circuler à VIENNE est devenu impossible.
2106	Jana	Krajčírková	Jana.kra@seznam.cz	Kesselweg	Liestal Schweiz	4410	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre. Le projet centre va mettre en danger les enfants qui visite le stade. C'est pourquoi je préfère de placer l'échangeur plus au sud.
2107	gallien	michel monique			saint georges laagricol		Déclaration d'utilité publique	contre la construction d'un demi diffuseur autoroutier au centre de reventin vaugris
2108	Bertel	Charlotte			Chavany	42410	Déclaration d'utilité publique	Bonjour je viens souvent sur reventin, dans la campagne et je me demande pourquoi l on souhaite ajouter un échangeur au centre du village déjà bien coupé en 2, avec un complexe sportif à côté où des enfants jouent chaque jour. Il me paraît évident que faire un échangeur au sud de la commune, comme le souhaite les habitants, au niveau d une zone industrielle, est bien plus judicieux. Je suis contre le projet au centre de la commune. Cordialement
2109	CUILLERON	Hervé	herve.cuilleron@wanadoo.fr	rue des granges	CONDRIEU	69420	Déclaration d'utilité publique	Monsieur l'enquêteur, Avec mon épouse nous habitons à Condrieu et sommes impactés par la densité du trafic routier sur la RD 386 au même titre que la rive gauche avec pour conséquences une zone rouge de pollutions atmosphériques dont le trafic routier est le principal auteur, comme cela a été souligné dans le plan climat de VCA. Dans le cadre de ce projet de demi échangeur, nous pensons tout d'abord aux habitants de Reventin-Vaugris et à l'ensemble des nuisances qu'ils seront amenés à subir en matière de sécurité, de pollutions, de santé et de vie sociale. La question que nous posons : est-ce que ce projet va réduire le trafic routier (ou seulement le déplacer) et en atténuer les nuisances comme le précise l'objectif n°3 des orientations du SCOTT? Chaque fois qu'a été créé un nouvel accès à une autoroute, il devient un aspirateur d' automobiles et provoque toujours un accroissement du trafic. Faut-il aujourd'hui accroître la circulation sur l'autoroute déjà saturée chaque matin et soir à l'entrée de la ville de Lyon? Ou mettre en place de réelles et efficaces alternatives à la voiture bien au delà du vélo et du covoiturage marginal? Le commune de Reventin-Vaugris en a la possibilité avec la réouverture de sa gare, dont l'étude a été réalisée en 2020 et soutenue par le Président et les élus de VCA ainsi que les associations d'usagers des TER et La Sauvegarde du Pays Rhône Gier. Avec en complément une offre TER performante, en rive gauche. C'est aussi l'approche qui est étudiée également en rive droite avec le retour de trains voyageurs. C'est pour nous la priorité d'investissement. C'est aussi la seule réponse à une réduction des GES et de la pollution aux particules fines et être en conformité avec le Plan Climat . Nous sommes des utilisateurs du train pour nos activités sur Lyon et Valence de préférence à la voiture.
2110	Özkan	Sedat	sedat.ozkan9@gmail.com	De gère	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
2111	Pacitti	Constance	constance.pacitti@gmail.com	Constance Pacitti	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	
2112	MAESTRI	christian et française	francoise.maestri@laposte.net	chemin de brocatièrre	reventin-vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Nous sommes indignés , habitant Reventin depuis plus de 60 ans, qu'on veuille défigurer ainsi toute une zone de la commune, pour un bénéfice de circulation non avéré, les trois ronds-points prévus générant par leur succession autant et même plus d'embouteillages et de ralentissements que ce qui existe déjà! Une solution existe en zone non urbanisée, pourquoi ne pas la privilégier? Je n'habite pas personnellement cette zone mais j'emmène mes petits enfants dans la partie réservée aux activités sportives: les petits joueurs de foot devront-ils s'entraîner au ras des camions? Et que dire des habitants du lotissement que l'on va isoler derrière un mur anti-bruit qui défigurera à jamais le paysage? C'est un projet qui détruit et n'améliore rien!
2113	SALOMON	MARIE ROSE		CHEMIN DE SAMBILLOT	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à l'échangeur A7 VIENNE SUD.


2114	MOIS-SON-MAR-ESCHAL-DE-MONTECLAIN	Dominique Henri	demonteclairin@orange.fr	chemin du Vieux Pavé	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Je suis défavorable à la réalisation du projet présenté par VINCI et souhaite que soit réexaminé le projet alternatif proposé au sud de la commune de REVENTIN-VAUGRIS pour les raisons principales suivantes :</p> <p>1- Recherche d'un bénéfice pour la commune autant que pour celui des communes plus septentrionales:</p> <p>Dans sa présentation, VINCI déclare : "...la réalisation du demi-diffuseur, en délestant la RN7 du trafic de transit au Nord de Reventin-Vaugris permettra d'améliorer, par une réduction des congestions et la possibilité de co-voiturage depuis le demi-diffuseur, le report d'une partie des usagers".</p> <p>Je souhaite que ce délestage profite également aux habitants de la commune la plus concernée (REVENTIN-VAUGRIS) en prolongeant le bénéfice de ce délestage plus au sud sur la RN7, sur toute la section qui est précisément la plus urbanisée de la commune et qui recevrait le retour de tous les flux précédemment déviés pour délester les axes de circulation plus au nord.</p> <p>L'alternative du demi échangeur proposé plus au sud de la commune éviterait toutes les conséquences d'une telle affluence pour les riverains : nuisances sonores, particules fines, sécurité, fluidité des liaisons entre les deux bourgs de la commune de REVENTIN et de VAUGRIS.</p> <p>2- Circulation intra-communale : La mise en "voie sans issue" de la route des Côtes d'Arej prive la commune d'un des seuls axes de liaison entre les deux Bourgs de REVENTIN et de VAUGRIS. La quasi totalité des services publics, installations sportives et commerces de la commune étant situés à l'est de l'autoroute, cette disposition du projet de VINCI détériore les conditions d'accès à ces services et équipements pour toute la population résidant à l'ouest de l'autoroute A7.</p> <p>3- Le résultat admis unanimement de la très importante augmentation des flux sur la RN7, la RD 131 et des inévitables encombrements aux ronds-points du projet VINCI et en particulier à celui situé entre le lotissement de la Plaine et le Gymnase aura inévitablement pour conséquence que les usagers locaux de la commune et des communes avoisinantes emprunteront le réseau secondaire existant pour lequel aucun aménagement n'a été prévu alors qu'il est totalement inapte à recevoir davantage de flux qu'en l'état actuel des choses étant constitué essentiellement de routes étroites et sinueuses eu égard au relief de la région. Le projet alternatif plus au sud libère ce carrefour indispensable aux flux Est/Ouest locaux.</p> <p>Pour ces raisons, je souhaite Monsieur le Commissaire Enquêteur que vous émettiez un avis défavorable au projet présenté par VINCI et que vous proposiez un examen sérieux de la solution alternative proposée plus au sud et soutenue par la majorité des habitants de la commune concernée.</p> <p>Cordialement.</p> <p>D. de MONTECLAIN</p>
------	-----------------------------------	-----------------	--------------------------	----------------------	------------------	-------	--------------------------------	---

Sur la section de la RN 7 la plus urbanisée de la commune :
Densification des flux de circulation.

Route des Côtes d'Arely mise en voie sans issue :
Suppression d'une voirie de liaison entre les deux bourgs de la commune.



2115	Pacitti	Constance	constance.pacitti@gmail.com	Constance Pacitti	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	OUI à l'échangeur au SUD du village , NON AU CENTRE! Cet échangeur prévu par Vienne agglomération au centre du Village, ne respecte pas le souhait des habitants de la commune car il couperait le village en deux, impacterait directement les habitants par le bruit et le fort trafic qui provoquerait bouchons et impacterait également le trafic de la RN7 et des axes secondaires. L'échangeur au centre pénaliserait tout les villageois par son tracé au coeur même du village , très proche des infrastructures sportives très fréquentées , et des habitations .
2116	GUILHON	ERIC	fangu2a@free.fr	Route de la Madone	ST CLAIR DU RHÔNE	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis tout à fait favorable à la réalisation de cet échangeur qui permettra de désengorger la vallée en particulier Vienne et l'accès entrée et sortie autoroute d'Ampuis.
2117	Mendes	Sandrine	sandrinemendes@hotmail.fr	route de la Madone	ST CLAIR DURHÔNE	38370	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la réalisation de cet échangeur.
2118	CHOUVET	Jean-Louis	jeanlouis.chouvet@gmail.com	Route du Richoux	ASSIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	L'implantation du demi échangeur au nord, à proximité immédiate des habitations constituerait une nouvelle dégradation des conditions de vie des habitants de Reventin. Le projet sud conviendrait mieux pour les habitants, pour les usagers comme pour les employés et routiers de la plateforme logistique. M Jean-Louis CHOUVET
2119	Badin	Jean-claude	jc.badin42@gmail.com	Chemin de belize	Chuyer	42410	Déclaration d'utilité publique	Choix d'un échangeur au sud de Vienne, commune de reventin-vaugris. Soulager la sortie 9 Ampuis Condrieu
2120	Bruchon	Jordan			Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur au village de Reventin est une mauvaise idée selon moi, cela impacterait fortement les habitations déjà bien polluées en terme de sonorité du à l'autoroute très proche. De plus le village serait coupé en deux , les bouchons sont déjà presque présent vers 17h , les nuisances sonores auprès des infrastructures présentes seront trop importantes. Pourquoi ne pas l'avoir fait à coté comme dans un projet précédent présenté ? Dans le champs d'un agriculture qui était d'accord.
2121	JURY	CLEMENT	clement.jury@agroparistech.fr	PASSAGE DES CEDRES	CHONAS-L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Madame Monsieur, je vous écris ce message pour vous donner mon avis défavorable au projet de demi échangeur de l'autoroute A7 sur la commune de Reventin-Vaugris. Les raisons de cet avis défavorable sont explicitées ci dessous. Tout d'abord, la période actuelle (Crise du COVID-19, Guerre en Ukraine) nous donne un avant goût de problèmes que nous allons rencontrer à l'avenir, non seulement avec l'épuisement des ressources fossiles, mais également avec le réchauffement climatique : augmentation des prix de l'énergie, sécheresses et crises alimentaires... Dans ce cadre, il semble totalement incohérent de dépenser de l'argent public dans des infrastructures routières qui promeuvent l'utilisation de la voiture individuelle. Car si le projet défend que cela permettra d'augmenter le covoiturage et les mobilités douces, cela est complètement faux : le parking de covoiturage n'est prévu que pour 100 places, or le projet indique que ce sont 10 000 usagers qui utilisent cet axe. Le parking est totalement sous dimensionné, et va nécessiter ensuite un agrandissement, ce qui veut dire plus de terres agricoles rongées pour le profit de l'utilisation de la voiture. Ensuite, beaucoup d'usagers vont continuer à passer par Vienne sans utiliser le demi échangeur pour deux raisons : la première est l'économie d'argent : passer à Vienne permet d'économiser le prix du péage et dans un contexte de pouvoir d'achat en baisse, beaucoup d'usagers vont certainement continuer à prioriser cette voie. De plus, certains parents passent volontairement par la ville pour y déposer leurs enfants, au collège ou au lycée, ils continueront donc comme cela même si le projet est réalisé. Enfin, loin de décongestionner la ville de Vienne, le projet ne ferait qu'augmenter le trafic de voitures individuelles sur le long terme. En effet, si dans un premier temps cela réduit les temps de trajets vers Lyon, l'afflux de nouveaux habitants choisissant de vivre en zone périurbaine pour le cadre de vie (surtout après les confinements vécus) et la proximité horaire de Lyon va augmenter le nombre d'usagers. Ainsi le demi échangeur arriverait rapidement lui aussi à saturation, nécessitant encore une fois d'utiliser encore plus de terres agricoles pour de nouveaux aménagements. Et même si le projet semble se féliciter de ne ronger "que" quatre hectares de terres agricoles, ce sont d'ores et déjà quatre hectares de trop. L'artificialisation des terres agricoles est un processus qui ne semble pas s'arrêter, diminuant chaque année la surface dédiée à l'agriculture. Or, nous le voyons aujourd'hui avec la guerre en Ukraine, et cela va être amplifié avec le réchauffement climatique, la production agricole est d'une importance capitale pour limiter les crises alimentaires qui nous attendent, et chaque hectare est crucial. Et le projet met en péril les terres agricoles non seulement en utilisant quatre hectares dans un premier temps, mais également en favorisant l'artificialisation des terres sur le long terme pour les raisons suivantes. Premièrement, la dimension du parking de covoiturage va certainement être agrandie après création du projet. Deuxièmement, le projet va attirer de la population qui va alors exercer une pression sur le foncier des communes, les obligeant alors à passer des terres agricoles en zones constructibles. Enfin, le projet d'extension de la zone d'activité du Saluant, s'il est dit qu'il est abandonné, est toujours inscrit dans le SCOT Rives du Rhône. Les terres agricoles sont donc toujours menacées et le seront encore plus si le projet de demi échangeur
2122	Reynaud	Benoit	reyben791@gmail.com	rue du rave	Millery	69390	Déclaration d'utilité publique	Je suis défavorable à ce projet dans l'état, le tracé est complètement aberrant sachant que le tracé coté sud au niveau de la zone artisanale est lui beaucoup plus logique et n'engorgera pas l'accès au village
2123	STOJOWSKI	Cédric	cedric.stojowski@gmail.com		CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour Je suis pour l'échangeur au Sud de Vienne vers Reventin Vaugris Tous les matins, des bouchons sont présents de Chonas l'AMBALLAN à Ampuis pour prendre l'autoroute vers Lyon où se situe mon lieu de travail. Cet échangeur me ferait gagner un temps certain. Si l'échangeur ne se fait pas je songe à déménager pour améliorer ma qualité de vie (rentrer plus tôt chez moi et partir plus tard de chez moi). Bien cordialement Cédric STOJOWSKI
2124	Gratoloup	Sandra	mijore82@hotmail.fr	Avenue du Plateau des Frères	ST CLAIR DU RHONE	38370	Déclaration d'utilité publique	Pour l'échangeur. Je ne comprends pas pourquoi il n'est pas déjà en place depuis temps d'année. Pour la sécurité routière, Pour désengorger le trafic, Pour l'environnement Cotes CATALOUN
2125	Hebrard	Brigitte	alaingavand@orange.fr	Chemin de la lave	Simandre sur suran	01250	Déclaration d'utilité publique	Ce futur échangeur sera catastrophique pour reventin vaugris à cet endroit là Il serait mieux placé au sud pour désengorger reventin le village ne doit pas subir ce désagrément
2126	TOURNIER	JEAN LUC	tournier-jean.luc@orange.fr	ROUTE DE L'ANCIENNE EGLISE	SAINT SAUVEUR	38160	Déclaration d'utilité publique	Viennois d'origine, ayant habité au Cotes d'Arej, je connais très bien ce secteur et j'y ai de nombreux amis. Je suis défavorable à un tel projet qui scinde en deux ce village. Les raisons sont que les élus municipaux, ces dernières années, se sont opposés et ont proposé d'autres solutions sans être écoutés. Donner accès et sortie à une autoroute aussi fréquentée que l'A7 au cœur d'un village relève d'un mépris total des habitants. J'approuve en tout point l'ensemble des contestations à ce projet émises par les habitants et les élus à savoir l'implantation, la sécurité, la pollution et le rapport coût/efficacité. J'encourage la société Vinci à se rapprocher des projets émis par les élus. Fait pour servir au mieux
2127	Vey	Brice	bricevey@gmail.com	Quai Frédéric mistral	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Pour désengorger vienne
2128	Carbol	Zbynek	zbynek.carbol@seznam.cz	Raisova	Frydek-Místek	73801	Déclaration d'utilité publique	Le projet n'est pas bien fait. Trois petits giratoires collés l'un sur l'autre, petites routes pas faites pour l'infrastructure prévue). Il faut revoir tout cela ou faire ailleurs.

2129	BERT HELETT	Isabelle	isaberthelet@orange.fr	Beaurepaire	Eyzin Pinet	38780	Mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris	Avis positif à l'échangeur
2130	DADDI	NADIR	daddin@orange.fr	CHEMIN DES CIMES	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Nous sommes pour le projet du demi échangeur
2131	Žaběnská	Lada	jejdaman@protonmail.com	Dobrá	Dobrá	73951	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre, parce que ce projet est une source d'insécurité routière, dangereux pour les enfants qui se dirige au gymnase et vont faire du sport dans un endroit très pollué. Je suis contre, parce que le village de Reventin va être coupé en deux, la variante plus au sud est meilleure.
2132	DADDI	NADIR	daddin@orange.fr	CHEMIN DES CIMES	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, Nous sommes pour le projet du demi échangeur en revanche beaucoup plus au sud côté aérodrome chemin de la tour, et non pas vers la station essence au niveau du rond-point. Merci de supprimer le 1er avis  UN ÉCHANGEUR À REVENTIN-VAUGRIS, UNE AUTRE SOLUTION EXISTE ! Option 1 : LA MAIRIE DIT NON : NOUS NE VOULONS PAS LE VILLAGE DE REVENTIN-VAUGRIS DEVENIR UNE ROUTE À TRAFIC INTENSIF. NUISANCES & POLLUTION. Option 2 : LA MAIRIE DIT OUI : VILLAGE PRÉSERVÉ. Avis d'enquête publique officiel Avis enquête publique.pdf (PDF - 110.05 kB)
2133	Akin	Tanju	tanju.akin@hotmail.fr	Impasse bergson	Salaise sur sanne	38150	Déclaration d'utilité publique	
2134	tournier	josiane	jostournier@wanadoo.fr	route de l'ancienne église	st sauveur	38160	Déclaration d'utilité publique	Originaire de cette région, connaissant la problématique pour l'unicité de ce village ; Favoriser la vie locale et bienveillante pour chacun, me semble une priorité humanitaire essentielle. Compte tenu de la réalité actuelle, choisir, privilégier des projets source de paix et de cohésion, favoriser tous projets qui aideraient à être plus responsables, solidaires, plutôt que d'amener des nuisances supplémentaires qui vont alourdir les esprits, est une priorité. Il y a une urgente nécessité à plutôt encourager, à un esprit citoyen, à la participation active à la vie locale, à l'entraide, au renforcement de liens de proximité, ...qui sera un gage pour la bonne santé psychique et une bonne vie au quotidien des citoyens.
2135	Martinez	Sophie	sophiemartinez@gmail.com	Impasse du bourg	La chapelle de surieu	38150	Déclaration d'utilité publique	Je dit oui pour le demi échangeur
2136	Adelsbach	Marjorie	marjoriesalomon@hotmail.com	Impasse du pilot	Chonas l'ambulance	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet tel que proposé. La traversée de Vienne est impossible et oblige nos lycéens et collégiens à des départs matinaux précoces pour éviter les bouchons. De même la descente des grands pavés est des plus accidentogènes, en détournant les voitures allant sur Lyon les risques seront moindres. On ne peut nier que de plus en plus de personnes travaillent sur Lyon et nécessitent cette entrée. Le projet centre n'est pas sans contraintes qu'il faut tenter de minimiser au maximum. Il ne faut pas oublier que le projet sud proposé récemment ne tient pas compte des problèmes qui seraient posés chemin des joncs côté reventin et chemin Sambillot côté Chonas qui ne sont nullement calibrés pour une quelconque augmentation de trafic. Bien cordialement.
2137	Petr	Bezecný	petrbezecný@gmail.com	Sedlišťe 173	Frydek-Mistek	739 36	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet. Trois giratoires très proches, un pont qui n'est déjà pas large, les petites routes qui sont pas capables à absorber la circulation prévue et leur aménagement n'est pas dans projet...tout cela va causer une importante augmentation des accidents.
2138	Casado	Joëlle	jojo38121@yahoo.fr	47 rue Salvador Allende	Salaise sur Sanne	38150	Déclaration d'utilité publique	Non pour l'échangeur au centre pour cause nuisances, bouchons, le village va mourir, l'échangeur doit être au sud
2139	FERRERA	MARIE-JOELLE	mjfer@sfr.fr	Chemin de la Colombette	CHONAS L'AMBALLAN	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet centre

2140		Jean				Déclaration d'utilité publique	<p>J'habite à Reventin Vaugris depuis plus de 15 ans, et je vais vous expliquer pourquoi le projet de demi échangeur au centre est la mauvaise solution et pourquoi celui au sud la bonne.</p> <p>Tout d'abord, un échangeur au centre serait donc à proximité de nombreuses habitations et du complexe sportif de Reventin qui possède plus de 250 licenciés. Cela reviendrait donc à contraindre les jeunes dans le cadre de leur activité sportive, avec une circulation très dense à moins de 10m du stade !!!</p> <p>De plus, la création de deux ronds points entre le pont qui traverse l'autoroute, causerait de nombreux bouchons et un air polluer à proximité des habitations qui serait, en plus de l'autoroute, encadrées les voitures et camions qui sont eux également très nombreux.</p> <p>Ensuite, ce pose le problème des croisement entre camions/voitures, bus/camions, et camions/camions, au niveau du rond point de la station essence. Au jour d'aujourd'hui, le croisement est déjà presque impossible, alors imaginez vous lorsque des centaines voir milliers de camions passeront pas ce rond point pour rejoindre l'autoroute, les bouchons causés.</p> <p>Ainsi, ce pose le problème des transports scolaires. Comme j'ai pu le constater en discutant avec des parents dont les enfants prennent le bus scolaire pour aller au collège/lycée, le même problème me reviens toujours aux oreilles, LE RETARD. En effet, malgré un départ à environ 7h08 du centre village, la circulation ne permet pas au bus scolaire de garantir l'arrivée à l'heure des élèves à leurs établissements scolaires et avec un demi échangeur au centre, qui au contraire de se qui est annoncé, ne fluidifiera pas la circulation, les bus scolaires seront encore plus impactés par ne pourront en aucun cas garantir l'arrivée à l'heure des étudiants.</p> <p>Je pense avoir fais le tour des aspects négatifs du projet au centre village, même si j'en oublie certainement.</p> <p>Pour terminer, un échangeur au SUD DE REVENTIN, permettrait d'un côté, d'éviter tout les problèmes évoqués auparavant.</p> <p>Pour une infrastructure très coûteuse pour avoir une réel utilité seulement 3h par jour, il serait préférable de réfléchir à un positionnement qui n'aurait aucune contrainte (SUD), pour éviter à un village tout entier de vivre sous la pollution et le bruit des voitures et camions.</p> <p>Merci</p>	
2141	Vaudaine	Marie-Agnès	mavaudaine@gmail.com	Route de rozier	Ampuis	69420	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis favorable au projet d'échangeur sud au niveau du péage de Vienne. Cela permettra de fluidifier la circulation entre Ampuis et Vienne par le barrage et de revenir à des temps de circulation plus en adéquation avec la distance parcourue. Le pont du barrage est bi-quotidiennement surchargé et les habitants de la rive droite allant sur Vienne sont bloqués le matin par les véhicules venant de Reventin. Cela fluidifiera de fait la circulation au carrefour RD386/barrage (et évitera que le feu soit passé au rouge le matin) et dans Verenay.</p>
2142	Salomon	Caroline	carolinee.salomon@gmail.com		Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis personnellement très favorable à la création de ce demi-échangeur, avec un itinéraire centre (Reventin). Je travaille à Villeurbanne et fais le trajet vers Lyon tous les jours (46km aller) et ce demi-échangeur me permettrait de gagner 10mn sur mon trajet. De plus, je pense que l'itinéraire centre semble le plus logique au regard de la situation de l'échangeur.</p>
2143	MICHEL	Cécile	cecile.michel@auvergnerhonealpes.fr	Cécile MICHEL	CONDRIEU	69420	Déclaration d'utilité publique	<p>Les élus écologistes de la région Auvergne Rhône-Alpes sont opposés au tracé centre du demi-échangeur et invitent à reconsidérer les projets d'aménagement autoroutier au regard des alternatives existantes dans la vallée du Rhône, apportant de bien meilleures réponses aux enjeux liés aux dérèglement climatique et à la qualité de vie de manière globale.</p>
2144	C	NADEGE					Déclaration d'utilité publique	<p>A mon sens, il est souhaitable que l'échangeur soit situé au Sud de Reventin.</p> <p>En effet, l'échangeur situé au centre scinderait la commune en 2 parties.</p> <p>De plus, les habitants situés en dehors du centre du village rencontreraient des difficultés pour accéder aux commerces et autres (le comptoir de campagne, restaurant, coiffeur, esthéticienne, école, salle d'animation rurale...).</p> <p>De plus, cet échangeur, s'il était situé au centre provoquerait des embouteillages conséquents sur la commune de Reventin ainsi que de la pollution néfaste pour la santé et la qualité de vie des habitants.</p>
2145	Berthier	Alain	ragot38@gmail.com	Route de la RAVAT	Serpaize	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>J'en ai marre de payer le péage comme si j'allais jusqu'à Lyon...</p>
2146	Gawin	Grégory	gregorygawin@yahoo.fr	chemin des joncs	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>La création d'un échangeur est nécessaire, et urgent, afin de fluidifier le trafic routier sur le réseau entre Reventin et l'entrée d'autoroute d'Ampuis. Ce doit être infernal pour les riverains de la N7.</p> <p>Ce projet existe depuis de nombreuses années. Il devient donc important de prendre des décisions pour le faire avancer.</p> <p>La création au centre entraine selon la municipalité de Reventin Vaugris des nuisances importantes pour ses administrés. VINCI et la mairie doivent trouver un terrain d'entente afin que le projet voit le jour rapidement, tout en minimisant les nuisances, c'est à dire en négociant; chacune des parties devra faire un effort. C'est le principe d'une négociation.</p>
2147	Vitoz	Catherine	Pierre.vitoz@wanadoo.fr	Impasse du lavoir	ASSIEU	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>J'attends avec impatience l'échangeur pour désengorger la m7 aux horaires de pointe</p>
2148	RAMADE	PHILIPPE	phil6338@gmail.com	PHILIPPE RAMADE	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Je suis totalement opposé au projet tel que présenté et cofinancé par la Région AURA, le département de l'Isère, Vienne Condrieu agglo et Vinci. Voici mes arguments :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Quand ce village de Reventin-Vaugris offre une qualité de vie déjà bien dégradée par la traversée de l'A7 existante, les ralentissements quotidiens sur la RN7 par les déplacements d'automobilistes souvent seuls à bord, ce demi-échangeur au centre ne fera qu'amplifier les nuisances. -Si « la qualité de ville » dans Vienne est effectivement parfois engorgée par les véhicules, l'afflux généré par ce demi-échangeur fera l'effet inverse que celui attendu... et cette belle ville gallo-romaine perdra de son charme. -Bien surpris que des ingénieurs osent proposer un accès autoroutier avec 3 giratoires très proches et à faible rayon de braquage dont le troisième à plus de 270 ° de giration. Les risques d'accident seraient très fortement accrues dans une zone déjà peut accessible. Manquera bien un hélicoptère pour l'évacuation des victimes ... Qui plus est, une voie cyclable dans ce même flux de motos, voitures, poids lourd et bus qui serait incessant. Celle-ci serait alors totalement désertée par les usagers des modes doux (dont je fais partie) car trop dangereuse... <p>Chaque jour les alarmes sont aux rouges concernant les conséquences du réchauffement climatique. Selon les données du ministère de l'écologie, 31% des émissions françaises GES proviennent des transports et 94 % des émissions de CO² du transport proviennent du transport routier. La région lyonnaise et le nord Isère sont déjà trop souvent en alerte pollution. Pourquoi encore construire un « aspirateur » de véhicules qui ne fera qu'augmenter l'impact néfaste sur l'environnement qui est le milieu de vie des hommes (mais pas seulement !).</p> <p>Les visuels présentés sont jolis et font rêver d'une fluidité de trafic (très peu de véhicules dessinés) , en fait, il en sera tout le contraire. Les habitants proches, les riverains quotidiens des villages voisins, les sportifs utilisant les installations existantes et agriculteurs privés de terres arables en seront victimes à fort préjudices irréparables.</p> <p>Si par manque de réflexion ou obstination ce projet se réalise, tout le monde dira « tout ça pour ça ! Quel gâchis », mais ce sera trop tard !</p> <p>« L'énergie est notre avenir, économisons la » ... ne l'oubliez pas !</p>

ENQUÊTE PUBLIQUE DEMI-ÉCHANGEUR VIENNE SUD

CONTRIBUTION DES ÉLUS ET ÉLUES AU CONSEIL RÉGIONAL - GROUPE LES ÉCOLOGISTES

Hôtel de région, mardi 29 mars 2022

Monsieur le commissaire enquêteur,

L'enquête publique en cours concernant le projet de demi-échangeur Vienne Sud situé sur la commune de Reventin-Vaugris appelle la contribution des élus écologistes du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes. Cette contribution ne se prétend pas exhaustive des points que nous serions susceptibles de souligner dans le cadre de cette enquête publique et de ce projet d'aménagement. Nous **nous limiterons donc à certains points principaux** que nous estimons nécessaires de mettre en avant.

Notre société vit une période d'accélération intense tant dans ses opportunités que dans ses dérèglements. Les rapports du GIEC nous alertent sur le dérèglement climatique aux impacts irréremédiables pour le niveau d'habileté de notre planète. La mobilité, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique et l'artificialisation des sols regroupent des impacts dont nous ne pouvons plus uniquement mesurer les impacts. L'ensemble des politiques publiques doit concourir par leur décision et application à réduire ces impacts autant qu'à nous permettre de nous adapter. **Les dernières années ont permis l'émergence d'un cadre législatif découlant principalement des Accords de Paris** qui incite à ces perspectives. **Ce cadre engage les responsables politiques et les autorités administratives à un corpus d'actions cohérentes et audacieuses en la matière et n'hésitant pas à revenir sur les projets contraires à ces objectifs imaginés au cours des dernières dizaines d'années.** Rappelons ici que l'Etat a récemment été condamné pour inaction climatique, ne respectant pas le cadre qu'il s'est lui-même fixé pour lutter contre le dérèglement climatique. **Il en va ainsi du projet de demi-échangeur au sud de Vienne.**

Si les besoins en mobilités restent entiers, le cadre législatif tout autant que ces besoins en mobilité évoluent rapidement ainsi que les solutions (I) amenant à revisiter l'intérêt d'une telle infrastructure. Si un besoin d'infrastructure autoroutière devait néanmoins être retenu, la prise en compte du territoire de manière plus large et singulièrement la qualité de vie de la population de Reventin et ses choix démocratiques, invitent à revoir le projet pour son alternative sud (II)

I. L'intérêt public du demi-échangeur contestable et des alternatives réalistes pour répondre aux mobilités du territoire

En premier lieu, il convient de rappeler que **nous partageons le constat d'un très fort trafic** traversant à Vienne (> 40 000 veh./j chiffres 2015 EGIS) et plus généralement sur l'A7, puisque ces flux sont en grande partie à destination de la Métropole (107000 veh./j sur l'A7 au Nord de Vienne - Chiffres 2015 EGIS et 120 000 sur la M7 à partir de Pierre-Bénite- Chiffres Métropole de Lyon). **Ce trafic nécessite d'être réduit pour diminuer la dangerosité, la pollution de l'air, pour redonner du flux aux circulations.**

A. Une évolution du cadre législatif et réglementaire qui incite à penser des alternatives

Depuis 2015 et la décision relative au projet de demi-échangeur, le cadre législatif et réglementaire a largement évolué. Nous pouvons rappeler ici les éléments suivants:

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 fixe un objectif de Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050. Pour l'atteindre, la loi Climat et résilience fixe une première échéance en 2031 : à cette date, les communes ou intercommunalités, doivent être parvenues à réduire par deux le rythme de leur consommation effective d'espaces naturels agricoles et forestiers (Enaf), par rapport aux dix années précédentes.

Les chiffres du SRADET indiquent une artificialisation à l'échelle régionale depuis 2000 à hauteur de 20000 ha (Doc 2). Ce chiffre se décline de manière significative pour le département de l'Isère, avec près de 6000 ha entre 2000 et 2010. Chaque nouvel ha artificialisé ne fera qu'augmenter ce chiffre démesuré (6000 ha représente une augmentation de l'artificialisation d'environ 15% en 10 ans). De plus, cette artificialisation pour une nouvelle infrastructure routière contraindra d'autant plus les perspectives d'aménagements dédiés à la qualité de vie (logement, équipements de vie locale/services publics, services...).

Si cette échéance apparaît comme une contrainte évidente dans les projets de planification locale, **il ne peut y avoir une accélération de l'artificialisation d'ici à 2024** aux fins d'utiliser les possibilités encore données aujourd'hui pour artificialiser sans limite. Au contraire, cette loi appelle dès à présent à la plus grande rationalité en matière de projet nécessitant artificialisation, en fonction des besoins d'aujourd'hui et a fortiori de ceux de demain. Et là encore, dans la séquence Eviter, réduire, compenser, c'est bien l'étape Eviter qui doit être privilégiée.

La loi Climat et Résilience fixe ainsi une **priorité absolue à la réduction de 40% des gaz à effet de serre** d'ici 2030. Aussi la maîtrise et plus directement la réduction du transport routier, premier émetteur de GES sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération (cf document du diagnostic du Plan de Mobilité de VCA ci-après - Document 2) sont indispensables pour

atteindre cet objectif. Là encore, la réduction des GES ne peut reposer simplement sur une amélioration du flux évitant les émissions importantes de GES et de particules fines liées à la faible vitesse et aux phénomènes de ralentissement et accélération, particulièrement importants en zone urbaine congestionnée.

Ces réductions sont d'ailleurs clairement visées par la Zone à Faibles Émissions dans la Métropole Lyonnaise imposée par la loi d'orientation des mobilités (LOM 2019) et en place depuis le 1er janvier 2020 avec des évolutions significatives dans les années à venir ; et par le Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération lyonnaise pour lequel Vienne Condrieu Agglomération a été amené à se prononcer par une délibération de mars 2022.

La Zone à Faibles Émissions de la métropole lyonnaise impactera notamment la quantité de trajet quotidien en véhicules légers. Sur la voie M7, prolongation de l'A7, la circulation est aujourd'hui estimée à 120 000 trajets/jour. Réduire cette part de trajet ne peut être atteint si au sud, un nouvel échangeur vient aspirer de nouveaux flux. En effet, il est reconnu que les infrastructures de ce type ne permettent pas uniquement de fluidifier le trafic existant mais bien d'aspirer de nouveaux flux. Ces projections sont d'ailleurs tout à fait inscrites dans le dossier d'enquête publique : le trafic attendu sur l'A7 à horizon 2025 est de 9260 véh./jour et à l'horizon 2045 de 11 390 véh./jour (P.B.02 p64). Cela ne va donc pas dans le sens des objectifs du cadre législatif rappelé plus haut.

Les Plans de Protection de l'Atmosphère sont obligatoirement élaborés dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants ainsi que dans les zones dépassant les seuils réglementaires en matière de pollution de l'air. Rappelons en effet que la pollution de l'air constitue, en effet, un problème majeur de santé publique. Santé Publique France estime à 7% la part des décès attribuables en France à la pollution de l'air aux particules, soit 40 000 décès par an et à 1% au dioxyde d'azote, soit 7 000 décès.

Le nouveau PPA de l'agglomération lyonnaise se fixe ainsi comme objectifs : pour le dioxyde d'azote, le respect des valeurs limites réglementaires dans le délai le plus court possible ; pour les particules fines, l'atteinte d'une concentration moyenne d'exposition inférieure à la valeur OMS 2005 à l'échelle du PPA ainsi qu'à l'échelle de chaque EPCI et la diminution du nombre de personnes exposées à une concentration en PM_{2,5} supérieure à ce seuil OMS 2005; et pour l'ozone, l'arrêt de la dégradation de la situation constatée ces dernières années.

Dans l'agglomération lyonnaise, les transports représentent les deux tiers des pollutions au dioxyde d'azote, l'objectif est donc de poursuivre et amplifier les mesures visant à diminuer la circulation routière, c'est-à-dire développer la pratique du covoiturage, accompagner le développement des modes actifs de mobilité, encourager le report modal et les rabattements vers les transports en commun et ferroviaires, et ainsi économiser 63% de tonnes de dioxyde d'azote (voir doc 1)

Dans une moindre mesure, la réduction de la circulation routière permettra la diminution de la pollution aux particules fines.

Ce sont donc vers des mesures du même type qu'il faut avancer de concert pour viser une amélioration de la situation atmosphérique y compris sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

B. Des alternatives accessibles en matière de transports en commun

Axe fort de circulation, le territoire de la Vallée du Rhône est particulièrement dense en infrastructures : routes, autoroute, voies ferrées en rive gauche et en rive droite du Rhône. Le Rhône lui-même représentant un moyen de circulation.

Le dossier d'enquête publique indique qu'il *"n'existe pas de solution alternative satisfaisante permettant d'assurer des contributions positives pour le territoire, identiques à celles apportées par le projet à des volumes d'usagers aussi importants (de l'ordre de 10 000 par jour) et pour des destinations aussi variées ; (et qu') aucun projet d'infrastructure ferroviaire majeur n'est programmé par la Région pour les 5 prochaines années et aucune modification substantielle n'est prévue en termes de volume de desserte sur le secteur de la communauté d'agglomération"*. (Pièce B.02 p 56)

Cette **affirmation est non seulement erronée sous-estimant les potentialités du territoire**, mais fait fi du fait que les décideurs politiques à même d'accélérer les alternatives sont les mêmes (Maire de Vienne, Président de Vienne Condrieu Agglomération, Président du Syndicat Mixte des Transports Lyonnais = Mr Thierry Kovacs, également Conseiller régional). Il ne saurait être négligé le fait qu'au cours des années 2015 à 2021, la région Autorité Organisatrice des Mobilités, en particulier en matière de TER, a choisi de mettre l'accent sur le développement d'infrastructures routières. (Le BP 2022 d'investissement en Transports en commun de voyageurs est porté à 188 750 k€ soit -49500€ par rapport aux investissements du BP 2021 ; dans le même temps le BP 2022 pour les routes et voiries qui n'est pas une compétence de la région est passé à 70 000 k€ soit +46717€ par rapport au BP 2021).

Pourtant l'actuel Plan de Déplacement Urbain de Vienne Condrieu Agglo (qui sera remplacé par un Plan de Mobilités courant 2022) mentionne déjà l'objectif de *"valorisation de l'usage du réseau ferroviaire, notamment avec l'agglomération lyonnaise"* (Pièce B.03 p 165).

A ce titre, le dossier d'enquête publique mentionne deux uniques hypothèses : l'amélioration du rabattement vers la gare de Vienne et la réouverture de la halte de Vaugris. Ces hypothèses sont non seulement mal évaluées (1.) mais négligent aussi d'autres hypothèses ayant récemment trouvé des échos favorables (2.), de même que le poids réel de l'encombrement concernant les 40000 véhicules jour à Vienne (3.).

1. Une densification du trafic ferroviaire en Rive Gauche du Rhône

Le dossier de l'enquête publique mentionne le projet de réouverture de la halte de Vaugris. Annoncé comme inscrit au CPER 2015-2021, il n'y a ce jour pas de perspectives précises pour la réouverture d'un tel projet. Cependant, **la région Auvergne-Rhône-Alpes** a récemment engagé des études auprès de SNCF Réseau (délibération CP-2021-06 / 17 -67 -5600) **confirmant l'opportunité d'une telle réouverture**. De ce fait, **à aucun moment l'enquête publique ne mentionne des chiffrages de fréquentations possibles comme origine/destination de cette halte ferroviaire**. Les chiffres actuels des gares de Vienne et de St Clair-Les Roches (respectivement 5 934 trajets/jour et 1 854 trajets/jour - chiffres SMT AML 2017) conduisent aisément à penser que le chiffre de fréquentation de la Halte de Vaugris sera supérieur à ce qui est présenté comme la

carte maîtresse du développement durable du projet, à savoir les 100 places en covoiturage. A fortiori, la gare de St Clair-Les Roches connaît un développement important dans sa fréquentation (croissance à plus de 10% depuis plusieurs années - [chiffres SNCF](#) - la gare de St Clair-Les Roches n'est pourtant absolument pas mentionnée dans le dossier d'enquête publique). **La Halte de Vaugris pourra prétendre à une fréquentation importante.**

En complémentarité, le SMT AML prépare de façon active **le déploiement d'un service de RER à l'échelle métropolitaine**. L'axe Lyon-Vienne (et les quelques gares au sud) fait partie des axes cibles. Cette perspective annonce ainsi, à échéance relativement courte, à moins de 5 ans, la mise en place d'un service de transports en commun notamment ferroviaire, avec une amplitude horaire et fréquence importantes. Avec un matériel roulant d'une capacité moyenne de 500 places, **ce sont près de 30 000 places/jour qui pourraient voir le jour. Ce trafic quotidien pourra s'appuyer sur les trois gares de Vienne - Vaugris et St Clair les Roches afin d'offrir un rabattement au plus proche des points de départs**. L'argument consistant à dire qu'il n'y a pas d'alternative satisfaisante capable d'apporter les opportunités positives équivalentes aux 10 000 véh./jour méconnaît clairement les opportunités de transports en commun et notamment ferroviaires sur le territoire.

2. La réouverture de la ligne ferroviaire aux voyageurs en Rive Droite du Rhône

Une autre opportunité de transports ferroviaires voyageurs ignorée dans le dossier d'enquête publique est la ligne existante en rive droite du Rhône. Cette ligne dédiée depuis 50 ans à un trafic marchandises, offre néanmoins une opportunité sérieuse à la décongestion du trafic en rive droite du Rhône sur la RD386 comme sur les points de traversées du Rhône (pont de Condrieu-Les Roches et barrage de Reventin-Vaugris). **Les maires du territoire comme le Président de l'agglomération se sont montrés unanimement favorables à cette perspective en 2021. Une circulation mixte voyageurs-marchandises est compatible comme en rive gauche.**

La dégradation du pont de Condrieu-Les Roches rendant accessible la gare de St Clair-Les Roches à une population importante de la rive droite va entraîner des travaux importants d'ici fin 2023-début 2024. La traversée sera compromise. C'est pourquoi **la Région finance une étude auprès de SNCF Réseau attendue pour juin 2022** (vote en Commission Permanente du 18 mars 2022) **afin d'envisager de manière accélérée (pour 2023) la réouverture de la gare de Condrieu**. Cette réouverture permettra la mise en place d'une navette Lyon-Givors-Condrieu comme une **remise en service plus pérenne de cette liaison**.

Le chiffrage de la fréquentation à venir de ce transport ferroviaire voyageurs aura un impact direct sur la circulation sur le RD386 et les traversées du Rhône, notamment au droit de Vérenay. A nouveau avec une infrastructure existante - la voie ferroviaire en rive droite-, il est possible de réduire un trafic global de manière plus combiné que les seules réductions projetées par le projet de demi-échangeur.

L'accélération de ce projet témoigne des possibilités d'accélération également concernant la halte de Vaugris.

3. La réduction des principaux déplacements dans l'agglomération et à Vienne

Le diagnostic du PDM de Vienne Condrieu Agglomération souligne que 42 % des déplacements de moins de 1km dans l'agglomération et 79% des déplacements entre 1 et 2km se font en voiture (cf document 3-2). En agissant directement sur ce type de déplacement, Vienne Condrieu Agglomération a un levier important pour décongestionner les flux au sein de sa ville centre.

Le diagnostic du PDM de VCA souligne également que plus de 80% des flux entrants dans Vienne proviennent de Pont-Evêque, St Romain en Gal, Chasse-sur-Rhône et Lyon (cf document 2-3), soit majoritairement des flux provenant du Nord et de l'Ouest. Et non des flux directement du Sud de Vienne, par Reventin-Vaugris. Il convient donc **d'agir sur les leviers les plus efficaces et ne nécessitant par ailleurs pas de nouvelles infrastructures.**

II. Une alternative autoroutière plus au sud respectueuse du cadre de vie et de la démocratie locale

Le dossier d'enquête publique a retenu l'emplacement central de l'échangeur. Ce projet comprend de nombreux éléments problématiques. La municipalité de Reventin a pu expliquer son opposition à ce projet "centre" et, avec grande responsabilité en matière d'intérêt général, a formulé une alternative étayée au Sud.

Aussi, si un projet d'échangeur doit être retenu, le projet Sud s'impose. Nous ne développerons ici que quelques-uns des éléments en faveur du projet "Sud".

A. Un cadre de vie respecté et limitant les dangers

Le projet Sud permet de capter le flux avant d'être mêlé à la circulation locale, situation qui augmente les risques en matière d'accidentologie. Le dossier d'enquête publique ne vise que la réduction des flux pour le centre de Vienne et la RD386, mais entérine une augmentation au cœur de Reventin de près de 200% à 12 000 véh./jour au cœur d'une commune de 2000 habitants . Alors même que **la commune de Reventin-Vaugris connaît** depuis de nombreuses années **les désagréments importants et multiples** (pollution de l'air, santé publique, contrainte d'aménagement,...) **liés au péage implanté sur la commune, le projet de demi-échangeur tel que projeté viendrait encore concentrer les impacts négatifs sur cette commune et ses habitants.** Au nom de quoi faut-il asphyxier encore plus les habitants et habitantes de Reventin-Vaugris ? Les études air-santé sont également partielles, et n'indiquent pas les relevés actuels sur la commune.

La municipalité actuelle, en cohérence avec les municipalités précédentes, a fondé son projet municipal sur un projet de revitalisation de centre-bourg avec divers équipements et services. **Le projet "Centre" compromet ces projets futurs et au contraire accentue la séparation**

entre les différents quartiers de la commune. La commune, pourtant, avec ces projets, entend jouer sa part dans les objectifs du SCOT Rives du Rhône de densification autour des centralités.

B. Le respect de la démocratie locale

Au cours des années, sur ce projet, des moyens démesurés ont été mis en œuvre pour négliger les propositions pertinentes de la commune de Reventin-Vaugris. A nouveau il serait trop long de récapituler l'ensemble des procédés utilisés tant ils sont nombreux et scandaleux.

La commune s'oppose de manière argumentée au projet "Centre", et ce depuis de nombreuses années. Les résultats de la concertation de 2016 additionnant les votes en faveur des projets Centre et Centre Compact, les deux projets à l'époque les moins coûteux et les moins consommateurs de fonciers, interrogent. Cette décision a provoqué la démission de l'ensemble du conseil municipal en octobre 2016, témoignant du scandale démocratique qui avait présidé au choix et aux procédés concernant le projet.

La commune a fait l'effort et s'est donné les moyens de proposer des alternatives valables, travaillées, visant à une économie de foncier par rapport à la version Sud de 2016. **Cette version Sud a donc un coût moindre, une moindre emprise foncière, une moindre dangerosité, un moindre impact vie sociale et agricole que la version soumise à enquête publique.** Et pourtant à **aucun moment elle n'a bénéficié d'une attention sérieuse du Comité de pilotage du projet.**

Les différentes versions travaillées, et les approfondissements proposés au cœur de la version Centre Compact impactent toute la circulation de la commune. Le projet arbore fièrement dans ses impacts positifs liés au développement durable (conforme au PADD et autres), un parking de covoiturage 100 places et des itinéraires modes doux qui viendront se substituer à ceux prévus par la commune. **Outre la faiblesse des arguments en matière de "développement durable", la commune n'a pas été consultée au sujet de ces propositions. Comment est-il envisageable que la commune n'ait pas la possibilité de contribuer aux aménagements pour son territoire ?** La dangerosité qui apparaît sur le linéaire modes doux, desservant pourtant l'école, les activités de loisirs et sportives, risquent finalement de dissuader les cyclistes et de maintenir voire augmenter encore la circulation de véhicules légers. Un contre-sens de plus ?

Enfin, à l'heure de l'enquête publique, **nous ne pouvons que constater que des moyens disproportionnés et biaisés ont été mis par la Ville de Vienne pour inviter à participer.** Si la page internet du site de la ville relaie de manière relativement neutre l'appel à contribution (Doc 4), il n'en est pas de même du bulletin mis à disposition. Celui-ci est pré-rempli avec la mention "Je suis favorable au projet tel que présenté dans l'enquête publique". Ce n'est pas une invitation valable à prendre connaissance d'un projet d'enquête publique. D'ailleurs, les contributions en ligne émanant de personnes résidant à Vienne témoignent de cette faible connaissance "Favorable" "Bonne idée", comme si ce projet était sans conséquence, à part

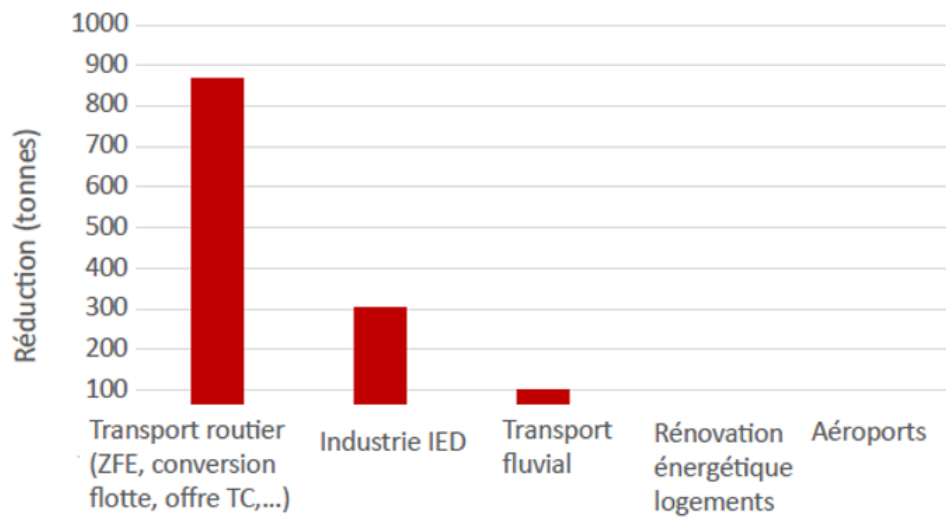
améliorer la circulation et la qualité de l'air à Vienne. Globalement les contributions traduisent un intérêt pour un échangeur et pour une fluidification de la circulation surtout, mais il apparaît qu'il y a peu de connaissances sur les alternatives et l'alternative au sud de Reventin.

De même, la page Internet du site de la ville de Vienne ne laisse comme issues possibles qu'un avis défavorable ou un avis favorable du commissaire enquêteur (Doc 4). Pourtant des recommandations ou des réserves peuvent être émises qui pourraient d'ailleurs faire ressortir les limites du projet Centre et les opportunités du projet Sud.

L'accélération des dérèglements climatiques et les conséquences des nombreuses pollutions sur la santé humaine nous alertent de plus en plus sur l'urgence de revoir nos politiques publiques. L'évolution législative prend en compte ces enjeux, tout en relativisant l'urgence de l'action. Pourtant, **chaque projet doit être revu à l'aune de cette urgence et surtout lorsque des alternatives existent pour réduire voire éviter des projets aux conséquences environnementales néfastes,** elles doivent être sérieusement étudiées, et non pas balayées d'un revers de main, en s'obstinant aveuglément vers un choix à tout prix d'un projet hâtif et dépassé. Les politiques publiques menées aujourd'hui sont déterminantes pour les générations actuelles et futures.

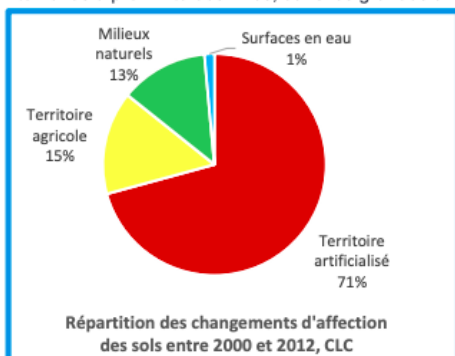
Doc - 1

Top 5 des actions en termes de réductions d'émission de NOx sur la zone PPA Lyon



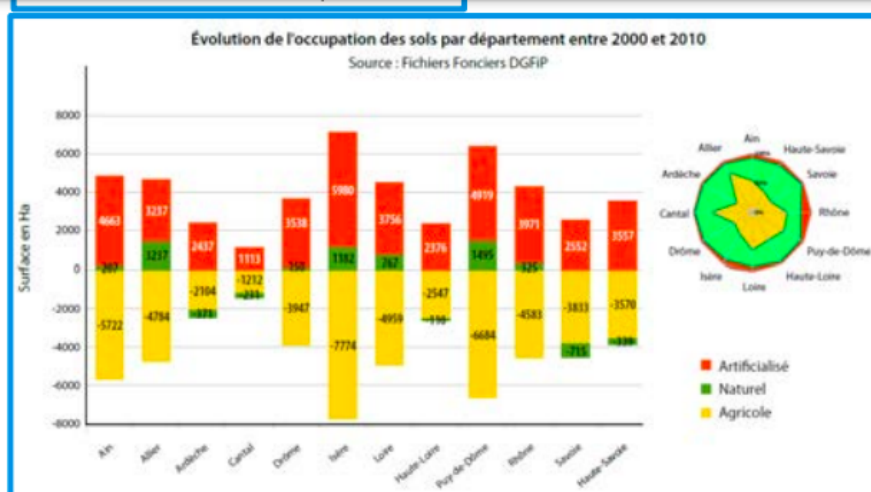
▲ Un phénomène d'artificialisation intense

L'artificialisation des sols dans la région est **particulièrement rapide** : 20 000 ha **artificialisés** depuis 2000 (93 % étaient initialement des espaces agricoles), les trois quarts de ces mutations étant intervenus à proximité des villes, dans les grandes aires urbaines⁶.



Entre 2000 et 2012, selon CLC, 1 256 ha ont changé d'occupation du sol. 71 % correspondent à des territoires artificialisés (voir diagramme ci-contre).

La part de la surface artificialisée par département est très variable, de 3 % pour le Cantal, la Haute-Loire, la Savoie à 7 ou 8 % pour l'Ain, l'Isère, la Loire et la Haute-Savoie, elle atteint même les 17 % dans le Rhône (moyenne nationale : 6 %). La **pression foncière** se fait essentiellement **au détriment des terres agricoles** : entre 2000 et 2010, ce sont plus de 50 000 ha qui ont disparu.



La carte ci-dessous montre des développements de l'artificialisation le long d'axes de transport importants.

⁶ DREAL, Atlas régional, 2016, et DREAL, PER Rhône-Alpes, 2012

Doc - 3

Diagnostic du Plan de Mobilité de Vienne Condrieu Agglomération Doc 3-1

Emissions liées au secteur des transports⁽¹⁾

A l'échelle du territoire, les **transports routiers** sont la **principale source d'émissions d'oxydes d'azote⁽²⁾ (78%)** et de **gaz à effet de serre (54%)**.

Ils représentent également **20% des émissions de particules fines** et **10% des COVNM**.

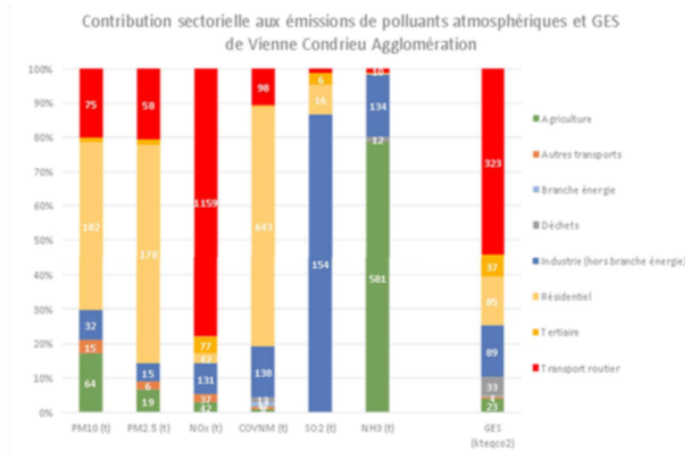


Figure 21 : contribution sectorielle aux émissions de polluants atmosphériques et GES du territoire de Vienne Condrieu Agglomération

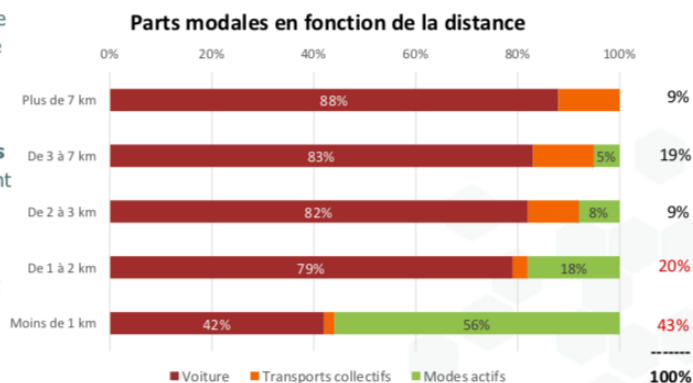
⁽¹⁾ Source : Atmo Auvergne Rhône-Alpes, diagnostic qualité de l'air du PCAET de Vienne Condrieu Agglomération, version d'août 2019.

⁽²⁾ Les oxydes d'azote sont émis lors des phénomènes de combustion et tout particulièrement par les moteurs Diesel. Ils sont à l'origine de problèmes respiratoires.

Doc 3-2

Modes de déplacements quotidiens tous motifs⁽¹⁾

- **L'usage de la voiture reste élevé pour les déplacements de courte distance :** 42% des déplacements de moins d'1 km se font en voiture et ce taux dépasse très vite les 80% quand la distance augmente.
- Sur ces très courtes distances (moins de 1km) ce sont essentiellement **des couples avec enfants** (plus de 50%) qui effectuent ces déplacements pour du motif accompagnement et achats
- **L'enjeu est significatif** car 43% des flux internes font moins d'1 km et 63% font moins de 2 km.
- **C'est aussi dans ces tranches de distance (< 2 km) que la voiture consomme et pollue le plus⁽²⁾.**



⁽¹⁾ Analyse circonscrite aux seuls flux internes

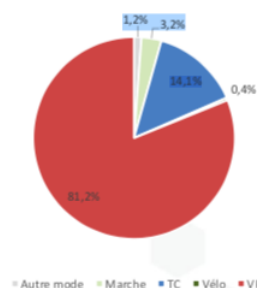
⁽²⁾ Selon l'ADEME, la surconsommation par rapport à la normale est de 45% sur le premier km et de 25% sur le deuxième

Modes de déplacements quotidiens tous motifs

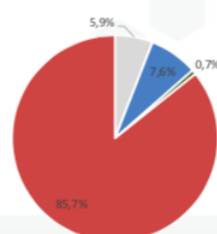
Focus sur les flux entrants vers Vienne et Pont-Evêque

- Pont Evêque, Saint-Romain-en-Gal, Lyon et Chasse-sur-Rhône sont les principales communes d'origine des **flux entrants dans Vienne**, avec une part modale pour ces flux de 81% pour la voiture et 14% pour les transports en commun.
- Vienne, Eyzin-Pinet et Estrablin sont les principales communes d'origine des **flux entrants dans Pont-Evêque**. La part modale voiture reste importante (85%) et part modale transports en commun non négligeable (7,6%)

Part modale des flux entrants sur Vienne



Part modale des flux entrants sur Pont évêque



Modes de déplacements quotidiens tous motifs

- Globalement, **72% des déplacements sont effectués en voiture** qui est très utilisée dans les flux d'échanges (86%)
- Les **modes actifs** sont très usités pour les déplacements internes (30% au global)
- **Fort usage des TC** dans les flux inter-rives (21%) et dans les échanges vers la métropole de Lyon et vers le Pays Roussillonnais (>10%)

	Tous modes	Voiture ⁽¹⁾	Modes actifs	TC ⁽²⁾	Autres
Flux internes en rive gauche	195 100	66%	29%	5%	0%
Flux internes en rive droite	33 400	53%	45%	2%	0%
Flux internes inter-rives	20 500	68%	11%	21%	0%
Total des flux internes	249 000	64%	30%	6%	0%
Echanges avec la métropole de Lyon ⁽³⁾	51 900	84%	1%	12%	3%
Echanges avec le Pays Roussillonnais	20 500	85%	0%	11%	4%
Echanges avec le Pays de l'Ozon	13 300	96%	0%	0%	4%
Autres échanges (diffus)	35 200	87%	1%	9%	2%
Total des flux en échanges	120 900	86%	1%	10%	3%
TOTAL	369 900	72%	20%	7%	1%

⁽¹⁾ Y compris les déplacements effectués en camionnettes et en motos

⁽²⁾ Y compris les transports scolaires

⁽³⁾ Avec des différences notables entre Lyon/Villeurbanne (environ 33% en TC) et le reste de la métropole (90% en voiture)

Doc 4

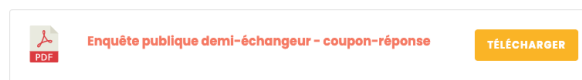
Doc -4-1



The screenshot shows the top navigation bar of the Vienne website with the logo and menu items: NOTRE VILLE, VOS DÉMARCHES, NOS SERVICES, and NOS PROJETS. Below the navigation is the date '28 FÉVRIER 2022 | A LA UNE'. The main text discusses a project for a semi-exchange at the south of Vienne, aiming to reduce traffic by 6-9%. It mentions a public consultation period until March 30, 2022. Below the text is a 3D architectural rendering of the proposed interchange and surrounding area.

POUR DONNER VOTRE AVIS, VOUS POUVEZ :

Remplir le coupon téléchargeable ci-dessous et : le déposer dans l'une des urnes présentes à l'Hôtel de Ville de Vienne ou dans les différentes maisons de quartier, ou le renvoyer par courrier à l'adresse indiquée sur sa partie droite (à détacher). Tous les coupons seront remis au commissaire enquêteur par le Maire.



A button labeled 'Enquête publique demi-échangeur - coupon-réponse' with a PDF icon and a 'TÉLÉCHARGER' button next to it.

Vous rendre aux permanences du commissaire enquêteur au siège de Vienne Condrieu Agglomération : - lundi 7 mars (14h à 16h) - mardi 15 mars (12h à 14h) - mercredi 23 mars (16h à 18h) - mercredi 30 mars (10h à 12h)

Remplir le registre dématérialisé : www.a7-echangeur-viennesud.fr

Envoyer un courriel : a7-echangeur-viennesud@vinci-autoroutes.com

Doc -4-2

**CONTRIBUTION DESTINÉE
À MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Nom :
Prénom :
Demeurant :

**Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur
au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.**

Je tiens à préciser que (réponse facultative) :

.....
.....
.....

Fait à Vienne, le

SIGNATURE :
.....

Vienne

2149	HUMBERT	Sébastien	kheops@live.se	Chemin des cerisiers	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour C'est un projet important pour notre territoire et il nécessaire qu'il puisse se réaliser. La relecture dès différents projets permet de comprendre le choix de la variante centre pour laquelle je suis favorable. Je m'interroge cependant sur l'analyse de la capacité d'absorption du trafic sur le rond-point Rn7 chemin du vieux vaugris et D131. En effet, il est parfois difficile de s'insérer dans le rond-point compte tenu du flux de véhicule le matin et le soir aux heures d'entrée et sortie de bureaux. Aussi, compte tenu de la création d'un rond point ouest avec la liaison du chemin de l'aérodrome pour le parking de covoiturage, ce chemin devrait être adapté au trafic pour rejoindre le rond-point de la zone du saluant/rn7 bien plus adapté par sa taille à absorber un plus gros trafic, ce qui permettrait de réduire l'impact sur le rond-point de la rn7/D131 qui relie le vieux vaugris où je réside et le centre du village où je je rends quasiment tous les jours. Salutations SH
2150	Astrik	Voskanyan	astghik.voskanyan@gmail.com	Square vassy	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Favorable au projet, version centre
2151	Sakounts	Valery	sakounts@hotmail.com	Bd des alpes	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Nous attendons avec impatience cet échangeur
2152	Chatafian	Hasmik	hasmik.sakounts@gmail.com	Bd des alpes	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Cet échangeur est nécessaire pour désengorger notre territoire
2153	Journoud	Vincent		Rue de Pré Margot	Saint Clair du Rhône	38370	Déclaration d'utilité publique	Compléter l'échangeur est nécessaire pour limiter, fluidifier et sécuriser la circulation sur les axes secondaires au sud de Vienne, ainsi que dans la traversée de zones urbanisées notamment à Vienne, Ampuis et Vaugris. L'implantation proposée apparaît logique compte tenu de l'analyse multi-critères. Au plus proche du péage existant, elle limite l'étalement des nuisances, ainsi que les surface artificialisées.
2154	Marc el	Veronika	verunka.fr@hotmail.fr	Rue William Faulkner	Thiais	94320	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre, parce que la variante sud est bien plus simple, moins invasive et moins cher. Le projet d'échanger au centre est une source d'insécurité routière, source de pollution et nuisance.
2155	HAMZÉ	Houssam		chemin du gay	LES COTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la mise en place d'un demi-échangeur, qui permettra de fluidifier le trafic, tant au sud de Vienne que dans le cadre de la traversée de Vienne. Si une variante sud devait de nouveau être envisagée, sans générer de (trop) nombreuses années d'attente supplémentaires pour la mise en service de l'échangeur, elle recueillerait ma préférence par rapport à la variante centre compacte. Dans le cas contraire, je suis favorable à la variante centre compacte.
2156	Adjamian	Kristine	kristineadjamian@gmail.com	Hameau du moulin	Pont Eveque	38780	Déclaration d'utilité publique	
2157	Dugard	Alain	adugard@wanadoo.fr	Chemin de l'Aubressin	Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Voir le document sous forme PDF

Réponses et observations

Bonjour,

Cette infrastructure (demi-diffuseur Vienne-Sud sur l'A7) a pour objet principal de favoriser le désengorgement de la ville de Vienne et son pendant au nord d'Ampuis du nombre grandissant de véhicules automobiles qui transitent en (grande) partie pour rejoindre le nord de l'agglomération voire la métropole lyonnaise.

Compte-tenu de l'évolution des flux de circulation en provenance du sud de l'agglomération rive gauche du Rhône en direction du nord, **cette nouvelle infrastructure est nécessaire.**

L'option retenue présentée par VINCI par délégation de l'état pour son implantation se situe en plein centre du village de Reventin-Vaugris occasionnant énormément d'inconvénients (sécurité, pollutions atmosphérique, visuelle, sonore, emprise foncière), par l'augmentation très importante de circulation PL et VL sur de nouvelles bretelles d'accès et rond-points à proximité très réduite de lotissement, zones d'habitat et d'équipements sportifs.

Si celle-ci répond à une vision avantageuse pour VCA et son président à très court terme ainsi qu'à VINCI, elle défigure un peu plus la commune, sacrifie et insulte pour les dizaines d'années futures ses habitants par la concentration de circulation dont les Viennois ne veulent plus, en plein centre du village.

Pour mémoire, le passage de l'A7 dans Lyon ne devait apporter à l'époque que des avantages la traversée de Reims par l'A4 également ... quel bilan positif en tire t'on maintenant? Ces aménagements indélébiles ne disparaîtront malheureusement jamais du paysage.

NON, ne refaisons pas toujours les mêmes erreurs.

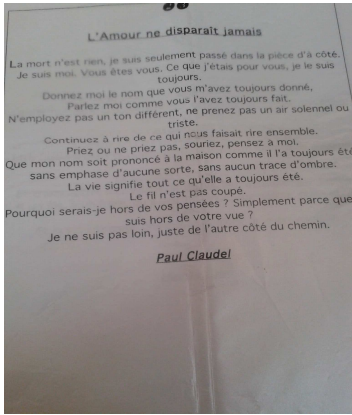
Regardons loin, au delà de la portée de nos yeux, le futur dans ce domaine doit s'imaginer et se dessiner pour des décennies et pas pour du court terme.

Aucune contrainte d'importance n'impose ce positionnement qui est une faute majeure.

D'autres réflexions me paraissent intéressantes. Par exemple, les règles d'urbanisme exigent qu'un permis de construire ne peut-être accordé qu'à condition de garder une distance minimale d'une voie de grande circulation. Dans le projet présenté, il semble que l'autorité publique s'affranchisse de cette règle en créant des voies en deça de cette règle pour un certain nombre d'habitations existantes. Les grandes collectivités cherchent à limiter drastiquement la présence et circulation de véhicules leur sein, alors pourquoi imposer cette présence dans des collectivités plus petites. Je comprend et connais la sensation d'étouffement en ville, je ne comprend pas que l'on veuille l'imposer aux Reventinois. Seraient-ils, serions-nous des citoyens de seconde zone

OUI, à l'implantation 1 km plus au sud, alternative, en zone non urbanisée non contrainte, proposée par la commune. Elle n'offre que des avantages à bien des égards et répond complètement à l'objectif du projet.

Je ne doute pas et j'espère que le bon sens, l'intelligence et la clairvoyance de l'autorité publique l'emporteront au moment de la prise de décision en ce sens.

2158	Adja mian	Pierre		Hameau du moulin	Pont eveque	38780	Déclaration d'utilité publique	Bon projet
2159	PEPI N	Mikaël			Lyon	69 00 8	Déclaration d'utilité publique	<p>Monsieur le commissaire, l'habite à Lyon mais connaît très bien Vienne et Reventin pour y avoir toute ma famille. Au-delà des problèmes techniques, de nuisances, de coupure du village, je souhaite vous interpeler et m'élever contre le déni de démocratie qui est plus que flagrant dans cette affaire.</p> <p>Si on veut bien regarder les avis, on voit bien que la majorité des Reventinois sont contre ce projet TOUT EN ACCEPTANT une autre solution sur LEUR COMMUNE. Bien des personnes ayant participé à l'enquête sont trop contents de le voir chez le voisin. LES REVENTINOIS, NON! saluons leur citoyenneté. C'est aussi la position des élus communaux depuis 5 ans.</p> <p>Alors MONSIEUR le Commissaire, que se passe-t-il? Pourquoi ne les écoute-t-on pas? Pourquoi le Président de l'Agglo et Vinci veulent-ils à tout prix passer en force sur ce dossier? cela fini par sembler suspect? Pourquoi une Agglo cherche-t-elle à écraser une de ses communes?</p> <p>Ne nous étonnons pas que les citoyens se détournent des politiques quand on voit de tels agissements! Prendre en compte et respecter la population locale, c'est la moindre des choses, non?</p> <p>Je compte sur vous pour protéger la démocratie, elle est tellement mise à mal en ce moment. merci de votre écoute et de votre action en ce sens</p>
2160	Annic chiar co	Heriberto	heriberto.a nnicchiarico @gmail.co m	Route de Collonge	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	
2161	Annic chiar co	Heriberto	heriberto.a nnicchiarico @gmail.co m	Route de Collonge	Jardin	38200	Déclaration d'utilité publique	
2162	DOS SANT OS	Emmanu el	eds.archi.i mmo@gma il.com	Chemin de champ sever	CHONAS L'AMBALL AN	38121	Déclaration d'utilité publique	
2163	thiba ult	michel	a2mi- thibault@w anadoo.fr	impasse des chataigniers	les cotes d'arey	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour je suis habitant des Cotes d'arey et je vais regulierement a lyon . un echangeur me semble interessant pour la fluidité du trafic,mais la version centre proposee par l'enquete publique ne me semble pas repondre a cette necessite.en effet, les vehicules venant de la RD131 ou de la RN7 se retrouveront au giratoire cote stade, qu'il entre ou pas sur l'autoroute , dont les poids lourds (500/jour chiffre vinci) qui devront effectuer une rotation de pres de 360 degres et on sait le temps qu'il leur faut . D'autre part , l'implantation de 3 giratoires sur une si courte distance ,va immanquablement engendrer des embouteillages (voir le giratoire actuel) Du point de vue securite , que se passe t'il en cas d'accident de poids lourd . la solution sud comme propose la mairie de Reventin repond tres clairement a toutes ces interrogations en separant les usagers de la RN7 de ceux qui veulent prendre l'autoroute et protegera les habitants Donc pour moi , c'est non pour la solution centre , mais oui pour le sud.</p>
2164	Gont ero	Solange	solange.gon tero@gmail .com	Cours romestang	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable au projet de la création de l'échangeur au sud de vienne
2165							Déclaration d'utilité publique	Les contributions collectées par la mairie de Vienne ne sont pas recevables car elle ne respectent par l'Arrêté Préfectoral du 27 janvier. Seules le siège de l'Agglo et la mairie de Reventin-Vaugris sont habilitées à recevoir les contributions écrites.
2166	Ferre in	Lydia	lydia.ferrein @orange.fr	impasse Font	CLONAS SUR VAREZE	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis favorable à la construction de l'échangeur au sud de Reventin Vaugris
2167	ARG AUT	VALERIE	valerie.arga ut@laposte .net	CHEMIN DE LA CROIX ROUGE	SAINT PRIM	38370	Déclaration d'utilité publique	Après revue des différentes options du projet et des conséquences à tous les niveaux, en tant que future utilisatrice de l'échangeur et habitante des zones avoisinantes, je souhaite exprimer une préférence pour le projet échangeur centre (et non pas nord ou sud)
2168	DUR AND	GEORGES		BD DES ALLEES	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Compte tenu du nombre de véhicules traversant le hameau de Verenay, il semble indispensable de réduire le nombre de véhicules traversant pour des questions de sécurité en priorité, et pour faciliter l'accès à l'A7 pour les riverains de l'Isère.
2169	POUL AT	PASCALE		ROUTE DU LACAT	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Pour des questions de sécurité pour les riverains de Verenay, de fluidité de circulation pour les habitants au sud d'Ampuis ainsi que ceux venant de Reventin Vaugris, cet échangeur est indispensable.
2170	POUL AT	PASCALE		ROUTE DU LACAT	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	Pour des questions de sécurité pour les riverains de Verenay, de fluidité de circulation pour les habitants au sud d'Ampuis ainsi que ceux venant de Reventin Vaugris, cet échangeur est indispensable.
2171	Kreis s	Philippe	kreissphilip pe@gmail.c om	chemin de Pierre Plaine	Crémieu	38460	Déclaration d'utilité publique	Copie numérique , ci jointe , de mon courrier papier adressé à Monsieur Denis Cuvillier , commissaire enquêteur .

Philippe Kreiss
462 Chemin de Pierre Plaine
38460 Crémieu
Tél. 07 81 83 82 03
Ingénieur ECP
40 ans d'expérience en aménagement du territoire, urbanisme, politiques de déplacements,
environnement et grands projets d'infrastructure

À M. Denis Cuvillier, Commissaire enquêteur

Objet: Enquête publique: Projet complément demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud

Non, l'enjeu stratégique de l'U.P. sollicitée n'est pas le choix de la position du ½ diffuseur supplémentaire sur A7 au Sud de Vienne, soit au centre, soit au Sud de Reventin-Vaugris ? Les enjeux en cause sont bien plus importants que ceux développés dans le dossier d'enquête. Il s'agit de:

- L'aménagement du territoire au Sud de la **région lyonnaise**;
- La préservation autant que possible du bon fonctionnement de l'extrémité d'A7 à son arrivée sur la capitale lyonnaise, vitale pour l'économie régionale (avec A47, A46,...) et nationale;
- Le souci d'un développement plus durable, contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique.

Reprenons l'examen rapide du projet à la lumière de ces enjeux.

A] L'aménagement du territoire Sud de la région lyonnaise

Normalement, une grande métropole ne peut se développer, sans s'asphyxier, que si elle structure son développement autour des pôles urbains périphériques. C'est d'autant plus vrai ici que la vallée du Rhône au Sud de Lyon est très fortement contrainte (relief, couloir de la chimie, le fleuve et les infrastructures européennes de transport qui doivent aussi servir de réseau structurant à l'échelle régionale (Loire, Haute Loire... sont aussi concernés par l'arrivée d'A7 sur Lyon)).

Certes le pôle urbain de Roussillon n'accède pas commodément à la capitale lyonnaise par A7 et doit utiliser la N7. Et ce pôle mérite pourtant considération, surtout si on veut maintenir ou relocaliser des activités industrielles en France.

Vienne par contre est à la fois bien desservie et contournée par A7, mais voudrait mieux profiter d'A7 en y reportant le trafic de la N7 qui traverse encore la ville centre, trafic largement consécutif au mauvais accès de l'aire Roussillonnaise à A7 vers le Nord. C'est ainsi qu'on envisage d'installer un ½ diffuseur supplémentaire sur A7 au niveau de Reventin-Vaugris. Malheureusement celui-ci offrirait un accès direct à Lyon pour les communes résidentielles du

plateau de l'Amballan, plateau qui offre un espace très recherché , étant situé au-delà des fortes contraintes de la vallée du Rhône. Le dossier d'enquête se réfugie derrière le SCOT pour penser que le risque d'étalement urbain des villages directement concernés par le 1/2 diffuseur sera maîtrisé , même à long terme ???

La géographie des territoires au Sud de Lyon se traduit déjà par un développement essentiellement résidentiel de ces communes du plateau et l'étalement urbain sera évidemment encouragé par le 1/2 diffuseur projeté. Et, de ce point de vue, la variante centre au cœur de la commune de Reventin-Vaugris, branchée directement sur la D131 qui dessert le plateau, est la pire. Une variante Sud directement branchée sur la N7 (cf croquis ci-joint, non étudié pour cause d'emprise sur de bonnes terres agricoles) aurait déjà été plus en phase avec l'objectif d'un raccordement du pôle Roussillonnais à l'amont de l'agglomération Viennoise, et aurait mieux éviter toutes les communes résidentielles de celle-ci , y compris Reventin-Vaugris et les autres communes du plateau.

Mais on se demande pourquoi la solution n'a pas été recherchée encore plus au Sud , clairement orientée vers l'agglomération Roussillonnaise, pour laisser le plateau de l'Amballan à sa vocation agricole et résidentielle Viennoise. Serait-ce simplement une vieille habitude autoroutière consistant à regrouper les péages du 1/2 diffuseur avec ceux de la barrière pleine voie qui serait à la base du projet?

En ne respectant pas franchement la valorisation de toute l'agglomération Viennoise et en suscitant un étalement de l'agglomération lyonnaise jusqu'au Sud de Vienne, au détriment d'une politique des déplacements favorable aux modes collectifs, on va induire un usage regrettable de A7 qui va se révéler franchement préjudiciable pour la capitale régionale.

B] La préservation du fonctionnement de l'autoroute A7

Le projet contribue à reporter sur des sections déjà fragiles de l'autoroute (montée/descente sinueuse vers Vienne, accès nœud autoroutier A46-A47, etc.) un trafic local d'heure de pointe, qui va augmenter au fil des ans.

Lorsqu'un réseau est déjà saturé, tout usager supplémentaire accroît la congestion et fait perdre du temps aux très nombreux usagers déjà en circulation. Le modèle utilisé pour justifier l'intérêt du projet, prenant en compte uniquement les effets bénéfiques locaux, n'a pas pris en compte la congestion accrue du réseau routier du Sud de la capitale lyonnaise, lequel est utilisé par des flux de trafic extrêmement importants. Une telle modélisation n'est donc pas pertinente pour apprécier le projet et son utilité .

Mais en plus la variante centre propose de faire entrer le trafic local au niveau de la convergence délicate des voies de la barrière pleine voie de l'autoroute, juste à l'amont de l'accès à l'aire de Vienne Est. Comment penser que les usagers locaux habitués ne vont pas compliquer la circulation du trafic longue distance qui s'efforce déjà difficilement de trouver sa bonne voie?

Et dans le sens sortant, ces usagers locaux vont se faufiler pour traverser au dernier moment les voies de droite de A7, majoritairement utilisées par les poids-lourds ralentis par la rampe (grande hétérogénéité des vitesses - attention des conducteurs portée sur la barrière) afin de gagner leur sortie située dans le divergent de la barrière pleine voie. Il est plus que probable que la cohabitation du 1/2 diffuseur avec une barrière pleine voie aussi chargée que celle de Reventin-Vaugris va entraîner des perturbations supplémentaires , restreignant la capacité de

l'écoulement du trafic, et peut-être sa sécurité . Un demi-diffuseur plus au Sud serait moins risqué pour le fonctionnement de l'autoroute.

C] Pour un développement plus durable et respectueux des engagements climatiques

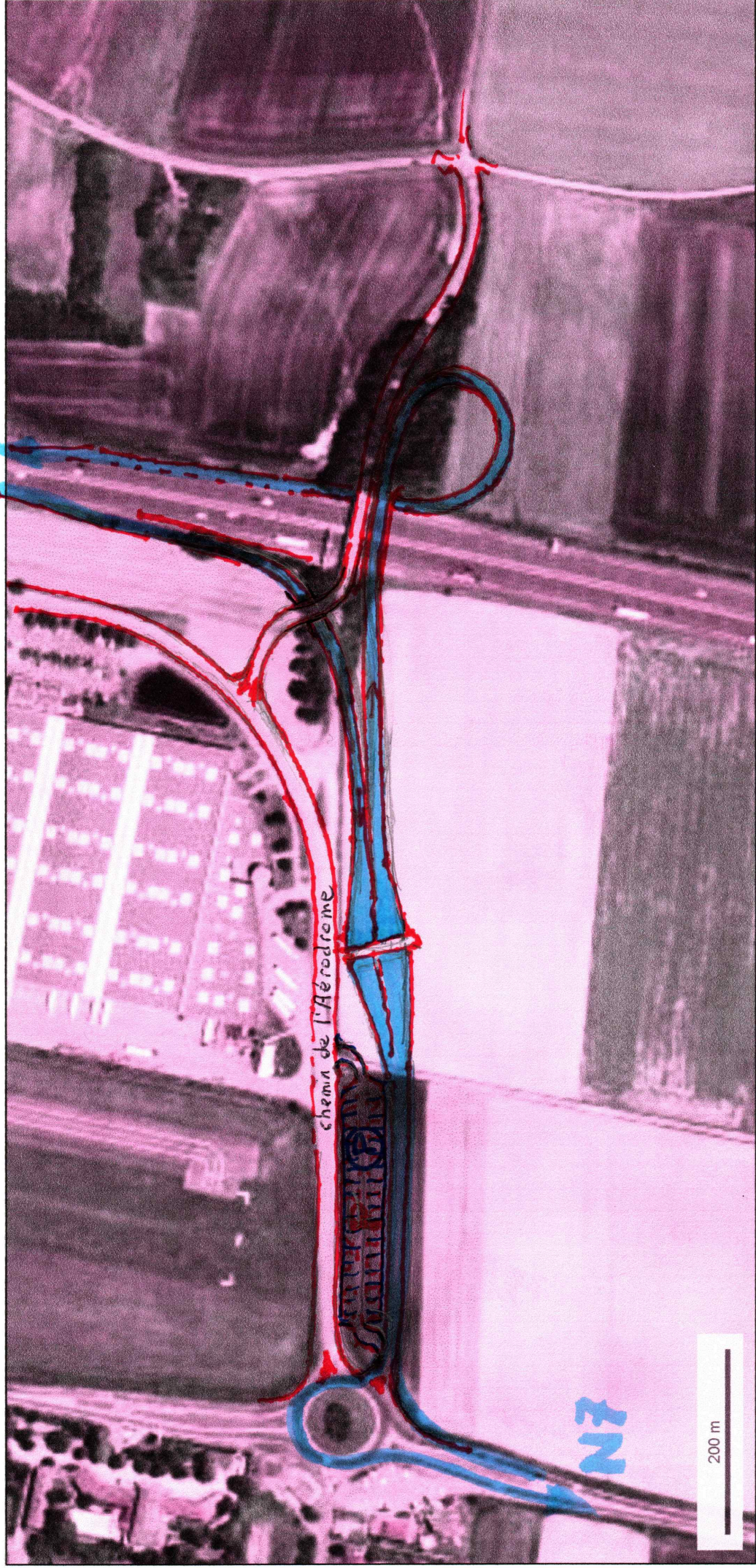
Contribuer à une mauvaise croissance urbaine de la région lyonnaise et à une congestion accrue de son réseau autoroutier, en rendant encore plus difficiles les alternatives de déplacement, notamment ferroviaire, c'est poursuivre les errements du passé qui ont conduit aux constats environnementaux actuels , si difficiles à remédier.

Heureusement, les désaccords sur la position précise d'un demi-diffuseur complémentaire au Sud de Vienne n'ont pas permis d'engager sa réalisation et il est encore temps de se poser la question de sa réelle utilité publique à la lumière des priorités qui s'imposent pour assurer le meilleur avenir possible à nos enfants, c'est-à-dire à **long terme**. Un projet beaucoup trop marqué par la vision du concessionnaire et les pseudo-éclairages techniques habituels a cristallisé un portage politique des principaux acteurs, lesquels pourraient bien, demain, découvrir des conséquences néfastes beaucoup plus étendues et importantes que prévues. Certes la région lyonnaise se construit petit à petit, ici un ½ diffuseur, là un autre projet ? etc. à chaque jour suffit sa peine ! Reventin-Vaugris mériterait bien pourtant qu'on trouve , ici et maintenant , le recul nécessaire pour s'extraire d'un débat trop local et très exacerbé , et construire ensemble une perspective plus durable pour toute l'Isère rhodanienne , et surtout pour le Sud si stratégique de la capitale régionale .

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'assurance de ma très respectueuse considération.

2172	Kreis s	Philippe	kreissphilip pe@gmail.c om	chemin de Pierre Plaine	Crémieu	38460	Déclaration d'utilité publique	Copie numérique , ci jointe , de mon courrier papier à Monsieur Denis Cuvillier : suite car la première pièce jointe n'a pas été prise en compte lors de mon envoi précédent .
------	------------	----------	----------------------------------	----------------------------	---------	-------	--------------------------------------	--

A7



échangeur sub raccordi directement à N7

- péages aller-retour regroupés, bretelles éloignées au max

de la barrière pleine voie...

- P couvoiturage commode

- raccords du pont existant sur ch. de l'aérodrome un peu pentu ! améliorables ?

- probablement moins cher ? (pas de giratoire à créer, ...)

2173	Ligonnet	Eric	ericlee@ericlee.fr	Impasse des vergers	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour la variante centre concernant l'échangeur sud de Vienne
2174	Klimundo va	Barbora			Dijon	21000	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre le projet à cause de la proximité avec la zone habitable.
2175	Vidor	Emmanuel			REVENTIN	38121	Déclaration d'utilité publique	Monsieur le commissaire enquêteur veuillez trouver en pièce jointe mes observations.

Emmanuel VIDOR
200 Impasse de la Conche
38121 Reventin-Vaugris

Contribution à l'enquête publique « Echangeur Vienne Sud »

Monsieur le commissaire enquêteur, veuillez trouver ci-joint un ensemble de remarques et de considérations sur le projet présenté qui justifient ma totale opposition à celui-ci. Après une introduction et un bref rappel historique, mes arguments sont regroupés par thèmes (présentés par ordre décroissant d'impact). Une conclusion achèvera ce document.

Rappel historique

Durant l'été 2016, une concertation publique organisée par le comité de pilotage de ce projet a été organisée et a conduit à la décision par celui-ci du choix de la variante dite « Centre ». Les « concertés » étaient invités à se prononcer sur 4 (et non pas 3 !) options relatives à ce projet : une variante dite « Nord », une variante dite « Sud » et deux variantes dénommées « Centre » et « Centre Compact ». Le choix d'un nombre de quatre réponses possibles au lieu de trois (soit une par variante, Nord, Centre et Sud) nous permet de penser que le désir de l'organisateur de cette « concertation » (Vinci) fut d'orienter les résultats de cette « concertation » en faveur de la variante « Centre ». En effet, la proposition de deux variantes « Centre » (dénommées « Centre » et « Centre Compacte ») a bien évidemment entraîné un « *biais de sondage* » (plus précisément un « *biais de liste* ») auprès des concertés et a artificiellement (et injustement) avantagé cette option au détriment des deux autres en entraînant/aspirant le vote de plus de « concertés » que ne l'aurais fait une seule option « Centre ». Il s'agit là d'une technique bien connue des sondeurs d'opinion et des spécialistes en marketing destiné à orienter les résultats de sondages en leur faveur tel qu'étudié dans de nombreuses études¹ et dont les dérives ont été récemment dénoncées². Pourquoi deux options n'ont-elles pas été proposées pour la variante « Sud » : « Sud » et « Sud Compacte » ou pour la variante « Nord » : « Nord » et « Nord compacte » ? Aucuns arguments ne justifient ce choix délibéré et biaisant. De plus, il faut se souvenir que les résultats de cette concertation³ furent de 205 préférences (sur les 387 contributions affichant une préférence pour une variante précise parmi les 607 contributions déposées au total) pour les variantes « Centre » agrégées, de 163 préférences pour la variante « Sud », et de 19 préférences pour la variante « Nord ». On peut donc légitimement se poser la question de ce qu'aurait été les résultats de cette concertation si un seul choix possible pour l'option « Centre » avait été proposé.

Le cabinet d'expertise C3E, mandaté par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 afin de réaliser une analyse critique de l'évaluation environnementale menée sur la variante « Centre compacte », retenue par le comité de pilotage à l'issue de cette concertation publique, a rendu des

¹ F.X. SCHWEYER. L'enquête par questionnaire. Des contextes d'usage variable. Editions CURAPP, Les méthodes au concret, PUF, 2000

² Pierre FRANCE & Antoine VAUCHEZ. Sphère Publique - Intérêt Privés : Enquête sur un grand brouillage. Sciences Po Les Presses, 2017

³ <https://www.a7-echangeur-viennesud.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/10/A7VS-BilanConcertation-102016.pdf>

conclusions critiquant sévèrement la pertinence des critères pris en compte pour analyser et comparer les variantes⁴. Le rapport de cette expertise conclue que les modalités de la concertation n'ont pas permis de balayer l'ensemble des effets du projet sur le territoire : définition peu précise de ce que recouvrait chacun des critères ; pas de justification du niveau d'appréciation des impacts des variantes pour chaque critère ; peu d'objectivité au vu des caractéristiques des impacts sur l'environnement.

Le dossier de concertation indiquait systématiquement et pour tous les aspects des impacts sur l'environnement que des études seront réalisées une fois une solution choisie et retenue. Aucune approche, même minimale, n'appuyait la comparaison proposée dans le dossier de concertation. Cette absence a eu comme conséquences :

- Une absence d'analyse environnementale digne de ce nom préalablement au choix de la solution retenue, ne permettant donc pas de mettre en œuvre la démarche « éviter – réduire – compenser ». L'évitement repose essentiellement sur le choix de l'emplacement du projet ;
- Un droit à l'information du public en matière d'environnement qui n'a pas été respecté puisqu'aucune information environnementale pertinente n'a été fournie dans le dossier. Ce dernier s'est contenté d'indiquer que des études seront réalisées et qu'elles permettront d'éviter les impacts ;
- Une appréciation des niveaux d'impacts des différentes variantes pour les critères environnementaux peu objective et peu justifiée.

L'analyse menée par ce cabinet C3E a conduit à des conclusions inverses à celles proposées dans le résumé du dossier de concertation.

En conséquence, je considère comme non valide, le processus qui a conduit à ce choix initial. De plus, comme le disent les textes⁵, les commissaires enquêteurs ont comme objectif, entre autres, d'évaluer la régularité de la procédure de concertation pour juger de l'utilité publique d'un projet. Ceci fait-il partie du mandat de l'enquête publique en cours ?

Considération sur les aspects « Flux de véhicules et risque accidentogènes »

Le pont de la RD31 qui surplombe l'autoroute A7 est un axe majeur et essentiel (car pratiquement unique) permettant aux habitants des quartiers du vieux Vaugris, des Joncs (le long de la N7) et de Vaugris (sur le plateau situé à l'ouest de la N7) de rejoindre le centre village, ses commerces et équipements. Il est emprunté non seulement par des voitures mais aussi par des piétons et des cyclistes (en nombre croissant). De plus, un projet de revitalisation du centre village est en cours depuis plusieurs années et grâce à la récente (fin 2021) implantation d'un commerce multi-services, le nombre d'habitants de Reventin-Vaugris se rendant sur ce site est en croissance et ne peut que croître à l'avenir.

⁴ Conseil Expertises Etudes en Environnement. Commune de Reventin Vaugris - PROJET DE DEMI-ECHANGEUR SUR L'AUTOROUTE A7. Février 2018-V1. Disponible à <https://mairieventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

⁵ Loi 83.630 du 12 juillet 1983 (dite loi « Bouchardeau ») relative à la démocratisation des enquêtes publiques

A l'inverse, il représente l'axe principal pour les habitants des quartiers du « Centre Village » et de « La Conche » pour rejoindre la N7 et ensuite diffuser vers le nord ou le Sud en fonction de leur besoin.

De plus, cet axe représente l'axe de passage obligatoire de tous les véhicules se rendant sur la N7 (ou en provenance de la N7) sur les communes des Cotes d'Arej, d'Assieu, Vernioz, Cours-et-Buis, etc.

En cas d'implantation de l'échangeur au « Centre », le nombre de passage sur ce pont va croître de façon très importante puisque les prévisions de trafic généré par ce demi-diffuseur de Vinci sont de 9 260 véhicules jours (dont 5% de poids lourds [PL], soit pratiquement 500 par jour) à échéance 2025^{6,7} se répartissant en un trafic de 4 020 véhicules jours (dont 4.2% de PL) en sortie (en provenance du Nord, dont une partie emprunterons le pont) et un trafic de 5 240 véhicules jours (dont 5.9% de PL) en entrée (en direction du Nord dont une partie emprunterons le pont). Ce trafic va bien évidemment se surajouter à celui déjà existant (et lui aussi attendu en hausse) et qui concerne les véhicules qui ne sont pas destinés à s'insérer ou provenir de l'A7 au moyen de cet échangeur.

Selon les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131-2), le trafic au niveau du pont lui-même va passer de 4 850 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 850 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet), soit une augmentation de 62% du trafic global sur le pont et une augmentation de 48.5 PL/jour à 235.5 PL/jour (soit 400% d'augmentation du trafic PL). Ce qui veut dire concrètement que, si on considère que ce trafic PL va s'effectuer à 95% entre 6h du matin à 20h le soir (soit sur une plage horaire de 14 heures), alors environ 16 PL vont défiler par heure ($[235.5 \times 0.95] / 14$) sur ce pont, soit toutes les 3 à 4 minutes. Il n'est nulle part fourni des données sur la faisabilité de 2 PL se croisant en même temps sur le pont, ni d'ailleurs sur les giratoires l'alimentant. Aucune simulation en conditions réelle n'a été menée.

De plus, je remarque qu'aucun document et information technique sur la résistance de ce pont au futur trafic n'est fourni dans les documents fournis en pré-read à l'enquête. Une analyse technique sur l'état actuel de la structure interne de ce pont, de son vieillissement, de sa capacité à encaisser les charges et les vibrations entraînées par le nouveau trafic a-t-elle été pratiquée (par un cabinet d'expert non lié à Vinci) ? Comme vous le savez sans doute, l'état des ouvrages d'art en France est considéré comme mauvais et cela a été rapporté par la mission d'information sur la sécurité des ponts de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat mise en place à la suite de l'effondrement du pont Morandi à Gênes le 14 août 2018.⁸ Comment ce pont va-t-il encaisser l'augmentation de charge induite par ce demi-échangeur ?

En ce qui concerne la branche de la RD131 en provenance du giratoire de la RN7 et descendant vers le pont enjambant l'A7, les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131 Liaison) prévoient que le trafic va passer de 3 620 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 800 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet). Ce qui veut dire concrètement que, plus de 234 PL/j vont se présenter pour emprunter ce giratoire (en provenance de la N7 par le Sud ou le Nord).

De plus, je voudrais porter à votre attention qu'un rapport d'expertise et une analyse circulaire mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 après du cabinet Noesis⁹ et qui a utilisé des comptages réalisés en février 2018 par son prestataire Alyce et une analyse plus

⁶ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B02, Chapitre III.3, page 64

⁷ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 338 et 339

⁸ Rapport d'information n° 609 (2018-2019) de MM. Patrick CHAIZE et Michel DAGBERT, fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, déposé le 26 juin 2019. <http://www.senat.fr/rap/r18-609/r18-6091.pdf>

⁹ Noesis. ETUDE D'OPPORTUNITÉ DE CREATION D'UN ECHANGEUR AUTOROUTIER SUR LA COMMUNE DE REVENTIN VAUGRIS. Rapport d'expertise 2018. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

pertinente que la méthodologie utilisée par Vinci et son prestataire (étude de capacité basée sur des comptages horaires au niveau du giratoire N7 et de ses branches, de simulations de trafic exprimées en Heure de Pointe du Matin (HPM) et en heures de pointe du soir (HPS) et non pas sur des données moyennées à la journée et la prise en compte du dimensionnement géométrique des carrefours impactés) a révélé qu'au niveau du carrefour giratoire N7/CD131, il existe déjà (en 2018) une sollicitation très importante de ses capacités (>à 90% dans le sens Sud-Nord en HPM et de 115% dans le sens Nord-Sud en HPS). Les simulations menées par cette étude montrent pour 2021 (date estimée pour la mise en service de l'échangeur), puis pour 2028 et enfin pour 2036, un dépassement de sa capacité dans le sens Sud-Nord en HPM 2021 (>100%) et une accentuation de sa surcharge à 120% dans le sens Nord-Sud en HPS 2021, ainsi qu'à l'atteinte de ses capacités dans toutes ses autres branches. Les chiffres pour 2028 et 2036 sont bien évidemment beaucoup plus défavorables avec atteinte d'une saturation complète.

En ce qui concerne le trafic sur le pont de la RD131 enjambant la N7, les prévisions de circulation exprimées en HPM et HPS font état d'une augmentation importante des trafics avec plus de 1000 véhicules (deux sens confondus) en HPM et en HPS, représentant une augmentation de 60% des trafics en HPM et HPS. Ces chiffres, provenant d'un groupe différent, sont donc cohérents avec les pourcentages d'augmentations mentionnés plus haut.

On peut, de plus, raisonnablement douter de la justesse de toutes ces estimations de trafic en raison du fait que ces données reposent sur des comptages fait en 2015¹⁰, et sont de ce fait déjà obsolètes à ce jour. Ce fait a d'ailleurs aussi été relevé par l'Autorité Environnementale dans son avis sur ce projet¹¹.

Dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, le ministère de la Transition Ecologique dans sa lettre du 19 Aout 2020¹² signalait déjà le caractère potentiellement conflictuel entre l'augmentation du trafic au niveau du giratoire RN7-RD131 et les modes de circulation dit doux appelés à croître de façon inexorable dans cette zone.

Enfin, et peut être le plus important, Vinci (et ses cabinets d'expertise et d'ingénierie affidés) occultent totalement et ne prennent pas en compte le phénomène « d'effet rebond » ou dit de « trafic induit » que va générer cet équipement. Il est maintenant parfaitement documenté depuis des décennies et ce dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique ou technologie apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ».

Dans le cas qui nous intéresse, on peut donc s'attendre à une augmentation du trafic drainé par cet équipement bien au-delà des prévisions avancées par Vinci. Dans le domaine des infrastructures routières, ceci a été théorisé par Martin GH Mogridge dès 1990¹³, et repris par de nombreux expert en la matière dont Yves Crozet, nommé en 2008 à la tête de l'Observatoire Energie Environnement des Transports (OEET), organisme créé à la suite du Grenelle de l'environnement et président du groupe opérationnel « Mobilités, territoires et développement durable » du programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT). Celui-ci défend, avec beaucoup d'autres, le fait que les infrastructures routières ne sont pas responsables des problèmes de

¹⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B03, Chapitre VI 4.3, page 159

¹¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.5, page 511

¹² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 6 et 7 sur 52

¹³ Mogridge MGH. Travel in towns: jams yesterday, jams today and jams tomorrow? MacMillan Reference books, 1990

mobilité¹⁴. L'observation de cet effet rebond au niveau des infrastructures routières a eu lieu à plusieurs reprises¹⁵. L'Autorité Environnementale a d'ailleurs émis de multiples avis ces dernières années sur les sous-estimations chroniques des donneurs d'ordre dans ce genre de dossier^{16,17}. Les élus, à tous les niveaux (communaux, inter-communaux, départementaux, et régionaux), sont malheureusement très souvent totalement ignorant de ces considérations et se font constamment « berné » par les « vendeurs » de solution de mobilité que sont les sociétés autoroutières dont la raison d'être ne peut qu'être de promouvoir plus de trafic sur leurs installations, afin de les rentabiliser au maximum et ce quoiqu'elles puissent déclamer ou nous laisser croire.

En conséquence, l'échangeur dans son implantation projetée va entraîner une dégradation majeure de la « circulabilité et de la sécurité » des voies de communication déjà existantes dans sa périphérie proche (et qui est déjà très dégradée en HPM et en HPS). Ceci va avoir pour conséquences d'augmenter les risques accidentogène de toute nature et de dégrader la qualité de vie des habitants de Reventin-Vaugris pour qui cet axe est important. Je ne me prononce pas sur la pertinence, la nature et la validité scientifique des arguments avancés par de nombreux édiles de la municipalité de Vienne, de son intercommunalité et de nombreuses structures économiques associées, relatif à l'impact positif (réduction du trafic sur les flux de circulation de l'axe Nord-Sud au niveau du Quai Riondet à Vienne, augmentation des chiffres d'affaires en tout genre et augmentation du tourisme !) qu'aura l'équipement. On ne peut qu'en douter basé sur l'expérience accumulée dans d'autres projets de même nature et ce dans de nombreux pays^{18,19}. A qui veut-on faire croire que Vienne et ses structures associées vont être plus facilement accessible grâce à cet équipement, et que les quelques % de réduction de circulation sur le Quai Riondet en HPM et en HPS (à supposer qu'ils soient réels) vont « *changer la vie* » du territoire ! Tout ceci est ridicule.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur les aspects « Pollutions » en tout genre

Le bruit ambiant généré par les passages de véhicule répété va augmenter le niveau moyen au détriment des habitants des maisons situées au niveau du Lotissement dit « La Plaine » et générer des Points Noirs Bruit, dont le « traitement » n'a pas été décrit. Ce point a été soulevé par l'Autorité Environnementale dans son avis²⁰ et les réponses apportées par Vinci²¹ ne sont pas susceptibles de modifier les choses. Du fait des trafics, et quoi que l'on fasse, aucune modification ne pourra modifier favorablement la situation.

La disparition d'un certain nombre d'arbres et de couvert végétal va entraîner une dégradation du champ visuel sur une zone ayant déjà un aspect très dégradé.

¹⁴ <https://www.millenaire3.com/Interview/2012/les-infrastructures-ne-sont-pas-responsables-des-problemes-de-la-mobilite>

¹⁵ <https://www.dna.fr/transport/2021/12/18/gco-un-nouveau-bouchon-au-peage-d-ittenheim-ce-samedi> et

¹⁶ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/220127_contournement_ouest_strasbourg_67_delibere_cle01ff67.pdf

¹⁷ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/190206_note_infrastructures_routieres_-_delibere_cle7d21bf.pdf

¹⁸ <https://theconversation.com/pourquoi-supprimer-des-autoroutes-peut-reduire-les-embouteillages-171562>

¹⁹ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01480663/document>

²⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.6, pages 511 et 512

²¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Réponse du Maître d'Ouvrage, Chapitre II.4, pages 520 à 523

Du fait des augmentation de trafic, les densités de particules fines émises par les véhicules vont augmenter localement et vont continuer à dégrader la qualité de l'air pour les habitants limitrophes de cet équipement.

Enfin, et pour finir, dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, l'ARS Auvergne-Rhône Alpes dans son courrier du 10 Septembre 2020²² soulignait déjà le caractère contradictoire du choix de l'implantation centre par rapport aux préconisations du plan Régional Santé Environnement 2017-2021 - Action 17.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur « l'exploitabilité du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris »

On ne trouve dans les différents documents aucune étude d'impact sur le fonctionnement du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris. Or, l'implantation de l'échangeur au centre va considérablement dégrader la qualité de vie et l'exploitabilité du centre sportif et culturel représenté par le gymnase, les bâtiments connexes et les différents terrains de sports environnants implantés le long de l'A7. De multiples associations (dont beaucoup d'associations non enregistrés à Reventin-Vaugris) utilisent ces équipements pour leurs activités. On peut estimer qu'une trentaine d'évènements sont organisés chaque année (dont certains drainent jusqu'à plusieurs milliers de participants²³) et des activités sportives et/ou culturelles s'y déroulent quasi quotidiennement en extérieur et/ou en intérieur.

Le trafic (de routine) généré par l'équipement au niveau du giratoire prévu à l'Est du pont A7 – RD131 se télescopera avec le trafic d'accès au pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris généré par ces grandes manifestations et va entraîner des situations accidentogènes répétées et difficiles au niveau des entrées/sorties de véhicules et des recherches de place de stationnements.

La destruction du merlon paysager pour permettre la mise en place de la voie de circulation d'accès aux portiques d'entrée A7 vers le Nord va créer une proximité visuelle, sonore et olfactive très étroite entre les utilisateurs des équipements et les véhicules empruntant cette voie, et ce malgré la protection paysagère annoncée qui de toute façon ne pourra pas être à la hauteur de celle déjà existante et qui va être détruite.

On pourra, de plus, déplorer la destruction d'une partie d'un skatepark installé il y a quelques années et qui rendra l'utilisation de l'équipement restant quasi-impossible du fait de mitoyenneté avec cette voie de circulation.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

²² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 4 et 5 sur 52

²³ <https://c.ledauphine.com/societe/2021/07/05/isere-reventin-vaugris-vienne-solidarite-les-footballeurs-ont-repondu-en-nombre-a-l-appel>

Considérations sur la logique d'une implantation « Centre »

Pour des raisons logiques, il est évident que Vinci et son cabinet affidé d'ingénierie Ingerop²⁴ poussent depuis le début pour une implantation « centre » afin de maximiser l'utilisation des installations actuelles situées au niveau de la barrière de péage.

Les tendances actuelles en ce qui concerne les barrières de péage autoroutières sont au « *free flow* ». Ceci est parfaitement reconnu au niveau gouvernemental^{25,26}, et des réalisations sont déjà effectives²⁷. Vinci en est d'ailleurs un de ces nombreux promoteur²⁸. De ce fait, il est parfaitement prévisible que dans quelques années la barrière de péage de Reventin-Vaugris sera démontée et que le flux des véhicules sur l'A7 dans les sens Sud-Nord et inverse se feront de façon totalement transparente pour les voitures en mode « *free flow* ». De ce fait, l'implantation des bretelles de raccordement sur des équipements autoroutiers est un sujet sans objet quant à leur positionnement par rapport aux barrières de péage déjà existante, et ne peut être une raison pour justifier l'implantation au « Centre » du demi-échangeur.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur l'empreinte agricole du projet

Une expertise agronomique mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 auprès d'un expert foncier²⁹ a démontré que l'emprise foncière agricole du projet « Centre » va se faire au détriment de terres catégorisées en classe 1 (très bonne qualité agronomique) et 2 (bonne qualité agronomique). Les emprises foncières agricoles de la variante « Sud » promue par la commune de Reventin-Vaugris sont de moins bonne qualité.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur la conformité de l'équipement avec les engagements de la France aux accords de Paris (COP21 et suivantes)

Cette nouvelle infrastructure n'a pas fait la preuve qu'elle est compatible avec le rythme de baisse des émissions des GES prévu par les accords signés par la France lors des COP. Comme décrit plus haut, il est maintenant parfaitement documenté dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ». Ce phénomène pose et remet même en cause la pertinence de ce genre

²⁴ L'histoire de la naissance du cabinet d'ingénierie Ingerop et de ces relations historiques avec Vinci sont de nature à se questionner sur l'absence de conflit d'intérêts dans la sous-traitance chronique qu'entretient Vinci avec Ingerop. Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ingerop>

²⁵ Conseil d'orientation des infrastructures. MOBILITÉS DU QUOTIDIEN : Répondre aux urgences et préparer l'avenir. Janvier 2018.

https://reporterre.net/IMG/pdf/2018.02.01_rapport_coi.pdf

²⁶ https://www.autoroute-transports.fr/wp-content/uploads/2020/11/rapport_economie_des_concessions_autoroutieres_nov2020.pdf

²⁷ <https://www.autoroute-a79.fr/le-peage-a-flux-libre/>

²⁸ <https://ulys.vinci-autoroutes.com/freeflow/> et <https://www.vinci-autoroutes.com/fr/faq/free-flow/quest-ce-que-le-free-flow/>

²⁹ Commune de Reventin-Vaugris (38) Demi-échangeur A7 - Expertise Foncière - 18 octobre 2018. Disponible à <https://mairiereventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

d'équipement et de leur utilité. La déclaration d'utilité publique ne peut pas à ce jour s'appuyer sur une étude sérieuse (non critiquée au moins par l'Autorité Environnementale) démontrant que le projet est "compatible Accord de Paris".

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Conclusions

Dans un tel contexte, et qui malheureusement donne de façon mortifère la priorité à la voiture au détriment d'autres solutions de transport qui ne sont jamais mise en avant et ne bénéficient pas du tout du même intérêt des politiques alors qu'une fraction de plus en plus importante des populations est demandeuse, l'implantation de cet équipement tel que proposé actuellement apparait en contradiction avec les principes de sécurité, de minimisation des impacts environnementaux, et de qualité de vie que la population la plus directement impactée par l'équipement est en droit d'attendre de la part du législateur.

Dans l'hypothèse, ou malgré tout, la nécessité de réalisation de cet équipement était maintenue (ce que je conteste), il ne vous aura pas échappé, Monsieur le Commissaire Enquêteur, qu'une solution alternative viable techniquement (puisque proposée par Vinci) est soutenue par la municipalité de Reventin-Vaugris (et supportée par la majorité de ses habitants) depuis maintenant plus de 5 ans. Les arguments et justifications avancés par la municipalité de Reventin-Vaugris n'ont jamais été considérés par les parties prenantes situées au-dessus de l'échelon communal et toujours rejetés pour des raisons non raisonnablement documentées.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose donc au projet tel que décrit dans le dossier d'enquête publique.

2176	Vidor	Emmanuel			REVENTIN	38121	Déclaration d'utilité publique	Monsieur le commissaire enquêteur veuillez trouver en pièce jointe mes observations.
------	-------	----------	--	--	----------	-------	--------------------------------------	--

Emmanuel VIDOR
200 Impasse de la Conche
38121 Reventin-Vaugris

Contribution à l'enquête publique « Echangeur Vienne Sud »

Monsieur le commissaire enquêteur, veuillez trouver ci-joint un ensemble de remarques et de considérations sur le projet présenté qui justifient ma totale opposition à celui-ci. Après une introduction et un bref rappel historique, mes arguments sont regroupés par thèmes (présentés par ordre décroissant d'impact). Une conclusion achèvera ce document.

Rappel historique

Durant l'été 2016, une concertation publique organisée par le comité de pilotage de ce projet a été organisée et a conduit à la décision par celui-ci du choix de la variante dite « Centre ». Les « concertés » étaient invités à se prononcer sur 4 (et non pas 3 !) options relatives à ce projet : une variante dite « Nord », une variante dite « Sud » et deux variantes dénommées « Centre » et « Centre Compact ». Le choix d'un nombre de quatre réponses possibles au lieu de trois (soit une par variante, Nord, Centre et Sud) nous permet de penser que le désir de l'organisateur de cette « concertation » (Vinci) fut d'orienter les résultats de cette « concertation » en faveur de la variante « Centre ». En effet, la proposition de deux variantes « Centre » (dénommées « Centre » et « Centre Compacte ») a bien évidemment entraîné un « *biais de sondage* » (plus précisément un « *biais de liste* ») auprès des concertés et a artificiellement (et injustement) avantagé cette option au détriment des deux autres en entraînant/aspirant le vote de plus de « concertés » que ne l'aurais fait une seule option « Centre ». Il s'agit là d'une technique bien connue des sondeurs d'opinion et des spécialistes en marketing destiné à orienter les résultats de sondages en leur faveur tel qu'étudié dans de nombreuses études¹ et dont les dérives ont été récemment dénoncées². Pourquoi deux options n'ont-elles pas été proposées pour la variante « Sud » : « Sud » et « Sud Compacte » ou pour la variante « Nord » : « Nord » et « Nord compacte » ? Aucuns arguments ne justifient ce choix délibéré et biaisant. De plus, il faut se souvenir que les résultats de cette concertation³ furent de 205 préférences (sur les 387 contributions affichant une préférence pour une variante précise parmi les 607 contributions déposées au total) pour les variantes « Centre » agrégées, de 163 préférences pour la variante « Sud », et de 19 préférences pour la variante « Nord ». On peut donc légitimement se poser la question de ce qu'aurait été les résultats de cette concertation si un seul choix possible pour l'option « Centre » avait été proposé.

Le cabinet d'expertise C3E, mandaté par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 afin de réaliser une analyse critique de l'évaluation environnementale menée sur la variante « Centre compacte », retenue par le comité de pilotage à l'issue de cette concertation publique, a rendu des

¹ F.X. SCHWEYER. L'enquête par questionnaire. Des contextes d'usage variable. Editions CURAPP, Les méthodes au concret, PUF, 2000

² Pierre FRANCE & Antoine VAUCHEZ. Sphère Publique - Intérêt Privés : Enquête sur un grand brouillage. Sciences Po Les Presses, 2017

³ <https://www.a7-echangeur-viennesud.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/10/A7VS-BilanConcertation-102016.pdf>

conclusions critiquant sévèrement la pertinence des critères pris en compte pour analyser et comparer les variantes⁴. Le rapport de cette expertise conclue que les modalités de la concertation n'ont pas permis de balayer l'ensemble des effets du projet sur le territoire : définition peu précise de ce que recouvrait chacun des critères ; pas de justification du niveau d'appréciation des impacts des variantes pour chaque critère ; peu d'objectivité au vu des caractéristiques des impacts sur l'environnement.

Le dossier de concertation indiquait systématiquement et pour tous les aspects des impacts sur l'environnement que des études seront réalisées une fois une solution choisie et retenue. Aucune approche, même minimale, n'appuyait la comparaison proposée dans le dossier de concertation. Cette absence a eu comme conséquences :

- Une absence d'analyse environnementale digne de ce nom préalablement au choix de la solution retenue, ne permettant donc pas de mettre en œuvre la démarche « éviter – réduire – compenser ». L'évitement repose essentiellement sur le choix de l'emplacement du projet ;
- Un droit à l'information du public en matière d'environnement qui n'a pas été respecté puisqu'aucune information environnementale pertinente n'a été fournie dans le dossier. Ce dernier s'est contenté d'indiquer que des études seront réalisées et qu'elles permettront d'éviter les impacts ;
- Une appréciation des niveaux d'impacts des différentes variantes pour les critères environnementaux peu objective et peu justifiée.

L'analyse menée par ce cabinet C3E a conduit à des conclusions inverses à celles proposées dans le résumé du dossier de concertation.

En conséquence, je considère comme non valide, le processus qui a conduit à ce choix initial. De plus, comme le disent les textes⁵, les commissaires enquêteurs ont comme objectif, entre autres, d'évaluer la régularité de la procédure de concertation pour juger de l'utilité publique d'un projet. Ceci fait-il partie du mandat de l'enquête publique en cours ?

Considération sur les aspects « Flux de véhicules et risque accidentogènes »

Le pont de la RD31 qui surplombe l'autoroute A7 est un axe majeur et essentiel (car pratiquement unique) permettant aux habitants des quartiers du vieux Vaugris, des Joncs (le long de la N7) et de Vaugris (sur le plateau situé à l'ouest de la N7) de rejoindre le centre village, ses commerces et équipements. Il est emprunté non seulement par des voitures mais aussi par des piétons et des cyclistes (en nombre croissant). De plus, un projet de revitalisation du centre village est en cours depuis plusieurs années et grâce à la récente (fin 2021) implantation d'un commerce multi-services, le nombre d'habitants de Reventin-Vaugris se rendant sur ce site est en croissance et ne peut que croître à l'avenir.

⁴ Conseil Expertises Etudes en Environnement. Commune de Reventin Vaugris - PROJET DE DEMI-ECHANGEUR SUR L'AUTOROUTE A7. Février 2018-V1. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

⁵ Loi 83.630 du 12 juillet 1983 (dite loi « Bouchardeau ») relative à la démocratisation des enquêtes publiques

A l'inverse, il représente l'axe principal pour les habitants des quartiers du « Centre Village » et de « La Conche » pour rejoindre la N7 et ensuite diffuser vers le nord ou le Sud en fonction de leur besoin.

De plus, cet axe représente l'axe de passage obligatoire de tous les véhicules se rendant sur la N7 (ou en provenance de la N7) sur les communes des Cotes d'Arey, d'Assieu, Vernioz, Cours-et-Buis, etc.

En cas d'implantation de l'échangeur au « Centre », le nombre de passage sur ce pont va croître de façon très importante puisque les prévisions de trafic généré par ce demi-diffuseur de Vinci sont de 9 260 véhicules jours (dont 5% de poids lourds [PL], soit pratiquement 500 par jour) à échéance 2025^{6,7} se répartissant en un trafic de 4 020 véhicules jours (dont 4.2% de PL) en sortie (en provenance du Nord, dont une partie emprunterons le pont) et un trafic de 5 240 véhicules jours (dont 5.9% de PL) en entrée (en direction du Nord dont une partie emprunterons le pont). Ce trafic va bien évidemment se surajouter à celui déjà existant (et lui aussi attendu en hausse) et qui concerne les véhicules qui ne sont pas destinés à s'insérer ou provenir de l'A7 au moyen de cet échangeur.

Selon les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131-2), le trafic au niveau du pont lui-même va passer de 4 850 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 850 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet), soit une augmentation de 62% du trafic global sur le pont et une augmentation de 48.5 PL/jour à 235.5 PL/jour (soit 400% d'augmentation du trafic PL). Ce qui veut dire concrètement que, si on considère que ce trafic PL va s'effectuer à 95% entre 6h du matin à 20h le soir (soit sur une plage horaire de 14 heures), alors environ 16 PL vont défiler par heure ($[235.5 \times 0.95] / 14$) sur ce pont, soit toutes les 3 à 4 minutes. Il n'est nulle part fourni des données sur la faisabilité de 2 PL se croisant en même temps sur le pont, ni d'ailleurs sur les giratoires l'alimentant. Aucune simulation en conditions réelles n'a été menée.

De plus, je remarque qu'aucun document et information technique sur la résistance de ce pont au futur trafic n'est fourni dans les documents fournis en pré-read à l'enquête. Une analyse technique sur l'état actuel de la structure interne de ce pont, de son vieillissement, de sa capacité à encaisser les charges et les vibrations entraînées par le nouveau trafic a-t-elle été pratiquée (par un cabinet d'expert non lié à Vinci) ? Comme vous le savez sans doute, l'état des ouvrages d'art en France est considéré comme mauvais et cela a été rapporté par la mission d'information sur la sécurité des ponts de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat mise en place à la suite de l'effondrement du pont Morandi à Gênes le 14 août 2018.⁸ Comment ce pont va-t-il encaisser l'augmentation de charge induite par ce demi-échangeur ?

En ce qui concerne la branche de la RD131 en provenance du giratoire de la RN7 et descendant vers le pont enjambant l'A7, les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131 Liaison) prévoient que le trafic va passer de 3 620 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 800 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet). Ce qui veut dire concrètement que, plus de 234 PL/j vont se présenter pour emprunter ce giratoire (en provenance de la N7 par le Sud ou le Nord).

De plus, je voudrais porter à votre attention qu'un rapport d'expertise et une analyse circulaire mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 après du cabinet Noesis⁹ et qui a utilisé des comptages réalisés en février 2018 par son prestataire Alyce et une analyse plus

⁶ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B02, Chapitre III.3, page 64

⁷ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 338 et 339

⁸ Rapport d'information n° 609 (2018-2019) de MM. Patrick CHAIZE et Michel DAGBERT, fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, déposé le 26 juin 2019. <http://www.senat.fr/rap/r18-609/r18-6091.pdf>

⁹ Noesis. ETUDE D'OPPORTUNITÉ DE CRÉATION D'UN ÉCHANGEUR AUTOROUTIER SUR LA COMMUNE DE REVENTIN VAUGRIS. Rapport d'expertise 2018. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

pertinente que la méthodologie utilisée par Vinci et son prestataire (étude de capacité basée sur des comptages horaires au niveau du giratoire N7 et de ses branches, de simulations de trafic exprimées en Heure de Pointe du Matin (HPM) et en heures de pointe du soir (HPS) et non pas sur des données moyennées à la journée et la prise en compte du dimensionnement géométrique des carrefours impactés) a révélé qu'au niveau du carrefour giratoire N7/CD131, il existe déjà (en 2018) une sollicitation très importante de ses capacités (>à 90% dans le sens Sud-Nord en HPM et de 115% dans le sens Nord-Sud en HPS). Les simulations menées par cette étude montrent pour 2021 (date estimée pour la mise en service de l'échangeur), puis pour 2028 et enfin pour 2036, un dépassement de sa capacité dans le sens Sud-Nord en HPM 2021 (>100%) et une accentuation de sa surcharge à 120% dans le sens Nord-Sud en HPS 2021, ainsi qu'à l'atteinte de ses capacités dans toutes ses autres branches. Les chiffres pour 2028 et 2036 sont bien évidemment beaucoup plus défavorables avec atteinte d'une saturation complète.

En ce qui concerne le trafic sur le pont de la RD131 enjambant la N7, les prévisions de circulation exprimées en HPM et HPS font état d'une augmentation importante des trafics avec plus de 1000 véhicules (deux sens confondus) en HPM et en HPS, représentant une augmentation de 60% des trafics en HPM et HPS. Ces chiffres, provenant d'un groupe différent, sont donc cohérents avec les pourcentages d'augmentations mentionnés plus haut.

On peut, de plus, raisonnablement douter de la justesse de toutes ces estimations de trafic en raison du fait que ces données reposent sur des comptages fait en 2015¹⁰, et sont de ce fait déjà obsolètes à ce jour. Ce fait a d'ailleurs aussi été relevé par l'Autorité Environnementale dans son avis sur ce projet¹¹.

Dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, le ministère de la Transition Ecologique dans sa lettre du 19 Aout 2020¹² signalait déjà le caractère potentiellement conflictuel entre l'augmentation du trafic au niveau du giratoire RN7-RD131 et les modes de circulation dit doux appelés à croître de façon inexorable dans cette zone.

Enfin, et peut être le plus important, Vinci (et ses cabinets d'expertise et d'ingénierie affidés) occultent totalement et ne prennent pas en compte le phénomène « d'effet rebond » ou dit de « trafic induit » que va générer cet équipement. Il est maintenant parfaitement documenté depuis des décennies et ce dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique ou technologie apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ».

Dans le cas qui nous intéresse, on peut donc s'attendre à une augmentation du trafic drainé par cet équipement bien au-delà des prévisions avancées par Vinci. Dans le domaine des infrastructures routières, ceci a été théorisé par Martin GH Mogridge dès 1990¹³, et repris par de nombreux expert en la matière dont Yves Crozet, nommé en 2008 à la tête de l'Observatoire Energie Environnement des Transports (OEET), organisme créé à la suite du Grenelle de l'environnement et président du groupe opérationnel « Mobilités, territoires et développement durable » du programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT). Celui-ci défend, avec beaucoup d'autres, le fait que les infrastructures routières ne sont pas responsables des problèmes de

¹⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B03, Chapitre VI 4.3, page 159

¹¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.5, page 511

¹² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 6 et 7 sur 52

¹³ Mogridge MGH. Travel in towns: jams yesterday, jams today and jams tomorrow? MacMillan Reference books, 1990

mobilité¹⁴. L'observation de cet effet rebond au niveau des infrastructures routières a eu lieu à plusieurs reprises¹⁵. L'Autorité Environnementale a d'ailleurs émis de multiples avis ces dernières années sur les sous-estimations chroniques des donneurs d'ordre dans ce genre de dossier^{16,17}. Les élus, à tous les niveaux (communaux, inter-communaux, départementaux, et régionaux), sont malheureusement très souvent totalement ignorant de ces considérations et se font constamment « berné » par les « vendeurs » de solution de mobilité que sont les sociétés autoroutières dont la raison d'être ne peut qu'être de promouvoir plus de trafic sur leurs installations, afin de les rentabiliser au maximum et ce quoiqu'elles puissent déclamer ou nous laisser croire.

En conséquence, l'échangeur dans son implantation projetée va entraîner une dégradation majeure de la « circulabilité et de la sécurité » des voies de communication déjà existantes dans sa périphérie proche (et qui est déjà très dégradée en HPM et en HPS). Ceci va avoir pour conséquences d'augmenter les risques accidentogène de toute nature et de dégrader la qualité de vie des habitants de Reventin-Vaugris pour qui cet axe est important. Je ne me prononce pas sur la pertinence, la nature et la validité scientifique des arguments avancés par de nombreux édiles de la municipalité de Vienne, de son intercommunalité et de nombreuses structures économiques associées, relatif à l'impact positif (réduction du trafic sur les flux de circulation de l'axe Nord-Sud au niveau du Quai Riondet à Vienne, augmentation des chiffres d'affaires en tout genre et augmentation du tourisme !) qu'aura l'équipement. On ne peut qu'en douter basé sur l'expérience accumulée dans d'autres projets de même nature et ce dans de nombreux pays^{18,19}. A qui veut-on faire croire que Vienne et ses structures associées vont être plus facilement accessible grâce à cet équipement, et que les quelques % de réduction de circulation sur le Quai Riondet en HPM et en HPS (à supposer qu'ils soient réels) vont « *changer la vie* » du territoire ! Tout ceci est ridicule.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur les aspects « Pollutions » en tout genre

Le bruit ambiant généré par les passages de véhicule répété va augmenter le niveau moyen au détriment des habitants des maisons situées au niveau du Lotissement dit « La Plaine » et générer des Points Noirs Bruit, dont le « traitement » n'a pas été décrit. Ce point a été soulevé par l'Autorité Environnementale dans son avis²⁰ et les réponses apportées par Vinci²¹ ne sont pas susceptibles de modifier les choses. Du fait des trafics, et quoi que l'on fasse, aucune modification ne pourra modifier favorablement la situation.

La disparition d'un certain nombre d'arbres et de couvert végétal va entraîner une dégradation du champ visuel sur une zone ayant déjà un aspect très dégradé.

¹⁴ <https://www.millenaire3.com/Interview/2012/les-infrastructures-ne-sont-pas-responsables-des-problemes-de-la-mobilite>

¹⁵ <https://www.dna.fr/transport/2021/12/18/gco-un-nouveau-bouchon-au-peage-d-ittenheim-ce-samedi> et

¹⁶ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/220127_contournement_ouest_strasbourg_67_delibere_cle01ff67.pdf

¹⁷ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/190206_note_infrastructures_routieres_-_delibere_cle7d21bf.pdf

¹⁸ <https://theconversation.com/pourquoi-supprimer-des-autoroutes-peut-reduire-les-embouteillages-171562>

¹⁹ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01480663/document>

²⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.6, pages 511 et 512

²¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Réponse du Maître d'Ouvrage, Chapitre II.4, pages 520 à 523

Du fait des augmentation de trafic, les densités de particules fines émises par les véhicules vont augmenter localement et vont continuer à dégrader la qualité de l'air pour les habitants limitrophes de cet équipement.

Enfin, et pour finir, dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, l'ARS Auvergne-Rhône Alpes dans son courrier du 10 Septembre 2020²² soulignait déjà le caractère contradictoire du choix de l'implantation centre par rapport aux préconisations du plan Régional Santé Environnement 2017-2021 - Action 17.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur « l'exploitabilité du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris »

On ne trouve dans les différents documents aucune étude d'impact sur le fonctionnement du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris. Or, l'implantation de l'échangeur au centre va considérablement dégrader la qualité de vie et l'exploitabilité du centre sportif et culturel représenté par le gymnase, les bâtiments connexes et les différents terrains de sports environnants implantés le long de l'A7. De multiples associations (dont beaucoup d'associations non enregistrés à Reventin-Vaugris) utilisent ces équipements pour leurs activités. On peut estimer qu'une trentaine d'évènements sont organisés chaque année (dont certains drainent jusqu'à plusieurs milliers de participants²³) et des activités sportives et/ou culturelles s'y déroulent quasi quotidiennement en extérieur et/ou en intérieur.

Le trafic (de routine) généré par l'équipement au niveau du giratoire prévu à l'Est du pont A7 – RD131 se télescopera avec le trafic d'accès au pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris généré par ces grandes manifestations et va entraîner des situations accidentogènes répétées et difficiles au niveau des entrées/sorties de véhicules et des recherches de place de stationnements.

La destruction du merlon paysager pour permettre la mise en place de la voie de circulation d'accès aux portiques d'entrée A7 vers le Nord va créer une proximité visuelle, sonore et olfactive très étroite entre les utilisateurs des équipements et les véhicules empruntant cette voie, et ce malgré la protection paysagère annoncée qui de toute façon ne pourra pas être à la hauteur de celle déjà existante et qui va être détruite.

On pourra, de plus, déplorer la destruction d'une partie d'un skatepark installé il y a quelques années et qui rendra l'utilisation de l'équipement restant quasi-impossible du fait de mitoyenneté avec cette voie de circulation.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

²² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 4 et 5 sur 52

²³ <https://c.ledauphine.com/societe/2021/07/05/isere-reventin-vaugris-vienne-solidarite-les-footballeurs-ont-repondu-en-nombre-a-l-appel>

Considérations sur la logique d'une implantation « Centre »

Pour des raisons logiques, il est évident que Vinci et son cabinet affidé d'ingénierie Ingerop²⁴ poussent depuis le début pour une implantation « centre » afin de maximiser l'utilisation des installations actuelles situées au niveau de la barrière de péage.

Les tendances actuelles en ce qui concerne les barrières de péage autoroutières sont au « *free flow* ». Ceci est parfaitement reconnu au niveau gouvernemental^{25,26}, et des réalisations sont déjà effectives²⁷. Vinci en est d'ailleurs un de ces nombreux promoteur²⁸. De ce fait, il est parfaitement prévisible que dans quelques années la barrière de péage de Reventin-Vaugris sera démontée et que le flux des véhicules sur l'A7 dans les sens Sud-Nord et inverse se feront de façon totalement transparente pour les voitures en mode « *free flow* ». De ce fait, l'implantation des bretelles de raccordement sur des équipements autoroutiers est un sujet sans objet quant à leur positionnement par rapport aux barrières de péage déjà existante, et ne peut être une raison pour justifier l'implantation au « Centre » du demi-échangeur.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur l'empreinte agricole du projet

Une expertise agronomique mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 auprès d'un expert foncier²⁹ a démontré que l'emprise foncière agricole du projet « Centre » va se faire au détriment de terres catégorisées en classe 1 (très bonne qualité agronomique) et 2 (bonne qualité agronomique). Les emprises foncières agricoles de la variante « Sud » promue par la commune de Reventin-Vaugris sont de moins bonne qualité.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur la conformité de l'équipement avec les engagements de la France aux accords de Paris (COP21 et suivantes)

Cette nouvelle infrastructure n'a pas fait la preuve qu'elle est compatible avec le rythme de baisse des émissions des GES prévu par les accords signés par la France lors des COP. Comme décrit plus haut, il est maintenant parfaitement documenté dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ». Ce phénomène pose et remet même en cause la pertinence de ce genre

²⁴ L'histoire de la naissance du cabinet d'ingénierie Ingerop et de ces relations historiques avec Vinci sont de nature à se questionner sur l'absence de conflit d'intérêts dans la sous-traitance chronique qu'entretient Vinci avec Ingerop. Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ingerop>

²⁵ Conseil d'orientation des infrastructures. MOBILITÉS DU QUOTIDIEN : Répondre aux urgences et préparer l'avenir. Janvier 2018.

https://reporterre.net/IMG/pdf/2018.02.01_rapport_coi.pdf

²⁶ https://www.autoroute-transports.fr/wp-content/uploads/2020/11/rapport_economie_des_concessions_autoroutieres_nov2020.pdf

²⁷ <https://www.autoroute-a79.fr/le-peage-a-flux-libre/>

²⁸ <https://ulys.vinci-autoroutes.com/freeflow/> et <https://www.vinci-autoroutes.com/fr/faq/free-flow/quest-ce-que-le-free-flow/>

²⁹ Commune de Reventin-Vaugris (38) Demi-échangeur A7 - Expertise Foncière - 18 octobre 2018. Disponible à <https://mairiereventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

d'équipement et de leur utilité. La déclaration d'utilité publique ne peut pas à ce jour s'appuyer sur une étude sérieuse (non critiquée au moins par l'Autorité Environnementale) démontrant que le projet est "compatible Accord de Paris".

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Conclusions

Dans un tel contexte, et qui malheureusement donne de façon mortifère la priorité à la voiture au détriment d'autres solutions de transport qui ne sont jamais mise en avant et ne bénéficient pas du tout du même intérêt des politiques alors qu'une fraction de plus en plus importante des populations est demandeuse, l'implantation de cet équipement tel que proposé actuellement apparait en contradiction avec les principes de sécurité, de minimisation des impacts environnementaux, et de qualité de vie que la population la plus directement impactée par l'équipement est en droit d'attendre de la part du législateur.

Dans l'hypothèse, ou malgré tout, la nécessité de réalisation de cet équipement était maintenue (ce que je conteste), il ne vous aura pas échappé, Monsieur le Commissaire Enquêteur, qu'une solution alternative viable techniquement (puisque proposée par Vinci) est soutenue par la municipalité de Reventin-Vaugris (et supportée par la majorité de ses habitants) depuis maintenant plus de 5 ans. Les arguments et justifications avancés par la municipalité de Reventin-Vaugris n'ont jamais été considérés par les parties prenantes situées au-dessus de l'échelon communal et toujours rejetés pour des raisons non raisonnablement documentées.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose donc au projet tel que décrit dans le dossier d'enquête publique.

2177	Vidor	Emmanuel	emmanuel.vidor@orange.fr		REVENTIN	38121	Déclaration d'utilité publique	Monsieur le commissaire enquêteur veuillez trouver ci-joint mes observations.
------	-------	----------	--------------------------	--	----------	-------	--------------------------------	---

Emmanuel VIDOR
200 Impasse de la Conche
38121 Reventin-Vaugris

Contribution à l'enquête publique « Echangeur Vienne Sud »

Monsieur le commissaire enquêteur, veuillez trouver ci-joint un ensemble de remarques et de considérations sur le projet présenté qui justifient ma totale opposition à celui-ci. Après une introduction et un bref rappel historique, mes arguments sont regroupés par thèmes (présentés par ordre décroissant d'impact). Une conclusion achèvera ce document.

Rappel historique

Durant l'été 2016, une concertation publique organisée par le comité de pilotage de ce projet a été organisée et a conduit à la décision par celui-ci du choix de la variante dite « Centre ». Les « concertés » étaient invités à se prononcer sur 4 (et non pas 3 !) options relatives à ce projet : une variante dite « Nord », une variante dite « Sud » et deux variantes dénommées « Centre » et « Centre Compact ». Le choix d'un nombre de quatre réponses possibles au lieu de trois (soit une par variante, Nord, Centre et Sud) nous permet de penser que le désir de l'organisateur de cette « concertation » (Vinci) fut d'orienter les résultats de cette « concertation » en faveur de la variante « Centre ». En effet, la proposition de deux variantes « Centre » (dénommées « Centre » et « Centre Compacte ») a bien évidemment entraîné un « *biais de sondage* » (plus précisément un « *biais de liste* ») auprès des concertés et a artificiellement (et injustement) avantagé cette option au détriment des deux autres en entraînant/aspirant le vote de plus de « concertés » que ne l'aurais fait une seule option « Centre ». Il s'agit là d'une technique bien connue des sondeurs d'opinion et des spécialistes en marketing destiné à orienter les résultats de sondages en leur faveur tel qu'étudié dans de nombreuses études¹ et dont les dérives ont été récemment dénoncées². Pourquoi deux options n'ont-elles pas été proposées pour la variante « Sud » : « Sud » et « Sud Compacte » ou pour la variante « Nord » : « Nord » et « Nord compacte » ? Aucuns arguments ne justifient ce choix délibéré et biaisant. De plus, il faut se souvenir que les résultats de cette concertation³ furent de 205 préférences (sur les 387 contributions affichant une préférence pour une variante précise parmi les 607 contributions déposées au total) pour les variantes « Centre » agrégées, de 163 préférences pour la variante « Sud », et de 19 préférences pour la variante « Nord ». On peut donc légitimement se poser la question de ce qu'aurait été les résultats de cette concertation si un seul choix possible pour l'option « Centre » avait été proposé.

Le cabinet d'expertise C3E, mandaté par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 afin de réaliser une analyse critique de l'évaluation environnementale menée sur la variante « Centre compacte », retenue par le comité de pilotage à l'issue de cette concertation publique, a rendu des

¹ F.X. SCHWEYER. L'enquête par questionnaire. Des contextes d'usage variable. Editions CURAPP, Les méthodes au concret, PUF, 2000

² Pierre FRANCE & Antoine VAUCHEZ. Sphère Publique - Intérêt Privés : Enquête sur un grand brouillage. Sciences Po Les Presses, 2017

³ <https://www.a7-echangeur-viennesud.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/10/A7VS-BilanConcertation-102016.pdf>

conclusions critiquant sévèrement la pertinence des critères pris en compte pour analyser et comparer les variantes⁴. Le rapport de cette expertise conclue que les modalités de la concertation n'ont pas permis de balayer l'ensemble des effets du projet sur le territoire : définition peu précise de ce que recouvrait chacun des critères ; pas de justification du niveau d'appréciation des impacts des variantes pour chaque critère ; peu d'objectivité au vu des caractéristiques des impacts sur l'environnement.

Le dossier de concertation indiquait systématiquement et pour tous les aspects des impacts sur l'environnement que des études seront réalisées une fois une solution choisie et retenue. Aucune approche, même minimale, n'appuyait la comparaison proposée dans le dossier de concertation. Cette absence a eu comme conséquences :

- Une absence d'analyse environnementale digne de ce nom préalablement au choix de la solution retenue, ne permettant donc pas de mettre en œuvre la démarche « éviter – réduire – compenser ». L'évitement repose essentiellement sur le choix de l'emplacement du projet ;
- Un droit à l'information du public en matière d'environnement qui n'a pas été respecté puisqu'aucune information environnementale pertinente n'a été fournie dans le dossier. Ce dernier s'est contenté d'indiquer que des études seront réalisées et qu'elles permettront d'éviter les impacts ;
- Une appréciation des niveaux d'impacts des différentes variantes pour les critères environnementaux peu objective et peu justifiée.

L'analyse menée par ce cabinet C3E a conduit à des conclusions inverses à celles proposées dans le résumé du dossier de concertation.

En conséquence, je considère comme non valide, le processus qui a conduit à ce choix initial. De plus, comme le disent les textes⁵, les commissaires enquêteurs ont comme objectif, entre autres, d'évaluer la régularité de la procédure de concertation pour juger de l'utilité publique d'un projet. Ceci fait-il partie du mandat de l'enquête publique en cours ?

Considération sur les aspects « Flux de véhicules et risque accidentogènes »

Le pont de la RD31 qui surplombe l'autoroute A7 est un axe majeur et essentiel (car pratiquement unique) permettant aux habitants des quartiers du vieux Vaugris, des Joncs (le long de la N7) et de Vaugris (sur le plateau situé à l'ouest de la N7) de rejoindre le centre village, ses commerces et équipements. Il est emprunté non seulement par des voitures mais aussi par des piétons et des cyclistes (en nombre croissant). De plus, un projet de revitalisation du centre village est en cours depuis plusieurs années et grâce à la récente (fin 2021) implantation d'un commerce multi-services, le nombre d'habitants de Reventin-Vaugris se rendant sur ce site est en croissance et ne peut que croître à l'avenir.

⁴ Conseil Expertises Etudes en Environnement. Commune de Reventin Vaugris - PROJET DE DEMI-ECHANGEUR SUR L'AUTOROUTE A7. Février 2018-V1. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

⁵ Loi 83.630 du 12 juillet 1983 (dite loi « Bouchardeau ») relative à la démocratisation des enquêtes publiques

A l'inverse, il représente l'axe principal pour les habitants des quartiers du « Centre Village » et de « La Conche » pour rejoindre la N7 et ensuite diffuser vers le nord ou le Sud en fonction de leur besoin.

De plus, cet axe représente l'axe de passage obligatoire de tous les véhicules se rendant sur la N7 (ou en provenance de la N7) sur les communes des Cotes d'Arey, d'Assieu, Vernioz, Cours-et-Buis, etc.

En cas d'implantation de l'échangeur au « Centre », le nombre de passage sur ce pont va croître de façon très importante puisque les prévisions de trafic généré par ce demi-diffuseur de Vinci sont de 9 260 véhicules jours (dont 5% de poids lourds [PL], soit pratiquement 500 par jour) à échéance 2025^{6,7} se répartissant en un trafic de 4 020 véhicules jours (dont 4.2% de PL) en sortie (en provenance du Nord, dont une partie emprunterons le pont) et un trafic de 5 240 véhicules jours (dont 5.9% de PL) en entrée (en direction du Nord dont une partie emprunterons le pont). Ce trafic va bien évidemment se surajouter à celui déjà existant (et lui aussi attendu en hausse) et qui concerne les véhicules qui ne sont pas destinés à s'insérer ou provenir de l'A7 au moyen de cet échangeur.

Selon les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131-2), le trafic au niveau du pont lui-même va passer de 4 850 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 850 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet), soit une augmentation de 62% du trafic global sur le pont et une augmentation de 48.5 PL/jour à 235.5 PL/jour (soit 400% d'augmentation du trafic PL). Ce qui veut dire concrètement que, si on considère que ce trafic PL va s'effectuer à 95% entre 6h du matin à 20h le soir (soit sur une plage horaire de 14 heures), alors environ 16 PL vont défiler par heure ($[235.5 \times 0.95] / 14$) sur ce pont, soit toutes les 3 à 4 minutes. Il n'est nulle part fourni des données sur la faisabilité de 2 PL se croisant en même temps sur le pont, ni d'ailleurs sur les giratoires l'alimentant. Aucune simulation en conditions réelle n'a été menée.

De plus, je remarque qu'aucun document et information technique sur la résistance de ce pont au futur trafic n'est fourni dans les documents fournis en pré-read à l'enquête. Une analyse technique sur l'état actuel de la structure interne de ce pont, de son vieillissement, de sa capacité à encaisser les charges et les vibrations entraînées par le nouveau trafic a-t-elle été pratiquée (par un cabinet d'expert non lié à Vinci) ? Comme vous le savez sans doute, l'état des ouvrages d'art en France est considéré comme mauvais et cela a été rapporté par la mission d'information sur la sécurité des ponts de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat mise en place à la suite de l'effondrement du pont Morandi à Gênes le 14 août 2018.⁸ Comment ce pont va-t-il encaisser l'augmentation de charge induite par ce demi-échangeur ?

En ce qui concerne la branche de la RD131 en provenance du giratoire de la RN7 et descendant vers le pont enjambant l'A7, les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131 Liaison) prévoient que le trafic va passer de 3 620 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 800 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet). Ce qui veut dire concrètement que, plus de 234 PL/j vont se présenter pour emprunter ce giratoire (en provenance de la N7 par le Sud ou le Nord).

De plus, je voudrais porter à votre attention qu'un rapport d'expertise et une analyse circulaire mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 après du cabinet Noesis⁹ et qui a utilisé des comptages réalisés en février 2018 par son prestataire Alyce et une analyse plus

⁶ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B02, Chapitre III.3, page 64

⁷ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 338 et 339

⁸ Rapport d'information n° 609 (2018-2019) de MM. Patrick CHAIZE et Michel DAGBERT, fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, déposé le 26 juin 2019. <http://www.senat.fr/rap/r18-609/r18-6091.pdf>

⁹ Noesis. ETUDE D'OPPORTUNITÉ DE CREATION D'UN ECHANGEUR AUTOROUTIER SUR LA COMMUNE DE REVENTIN VAUGRIS. Rapport d'expertise 2018. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

pertinente que la méthodologie utilisée par Vinci et son prestataire (étude de capacité basée sur des comptages horaires au niveau du giratoire N7 et de ses branches, de simulations de trafic exprimées en Heure de Pointe du Matin (HPM) et en heures de pointe du soir (HPS) et non pas sur des données moyennées à la journée et la prise en compte du dimensionnement géométrique des carrefours impactés) a révélé qu'au niveau du carrefour giratoire N7/CD131, il existe déjà (en 2018) une sollicitation très importante de ses capacités (>à 90% dans le sens Sud-Nord en HPM et de 115% dans le sens Nord-Sud en HPS). Les simulations menées par cette étude montrent pour 2021 (date estimée pour la mise en service de l'échangeur), puis pour 2028 et enfin pour 2036, un dépassement de sa capacité dans le sens Sud-Nord en HPM 2021 (>100%) et une accentuation de sa surcharge à 120% dans le sens Nord-Sud en HPS 2021, ainsi qu'à l'atteinte de ses capacités dans toutes ses autres branches. Les chiffres pour 2028 et 2036 sont bien évidemment beaucoup plus défavorables avec atteinte d'une saturation complète.

En ce qui concerne le trafic sur le pont de la RD131 enjambant la N7, les prévisions de circulation exprimées en HPM et HPS font état d'une augmentation importante des trafics avec plus de 1000 véhicules (deux sens confondus) en HPM et en HPS, représentant une augmentation de 60% des trafics en HPM et HPS. Ces chiffres, provenant d'un groupe différent, sont donc cohérents avec les pourcentages d'augmentations mentionnés plus haut.

On peut, de plus, raisonnablement douter de la justesse de toutes ces estimations de trafic en raison du fait que ces données reposent sur des comptages fait en 2015¹⁰, et sont de ce fait déjà obsolètes à ce jour. Ce fait a d'ailleurs aussi été relevé par l'Autorité Environnementale dans son avis sur ce projet¹¹.

Dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, le ministère de la Transition Ecologique dans sa lettre du 19 Aout 2020¹² signalait déjà le caractère potentiellement conflictuel entre l'augmentation du trafic au niveau du giratoire RN7-RD131 et les modes de circulation dit doux appelés à croître de façon inexorable dans cette zone.

Enfin, et peut être le plus important, Vinci (et ses cabinets d'expertise et d'ingénierie affidés) occultent totalement et ne prennent pas en compte le phénomène « d'effet rebond » ou dit de « trafic induit » que va générer cet équipement. Il est maintenant parfaitement documenté depuis des décennies et ce dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique ou technologie apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ».

Dans le cas qui nous intéresse, on peut donc s'attendre à une augmentation du trafic drainé par cet équipement bien au-delà des prévisions avancées par Vinci. Dans le domaine des infrastructures routières, ceci a été théorisé par Martin GH Mogridge dès 1990¹³, et repris par de nombreux expert en la matière dont Yves Crozet, nommé en 2008 à la tête de l'Observatoire Energie Environnement des Transports (OEET), organisme créé à la suite du Grenelle de l'environnement et président du groupe opérationnel « Mobilités, territoires et développement durable » du programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT). Celui-ci défend, avec beaucoup d'autres, le fait que les infrastructures routières ne sont pas responsables des problèmes de

¹⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B03, Chapitre VI 4.3, page 159

¹¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.5, page 511

¹² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 6 et 7 sur 52

¹³ Mogridge MGH. Travel in towns: jams yesterday, jams today and jams tomorrow? MacMillan Reference books, 1990

mobilité¹⁴. L'observation de cet effet rebond au niveau des infrastructures routières a eu lieu à plusieurs reprises¹⁵. L'Autorité Environnementale a d'ailleurs émis de multiples avis ces dernières années sur les sous-estimations chroniques des donneurs d'ordre dans ce genre de dossier^{16,17}. Les élus, à tous les niveaux (communaux, inter-communaux, départementaux, et régionaux), sont malheureusement très souvent totalement ignorant de ces considérations et se font constamment « berné » par les « vendeurs » de solution de mobilité que sont les sociétés autoroutières dont la raison d'être ne peut qu'être de promouvoir plus de trafic sur leurs installations, afin de les rentabiliser au maximum et ce quoiqu'elles puissent déclamer ou nous laisser croire.

En conséquence, l'échangeur dans son implantation projetée va entraîner une dégradation majeure de la « circulabilité et de la sécurité » des voies de communication déjà existantes dans sa périphérie proche (et qui est déjà très dégradée en HPM et en HPS). Ceci va avoir pour conséquences d'augmenter les risques accidentogène de toute nature et de dégrader la qualité de vie des habitants de Reventin-Vaugris pour qui cet axe est important. Je ne me prononce pas sur la pertinence, la nature et la validité scientifique des arguments avancés par de nombreux édiles de la municipalité de Vienne, de son intercommunalité et de nombreuses structures économiques associées, relatif à l'impact positif (réduction du trafic sur les flux de circulation de l'axe Nord-Sud au niveau du Quai Riondet à Vienne, augmentation des chiffres d'affaires en tout genre et augmentation du tourisme !) qu'aura l'équipement. On ne peut qu'en douter basé sur l'expérience accumulée dans d'autres projets de même nature et ce dans de nombreux pays^{18,19}. A qui veut-on faire croire que Vienne et ses structures associées vont être plus facilement accessible grâce à cet équipement, et que les quelques % de réduction de circulation sur le Quai Riondet en HPM et en HPS (à supposer qu'ils soient réels) vont « *changer la vie* » du territoire ! Tout ceci est ridicule.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur les aspects « Pollutions » en tout genre

Le bruit ambiant généré par les passages de véhicule répété va augmenter le niveau moyen au détriment des habitants des maisons situées au niveau du Lotissement dit « La Plaine » et générer des Points Noirs Bruit, dont le « traitement » n'a pas été décrit. Ce point a été soulevé par l'Autorité Environnementale dans son avis²⁰ et les réponses apportées par Vinci²¹ ne sont pas susceptibles de modifier les choses. Du fait des trafics, et quoi que l'on fasse, aucune modification ne pourra modifier favorablement la situation.

La disparition d'un certain nombre d'arbres et de couvert végétal va entraîner une dégradation du champ visuel sur une zone ayant déjà un aspect très dégradé.

¹⁴ <https://www.millenaire3.com/Interview/2012/les-infrastructures-ne-sont-pas-responsables-des-problemes-de-la-mobilite>

¹⁵ <https://www.dna.fr/transport/2021/12/18/gco-un-nouveau-bouchon-au-peage-d-ittenheim-ce-samedi> et

¹⁶ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/220127_contournement_ouest_strasbourg_67_delibere_cle01ff67.pdf

¹⁷ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/190206_note_infrastructures_routieres_-_delibere_cle7d21bf.pdf

¹⁸ <https://theconversation.com/pourquoi-supprimer-des-autoroutes-peut-reduire-les-embouteillages-171562>

¹⁹ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01480663/document>

²⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.6, pages 511 et 512

²¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Réponse du Maître d'Ouvrage, Chapitre II.4, pages 520 à 523

Du fait des augmentation de trafic, les densités de particules fines émises par les véhicules vont augmenter localement et vont continuer à dégrader la qualité de l'air pour les habitants limitrophes de cet équipement.

Enfin, et pour finir, dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, l'ARS Auvergne-Rhône Alpes dans son courrier du 10 Septembre 2020²² soulignait déjà le caractère contradictoire du choix de l'implantation centre par rapport aux préconisations du plan Régional Santé Environnement 2017-2021 - Action 17.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur « l'exploitabilité du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris »

On ne trouve dans les différents documents aucune étude d'impact sur le fonctionnement du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris. Or, l'implantation de l'échangeur au centre va considérablement dégrader la qualité de vie et l'exploitabilité du centre sportif et culturel représenté par le gymnase, les bâtiments connexes et les différents terrains de sports environnants implantés le long de l'A7. De multiples associations (dont beaucoup d'associations non enregistrés à Reventin-Vaugris) utilisent ces équipements pour leurs activités. On peut estimer qu'une trentaine d'évènements sont organisés chaque année (dont certains drainent jusqu'à plusieurs milliers de participants²³) et des activités sportives et/ou culturelles s'y déroulent quasi quotidiennement en extérieur et/ou en intérieur.

Le trafic (de routine) généré par l'équipement au niveau du giratoire prévu à l'Est du pont A7 – RD131 se télescopera avec le trafic d'accès au pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris généré par ces grandes manifestations et va entraîner des situations accidentogènes répétées et difficiles au niveau des entrées/sorties de véhicules et des recherches de place de stationnements.

La destruction du merlon paysager pour permettre la mise en place de la voie de circulation d'accès aux portiques d'entrée A7 vers le Nord va créer une proximité visuelle, sonore et olfactive très étroite entre les utilisateurs des équipements et les véhicules empruntant cette voie, et ce malgré la protection paysagère annoncée qui de toute façon ne pourra pas être à la hauteur de celle déjà existante et qui va être détruite.

On pourra, de plus, déplorer la destruction d'une partie d'un skatepark installé il y a quelques années et qui rendra l'utilisation de l'équipement restant quasi-impossible du fait de mitoyenneté avec cette voie de circulation.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

²² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 4 et 5 sur 52

²³ <https://c.ledauphine.com/societe/2021/07/05/isere-reventin-vaugris-vienne-solidarite-les-footballeurs-ont-repondu-en-nombre-a-l-appel>

Considérations sur la logique d'une implantation « Centre »

Pour des raisons logiques, il est évident que Vinci et son cabinet affidé d'ingénierie Ingerop²⁴ poussent depuis le début pour une implantation « centre » afin de maximiser l'utilisation des installations actuelles situées au niveau de la barrière de péage.

Les tendances actuelles en ce qui concerne les barrières de péage autoroutières sont au « *free flow* ». Ceci est parfaitement reconnu au niveau gouvernemental^{25,26}, et des réalisations sont déjà effectives²⁷. Vinci en est d'ailleurs un de ces nombreux promoteur²⁸. De ce fait, il est parfaitement prévisible que dans quelques années la barrière de péage de Reventin-Vaugris sera démontée et que le flux des véhicules sur l'A7 dans les sens Sud-Nord et inverse se feront de façon totalement transparente pour les voitures en mode « *free flow* ». De ce fait, l'implantation des bretelles de raccordement sur des équipements autoroutiers est un sujet sans objet quant à leur positionnement par rapport aux barrières de péage déjà existante, et ne peut être une raison pour justifier l'implantation au « Centre » du demi-échangeur.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur l'empreinte agricole du projet

Une expertise agronomique mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 auprès d'un expert foncier²⁹ a démontré que l'emprise foncière agricole du projet « Centre » va se faire au détriment de terres catégorisées en classe 1 (très bonne qualité agronomique) et 2 (bonne qualité agronomique). Les emprises foncières agricoles de la variante « Sud » promue par la commune de Reventin-Vaugris sont de moins bonne qualité.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur la conformité de l'équipement avec les engagements de la France aux accords de Paris (COP21 et suivantes)

Cette nouvelle infrastructure n'a pas fait la preuve qu'elle est compatible avec le rythme de baisse des émissions des GES prévu par les accords signés par la France lors des COP. Comme décrit plus haut, il est maintenant parfaitement documenté dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ». Ce phénomène pose et remet même en cause la pertinence de ce genre

²⁴ L'histoire de la naissance du cabinet d'ingénierie Ingerop et de ces relations historiques avec Vinci sont de nature à se questionner sur l'absence de conflit d'intérêts dans la sous-traitance chronique qu'entretient Vinci avec Ingerop. Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ingerop>

²⁵ Conseil d'orientation des infrastructures. MOBILITÉS DU QUOTIDIEN : Répondre aux urgences et préparer l'avenir. Janvier 2018.

https://reporterre.net/IMG/pdf/2018.02.01_rapport_coi.pdf

²⁶ https://www.autoroute-transports.fr/wp-content/uploads/2020/11/rapport_economie_des_concessions_autoroutieres_nov2020.pdf

²⁷ <https://www.autoroute-a79.fr/le-peage-a-flux-libre/>

²⁸ <https://ulys.vinci-autoroutes.com/freeflow/> et <https://www.vinci-autoroutes.com/fr/faq/free-flow/quest-ce-que-le-free-flow/>

²⁹ Commune de Reventin-Vaugris (38) Demi-échangeur A7 - Expertise Foncière - 18 octobre 2018. Disponible à <https://mairiereventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

d'équipement et de leur utilité. La déclaration d'utilité publique ne peut pas à ce jour s'appuyer sur une étude sérieuse (non critiquée au moins par l'Autorité Environnementale) démontrant que le projet est "compatible Accord de Paris".

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Conclusions

Dans un tel contexte, et qui malheureusement donne de façon mortifère la priorité à la voiture au détriment d'autres solutions de transport qui ne sont jamais mise en avant et ne bénéficient pas du tout du même intérêt des politiques alors qu'une fraction de plus en plus importante des populations est demandeuse, l'implantation de cet équipement tel que proposé actuellement apparait en contradiction avec les principes de sécurité, de minimisation des impacts environnementaux, et de qualité de vie que la population la plus directement impactée par l'équipement est en droit d'attendre de la part du législateur.

Dans l'hypothèse, ou malgré tout, la nécessité de réalisation de cet équipement était maintenue (ce que je conteste), il ne vous aura pas échappé, Monsieur le Commissaire Enquêteur, qu'une solution alternative viable techniquement (puisque proposée par Vinci) est soutenue par la municipalité de Reventin-Vaugris (et supportée par la majorité de ses habitants) depuis maintenant plus de 5 ans. Les arguments et justifications avancés par la municipalité de Reventin-Vaugris n'ont jamais été considérés par les parties prenantes situées au-dessus de l'échelon communal et toujours rejetés pour des raisons non raisonnablement documentées.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose donc au projet tel que décrit dans le dossier d'enquête publique.

2178	FOX	Chris			Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Non au projet de VINCI présenté à l'enquête publique.</p> <p>- Le cheminement piétons modes doux n'est pas sécurisé dans la solution centre en particulier au niveau du giratoire situé à l'Ouest d'A7.</p> <p>A l'heure de pointe du soir, ce seront près de 1800 véhicules qui emprunteront la RD131 en direction de la RN7 soit 1 véhicule toutes les 2 secondes. Et c'est à cette heure que les enfants de Reventin-Vaugris cheminent le long de la RD131 pour aller aux installations sportives situées à l'Est d'A7.</p> <p>- 75% du trafic utilisant ce nouvel échangeur viendra du Sud de Reventin-Vaugris. Il paraît plus opportun de permettre à ce trafic d'entrer au plus tôt sur A7, cela évitera les traversées de Chonas-l'Amballan et de Reventin-Vaugris le matin en entrée vers Lyon et le soir en sortie depuis Lyon.</p> <p>- Vienne verra sa circulation diminuer (de 6 % selon VINCI) que l'équipement soit au Centre ou au Sud mais Reventin verra sa vie quotidienne très dégradée si VINCI réalise les travaux près de la barrière de péage. On comprend Vienne mais on demande à Vienne de nous comprendre aussi.</p> <p>Il n'y a pas ces inconvénients si on déplace l'échangeur à 1km seulement, vers la Zone du Saluant.</p>
2179	Vidor	Emmanuel			Reventin-Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	Monsieur le commissaire enquêteur veuillez trouver ci-joint mes observations.

Emmanuel VIDOR
200 Impasse de la Conche
38121 Reventin-Vaugris

Contribution à l'enquête publique « Echangeur Vienne Sud »

Monsieur le commissaire enquêteur, veuillez trouver ci-joint un ensemble de remarques et de considérations sur le projet présenté qui justifient ma totale opposition à celui-ci. Après une introduction et un bref rappel historique, mes arguments sont regroupés par thèmes (présentés par ordre décroissant d'impact). Une conclusion achèvera ce document.

Rappel historique

Durant l'été 2016, une concertation publique organisée par le comité de pilotage de ce projet a été organisée et a conduit à la décision par celui-ci du choix de la variante dite « Centre ». Les « concertés » étaient invités à se prononcer sur 4 (et non pas 3 !) options relatives à ce projet : une variante dite « Nord », une variante dite « Sud » et deux variantes dénommées « Centre » et « Centre Compact ». Le choix d'un nombre de quatre réponses possibles au lieu de trois (soit une par variante, Nord, Centre et Sud) nous permet de penser que le désir de l'organisateur de cette « concertation » (Vinci) fut d'orienter les résultats de cette « concertation » en faveur de la variante « Centre ». En effet, la proposition de deux variantes « Centre » (dénommées « Centre » et « Centre Compacte ») a bien évidemment entraîné un « *biais de sondage* » (plus précisément un « *biais de liste* ») auprès des concertés et a artificiellement (et injustement) avantagé cette option au détriment des deux autres en entraînant/aspirant le vote de plus de « concertés » que ne l'aurais fait une seule option « Centre ». Il s'agit là d'une technique bien connue des sondeurs d'opinion et des spécialistes en marketing destiné à orienter les résultats de sondages en leur faveur tel qu'étudié dans de nombreuses études¹ et dont les dérives ont été récemment dénoncées². Pourquoi deux options n'ont-elles pas été proposées pour la variante « Sud » : « Sud » et « Sud Compacte » ou pour la variante « Nord » : « Nord » et « Nord compacte » ? Aucuns arguments ne justifient ce choix délibéré et biaisant. De plus, il faut se souvenir que les résultats de cette concertation³ furent de 205 préférences (sur les 387 contributions affichant une préférence pour une variante précise parmi les 607 contributions déposées au total) pour les variantes « Centre » agrégées, de 163 préférences pour la variante « Sud », et de 19 préférences pour la variante « Nord ». On peut donc légitimement se poser la question de ce qu'aurait été les résultats de cette concertation si un seul choix possible pour l'option « Centre » avait été proposé.

Le cabinet d'expertise C3E, mandaté par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 afin de réaliser une analyse critique de l'évaluation environnementale menée sur la variante « Centre compacte », retenue par le comité de pilotage à l'issue de cette concertation publique, a rendu des

¹ F.X. SCHWEYER. L'enquête par questionnaire. Des contextes d'usage variable. Editions CURAPP, Les méthodes au concret, PUF, 2000

² Pierre FRANCE & Antoine VAUCHEZ. Sphère Publique - Intérêt Privés : Enquête sur un grand brouillage. Sciences Po Les Presses, 2017

³ <https://www.a7-echangeur-viennesud.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/10/A7VS-BilanConcertation-102016.pdf>

conclusions critiquant sévèrement la pertinence des critères pris en compte pour analyser et comparer les variantes⁴. Le rapport de cette expertise conclue que les modalités de la concertation n'ont pas permis de balayer l'ensemble des effets du projet sur le territoire : définition peu précise de ce que recouvrait chacun des critères ; pas de justification du niveau d'appréciation des impacts des variantes pour chaque critère ; peu d'objectivité au vu des caractéristiques des impacts sur l'environnement.

Le dossier de concertation indiquait systématiquement et pour tous les aspects des impacts sur l'environnement que des études seront réalisées une fois une solution choisie et retenue. Aucune approche, même minimale, n'appuyait la comparaison proposée dans le dossier de concertation. Cette absence a eu comme conséquences :

- Une absence d'analyse environnementale digne de ce nom préalablement au choix de la solution retenue, ne permettant donc pas de mettre en œuvre la démarche « éviter – réduire – compenser ». L'évitement repose essentiellement sur le choix de l'emplacement du projet ;
- Un droit à l'information du public en matière d'environnement qui n'a pas été respecté puisqu'aucune information environnementale pertinente n'a été fournie dans le dossier. Ce dernier s'est contenté d'indiquer que des études seront réalisées et qu'elles permettront d'éviter les impacts ;
- Une appréciation des niveaux d'impacts des différentes variantes pour les critères environnementaux peu objective et peu justifiée.

L'analyse menée par ce cabinet C3E a conduit à des conclusions inverses à celles proposées dans le résumé du dossier de concertation.

En conséquence, je considère comme non valide, le processus qui a conduit à ce choix initial. De plus, comme le disent les textes⁵, les commissaires enquêteurs ont comme objectif, entre autres, d'évaluer la régularité de la procédure de concertation pour juger de l'utilité publique d'un projet. Ceci fait-il partie du mandat de l'enquête publique en cours ?

Considération sur les aspects « Flux de véhicules et risque accidentogènes »

Le pont de la RD31 qui surplombe l'autoroute A7 est un axe majeur et essentiel (car pratiquement unique) permettant aux habitants des quartiers du vieux Vaugris, des Joncs (le long de la N7) et de Vaugris (sur le plateau situé à l'ouest de la N7) de rejoindre le centre village, ses commerces et équipements. Il est emprunté non seulement par des voitures mais aussi par des piétons et des cyclistes (en nombre croissant). De plus, un projet de revitalisation du centre village est en cours depuis plusieurs années et grâce à la récente (fin 2021) implantation d'un commerce multi-services, le nombre d'habitants de Reventin-Vaugris se rendant sur ce site est en croissance et ne peut que croître à l'avenir.

⁴ Conseil Expertises Etudes en Environnement. Commune de Reventin Vaugris - PROJET DE DEMI-ECHANGEUR SUR L'AUTOROUTE A7. Février 2018-V1. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

⁵ Loi 83.630 du 12 juillet 1983 (dite loi « Bouchardeau ») relative à la démocratisation des enquêtes publiques

A l'inverse, il représente l'axe principal pour les habitants des quartiers du « Centre Village » et de « La Conche » pour rejoindre la N7 et ensuite diffuser vers le nord ou le Sud en fonction de leur besoin.

De plus, cet axe représente l'axe de passage obligatoire de tous les véhicules se rendant sur la N7 (ou en provenance de la N7) sur les communes des Cotes d'Arej, d'Assieu, Vernioz, Cours-et-Buis, etc.

En cas d'implantation de l'échangeur au « Centre », le nombre de passage sur ce pont va croître de façon très importante puisque les prévisions de trafic généré par ce demi-diffuseur de Vinci sont de 9 260 véhicules jours (dont 5% de poids lourds [PL], soit pratiquement 500 par jour) à échéance 2025^{6,7} se répartissant en un trafic de 4 020 véhicules jours (dont 4.2% de PL) en sortie (en provenance du Nord, dont une partie emprunterons le pont) et un trafic de 5 240 véhicules jours (dont 5.9% de PL) en entrée (en direction du Nord dont une partie emprunterons le pont). Ce trafic va bien évidemment se surajouter à celui déjà existant (et lui aussi attendu en hausse) et qui concerne les véhicules qui ne sont pas destinés à s'insérer ou provenir de l'A7 au moyen de cet échangeur.

Selon les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131-2), le trafic au niveau du pont lui-même va passer de 4 850 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 850 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet), soit une augmentation de 62% du trafic global sur le pont et une augmentation de 48.5 PL/jour à 235.5 PL/jour (soit 400% d'augmentation du trafic PL). Ce qui veut dire concrètement que, si on considère que ce trafic PL va s'effectuer à 95% entre 6h du matin à 20h le soir (soit sur une plage horaire de 14 heures), alors environ 16 PL vont défiler par heure ($[235.5 \times 0.95] / 14$) sur ce pont, soit toutes les 3 à 4 minutes. Il n'est nulle part fourni des données sur la faisabilité de 2 PL se croisant en même temps sur le pont, ni d'ailleurs sur les giratoires l'alimentant. Aucune simulation en conditions réelle n'a été menée.

De plus, je remarque qu'aucun document et information technique sur la résistance de ce pont au futur trafic n'est fourni dans les documents fournis en pré-read à l'enquête. Une analyse technique sur l'état actuel de la structure interne de ce pont, de son vieillissement, de sa capacité à encaisser les charges et les vibrations entraînées par le nouveau trafic a-t-elle été pratiquée (par un cabinet d'expert non lié à Vinci) ? Comme vous le savez sans doute, l'état des ouvrages d'art en France est considéré comme mauvais et cela a été rapporté par la mission d'information sur la sécurité des ponts de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat mise en place à la suite de l'effondrement du pont Morandi à Gênes le 14 août 2018.⁸ Comment ce pont va-t-il encaisser l'augmentation de charge induite par ce demi-échangeur ?

En ce qui concerne la branche de la RD131 en provenance du giratoire de la RN7 et descendant vers le pont enjambant l'A7, les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131 Liaison) prévoient que le trafic va passer de 3 620 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 800 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet). Ce qui veut dire concrètement que, plus de 234 PL/j vont se présenter pour emprunter ce giratoire (en provenance de la N7 par le Sud ou le Nord).

De plus, je voudrais porter à votre attention qu'un rapport d'expertise et une analyse circulaire mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 après du cabinet Noesis⁹ et qui a utilisé des comptages réalisés en février 2018 par son prestataire Alyce et une analyse plus

⁶ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B02, Chapitre III.3, page 64

⁷ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 338 et 339

⁸ Rapport d'information n° 609 (2018-2019) de MM. Patrick CHAIZE et Michel DAGBERT, fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, déposé le 26 juin 2019. <http://www.senat.fr/rap/r18-609/r18-6091.pdf>

⁹ Noesis. ETUDE D'OPPORTUNITÉ DE CREATION D'UN ECHANGEUR AUTOROUTIER SUR LA COMMUNE DE REVENTIN VAUGRIS. Rapport d'expertise 2018. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

pertinente que la méthodologie utilisée par Vinci et son prestataire (étude de capacité basée sur des comptages horaires au niveau du giratoire N7 et de ses branches, de simulations de trafic exprimées en Heure de Pointe du Matin (HPM) et en heures de pointe du soir (HPS) et non pas sur des données moyennées à la journée et la prise en compte du dimensionnement géométrique des carrefours impactés) a révélé qu'au niveau du carrefour giratoire N7/CD131, il existe déjà (en 2018) une sollicitation très importante de ses capacités (>à 90% dans le sens Sud-Nord en HPM et de 115% dans le sens Nord-Sud en HPS). Les simulations menées par cette étude montrent pour 2021 (date estimée pour la mise en service de l'échangeur), puis pour 2028 et enfin pour 2036, un dépassement de sa capacité dans le sens Sud-Nord en HPM 2021 (>100%) et une accentuation de sa surcharge à 120% dans le sens Nord-Sud en HPS 2021, ainsi qu'à l'atteinte de ses capacités dans toutes ses autres branches. Les chiffres pour 2028 et 2036 sont bien évidemment beaucoup plus défavorables avec atteinte d'une saturation complète.

En ce qui concerne le trafic sur le pont de la RD131 enjambant la N7, les prévisions de circulation exprimées en HPM et HPS font état d'une augmentation importante des trafics avec plus de 1000 véhicules (deux sens confondus) en HPM et en HPS, représentant une augmentation de 60% des trafics en HPM et HPS. Ces chiffres, provenant d'un groupe différent, sont donc cohérents avec les pourcentages d'augmentations mentionnés plus haut.

On peut, de plus, raisonnablement douter de la justesse de toutes ces estimations de trafic en raison du fait que ces données reposent sur des comptages fait en 2015¹⁰, et sont de ce fait déjà obsolètes à ce jour. Ce fait a d'ailleurs aussi été relevé par l'Autorité Environnementale dans son avis sur ce projet¹¹.

Dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, le ministère de la Transition Ecologique dans sa lettre du 19 Aout 2020¹² signalait déjà le caractère potentiellement conflictuel entre l'augmentation du trafic au niveau du giratoire RN7-RD131 et les modes de circulation dit doux appelés à croître de façon inexorable dans cette zone.

Enfin, et peut être le plus important, Vinci (et ses cabinets d'expertise et d'ingénierie affidés) occultent totalement et ne prennent pas en compte le phénomène « d'effet rebond » ou dit de « trafic induit » que va générer cet équipement. Il est maintenant parfaitement documenté depuis des décennies et ce dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique ou technologie apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ».

Dans le cas qui nous intéresse, on peut donc s'attendre à une augmentation du trafic drainé par cet équipement bien au-delà des prévisions avancées par Vinci. Dans le domaine des infrastructures routières, ceci a été théorisé par Martin GH Mogridge dès 1990¹³, et repris par de nombreux expert en la matière dont Yves Crozet, nommé en 2008 à la tête de l'Observatoire Energie Environnement des Transports (OEET), organisme créé à la suite du Grenelle de l'environnement et président du groupe opérationnel « Mobilités, territoires et développement durable » du programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT). Celui-ci défend, avec beaucoup d'autres, le fait que les infrastructures routières ne sont pas responsables des problèmes de

¹⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B03, Chapitre VI 4.3, page 159

¹¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.5, page 511

¹² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 6 et 7 sur 52

¹³ Mogridge MGH. Travel in towns: jams yesterday, jams today and jams tomorrow? MacMillan Reference books, 1990

mobilité¹⁴. L'observation de cet effet rebond au niveau des infrastructures routières a eu lieu à plusieurs reprises¹⁵. L'Autorité Environnementale a d'ailleurs émis de multiples avis ces dernières années sur les sous-estimations chroniques des donneurs d'ordre dans ce genre de dossier^{16,17}. Les élus, à tous les niveaux (communaux, inter-communaux, départementaux, et régionaux), sont malheureusement très souvent totalement ignorant de ces considérations et se font constamment « berné » par les « vendeurs » de solution de mobilité que sont les sociétés autoroutières dont la raison d'être ne peut qu'être de promouvoir plus de trafic sur leurs installations, afin de les rentabiliser au maximum et ce quoiqu'elles puissent déclamer ou nous laisser croire.

En conséquence, l'échangeur dans son implantation projetée va entraîner une dégradation majeure de la « circulabilité et de la sécurité » des voies de communication déjà existantes dans sa périphérie proche (et qui est déjà très dégradée en HPM et en HPS). Ceci va avoir pour conséquences d'augmenter les risques accidentogène de toute nature et de dégrader la qualité de vie des habitants de Reventin-Vaugris pour qui cet axe est important. Je ne me prononce pas sur la pertinence, la nature et la validité scientifique des arguments avancés par de nombreux édiles de la municipalité de Vienne, de son intercommunalité et de nombreuses structures économiques associées, relatif à l'impact positif (réduction du trafic sur les flux de circulation de l'axe Nord-Sud au niveau du Quai Riondet à Vienne, augmentation des chiffres d'affaires en tout genre et augmentation du tourisme !) qu'aura l'équipement. On ne peut qu'en douter basé sur l'expérience accumulée dans d'autres projets de même nature et ce dans de nombreux pays^{18,19}. A qui veut-on faire croire que Vienne et ses structures associées vont être plus facilement accessible grâce à cet équipement, et que les quelques % de réduction de circulation sur le Quai Riondet en HPM et en HPS (à supposer qu'ils soient réels) vont « *changer la vie* » du territoire ! Tout ceci est ridicule.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur les aspects « Pollutions » en tout genre

Le bruit ambiant généré par les passages de véhicule répété va augmenter le niveau moyen au détriment des habitants des maisons situées au niveau du Lotissement dit « La Plaine » et générer des Points Noirs Bruit, dont le « traitement » n'a pas été décrit. Ce point a été soulevé par l'Autorité Environnementale dans son avis²⁰ et les réponses apportées par Vinci²¹ ne sont pas susceptibles de modifier les choses. Du fait des trafics, et quoi que l'on fasse, aucune modification ne pourra modifier favorablement la situation.

La disparition d'un certain nombre d'arbres et de couvert végétal va entraîner une dégradation du champ visuel sur une zone ayant déjà un aspect très dégradé.

¹⁴ <https://www.millenaire3.com/Interview/2012/les-infrastructures-ne-sont-pas-responsables-des-problemes-de-la-mobilite>

¹⁵ <https://www.dna.fr/transport/2021/12/18/gco-un-nouveau-bouchon-au-peage-d-ittenheim-ce-samedi> et

¹⁶ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/220127_contournement_ouest_strasbourg_67_delibere_cle01ff67.pdf

¹⁷ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/190206_note_infrastructures_routieres_-_delibere_cle7d21bf.pdf

¹⁸ <https://theconversation.com/pourquoi-supprimer-des-autoroutes-peut-reduire-les-embouteillages-171562>

¹⁹ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01480663/document>

²⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.6, pages 511 et 512

²¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Réponse du Maître d'Ouvrage, Chapitre II.4, pages 520 à 523

Du fait des augmentation de trafic, les densités de particules fines émises par les véhicules vont augmenter localement et vont continuer à dégrader la qualité de l'air pour les habitants limitrophes de cet équipement.

Enfin, et pour finir, dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, l'ARS Auvergne-Rhône Alpes dans son courrier du 10 Septembre 2020²² soulignait déjà le caractère contradictoire du choix de l'implantation centre par rapport aux préconisations du plan Régional Santé Environnement 2017-2021 - Action 17.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur « l'exploitabilité du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris »

On ne trouve dans les différents documents aucune étude d'impact sur le fonctionnement du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris. Or, l'implantation de l'échangeur au centre va considérablement dégrader la qualité de vie et l'exploitabilité du centre sportif et culturel représenté par le gymnase, les bâtiments connexes et les différents terrains de sports environnants implantés le long de l'A7. De multiples associations (dont beaucoup d'associations non enregistrés à Reventin-Vaugris) utilisent ces équipements pour leurs activités. On peut estimer qu'une trentaine d'évènements sont organisés chaque année (dont certains drainent jusqu'à plusieurs milliers de participants²³) et des activités sportives et/ou culturelles s'y déroulent quasi quotidiennement en extérieur et/ou en intérieur.

Le trafic (de routine) généré par l'équipement au niveau du giratoire prévu à l'Est du pont A7 – RD131 se télescopera avec le trafic d'accès au pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris généré par ces grandes manifestations et va entraîner des situations accidentogènes répétées et difficiles au niveau des entrées/sorties de véhicules et des recherches de place de stationnements.

La destruction du merlon paysager pour permettre la mise en place de la voie de circulation d'accès aux portiques d'entrée A7 vers le Nord va créer une proximité visuelle, sonore et olfactive très étroite entre les utilisateurs des équipements et les véhicules empruntant cette voie, et ce malgré la protection paysagère annoncée qui de toute façon ne pourra pas être à la hauteur de celle déjà existante et qui va être détruite.

On pourra, de plus, déplorer la destruction d'une partie d'un skatepark installé il y a quelques années et qui rendra l'utilisation de l'équipement restant quasi-impossible du fait de mitoyenneté avec cette voie de circulation.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

²² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 4 et 5 sur 52

²³ <https://c.ledauphine.com/societe/2021/07/05/isere-reventin-vaugris-vienne-solidarite-les-footballeurs-ont-repondu-en-nombre-a-l-appel>

Considérations sur la logique d'une implantation « Centre »

Pour des raisons logiques, il est évident que Vinci et son cabinet affidé d'ingénierie Ingerop²⁴ poussent depuis le début pour une implantation « centre » afin de maximiser l'utilisation des installations actuelles situées au niveau de la barrière de péage.

Les tendances actuelles en ce qui concerne les barrières de péage autoroutières sont au « *free flow* ». Ceci est parfaitement reconnu au niveau gouvernemental^{25,26}, et des réalisations sont déjà effectives²⁷. Vinci en est d'ailleurs un de ces nombreux promoteur²⁸. De ce fait, il est parfaitement prévisible que dans quelques années la barrière de péage de Reventin-Vaugris sera démontée et que le flux des véhicules sur l'A7 dans les sens Sud-Nord et inverse se feront de façon totalement transparente pour les voitures en mode « *free flow* ». De ce fait, l'implantation des bretelles de raccordement sur des équipements autoroutiers est un sujet sans objet quant à leur positionnement par rapport aux barrières de péage déjà existante, et ne peut être une raison pour justifier l'implantation au « Centre » du demi-échangeur.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur l'empreinte agricole du projet

Une expertise agronomique mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 auprès d'un expert foncier²⁹ a démontré que l'emprise foncière agricole du projet « Centre » va se faire au détriment de terres catégorisées en classe 1 (très bonne qualité agronomique) et 2 (bonne qualité agronomique). Les emprises foncières agricoles de la variante « Sud » promue par la commune de Reventin-Vaugris sont de moins bonne qualité.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur la conformité de l'équipement avec les engagements de la France aux accords de Paris (COP21 et suivantes)

Cette nouvelle infrastructure n'a pas fait la preuve qu'elle est compatible avec le rythme de baisse des émissions des GES prévu par les accords signés par la France lors des COP. Comme décrit plus haut, il est maintenant parfaitement documenté dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ». Ce phénomène pose et remet même en cause la pertinence de ce genre

²⁴ L'histoire de la naissance du cabinet d'ingénierie Ingerop et de ces relations historiques avec Vinci sont de nature à se questionner sur l'absence de conflit d'intérêts dans la sous-traitance chronique qu'entretient Vinci avec Ingerop. Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ingerop>

²⁵ Conseil d'orientation des infrastructures. MOBILITÉS DU QUOTIDIEN : Répondre aux urgences et préparer l'avenir. Janvier 2018.

https://reporterre.net/IMG/pdf/2018.02.01_rapport_coi.pdf

²⁶ https://www.autoroute-transports.fr/wp-content/uploads/2020/11/rapport_economie_des_concessions_autoroutieres_nov2020.pdf

²⁷ <https://www.autoroute-a79.fr/le-peage-a-flux-libre/>

²⁸ <https://ulys.vinci-autoroutes.com/freeflow/> et <https://www.vinci-autoroutes.com/fr/faq/free-flow/quest-ce-que-le-free-flow/>

²⁹ Commune de Reventin-Vaugris (38) Demi-échangeur A7 - Expertise Foncière - 18 octobre 2018. Disponible à <https://mairiereventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

d'équipement et de leur utilité. La déclaration d'utilité publique ne peut pas à ce jour s'appuyer sur une étude sérieuse (non critiquée au moins par l'Autorité Environnementale) démontrant que le projet est "compatible Accord de Paris".

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Conclusions

Dans un tel contexte, et qui malheureusement donne de façon mortifère la priorité à la voiture au détriment d'autres solutions de transport qui ne sont jamais mise en avant et ne bénéficient pas du tout du même intérêt des politiques alors qu'une fraction de plus en plus importante des populations est demandeuse, l'implantation de cet équipement tel que proposé actuellement apparait en contradiction avec les principes de sécurité, de minimisation des impacts environnementaux, et de qualité de vie que la population la plus directement impactée par l'équipement est en droit d'attendre de la part du législateur.

Dans l'hypothèse, ou malgré tout, la nécessité de réalisation de cet équipement était maintenue (ce que je conteste), il ne vous aura pas échappé, Monsieur le Commissaire Enquêteur, qu'une solution alternative viable techniquement (puisque proposée par Vinci) est soutenue par la municipalité de Reventin-Vaugris (et supportée par la majorité de ses habitants) depuis maintenant plus de 5 ans. Les arguments et justifications avancés par la municipalité de Reventin-Vaugris n'ont jamais été considérés par les parties prenantes situées au-dessus de l'échelon communal et toujours rejetés pour des raisons non raisonnablement documentées.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose donc au projet tel que décrit dans le dossier d'enquête publique.

2180	Vidor					Déclaration d'utilité publique	
2181	Vidor	Emmanuel			Reventin-Vaugris	38121 Déclaration d'utilité publique	Monsieur le commissaire enquêteur veuillez trouver ci-joint mes observations.

Emmanuel VIDOR
200 Impasse de la Conche
38121 Reventin-Vaugris

Contribution à l'enquête publique « Echangeur Vienne Sud »

Monsieur le commissaire enquêteur, veuillez trouver ci-joint un ensemble de remarques et de considérations sur le projet présenté qui justifient ma totale opposition à celui-ci. Après une introduction et un bref rappel historique, mes arguments sont regroupés par thèmes (présentés par ordre décroissant d'impact). Une conclusion achèvera ce document.

Rappel historique

Durant l'été 2016, une concertation publique organisée par le comité de pilotage de ce projet a été organisée et a conduit à la décision par celui-ci du choix de la variante dite « Centre ». Les « concertés » étaient invités à se prononcer sur 4 (et non pas 3 !) options relatives à ce projet : une variante dite « Nord », une variante dite « Sud » et deux variantes dénommées « Centre » et « Centre Compact ». Le choix d'un nombre de quatre réponses possibles au lieu de trois (soit une par variante, Nord, Centre et Sud) nous permet de penser que le désir de l'organisateur de cette « concertation » (Vinci) fut d'orienter les résultats de cette « concertation » en faveur de la variante « Centre ». En effet, la proposition de deux variantes « Centre » (dénommées « Centre » et « Centre Compacte ») a bien évidemment entraîné un « *biais de sondage* » (plus précisément un « *biais de liste* ») auprès des concertés et a artificiellement (et injustement) avantagé cette option au détriment des deux autres en entraînant/aspirant le vote de plus de « concertés » que ne l'aurais fait une seule option « Centre ». Il s'agit là d'une technique bien connue des sondeurs d'opinion et des spécialistes en marketing destiné à orienter les résultats de sondages en leur faveur tel qu'étudié dans de nombreuses études¹ et dont les dérives ont été récemment dénoncées². Pourquoi deux options n'ont-elles pas été proposées pour la variante « Sud » : « Sud » et « Sud Compacte » ou pour la variante « Nord » : « Nord » et « Nord compacte » ? Aucuns arguments ne justifient ce choix délibéré et biaisant. De plus, il faut se souvenir que les résultats de cette concertation³ furent de 205 préférences (sur les 387 contributions affichant une préférence pour une variante précise parmi les 607 contributions déposées au total) pour les variantes « Centre » agrégées, de 163 préférences pour la variante « Sud », et de 19 préférences pour la variante « Nord ». On peut donc légitimement se poser la question de ce qu'aurait été les résultats de cette concertation si un seul choix possible pour l'option « Centre » avait été proposé.

Le cabinet d'expertise C3E, mandaté par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 afin de réaliser une analyse critique de l'évaluation environnementale menée sur la variante « Centre compacte », retenue par le comité de pilotage à l'issue de cette concertation publique, a rendu des

¹ F.X. SCHWEYER. L'enquête par questionnaire. Des contextes d'usage variable. Editions CURAPP, Les méthodes au concret, PUF, 2000

² Pierre FRANCE & Antoine VAUCHEZ. Sphère Publique - Intérêt Privés : Enquête sur un grand brouillage. Sciences Po Les Presses, 2017

³ <https://www.a7-echangeur-viennesud.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/10/A7VS-BilanConcertation-102016.pdf>

conclusions critiquant sévèrement la pertinence des critères pris en compte pour analyser et comparer les variantes⁴. Le rapport de cette expertise conclue que les modalités de la concertation n'ont pas permis de balayer l'ensemble des effets du projet sur le territoire : définition peu précise de ce que recouvrait chacun des critères ; pas de justification du niveau d'appréciation des impacts des variantes pour chaque critère ; peu d'objectivité au vu des caractéristiques des impacts sur l'environnement.

Le dossier de concertation indiquait systématiquement et pour tous les aspects des impacts sur l'environnement que des études seront réalisées une fois une solution choisie et retenue. Aucune approche, même minimale, n'appuyait la comparaison proposée dans le dossier de concertation. Cette absence a eu comme conséquences :

- Une absence d'analyse environnementale digne de ce nom préalablement au choix de la solution retenue, ne permettant donc pas de mettre en œuvre la démarche « éviter – réduire – compenser ». L'évitement repose essentiellement sur le choix de l'emplacement du projet ;
- Un droit à l'information du public en matière d'environnement qui n'a pas été respecté puisqu'aucune information environnementale pertinente n'a été fournie dans le dossier. Ce dernier s'est contenté d'indiquer que des études seront réalisées et qu'elles permettront d'éviter les impacts ;
- Une appréciation des niveaux d'impacts des différentes variantes pour les critères environnementaux peu objective et peu justifiée.

L'analyse menée par ce cabinet C3E a conduit à des conclusions inverses à celles proposées dans le résumé du dossier de concertation.

En conséquence, je considère comme non valide, le processus qui a conduit à ce choix initial. De plus, comme le disent les textes⁵, les commissaires enquêteurs ont comme objectif, entre autres, d'évaluer la régularité de la procédure de concertation pour juger de l'utilité publique d'un projet. Ceci fait-il partie du mandat de l'enquête publique en cours ?

Considération sur les aspects « Flux de véhicules et risque accidentogènes »

Le pont de la RD31 qui surplombe l'autoroute A7 est un axe majeur et essentiel (car pratiquement unique) permettant aux habitants des quartiers du vieux Vaugris, des Joncs (le long de la N7) et de Vaugris (sur le plateau situé à l'ouest de la N7) de rejoindre le centre village, ses commerces et équipements. Il est emprunté non seulement par des voitures mais aussi par des piétons et des cyclistes (en nombre croissant). De plus, un projet de revitalisation du centre village est en cours depuis plusieurs années et grâce à la récente (fin 2021) implantation d'un commerce multi-services, le nombre d'habitants de Reventin-Vaugris se rendant sur ce site est en croissance et ne peut que croître à l'avenir.

⁴ Conseil Expertises Etudes en Environnement. Commune de Reventin Vaugris - PROJET DE DEMI-ECHANGEUR SUR L'AUTOROUTE A7. Février 2018-V1. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

⁵ Loi 83.630 du 12 juillet 1983 (dite loi « Bouchardeau ») relative à la démocratisation des enquêtes publiques

A l'inverse, il représente l'axe principal pour les habitants des quartiers du « Centre Village » et de « La Conche » pour rejoindre la N7 et ensuite diffuser vers le nord ou le Sud en fonction de leur besoin.

De plus, cet axe représente l'axe de passage obligatoire de tous les véhicules se rendant sur la N7 (ou en provenance de la N7) sur les communes des Cotes d'Arey, d'Assieu, Vernioz, Cours-et-Buis, etc.

En cas d'implantation de l'échangeur au « Centre », le nombre de passage sur ce pont va croître de façon très importante puisque les prévisions de trafic généré par ce demi-diffuseur de Vinci sont de 9 260 véhicules jours (dont 5% de poids lourds [PL], soit pratiquement 500 par jour) à échéance 2025^{6,7} se répartissant en un trafic de 4 020 véhicules jours (dont 4.2% de PL) en sortie (en provenance du Nord, dont une partie emprunterons le pont) et un trafic de 5 240 véhicules jours (dont 5.9% de PL) en entrée (en direction du Nord dont une partie emprunterons le pont). Ce trafic va bien évidemment se surajouter à celui déjà existant (et lui aussi attendu en hausse) et qui concerne les véhicules qui ne sont pas destinés à s'insérer ou provenir de l'A7 au moyen de cet échangeur.

Selon les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131-2), le trafic au niveau du pont lui-même va passer de 4 850 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 850 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet), soit une augmentation de 62% du trafic global sur le pont et une augmentation de 48.5 PL/jour à 235.5 PL/jour (soit 400% d'augmentation du trafic PL). Ce qui veut dire concrètement que, si on considère que ce trafic PL va s'effectuer à 95% entre 6h du matin à 20h le soir (soit sur une plage horaire de 14 heures), alors environ 16 PL vont défiler par heure ($[235.5 \times 0.95] / 14$) sur ce pont, soit toutes les 3 à 4 minutes. Il n'est nulle part fourni des données sur la faisabilité de 2 PL se croisant en même temps sur le pont, ni d'ailleurs sur les giratoires l'alimentant. Aucune simulation en conditions réelle n'a été menée.

De plus, je remarque qu'aucun document et information technique sur la résistance de ce pont au futur trafic n'est fourni dans les documents fournis en pré-read à l'enquête. Une analyse technique sur l'état actuel de la structure interne de ce pont, de son vieillissement, de sa capacité à encaisser les charges et les vibrations entraînées par le nouveau trafic a-t-elle été pratiquée (par un cabinet d'expert non lié à Vinci) ? Comme vous le savez sans doute, l'état des ouvrages d'art en France est considéré comme mauvais et cela a été rapporté par la mission d'information sur la sécurité des ponts de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat mise en place à la suite de l'effondrement du pont Morandi à Gênes le 14 août 2018.⁸ Comment ce pont va-t-il encaisser l'augmentation de charge induite par ce demi-échangeur ?

En ce qui concerne la branche de la RD131 en provenance du giratoire de la RN7 et descendant vers le pont enjambant l'A7, les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131 Liaison) prévoient que le trafic va passer de 3 620 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 800 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet). Ce qui veut dire concrètement que, plus de 234 PL/j vont se présenter pour emprunter ce giratoire (en provenance de la N7 par le Sud ou le Nord).

De plus, je voudrais porter à votre attention qu'un rapport d'expertise et une analyse circulaire mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 après du cabinet Noesis⁹ et qui a utilisé des comptages réalisés en février 2018 par son prestataire Alyce et une analyse plus

⁶ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B02, Chapitre III.3, page 64

⁷ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 338 et 339

⁸ Rapport d'information n° 609 (2018-2019) de MM. Patrick CHAIZE et Michel DAGBERT, fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, déposé le 26 juin 2019. <http://www.senat.fr/rap/r18-609/r18-6091.pdf>

⁹ Noesis. ETUDE D'OPPORTUNITE DE CREATION D'UN ECHANGEUR AUTOROUTIER SUR LA COMMUNE DE REVENTIN VAUGRIS. Rapport d'expertise 2018. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

pertinente que la méthodologie utilisée par Vinci et son prestataire (étude de capacité basée sur des comptages horaires au niveau du giratoire N7 et de ses branches, de simulations de trafic exprimées en Heure de Pointe du Matin (HPM) et en heures de pointe du soir (HPS) et non pas sur des données moyennées à la journée et la prise en compte du dimensionnement géométrique des carrefours impactés) a révélé qu'au niveau du carrefour giratoire N7/CD131, il existe déjà (en 2018) une sollicitation très importante de ses capacités (>à 90% dans le sens Sud-Nord en HPM et de 115% dans le sens Nord-Sud en HPS). Les simulations menées par cette étude montrent pour 2021 (date estimée pour la mise en service de l'échangeur), puis pour 2028 et enfin pour 2036, un dépassement de sa capacité dans le sens Sud-Nord en HPM 2021 (>100%) et une accentuation de sa surcharge à 120% dans le sens Nord-Sud en HPS 2021, ainsi qu'à l'atteinte de ses capacités dans toutes ses autres branches. Les chiffres pour 2028 et 2036 sont bien évidemment beaucoup plus défavorables avec atteinte d'une saturation complète.

En ce qui concerne le trafic sur le pont de la RD131 enjambant la N7, les prévisions de circulation exprimées en HPM et HPS font état d'une augmentation importante des trafics avec plus de 1000 véhicules (deux sens confondus) en HPM et en HPS, représentant une augmentation de 60% des trafics en HPM et HPS. Ces chiffres, provenant d'un groupe différent, sont donc cohérents avec les pourcentages d'augmentations mentionnés plus haut.

On peut, de plus, raisonnablement douter de la justesse de toutes ces estimations de trafic en raison du fait que ces données reposent sur des comptages fait en 2015¹⁰, et sont de ce fait déjà obsolètes à ce jour. Ce fait a d'ailleurs aussi été relevé par l'Autorité Environnementale dans son avis sur ce projet¹¹.

Dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, le ministère de la Transition Ecologique dans sa lettre du 19 Aout 2020¹² signalait déjà le caractère potentiellement conflictuel entre l'augmentation du trafic au niveau du giratoire RN7-RD131 et les modes de circulation dit doux appelés à croître de façon inexorable dans cette zone.

Enfin, et peut être le plus important, Vinci (et ses cabinets d'expertise et d'ingénierie affidés) occultent totalement et ne prennent pas en compte le phénomène « d'effet rebond » ou dit de « trafic induit » que va générer cet équipement. Il est maintenant parfaitement documenté depuis des décennies et ce dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique ou technologie apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ».

Dans le cas qui nous intéresse, on peut donc s'attendre à une augmentation du trafic drainé par cet équipement bien au-delà des prévisions avancées par Vinci. Dans le domaine des infrastructures routières, ceci a été théorisé par Martin GH Mogridge dès 1990¹³, et repris par de nombreux expert en la matière dont Yves Crozet, nommé en 2008 à la tête de l'Observatoire Energie Environnement des Transports (OEET), organisme créé à la suite du Grenelle de l'environnement et président du groupe opérationnel « Mobilités, territoires et développement durable » du programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT). Celui-ci défend, avec beaucoup d'autres, le fait que les infrastructures routières ne sont pas responsables des problèmes de

¹⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B03, Chapitre VI 4.3, page 159

¹¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.5, page 511

¹² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 6 et 7 sur 52

¹³ Mogridge MGH. Travel in towns: jams yesterday, jams today and jams tomorrow? MacMillan Reference books, 1990

mobilité¹⁴. L'observation de cet effet rebond au niveau des infrastructures routières a eu lieu à plusieurs reprises¹⁵. L'Autorité Environnementale a d'ailleurs émis de multiples avis ces dernières années sur les sous-estimations chroniques des donneurs d'ordre dans ce genre de dossier^{16,17}. Les élus, à tous les niveaux (communaux, inter-communaux, départementaux, et régionaux), sont malheureusement très souvent totalement ignorant de ces considérations et se font constamment « berné » par les « vendeurs » de solution de mobilité que sont les sociétés autoroutières dont la raison d'être ne peut qu'être de promouvoir plus de trafic sur leurs installations, afin de les rentabiliser au maximum et ce quoiqu'elles puissent déclamer ou nous laisser croire.

En conséquence, l'échangeur dans son implantation projetée va entraîner une dégradation majeure de la « circulabilité et de la sécurité » des voies de communication déjà existantes dans sa périphérie proche (et qui est déjà très dégradée en HPM et en HPS). Ceci va avoir pour conséquences d'augmenter les risques accidentogène de toute nature et de dégrader la qualité de vie des habitants de Reventin-Vaugris pour qui cet axe est important. Je ne me prononce pas sur la pertinence, la nature et la validité scientifique des arguments avancés par de nombreux édiles de la municipalité de Vienne, de son intercommunalité et de nombreuses structures économiques associées, relatif à l'impact positif (réduction du trafic sur les flux de circulation de l'axe Nord-Sud au niveau du Quai Riondet à Vienne, augmentation des chiffres d'affaires en tout genre et augmentation du tourisme !) qu'aura l'équipement. On ne peut qu'en douter basé sur l'expérience accumulée dans d'autres projets de même nature et ce dans de nombreux pays^{18,19}. A qui veut-on faire croire que Vienne et ses structures associées vont être plus facilement accessible grâce à cet équipement, et que les quelques % de réduction de circulation sur le Quai Riondet en HPM et en HPS (à supposer qu'ils soient réels) vont « *changer la vie* » du territoire ! Tout ceci est ridicule.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur les aspects « Pollutions » en tout genre

Le bruit ambiant généré par les passages de véhicule répété va augmenter le niveau moyen au détriment des habitants des maisons situées au niveau du Lotissement dit « La Plaine » et générer des Points Noirs Bruit, dont le « traitement » n'a pas été décrit. Ce point a été soulevé par l'Autorité Environnementale dans son avis²⁰ et les réponses apportées par Vinci²¹ ne sont pas susceptibles de modifier les choses. Du fait des trafics, et quoi que l'on fasse, aucune modification ne pourra modifier favorablement la situation.

La disparition d'un certain nombre d'arbres et de couvert végétal va entraîner une dégradation du champ visuel sur une zone ayant déjà un aspect très dégradé.

¹⁴ <https://www.millenaire3.com/Interview/2012/les-infrastructures-ne-sont-pas-responsables-des-problemes-de-la-mobilite>

¹⁵ <https://www.dna.fr/transport/2021/12/18/gco-un-nouveau-bouchon-au-peage-d-ittenheim-ce-samedi> et

¹⁶ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/220127_contournement_ouest_strasbourg_67_delibere_cle01ff67.pdf

¹⁷ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/190206_note_infrastructures_routieres_-_delibere_cle7d21bf.pdf

¹⁸ <https://theconversation.com/pourquoi-supprimer-des-autoroutes-peut-reduire-les-embouteillages-171562>

¹⁹ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01480663/document>

²⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.6, pages 511 et 512

²¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Réponse du Maître d'Ouvrage, Chapitre II.4, pages 520 à 523

Du fait des augmentation de trafic, les densités de particules fines émises par les véhicules vont augmenter localement et vont continuer à dégrader la qualité de l'air pour les habitants limitrophes de cet équipement.

Enfin, et pour finir, dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, l'ARS Auvergne-Rhône Alpes dans son courrier du 10 Septembre 2020²² soulignait déjà le caractère contradictoire du choix de l'implantation centre par rapport aux préconisations du plan Régional Santé Environnement 2017-2021 - Action 17.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur « l'exploitabilité du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris »

On ne trouve dans les différents documents aucune étude d'impact sur le fonctionnement du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris. Or, l'implantation de l'échangeur au centre va considérablement dégrader la qualité de vie et l'exploitabilité du centre sportif et culturel représenté par le gymnase, les bâtiments connexes et les différents terrains de sports environnants implantés le long de l'A7. De multiples associations (dont beaucoup d'associations non enregistrés à Reventin-Vaugris) utilisent ces équipements pour leurs activités. On peut estimer qu'une trentaine d'évènements sont organisés chaque année (dont certains drainent jusqu'à plusieurs milliers de participants²³) et des activités sportives et/ou culturelles s'y déroulent quasi quotidiennement en extérieur et/ou en intérieur.

Le trafic (de routine) généré par l'équipement au niveau du giratoire prévu à l'Est du pont A7 – RD131 se télescopera avec le trafic d'accès au pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris généré par ces grandes manifestations et va entraîner des situations accidentogènes répétées et difficiles au niveau des entrées/sorties de véhicules et des recherches de place de stationnements.

La destruction du merlon paysager pour permettre la mise en place de la voie de circulation d'accès aux portiques d'entrée A7 vers le Nord va créer une proximité visuelle, sonore et olfactive très étroite entre les utilisateurs des équipements et les véhicules empruntant cette voie, et ce malgré la protection paysagère annoncée qui de toute façon ne pourra pas être à la hauteur de celle déjà existante et qui va être détruite.

On pourra, de plus, déplorer la destruction d'une partie d'un skatepark installé il y a quelques années et qui rendra l'utilisation de l'équipement restant quasi-impossible du fait de mitoyenneté avec cette voie de circulation.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

²² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 4 et 5 sur 52

²³ <https://c.ledauphine.com/societe/2021/07/05/isere-reventin-vaugris-vienne-solidarite-les-footballeurs-ont-repondu-en-nombre-a-l-appel>

Considérations sur la logique d'une implantation « Centre »

Pour des raisons logiques, il est évident que Vinci et son cabinet affidé d'ingénierie Ingerop²⁴ poussent depuis le début pour une implantation « centre » afin de maximiser l'utilisation des installations actuelles situées au niveau de la barrière de péage.

Les tendances actuelles en ce qui concerne les barrières de péage autoroutières sont au « *free flow* ». Ceci est parfaitement reconnu au niveau gouvernemental^{25,26}, et des réalisations sont déjà effectives²⁷. Vinci en est d'ailleurs un de ces nombreux promoteur²⁸. De ce fait, il est parfaitement prévisible que dans quelques années la barrière de péage de Reventin-Vaugris sera démontée et que le flux des véhicules sur l'A7 dans les sens Sud-Nord et inverse se feront de façon totalement transparente pour les voitures en mode « *free flow* ». De ce fait, l'implantation des bretelles de raccordement sur des équipements autoroutiers est un sujet sans objet quant à leur positionnement par rapport aux barrières de péage déjà existante, et ne peut être une raison pour justifier l'implantation au « Centre » du demi-échangeur.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur l'empreinte agricole du projet

Une expertise agronomique mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 auprès d'un expert foncier²⁹ a démontré que l'emprise foncière agricole du projet « Centre » va se faire au détriment de terres catégorisées en classe 1 (très bonne qualité agronomique) et 2 (bonne qualité agronomique). Les emprises foncières agricoles de la variante « Sud » promue par la commune de Reventin-Vaugris sont de moins bonne qualité.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur la conformité de l'équipement avec les engagements de la France aux accords de Paris (COP21 et suivantes)

Cette nouvelle infrastructure n'a pas fait la preuve qu'elle est compatible avec le rythme de baisse des émissions des GES prévu par les accords signés par la France lors des COP. Comme décrit plus haut, il est maintenant parfaitement documenté dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ». Ce phénomène pose et remet même en cause la pertinence de ce genre

²⁴ L'histoire de la naissance du cabinet d'ingénierie Ingerop et de ces relations historiques avec Vinci sont de nature à se questionner sur l'absence de conflit d'intérêts dans la sous-traitance chronique qu'entretient Vinci avec Ingerop. Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ingerop>

²⁵ Conseil d'orientation des infrastructures. MOBILITÉS DU QUOTIDIEN : Répondre aux urgences et préparer l'avenir. Janvier 2018.

https://reporterre.net/IMG/pdf/2018.02.01_rapport_coi.pdf

²⁶ https://www.autoroute-transports.fr/wp-content/uploads/2020/11/rapport_economie_des_concessions_autoroutieres_nov2020.pdf

²⁷ <https://www.autoroute-a79.fr/le-peage-a-flux-libre/>

²⁸ <https://ulys.vinci-autoroutes.com/freeflow/> et <https://www.vinci-autoroutes.com/fr/faq/free-flow/quest-ce-que-le-free-flow/>

²⁹ Commune de Reventin-Vaugris (38) Demi-échangeur A7 - Expertise Foncière - 18 octobre 2018. Disponible à <https://mairiereventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

d'équipement et de leur utilité. La déclaration d'utilité publique ne peut pas à ce jour s'appuyer sur une étude sérieuse (non critiquée au moins par l'Autorité Environnementale) démontrant que le projet est "compatible Accord de Paris".

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Conclusions

Dans un tel contexte, et qui malheureusement donne de façon mortifère la priorité à la voiture au détriment d'autres solutions de transport qui ne sont jamais mise en avant et ne bénéficient pas du tout du même intérêt des politiques alors qu'une fraction de plus en plus importante des populations est demandeuse, l'implantation de cet équipement tel que proposé actuellement apparait en contradiction avec les principes de sécurité, de minimisation des impacts environnementaux, et de qualité de vie que la population la plus directement impactée par l'équipement est en droit d'attendre de la part du législateur.

Dans l'hypothèse, ou malgré tout, la nécessité de réalisation de cet équipement était maintenue (ce que je conteste), il ne vous aura pas échappé, Monsieur le Commissaire Enquêteur, qu'une solution alternative viable techniquement (puisque proposée par Vinci) est soutenue par la municipalité de Reventin-Vaugris (et supportée par la majorité de ses habitants) depuis maintenant plus de 5 ans. Les arguments et justifications avancés par la municipalité de Reventin-Vaugris n'ont jamais été considérés par les parties prenantes situées au-dessus de l'échelon communal et toujours rejetés pour des raisons non raisonnablement documentées.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose donc au projet tel que décrit dans le dossier d'enquête publique.

2182	nicaise	patrick	patricknicaise797@gmail.com	patricknicaise	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour, je suis contre la variante centre pour divers raisons .accès au village qui va être perturbé par un trop petit rond point par rapport aux flux de véhicules. le complexe sportifs avec ces divers associations qui génère déjà beaucoup de véhicules sur ce secteur , plus les manifestations divers et variées dont le gros tournoi SOLIDAFoot qui avec ces multiples équipes venant de toute la région qui attire plusieurs milliers de personnes pour la bonne cause. accès au centre village AVEC LE POLE MÉDICALE, ces commerces , la salle d'animation rurale ou ce déroule plusieurs manifestations. Mariage, matinées festives, l'agence postale , la mairie, l'église etc..</p> <p>IL existe une solution au sud qui aurait du être des le départ plus attentivement examiné. Pour une qualité de vie des Reventinoises et Reventinois qui ont déjà a subir d'autres contraintes sur la commune, il me semble plus judicieux de le faire au bon endroit des maintenant. Car après c'est pour toute la vie .Merci de bien prendre en considérations les avis des personnes , des associations qui sont locale pour le tissu économique de chacun .OUI POUR L'ÉCHANGEUR AU BON ENDROIT.</p>
2183	Vidor	Emmanuel			REVENTIN	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Veuillez trouver mes observations</p>

Emmanuel VIDOR
200 Impasse de la Conche
38121 Reventin-Vaugris

Contribution à l'enquête publique « Echangeur Vienne Sud »

Monsieur le commissaire enquêteur, veuillez trouver ci-joint un ensemble de remarques et de considérations sur le projet présenté qui justifient ma totale opposition à celui-ci. Après une introduction et un bref rappel historique, mes arguments sont regroupés par thèmes (présentés par ordre décroissant d'impact). Une conclusion achèvera ce document.

Rappel historique

Durant l'été 2016, une concertation publique organisée par le comité de pilotage de ce projet a été organisée et a conduit à la décision par celui-ci du choix de la variante dite « Centre ». Les « concertés » étaient invités à se prononcer sur 4 (et non pas 3 !) options relatives à ce projet : une variante dite « Nord », une variante dite « Sud » et deux variantes dénommées « Centre » et « Centre Compact ». Le choix d'un nombre de quatre réponses possibles au lieu de trois (soit une par variante, Nord, Centre et Sud) nous permet de penser que le désir de l'organisateur de cette « concertation » (Vinci) fut d'orienter les résultats de cette « concertation » en faveur de la variante « Centre ». En effet, la proposition de deux variantes « Centre » (dénommées « Centre » et « Centre Compacte ») a bien évidemment entraîné un « *biais de sondage* » (plus précisément un « *biais de liste* ») auprès des concertés et a artificiellement (et injustement) avantagé cette option au détriment des deux autres en entraînant/aspirant le vote de plus de « concertés » que ne l'aurais fait une seule option « Centre ». Il s'agit là d'une technique bien connue des sondeurs d'opinion et des spécialistes en marketing destiné à orienter les résultats de sondages en leur faveur tel qu'étudié dans de nombreuses études¹ et dont les dérives ont été récemment dénoncées². Pourquoi deux options n'ont-elles pas été proposées pour la variante « Sud » : « Sud » et « Sud Compacte » ou pour la variante « Nord » : « Nord » et « Nord compacte » ? Aucuns arguments ne justifient ce choix délibéré et biaisant. De plus, il faut se souvenir que les résultats de cette concertation³ furent de 205 préférences (sur les 387 contributions affichant une préférence pour une variante précise parmi les 607 contributions déposées au total) pour les variantes « Centre » agrégées, de 163 préférences pour la variante « Sud », et de 19 préférences pour la variante « Nord ». On peut donc légitimement se poser la question de ce qu'aurait été les résultats de cette concertation si un seul choix possible pour l'option « Centre » avait été proposé.

Le cabinet d'expertise C3E, mandaté par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 afin de réaliser une analyse critique de l'évaluation environnementale menée sur la variante « Centre compacte », retenue par le comité de pilotage à l'issue de cette concertation publique, a rendu des

¹ F.X. SCHWEYER. L'enquête par questionnaire. Des contextes d'usage variable. Editions CURAPP, Les méthodes au concret, PUF, 2000

² Pierre FRANCE & Antoine VAUCHEZ. Sphère Publique - Intérêt Privés : Enquête sur un grand brouillage. Sciences Po Les Presses, 2017

³ <https://www.a7-echangeur-viennesud.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/10/A7VS-BilanConcertation-102016.pdf>

conclusions critiquant sévèrement la pertinence des critères pris en compte pour analyser et comparer les variantes⁴. Le rapport de cette expertise conclue que les modalités de la concertation n'ont pas permis de balayer l'ensemble des effets du projet sur le territoire : définition peu précise de ce que recouvrait chacun des critères ; pas de justification du niveau d'appréciation des impacts des variantes pour chaque critère ; peu d'objectivité au vu des caractéristiques des impacts sur l'environnement.

Le dossier de concertation indiquait systématiquement et pour tous les aspects des impacts sur l'environnement que des études seront réalisées une fois une solution choisie et retenue. Aucune approche, même minimale, n'appuyait la comparaison proposée dans le dossier de concertation. Cette absence a eu comme conséquences :

- Une absence d'analyse environnementale digne de ce nom préalablement au choix de la solution retenue, ne permettant donc pas de mettre en œuvre la démarche « éviter – réduire – compenser ». L'évitement repose essentiellement sur le choix de l'emplacement du projet ;
- Un droit à l'information du public en matière d'environnement qui n'a pas été respecté puisqu'aucune information environnementale pertinente n'a été fournie dans le dossier. Ce dernier s'est contenté d'indiquer que des études seront réalisées et qu'elles permettront d'éviter les impacts ;
- Une appréciation des niveaux d'impacts des différentes variantes pour les critères environnementaux peu objective et peu justifiée.

L'analyse menée par ce cabinet C3E a conduit à des conclusions inverses à celles proposées dans le résumé du dossier de concertation.

En conséquence, je considère comme non valide, le processus qui a conduit à ce choix initial. De plus, comme le disent les textes⁵, les commissaires enquêteurs ont comme objectif, entre autres, d'évaluer la régularité de la procédure de concertation pour juger de l'utilité publique d'un projet. Ceci fait-il partie du mandat de l'enquête publique en cours ?

Considération sur les aspects « Flux de véhicules et risque accidentogènes »

Le pont de la RD31 qui surplombe l'autoroute A7 est un axe majeur et essentiel (car pratiquement unique) permettant aux habitants des quartiers du vieux Vaugris, des Joncs (le long de la N7) et de Vaugris (sur le plateau situé à l'ouest de la N7) de rejoindre le centre village, ses commerces et équipements. Il est emprunté non seulement par des voitures mais aussi par des piétons et des cyclistes (en nombre croissant). De plus, un projet de revitalisation du centre village est en cours depuis plusieurs années et grâce à la récente (fin 2021) implantation d'un commerce multi-services, le nombre d'habitants de Reventin-Vaugris se rendant sur ce site est en croissance et ne peut que croître à l'avenir.

⁴ Conseil Expertises Etudes en Environnement. Commune de Reventin Vaugris - PROJET DE DEMI-ECHANGEUR SUR L'AUTOROUTE A7. Février 2018-V1. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

⁵ Loi 83.630 du 12 juillet 1983 (dite loi « Bouchardeau ») relative à la démocratisation des enquêtes publiques

A l'inverse, il représente l'axe principal pour les habitants des quartiers du « Centre Village » et de « La Conche » pour rejoindre la N7 et ensuite diffuser vers le nord ou le Sud en fonction de leur besoin.

De plus, cet axe représente l'axe de passage obligatoire de tous les véhicules se rendant sur la N7 (ou en provenance de la N7) sur les communes des Cotes d'Arey, d'Assieu, Vernioz, Cours-et-Buis, etc.

En cas d'implantation de l'échangeur au « Centre », le nombre de passage sur ce pont va croître de façon très importante puisque les prévisions de trafic généré par ce demi-diffuseur de Vinci sont de 9 260 véhicules jours (dont 5% de poids lourds [PL], soit pratiquement 500 par jour) à échéance 2025^{6,7} se répartissant en un trafic de 4 020 véhicules jours (dont 4.2% de PL) en sortie (en provenance du Nord, dont une partie emprunterons le pont) et un trafic de 5 240 véhicules jours (dont 5.9% de PL) en entrée (en direction du Nord dont une partie emprunterons le pont). Ce trafic va bien évidemment se surajouter à celui déjà existant (et lui aussi attendu en hausse) et qui concerne les véhicules qui ne sont pas destinés à s'insérer ou provenir de l'A7 au moyen de cet échangeur.

Selon les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131-2), le trafic au niveau du pont lui-même va passer de 4 850 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 850 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet), soit une augmentation de 62% du trafic global sur le pont et une augmentation de 48.5 PL/jour à 235.5 PL/jour (soit 400% d'augmentation du trafic PL). Ce qui veut dire concrètement que, si on considère que ce trafic PL va s'effectuer à 95% entre 6h du matin à 20h le soir (soit sur une plage horaire de 14 heures), alors environ 16 PL vont défiler par heure ($[235.5 \times 0.95] / 14$) sur ce pont, soit toutes les 3 à 4 minutes. Il n'est nulle part fourni des données sur la faisabilité de 2 PL se croisant en même temps sur le pont, ni d'ailleurs sur les giratoires l'alimentant. Aucune simulation en conditions réelle n'a été menée.

De plus, je remarque qu'aucun document et information technique sur la résistance de ce pont au futur trafic n'est fourni dans les documents fournis en pré-read à l'enquête. Une analyse technique sur l'état actuel de la structure interne de ce pont, de son vieillissement, de sa capacité à encaisser les charges et les vibrations entraînées par le nouveau trafic a-t-elle été pratiquée (par un cabinet d'expert non lié à Vinci) ? Comme vous le savez sans doute, l'état des ouvrages d'art en France est considéré comme mauvais et cela a été rapporté par la mission d'information sur la sécurité des ponts de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat mise en place à la suite de l'effondrement du pont Morandi à Gênes le 14 août 2018.⁸ Comment ce pont va-t-il encaisser l'augmentation de charge induite par ce demi-échangeur ?

En ce qui concerne la branche de la RD131 en provenance du giratoire de la RN7 et descendant vers le pont enjambant l'A7, les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131 Liaison) prévoient que le trafic va passer de 3 620 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 800 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet). Ce qui veut dire concrètement que, plus de 234 PL/j vont se présenter pour emprunter ce giratoire (en provenance de la N7 par le Sud ou le Nord).

De plus, je voudrais porter à votre attention qu'un rapport d'expertise et une analyse circulaire mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 après du cabinet Noesis⁹ et qui a utilisé des comptages réalisés en février 2018 par son prestataire Alyce et une analyse plus

⁶ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B02, Chapitre III.3, page 64

⁷ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 338 et 339

⁸ Rapport d'information n° 609 (2018-2019) de MM. Patrick CHAIZE et Michel DAGBERT, fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, déposé le 26 juin 2019. <http://www.senat.fr/rap/r18-609/r18-6091.pdf>

⁹ Noesis. ETUDE D'OPPORTUNITÉ DE CREATION D'UN ECHANGEUR AUTOROUTIER SUR LA COMMUNE DE REVENTIN VAUGRIS. Rapport d'expertise 2018. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

pertinente que la méthodologie utilisée par Vinci et son prestataire (étude de capacité basée sur des comptages horaires au niveau du giratoire N7 et de ses branches, de simulations de trafic exprimées en Heure de Pointe du Matin (HPM) et en heures de pointe du soir (HPS) et non pas sur des données moyennées à la journée et la prise en compte du dimensionnement géométrique des carrefours impactés) a révélé qu'au niveau du carrefour giratoire N7/CD131, il existe déjà (en 2018) une sollicitation très importante de ses capacités (>à 90% dans le sens Sud-Nord en HPM et de 115% dans le sens Nord-Sud en HPS). Les simulations menées par cette étude montrent pour 2021 (date estimée pour la mise en service de l'échangeur), puis pour 2028 et enfin pour 2036, un dépassement de sa capacité dans le sens Sud-Nord en HPM 2021 (>100%) et une accentuation de sa surcharge à 120% dans le sens Nord-Sud en HPS 2021, ainsi qu'à l'atteinte de ses capacités dans toutes ses autres branches. Les chiffres pour 2028 et 2036 sont bien évidemment beaucoup plus défavorables avec atteinte d'une saturation complète.

En ce qui concerne le trafic sur le pont de la RD131 enjambant la N7, les prévisions de circulation exprimées en HPM et HPS font état d'une augmentation importante des trafics avec plus de 1000 véhicules (deux sens confondus) en HPM et en HPS, représentant une augmentation de 60% des trafics en HPM et HPS. Ces chiffres, provenant d'un groupe différent, sont donc cohérents avec les pourcentages d'augmentations mentionnés plus haut.

On peut, de plus, raisonnablement douter de la justesse de toutes ces estimations de trafic en raison du fait que ces données reposent sur des comptages fait en 2015¹⁰, et sont de ce fait déjà obsolètes à ce jour. Ce fait a d'ailleurs aussi été relevé par l'Autorité Environnementale dans son avis sur ce projet¹¹.

Dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, le ministère de la Transition Ecologique dans sa lettre du 19 Aout 2020¹² signalait déjà le caractère potentiellement conflictuel entre l'augmentation du trafic au niveau du giratoire RN7-RD131 et les modes de circulation dit doux appelés à croître de façon inexorable dans cette zone.

Enfin, et peut être le plus important, Vinci (et ses cabinets d'expertise et d'ingénierie affidés) occultent totalement et ne prennent pas en compte le phénomène « d'effet rebond » ou dit de « trafic induit » que va générer cet équipement. Il est maintenant parfaitement documenté depuis des décennies et ce dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique ou technologie apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ».

Dans le cas qui nous intéresse, on peut donc s'attendre à une augmentation du trafic drainé par cet équipement bien au-delà des prévisions avancées par Vinci. Dans le domaine des infrastructures routières, ceci a été théorisé par Martin GH Mogridge dès 1990¹³, et repris par de nombreux expert en la matière dont Yves Crozet, nommé en 2008 à la tête de l'Observatoire Energie Environnement des Transports (OEET), organisme créé à la suite du Grenelle de l'environnement et président du groupe opérationnel « Mobilités, territoires et développement durable » du programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT). Celui-ci défend, avec beaucoup d'autres, le fait que les infrastructures routières ne sont pas responsables des problèmes de

¹⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B03, Chapitre VI 4.3, page 159

¹¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.5, page 511

¹² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 6 et 7 sur 52

¹³ Mogridge MGH. Travel in towns: jams yesterday, jams today and jams tomorrow? MacMillan Reference books, 1990

mobilité¹⁴. L'observation de cet effet rebond au niveau des infrastructures routières a eu lieu à plusieurs reprises¹⁵. L'Autorité Environnementale a d'ailleurs émis de multiples avis ces dernières années sur les sous-estimations chroniques des donneurs d'ordre dans ce genre de dossier^{16,17}. Les élus, à tous les niveaux (communaux, inter-communaux, départementaux, et régionaux), sont malheureusement très souvent totalement ignorant de ces considérations et se font constamment « berné » par les « vendeurs » de solution de mobilité que sont les sociétés autoroutières dont la raison d'être ne peut qu'être de promouvoir plus de trafic sur leurs installations, afin de les rentabiliser au maximum et ce quoiqu'elles puissent déclamer ou nous laisser croire.

En conséquence, l'échangeur dans son implantation projetée va entraîner une dégradation majeure de la « circulabilité et de la sécurité » des voies de communication déjà existantes dans sa périphérie proche (et qui est déjà très dégradée en HPM et en HPS). Ceci va avoir pour conséquences d'augmenter les risques accidentogène de toute nature et de dégrader la qualité de vie des habitants de Reventin-Vaugris pour qui cet axe est important. Je ne me prononce pas sur la pertinence, la nature et la validité scientifique des arguments avancés par de nombreux édiles de la municipalité de Vienne, de son intercommunalité et de nombreuses structures économiques associées, relatif à l'impact positif (réduction du trafic sur les flux de circulation de l'axe Nord-Sud au niveau du Quai Riondet à Vienne, augmentation des chiffres d'affaires en tout genre et augmentation du tourisme !) qu'aura l'équipement. On ne peut qu'en douter basé sur l'expérience accumulée dans d'autres projets de même nature et ce dans de nombreux pays^{18,19}. A qui veut-on faire croire que Vienne et ses structures associées vont être plus facilement accessible grâce à cet équipement, et que les quelques % de réduction de circulation sur le Quai Riondet en HPM et en HPS (à supposer qu'ils soient réels) vont « *changer la vie* » du territoire ! Tout ceci est ridicule.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur les aspects « Pollutions » en tout genre

Le bruit ambiant généré par les passages de véhicule répété va augmenter le niveau moyen au détriment des habitants des maisons situées au niveau du Lotissement dit « La Plaine » et générer des Points Noirs Bruit, dont le « traitement » n'a pas été décrit. Ce point a été soulevé par l'Autorité Environnementale dans son avis²⁰ et les réponses apportées par Vinci²¹ ne sont pas susceptibles de modifier les choses. Du fait des trafics, et quoi que l'on fasse, aucune modification ne pourra modifier favorablement la situation.

La disparition d'un certain nombre d'arbres et de couvert végétal va entraîner une dégradation du champ visuel sur une zone ayant déjà un aspect très dégradé.

¹⁴ <https://www.millenaire3.com/Interview/2012/les-infrastructures-ne-sont-pas-responsables-des-problemes-de-la-mobilite>

¹⁵ <https://www.dna.fr/transport/2021/12/18/gco-un-nouveau-bouchon-au-peage-d-ittenheim-ce-samedi> et

¹⁶ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/220127_contournement_ouest_strasbourg_67_delibere_cle01ff67.pdf

¹⁷ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/190206_note_infrastructures_routieres_-_delibere_cle7d21bf.pdf

¹⁸ <https://theconversation.com/pourquoi-supprimer-des-autoroutes-peut-reduire-les-embouteillages-171562>

¹⁹ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01480663/document>

²⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.6, pages 511 et 512

²¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Réponse du Maître d'Ouvrage, Chapitre II.4, pages 520 à 523

Du fait des augmentation de trafic, les densités de particules fines émises par les véhicules vont augmenter localement et vont continuer à dégrader la qualité de l'air pour les habitants limitrophes de cet équipement.

Enfin, et pour finir, dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, l'ARS Auvergne-Rhône Alpes dans son courrier du 10 Septembre 2020²² soulignait déjà le caractère contradictoire du choix de l'implantation centre par rapport aux préconisations du plan Régional Santé Environnement 2017-2021 - Action 17.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur « l'exploitabilité du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris »

On ne trouve dans les différents documents aucune étude d'impact sur le fonctionnement du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris. Or, l'implantation de l'échangeur au centre va considérablement dégrader la qualité de vie et l'exploitabilité du centre sportif et culturel représenté par le gymnase, les bâtiments connexes et les différents terrains de sports environnants implantés le long de l'A7. De multiples associations (dont beaucoup d'associations non enregistrés à Reventin-Vaugris) utilisent ces équipements pour leurs activités. On peut estimer qu'une trentaine d'évènements sont organisés chaque année (dont certains drainent jusqu'à plusieurs milliers de participants²³) et des activités sportives et/ou culturelles s'y déroulent quasi quotidiennement en extérieur et/ou en intérieur.

Le trafic (de routine) généré par l'équipement au niveau du giratoire prévu à l'Est du pont A7 – RD131 se télescopera avec le trafic d'accès au pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris généré par ces grandes manifestations et va entraîner des situations accidentogènes répétées et difficiles au niveau des entrées/sorties de véhicules et des recherches de place de stationnements.

La destruction du merlon paysager pour permettre la mise en place de la voie de circulation d'accès aux portiques d'entrée A7 vers le Nord va créer une proximité visuelle, sonore et olfactive très étroite entre les utilisateurs des équipements et les véhicules empruntant cette voie, et ce malgré la protection paysagère annoncée qui de toute façon ne pourra pas être à la hauteur de celle déjà existante et qui va être détruite.

On pourra, de plus, déplorer la destruction d'une partie d'un skatepark installé il y a quelques années et qui rendra l'utilisation de l'équipement restant quasi-impossible du fait de mitoyenneté avec cette voie de circulation.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

²² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 4 et 5 sur 52

²³ <https://c.ledauphine.com/societe/2021/07/05/isere-reventin-vaugris-vienne-solidarite-les-footballeurs-ont-repondu-en-nombre-a-l-appel>

Considérations sur la logique d'une implantation « Centre »

Pour des raisons logiques, il est évident que Vinci et son cabinet affidé d'ingénierie Ingerop²⁴ poussent depuis le début pour une implantation « centre » afin de maximiser l'utilisation des installations actuelles situées au niveau de la barrière de péage.

Les tendances actuelles en ce qui concerne les barrières de péage autoroutières sont au « *free flow* ». Ceci est parfaitement reconnu au niveau gouvernemental^{25,26}, et des réalisations sont déjà effectives²⁷. Vinci en est d'ailleurs un de ces nombreux promoteur²⁸. De ce fait, il est parfaitement prévisible que dans quelques années la barrière de péage de Reventin-Vaugris sera démontée et que le flux des véhicules sur l'A7 dans les sens Sud-Nord et inverse se feront de façon totalement transparente pour les voitures en mode « *free flow* ». De ce fait, l'implantation des bretelles de raccordement sur des équipements autoroutiers est un sujet sans objet quant à leur positionnement par rapport aux barrières de péage déjà existante, et ne peut être une raison pour justifier l'implantation au « Centre » du demi-échangeur.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur l'empreinte agricole du projet

Une expertise agronomique mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 auprès d'un expert foncier²⁹ a démontré que l'emprise foncière agricole du projet « Centre » va se faire au détriment de terres catégorisées en classe 1 (très bonne qualité agronomique) et 2 (bonne qualité agronomique). Les emprises foncières agricoles de la variante « Sud » promue par la commune de Reventin-Vaugris sont de moins bonne qualité.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur la conformité de l'équipement avec les engagements de la France aux accords de Paris (COP21 et suivantes)

Cette nouvelle infrastructure n'a pas fait la preuve qu'elle est compatible avec le rythme de baisse des émissions des GES prévu par les accords signés par la France lors des COP. Comme décrit plus haut, il est maintenant parfaitement documenté dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ». Ce phénomène pose et remet même en cause la pertinence de ce genre

²⁴ L'histoire de la naissance du cabinet d'ingénierie Ingerop et de ces relations historiques avec Vinci sont de nature à se questionner sur l'absence de conflit d'intérêts dans la sous-traitance chronique qu'entretient Vinci avec Ingerop. Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ingerop>

²⁵ Conseil d'orientation des infrastructures. MOBILITÉS DU QUOTIDIEN : Répondre aux urgences et préparer l'avenir. Janvier 2018.

https://reporterre.net/IMG/pdf/2018.02.01_rapport_coi.pdf

²⁶ https://www.autoroute-transports.fr/wp-content/uploads/2020/11/rapport_economie_des_concessions_autoroutieres_nov2020.pdf

²⁷ <https://www.autoroute-a79.fr/le-peage-a-flux-libre/>

²⁸ <https://ulys.vinci-autoroutes.com/freeflow/> et <https://www.vinci-autoroutes.com/fr/faq/free-flow/quest-ce-que-le-free-flow/>

²⁹ Commune de Reventin-Vaugris (38) Demi-échangeur A7 - Expertise Foncière - 18 octobre 2018. Disponible à <https://mairiereventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

d'équipement et de leur utilité. La déclaration d'utilité publique ne peut pas à ce jour s'appuyer sur une étude sérieuse (non critiquée au moins par l'Autorité Environnementale) démontrant que le projet est "compatible Accord de Paris".

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Conclusions

Dans un tel contexte, et qui malheureusement donne de façon mortifère la priorité à la voiture au détriment d'autres solutions de transport qui ne sont jamais mise en avant et ne bénéficient pas du tout du même intérêt des politiques alors qu'une fraction de plus en plus importante des populations est demandeuse, l'implantation de cet équipement tel que proposé actuellement apparait en contradiction avec les principes de sécurité, de minimisation des impacts environnementaux, et de qualité de vie que la population la plus directement impactée par l'équipement est en droit d'attendre de la part du législateur.

Dans l'hypothèse, ou malgré tout, la nécessité de réalisation de cet équipement était maintenue (ce que je conteste), il ne vous aura pas échappé, Monsieur le Commissaire Enquêteur, qu'une solution alternative viable techniquement (puisque proposée par Vinci) est soutenue par la municipalité de Reventin-Vaugris (et supportée par la majorité de ses habitants) depuis maintenant plus de 5 ans. Les arguments et justifications avancés par la municipalité de Reventin-Vaugris n'ont jamais été considérés par les parties prenantes situées au-dessus de l'échelon communal et toujours rejetés pour des raisons non raisonnablement documentées.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose donc au projet tel que décrit dans le dossier d'enquête publique.

2184	THABARET	YVES	Yyes.th.pmc@hotmail.fr	IMPASSE SAINT-MARTIN	LES CÔTES D'AREY	38138	Déclaration d'utilité publique	Je suis opposé à l'implantation près du centre de la commune à cause du trafic intense que cela va créer et des difficultés à rejoindre Vienne pour les habitants (ceux de Reventin mais aussi des communes avoisinantes) par rapport à ce qui se fait en ce moment. Cela créera également une forme d'enclavement du village de Reventin. Les usagers du complexe sportif seront très touchés par cette implanation: pollution, bruit, circulation Il ne peut pas être pris une telle décision à l'encontre de l'avis de la population et de son conseil municipal.
2185	Jury	Sébastien	sebastien.jury@laposte.net	Chemin de champ sever	Chonas l'amballan	38121	Déclaration d'utilité publique	Bonjour, dans le cadre de cette enquête publique, je me permets de me prononcer contre le projet de demi échangeur. En effet, je suis persuadé que cela va venir perturber l'équilibre de Reventin Vaugris mais aussi des communes avoisinantes. Je pense que les bénéfiques dans le trafic routier d'un tel aménagement seront négligeables par rapport aux difficultés que cela va apporter. Le trafic routier sur nos communes va augmenter occasionnant des nuisances (sonores, pollution...). Je m'inquiète également pour la sécurité de nos communes. En effet, le péage de Reventin Vaugris permet de nombreuses arrestations par la douane de trafiquants de drogues/ go fast. Tâche plus difficile avec un échangeur. Je pense que cet aménagement viendra insécuriser nos villages. Dans un contexte de crise sanitaire puis de guerre en Ukraine, je suis convaincue qu'un tel investissement est inutile. Le coût du projet qui augmente probablement de jour en jour avec l'envol du prix des matériaux et ne calcul par les coûts transverses auxquels les communes devront faire face (augmentations de population, prix des loyers, aménagements des routes, augmentations des élèves dans nos écoles, accès aux soins médicaux...). Ces coûts pèseront sur les riverains locaux. Dans un contexte de crise écologique, non seulement ce projet vient encourager l'utilisation de véhicules individuels mais viens mettre en danger les terres agricoles voisines. Les prix du carburant ne faisant qu'augmenter, ne serait-il pas le moment d'encourager les énergies durables ? Je suis donc pour toutes ces raisons contre ce projet. Jury Sébastien - Infirmier
2186	Grataloup	Christian	grataloupchristian@orange.fr	Impasse Font	Clonas sur Vazeze	38550	Déclaration d'utilité publique	Je suis pour à l'ouverture de l'échangeur afin de désengorger l'entrée et la sortie d'Ampuis. Déplus de nombreux risques d'accident en traversant les localités d'Ampuis, Condrieu, Chavanay. L'environnement sera aussi gagnant pour éviter les longs bouchons le matin et le soir sur le secteur d'Ampuis et à l'entrée de Vienne.
2187	SCI des Alamandières	Gérants	b.freon@arilim.fr	Bernard Frécon	Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	Monsieur le Commissaire Enquêteur, Je m'exprime en tant que gérant de cette petite société domiciliée à Saint Prim. En tant que chef d'entreprise, concevoir un projet centre est d'une aberration sans nom! On projette de concentrer sur quelques 300m et trois sens giratoires minuscules le trafic cumulé du barrage de Vaugris, de la zone d'activités de Vaugris, des grands Pavés, ainsi que tout le trafic provenant des zones de l'est du sud et de l'ouest (dont Roussillon) de Reventin. Si chacun s'accorde sur la nécessité d'un tel aménagement, sachons au moins le mettre au bon endroit, c'est-à-dire au sud du Village, ce qui permettra une plus grande fluidité des échanges et de faciliter la vie des entreprises déjà suffisamment malmenées par ailleurs. Cordialement. B. Frécon
2188	GOUBERT	BRIGITTE	brigoub@free.fr	BRIGITTE GOUBERT	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	Je suis contre l'échangeur de Reventin au centre mais pour au sud. c'est juste de la logique... et ceux afin d'éviter d'énormes nuisances au Reventinois et de ne pas couper le village en deux alors qu'au sud ces nuisances seront minimales pour tout le monde.
2189	Gate	Fanny	fanny.gatet@gmail.com		Reventin Vaugris		Déclaration d'utilité publique	Il est impensable que cet échangeur soit à l'endroit prévu alors que la mairie a une solution moins impactante sur beaucoup de points 1,2 km plus au sud avec un accès plus sûr pour tout le monde.
2190	PICOT	Pierre	cp.picot@neuf.fr		Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Je demande la mise en place au plus vite du demi échangeur tel que présenté dans l'enquête.
2191	PERRUSSET	MURIEL	leirum38@gmail.com	IMPASSE DU FORT	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Oui à l'échangeur NON à sa version centre : en effet la version centre impactera négativement notre qualité de vie : pollution, nuisance sonore, insécurité..... Nous avons fait le choix d'habiter à la campagne en 1996 avec ses avantages et inconvénients (loin de notre lieu de travail) pour avoir une meilleure qualité de vie. Aujourd'hui on nous impose un projet qui apportera plus d'inconvénients que d'avantages alors qu'un autre projet (SUD) permettrait de ne pas impacter de la même manière notre qualité de vie. Pensons aux usagers : OUI, mais aussi aux habitants de REVENTIN et environs. Pensons à la sécurité et qualité de vie de nos enfants et sportifs ; la version centre touchera notre complexe sportif : imaginons les jeunes s'entraîner au foot (en extérieur donc) en pleine circulation de camions et autres véhicules = CRIMINEL Le SOLIDAFoot amène des milliers de personnes au mois de mai ; que va devenir cette manifestation ? Il y aurait beaucoup à dire sur les inconvénients de la version centre REFLECHISSONS avant de créer un projet qui impactera pour des décennies un village où il fait bon vivre Merci
2192	PERRUSSET	MAURICE	2mp38@orange.fr	IMPASSE DU FORT	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Je suis d'accord pour l'échangeur qui est nécessaire mais pas à sa version centre qui sera néfaste pour tous. La version SUD implique beaucoup plus d'intelligences, point de vue environnement, circulations et accès à zone industrielle.... La version centre avec des ronds points inadaptés : exemple - pour des semi-remorques et/ou convois exceptionnels = risques de versements des poids lourds ; pour rappel il y a un lotissement avec des habitants, un complexe sportif qui accueille toute la population reventinoise et alentours, avec des ENFANTS. - difficultés à s'insérer - nuisances sonores, pollution -

2193	DUGARD	Mireille	mireille.dugard@wanadoo.fr		REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Si le projet d'un demi-échangeur Vienne-Sud sur l'A7 qui a pour objet principal de favoriser le désengorgement de la ville de Vienne et son pendant au nord d'Ampuis me semble tout à fait nécessaire, l'option souhaitée par Vinci est véritablement une aberration !!</p> <p>Son implantation qui se situerait en plein centre du village de Reventin-Vaugris occasionnerait énormément d'inconvénients tous plus importants les uns que les autres, que ce soit en matière de sécurité automobile et piétonne ou de pollutions atmosphérique et sonore</p> <p>En effet, l'augmentation très importante de circulation PL et VL sur de nouvelles bretelles d'accès et rond-point à proximité d'un lotissement, de zones d'habitat et également d'équipements sportifs (terrain de foot, de basket, de tennis...) poserait de sérieux problèmes.</p> <p>Par exemple, les règles d'urbanisme exigent qu'un permis de construire ne puisse être accordé que si la construction soit prévue à une distance minimale d'une voie de grande circulation.</p> <p>Dans le projet présenté, il semble que l'autorité publique s'affranchisse de cette règle en créant des voies de circulation à proximité immédiate d'habitations existantes. Les grandes collectivités cherchent à limiter drastiquement la présence et circulation de véhicules leur sein, alors pourquoi imposer cette présence dans des collectivités plus petites. Je comprends et connais la sensation d'étouffement en ville, je ne comprend pas que l'on veuille l'imposer aux Reventinois et Reventinoises. Seraient-ils, serions nous des citoyens de seconde zone</p> <p>OUI, à l'implantation 1 km plus au sud, alternative, en zone non urbanisée non contrainte, proposée par la commune. Elle n'offre que des avantages à bien des égards et répond complètement à l'objectif du projet.</p> <p>Je ne doute pas et j'espère que le bon sens, l'intelligence et la clairvoyance de l'autorité publique l'emporteront au moment de la prise de décision.</p>
2194	Frécon	Bernard	b.frecon@arilim.fr	Bernard Frécon	Saint Prim	38370	Déclaration d'utilité publique	<p>A l'attention de monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Originaire de Reventin-Vaugris depuis des décennies, je reste attaché à cette commune pour la bien connaître et y être encore impliqué par ma famille et sur le plan administratif. J'en connais bien les tenants et aboutissants et en particulier le problème de l'échangeur pour subir jusqu'à ce jour les difficultés liées au trafic routier.</p> <p>Bouchons, attente, pollution, ont été mon quotidien, celui de tous les usagers qui passent Le Grand Chemin, notre village, mon village. Alors pouvez-vous vous en référer à l'expérience de ces usagers: merci de ne pas massacrer encore plus Reventin-Vaugris en respectant la grande majorité de ses habitants, dont nombre d'agriculteurs, qui se sont exprimés en faveur de la variante sud, moins coûteuse, plus fluide...</p> <p>Le long de cette courbe, et sur les bords du Rhône, Les voitures sont bloquées et les camions rugissent. Et dans la majesté des matins et des soirs, Les usagers veulent vivre et en fonction agissent. Et tous les habitants dans un élan d'espoir Dessinent l'échangeur au sud de la zone. Pardon pour le plagiat mais au moins il exprime: Reventin veut pour elle tout le bon qu'elle estime.</p> <p>Merci, monsieur le commissaire enquêteur, de vous faire la porte voix du bon sens, et de nous éviter ainsi de courir à la catastrophe. B. Frécon Reventinois avant d'être primaire.</p>
2195	Drevet	Marie therese		Du college	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Enfin un échangeur tant attendu
2196	COSTA	Antoine	antoinecosta60@gmail.com	Chemin de gerbolle	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Concernant l'intérêt général du projet, on peut mettre en doute la pertinence de la démonstration au travers du dossier présenté. La motivation principale du projet est le désengorgement routier de la ville de Vienne, située au nord de la zone de projet, et de Condrieu située rive droite du Rhône et possédant déjà des accès à l'autoroute A7.</p> <p>L'intérêt général, dans le cas présent et celui de la solution "retenue", consiste à reporter les nuisances et les problèmes de gestion du trafic de deux zones urbaines vers une autre commune, en minimisant les impacts sur l'ensemble des domaines.</p> <p>Le dossier présente un projet de création d'infrastructure alors qu'il devrait présenter un projet d'aménagement qui doit prendre en compte l'ensemble des composantes, aussi bien humaines et environnementales que techniques et financières.</p> <p>Les impacts sur la qualité de vie des riverains du projet n'ont pas été traités sous cet angle là, mais uniquement sur une recherche de conformité réglementaire à minima.</p> <p>Le projet souffre de carences notables sur plusieurs thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la zone d'étude ne correspond pas au périmètre impacté directement ou indirectement par le projet. Pour exemple, les débouchés sur la RN7 ne sont pas ou peu traités. Les conclusions d'absence d'impact ou d'impact peu significatif sur les installations existantes et sur les flux, semblent pour le moins hâtives et hasardeuses. - la variante "retenue", Centre compact, élude totalement les effets du projet sur l'ouvrage supérieur, sur l'axe RN7 - Village de Reventin Vaugris. Or cet ouvrage n'est pas adapté à l'évolution de l'infrastructure envisagée. Le doublement de cet ouvrage semble incontournable pour assurer la sécurité des usagers, et de fait son doublement remettrait en cause l'analyse multicritères qui a conduit au choix de la variante proposée, aussi bien en terme d'impact financier que sur une partie des critères de l'analyse. - l'analyse multicritères exposée qui a conduit au choix de la variante repose sur une méthode peu professionnelle, sans pondération relative des critères, de manière à mettre en exergue les réels enjeux des zones impactées. Cette grille semble avoir été établie sur des bases peu objectives conduisant à une synthèse tronquée. - la prise en compte de la sécurité autour de ce projet apparaît limitée. On ne parle que très peu des risques apportés par le projet et les mesures de prévention nécessaires à éliminer ces risques. C'est le cas pour l'emprunt de l'ouvrage supérieur par les usagers autres que véhicules (piétons, deux roues, ...). - les données utilisées datent d'environ dix ans et ne permettent pas de confirmer la fiabilité des hypothèses et des calculs associés. Le maître d'ouvrage aurait dû actualiser ces données et les conclusions qui en découlent. Le contexte actuel depuis deux ans a modifié les modes de vie, les modes de déplacement, la répartition de la population sur le territoire. ces éléments peuvent modifier de manière substantielle les éléments chiffrés du dossier. - Le dossier ne comporte pas d'étude socio-économique, obligatoire pour ce type de projet, et utile pour comprendre et fiabiliser les hypothèses d'évolution des trafics et des flux.
2197	Preher	Alexandre	apreher@gmail.com	Rue Jules Guesde	ST MAURICE L'EXIL	38550	Déclaration d'utilité publique	Des bouchons de plus en plus important des voitures qui émanent beaucoup alors que l'échangeur ferait plus de circulation et donc moins de pollution : que des avantages. Sans parler de la vie économique de Vienne

2198	Peyre	Coraline	coraline.peyre@gmail.com	Route du Pilat	VERNZIOZ	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Habitante de Vernioz et allant régulièrement sur Lyon, je suis pour la création du demi-échangeur. MAIS pas où il est proposé actuellement. Je suis pour la version plus au Sud, proposé par le village de Reventin-Vaugris, qui me permettrait d'accéder plus directement à l'entrée du demi-échangeur sans avoir à traverser une partie du village.</p> <p>La proposition actuelle, créerait des bouchons au milieu du village, plus de pollutions pour les infrastructures sportives aux alentours et des nuisances pour les riverains à proximité.</p> <p>Il serait bien d'écouter les principaux intéressés soit les habitants du village de Reventin-Vaugris qui ne sont pas contre ce projet mais qui ne veulent pas accentuer la cassure de leur village.</p>
2199	COSTA	Antoine	antoinecosta60@gmail.com	Chemin de gerbolle	REVENTIN VAUGRIS	38121	Autorisation environnementale	<p>Bonjour,</p> <p>A la lecture du complément au dossier de DUP, et notamment les contributions des services instructeurs consultés, force est de constater que le maître d'ouvrage, non seulement ne répond que partiellement aux observations émises, mais ne répond que partiellement aux obligations réglementaires.</p> <p>Par exemple, l'étude environnementale ne prend pas en compte de manière sérieuse les impacts et risques induits par le projet. L'étude "Bruit" n'est pas menée conformément aux obligations. Il s'agit bien d'un projet de nouvelle infrastructure pour répondre à une évolution significative du trafic routier.</p> <p>L'étude doit être sur l'ensemble du périmètre de l'étude, qui par ailleurs a été minimisée.</p> <p>L'étude de dangers n'est pas suffisamment détaillée et s'appuie sur des données qui datent et qui ne correspondent pas à la réalité de l'environnement du projet.</p> <p>L'augmentation du trafic et la modification des usages dans la zone du projet vont générer de nouveaux risques pour les usagers piétons et les deux-roues entre autres.</p> <p>Le niveau de réponse des services consultés est faible. Le maître d'ouvrage aurait pu / dû solliciter les services n'ayant pas répondu, et les relancer afin d'obtenir les contributions utiles pour fiabiliser et faire évoluer dans le bon sens un projet qui apparaît fragile.</p> <p>Par exemple, la DREAL AURA n'a pas répondu pour un projet avec des impacts non négligeables sur l'environnement.</p> <p>Les recommandations de l'autorité environnementale ne sont pas toutes prises en compte alors que certaines carences du dossier sont mises en avant. Pour quelle raison le maître d'ouvrage n'a pas fait évoluer son projet pour répondre aux recommandations ?</p>
2200	GERIN	Christine	rassatch@orange.fr	Lotissement la plaine	REVENTIN VAUGRIS	38121	Enquête parcellaire relative à l'opération	<p>Habitante du Lotissement la plaine, je suis CONTRE !</p> <p>Mais dans le cas où le projet aura lieu, quels seront les avantages pour les habitants du lotissement ?</p> <p>Isolation phonique des maisons (fenêtres + porte) ?</p> <p>Gratuités du péage pour se rendre à LYON ? Il serait intéressant de se pencher sur la question !!!!</p>
2201	Jacquet	Florelle	florelle.jacquet@gmail.com	Chemin du lièvre	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Oui au demi-échangeur mais placé au bon endroit, c'est à dire au SUD !</p> <p>Habitant au Vieux Vaugris, nous allons être directement impacté par la création du projet du demi échangeur centre. La circulation au niveau du giratoire de la station essence est déjà très compliquée actuellement, ça ne fera qu'empirer avec le projet centre, la sécurité de ce lieu est clairement compromise, poussant à créer une réelle coupure entre les différentes parties du village de Reventin Vaugris. Ayant un enfant en bas âge, nous redoutons clairement le moment où nous devons faire les allers et retours pour emmener notre fils à l'école ou à ses activités sportives.</p> <p>La création d'un demi-échangeur est plus que nécessaire, mais pas au détriment de tout un village ! Une autre solution est possible, oui au demi-échangeur SUD !</p>
2202	Mencieux	Alexandre	alexandremencieux@yahoo.fr	Route du Pilat	Vernioz	38150	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Habitant Vernioz et allant régulièrement sur Lyon, je suis pour la création du demi-échangeur dont la nécessité n'est plus à prouver MAIS AU BON ENDROIT. La solution actuelle située au cœur du village entraînerait des dégâts indélébiles et inacceptables car accentuerait la scission du village, se trouve à proximité directe des infrastructures sportives. 3 ronds-points trop étroits sur 400m devant absorber un flux de + de 600 camions par jour sans compter les voitures ce qui créera des bouchons de part et d'autres de la RN7.</p> <p>Il est indispensable que la solution Sud soit étudiée de façon SÉRIEUSE.</p>
2203	Rabechault	Robin	rabechault.robin@yahoo.fr	Chemin du lièvre	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Oui au demi-échangeur mais placé au bon endroit, c'est à dire au SUD !</p> <p>Habitant au Vieux Vaugris, nous allons être directement impacté par la création du projet du demi échangeur centre. La circulation au niveau du giratoire de la station essence est déjà très compliquée actuellement, ça ne fera qu'empirer avec le projet centre, la sécurité de ce lieu est clairement compromise, poussant à créer une réelle coupure entre les différentes parties du village de Reventin Vaugris. Ayant un enfant en bas âge, nous redoutons clairement le moment où nous devons faire les allers et retours pour emmener notre fils à l'école ou à ses activités sportives.</p> <p>La création d'un demi-échangeur est plus que nécessaire, mais pas au détriment de tout un village ! Une autre solution est possible, oui au demi-échangeur SUD !</p>
2204	R						Déclaration d'utilité publique	
2205	Baille	Elisabeth	elisabeth.bauffrere@free.fr		Vienne	38200	Autorisation environnementale	<p>Pourquoi ne pas utiliser le tracé proposé par Reventin Vaugris qui préserve plus le village ?</p> <p>UN ÉCHANGEUR À REVENTIN VAUGRIS, UNE AUTRE SOLUTION EXISTE !</p> <p>LA MAIRIE DE NON-NOISES DU VILLAGE RECHERCHE ROUTIÈRE ASSURANCE & POLLUTION</p> <p>LA MAIRIE DE NON-NOISES DU VILLAGE PRÉFÈRE VILLAGE PRÉSERVÉ</p>

2206	DOD ET	Vincent	dodetv2@ wanadoo.fr	Vincent DODET	Reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour</p> <p>La nécessité de créer un échangeur au sud de Vienne est indispensable afin de désengorger le trafic sur Vienne et ses alentours. Néanmoins, la version Centre ne semble pas être la meilleure solution vis à vis de la sérénité et la sécurité de la population traversant ces points durs autour d'un échangeur au centre.</p> <p>Les véhicules et piétons venant de la RD131 ou de la RN7 se retrouveront au giratoire coté stade, qu'il entre ou non sur l'autoroute. La solution Sud proposée par la mairie de Reventin-Vaugris répond clairement à cette problématique en séparant les usagers souhaitant prendre l'autoroute et les autres.</p> <p>La solution SUD est donc à privilégier.</p>
2207	COST A	Antoine	antoinecost a60@gmail. com	Chemin de gerbolle	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>La variante proposée comme "retenue" n'est pas la solution qui répond de manière optimale à tous les enjeux environnementaux, financiers, socio-économiques et surtout humains.</p> <p>Les critères d'analyse multicritères doivent être pondérés afin d'objectiver le résultat.</p> <p>Les données socio-économiques et techniques doivent être actualisées.</p> <p>L'estimation financière de la solution proposée doit être actualisée pour tenir compte des coûts "oubliés" nécessaires à l'aménagement (rond-point de la RN7, adaptation de l'ouvrage supérieur, ...).</p> <p>L'estimation financière de la solution proposée doit intégrer les mesures environnementales "oubliées", comme par exemple la complétude des protections acoustiques et la mise en sécurité des abords de l'infrastructure créée.</p> <p>Si l'on prend en compte tous ses éléments à ajouter et surtout à mettre en œuvre, la seule solution viable et répondant de manière optimale aux exigences du projet et surtout aux doléances des principaux impactés, est :</p> <p>LA VARIANTE SUD.</p>
2208	Vidor	Emmanu el			REVENTIN	38121	Déclaration d'utilité publique	

Emmanuel VIDOR
200 Impasse de la Conche
38121 Reventin-Vaugris

Contribution à l'enquête publique « Echangeur Vienne Sud »

Monsieur le commissaire enquêteur, veuillez trouver ci-joint un ensemble de remarques et de considérations sur le projet présenté qui justifient ma totale opposition à celui-ci. Après une introduction et un bref rappel historique, mes arguments sont regroupés par thèmes (présentés par ordre décroissant d'impact). Une conclusion achèvera ce document.

Rappel historique

Durant l'été 2016, une concertation publique organisée par le comité de pilotage de ce projet a été organisée et a conduit à la décision par celui-ci du choix de la variante dite « Centre ». Les « concertés » étaient invités à se prononcer sur 4 (et non pas 3 !) options relatives à ce projet : une variante dite « Nord », une variante dite « Sud » et deux variantes dénommées « Centre » et « Centre Compact ». Le choix d'un nombre de quatre réponses possibles au lieu de trois (soit une par variante, Nord, Centre et Sud) nous permet de penser que le désir de l'organisateur de cette « concertation » (Vinci) fut d'orienter les résultats de cette « concertation » en faveur de la variante « Centre ». En effet, la proposition de deux variantes « Centre » (dénommées « Centre » et « Centre Compacte ») a bien évidemment entraîné un « *biais de sondage* » (plus précisément un « *biais de liste* ») auprès des concertés et a artificiellement (et injustement) avantagé cette option au détriment des deux autres en entraînant/aspirant le vote de plus de « concertés » que ne l'aurais fait une seule option « Centre ». Il s'agit là d'une technique bien connue des sondeurs d'opinion et des spécialistes en marketing destiné à orienter les résultats de sondages en leur faveur tel qu'étudié dans de nombreuses études¹ et dont les dérives ont été récemment dénoncées². Pourquoi deux options n'ont-elles pas été proposées pour la variante « Sud » : « Sud » et « Sud Compacte » ou pour la variante « Nord » : « Nord » et « Nord compacte » ? Aucuns arguments ne justifient ce choix délibéré et biaisant. De plus, il faut se souvenir que les résultats de cette concertation³ furent de 205 préférences (sur les 387 contributions affichant une préférence pour une variante précise parmi les 607 contributions déposées au total) pour les variantes « Centre » agrégées, de 163 préférences pour la variante « Sud », et de 19 préférences pour la variante « Nord ». On peut donc légitimement se poser la question de ce qu'aurait été les résultats de cette concertation si un seul choix possible pour l'option « Centre » avait été proposé.

Le cabinet d'expertise C3E, mandaté par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 afin de réaliser une analyse critique de l'évaluation environnementale menée sur la variante « Centre compacte », retenue par le comité de pilotage à l'issue de cette concertation publique, a rendu des

¹ F.X. SCHWEYER. L'enquête par questionnaire. Des contextes d'usage variable. Editions CURAPP, Les méthodes au concret, PUF, 2000

² Pierre FRANCE & Antoine VAUCHEZ. Sphère Publique - Intérêt Privés : Enquête sur un grand brouillage. Sciences Po Les Presses, 2017

³ <https://www.a7-echangeur-viennesud.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/10/A7VS-BilanConcertation-102016.pdf>

conclusions critiquant sévèrement la pertinence des critères pris en compte pour analyser et comparer les variantes⁴. Le rapport de cette expertise conclue que les modalités de la concertation n'ont pas permis de balayer l'ensemble des effets du projet sur le territoire : définition peu précise de ce que recouvrait chacun des critères ; pas de justification du niveau d'appréciation des impacts des variantes pour chaque critère ; peu d'objectivité au vu des caractéristiques des impacts sur l'environnement.

Le dossier de concertation indiquait systématiquement et pour tous les aspects des impacts sur l'environnement que des études seront réalisées une fois une solution choisie et retenue. Aucune approche, même minimale, n'appuyait la comparaison proposée dans le dossier de concertation. Cette absence a eu comme conséquences :

- Une absence d'analyse environnementale digne de ce nom préalablement au choix de la solution retenue, ne permettant donc pas de mettre en œuvre la démarche « éviter – réduire – compenser ». L'évitement repose essentiellement sur le choix de l'emplacement du projet ;
- Un droit à l'information du public en matière d'environnement qui n'a pas été respecté puisqu'aucune information environnementale pertinente n'a été fournie dans le dossier. Ce dernier s'est contenté d'indiquer que des études seront réalisées et qu'elles permettront d'éviter les impacts ;
- Une appréciation des niveaux d'impacts des différentes variantes pour les critères environnementaux peu objective et peu justifiée.

L'analyse menée par ce cabinet C3E a conduit à des conclusions inverses à celles proposées dans le résumé du dossier de concertation.

En conséquence, je considère comme non valide, le processus qui a conduit à ce choix initial. De plus, comme le disent les textes⁵, les commissaires enquêteurs ont comme objectif, entre autres, d'évaluer la régularité de la procédure de concertation pour juger de l'utilité publique d'un projet. Ceci fait-il partie du mandat de l'enquête publique en cours ?

Considération sur les aspects « Flux de véhicules et risque accidentogènes »

Le pont de la RD31 qui surplombe l'autoroute A7 est un axe majeur et essentiel (car pratiquement unique) permettant aux habitants des quartiers du vieux Vaugris, des Joncs (le long de la N7) et de Vaugris (sur le plateau situé à l'ouest de la N7) de rejoindre le centre village, ses commerces et équipements. Il est emprunté non seulement par des voitures mais aussi par des piétons et des cyclistes (en nombre croissant). De plus, un projet de revitalisation du centre village est en cours depuis plusieurs années et grâce à la récente (fin 2021) implantation d'un commerce multi-services, le nombre d'habitants de Reventin-Vaugris se rendant sur ce site est en croissance et ne peut que croître à l'avenir.

⁴ Conseil Expertises Etudes en Environnement. Commune de Reventin Vaugris - PROJET DE DEMI-ECHANGEUR SUR L'AUTOROUTE A7. Février 2018-V1. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

⁵ Loi 83.630 du 12 juillet 1983 (dite loi « Bouchardeau ») relative à la démocratisation des enquêtes publiques

A l'inverse, il représente l'axe principal pour les habitants des quartiers du « Centre Village » et de « La Conche » pour rejoindre la N7 et ensuite diffuser vers le nord ou le Sud en fonction de leur besoin.

De plus, cet axe représente l'axe de passage obligatoire de tous les véhicules se rendant sur la N7 (ou en provenance de la N7) sur les communes des Cotes d'Arey, d'Assieu, Vernioz, Cours-et-Buis, etc.

En cas d'implantation de l'échangeur au « Centre », le nombre de passage sur ce pont va croître de façon très importante puisque les prévisions de trafic généré par ce demi-diffuseur de Vinci sont de 9 260 véhicules jours (dont 5% de poids lourds [PL], soit pratiquement 500 par jour) à échéance 2025^{6,7} se répartissant en un trafic de 4 020 véhicules jours (dont 4.2% de PL) en sortie (en provenance du Nord, dont une partie emprunterons le pont) et un trafic de 5 240 véhicules jours (dont 5.9% de PL) en entrée (en direction du Nord dont une partie emprunterons le pont). Ce trafic va bien évidemment se surajouter à celui déjà existant (et lui aussi attendu en hausse) et qui concerne les véhicules qui ne sont pas destinés à s'insérer ou provenir de l'A7 au moyen de cet échangeur.

Selon les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131-2), le trafic au niveau du pont lui-même va passer de 4 850 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 850 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet), soit une augmentation de 62% du trafic global sur le pont et une augmentation de 48.5 PL/jour à 235.5 PL/jour (soit 400% d'augmentation du trafic PL). Ce qui veut dire concrètement que, si on considère que ce trafic PL va s'effectuer à 95% entre 6h du matin à 20h le soir (soit sur une plage horaire de 14 heures), alors environ 16 PL vont défiler par heure ($[235.5 \times 0.95] / 14$) sur ce pont, soit toutes les 3 à 4 minutes. Il n'est nulle part fourni des données sur la faisabilité de 2 PL se croisant en même temps sur le pont, ni d'ailleurs sur les giratoires l'alimentant. Aucune simulation en conditions réelle n'a été menée.

De plus, je remarque qu'aucun document et information technique sur la résistance de ce pont au futur trafic n'est fourni dans les documents fournis en pré-read à l'enquête. Une analyse technique sur l'état actuel de la structure interne de ce pont, de son vieillissement, de sa capacité à encaisser les charges et les vibrations entraînées par le nouveau trafic a-t-elle été pratiquée (par un cabinet d'expert non lié à Vinci) ? Comme vous le savez sans doute, l'état des ouvrages d'art en France est considéré comme mauvais et cela a été rapporté par la mission d'information sur la sécurité des ponts de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat mise en place à la suite de l'effondrement du pont Morandi à Gênes le 14 août 2018.⁸ Comment ce pont va-t-il encaisser l'augmentation de charge induite par ce demi-échangeur ?

En ce qui concerne la branche de la RD131 en provenance du giratoire de la RN7 et descendant vers le pont enjambant l'A7, les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131 Liaison) prévoient que le trafic va passer de 3 620 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 800 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet). Ce qui veut dire concrètement que, plus de 234 PL/j vont se présenter pour emprunter ce giratoire (en provenance de la N7 par le Sud ou le Nord).

De plus, je voudrais porter à votre attention qu'un rapport d'expertise et une analyse circulaire mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 après du cabinet Noesis⁹ et qui a utilisé des comptages réalisés en février 2018 par son prestataire Alyce et une analyse plus

⁶ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B02, Chapitre III.3, page 64

⁷ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 338 et 339

⁸ Rapport d'information n° 609 (2018-2019) de MM. Patrick CHAIZE et Michel DAGBERT, fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, déposé le 26 juin 2019. <http://www.senat.fr/rap/r18-609/r18-6091.pdf>

⁹ Noesis. ETUDE D'OPPORTUNITÉ DE CREATION D'UN ECHANGEUR AUTOROUTIER SUR LA COMMUNE DE REVENTIN VAUGRIS. Rapport d'expertise 2018. Disponible à <https://mairieeventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

pertinente que la méthodologie utilisée par Vinci et son prestataire (étude de capacité basée sur des comptages horaires au niveau du giratoire N7 et de ses branches, de simulations de trafic exprimées en Heure de Pointe du Matin (HPM) et en heures de pointe du soir (HPS) et non pas sur des données moyennées à la journée et la prise en compte du dimensionnement géométrique des carrefours impactés) a révélé qu'au niveau du carrefour giratoire N7/CD131, il existe déjà (en 2018) une sollicitation très importante de ses capacités (>à 90% dans le sens Sud-Nord en HPM et de 115% dans le sens Nord-Sud en HPS). Les simulations menées par cette étude montrent pour 2021 (date estimée pour la mise en service de l'échangeur), puis pour 2028 et enfin pour 2036, un dépassement de sa capacité dans le sens Sud-Nord en HPM 2021 (>100%) et une accentuation de sa surcharge à 120% dans le sens Nord-Sud en HPS 2021, ainsi qu'à l'atteinte de ses capacités dans toutes ses autres branches. Les chiffres pour 2028 et 2036 sont bien évidemment beaucoup plus défavorables avec atteinte d'une saturation complète.

En ce qui concerne le trafic sur le pont de la RD131 enjambant la N7, les prévisions de circulation exprimées en HPM et HPS font état d'une augmentation importante des trafics avec plus de 1000 véhicules (deux sens confondus) en HPM et en HPS, représentant une augmentation de 60% des trafics en HPM et HPS. Ces chiffres, provenant d'un groupe différent, sont donc cohérents avec les pourcentages d'augmentations mentionnés plus haut.

On peut, de plus, raisonnablement douter de la justesse de toutes ces estimations de trafic en raison du fait que ces données reposent sur des comptages fait en 2015¹⁰, et sont de ce fait déjà obsolètes à ce jour. Ce fait a d'ailleurs aussi été relevé par l'Autorité Environnementale dans son avis sur ce projet¹¹.

Dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, le ministère de la Transition Ecologique dans sa lettre du 19 Aout 2020¹² signalait déjà le caractère potentiellement conflictuel entre l'augmentation du trafic au niveau du giratoire RN7-RD131 et les modes de circulation dit doux appelés à croître de façon inexorable dans cette zone.

Enfin, et peut être le plus important, Vinci (et ses cabinets d'expertise et d'ingénierie affidés) occultent totalement et ne prennent pas en compte le phénomène « d'effet rebond » ou dit de « trafic induit » que va générer cet équipement. Il est maintenant parfaitement documenté depuis des décennies et ce dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique ou technologie apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ».

Dans le cas qui nous intéresse, on peut donc s'attendre à une augmentation du trafic drainé par cet équipement bien au-delà des prévisions avancées par Vinci. Dans le domaine des infrastructures routières, ceci a été théorisé par Martin GH Mogridge dès 1990¹³, et repris par de nombreux expert en la matière dont Yves Crozet, nommé en 2008 à la tête de l'Observatoire Energie Environnement des Transports (OEET), organisme créé à la suite du Grenelle de l'environnement et président du groupe opérationnel « Mobilités, territoires et développement durable » du programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT). Celui-ci défend, avec beaucoup d'autres, le fait que les infrastructures routières ne sont pas responsables des problèmes de

¹⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B03, Chapitre VI 4.3, page 159

¹¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.5, page 511

¹² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 6 et 7 sur 52

¹³ Mogridge MGH. Travel in towns: jams yesterday, jams today and jams tomorrow? MacMillan Reference books, 1990

mobilité¹⁴. L'observation de cet effet rebond au niveau des infrastructures routières a eu lieu à plusieurs reprises¹⁵. L'Autorité Environnementale a d'ailleurs émis de multiples avis ces dernières années sur les sous-estimations chroniques des donneurs d'ordre dans ce genre de dossier^{16,17}. Les élus, à tous les niveaux (communaux, inter-communaux, départementaux, et régionaux), sont malheureusement très souvent totalement ignorant de ces considérations et se font constamment « berné » par les « vendeurs » de solution de mobilité que sont les sociétés autoroutières dont la raison d'être ne peut qu'être de promouvoir plus de trafic sur leurs installations, afin de les rentabiliser au maximum et ce quoiqu'elles puissent déclamer ou nous laisser croire.

En conséquence, l'échangeur dans son implantation projetée va entraîner une dégradation majeure de la « circulabilité et de la sécurité » des voies de communication déjà existantes dans sa périphérie proche (et qui est déjà très dégradée en HPM et en HPS). Ceci va avoir pour conséquences d'augmenter les risques accidentogène de toute nature et de dégrader la qualité de vie des habitants de Reventin-Vaugris pour qui cet axe est important. Je ne me prononce pas sur la pertinence, la nature et la validité scientifique des arguments avancés par de nombreux édiles de la municipalité de Vienne, de son intercommunalité et de nombreuses structures économiques associées, relatif à l'impact positif (réduction du trafic sur les flux de circulation de l'axe Nord-Sud au niveau du Quai Riondet à Vienne, augmentation des chiffres d'affaires en tout genre et augmentation du tourisme !) qu'aura l'équipement. On ne peut qu'en douter basé sur l'expérience accumulée dans d'autres projets de même nature et ce dans de nombreux pays^{18,19}. A qui veut-on faire croire que Vienne et ses structures associées vont être plus facilement accessible grâce à cet équipement, et que les quelques % de réduction de circulation sur le Quai Riondet en HPM et en HPS (à supposer qu'ils soient réels) vont « *changer la vie* » du territoire ! Tout ceci est ridicule.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur les aspects « Pollutions » en tout genre

Le bruit ambiant généré par les passages de véhicule répété va augmenter le niveau moyen au détriment des habitants des maisons situées au niveau du Lotissement dit « La Plaine » et générer des Points Noirs Bruit, dont le « traitement » n'a pas été décrit. Ce point a été soulevé par l'Autorité Environnementale dans son avis²⁰ et les réponses apportées par Vinci²¹ ne sont pas susceptibles de modifier les choses. Du fait des trafics, et quoi que l'on fasse, aucune modification ne pourra modifier favorablement la situation.

La disparition d'un certain nombre d'arbres et de couvert végétal va entraîner une dégradation du champ visuel sur une zone ayant déjà un aspect très dégradé.

¹⁴ <https://www.millenaire3.com/Interview/2012/les-infrastructures-ne-sont-pas-responsables-des-problemes-de-la-mobilite>

¹⁵ <https://www.dna.fr/transport/2021/12/18/gco-un-nouveau-bouchon-au-peage-d-ittenheim-ce-samedi> et

¹⁶ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/220127_contournement_ouest_strasbourg_67_delibere_cle01ff67.pdf

¹⁷ http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/190206_note_infrastructures_routieres_-_delibere_cle7d21bf.pdf

¹⁸ <https://theconversation.com/pourquoi-supprimer-des-autoroutes-peut-reduire-les-embouteillages-171562>

¹⁹ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01480663/document>

²⁰ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Avis de l'autorité Environnementale d'Avril 2021, Chapitre 2.2.6, pages 511 et 512

²¹ Document Complément du demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7. Pièce B11, Réponse du Maître d'Ouvrage, Chapitre II.4, pages 520 à 523

Du fait des augmentation de trafic, les densités de particules fines émises par les véhicules vont augmenter localement et vont continuer à dégrader la qualité de l'air pour les habitants limitrophes de cet équipement.

Enfin, et pour finir, dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, l'ARS Auvergne-Rhône Alpes dans son courrier du 10 Septembre 2020²² soulignait déjà le caractère contradictoire du choix de l'implantation centre par rapport aux préconisations du plan Régional Santé Environnement 2017-2021 - Action 17.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur « l'exploitabilité du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris »

On ne trouve dans les différents documents aucune étude d'impact sur le fonctionnement du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris. Or, l'implantation de l'échangeur au centre va considérablement dégrader la qualité de vie et l'exploitabilité du centre sportif et culturel représenté par le gymnase, les bâtiments connexes et les différents terrains de sports environnants implantés le long de l'A7. De multiples associations (dont beaucoup d'associations non enregistrés à Reventin-Vaugris) utilisent ces équipements pour leurs activités. On peut estimer qu'une trentaine d'évènements sont organisés chaque année (dont certains drainent jusqu'à plusieurs milliers de participants²³) et des activités sportives et/ou culturelles s'y déroulent quasi quotidiennement en extérieur et/ou en intérieur.

Le trafic (de routine) généré par l'équipement au niveau du giratoire prévu à l'Est du pont A7 – RD131 se télescopera avec le trafic d'accès au pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris généré par ces grandes manifestations et va entraîner des situations accidentogènes répétées et difficiles au niveau des entrées/sorties de véhicules et des recherches de place de stationnements.

La destruction du merlon paysager pour permettre la mise en place de la voie de circulation d'accès aux portiques d'entrée A7 vers le Nord va créer une proximité visuelle, sonore et olfactive très étroite entre les utilisateurs des équipements et les véhicules empruntant cette voie, et ce malgré la protection paysagère annoncée qui de toute façon ne pourra pas être à la hauteur de celle déjà existante et qui va être détruite.

On pourra, de plus, déplorer la destruction d'une partie d'un skatepark installé il y a quelques années et qui rendra l'utilisation de l'équipement restant quasi-impossible du fait de mitoyenneté avec cette voie de circulation.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

²² COMPLÉMENT N°1 DEMANDÉ PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR - ELEMENTS RELATIFS A LA CONCERTATION INTER-SERVICES, pages 4 et 5 sur 52

²³ <https://c.ledauphine.com/societe/2021/07/05/isere-reventin-vaugris-vienne-solidarite-les-footballeurs-ont-repondu-en-nombre-a-l-appel>

Considérations sur la logique d'une implantation « Centre »

Pour des raisons logiques, il est évident que Vinci et son cabinet affidé d'ingénierie Ingerop²⁴ poussent depuis le début pour une implantation « centre » afin de maximiser l'utilisation des installations actuelles situées au niveau de la barrière de péage.

Les tendances actuelles en ce qui concerne les barrières de péage autoroutières sont au « *free flow* ». Ceci est parfaitement reconnu au niveau gouvernemental^{25,26}, et des réalisations sont déjà effectives²⁷. Vinci en est d'ailleurs un de ces nombreux promoteur²⁸. De ce fait, il est parfaitement prévisible que dans quelques années la barrière de péage de Reventin-Vaugris sera démontée et que le flux des véhicules sur l'A7 dans les sens Sud-Nord et inverse se feront de façon totalement transparente pour les voitures en mode « *free flow* ». De ce fait, l'implantation des bretelles de raccordement sur des équipements autoroutiers est un sujet sans objet quant à leur positionnement par rapport aux barrières de péage déjà existante, et ne peut être une raison pour justifier l'implantation au « Centre » du demi-échangeur.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur l'empreinte agricole du projet

Une expertise agronomique mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 auprès d'un expert foncier²⁹ a démontré que l'emprise foncière agricole du projet « Centre » va se faire au détriment de terres catégorisées en classe 1 (très bonne qualité agronomique) et 2 (bonne qualité agronomique). Les emprises foncières agricoles de la variante « Sud » promue par la commune de Reventin-Vaugris sont de moins bonne qualité.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur la conformité de l'équipement avec les engagements de la France aux accords de Paris (COP21 et suivantes)

Cette nouvelle infrastructure n'a pas fait la preuve qu'elle est compatible avec le rythme de baisse des émissions des GES prévu par les accords signés par la France lors des COP. Comme décrit plus haut, il est maintenant parfaitement documenté dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ». Ce phénomène pose et remet même en cause la pertinence de ce genre

²⁴ L'histoire de la naissance du cabinet d'ingénierie Ingerop et de ces relations historiques avec Vinci sont de nature à se questionner sur l'absence de conflit d'intérêts dans la sous-traitance chronique qu'entretient Vinci avec Ingerop. Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ingerop>

²⁵ Conseil d'orientation des infrastructures. MOBILITÉS DU QUOTIDIEN : Répondre aux urgences et préparer l'avenir. Janvier 2018.

https://reporterre.net/IMG/pdf/2018.02.01_rapport_coi.pdf

²⁶ https://www.autoroute-transports.fr/wp-content/uploads/2020/11/rapport_economie_des_concessions_autoroutieres_nov2020.pdf

²⁷ <https://www.autoroute-a79.fr/le-peage-a-flux-libre/>

²⁸ <https://ulys.vinci-autoroutes.com/freeflow/> et <https://www.vinci-autoroutes.com/fr/faq/free-flow/quest-ce-que-le-free-flow/>

²⁹ Commune de Reventin-Vaugris (38) Demi-échangeur A7 - Expertise Foncière - 18 octobre 2018. Disponible à <https://mairiereventinvaugris.fr/fr/rb/674403/les-actions-de-la-municipalite>

d'équipement et de leur utilité. La déclaration d'utilité publique ne peut pas à ce jour s'appuyer sur une étude sérieuse (non critiquée au moins par l'Autorité Environnementale) démontrant que le projet est "compatible Accord de Paris".

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Conclusions

Dans un tel contexte, et qui malheureusement donne de façon mortifère la priorité à la voiture au détriment d'autres solutions de transport qui ne sont jamais mise en avant et ne bénéficient pas du tout du même intérêt des politiques alors qu'une fraction de plus en plus importante des populations est demandeuse, l'implantation de cet équipement tel que proposé actuellement apparait en contradiction avec les principes de sécurité, de minimisation des impacts environnementaux, et de qualité de vie que la population la plus directement impactée par l'équipement est en droit d'attendre de la part du législateur.

Dans l'hypothèse, ou malgré tout, la nécessité de réalisation de cet équipement était maintenue (ce que je conteste), il ne vous aura pas échappé, Monsieur le Commissaire Enquêteur, qu'une solution alternative viable techniquement (puisque proposée par Vinci) est soutenue par la municipalité de Reventin-Vaugris (et supportée par la majorité de ses habitants) depuis maintenant plus de 5 ans. Les arguments et justifications avancés par la municipalité de Reventin-Vaugris n'ont jamais été considérés par les parties prenantes situées au-dessus de l'échelon communal et toujours rejetés pour des raisons non raisonnablement documentées.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose donc au projet tel que décrit dans le dossier d'enquête publique.

2209	Ruchon	Patrick	patrick.ruchon@wanadoo.fr	Lein Hallec	Treglamus	22540	Déclaration d'utilité publique	<p>Ce projet d'échangeur me semble reposer sur deux contradictions fondamentales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'heure ou les pouvoirs publics et les plus hautes autorités de l'état affirment vouloir recentrer leur action sur les territoires trop longtemps ignorés, ce projet vient se heurter aux souhaits majoritaires des habitants de la commune .Ceux ci proposent un autre projet beaucoup moins impactant pour leur vie quotidienne:n'y a-t-il pas là un déni de démocratie? -A l'heure où ces mêmes autorités affirment vouloir favoriser les formes de circulation douce ce projet amènerait un surcroît important de circulation routière dans un espace très fréquenté par les Reventinois :en effet il vient s'intercaler entre les deux parties de la commune ,rendant l'accès ,aux commerces, aux services, aux loisirs bien problématique pour toute personne voulant privilégier cette circulation douce (vélos, piétons par exemple). La aussi le second projet paraît plus respectueux de ces ambitions
2210	Rabai	Charlotte	charlotte.rabai@gmail.com	Montée de la Cotillonne	Les Côtes d'Are	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>En tant qu'habitante des Côtes d'Are, je suis très inquiète de ce projet d'échangeur Centre à Reventin. Il va nécessairement impacter notre qualité de vie et notamment nos déplacements pour nous rendre sur Vienne vont être perturbés et très ralentis. Le niveau de pollution et de sécurité aux abords des trois ronds points va être catastrophiques. Nous sommes très attachés au village de Reventin qui représente un pôle attractif en terme de petits commerces de proximité, de complexe sportif, de paysage et de nature. Tout cela va être dénaturé par un projet mal pensé et mal situé. Les modes doux de déplacement seront réduits à peu de chagrin. Ça n'est pas ce que nous voulons pour la planète, pour nos enfants...</p> <p>Je vous remercie de l'attention portée à mes remarques.</p> <p>Cordialement Mme Rabai Charlotte</p>
2211	Rabai	Charlotte	charlotte.rabai@gmail.com	Montée de la Cotillonne	Les Côtes d'Are	38138	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>En tant qu'habitante des Côtes d'Are, je suis très inquiète de ce projet d'échangeur Centre à Reventin. Il va nécessairement impacter notre qualité de vie et notamment nos déplacements pour nous rendre sur Vienne vont être perturbés et très ralentis. Le niveau de pollution et de sécurité aux abords des trois ronds points va être catastrophiques. Nous sommes très attachés au village de Reventin qui représente un pôle attractif en terme de petits commerces de proximité, de complexe sportif, de paysage et de nature. Tout cela va être dénaturé par un projet mal pensé et mal situé. Les modes doux de déplacement seront réduits à peu de chagrin. Ça n'est pas ce que nous voulons pour la planète, pour nos enfants...</p> <p>Je vous remercie de l'attention portée à mes remarques.</p> <p>Cordialement Mme Rabai Charlotte</p>
2212	Costa Mula	Quentin	qcostamula@gmail.com	Rue Galilée	Montreuil	93100	Déclaration d'utilité publique	<p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Je vous adresse par la présente mon avis défavorable au projet d'échangeur sur le secteur centre.</p> <p>Si je ne réside plus sur la commune, j'ai été résident et usager pendant près de vingt ans des équipements installés sur ce territoire et celui des agglomérations contigües à ce dernier. Au demeurant, j'exerce encore à ce jour mes devoirs de citoyenneté sur la commune et reste un usager du réseau de transport bien informé de ses problématiques intrinsèques.</p> <p>Le projet proposé qui avance comme seule thématique la gestion des flux, déporte un problème existant sur les communes de Vienne, Ampuis et Condrieu sur la commune de Reventin-Vaugris.</p> <p>Ne niant pas l'intérêt d'une décongestion des voiries de ces communes, le projet présenté comme une évidence n'en est pas une. Il fait abstraction de son contexte même le plus proche. Et je ne peux que constater une nouvelle artificialisation des sols et réseaux naturels déjà impactés par l'infrastructure existante.</p> <p>L'aménagement du territoire illustré pour ce projet est datée et n'intègre aucune des problématiques communales ou intercommunales en dehors de la gestion des flux, elle-même critiquable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proximité d'un complexe d'équipements publics L'impact sur la qualité du cadre vie n'est pas à minimiser. La durée d'occupation de ces équipements en plein air est significative pour exiger des réponses à des questions légitimes de santé publique. - proximité d'un cœur de village Au regard de la perte de dynamisme des cœur de village sur l'ensemble du territoire français, il est insensé de penser que ces flux pourraient avoir un effet positif sur l'attractivité de la commune en termes de commerce ni même d'habitation. - adaptation du réseau viaire existant Il faut dissocier la capacité de charge des flux sur un réseau et la capacité du réseau à supporter la charge physique de ces flux. A la lecture du projet, ne sont pas évoqués les adaptations du réseau existant, au delà des girations intégrées au projet. Quid du financement à long terme de la modification et de l'entretien attenants à ces nouveaux aménagements. Il en est de même concernant le pont reliant la RN7 et le cœur de village. A noter qu'il est intrigant de ne voir aucun véhicules et encore moins de véhicules poids lourds sur les perspectives de projet. Ce genre de pratiques est archaïque. Le sujet porte sur une autoroute, comment cela pourrait-il choquer les gens de voir des véhicules ? - multimodalité Sauf erreur de ma part, je ne vois aucune proposition sur ce volet incontournable quelque soit le territoire de projet. - gestion paysagère Déforestation de la lisière existante entre l'infrastructure et le complexe d'équipements publics équivalent à supprimer la seule barrière acoustique naturelle. Même s'il a déjà été modifié par l'infrastructure, ce morceau de territoire à une histoire qui se raconte par le sol et sa végétation (peu dense sur la plaine agricole). La solution projeté est un déblais/remblais sans
2213	Pinau	Marie	marie.pinau@gmail.com	chemin de la petite rente	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Je trouve dommage que ce projet ne soit pas accompagné de vraies mesures volontaristes en faveur des modes actifs et transports en commun, notamment sur la RN7. En effet, si dans un premier temps le trafic de transit sera en partie évacué, des nouveaux automobilistes viendront rapidement remplacer les anciens. Plus on offre de la capacité routière, plus on a de trafic, cela s'est vérifié sur d'autres projets partout dans le monde. Ainsi, sans accompagnement, ce projet ne va pas pour moi dans le sens des objectifs actuels de réduction du trafic automobile, au contraire.</p>
2214	Chey	Armelle		Chemin des pierres	Et prim	38370	Déclaration d'utilité publique	
2215	Berthelot	Jerome	jberthels@gmail.com	Chemin de l'aubressin	Reventin vaugris	38131	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour</p> <p>Une aberration, la majorité est d'accord pour un échangeur mais l'échangeur centre met un péril tout un village alors que l'option sud respecterait les déplacements compliqués du centre de reventin si l'option centre serait validé. Moins dérangeant après reventin proche Chonas dont la zone est beaucoup plus adaptée. Mais les Viennois n'y voit que leur intérêt alors que l'un ou l'autre projet ne changeraient rien pour eux puisque le but étant de désengorger Vienne.</p> <p>Non à l'option centre. Respecter le village de Reventin vaugris comme vous voudriez que l'on respecte le votre.</p>
2216	FASS OULLI ADJIAN	Robert		rue du Centre	AMPUIS	69420	Déclaration d'utilité publique	<p>Je souhaite la réalisation du demi-échangeur au sud tel que présenté dans l'enquête publique. Il faut limiter la circulation à Ampuis et Vienne.</p>
2217	Thivillier	Josiane	josiane.thivillier@orange.fr	Josiane Thivillier	38780 - PONT EVEQUE	38780	Déclaration d'utilité publique	<p>Barrière centre échangeur reventin vaugris</p>
2218	VINCENT	Julien		place St Pierre	VIENNE	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Je demande la réalisation au plus vite de l'échangeur variante centre compact</p>

2219	Pépin	Cécilia	pepincecilia@yahoo.fr	Chemin de Charavel	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour,</p> <p>Mon fils fait du foot au club de Reventin-Vaugris. Je ne comprends pas l'obstination de Vienne à vouloir réaliser un échangeur si près d'infrastructures destinées notamment aux enfants.</p> <p>1. Le risque d'accident me semble évident au vu des chiffres avancés sur l'augmentation de trafic. Mettre la vie des enfants en danger de cette manière est inconscient.</p> <p>2. A cela s'ajoute une hausse non négligeable de la pollution. Les enfants, en venant faire leur activité, vont prendre un bon bol de pollution. Quelle chance! Entre la pollution sonore et les particules qu'ils vont respirer, venir faire une activité ici devient une mise en danger.</p> <p>3. Je n'habite pas le lotissement des plaines, ni dans un des logements vers le rond-point où se trouve la station essence mais je sais déjà que leur quotidien va devenir un enfer avec tous ces véhicules qui vont passer. Rentrer chez soi après sa journée de travail, se mettre dans son canapé fenêtre ouverte, sur sa terrasse pour se reposer et passer un moment avec sa famille... c'est une image agréable! Sauf que ces habitants ne pourront plus le faire. Trop de bruits et des odeurs nauséabondes. Que les personnes qui votent pour mettre l'échangeur au centre de Reventin-Vaugris viennent habiter une semaine dans ces conditions qu'ils proposent. Je sais d'avance qu'ils diront « non merci ». C'est bien pour les autres, pas pour eux. Quel manque de considération.</p> <p>Une alternative est proposée au sud de Reventin-Vaugris. Pour moi, elle prend mieux en compte l'Humain et s'inscrit dans le respect de nos enfants. Je ne comprends pas pourquoi elle n'est pas réellement étudiée. J'attends de vrais arguments pour que l'on m'explique cette absence d'intérêt. Une étude et un dossier ont été faits par la mairie de Reventin-Vaugris et mérite autant d'attention que celle proposée actuellement.</p> <p>L'échangeur est une nécessité, trouvons le bon endroit pour l'installer.</p>
2220	Mounier	Brigitte	brige965@gmail.com	Bartholdi	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	
2221	Hanzelka	Ivo	hanzelka.ivo@intestndt.cz	Vojanova	Frydek-Milstek	73801	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur à cet endroit là sera trop dangereux pour les habitants de Reventin-Vaugris et pour les visiteurs du stade. La mode douce, comme elle est présentée dans le projet est très dangereux également.
2222	Grenová	Pavla	grenova.pavla@seznam.cz	Uzavřená	Ludgefovice	74714	Déclaration d'utilité publique	L'échangeur à cet endroit là sera trop dangereux pour les habitants de Reventin-Vaugris et pour les visiteurs du stade. La mode douce, comme elle est présentée dans le projet est très dangereux également.
2223	Meunier	Lucie	mmeluciemunier@orange.fr	Place Saint paul	Vienne	38200	Déclaration d'utilité publique	Échangeur reventin centre
2224	Seytre	Georges	georges.seytre@hotmail.fr	Chemin de la champagnier	Saint Martin la plaine	42800	Déclaration d'utilité publique	
2225	Phamcuc	Jean-pierre 91	phamcuc@gmail.com	Gabriel péri	Roussillon	38150	Autorisation environnementale	Je suis pour cette échangeur A7 Vienne sud sur reventin pour éviter de traverser Vienne et ses bouchons au heure de pointe
2226	Mula	Françoise	francoise-mula@orange.fr	CHEMIN DE GERBOLLE	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte les remarques et questions formulées ci-après concernant le projet d'échangeur autoroutier situé sur la commune de Reventin-Vaugris nommé Vienne sud -Reventin-Vaugris.</p> <p>Mes remarques et questions concernent le projet dit « compact centre »ou « centre » auquel je suis défavorable.</p> <p>Ce projet déplace, sans le régler, un problème d'engorgement autoroutier de deux communes : Vienne et Condrieu sur une autre commune celle de Reventin-Vaugris .Mais également Auberives sur Vazeze, Chonas L'Ambalan, les Cotes D'Arej pour les plus proches et avec un impact direct (l'engorgement se retrouvera sur le futur échangeur, ses ronds point et la RN7).</p> <p>Question : ce projet est-il d'intérêt public ?</p> <p>12000 véhicules légers et 600 poids lourds vont emprunter cet échangeur selon les chiffres du projet. On imagine mal la fluidité de 12000 véhicules sur un parcours routier où en +ou-moins de 400m on doit obligatoirement franchir trois rond-point dont un est existant et sous -dimensionné ,qui coupe la RN7 et pose déjà problème. Un autre en accès quasi direct en sortie d'autoroute et un troisième surélevé pour éviter un grand complexe sportif.</p> <p>Question : qui assumera les coûts d'aménagement du rond-point RN7 /RD531 qui n'est pas pris en compte dans ce projet ?</p> <p>Question : Quel est le dispositif qui retiendra le « versement/renversement » d'un poids lourd de 33 tonnes ou celui d'une voiture folle notamment sur le rond-point surélevé ?</p> <p>On ne pourra pas dire que l'on ne savait pas...</p> <p>Question : quelle est la pérennité/sécurité du pont qui enjambe A7 et qui va accueillir ces 12000 véhicules jours et 600 Poids Lourds ?</p> <p>Question : où sont les évaluations/études concernant la sécurité des utilisateurs (piétons adultes ou enfants, vélo, trottinettes venant notamment des arrêts de bus RN7 ou du complexe sportif), qui traverseront ce pont ?</p> <p>On ne pourra pas dire que l'on ne savait pas...</p> <p>Les études de trafic de 2020 sont des hypothèses formulées sur des études de 2015 on travaille sur de vieilles études qui ne prennent pas en compte l'évolution naturelle des fréquentations des axes routiers ni des derniers événements tel que la crise sanitaire en cours et ses impacts sur les modes de vie (migrations vers les zones rurales) moyen de transport et rythme de travail. On notera l'absence sauf erreur de ma part d'une étude socio-économique indispensable pour ce type de projet</p> <p>Il est préjudiciable pour les citoyens de Reventin -Vaugris (entre autres) que les recommandations et remarques de l'AE concernant les études sur la santé, le bruit n'aient pas été prises en compte ; ni celle de la direction départementale des routes Centre Est qui demande une étude de trafic complémentaire concernant des simulation de croisement de Poids -lourd et Car sur ces rond-point.</p> <p>Question : où en est l'étude annoncée par le maître d'ouvrage en réponse à cette demande ?</p> <p>Ces remarques et interrogation font que mon avis est défavorable à ce projet .</p> <p>Je vous remercie pour l'attention que vous voudrait bien porter à ce courriel.</p> <p>Cordialement.</p>
2227	Pavlinec	Jiri	jiri.pavlinec@centrum.cz	Tyrsova	Moravská Ostrava a Přívoz	70200	Déclaration d'utilité publique	
2228	Hanzelkova	Katerina	katerina.hanzelkova@seznam.cz	Vojanova	Frydek mistek	73801	Déclaration d'utilité publique	
2229	Fayard	Jean François	jef.fayard@icloud.com	Rue des écoles	REVENTIN VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	Étant le boulanger du village je m'oppose à la réalisation du projet de l'échangeur à côté des habitations et gymnase.
2230	Burgaud	Marion	mburgaud@gmail.com		Joyeux	01800	Déclaration d'utilité publique	Je pense que la position de l'échangeur proche du C.Entre de Reventon vaugris serait nuisible pour les habitants, enfants qui évoluent dans cet espace. Il serait plus judicieux pour tous de l'écarter plus en périphérie du centre.
2231	Burgaud	Marion	mburgaud@gmail.com		Joyeux	01800	Déclaration d'utilité publique	Je pense que la position de l'échangeur proche du C.Entre de Reventon vaugris serait nuisible pour les habitants, enfants qui évoluent dans cet espace. Il serait plus judicieux pour tous de l'écarter plus en périphérie du centre.
2232	Burgaud	Marion	mburgaud@gmail.com		Joyeux	01800	Déclaration d'utilité publique	Je pense que la position de l'échangeur proche du C.Entre de Reventon vaugris serait nuisible pour les habitants, enfants qui évoluent dans cet espace. Il serait plus judicieux pour tous de l'écarter plus en périphérie du centre.

Caroline Vincent
20 rue Henry Monnier,
75009 Paris
Tel : 06 84 62 53 92

Ingénieure AgroParisTech – Doctorante Université Paris Saclay sur l'aménagement du territoire

A M. Denis Cuvillier, Commissaire Enquêteur,

Objet : Enquête publique : Projet de demi-échangeur n°11 de Vienne Sud.
Questionnements sur la validité de la déclaration d'utilité publique

Un projet d'utilité publique n'est-il pas forcément fonctionnel ?

Je vous adresse cette contribution en partant du principe, peut-être naïf, que tout projet jugé « d'utilité publique » est forcément fonctionnel, en ce qu'il a le devoir d'accomplir les tâches qui lui étaient incombées lorsqu'il fut pensé, afin notamment de justifier des nuisances et dommages qu'il crée en contrepartie. De ce fait, un projet dysfonctionnel, autrement dit, qui ne remplit pas au moins une de ses fonctions correctement, peut-il encore être jugé d'utilité publique ? Qu'en serait-il d'un projet qui n'en remplit quasiment aucune ? Mériterait-il encore l'appellation « d'utilité publique » ? Je ne crois pas.

Ces propos peuvent sembler tomber sous le sens, et pourtant, j'aimerais que nous étudions ce projet de demi-échangeur d'A7 sous l'angle de sa fonctionnalité. Quels sont les éléments qui permettent à ce projet d'être fonctionnel ?

Je tiens tout d'abord à signaler que je ne nie pas le travail effectué par les différentes équipes d'INGEROP et d'ASF pour la réalisation de ce projet et de ces études. Je souhaiterais néanmoins attirer votre attention sur un point qui me semble tout à fait dérangent. Il s'agit de la définition des éléments composant le projet.

En effet, à l'heure actuelle, la variante *centre compacte* inclut, grossièrement : la RD 131, ses deux giratoires, son parking, ses voies douces de communications et ses voies d'accès à l'autoroute. Soit.

Maintenant, permettez-moi de poser la question : de quelle manière ce demi-échangeur peut-il justifier de son intérêt ? Vous pourriez me répondre très facilement : en permettant aux usagers, véhicules légers ou poids lourds, de pouvoir emprunter l'autoroute. De ce fait, les axes routiers nationaux et départementaux seraient délestés du trafic actuel. Bien. Quels sont donc les deux axes principaux qui mènent à ce demi-échangeur ? Il s'agit, du plus proche du demi-échangeur, au plus éloigné : la RD 131 et la RN 7. Comment donc se traduirait le délestage de la RN 7 par la mise en place du demi-échangeur d'A7 ? En transvasant une partie du trafic de la RN 7 vers la RD 131, puis vers l'autoroute. Et comment ce délestage est-il possible ? C'est là que la situation devient, de mon point de vue, problématique.

Deux endroits permettent le délestage de la RN 7 vers la RD 131. Il s'agit, du nord vers le sud :

1. du giratoire situé directement à l'ouest de la RD 131, et qui donne notamment sur le chemin du Vieux Vaugris (on l'appellera « giratoire du Vieux Vaugris » pour faciliter la lecture) ;
2. ou bien du giratoire situé sous la zone du Saluant (à l'ouest), mais ce qui implique également un réaménagement de l'axe secondaire « Chemin de l'aérodrome » (on l'appellera « Giratoire du Saluant » ou « Giratoire de l'aviation » pour la suite)

Autrement dit, pour que le demi-échangeur puisse être tout à fait fonctionnel, il devrait également prendre en compte l'un des deux giratoires et leurs aménagements associés. Ce qu'il ne fait actuellement pas.

Et si on considérait le giratoire du Vieux Vaugris ?

A ma connaissance, dans l'étude d'impact pièce B du dossier d'enquête publique, le giratoire du Vieux Vaugris n'est mentionné qu'une seule fois, à la page 260, où AFS / INGEROP écrivent :

*« En revanche, les phénomènes de congestion et de saturation **déjà observés**, en situation actuelle sur la RN7 à l'heure de pointe du soir dans le sens Nord > Sud, pourraient et ce malgré la baisse du trafic sur la RN7 délestée du transit, **se renforcer avec la réalisation du projet.***

En effet, la création de l'échangeur permet aux usagers effectuant le mouvement Echangeur > Sud de prendre au niveau du giratoire la priorité aux usagers circulant sur la RN7 dans le même sens, le fonctionnement, de ce giratoire hors du périmètre direct du projet, sera à étudier avec précision.

L'impact du phénomène de congestion est qualifié de modéré à fort : direct, permanent et à long terme. »¹ (Pièce B, p. 260)

Avec cet extrait, nous comprenons bien qu'il semble de notoriété publique que le giratoire du Vieux Vaugris est problématique et qu'il ne peut assurer un trafic fluide en direction du demi-échangeur, voire même en créant de forts problèmes de congestion dans d'autres directions, qui, en plus, ont été identifiés et reconnus dans l'étude d'impact ! Il semble donc tout à fait contradictoire, dans une réflexion sur « l'utilité publique » d'un projet, de considérer, tout en le sachant, qu'il est parfaitement normal de réaliser un aménagement qui ne sera pas fonctionnel du fait, notamment, d'un giratoire qu'on n'intègre pas directement dans la zone directe d'étude, autrement dit, au cœur du projet.

S'agit-il là d'un manque aux obligations réglementaires et à la prise en compte des impacts cumulés tels que mentionnés dans l'article R.122-5 du Code de l'Environnement, et donc d'une forme de « saucissonnage » du projet ou bien s'agit-il d'un problème de définition du projet initial qui aurait dû inclure ce giratoire ?

¹ Eléments mis en gras par Caroline Vincent

En tous les cas, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, aucune de ces deux propositions ne peut, de mon point de vue, permettre de justifier d'une demande d'utilité publique au regard des connaissances actuelles sur la situation.

Et si on considérait le giratoire du Saluant ?

Le Giratoire du Saluant, ou Giratoire de l'aviation, est quant à lui, desservi notamment par la RN 7 et par le Chemin de l'Aérodrome, petit axe secondaire actuellement interdit aux poids lourds et longeant l'A7 vers Lyon pour rejoindre la RD 131 au niveau du pont qui traverse l'A7. Ce Chemin de l'Aérodrome serait donc relié à la RD 131 et aux voies d'accès à l'A7 via le nouveau giratoire ouest prévu dans le projet. C'est toujours d'ailleurs le long de ce Chemin de l'Aérodrome que devrait être construit le parking de covoiturage.

Sous couvert d'un réaménagement de la chaussée, et notamment d'un possible agrandissement, ce Chemin de l'Aérodrome semblerait donc tout à fait à propos pour servir de voie de délestage de la RN 7 entre le giratoire du Saluant et celui du Vieux Vaugris, donc d'une voie facilitant l'accès à l'A7 depuis le sud !

Or ni le Chemin de l'Aérodrome, ni le giratoire du Saluant ne figurent dans le projet comme des parties à proprement définies.

Cependant, j'aimerais souligner l'existence d'une mise en concurrence, en 2021, de trois bureaux d'études sur le projet de réaménagement de ce Chemin de l'Aérodrome. Vous pourrez donc noter par ailleurs la coïncidence (ou pas) de ces deux projets concomitants, et tous deux gagnés par le cabinet INGEROP ...

Finalement, j'en conclus qu'est envisagé le réaménagement d'un axe secondaire, permettant l'accès à l'A7, longeant l'autoroute A7 en direction du sud, et permettant de relier la RN 7, via un giratoire tout à fait fonctionnel (celui du Saluant). Et il n'en est fait aucunement mention dans l'étude d'impact Pièce B du projet de demi-échangeur, malgré le lien qui existe entre les deux.

C'est pourquoi, de même que pour le cas du giratoire du Vieux Vaugris, je m'interroge donc sur deux choses. S'agit-il purement et simplement d'une coïncidence concernant deux projets reliés entre eux, s'effectuant à la même époque et par le même bureau d'étude, tout en connaissant, dans le cas du demi-échangeur d'A7, les problèmes de congestions qui peuvent survenir ; ou bien s'agit-il d'un choix délibéré de séparation de deux projets qui auraient dû ne faire qu'un, autrement dit : un cas de fameux « saucissonnage » ?

Pour conclure ...

M. le Commissaire Enquêteur, je vous prierai de prendre en considération mon souhait, peut-être naïf, que de repenser l'utilité publique de ce projet en terme de fonctionnalité, de gains par rapport à l'ensemble des dommages qui seront causés aux populations alentour et à l'environnement.

Si le demi-échangeur, tel qu'il est pensé actuellement, ne peut être fonctionnel, ou bien le devenir par le biais de nouveaux aménagements venant en complément de ceux à déjà réalisés, peut-être serait-il plus sage d'envisager de procéder autrement ?

Envisager la variante sud qui possède déjà un giratoire, celui du Saluant, fonctionnel ?
Revoir la définition du projet en intégrant celui de réaménagement du giratoire du Vieux Vaugris, ou bien du réaménagement du Chemin de l'Aérodrome ?

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes sincères remerciements pour l'attention que vous aurez portée à ma contribution.

Respectueusement,

Caroline Vincent

2237	jacquet	stepahnie	sjacquet2011@hotmail.fr	chemin des pétrières	reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour, Propriétaire d'une maison sur la commune de Reventin Vaugris je trouve déplorable que l'étude sur la deuxième solution c'est à dire vers la zone du Saluant ne soit pas étudiée. L'actuel tracé va visiblement va détériorer la vie associative de la commune de Reventin Vaugris. La pollution, le bruit la dangerosité du tracé ne sont à mon sens pas pris en compte. De plus je déplore aussi que les principaux acteurs de tout ce cirque ne soit pas venu nous voir pour discuter des infrastructures proche des habitations je n'ai aucune idée pour ma part de ce que l'on va me proposer pour ma maison. Par contre faire intervenir des sociétés pour venir faire des photos et des relevés de bruit chez moi sans nous donner aucun resultat ça ils peuvent.....</p> <p>en conclusion tracé tres mal placé. cordialement</p>
2238	jacquet	stepahnie	sjacquet2011@hotmail.fr	chemin des pétrières	reventin Vaugris	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Bonjour, Propriétaire d'une maison sur la commune de Reventin Vaugris je trouve déplorable que l'étude sur la deuxième solution c'est à dire vers la zone du Saluant ne soit pas étudiée. L'actuel tracé va visiblement va détériorer la vie associative de la commune de Reventin Vaugris. La pollution, le bruit la dangerosité du tracé ne sont à mon sens pas pris en compte. De plus je déplore aussi que les principaux acteurs de tout ce cirque ne soit pas venu nous voir pour discuter des infrastructures proche des habitations je n'ai aucune idée pour ma part de ce que l'on va me proposer pour ma maison. Par contre faire intervenir des sociétés pour venir faire des photos et des relevés de bruit chez moi sans nous donner aucun resultat ça ils peuvent.....</p> <p>en conclusion tracé tres mal placé. cordialement</p>
2239	Vidor	Emmanuel			REVENTIN	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Ci-joint mes observations en pièce jointe.</p>

Monsieur le commissaire enquêteur, veuillez trouver ci-joint un ensemble de remarques et de considérations sur le projet présenté qui justifient ma totale opposition à celui-ci. Après une introduction et un bref rappel historique, mes arguments sont regroupés par thèmes (présentés par ordre décroissant d'impact). Une conclusion achèvera ce document.

Rappel historique

Durant l'été 2016, une concertation publique organisée par le comité de pilotage de ce projet a été organisée et a conduit à la décision par celui-ci du choix de la variante dite « Centre ». Les « concertés » étaient invités à se prononcer sur 4 (et non pas 3 !) options relatives à ce projet : une variante dite « Nord », une variante dite « Sud » et deux variantes dénommées « Centre » et « Centre Compact ». Le choix d'un nombre de quatre réponses possibles au lieu de trois (soit une par variante, Nord, Centre et Sud) nous permet de penser que le désir de l'organisateur de cette « concertation » (Vinci) fut d'orienter les résultats de cette « concertation » en faveur de la variante « Centre ». En effet, la proposition de deux variantes « Centre » (dénommées « Centre » et « Centre Compacte ») a bien évidemment entraîné un « biais de sondage » (plus précisément un « biais de liste ») auprès des concertés et a artificiellement (et injustement) avantagé cette option au détriment des deux autres en entraînant/aspérant le vote de plus de « concertés » que ne l'aurait fait une seule option « Centre ». Il s'agit là d'une technique bien connue des sondeurs d'opinion et des spécialistes en marketing destiné à orienter les résultats de sondages en leur faveur tel qu'étudié dans de nombreuses études et dont les dérives ont été récemment dénoncées. Pourquoi deux options n'ont-elles pas été proposées pour la variante « Sud » : « Sud » et « Sud Compacte » ou pour la variante « Nord » : « Nord » et « Nord compacte » ? Aucuns arguments ne justifient ce choix délibéré et biaisant. De plus, il faut se souvenir que les résultats de cette concertation furent de 205 préférences (sur les 387 contributions affichant une préférence pour une variante précise parmi les 607 contributions déposées au total) pour les variantes « Centre » agrégées, de 163 préférences pour la variante « Sud », et de 19 préférences pour la variante « Nord ». On peut donc légitimement se poser la question de ce qu'aurait été les résultats de cette concertation si un seul choix possible pour l'option « Centre » avait été proposé.

Le cabinet d'expertise C3E, mandaté par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 afin de réaliser une analyse critique de l'évaluation environnementale menée sur la variante « Centre compacte », retenue par le comité de pilotage à l'issue de cette concertation publique, a rendu des conclusions critiquant sévèrement la pertinence des critères pris en compte pour analyser et comparer les variantes. Le rapport de cette expertise conclue que les modalités de la concertation n'ont pas permis de balayer l'ensemble des effets du projet sur le territoire : définition peu précise de ce que recouvrait chacun des critères ; pas de justification du niveau d'appréciation des impacts des variantes pour chaque critère ; peu d'objectivité au vu des caractéristiques des impacts sur l'environnement.

Le dossier de concertation indiquait systématiquement et pour tous les aspects des impacts sur l'environnement que des études seront réalisées une fois une solution choisie et retenue. Aucune approche, même minimale, n'appuyait la comparaison proposée dans le dossier de concertation. Cette absence a eu comme conséquences :

- Une absence d'analyse environnementale digne de ce nom préalablement au choix de la solution retenue, ne permettant donc pas de mettre en œuvre la démarche « éviter – réduire – compenser ». L'évitement repose essentiellement sur le choix de l'emplacement du projet ;
- Un droit à l'information du public en matière d'environnement qui n'a pas été respecté puisqu'aucune information environnementale pertinente n'a été fournie dans le dossier. Ce dernier s'est contenté d'indiquer que des études seront réalisées et qu'elles permettront d'éviter les impacts ;
- Une appréciation des niveaux d'impacts des différentes variantes pour les critères environnementaux peu objective et peu justifiée.

L'analyse menée par ce cabinet C3E a conduit à des conclusions inverses à celles proposées dans le résumé du dossier de concertation.

En conséquence, je considère comme non valide, le processus qui a conduit à ce choix initial. De plus, comme le disent les textes, les commissaires enquêteurs ont comme objectif, entre autres, d'évaluer la régularité de la procédure de concertation pour juger de l'utilité publique d'un projet. Ceci fait-il partie du mandat de l'enquête publique en cours ?

Considération sur les aspects « Flux de véhicules et risque accidentogènes »

Le pont de la RD31 qui surplombe l'autoroute A7 est un axe majeur et essentiel (car pratiquement unique) permettant aux habitants des quartiers du vieux Vaugris, des Joncs (le long de la N7) et de Vaugris (sur le plateau situé à l'ouest de la N7) de rejoindre le centre village, ses commerces et équipements. Il est emprunté non seulement par des voitures mais aussi par des piétons et des cyclistes (en nombre croissant). De plus, un projet de revitalisation du centre village est en cours depuis plusieurs années et grâce à la récente (fin 2021) implantation d'un commerce multi-services, le nombre d'habitants de Reventin-Vaugris se rendant sur ce site est en croissance et ne peut que croître à l'avenir.

A l'inverse, il représente l'axe principal pour les habitants des quartiers du « Centre Village » et de « La Conche » pour rejoindre la N7 et ensuite diffuser vers le nord ou le Sud en fonction de leur besoin.

De plus, cet axe représente l'axe de passage obligatoire de tous les véhicules se rendant sur la N7 (ou en provenance de la N7) sur les communes des Cotes d'Arey, d'Assieu, Vernioz, Cours-et-Buis, etc.

En cas d'implantation de l'échangeur au « Centre », le nombre de passage sur ce pont va croître de façon très importante puisque les prévisions de trafic généré par ce demi-diffuseur de Vinci sont de 9 260 véhicules jours (dont 5% de poids lourds [PL], soit pratiquement 500 par jour) à échéance 2025, se répartissant en un trafic de 4 020 véhicules jours (dont 4.2% de PL) en sortie (en provenance du Nord, dont une partie emprunterons le pont) et un trafic de 5 240 véhicules jours (dont 5.9% de PL) en entrée (en direction du Nord dont une partie emprunterons le pont). Ce trafic va bien évidemment se surajouter à celui déjà existant (et lui aussi attendu en hausse) et qui concerne les véhicules qui ne sont pas destinés à s'insérer ou provenir de l'A7 au moyen de cet échangeur.

Selon les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131-2), le trafic au niveau du pont lui-même va passer de 4 850 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 850 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet), soit une augmentation de 62% du trafic global sur le pont et une augmentation de 48.5 PL/jour à 235.5 PL/jour (soit 400% d'augmentation du trafic PL). Ce qui veut dire concrètement que, si on considère que ce trafic PL va s'effectuer à 95% entre 6h du matin à 20h le soir (soit sur une plage horaire de 14 heures), alors environ 16 PL vont défiler par heure ($[235.5 \times 0.95] / 14$) sur ce pont, soit une toutes les 3 à 4 minutes. Il n'est nulle part fourni des données sur la faisabilité de 2 PL se croisant en même temps sur le pont, ni d'ailleurs sur les giratoires l'alimentant. Aucune simulation en conditions réelle n'a été menée.

De plus, je remarque qu'aucun document et information technique sur la résistance de ce pont au futur trafic n'est fourni dans les documents fournis en pré-read à l'enquête. Une analyse technique sur l'état actuel de la structure interne de ce pont, de son vieillissement, de sa capacité à encaisser les charges et les vibrations entraînées par le nouveau trafic a-t-elle été pratiquée (par un cabinet d'expert non lié à Vinci) ? Comme vous le savez sans doute, l'état des ouvrages d'art en France est considéré comme mauvais et cela a été rapporté par la mission d'information sur la sécurité des ponts de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat mise en place à la suite de l'effondrement du pont Morandi à Gênes le 14 août 2018. Comment ce pont va-t-il encaisser l'augmentation de charge induite par ce demi-échangeur ?

En ce qui concerne la branche de la RD131 en provenance du giratoire de la RN7 et descendant vers le pont enjambant l'A7, les estimations de Vinci (pièce B07, Chapitre III 4.4 C, pages 339, Figure 5, repère RD131 Liaison) prévoient que le trafic va passer de 3 620 véhicules jours (dont 1% de PL) (sans projet) à 7 800 véhicules jours (dont 3% de PL) (estimation 2025 avec projet). Ce qui veut dire concrètement que, plus de 234 PL/j vont se présenter pour emprunter ce giratoire (en provenance de la N7 par le Sud ou le Nord).

De plus, je voudrais porter à votre attention qu'un rapport d'expertise et une analyse circulaire mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 après du cabinet Noesis et qui a utilisé des comptages réalisés en février 2018 par son prestataire Alyce et une analyse plus pertinente que la méthodologie utilisée par Vinci et son prestataire (étude de capacité basée sur des comptages horaires au niveau du giratoire N7 et de ses branches, de simulations de trafic exprimées en Heure de Pointe du Matin (HPM) et en heures de pointe du soir (HPS) et non pas sur des données moyennées à la journée et la prise en compte du dimensionnement géométrique des carrefours impactés) a révélé qu'au niveau du carrefour giratoire N7/CD131, il existe déjà (en 2018) une sollicitation très importante de ses capacités (> à 90% dans le sens Sud-Nord en HPM et de 115% dans le sens Nord-Sud en HPS). Les simulations menées par cette étude montrent pour 2021 (date estimée pour la mise en service de l'échangeur), puis pour 2028 et enfin pour 2036, un dépassement de sa capacité dans le sens Sud-Nord en HPM 2021 (> 100%) et une accentuation de sa surcharge à 120% dans le sens Nord-Sud en HPS 2021, ainsi qu'à l'atteinte de ses capacités dans toutes ses autres branches. Les chiffres pour 2028 et 2036 sont bien évidemment beaucoup plus défavorables avec atteinte d'une saturation complète.

En ce qui concerne le trafic sur le pont de la RD131 enjambant la N7, les prévisions de circulation exprimées en HPM et HPS font état d'une augmentation importante des trafics avec plus de 1000 véhicules (deux sens confondus) en HPM et en HPS, représentant une augmentation de 60% des

trafic en HPM et HPS. Ces chiffres, provenant d'un groupe différent, sont donc cohérents avec les pourcentages d'augmentations mentionnés plus haut.

On peut, de plus, raisonnablement douter de la justesse de toutes ces estimations de trafic en raison du fait que ces données reposent sur des comptages fait en 2015 , et sont de ce fait déjà obsolètes à ce jour. Ce fait a d'ailleurs aussi été relevé par l'Autorité Environnementale dans son avis sur ce projet .

Dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, le ministère de la Transition Ecologique dans sa lettre du 19 Aout 2020 signalait déjà le caractère potentiellement conflictuel entre l'augmentation du trafic au niveau du giratoire RN7-RD131 et les modes de circulation dit doux appelés à croitre de façon inexorable dans cette zone.

Enfin, et peut être le plus important, Vinci (et ses cabinets d'expertise et d'ingénierie affidés) occultent totalement et ne prennent pas en compte le phénomène « d'effet rebond » ou dit de « trafic induit » que va générer cet équipement. Il est maintenant parfaitement documenté depuis des décennies et ce dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique ou technologie apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ».

Dans le cas qui nous intéresse, on peut donc s'attendre à une augmentation du trafic drainé par cet équipement bien au-delà des prévisions avancées par Vinci. Dans le domaine des infrastructures routières, ceci a été théorisé par Martin GH Mogridge dès 1990 , et repris par de nombreux expert en la matière dont Yves Crozet, nommé en 2008 à la tête de l'Observatoire Energie Environnement des Transports (OEEET), organisme créé à la suite du Grenelle de l'environnement et président du groupe opérationnel « Mobilités, territoires et développement durable » du programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (PREDIT). Celui-ci défend, avec beaucoup d'autres, le fait que les infrastructures routières ne sont pas responsables des problèmes de mobilité . L'observation de cet effet rebond au niveau des infrastructures routières a eu lieu à plusieurs reprises . L'Autorité Environnementale a d'ailleurs émis de multiples avis ces dernières années sur les sous-estimations chroniques des donneurs d'ordre dans ce genre de dossier , . Les élus, à tous les niveaux (communaux, inter-communaux, départementaux, et régionaux), sont malheureusement très souvent totalement ignorant de ces considérations et se font constamment « berné » par les « vendeurs » de solution de mobilité que sont les sociétés autoroutières dont la raison d'être ne peut qu'être de promouvoir plus de trafic sur leurs installations, afin de les rentabiliser au maximum et ce quoiqu'elles puissent déclamer ou nous laisser croire.

En conséquence, l'échangeur dans son implantation projetée va entrainer une dégradation majeure de la « circulabilité et de la sécurité » des voies de communication déjà existantes dans sa périphérie proche (et qui est déjà très dégradée en HPM et en HPS). Ceci va avoir pour conséquences d'augmenter les risques accidentogène de toute nature et de dégrader la qualité de vie des habitants de Reventin-Vaugris pour qui cet axe est important. Je ne me prononce pas sur la pertinence, la nature et la validité scientifique des arguments avancés par de nombreux édiles de la municipalité de Vienne, de son intercommunalité et de nombreuses structures économiques associées, relatif à l'impact positif (réduction du trafic sur les flux de circulation de l'axe Nord-Sud au niveau du Quai Riondet à Vienne, augmentation des chiffres d'affaires en tout genre et augmentation du tourisme !) qu'aura l'équipement. On ne peut qu'en douter basé sur l'expérience accumulée dans d'autres

projets de même nature et ce dans de nombreux pays , . A qui veut-on faire croire que Vienne et ses structures associées vont être plus facilement accessible grâce à cet équipement, et que les quelques % de réduction de circulation sur le Quai Riondet en HPM et en HPS (à supposer qu'ils soient réels) vont « changer la vie » du territoire ! Tout ceci est ridicule.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur les aspects « Pollutions » en tout genre

Le bruit ambiant généré par les passages de véhicule répété va augmenter le niveau moyen au détriment des habitants des maisons situées au niveau du Lotissement dit « La Plaine » et générer des Points Noirs Bruit, dont le « traitement » n'a pas été décrit. Ce point a été soulevé par l'Autorité Environnementale dans son avis et les réponses apportées par Vinci ne sont pas susceptibles de modifier les choses. Du fait des trafics, et quoi que l'on fasse, aucune modification ne pourra modifier favorablement la situation.

La disparition d'un certain nombre d'arbres et de couvert végétal va entraîner une dégradation du champ visuel sur une zone ayant déjà un aspect très dégradé.

Du fait des augmentation de trafic, les densités de particules fines émises par les véhicules vont augmenter localement et vont continuer à dégrader la qualité de l'air pour les habitants limitrophes de cet équipement.

Enfin, et pour finir, dans le cadre de la consultation inter-service initiée en juillet 2020, l'ARS Auvergne-Rhône Alpes dans son courrier du 10 Septembre 2020 soulignait déjà le caractère contradictoire du choix de l'implantation centre par rapport aux préconisations du plan Régional Santé Environnement 2017-2021 - Action 17.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur « l'exploitabilité du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris »

On ne trouve dans les différents documents aucune étude d'impact sur le fonctionnement du pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris. Or, l'implantation de l'échangeur au centre va considérablement dégrader la qualité de vie et l'exploitabilité du centre sportif et culturel représenté par le gymnase, les bâtiments connexes et les différents terrains de sports environnants implantés le long de l'A7. De multiples associations (dont beaucoup d'associations non enregistrés à Reventin-Vaugris) utilisent ces équipements pour leurs activités. On peut estimer qu'une trentaine d'évènements sont organisés chaque année (dont certains drainent jusqu'à plusieurs milliers de participants) et des activités sportives et/ou culturelles s'y déroulent quasi quotidiennement en extérieur et/ou en intérieur.

Le trafic (de routine) généré par l'équipement au niveau du giratoire prévu à l'Est du pont A7 – RD131 se télescopera avec le trafic d'accès au pôle sportif et culturel de Reventin-Vaugris généré par

ces grandes manifestations et va entraîner des situations accidentogènes répétées et difficiles au niveau des entrées/sorties de véhicules et des recherches de place de stationnements.

La destruction du merlon paysager pour permettre la mise en place de la voie de circulation d'accès aux portiques d'entrée A7 vers le Nord va créer une proximité visuelle, sonore et olfactive très étroite entre les utilisateurs des équipements et les véhicules empruntant cette voie, et ce malgré la protection paysagère annoncée qui de toute façon ne pourra pas être à la hauteur de celle déjà existante et qui va être détruite.

On pourra, de plus, déplorer la destruction d'une partie d'un skatepark installé il y a quelques années et qui rendra l'utilisation de l'équipement restant quasi-impossible du fait de mitoyenneté avec cette voie de circulation.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet.

Considérations sur la logique d'une implantation « Centre »

Pour des raisons logiques, il est évident que Vinci et son cabinet affidé d'ingénierie Ingerop poussent depuis le début pour une implantation « centre » afin de maximiser l'utilisation des installations actuelles situées au niveau de la barrière de péage.

Les tendances actuelles en ce qui concerne les barrières de péage autoroutières sont au « free flow ». Ceci est parfaitement reconnu au niveau gouvernemental , , et des réalisations sont déjà effectives . Vinci en est d'ailleurs un de ces nombreux promoteur . De ce fait, il est parfaitement prévisible que dans quelques années la barrière de péage de Reventin-Vaugris sera démontée et que le flux des véhicules sur l'A7 dans les sens Sud-Nord et inverse se feront de façon totalement transparente pour les voitures en mode « free flow ». De ce fait, l'implantation des bretelles de raccordement sur des équipements autoroutiers est un sujet sans objet quant à leur positionnement par rapport aux barrières de péage déjà existante, et ne peut être une raison pour justifier l'implantation au « Centre » du demi-échangeur.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur l'empreinte agricole du projet

Une expertise agronomique mandatée par la municipalité de Reventin-Vaugris en février 2018 auprès d'un expert foncier a démontré que l'emprise foncière agricole du projet « Centre » va se faire au détriment de terres catégorisées en classe 1 (très bonne qualité agronomique) et 2 (bonne qualité agronomique). Les emprises foncières agricoles de la variante « Sud » promue par la commune de Reventin-Vaugris sont de moins bonne qualité.

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Considérations sur la conformité de l'équipement avec les engagements de la France aux accords de Paris (COP21 et suivantes)

Cette nouvelle infrastructure n'a pas fait la preuve qu'elle est compatible avec le rythme de baisse des émissions des GES prévu par les accords signés par la France lors des COP. Comme décrit plus haut, il est maintenant parfaitement documenté dans tous les domaines que tout nouvel équipement technique apportant une amélioration des capacités et/ou des débits engendre une augmentation des usages. Il s'agit de « l'effet rebond » ou en ce qui concerne les infrastructures routières du « trafic induit ». Ce phénomène pose et remet même en cause la pertinence de ce genre d'équipement et de leur utilité. La déclaration d'utilité publique ne peut pas à ce jour s'appuyer sur une étude sérieuse (non critiquée au moins par l'Autorité Environnementale) démontrant que le projet est "compatible Accord de Paris".

Pour cette raison, je m'oppose au projet.

Conclusions

Dans un tel contexte, et qui malheureusement donne de façon mortifère la priorité à la voiture au détriment d'autres solutions de transport qui ne sont jamais mise en avant et ne bénéficient pas du tout du même intérêt des politiques alors qu'une fraction de plus en plus importante des populations est demandeuse, l'implantation de cet équipement tel que proposé actuellement apparait en contradiction avec les principes de sécurité, de minimisation des impacts environnementaux, et de qualité de vie que la population la plus directement impactée par l'équipement est en droit d'attendre de la part du législateur.

Dans l'hypothèse, ou malgré tout, la nécessité de réalisation de cet équipement était maintenue (ce que je conteste), il ne vous aura pas échappé, Monsieur le Commissaire Enquêteur, qu'une solution alternative viable techniquement (puisque proposée par Vinci) est soutenue par la municipalité de Reventin-Vaugris (et supportée par la majorité de ses habitants) depuis maintenant plus de 5 ans. Les arguments et justifications avancés par la municipalité de Reventin-Vaugris n'ont jamais été considérés par les parties prenantes situées au-dessus de l'échelon communal et toujours rejetés pour des raisons non raisonnablement documentées.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose donc au projet tel que décrit dans le dossier d'enquête publique.

2240		m.berthois-rv@orange.fr	REVENTIN-VAUGRIS	38121	Déclaration d'utilité publique	<p>Monsieur le commissaire enquêteur :</p> <p>L'objet de l'enquête porte sur le demi échangeur Vienne sud version centre commé indiqué dans l'article paru dans le Dauphiné Libéré du 27 février 2022. Cette version présentée en réunion de concertation. Après avoir passée toutes toutes les étapes des critères d'attractivité, de bruits, de pollution, d'emprise, l'environnement ..., il a été émis un certain nombre de réserve, que l'autorité du projet se devait de lever afin d'éviter l'avis défavorable.</p> <p>En consultant les pièces du dossier présentées la solution définitive soumis à l'enquête démontre que l'emprise est minimisé, sauf erreur de ma part en version centre compacte, par la suppression d'un rond point situé route des Côte d'Arey ce qui minimise la préemption de terrain Agricole. Le récupération des eaux pluviales se fait par des bassins sis déjà sur l'emprise de Vinci. Le parking de covoiturage est pour parti sur le délaissé au sud ouest du rond point ouest. Les sorties et entrées pour l'accès à l'A7 se font avec une bien meilleure insertion et plus sécurisées par des péages contruits en extrémité des barrières existantes.</p> <p>L'entré en direction de Lyon a été optimisée évitant la démolition du bâti du local communal est en minimisant l'emprise sur le stade.</p> <p>Je ne vois pas d'objection à ce tracé, par contre nous n'avons pas le détail de l'aménagement de raccordement à la RN7 des poids lours 3 essieux ! Espéront que la giration de ces véhicules sera bien pris en compte.</p> <p>De plus pour protéger du bruit, un écran anti-bruits est prévu pour les riverains du lotissement La plaine, alors que rien n'existe depuis l'origine, l'A7 était présente avat l'dification des habitations.</p> <p>Il est indéniable que ce 1/2 échangeur va amener plus de circulation, mais concernant la pollution atmosphérique, le flôt de véhicules arrivant par la RD131, ou plus au sud par l'A7 soit un écart de distance projetée minime, la pollution sera sensiblement identique. Avec la décarbonisation progressive des véhicules la pollution atmosphérique devrait s'atténuer à moyen terme !</p> <p>Enfin une denière réserve, l'aménagement du giratoire de de raccordement vers le sud sur la RN7 n'est pas détaillé. Souhaitant que la giration des poids lourd 3 essieux sera prise en c ompte (pièce B4 page 260).</p> <p>Bien que l'enquête concerne la version centre compacte, vous indiquez dan la presse prendre en compte la version sud ? Il est regrettable que le dossier de 24 pages qui vous a été remis ne soit pas présent pour dans les documents de consultation.</p>
------	--	-------------------------	------------------	-------	--------------------------------	--

CONTRIBUTION DESTINÉE À MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Nom :

Prénom :

Demeurant

**Je demande la réalisation au plus vite du demi-échangeur
au sud de Vienne, tel que soumis à l'enquête publique.**

Je tiens à préciser que (*réponse facultative*) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à Vienne, le

SIGNATURE :

.....



DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA RÉALISATION
DU DEMI-ÉCHANGEUR AU SUD DE VIENNE

**Bulletin ci-contre à découper selon les pointillés et renvoyer
avant le 23 mars à l'adresse suivante :**

Monsieur le Maire de Vienne

Enquête publique - Projet complément
demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud

Place de l'Hôtel de Ville

BP126

38209 Vienne Cedex



ou **déposer dans les urnes** situées à l'accueil de l'Hôtel de Ville
et dans les maisons de quartier **avant le 29 mars.**